This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 473225

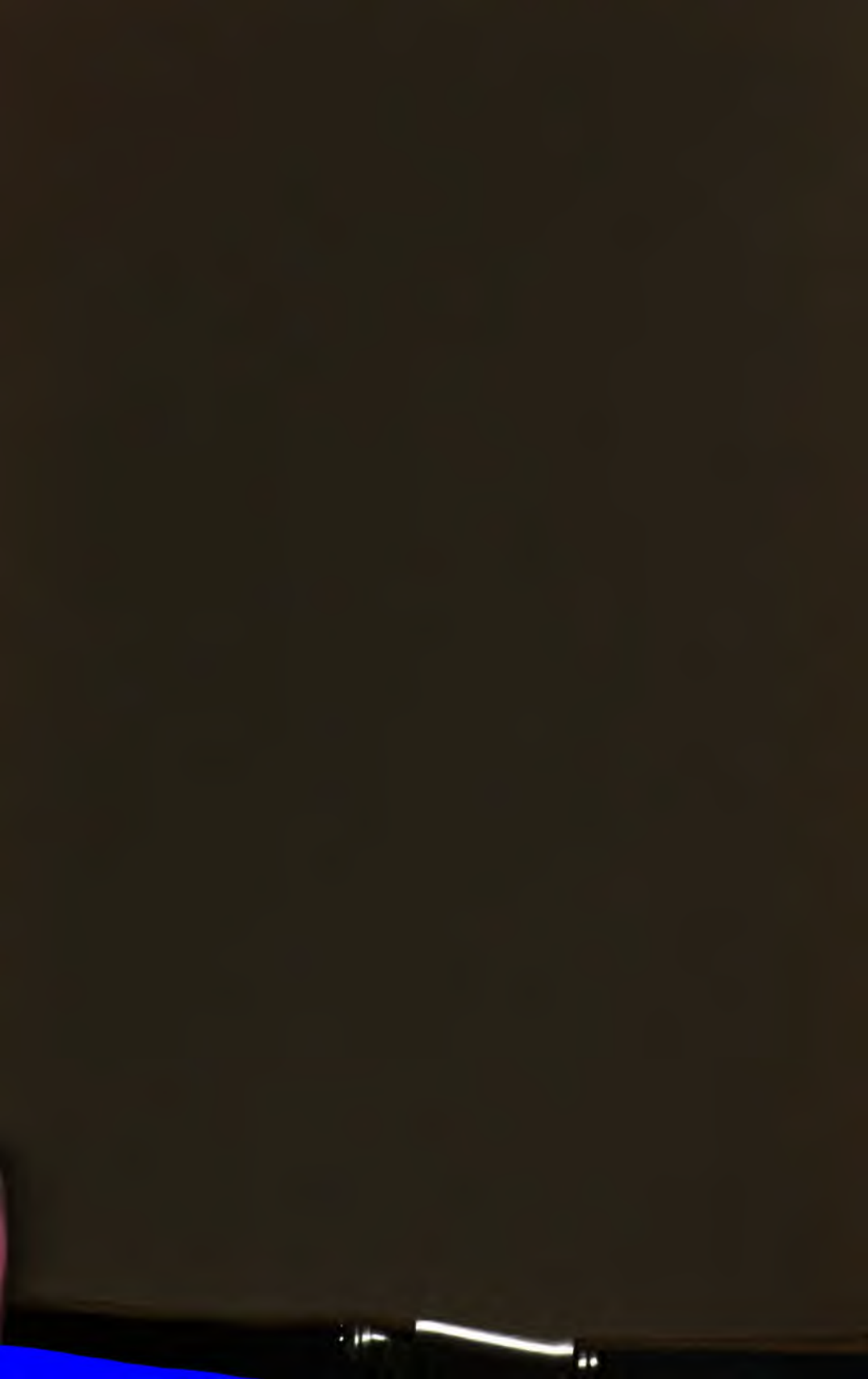

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

67e ANNÉE. — 1895.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE

67e ANNÉE. — 1895

SAINT-LO
IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRES, 5

M DCCC XCV

3-15-28
15088

PRÉFACE.

La guerre de Cent ans, la guerre des Anglais, quelle douloureuse période dans notre histoire ! Guerre civile, souvent, autant que guerre étrangère, d'où devait sortir pourtant la nationalité française et qui devait aboutir aussi à l'héroïsme de Jeanne Darc comme pour témoigner que le peuple, qui n'avait plus guère à attendre de ses chefs, pendant cet âge de transition de la féodalité, trouverait en lui seul son salut ! C'est à cette période troublée que se rattachent les *Fragments d'une chronique inédite, relatifs aux événements militaires arrivés en Basse-Normandie, de 1353 à 1389*, que nous publions sous la signature de M. Léopold DELISLE ; bonne fortune pour le 67e volume de l'*Annuaire*. C'est véritablement un chapitre de l'histoire de notre province ; plus d'un lecteur de notre région y rencontrera, mêlé à des faits de guerre, le nom de sa localité, où rien dans l'époque actuelle ne rappelle même le souvenir de ces luttes d'autrefois.

Avec M. Emile TRAVERS nous trouvons, sous le titre : *Les premiers Imprimeurs de Saint-Lo*, un article très intéressant pour notre chef-lieu et qui montre qu'à la fin du XVIe siècle, cette ville était un centre intellectuel d'une réelle importance.

La Feronnière, la Haute-Folie, la Métairie, le Burel, le Poirier, forment la suite des notices que M. LEPINGARD nous a antérieurement données sur les *Villages de Saint-Lo*, articles portant toujours la marque des patientes et laborieuses recherches de l'auteur dans nos archives locales.

Nous prions les auteurs de ces articles, d'agréer l'expression de notre vive reconnaissance.

L'EDITEUR.

Saint-Lo, février 1895.

Janvier 1895.

Premier Quartier le 4.
Pleine Lune le 11.
Dernier Quartier le 17.
Nouvelle Lune le 25.

1	mar.	CIRCONCISION.
2	mer.	s. Basile.
3	jeud.	s° Geneviève.
4	ven.	s. Rigobert.
5	sam.	s° Amelie.
6	*D.*	EPIPHANIE.
7	lund.	s° Mélanie.
8	mar.	s. Lucien, m.
9	mer.	s. Marcellin.
10	jeud.	s. Paul, 1er er.
11	ven.	s. Théodose.
12	sam.	s. Arcade, m.
13	*D.*	*Bapt. de N.-S.*
14	lund.	s. Hilaire, év.
15	mar.	s. Maur.
16	mer.	s. Marcel.
17	jeud.	s. Antoine.
18	ven.	s. Prisca.
19	sam.	s. Sulpice.
20	*D.*	s. Sébastien.
21	lund.	ste Agnès.
22	mar.	s. Vincent, m.
23	mer.	s. Raymond.
24	jeud.	s. Babylas.
25	ven.	C. S. Paul.
26	sam.	s° Victorine.
27	*D.*	s. Julien, év.
28	lund.	s. Charlem.
29	mar.	s. François.
30	mer.	s[te] Martine.
31	jeud.	s° Marcelle.

Février.

Premier Quartier le 3.
Pleine Lune le 9.
Dernier Quartier le 16.
Nouvelle Lune le 24.

1	ven.	s. Ignace.
2	sam.	PURIFICATION.
3	*D.*	s. Blaise, év.
4	lund.	s. Gilbert.
5	mar.	s° Agathe.
6	mer.	s. Amand.
7	jeud.	s. Fidèle.
8	ven.	s. Jean de M.
9	sam.	ste Apoline.
10	*D.*	SEPTUAGÉSIME.
11	lund.	s. Adolphe.
12	mar.	ste Eulalie.
13	mer.	s. Lezin.
14	jeud.	s. Faustin, m
15	ven.	ste Julienne.
16	sam.	s. Théodule
17	*D.*	SEXAGÉSIME.
18	lund.	s. Siméon.
19	mar.	s. Gabin, m.
20	mer.	s. Sylvain.
21	jeud.	s Pépin.
22	ven.	ste Isabelle.
23	sam.	s. Gérard.
24	*D.*	QUINQUAGÉSIM.
25	lund.	s. Léandre.
26	mar.	s. Nestor.
27	mer.	*Les Cendres.*
28	jeud	s. Romain.

N. d'Or, 15. Epacte, IV. Cycle solaire 28, Ind. R. 8. L. d. F.

Mars.

Premier Quartier le 4.
Pleine Lune le 11.
Dernier Quartier le 18.
Nouvelle Lune le 26.

1	ven.	s. Aubin, év.
2	sam.	s. Jacob.
3	*D.*	QUADRAGÉSIME
4	lund.	s. Casimir.
5	mar.	s. Théophile.
6	mer.	*Quat. Temps.*
7	jeud.	s. Thom. d'A.
8	ven.	s° Véronique.
9	sam.	s° Françoise.
10	*D.*	REMINISCERE.
11	lund.	s. Euloge.
12	mar.	s. Marius.
13	mer.	ste Euphrasie
14	jeud	ste Mathilde.
15	ven.	s. Zacharie.
16	sam.	s. Cyriaq. m.
17	*D.*	OCULI.
18	lund.	s. Gabriel.
19	mar.	s. Joseph.
20	mer.	s. Joachim.
21	jeud	s Benoît, ab,
22	ven.	s° Léa.
23	sam.	s. Victorien.
24	*D.*	LÆTARE.
25	lund.	*Annonciation*
26	mar.	s. Emmanuel
27	mer.	ste Lydie.
28	jeud.	s. Gontran.
29	ven.	s. Eustase.
30	sam.	s. Amédée.
31	*D.*	PASSION.

Avril.

Premier Quartier le 2.
Pleine Lune le 9.
Dernier Quartier le 16.
Nouvelle Lune le 25.

1	lund.	s. Hugues.
2	mar.	s. Franç. P.
3	mer.	s. Richard.
4	jeud.	s. Isidore.
5	ven.	s. Vincent F.
6	sam.	s. Célestin.
7	*D.*	RAMEAUX.
8	lun.	s. Albert.
9	mar.	s° Marie E.
10	mer.	s. Fulbert.
11	jeud.	s. Léon II, p.
12	ven.	*Vendr. saint.*
13	sam	s° Ida.
14	*D.*	PAQUES.
15	lund.	*Férié.*
16	mar.	s. Fructueux.
17	mer.	s. Anicet.
18	jeud.	s. Parfait.
19	ven.	s. Socrate.
20	sam.	s Théodore.
21	*D.*	QUASIMODO.
22	lund.	s. Léonide.
23	mar.	s. Georges.
24	mer.	s. Gaston.
25	jeud.	s. Marc, évan
26	ven.	ss. Clet et M.
27	sam.	s. Frédéric.
28	*D.*	s. Aimé, év.
29	lund.	s. Robert.
30	mar.	s. Ludovic.

Mai.

Premier Quartier le 2.
Pleine Lune le 9.
Dernier Quartier le 16.
Nouvelle Lune le 24.
Premier Quartier le 31.

1	mer.	*ss. Jacq et Ph.*
2	jeud.	s. Athanase.
3	ven.	*Inv. s° Croix*
4	sam.	s° Monique.
5	*D.*	s. Pie V.
6	lund.	s. Jean P. L.
7	mar.	s. Stanislas-K
8	mer.	s. Désiré.
9	jeud.	s. Grégoire.
10	ven.	s° Solange.
11	sam.	s. Mamert.
12	*D.*	s. Achille.
13	lund.	s. Servais.
14	mar.	s. Boniface.
15	mer.	s° Denise.
16	jeud.	s. Honoré
17	ven.	s. Pascal B.
18	sam.	s. Venant, m.
19	*D.*	s. Yves.
20	lund.	*Rogations.*
21	mar.	s° Giselle.
22	mer.	s Emile.
23	jeud.	ASCENSION.
24	ven.	s[te] Angèle, v.
25	sam.	s. Urbain Ier
26	*D.*	s. Philippe.
27	lund.	s. Ildevert.
28	mar.	s. Olivier.
29	mer	s. Maximin.
30	jeud.	s. Ferdinand.
31	ven.	s° Pétronille.

Juin.

Pleine Lune le 7.
Dernier Quartier le 15.
Nouvelle Lune le 22.
Premier Quartier le 29.

1	sam.	s. Fortuné.
2	*D.*	PENTECOTE.
3	lund.	*Férié.*
4	mar.	s. Optat.
5	mer.	*Quat.-Temps.*
6	jeud.	s. Claude
7	ven.	s° Sébast°.
8	sam.	s. Médard.
9	*D.*	TRINITÉ.
10	lund.	s. Landry.
11	mar.	s. Barnabé, a.
12	mer.	s. Emile.
13	jeud.	FÊTE-DIEU.
14	ven.	s. Rufin.
15	sam.	s° Germaine.
16	*D.*	s° Giselle.
17	lund.	s. Avit.
18	mar.	s. Florentin.
19	mer.	s. Gervais, m
20	jeud.	s. Silvère.
21	ven.	s. Raoul. *Eté*
22	sam.	s. Alban.
23	*D.*	s. Félix de V.
24	lund.	*s. Jean-Bapt.*
25	mar	s. Prosper.
26	mer.	s. David.
27	jeud.	s. Crescent.
28	ven.	s. Fabien.
29	sam.	*ss Pier. et Paul*
30	*D.*	s° Emilienne.

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Pleine Lune le 6. Dernier Quartier le 15. Nouvelle Lune le 22. Premier Quartier le 28.		Pleine Lune le 5. Dernier Quartier le 13. Nouvelle Lune le 20. Premier Quartier le 27.		Pleine Lune le 4. Dernier Quartier le 12. Nouvelle Lune le 18. Premier Quartier le 25.		Pleine Lune le 3. Dernier Quartier le 11. Nouvelle Lune le 18. Premier Quartier le 25.		Pleine Lune le 2. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 16. Premier Quartier le 24.		Pleine Lune le 2. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 16. Premier Quartier le 24. Pleine Lune le 31.	
1 lund.	s. Martial.	1 jeud.	s. Pierre-ès-l.	1 *D.*	ss. Leu et G.	1 mar.	s. Rémi, év.	1 ven.	TOUSSAINT.	1 *D.*	AVENT.
2 mar.	V. de la ste V.	2 ven.	s. Alph. de L.	2 lund.	s. Lazare.	2 mer.	ss. Anges gar.	2 sam.	*Les Morts.*	2 lund.	ste Aurélie.
3 mer.	s. Anatole.	3 sam.	s. Geoffroy.	3 mar.	s. Grégoire.	3 jeud.	s. Fauste.	3 *D.*	s. Hubert	3 mar	s. Franç. Xav
4 jeud.	s. Berthe.	4 *D.*	s. Dominique.	4 mer.	ste Rosalie, v.	4 ven.	s. Franç. d'A.	4 lund.	s. Charl. Bor.	4 mer.	ste Barbe, m.
5 ven.	se Zoé.	5 lund.	s. Abel.	5 jeud.	s. Bertin.	5 sam.	s. Constant.	5 mar.	s. Théotime.	5 jeud.	s. Sabas.
6 sam.	s. Dominique	6 mar.	Tra. de N. S.	6 ven.	s. Onesiphore	6 *D.*	s. Bruno, c.	6 mer	s. Léonard, c.	6 ven.	s. Nicolas, év.
7 *D.*	se Aubierge.	7 mer.	s. Gaëtan, c.	7 sam.	s. Cloud, c.	7 lund.	s. Serge.	7 jeud.	s. Ernest.	7 sam.	s. Ambroise.
8 lund.	se Virginie.	8 jeud.	s. Justin, mar	8 *D.*	NATIVITÉ.	8 mar.	se Laurence.	8 ven.	s. Godfroy.	8 *D.*	IMM. CONCEPT.
9 mar.	s. Cyrille, m.	9 ven.	s. Samuel.	9 lund.	s. Omer.	9 mer.	s. Denys, m.	9 sam.	s. Mathurin.	9 lund.	se Léocadie.
10 mer.	se Félicité.	10 sam.	s. Laurent, m.	10 mar.	se Pulchérie.	10 jeud	s. Paulin.	10 *D.*	s. Juste.	10 mar.	se Julie.
11 jeud.	s. Norbert.	11 *D.*	se Suzanne.	11 mer	s. Hyacinthe.	11 ven.	s. Quirin.	11 lund.	s. Martin, év.	11 mer.	s. Damase, p.
12 ven.	s. Gualbert.	12 lund.	ste Claire, v.	12 jeud.	se Perpétue.	12 sam.	s. Wilfrid, é.	12 mar.	s. René.	12 jeud.	ste Constance
13 sam.	s. Eugène.	13 mar.	s. Hippolyte	13 ven.	s. Maurille.	13 *D.*	s. Edouard, c.	13 mer.	s. Brice.	13 ven.	ste Lucie, v.m
14 *D.*	FÊTE NATIONle	14 mer.	s. Eusèbe. *vj.*	14 sam.	Ex. de la S. C.	14 lund.	s. Caliste, p.	14 jeud.	s. Philomène	14 sam.	s. Nicaise.
15 lund.	s. Henri, em.	15 jeud.	ASSOMPTION	15 *D.*	s. Nicomède.	15 mar.	ste Thérèse, v.	15 ven.	se Eugénie.	15 *D.*	s. Irénée, év.
16 mar.	s. Hélier, m.	16 ven.	s. Roch.	16 lund	se Edithe.	16 mer.	s. Léopold.	16 sam.	s. Edme.	16 lund.	se Adelaïde.
17 mer.	s. Alexis, c.	17 sam	s. Septime.	17 mar	s. Lambert.	17 jeud.	se Edwige.	17 *D.*	s. Agnan.	17 mar	s. Olympe.
18 jeud.	s. Camille, c.	18 *D.*	ste Hélène.	18 mer.	*Quat.-Temps.*	18 ven.	*s. Luc, évan.*	18 lund.	s. Eudes.	18 mer.	*Quat.-Temps.*
19 ven.	s. Vinc. de P.	19 lund.	s. Flavien.	19 jeud.	s. Janvier.	19 sam.	s. Savinien.	19 mar.	ste Elisab. R.	19 jeud	s. Timoléon.
20 sam.	ste Marguerit.	20 mar.	s. Bernard, a.	20 ven.	s. Eustache.	20 *D.*	s. Aurélien.	20 mer.	s. Edmond.	20 ven.	se Philogone.
21 *D.*	s. Victor.	21 mer.	ste Jeanne.	21 sam	s. Mathieu.	21 lund.	se Céline.	21 jeud.	Prés. de la V.	21 sam.	*s. Thomas.*
22 lund.	ste Marie-M.	22 jeud.	s. Symphor.	22 *D.*	s. Maurice.	22 mar	s. Modéran.	22 ven.	ste Cécile, v.	22 *D.*	s Honorat.
23 mar.	s. Apollinaire	23 ven.	se Sidonie.	23 lund.	s. Lin, p.	23 mer.	s. Hilarion.	23 sam.	s. Clém. I, p.	23 lund.	ste Victoire.
24 mer.	se Christine.	24 sam.	*s. Barthélemy*	24 mar.	s. Andoche.	24 jeud.	s. Magloire, é.	24 *D.*	se Flora.	24 mar.	se Irmine. *vj*
25 jeud.	s. Christophe	25 *D.*	s. Louis, r de F	25 mer.	s. Firmin	25 ven.	ss. Crépin et C	25 lund.	ste Cather., v.	25 mer.	NOEL.
26 ven.	ste Anne.	26 lund.	s. Privat.	26 jeud.	ste Justine.	26 sam	s. Evariste.	26 mar.	se Delphine.	26 jeud.	s. Etienne, R.
27 sam.	se Natalie.	27 mar.	s. Césaire, é.	27 ven.	s. Cosme.	27 *D.*	s. Abraham.	27 mer	s. Séverin.	27 ven.	*s. Jean, évan.*
28 *D.*	s. Samson.	28 mer.	s. Augustin, é.	28 sam.	s. Wenceslas.	28 lund.	s. Alfred.	28 jeud.	s Sosthène.	28 sam.	ss. Innocents
29 lund.	ste Marthe, v.	29 jeud.	s. Médéric.	29 *D.*	s. *Michel*, arc.	29 mar.	s. Rodolphe.	29 ven.	s. Saturnin.	29 *D.*	ste Eléonore.
30 mar.	ss. Abdon et S	30 ven.	s. Fiacre.	30 lund.	s. Jérôme E.	30 mer.	s. Arsène.	30 sam.	*s. André, ap.*	30 lund.	s. Roger.
31 mer.	s. Germain.	31 sam.	s. Aristide.			31 jeud.	s. Narcisse, é.			31 mar.	s. Sylvestre

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

FRAGMENTS

d'une Chronique inédite

relatifs aux événements militaires

arrivés en Basse-Normandie, de 1353 à 1389.

Sous le règne du roi Jean et du roi Charles V, la Basse Normandie et particulièrement le Cotentin furent le théâtre d'événements militaires, dont tous les détails ne sont pas encore bien connus. J'ai essayé jadis de raconter ceux au souvenir desquels le nom de Saint-Sauveur-le-Vicomte doit rester attaché (1). Je mis alors surtout à profit les débris des archives de la Chambre des comptes, et plusieurs chroniqueurs, de mérite inégal, mais dont les récits se complètent et se contrôlent les uns par les autres. Les ouvrages de ces chroniqueurs ont été, dans ces trente dernières années, l'objet d'éditions critiques, qui en rendent l'emploi beaucoup plus sûr et plus commode que par le passé.

Le prince de nos historiens du XIVe siècle, Jean Froissart, a trouvé un éditeur digne de lui dans notre très regretté compatriote, Siméon Luce, qu'une mort prématurée a empêché de poursuivre l'édition et l'annotation au-delà du premier livre des Chroniques (2). L'édition dont il avait, sous les auspices de la Société de l'Histoire de France, mené à bonne fin la partie la plus considérable et la plus difficile, sera continuée par M. Gaston Raynaud, dont le travail satisfera les juges les plus exigeants, comme on peut dès maintenant s'en assurer en parcourant le volume tout récemment paru (3) qui contient le commencement du second livre.

(1) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte, suivie de pièces justificatives.* Valognes, 1867. In 8°.

(2) *Chroniques de J. Froissart, publiées pour la Société de l'Histoire de France.* Tomes I-VIII. Paris 1869-1888. In-8°.

(3) *Chroniques de J. Froissart. Deuxième livre.* Tome IX. Paris, 1894. In-8°.

Une chronique anonyme, s'arrêtant à l'année 1372, dans laquelle les évènements de notre province tiennent une place considérable, a été mise au jour, en 1882, par MM. Auguste et Émile Molinier ; au texte établi d'après deux manuscrits de la Bibliothèque nationale et de la bibliothèque de Toulouse, les éditeurs ont ajouté un sommaire et des annotations analogues aux sommaires et aux annotations qui donnent tant de prix au Froissart de Siméon Luce. Cette publication forme un volume de la Société de l'Histoire de France, intitulé *Chronique normande du* XIVe *siècle ;* Paris, 1882. In-8°.

La *Chronique du Mont-Saint-Michel*, conservée dans le manuscrit latin 5696 de la Bibliothèque nationale, ne contient qu'un bien petit nombre d'articles se rapportant au XIVe siècle. Je dois cependant la citer, parcequ'elle renferme plusieurs passages dérivant, selon toute apparence, de la même source que la Chronique anonyme dont je dois faire connaître aujourd'hui la meilleure partie. La *Chronique du Mont-Saint-Michel* a eu la bonne fortune d'avoir pour éditeur Siméon Luce, qui a compris dans sa publication une longue série de pièces très importantes pour l'histoire de la défense nationale pendant l'occupation anglaise au XVe siècle (1).

Près de vingt ans auparavant, le même savant avait inauguré ses publications de textes historiques, en faisant sortir de l'oubli une chronique normande d'une réelle importance, à laquelle il a donné le titre de *Chronique des quatre premiers Valois* (2) et qui embrasse la période comprise entre les années 1327 et 1393.

Je laisse de côté la *Chronique normande de Pierre Cochon*, que M. Charles-de Beaurepaire a publiée en 1870 pour la Société de l'histoire de Normandie. C'est à peine si Pierre Cochon a consacré quelques lignes aux événements dont les diocèses de Coutances et d'Avranches furent le théâtre au XIVe siècle.

Telles sont les chroniques qui sont venues s'ajouter dans les trente dernières années, aux récits originaux, tels que ceux des rédacteurs des *Grandes chroniques* et des continuateurs de Guillaume de Nangis, que nous possédions depuis plus ou moins longtemps et auxquels nous devions demander des renseignements sur l'histoire de notre province pendant les règnes de Philippe de Valois, de Jean II, de Charles V et de Charles VI.

(1) *Chronique du Mont-Saint-Michel* (1343-1468), *publiée avec notes et pièces diverses relatives au Mont-Saint-Michel et à la défense nationale pendant l'occupation anglaise*, par Siméon Luce. Paris 1879 et 1883. Deux volumes in-8° de la collection de la Société des anciens textes français.

(2) Paris, 1862. In-8°. De la collection de la Société de l'Histoire de France.

Un assez curieux fragment du même genre, qui paraît avoir échappé à mes devanciers, m'a semblé mériter d'être mis en lumière. C'est une collection de notes relatives à des événements accomplis depuis 1342 jusqu'en 1389. Ces notes couvrent les vingt premières pages d'un volume dans lequel a été copiée, au XVe siècle, la Chronique en prose des ducs de Normandie. Le manuscrit, qui a appartenu à Pierre-Daniel Huet, évêque d'Avranches, porte aujourd'hui à la Bibliothèque nationale le n° 11900 du fonds français. J'en ai extrait les paragraphes qui se rapportent à la Basse-Normandie.

Plusieurs de ces paragraphes ont un air de parenté avec les passages correspondants de la *Chronique normande* et de la *Chronique du Mont-Saint-Michel* dont je parlais tout à l'heure ; mais plusieurs sont tout à fait indépendants des récits contemporains, recueillis jusqu'à ce jour. Il convient de les tenir en grande considération ; car l'auteur, qui écrivait du vivant du roi Charles VI, et très probablement en Normandie, paraît avoir été exactement renseigné, du moins pour ce qui concerne le Cotentin et l'Avranchin. C'est ce qui résultera des observations dont j'ai fait suivre le texte de la Chronique. On sera frappé, je crois, de l'accord qui règne entre les notes du chroniqueur anonyme et les témoignages fournis soit par les autres chroniqueurs soit par les pièces d'archives, et notamment par ce Compte du roi de Navarre qu'a publié M. Izarn (1) et qui est une des meilleures sources de renseignements pour l'histoire de notre province pendant les années 1357-1370.

1353

Et adoncques furent assises les terres que le roy de Navarre avoit en Normendie, c'est assavoir la conté de Beaumont, la baronnie de Brete[u]il, la baronnie de Conches, la viconté d'Orbec, la viconté du Ponteaudemer, la viconté de Vallongnes, la viconté de Carenten, toutes ces terres en recompensassion de XL mille livres de rente qu'il prenoit sur les coffres du roy, tant pour le mariage de sa fame que pour la conté de Champaigne ; et l'an dessus dit print la possession des dictes terres.

1354

En l'an LIII se partit monseigneur Martin de Navarre sans congié, et s'en alla par devers mons. Thomas de Hollande, lors lieutenant du roy d'Angleterre en Bretagne.

Et l'an dessus dit, le dit mons. Martin et mons. Thomas firent une chevauchie en Normandie jusques aux faubours de Caen, et en ardirent part[ie] et de ceulx de Baieulx.

(1) *Le compte des recettes et dépenses du roi de Navarre en France et en Normandie, de 1367 à 1370, publié par* E. Izarn, *avec une introduction par* Gustave A. Prevost. Paris, 1885. In-8°.

1355

En l'an dessus dit avoit esté mons. de Donnehan lieutenant en Bretaigne, et demoura au Ponttorsum, et là eut une bataille de ung chevalier de Picardie, appellé mons. Quyret de Weaucourt (1), et là fut le dit Cript desconfit et mort en champt.

Et l'an dessus dit, le roi de Navarre fut lieutenant en Bretaigne. Et la septmaine devant Pasques le duc de Normendie donna à digner au roy de Navarre et à grant fouison de chevaliers Et là le roy vint et fist prendre le roy de Navarre et le conte de Harecourt, le sire de Graville et Marbue de Maintemare (2), et mons de Friquans, Johan, et Colin Doublel. Et fut mort mons. de Harcourt et mons. de Graville. Le dit Marbue et le dit Colin Doublel et Friquans et Johan de Blance (3) lors furent mis en prison en Chastellet, et là furent temps. Et depuis Friquanx s'en partit sans congié, et s'en alla devers le roy d'Angleterre. Et quand le roy de Navarre eut esté grant pièche en Chastellet, il fut mené en ung chastel en Picardie (4), et fut baillié à garder à mons. de Betysy, et là fut longuement.

1356

En l'an LVI mons. Phelippe de Navarre s'en partit et s'en vint à Chirebourg ; et vint avec lui mons. Regnault de Trye, de Mariel, mons. Johan de Versill[es], mons. Joham de Morbec ; et par lui fist assembler grant fouison de gens tant du païs que de alleurs. Et là fut mons. Godeffray de Harecourt.

Et fist le [dit] Phelippe deffier le roy, et commencha la guerre qui dura grant pièche. Car ledit mons. Phelippe envoya querre le duc de Lenclastre, qui o grant foeson de gens vint en Costentin. Et en tant qu'il mist à venir, le dit mons. Phelippe assist l'abbaie de Lessay, où il estoit entré gens d'armes qui furent prins, et fut la dicte abbaïe arse.

Et quant le duc de Lenquastre feut venu, il partit la vigille Saint Joham de Costentin, pour aller lever le siège du Ponteaudemer, lequel estoit assis des gens du roy ; et fut le siège levey et le chastel reffrechy. Et de là partit le duc et le conte Phelippe et le duc de Bretaigne, et chevauchièrent jusques à Verneul, et prindrent la tour et la ville ; et de illecques se partit bien en haste. Car il luy fut raporté que le roy avoit assemblé grant ost pour venir sur eulx, et les parsuit jusques à Tueubeuf (5) ; et de illecques retourna et mist le siège à Breteul, et fut tant devant que il print.

(1) Je crois qu'il faut suppléer ici les mots : « et de un chevalier alemant appelé Eriq de Ridebourt. » Cette restitution est justifiée par le texte de la *Chronique normande du XIVe siècle*, p. 107.

(2) Guillaume Maubue de Mainemares.

(3) Jean de Bantalu, suivant les *Grandes Chroniques*, t. VI, p. 26. — La forme « de Bantalu » est justifiée par une charte de 1364 que Siméon Luce a publiée dans *la Jeunesse de Du Guesclin*, p. 394.

(4) Le château de Crèvecœur en Cambrésis.

(5) Il s'agit de Tubœuf, Orne, arrondissement de Mortagne, canton de Laigle.

.....

En l'an dessus dit fut la bataille à Sainte Marie du Mont. Et là fut mort mons. Godeffroy de Harecourt, et furent les gens au roy de Navarre desconfis, desquieulx estoit cappitaine mons. Pierre de Saqueinville, qui avoit grant foison d'Englois et de Navarrés avec lui et des gens du païs Et pour le roy estoit lieutenant miss. Robert de Cleremont. Et fut le jour saint Martin d'iver.

Et l'an dessus dit retourna mons. Phelippe de Navarre d'Angleterre, en sa compagnie quatre chevaliers de par le roy d'Angleterre. Et fist le dit mons. Phelippe aliance au roy d'Angleterre et hommage. Et au devant avoit deffié le roy par ung nommé Godeffroy de Breban.

Et l'an dessus dit, eu mois de aoust, viron la Saint Laurens, fut la besoigne des Veiz, où mons. de Saquenville et mons. Ameury de Meulenc furent prins, et mons. de Fertey et plusieurs aultres. Et le dit mons. Pierres (1) venoit tout droit du siège de Remilly, lequel il avoit prins par force.

Et l'an dessus dit, fist mons. de Hanget une chevauchie à Carenten, et print la ville et grant foison de gens qui estoient dedens, tant d'Engloiz que d'aultres gens du païs. Et le dit mons. Pierres se retrait au Pont d'Ove.

Et tantost le dit missire Pierres fist une chevauchie pour lever le [siège du] Ponteaudemer. Et ou viage out plusieurs encontres en alant, là fut mons. Robert d'O, et leva le siège du dit lieu. Et adonc s'en revint le dit mons. Phelippe sans riens perdre.

Et quant le dit missire Phelippe fut revenu d'Angleterre, et en sa compaignie quatre chevaliers, mons. Richart de Wache, mons. Guillaume de Stapheton, mons. Joham Avenel, mons. Collequin de Lovem, il fist une chevauchie en Bessin, et print Ysigny et Creuli.

Et tantost après fist une chevauchie jusques devant Chartez. Et là fist grandement de chevalliers, tant d'Allemans, Engloiz que d'aultres. Et tantost comme il fut retourné, il partit pour aller parler au duc de Lenclastre devant Reignes, que il luy rendist le chastel de Avrenches, que ses parens avoient prins sur ung chevallier appelley le sire de Hauche. Et là oult de grosses parolles entre le duc et missire Phelippe. Et toutes foiz le chastel fut rendu. Et tant qu'il fut par devers le duc, lez Angloiz prindrent Terre, et les Navarrés le chastel de Hambie.

Et l'an dessus dit, Michiel de Chaulx, navarrés, prinst le chastel de Damfront.

Et l'an dessus dit se formèrent les trois estas en France.

1358

En l'an LVIII... le roy de Navarre se retraist à Mante, et mons. Phelippe en Costentin.

1359

En l'an LIX le roy de Navarre fist sa paix au regent.

(1) Pierre de Saquainville.

Et se departit donc missire Thomas de Holande, lequel vint faire ung fort à Barefleu, et print à hommage gens de païs, chevaliers et escuiers. Et après mons. Phelippe de Navarre demoura lieutenant du roy d'Angleterre.

1360

En l'an LX chevaucha le roy d'Angleterre et le prince de Galles et le duc de Lanclastre devant Paris.

Et donc fut la grant famine et la grand fredure, qui fut après Quasimodo.

Et se retrait le roy d'Angleterre parmy le Neufbourg, et vint le roy de Navarre parler à luy à la Rivière de Tybouville, et d'illecques le roy d'Angleterre ala à Honnefleu, et monta à la mer pour aller à son païs.

Et l'an dessus dit, les ostages pour aller en Angleterre (1).

Par le conseil du père Urbain, saint homme, et de gens de France et d'Angleterre, la paix se fist ; et là fut le roy Joham et le roy d'Angleterre et le conte et mons. Phelippe de Navarre. Et là fut l'acort fait entre les roys ; et demoura la duchie de Guyenne et la conté de Pontif au roy d'Angleterre. Et là fut missire Phelippe de Navarre, qui print congié au roy d'Angleterre, et luy rendit son hommage et ses aliances, et presentement fist hommage au roy de France. Et là fut donnée la terre de Saint-Sauver-le-Viconte à mons. Jouham Chandos.

Et l'an dessus dit, mons. Thomas de Hollande fut ordonné pour faire vuidier les fors de Normendie et de France, et en fist assés bien [son] devoir, et tant que auchuns tiennent qu'il en fust enprisonné et mort à Rouen.

1361

En l'an LXI vindrent grant fouison d'Angloiz à Quinquernon et voulurent enforchier Roumelly. Et là fut mons. Philippe de Navarre et grant fouison de gens de Normendie, et fist coupe [r] la teste à ung navarrés appellé Loupe Dagoreste, et vuidèrent le païs.

Et après, missire Phelippe fut mort de maldie, de quoy ce fut grant dommage et pitié. Et fut enterré à Evreux en la grant eglise, et de là fut aporté à Saint-Denis.

1364

En l'an LXIIII furent prins Mante et Meullenc par mons. Bertran.

Et en l'an dessus dit vint le cadal du Buth, lieutenant du roy de Navarre.

Et cel an fut la besoigne d'Escaulleville en Costentin par mons. Guillaume du Melle, lors lieutenant du roy ; et furent les gens du roy de Navarre desconfiz. Et lors fut Carentan prins.

(1) Il y a peut-être ici quelques mots omis dans le manuscrit

Et dedens huit jours fut la bataille de Coherel par mons. Bertran le bon chevalier, lors lieutenant du roy, et par le cadal, qui avoi grant fuison d'Angloiz et de Navarrés et d'aultre gens. Et fut le cadal prins et desconfit. Et là fut mort le viconte de Beaumont. Et là fut prins mons. Pierres de Saquenville, lequel fut mort à Rouen. Et là fut mort le Basque de Mareul, et furent les gens du roy [de Navarre] desconfiz et mors.

Et lors le roy Charlles print la possession de Vernon, qui estoit à la rayne Blance, et print Longueville, et d'illecques s'en ala à son couronnement à Rains.

Et tantost après, mons. Bertran vint mestre le siège devant Vailloignes, et prinst le chastel et Magneville et Barefleu et le Pont l'Abbé et Neauhou, et d'illecques s'en ala en Bretaigne à mons. le bon duc Charlles. Et adonc fut la bataille à Dauray, où fut mort le bon duc. Et le bon chevalier missire Bertran et ung bon chevalier d'Angleterre nommé Chandos eschapèrent la bataille.

1366

En l'an LXVI vint une compaignie au Homme par le blanc chevalier angloiz, et furent tous mors et prins pour ce qu'il n'avoient point de titre de guerre. Et lors estoit lieutenant du roy mons. Guillaume du Mesloy.

Et en l'an dessus dit vint le roy Petro d'Espaigne à Bordeaulx par devers le prince de Galles, pour requerre secours touchant Henry, son frère, bastart d'Escorntemare.....

1368

Et l'an LXVIII partit une grant compaignie d'Angloiz et d'aultres gens qui prindrent le Chastel Gaultier ; et d'illecques, l'an dessus dit, se partit ung chevalier appeley mons. Guieffray Esselle pour prendre Chierebourg, et fist grant dommage au païs de Costentin et se retrait au Chastel Gautier sans plus faire.

Et l'an dessus dit, fut le roy Charles ney, qui à present est.

Et l'an dessus dit, vint ung chevalier nommé missire Johan Chandos, qui fist moult amender le chastel de Saint-Sauveur-le-Viconte.

.....

1369

En l'an LXIX vint le roy de Navarre en Costentin, eu moys d'aoust, et vint par Bretaigne, et parla au duc et à la duchesse, et l'amena mons. de Clison jusquez à Avrenches.

Tantost les compaignons qui estoient au Chastel Gautier vindrent après en Costentin à Saint Sauveur le Viconte. Et tantost tous les grans seigneurs des basses marches vindrent après et les assidrent à Saint Sauveur, c'est assavoir mes deulx seigneurs les mareschaulx de France, Sansseure et Blainville, et mons. le viconte de Sansseurre, mons. de Craon, mons. de Clison et mons. de Raes, et plusieurs. Le

roy de Navarre estoit adoncques à Chierebourg. Et adoncques tantost se departirent, et lez Engloiz demourèrent en Costentin et prindrent ung chastel nommé Arrundeville, et ung aultre nommé Guernetot.

1370

En l'an LXX, fut mis le siège devant Arondeville par le mareschal de Bleinville et les gens du roy de Navarre, et fut prins le dit hostel.

Et en l'an dessus dit, le roy de Navarre alla parler au roy d'Angleterre, environ la mi aoust ; et demoura en ostage à Chierebourg par ledit roy l'evesque de Durraume, le conte de Warvic et le conte de Selson. Le roy de Navarre amena avesquez luy l'evesque, pour ce qu'il estoit trop vieulx. Et fut le roy de Navarre devers le roy d'Angleterre XV jours à Charentonne après Sallebières, et là oul grant feste.

Et au retour furent trouvés deulx carraques en la mer, qui estoient en la cité de Jennes (1), et furent prinses par leur orguil, et leur fist l'an grant dommage ; més toutefois fist rendre le roy d'Angleterre tout ce que l'en peult trouver, et leur donna une nef appellée le Vent.

1373

En l'an LXXIII, le roy d'Angleterre fist une armée pour aler en France, et fut bien six sepmaines sur mer, et [ne] peult point avoer bon vent pour passer. Et convint qu'il retournast.

Et en iceluy temps fut mort mons. Johan Chandos en Poitu, par ung breton appelé le Calle, qui desconfist luy et ses gens.

L'an dessus dit, fut la bataille de Toulouse, où lez Angloiz furent desconfiz par les gens de mons. d'Anjou (2).....

1377

En l'an LXXVII, se saizist le roy des chasteaulx du roy de Navarre en Normendie, et y envoya le duc de Bourgongne et mons. de Bourbon, mons. le connestable, et en leur compaignie mons. Charlles de Navarre et mons. l'admiral à ung costé, et avecques mons. Pierres de Navarre ; et en prindrent XXI, dont il en y oult XVI abatus, ch'est assaver Avrenches, Gavray, Mortaing et Tinchebray, Orbec, Ponteaudemer, Bernay, Beaumont le Rogier, Breteul, Nonancourt, Passy, Evreulx, Ennet, Nogent et Brieval ; et six en demoura, c'est assavoir Regnieville, Carenten, Vailoignes et Chierebourg (3).

(1) Sans doute « de la cité de Gênes. »

(2) Le même article se trouve dans la *Chronique du Mont-Saint-Michel*, édit. de S. Luce, t. I, p. 7.

(3) Le manuscrit indique seulement quatre des six châteaux du roi de Navarre qui ne furent pas rasés par ordre de Charles V. Un cinquième, celui de Conches, est mentionné dans la *Chronique du Mont-Saint-Michel* (t. I, p. 11) qui, pour ce passage, est à peu près semblable à notre Chronique.

1378

En l'an LXXVIII fut la bataille de la Hogue, en une place nommée la Pissoure, le jour saint Martin d'estey. Et fut prins missire Guillaume dez Bourdes, mons. des Chanevières, mons. de Tollevast, mons. Guillaume Macy et plusieurs aultres chevaliers et escuiers, et aultres mors et prins (1).

.....

1383

En l'an IIIIXX et III vindrent refourmateurs mons. de Vienne admiral et mons. Joham le Merchier, Estienne du Moustier et maistre Jehan Pastorel, et firent de grans justices à Rouen, Caen et Failloise.

.....

Et l'an dessus dit se deubt combatre mons. de La Tremoulle à mons. Pierre de Courtenay, à Paris, devant le roy, et ne fut point la bataille.

1387

En l'an IIIIXX et VII fut couronné mons. de Navarre le jour de l'Ascension à Panpelune.

Et cel an, oult une grande feste tenue à Tracy par Guillaume d'Anfernet, pour lors tresorier des guerres .....

1389

En l'an IIIIXX et neuf, mons. Robert de Quité assambla grant fouison de gens d'armes, tant de Normendie que de Bretaigne, et [prindrent] Saint-Malo de l'Ile, qui estoit en la main du duc (2). Et y fut prins le viconte de la Bellière, qui estoit capitaine pour le duc de Bretaigne, puis fut délivré, je ne sçay comment....

Et l'an dessus dit le duc de Guelle fist deffier le roy viron la Saint Andrieu.

Et l'an dessus dit, les Angloiz firent une grant armée en la mer, de quoy estoit capitaine le conte d'Arondel, et furent en Bretaigne, et ardirent le navire de Guerande chargié de sail, et d'ilecques alèrent en Poetou, et ardirent l'isle de Noirmoustier, et furent à La Rochelle, et ardirent grant foison du païs, et furent jusques à Baionne (3) parler au duc de Lenclastre, qui lors y demouroit. Et puis s'en retournèrent par la coste de Normendie, et furent devant Harefleu, et ardirent deulx vielles barques.

(1) Un abrégé de cet article est passé dans la *Chronique du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 13.

(2) La phrase précédente se trouve dans la *Chronique du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 16 et 17.

(3) Le manuscrit porte Brionne.

En l'an dessus dit se fist une grant armée en France de huit gallées et d'aultres navires, et en fut chief missire Jaques de Montmor, avecques l'admiral d'Espaigne, et furent en Angleterre et y firent de grant dommage (1).

Observations sur quelques articles de la Chronique.

Dans l'essai de commentaire que je soumets au lecteur je n'ai guère visé que les textes intéressant directement la Basse-Normandie. Je ne me suis pas occupé de certains passages que j'ai dû englober dans mes extraits pour mieux faire comprendre la chronologie des événements.— Les observations seront présentées, année par année, suivant l'ordre dans lequel les faits ont été rapportés par le chroniqueur.

Année 1353.

Assignation de terres au roi de Navarre.— Ce fut le 8 février 1353 (1354, nouveau style) que le roi Jean chargea le cardinal de Boulogne et le duc de Bourbonnais de faire assiette au roi de Navarre de terres et de rentes pour tout ce qui lui était dû. La lettre de nomination des commissaires a été publiée par Secousse, dans son *Recueil de pièces sur Charles II, roi de Navarre*, partie I, p. 29.

Année 1354.

La chevauchée de Martin de Navarre et de Thomas de Holland, qui vinrent brûler une partie des faubourgs de Caen et de Bayeux, n'est point mentionnée dans les autres chroniques. Le 8 février 1355, le roi d'Angleterre nomma ce Thomas de Holland son lieutenant en Bretagne. (Notes de Siméon Luce sur Froissart, t. IV, p. LIV.)

Année 1355.

Arnoul d'Audrehem, lieutenant du roi en Bretagne, séjourne à Pontorson. Une joute a lieu dans cette place : Eric de Ridbourg, champion des Anglais, y est blessé à mort par Quiéret de Woincourt, champion des Français. — Dans ce passage le manuscrit présente une lacune. J'ai proposé en note de la combler à l'aide de la *Chronique normande du XIVe siècle* (2), dont l'auteur a soigneusement rappelé cette joute. Voy. Siméon Luce, *La jeunesse de Bertrand Du Guesclin*, p. 122.

(1 Cet article, à l'exception du dernier membre de phrase, a été reproduit dans la *Chronique du Mont-Saint-Michel*, t. I, p. 17.

(2) Édit de la Société de l'Histoire de France, p. 107.

Le 5 avril 1355 (1356, nouveau style), le roi Jean arrête à Rouen le roi de Navarre et plusieurs amis de ce prince. — Sur ce coup d'état et sur les événements qui en furent la suite, il faut lire l'*Histoire de Charles le Mauvais* par Secousse, part. I, p. 72 et suivantes.

Année 1356.

Les événements de l'année 1356 sont exposés par notre chroniqueur dans un grand désordre, mais avec beaucoup de détails nouveaux. Il y faut distinguer ce qui concerne :

1° Le défi porté au roi Jean par Godefroi de Brabant.

2° Le siège et l'incendie de l'abbaye de Lessay par Philippe de Navarre, au mois de mai ou de juin.

3° La campagne du duc de Lancastre, qui partit du Cotentin le 23 juin pour faire lever le siège de Pont-Audemer, et qui revint à Montebourg le 13 juillet. (Voyez l'*Histoire du château de Saint-Sauveur*, p. 86 et 87.)

4° Le voyage de Philippe de Navarre en Angleterre et le traité que ce prince conclut avec Édouard III.—Voyez l'*Histoire de Charles le Mauvais*, par Secousse, part. 1, p. 82 et 83. — Philippe de Navarre eut des lettres de sauf conduit le 24 juin pour passer en Angleterre, et le 20 août pour revenir en Normandie.

5° Le siège et la prise du château de « Remilly » par Pierre de Saquainville, partisan du roi de Navarre. — Il s'agit peut-être de Remilly, Manche, arrondissement de Saint-Lo, canton de Marigny. Je dois cependant faire observer que, dans un autre article de la Chronique, il est question, sous l'année 1361, de l'occupation par les Anglais de Romilly dans les environs de Beaumont-le-Roger (Eure).

6° Le combat des Vés ou de Rupalay, dans lequel les troupes du roi, commandées par Amauri de Meulan, furent battues par les partisans de Godefroi de Harcourt, vers le 10 août. (Voyez *Histoire du château de Saint-Sauveur*, p. 90 et 91.)

7° La prise de Carentan par un capitaine français, Jean, sire de Hangest, que le roi Jean avait envoyé comme lieutenant sur la frontière de Bretagne. (Voy. Siméon Luce, *La jeunesse de Du Guesclin*, p. 139.)

8° La prise d'Isigny et de Creully par Philippe de Navarre.— L'occupation de Creully par les Anglais est mentionnée dans la *Chronique normande du* XIVe *siècle*, p. 120 ; Richard de Creully les en chassa le 29 juillet 1357 (Siméon Luce, *La jeunesse de Du Guesclin*, p. 283).

9° La pointe que Philippe de Navarre poussa jusque devant Chartres et après laquelle il vint trouver le duc de Lancastre au siège de Rennes (d'octobre 1356 à juin 1357), pour lui réclamer la restitution d'Avranches.

10° La prise de « Terre » par les Anglais.—Je ne saurais dire s'il s'agit du château de Thère (Manche), arrondissement de Saint-Lô, canton de Saint-Jean-de-Daye, commune du Hommet.

11° La prise de Hambie et de Domfront par les Navarrais.— Suivant Siméon Luce, Hambie aurait été pris par les Navarrais vers le milieu de l'année 1357, et Domfront occupé par le duc de Lancastre dès le commencement de 1356 (*La jeunesse de Du Guesclin*, p. 267, 484 et 494).

12° Le combat de Sainte-Marie-du-Mont, dans lequel périt Godefroi de Harcourt. (Voyez *Histoire du château de Saint-Sauveur*, p. 92 et suivantes.) Ce combat aurait eu lieu au mois de novembre 1356, suivant les Grandes Chroniques. La *Chronographia regum Francorum* (éd. Moranvillé, t. II, p. 259) le place vers la mi-septembre de la même année.

Année 1359.

Le traité de paix entre le roi de Navarre et Charles, régent du royaume, fut conclu le 21 août 1359. Voy. Secousse, *Histoire de Charles le Mauvais*, part. I, p. 389-399.

Sur l'occupation de Barfleur par les Anglais, voyez *Histoire du château de Saint-Sauveur*, p. 111, 118 et 119. Thomas de Holland, qui fortifia Barfleur, était le baron anglais auquel avaient été affermées les terres de Saint-Sauveur, d'Auvers, d'Angoville et de Sainte-Marie-du-Mont (Ibid., p. 112 et 113).

Année 1360.

Les paragraphes relatifs aux événements de cette année sont assez intéressants, mais se succèdent dans un grand désordre. Voici comment ils auraient dû être disposés :

1° Chevauchée du roi d'Angleterre, du prince de Galles et du duc de Lancastre aux environs de Paris. — Édouard III campe à Chanteloup, entre Monlhéry et Arpajon, du 31 mars au 6 avril, et à Châtillon près Montrouge, le 7 avril. (*Grandes Chroniques*, t. VI, p. 169 et 170.)

2° Traité de Brétigny, conclu le 8 mai. Une clause de ce traité autorisait le roi d'Angleterre à disposer des terres de Godefroi de Harcourt ; c'est ainsi que Jean de Chandos fut investi de la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dont la possession lui fut reconnue par le roi Jean le 24 octobre 1360. Voy. *Histoire de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, p. 113 et 114.

3° Retour d'Édouard III en Angleterre. Avant de s'embarquer à Honfleur, vers le 18 mai 1360, il était passé par le Neufbourg et par la Rivière-Thibouville, où il avait eu une entrevue avec le roi de Navarre, circonstance dont ne parlent pas les autres chroniques.

4° Mission de Thomas de Holland, chargé de faire évacuer les forteresses normandes occupées par les Anglais.

Année 1361.

Tentative d'une bande d'Anglais pour se retrancher à Quincarnon (1) et à Romilly (2). — Ce fut, paraît-il, en 1363, que Philippe de Navarre attaqua la garnison de Quincarnon. Voy. *Histoire du château de Saint-Sauveur*, p. 127, et *Chronique normande du* XIVe *siècle*, p. 162 et 163.

Mort de Philippe de Navarre, le 29 août 1363.

Année 1364.

La place de Mantes est prise par Bertrand Du Guesclin le 7 avril. Meulan fut assiégé peu de jours après. Voy. Siméon Luce, *La jeunesse de Bertrand Du Guesclin*, p. 426 et suiv.

Vers la mi-mai, les Navarrais furent mis en déroute à Ecausseville par Guillaume du Merle, seigneur de Messei. Ce combat est raconté avec quelques détails dans la *Chronique normande du* XIVe *siècle* (3) :

« ... Guillaume du Merle assembla bien deux cens combatans ou environ, et passa en Constentin, et chevaucha et dommaga la terre du roi de Navarre. Et lors plusieurs Englois qui estoient sur le païs, et des Costentinois qui tenoient le parti du roy de Navarre, s'assemblèrent bien douze vins combatans, et vindrent encontrer Guillaume du Merle au bout d'un vilage nommé Escauleville, et y avoit un petit pas d'eaue courante. Et toutes voies Guillaume du Merle le vint passer vers ses ennemis, quant il fut descendu à pié. Et là vindrent assembler les uns aux autres, et avoit un bas mur entre eulz, là où ils assemblèrent. Et fut la besoingne grande et dure et longuement combatue. Mais en la fin les Navarrois furent desconfiz, et bien de huit vins à deux cens combatans mors et

(1) Quincarnon, Eure, arrondissement d'Evreux, canton de Conches, commune de Collandres.

(2) Romilly, Eure, arrondissement de Bernay, canton de Beaumont-le-Roger. Voy. Siméon Luce, *La jeunesse de Du Guesclin*, p. 473.

(3) Édition de la Société de l'Histoire de France, p. 170.

prins en la place. » — Les Comptes du roi de Navarre (1) mentionnent « la bataille d'Escaulleville », à propos de deux chevaux qu'y perdit le capitaine navarrais de Bricquebec, Martin Ruiz d'Ayvar.

Carentan est pris par les gens du roi de France aussitôt après le combat d'Ecausseville, avant la bataille de Cocherel, qui fut livrée le 16 mai 1364. Ce point a été bien établi par Siméon Luce, dans la *Revue des questions historiques* (2).

A la bataille de Cocherel périt Bascon de Mareuil, chef de bande, dont les états de service ont été en partie établis par Siméon Luce, dans *La Jeunesse de Du Guesclin*, p. 277.

Valognes fut assiégé par Du Guesclin au commencement du mois de juillet. Le château dut tomber au pouvoir des troupes de Charles V le 10 de ce mois. Cela résulte d'une discussion de Siméon Luce, qui a consacré des pages très intéressantes (3) à ce curieux épisode de la lutte engagée par Charles V contre les partisans du roi de Navarre.

Au dire de notre chroniqueur, Du Guesclin, après avoir occupé Valognes, s'empara de Magneville, de Barfleur, du Pont l'Abbé et de Néhou, avant d'aller en Bretagne, où il perdit la bataille d'Auray le 29 septembre 1364.

La prise de Magneville n'a, je crois, été mentionnée dans aucune des chroniques publiées jusqu'à ce jour ; mais *le siège de Manneville* est expressément rappelé dans un article des Comptes du roi de Navarre. (4)

Quant à Barfleur et Pont-l'Abbé, nous ignorions jusqu'ici que ces places eussent joué un rôle dans la campagne de 1364. Mais on avait déjà pu supposer que Néhou avait alors été rendu aux troupes du roi de France. (5) Les Comptes du roi de Navarre parlent, en effet, de sommes payées pour des messages envoyés « devers messire Guillaume aus Espaules, et autre part, depuis que le dit messire Guillaume fu tourné françois et qu'il ot rendu les forteresses de Neauhou et de Pont d'Ouve. » J'ignore par quelle raison Siméon Luce (6) a cru devoir placer en 1360, et non pas en 1364, la cession de Néhou et du Pont d'Ouve à Charles V.

(1) Édition Izarn, p. 218.

(2) Nouvelle série, t. IX, p. 386.

(3) *Revue des questions historiques*, nouv. série, t. IX, p. 392 et suivantes.

(4) Éd. Izarn, p. 222.

(5) Voyez mon *Histoire du château de Saint-Sauveur*, p. 130.

(6) Article intitulé *Du Guesclin en Normandie : Le siège et la prise de Valognes*, dans la *Revue des questions historiques*, 1er avril 1893.

Année 1366.

Guillaume du Merle détruit une bande de pillards anglais qui était venue se retrancher au Homme, c'est-à-dire à l'Ile Marie. Ce fait d'armes a trouvé place dans les récits des deux écrivains contemporains auxquels nous devons la *Chronique des quatre premiers Valois* (1) et la *Chronique normande du XIVe siècle.* (2) Les notes sur lesquelles j'appelle aujourd'hui l'attention de mes compatriotes signalent deux particularités qui n'avaient point été relevées dans les autres narrations. Nous y voyons, d'abord, indiqué, probablement comme chef de la compagnie, *un blanc chevalier anglois*, dont je regrette de ne pouvoir pas déterminer la personnalité. De plus, il y est dit que, le caractère de belligérants n'ayant point été reconnu à la compagnie, tous ceux qui en avaient fait partie furent passés par les armes. Nous savons par une pièce de comptabilité que les ennemis occupèrent le Homme du 17 mai au 14 juin 1366. (3)

Année 1368.

Le Cotentin est ravagé par une grande compagnie qui avait établi son quartier général à Château-Gontier et qui, sous la conduite d'un chevalier nommé « Monseigneur Guieffroy Esselle », avait essayé de surprendre Cherbourg. L'auteur de notre Chronique, est, je crois, le seul écrivain contemporain qui ait mentionné cet audacieux coup de main ; mais il était fort exactement renseigné. Nous lisons en effet, dans les Comptes du roi de Navarre : (4) « A Navarre, roy des heraux de monseigneur, par mandement de l'abbé de Cherebourg, du XVIIIe jour de décembre CCCLXVIII, pour aler devers messire Jehan Chandos, en Guyenne, pour li monstrer comment les genz des compaignes qui estoient à Chasteau Gontier avoient couru le païz de Costentin, essayé à prendre la ville de Cherebourg, et comme eulz avoient prins pluseurs prisonniers et menez au dit Chasteau Gontier, sur la seurté que avoit donnée au dit païz le dit Chandos, LX frans. »

La Chronique nous apprend qu'en 1368 Jean Chandos vint [dans le Cotentin] et qu'il fit beaucoup travailler au château de Saint-Sauveur. Cela s'accorde bien avec deux actes authentiques du 13 septembre et du 6 octobre 1368 qui attestent le séjour de Chandos dans cette place. (5)

(1) Édit. de la Société de l'Histoire de France, p. 169.

(2) Édit. de la Société de l'Histoire de France, p. 167.

(3) Voyez mon *Histoire du château de Saint-Sauveur*, p. 143 et 144, et *La jeunesse de Du Guesclin*, par Siméon Luce, p. 484.

(4) Éd. Izarn, p. 219 et 387.

(5) *Histoire du château de Saint Sauveur-le-Vicomte*, Preuves, p. 166 et 167.

Années 1369 et 1370.

Ce que dit notre Chronique de la jonction des Anglais de Château-Gontier avec la garnison du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, de la tentative infructueuse que les lieutenants du roi Charles V firent, au mois d'août 1369, pour reprendre cette place, des travaux de défense élevés par les Anglais à Éroudeville et Garnetot, et de l'enlèvement du fort d'Éroudeville en avril 1370, est parfaitement d'accord avec les documents authentiques que j'ai eu l'occasion d'employer dans l'*Histoire du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, p. 153-156.

L'auteur de notre Chronique ne paraît pas avoir été moins exactement renseigné sur la conduite de Charles le Mauvais, roi de Navarre, pendant les années 1369 et 1370. Suivant lui, ce prince serait arrivé en Cotentin au mois d'août 1369 ; il y serait arrivé en passant par la Bretagne, il y aurait eu une entrevue avec le duc Jean de Montfort, et le sire de Clisson l'aurait accompagné jusqu'à Avranches. Il est parfaitement certain que l'arrivée de Charles le Mauvais à Cherbourg est du 13 août 1369. Nous lisons, en effet, dans les Comptes du roi de Navarre (1) : « Depuis le XIIIe jour d'aoust CCCLXIX, que monseigneur vint et arriva en sa ville de Cherebourg... » D'autre part, nous savons par une déposition du secrétaire de Charles le Mauvais que ce prince passa par la Bretagne entre la Saint-Jean et la mi-août 1369 et qu'il y conclut une alliance avec le duc (2).

Un peu plus loin, nous voyons dans notre Chronique que Charles le Mauvais alla en Angleterre s'aboucher avec Edouard III vers le milieu du mois d'août 1370, et qu'avant de partir il avait reçu des otages à Cherbourg (Thomas de Hatfield, évêque de Durham, Thomas de Beauchamp, comte de Warwick, et le comte de « Celson. » Le roi de Navarre, ajoute le chroniqueur, fit passer avec lui en Angleterre l'évêque de Durham ; il resta quinze jours à la cour d'Edouard III, qui lui fit une somptueuse réception dans le château de Clarendon. — Tous ces détails semblent devoir être admis. Nous trouvons, en effet, dans le recueil de Rymer (3) deux actes du 12 et du 14 août 1370, relatifs aux conventions qui furent alors arrêtées à Clarendon, entre Édouard III et Charles le Mauvais ; le second de ces actes, émané du roi d'Angleterre, s'appuie sur « les parlances qui ont esté entre nous, d'une part, et nostre

(1) Éd. Izarn, p. 374.

(2) Secousse, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Charles II, roi de Navarre*, partie II, p. 107.

(3) *Fœdera*, édition de 1740, t. III, part. I, p. 172 et 173. — Édition de 1830, t. III, part. II, p. 899.

très cher frère le roy de Navarre, d'autre, sur le fait d'alliances et amistés d'entre nous et luy. » De plus, Thomas Walsingham (1) a enregistré dans ses annales non seulement le voyage de Charles le Mauvais, et les conférences de Clarendon, mais encore la précaution que le roi d'Angleterre avait prise d'envoyer des otages en Normandie pour donner toute sécurité au roi de Navarre pendant la durée du voyage.

Année 1373.

C'est sous cette année que la mort de Jean de Chandos est placée dans notre Chronique. Il y a là une notable erreur. Le capitaine anglais de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dont les exactions jetèrent si longtemps la désolation dans les campagnes du Cotentin, mourut à la suite de la bataille de Lussac, en Poitou, livrée le 1er janvier 1370. L'écuyer breton qui, dans dans cette journée, mit les Anglais en déroute se nommait Jean de Kerlouet. On peut voir à ce sujet la *Chronique des quatre premiers Valois*, p. 207, la *Chronique normande du XIVe siècle*, p. 194 et 348, le Froissart de Siméon Luce, t. VII, p. LXXXVI et LXXXVII, et l'*Histoire du château de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, p. 156 et suiv.

Année 1377.

La saisie des châteaux normands du roi de Navarre, à la suite d'une campagne à laquelle prirent part le connétable Bertrand Du Guesclin, le duc de Bourgogne et l'amiral Jean de Vienne est indûment placée sous l'année 1377 par l'auteur de notre Chronique. Cet événement considérable a été l'objet de notes très substantielles, que M. Gaston Raynaud a insérées dans le tome IX de l'édition de Froissart publiée par la Société de l'Histoire de France. En voici le résumé pour ce qui regarde les châteaux de notre département :

Carentan se rendit le 25 avril 1378 à l'amiral Jean de Vienne ; le château fut placé sous la garde de Guillaume de Villers.

Valognes, commandé par Guillaume de La Haie, se soumit le 26 avril 1378 à Du Guesclin, à Charles de Navarre et au duc de Bourgogne ; la garde en fut confiée à Jean de Siffrevast.

Avranches fut pris le 29 avril 1378 par Bertrand Du Guesclin, en compagnie duquel se trouvaient le duc de Bourgogne, le sire de Couci et Bureau de la Rivière. Charles V ordonna la démolition du château par un mandement en date du 14 juillet 1378.

(1) Voyez Secousse, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Charles II roi de Navarre*, partie II, p. 122.

Gavray fut assiégé, selon toute apparence, pendant le mois de mai 1378. Le 31 de ce mois, Charles V fit payer une somme de 600 francs d'or à six chevaliers, Guillaume Painel, sire de Hambie, Alain de La Houssaie, Alain de Beaumont, Perceval d'Esneval, Raoul de Beauchamp et Hervé de Mauny, en récompense de leurs services « ès bastides qui ont esté devant le chastel de Gavray. »

Le 1er juin 1378, Du Guesclin accorda à tous les Navarrais de la garnison de Gavray des lettres de rémission, dont il y a une copie à la fin du ms. 3141 de l'Arsenal. Ces lettres leur avaient été promises au moment de la capitulation.

Regnéville fut rendu avant le 8 juin, date à laquelle le roi fit donner 30 francs à un chevaucheur du duc de Bourgogne qui avait apporté « nouvelles de la prise de Renierville. »

Le siège de Mortain, commencé par Colart d'Estouteville, sire de Torci, sur l'ordre du roi, le 30 avril 1378, et auquel prit part le connétable Du Guesclin, dura environ trois mois. La place était rendue à la date du 30 juillet 1378. Dès le 14 de ce mois, le roi avait donné des ordres pour faire démolir le château.

Ce fut plus tard que Cherbourg fit retour à la couronne de France.

Année 1378.

Combat de La Hogue, peut-être La Hougue, entre les gens du roi de France, tenant garnison à Valognes, et les Anglais de la garnison de Cherbourg, le 4 juillet 1379 — Ce combat, dans lequel le chef du parti français, Guillaume des Bordes, fut fait prisonnier, a été raconté par Froissart (1) ; au dire de ce chroniqueur, la rencontre eut lieu dans les bois, « en une plache que on dist Pestor » (Prestor suivant plusieurs manuscrits). On n'a point encore déterminé la localité dont il est ici question. Notre Chronique est la seule, avec celle du Mont-Saint-Michel, à donner à cette escarmouche la dénomination de « bataille de la Hogue. »

Année 1383.

Mission des réformateurs envoyés en Normandie par le gouvernement de Charles VI. — Voyez à ce sujet quelques détails donnés par M. Henri Moranvillé dans son *Etude sur la vie de Jean Le Mercier*, p. 90 et suivantes. (*Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2e série, t. VI.)

(1) Édition de la Société de l'Histoire de France, t. IX, p. 138. Voyez les notes de M. Gaston Raynaud, ibid., p. LXVII et LXVIII.

ANNÉE 1387.

Couronnement de Charles III, roi de Navarre, à Pampelune, le jour de l'Ascension 1387, suivant notre Chronique. *L'Art de vérifier les dates* rapporte cet événement au 25 juillet 1390.

Grande fête donnée à Tracy par Guillaume d'Enfernet. — Nous avons à la Bibliothèque nationale (1) beaucoup de pièces des années 1381-1387, dans lesquelles Guillaume d'Enfernet est qualifié de trésorier général des aides en la province de Rouen, ou de trésorier des guerres du roi. Une généalogie (2) mentionne les provisions de capitaine du château de Tracy, que Bertrand d'Anfernet, seigneur de Montchauvet, reçut, le 2 mai 1404, de Pierre, fils du roi de Navarre.

ANNÉE 1389.

Prise de Saint-Malo par Robert de Guitté. — Le texte du manuscrit de la Bibliothèque nationale omet ici le mot *prindrent*, omission qui rend la phrase inintelligible. J'ai restitué ce mot d'après la Chronique du Mont-Saint-Michel, qui garde le silence au sujet du vicomte de la Bellière.

Léopold DELISLE.

(1) Pièces originales du Cabinet des titres, volume 60, dossier 1312.

(2) Pièce 35 du même dossier.

LES
PREMIERS IMPRIMEURS
DE SAINT-LO.

Un des libraires les plus érudits de Paris, M. A. Claudin, a publié, en 1894, un article (1) où se trouvent de précieux renseignements sur les origines de l'imprimerie à Saint-Lo, ainsi que sur certains ateliers typographiques de la ville de Caen au XVIe siècle. L'étude de M. Claudin n'ayant été publiée qu'à un nombre restreint d'exemplaires, il n'est pas sans intérêt de l'analyser dans l'*Annuaire de la Manche*. J'y ajouterai quelques notes personnelles.

×

On avait pensé jusqu'ici que Jean Pien, libraire et imprimeur, était le premier de son art qui se fût établi à Saint-Lo vers 1656. Telle était l'opinion de Pluquet, de Frère et des bibliographes qui leur ont succédé. Il faut désormais fixer à plus d'un siècle auparavant l'introduction de l'imprimerie dans la ville qui est devenue le chef-lieu du département de la Manche.

Vers le milieu du XVIe siècle, Saint-Lo, comme la plupart des villes de Basse-Normandie, comptait dans sa population un grand nombre de protestants. L'un des plus influents était un ministre nommé Mathieu de La Faye. Ce personnage, dont la biographie serait curieuse à rédiger, n'a pas d'article dans la première édition de *La France protestante*, des frères Haag. On sait seulement qu'il fut ministre à Saint-Lo et qu'à la suite de l'édit du 23 septembre 1568 portant défense, sous peine de mort, de professer publiquement d'autre culte que celui de la religion catholique et enjoignant aux ministres de sortir du royaume, il se réfugia dans l'île de Jersey. Là, on trouve plusieurs fois mention de Mathieu de La Faye, dit de La Vigne. Il rentra probablement en France en 1585, reprit à Saint-Lo ses fonctions ministrales et les y exerça jusqu'en 1602. D'où

(1) *Les Origines de l'Imprimerie a Saint-Lo, en Normandie*, par A. Claudin, lauréat de l'Institut; Paris, librairie A. Claudin, 1894, in-8° de 37 p. (Extr. du *Bulletin du Bibliophile*, publié par la Librairie Techener).

venait ce La Faye? Je l'ignore ; mais, d'après son nom, ce n'était assurément pas un Normand. (1)

On peut sans crainte affirmer que Mathieu de La Faye exerçait sur ses coreligionnaires une influence considérable et que ce fut lui qui, pour les besoins de sa cause, engagea un certain Thomas Bouchard à venir fonder une imprimerie à Saint-Lo. Un protestant aussi ce Thomas Bouchard et sans doute un Normand, car il venait de Caen où de nombreux ateliers étaient dès lors en pleine activité.

Le titre du premier livre qui sortit de ses presses, en 1564, est ainsi conçu :

TRAITTÉ

DE LA PESTE,

AVQVEL EST MONstré qu'elle est enuoyée de Dieu pour punir les pechez des hommes, quel remede il y faut cercher, quelle consolation reste quand par icelle on seroit retiré de ce monde.

Auec vne priere pour les malades.

PAR M. DE LA FAYE.

Plvs vn Sermon de saint Cyprien touchant la mortalité.

C'est un petit in-8° de 120 pages dont l'exécution ne laisse rien à désirer.

La peste qui ravageait alors la France, à la suite des guerres civiles, menaçait Saint-Lo. Mû d'un zèle louable, La Faye

(1) Les Haag, dans *La France protestante*, t. VI, p. 186-190, citent plusieurs de ses homonymes : Antoine de La Faye, en latin *Fagus*, gentilhomme de Châteaudun, réfugié à Genève, savant professeur et habile théologien, mort entre 1615 et 1618 ; — Antoine de La Faye, sieur de La Maisonneuve et de Gournay, ministre du roi de Navarre (Henri IV), puis de Catherine de Bourbon, mort en 1609 ; — Jean de La Faye, né à Vals, ministre d'Aubenas, député au Synode national de Privas en 1602 ; — André de La Faye, ministre de Saint-Germain dans les Cévennes ; — Jean de La Faye, pasteur de Loriol, ardent controversiste, mort en 1670 ; — enfin Michel de La Faye, auteur d'ouvrages publiés à Genève, en 1565, et à La Rochelle, en 1580. Tous ces ministres et plusieurs autres protestants du même nom appartenaient à des familles originaires de diverses provinces de la France, mais dont aucune ne se rattachait à la Normandie.

voulait rassurer ses frères et leur indiquer des remèdes pour conjurer le fléau. Mais il n'est pas médecin, il est seulement ministre du Saint-Évangile ; aussi ne parle-t-il pas de prescriptions hygiéniques pour prévenir l'épidémie ou de moyens curatifs du mal : il n'indique que des remèdes spirituels. « Et pour ce que, dit-il, qu'aucuns oyans parler de ceste maladie contagieuse en seroient effrayez et tout esperdus.... j'ay pensé n'estre point mauvais de remedier à un tel mal par la parole de Dieu.... » Voici comment, d'après les passages cités par M. A. Claudin, l'épitre « au lecteur chrestien » fait connaître le but de l'auteur : « Et puis j'ay pensé que je pourroye par ce moyen profiter à beaucoup de poures gens espars par la France aujourd'huy quasi generalement batue de ce fleau, lesquels pourroyent estre destituez de consolation et n'auroyent personne qui les visitast et les consolast en leurs plus grands maux et destresses. Voilà ce qui m'a fait entreprendre ce labeur ». Il ajoute un peu plus loin que Dieu a le pouvoir de guérir ceux qui ont la foi : « Car si la peste, comme nous le montrerons, vient aux hommes par la volonté de Dieu, si celuy qui fait la playe (par maniere de parler), la peut guarir, pourueu que nous l'inuoquions en nostre extreme necessité... »

« L'épitre préliminaire, dit M. A. Claudin, imprimée en caractères italiques. occupe deux pages (3 et 4). Le texte du *Traitté* va de la page 5 à la page 72, au bas de laquelle on lit cette formule finale :

LOVÉ SOIT DIEV.

« Page 73, on trouve une :

PRIERE POUR DIRE EN
la visitation des malades.

« dont le texte s'étend jusqu'à la page 78 inclusivement.

« Au haut de la page 79 commence le *Sermon de Saint Cyprien* par ce titre de départ :

S E R M O N Q V A T R I E M E

de Saint Cyprien touchant la mortalité, auquel il exhorte à l'amour des délaissés ceste vie presente & demonstre qu'il ne faut pas penser parce que les bons & les mauuais meurent indifferemment que la mort soit mesme aux vns & aux autres, d'autant que les bons sont appelez à rafraichissemẽt & les meschans tirez au supplice.

« Le mot Fin se lit au bas de la page 109 *recto*, dont le *verso* est blanc. Le dernier feuillet *recto* est occupé par *Les fautes qui se sont trouuees en ce Traitté* et qui sont au nombre de cinq seulement. Le *verso* du feuillet final est entièrement blanc. Les signatures bien régulières par 4 (8 feuillets ou 16 pages par cahier) vont de A à G inclusivement ».

Quant à la marque de l'imprimeur qui figure au milieu de la page du titre et dont M. Claudin donne le fac simile, elle mérite une mention toute spéciale.

Un encadrement d'une élégance remarquable présentant, à la partie supérieure, deux génies féminins ailés à mi-corps, et, à la partie inférieure, deux licornes couchées tenant de la patte gauche une branche de laurier, renferme un écusson ovale. Celui-ci représente une vigne palissadée avec un vendangeur à droite. Au centre de la vigne, un donjon carré dont chaque face est ajourée de deux fenêtres étroites et surmontées d'une arcature en plein cintre ; ledit donjon couronné d'un chemin de ronde crénelé, supporté par des machicoulis, et sommé d'un toit en dôme surbaissé. Le haut de l'écusson est occupé par des nuages sur lesquels on voit des caractères hébraïques.

Au-dessous de tout cet ensemble, on lit sur trois lignes :

A SAINT LO,
Par Thomas Bouchard.
M. D. LXIIII.

Enfin, à l'entour, on remarque une devise disposée en trois lignes et en petits caractères romains :

Quelle chose ay-ie deu faire
à ma vigne, que ic ne
luy aye faite ? Isaie 5. 4.

M. Claudin voit dans ce château ou cette forteresse crénelée une allusion à la place fortifiée de Saint-Lo. N'y-a-t-il que cela ? N'est-ce pas le donjon même du château de Saint-Lo que Thomas Bouchard a voulu représenter sur sa marque d'imprimeur, me disait un autre bibliophile ? Pour ma part, je ne crois pas que l'inventeur de cette marque y ait songé, d'autant plus que l' « enclos » dit aussi « chastel » ou « forteresse » de Saint-Lo n'a jamais renfermé de véritable donjon ; mais, en tout cas, l'allusion aux armes de la ville de Saint-Lo n'est pas douteuse dans les deux licornes couchées qui semblent soutenir le médaillon central de la marque (1).

(1) Les armes anciennes de Saint-Lo étaient : *De gueules à la licorne saillante d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.*

N'est-il pas permis de formuler ici une autre conjecture?

Pourquoi Thomas Bouchard a-t-il adopté une vigne pour sa marque?

Sans doute cet emblême et la devise qui l'accompagne, empruntée au prophète Isaïe, sont bien dans le goût des adeptes de la Réforme. Mais nous avons vu plus haut que Mathieu de La Faye était aussi « dict de La Vigne ». Or, ce pasteur avait appelé Thomas Bouchard à Saint-Lo et lui avait probablement fourni des fonds pour son établissement, comme Guillaume Bidard et plusieurs de ses coreligionnaires qui cautionnaient à la même époque Joachim de Contrières, de Caen, « pour l'aider à le secourir à lever estat de imprimerie à Alençon » (1). Ne peut-on supposer que Mathieu de La Faye, ou de La Vigne, avait imposé à son protégé de choisir un emblême rappelant sa participation à l'établissement, et le présentant comme le rempart du Calvinisme, ou plutôt que Thomas Bouchard avait, de lui-même, adopté une marque qui témoignait de sa gratitude envers son bienfaiteur?

Je me borne à indiquer cette supposition et je la donne pour ce qu'elle vaut.

Thomas Bouchard eut, dès l'année suivante, en 1565, un associé, son coreligionnaire Jacques Le Bas, qui devait plus tard fonder à Caen une imprimerie dont les produits sont justement réputés.

Ils publièrent immédiatement le :

KALENDRIER

HISTORIAL, ET AL-

MANACH PERPETVEL POVR

SAVOIR LES NOVVELLES ET

pleines lunes et quartiers d'i-

celle en chacun mois de

tous les ans.

AVEC AVCVNES TABLES POVR TROV-

uer le Nombre d or, l'Indition Romaine, le Cycle solaire, la lettre Dominicale, les ans du Bissexte, Pasques en chacun an, durable à tousiours.

Aussi les Foires, comme elles sont en chacun mois.

(1) Madame G. Despierres, *Établissement d'imprimeries à Alençon de 1529 à 1575;* Paris, E. Leroux, 1894, in-8°, p. 21 et suiv.

Tout cela formait un petit livret de 8 feuillets qui accompagnait une édition des *Pseaumes de David*, traduits en vers par Clément Marot et Théodore de Bèze, avec une préface et des notes de Mathieu de La Faye.

On sait quelle fut, au XVIe siècle, la vogue extraordinaire de la traduction des Psaumes de David par Clément Marot. L'aimable poëte de cour, qui avait embrassé la Réforme, entreprit cette œuvre à la prière du savant Vatable, son ami, qui lui donnait le mot-à-mot du texte hébraïque. Les Psaumes français mis en musique par les plus fameux compositeurs du temps, Goudimel et Bourgeois, dont le premier fut une victime de la Saint-Barthélemy, furent tout d'abord adoptés par les catholiques comme par les protestants. On les chantait partout et les premières éditions furent imprimées avec des approbations et des privilèges.

Ce sont d'abord : *Trente pseaulmes de David, mis en françoys par Clement Marot, valet de chambre du Roy* (avec la traduction en vers de l'*Oraison dominicale*, de la *Salutation angélique*, du *Symbole des apôtres* et du *Décalogue*); Paris, Estienne Rosset, 1541, in-8°. L'ouvrage est dédié à François Ier et revêtu du privilège royal.

La même année paraissait une autre édition dans les Pays-Bas sous le titre de *Psalmes de David translatez de plusieurs autheurs, et principallement de Clement Marot*; Anvers, 1541, in-8°.

La première édition de Paris fut reproduite à Genève en 1542, *avec les formes des prières et chantz ecclesiastiques, avec la maniere d'administrer les sacremens et consacrer le mariage, selon la coustume de l'Eglise ancienne et comme on l'observe à Genève*, et avec une courte préface de Calvin que le célèbre réformateur développa, l'année suivante, dans la première édition complète des Psaumes, dont voici le titre :

Cinquante Pseaumes de David, mis en françoys par Clement Marot (avec le Cantique de Siméon, les Commandements de Dieu, les Articles de foy, l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, Prières avant et après le repas.) *Item une Epistre par luy nagueres enuoyee aux Dames de France;* S. l. (probablement Genève), 1543, in-4° (et Strasbourg, 1545).

Calvin fit précéder ce livre d'une « Epistre à tous Chrestiens et amateurs de la Parole de Dieu », sous la date de Genève, 10 juin 1543, et y ajouta une liturgie à l'usage des réformés. « Ce présent livre, disait-il, doit estre en singulière recommandation à chacun qui desire se resiouir honnestement, et selon Dieu, voir à son salut, et au profit de ses prochains : et ainsi n'a point de mestier d'estre beaucoup recommandé de par moy, veu qu'en soy mesme il porte son pris et son los ». Avec une pareille recommandation le livre n'eut plus de crédit chez les catholiques, mais il devint le *vade mecum* des huguenots.

Clément Marot n'avait traduit que cinquante psaumes. Théodore de Bèze, à la demande de Calvin, entreprit de mettre les autres en francais. Quoique sa versification fût médiocre et hérissée de chevilles, l'œuvre de Bèze eut un succès considérable et devint d'un usage général dans l'église protestante.

Dès 1553, Théodore de Bèze publia un premier fragment de sa traduction, puis, trois ans après, un second sous ce titre : *Setante neuf pseaulmes mis en rithme françoise, quarante-neuf par Clement Marot, avec le cantique de Simeon et les dix commandements;* Genève, Simon Du Bosc, 1556, in-24. Le Psautier ne fut complet qu'un peu plus tard et imprimé sous ce titre : *Pseaumes de David mis en rhythme françoise par Clement Marot et Theodore de Besze, avec nouvelle et facile methode pour chanter chacun couplet des pseaumes sans recourir au premier, selon le chant accoustumé en l'Eglise, exprimé par notes compendieuses exposees en la preface par l'auteur d'icelles.* S. l., pet. in-8° (ou in-18), 1560. Cette rarissime et magnifique édition princeps non paginée, en caractères cursifs-gothiques, avec l'interprétation des Psaumes en prose, en caractères romains à la marge, fut donnée à Genève probablement, où il habitait, par le savant grammairien et musicien Pierre Davantes, ou Antesignanus, qui exerçait peut-être lui-même l'art de la typographie. Le volume commence par l'Épitre de Calvin, déjà citée, et une *Epistre* (en vers) *de Théodore de Besze à l'Eglise de nostre Seigneur*, et se termine par la Liturgie de Genève (1).

(1) « Cette première édition du Psautier complet, disent **MM. Haag**, nous a mis sur la voie d'une intéressante découverte. Les savants critiques qui ont reproché à **J.-J.** Rousseau de s'être frauduleusement approprié le système de notation musicale du P. Souhaitty dont à coup sûr il n'avait jamais entendu le nom, en éprouveront un cruel déboire. Toute leur érudition a porté à faux. Si Rousseau a emprunté son système, ce doit-être, il semble, à l'inventeur du système; or l'inventeur, ce n'est pas le P. Souhaitty ; ce système avait été exposé et appliqué environ cent vingt ans avant lui par notre grammairien Pierre Davantes. Du reste, nous serons plus juste que nos devanciers ; nous n'accuserons pas Rousseau d'avoir commis un plagiat, mais nous le féliciterons de s'être rencontré avec notre auteur, au moins en ce qui concerne la désignation des notes ». (*La France protestante*, t. IV, p. 213).

« Dans sa préface (p. 19), datée de Genève, 18 septembre 1560, ajoutent plus loin **MM.** Haag, Pierre Davantes expose les raisons qui l'ont déterminé à l'innovation qu'il a introduite dans la notation de la musique des Psaumes et expose son système. Pour lui, c'était avant tout une affaire de typographie ; mais si nous en jugeons par les succès de ceux qui ont remis, de nos jours, ce système en vogue, on doit croire qu'il y avait quelque chose de plus dans sa réforme. Depuis longtemps, dit-il, il désirait « que quelque bon musicien excogitast pour l'usage du chant des Pseaumes quelque façon de notes qui occupassent moins d'espace que celles dont on use aujourd'huy, et qui se peussent commodément appliquer à toutes syllabes sans disjonction de celles qui font un mot entier, pour le moins ès lieux esquelz une syllabe ne

Voilà donc le Psautier traduit et le texte français fixé d'une manière définitive à l'usage des réformés.

Dès 1563, l'imprimeur Jean de Tournes en donne à Lyon une édition pet. in-4°, munie encore du privilège du Roi, puis bientôt, une reproduction in-8°, sous le titre de : *Les Pseaumes mis en rime françoise par Clement Marot et Theodore de Beze.* A partir de cette époque, les éditions se multiplient à l'infini et les plus patients bibliographes ne parviendront sans doute jamais à les décrire toutes (1).

Ces longs détails, qui cependant ne sont pas inutiles, nous ont fait quelque peu oublier Saint-Lo, Mathieu de La Faye, Thomas Bouchard et Jacques Le Bas.

Les *Pseaumes traduits en françois* avaient donc obtenu une vogue incomparable. C'était avec la Bible le livre que les huguenots voulaient tous avoir entre les mains. On le réimprimait partout. Rien d'étonnant à ce que le ministre de l'Eglise de Saint-Lo, ayant à sa dévotion les presses de ses coreligionnaires, en ait donné une nouvelle édition pour l'usage des nombreux réformés du Cotentin.

A la suite du *Kalendrier* dont j'ai parlé, se trouve le titre suivant :

requiert plusieurs notes ». Mais à la fin voyant que personne ne répondait à son désir, il se mit lui-même à l'œuvre. Après y avoir mûrement réfléchi, il ne trouve « moyen plus expédient que de recourir à l'arithmétique, comme à la source et mère de la musique ». Ce fut un trait de lumière. « Grâces au Seigneur, dit-il, la chose a, sans grand labeur, si bien succédé à mon entreprise, que non seulement les médiocres musiciens (pour lesquelz principalement je travailloye) y auront tel soulagement qu'ilz pouvoyent requérir : mais les plus excellens s'en pourront servir aussi bien ou mieux que de leurs notes accoustumees, ès Pseaumes desquelz ils ne savent le chant par cœur : et les ignorans de la gamme et des notes communes (qui désirent néantmoins apprendre de la musique autant que besoing est pour chanter les Pseaumes comme on les chante ès saintes assemblees) trouveront icy une adresse et voye fort courte pour les conduire là où leur bon plaisir les appelle ». En un mot, il estime que ceux qui bien souvent, vu les grandes difficultés de l'ancienne méthode, se trouvaient « forclos de l'usage de la sainte musique pleine de toute consolation, pourront en moins d'une heure estre suffisamment instruits pour s'exercer à la pratique de ses notes ». (*La France protestante*, t. IV, p. 214, 215).

Ce passage offre, comme on le voit, un intérêt capital au double point de vue de la typographie et de la notation musicale ; et cependant, malgré son ingenieuse initiative, Davantes semble avoir été inconnu des historiens de la Musique ; aucun d'eux n'a rappelé son nom, pas même Fétis, le moins mal informé de tous.

(1) V. Brunet, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, v° Marot (Clément) et *passim*.

PSEAUMES
DE DAVID, MIS
EN RIME FRANÇOISE,

Par Clement Marot, et Theodore de Beze.

Ensemble la prose correspondante verset pour verset auec breues annotations, reveües et augmentées de nouueau.

Plus, vne preface contenant l'vtilité, generale adressee de ce liure.

Ce titre indique bien que c'est une reproduction des éditions précédentes. On va bientôt en voir la preuve.

Ajoutons qu'au milieu du titre du *Kalendrier* et des *Pseaumes* se trouve la marque d'imprimeur décrite plus haut, avec cette seule différence que la devise est, cette fois, placée en lettres italiques sur deux lignes, à droite et à gauche de l'emblême, et qu'on a ajouté au-dessous une nouvelle citation : « Pseav. 92 Tu exalteras ma corne comme celle des licornes, et seray oinct d'huile nouvelle ». Je suis disposé à voir encore ici une allusion à la licorne des armes de Saint-Lo.

Enfin, au bas des deux titres on lit :

A SAINT-LO

Par Thomas Bouchard et Iaques le Bas

1565

« Les *Pseaumes*, dit M. Claudin, forment un volume in-8°, composé de 16 feuillets liminaires non chiffrés, comprenant d'abord la préface habituelle de Théodore de Bèze *à tous chrestiens et amateurs de la parole de Dieu*, datée de Genève, 10 juin 1543 (1) suivie de la pièce de vers du même, commençant ainsi :

Petit troupeau qui en ta petitesse,
Va surmontant du monde la hautesse ;
Petit troupeau le mespris de ce monde,
Et seul thresor de la machine ronde ;
Tu es celuy auquel gist mon courage,
Pour te donner ce mien ouvrage.
. . . . . .

(1) M. A. Claudin commet ici une légère erreur. *L'Epistre à tous chrestiens, etc.*, datée de 1543, est de Calvin, qui la fit imprimer dans la première édition des *Cinquante Pseaumes de David*, traduits par Clément Marot.

« On trouve, après, une autre *Préface sur les Pseaumes par Mathieu de la Faye* et la *Table des Pseaumes selon l'ordre de l'alphabet*. La traduction en vers des *Pseaumes* est accompagnée des versets correspondants en prose, imprimés à la marge en caractères italiques. Les annotations formant commentaires sont en caractères minuscules au bas des pages. Les premières strophes de chaque psaume sont accompagnés de leur musique notée. Le *Cantique de Siméon*, suivi de *Prières avant et après le repas*, termine cette partie dans laquelle on compte 615 pages chiffrées.

« Une partie annexe suit. Elle n'a pas de titre général et n'est pas chiffrée. Les signatures de A à K forment ensemble 80 feuillets non chiffrés. Cette partie comprend : 1° *La forme des prières ecclésiastiques ;* 2° *La forme d'administrer le Baptesme ;* 3° *La manière de célébrer le Mariage ;* 4° Une petite instruction *pour la visitation des Malades*, avec les prières et oraisons à réciter en la circonstance ; 5° *Le Catéchisme, c'est-à-dire le formulaire d'instruire les enfans en la chrestienté, fait en manière de dialogue, où le Ministre interroge et l'enfant respond*, entremêlé de quelques prières et oraisons.

« Le volume se termine par la pièce suivante paginée à part avec ce titre spécial :

CONFESSION
DE FOY, FAITE D'VN
COMMVN ACCORD PAR
les François qui desirent viure
selon la pureté de l'Euangile de nostre Seigneur Iesus
Christ.

* *
*

Auec vne preface contenant response et defense contre les calomnies dont on les charge.

I. PIER. 3

Soyez tousiours appareillez à respondre à chacun qui nous demande raison de l'esperance qui est en vous.

M. D. LXV.

« Cette partie annexe, comme le *Kalendrier*, se compose de 39 pages chiffrées. Les caractères, les fleurons et les lettres ornées sont exactement les mêmes que ceux du texte des *Pseaumes* et des corps du volume ».

Les éditions des *Pseaumes* avec les diverses annexes qui les accompagnent étaient donc pour les réformés un manuel complet de pratique religieuse et de liturgie. Dans sa préface, le ministre saint-lois proclame lui-même que ce livre est « comme un recueil ou epitome de la doctrine de la Loy, des histoires, propheties et proverbes, tellement qu'il semble que ce qui est dit ailleurs bien amplement soit ici redigé en sommaire. De là est venu que aucuns l'ont appelé la *Petite Bible* ». C'est pourquoi, dans un autre passage, il « prie et exhorte au nom de Dieu, toutes gens qui font profession de la vraye religion, d'avoir tousjours ce livre en mains et relire toute leur vie ».

Le nom de « *Petite Bible* » donné par le peuple au recueil formé par Théodore de Bèze, et réimprimé en Basse-Normandie par les soins de Mathieu de La Faye, induisit en erreur les controversistes catholiques. L'un d'eux, une cinquantaine d'années plus tard, reprochait aux habitants de Saint-Lo d'avoir fait venir de Caen un imprimeur du nom de Bouchard pour publier une Bible huguenote. Il n'y a pas eu de Bible proprement dite imprimée à Saint-Lo.

Rapidement épuisée, l'édition saint-loise des *Pseaumes*, fut réimprimée deux ans après.

Cette seconde édition offre quelques légères différences qui toutefois n'altèrent pas le fond du recueil.

D'abord, le nom de Thomas Bouchard, le premier imprimeur, ne se trouve plus au bas du titre, où on lit seulement :

A SAINT-LO

De l'imprimerie de Iaques le Bas.

M. D. LXVII

Les caractères sont un peu moins forts; aussi certaines parties du second recueil occupent-elles moins de pages que dans le précédent.

La musique des psaumes n'est pas paginée et l'ouvrage comprend 256 feuillets non chiffrés.

La *Table des pseaumes selon l'ordre de l'alphabet* est disposée sur deux colonnes, tandis que, dans l'édition de 1565, elle était à longues lignes.

A la suite, p. 15, on trouve cette épitaphe de Clément Marot, qui n'existait pas dans la première édition :

EPITAPHE DE CLEMENT

Marot par Estienne du Modillin (1)

Querci, la Cour, le Piemont, l'Univers
Me fit, me tint, m'enterra, me cognut.
Querci mon los, la Cour, tout mon temps eut,
Piemont mes os, et l'Univers mes vers.

Les pièces liminaires se terminent dans cette édition par une citation de saint Jérôme appliquée au chant des psaumes.

La préface de La Faye et les annotations du bas des pages, ainsi que les prières avant et après le repas, sont supprimées.

Après la publication de l'édition de 1568, Mathieu de La Faye, comme je l'ai dit en commençant, prit le chemin de l'exil. Il était l'âme de l'imprimerie de Saint-Lo, en dirigeait, en inspirait les travaux; aussi Jacques Le Bas ne tarda-t-il pas à s'en aller à Caen (2), où on le retrouve donnant, dès 1569, une troisième édition du Psautier huguenot pour le libraire Estienne Desloges.

Quoique sans indication de lieu, on doit attribuer à l'imprimerie de Saint-Lo trois pièces protestantes rarissimes, offrant les mêmes caractères que les livres sortis des presses de Bouchard et de Le Bas, et portant la date de 1566. Ce sont :

BRIEVE

RESOLVTION

DV DOVTE QVE

PLVSIEVRS FONT

auiourd'huy,

Assauoir quelle Religion est la plus ancienne, ou celle qu'ils tiennent de l'Eglise Romaine ou celle que l'Eglise reformee tient et obserue.

M. D. LXVI

In-8° de 67 pages.

(1) Il faut sans doute lire : du Moulin.

(2) Jacques Le Bas avait de la famille à Caen. Son parent le ministre Vincent Le Bas dit Du Val a joué un certain rôle dans l'établissement du protestantisme dans cette ville.

SOMMAIRE

DES RAISONS

QVE RENDENT CEVX

qui ne veulent participer à la Messe.

PLVS

Vn brief discours de l'institution de la feste Dieu.

M. D. LXVI.

Pet. in-8° de 32 p. (1).

EXAMEN

DE LA DOCTRINE SORBONIQVE, TOVCHANT LE Sacrement et Sacrifice de l'Eucharistie.

Recueilli des escrits du Maistre des Sentences, leur souverain Docteur nommé Pierre Lombard.

Mis en François sur le Latin dernierement imprimé.

M. D. LXVI.

Petit in-8° de 68 p., plus un feuillet blanc à la fin.

Une fois installé à Caen, Jacques Le Bas adopta une marque dont firent plus tard usage sa veuve et son fils ; c'était un aigle

(1) Coté 130 francs dans le *Catalogue de la librairie Techener* (octobre 1894). Brunet ne parle pas de l'édition saint-loise de ce livre ; mais, dans son *Supplément*, il en mentionne une autre donnée, une cinquantaine d'années plus tard, sous ce titre : *Sommaire des raisons que rendent ceux qui ne veulent participer à la Messe, ensemble plusieurs sonnets chrestiens sur le mesme argument* : Montauban, 1618, in-16.

empiétant un dauphin. Mais il avait apporté dans son nouvel atelier le matériel de celui de Saint-Lo, et il s'en servit longtemps encore, comme le prouvent certains caractères, des lettres majuscules, des bandeaux, etc. A Caen même il utilisa la marque dont son ancien associé Thomas Bouchard avait le premier fait emploi.

M. Claudin dit à ce sujet :

« La figure de la vigne palissadée, qui se voyait sur les ouvrages de De La Faye, imprimés à Saint-Lo, ne reparaît plus qu'une seule fois. Elle coïncide probablement avec la présence de ce ministre de retour en Normandie, après que l'ère des persécutions fut passée. On la trouve sans accompagnement de devises ou de citations de la Bible, sur le titre d'un recueil de prières chrétiennes en latin par Charles Paschal, conseiller au Parlement de Normandie, imprimé à Caen, par Le Bas en 1592 » (1).

On est loin de connaître toutes les publications sorties des presses de Jacques Le Bas et je suis persuadé que plusieurs d'entre elles ont dû avoir pour marque la figure de la vigne en outre de celle que cite M. Claudin et qu'il croit unique.

J'ai vu un livre de toute rareté qui faisait partie de la collection de feu M. Alphonse Le Cavelier, vendue, en novembre 1894, à Caen. C'est :

LE DIADESME

FRANCOIS

Av Roy de France et

de Navarre.

Par V. D. L. V. Gentilhomme François.

A Caen,

De l'Imprimerie de Iaques le Bas

M. D. LXXXIX (2).

Sur le titre de ce charmant volume, très élégamment imprimé, se trouve la marque à la vigne, avec l'inscription en italique, telle que l'avaient disposée Thomas Bouchard et

(1) *Caroli Paschalii regii in Normaniae senatv consiliarii christianarvm precvm libri dvo. Ex typographia Iacobi le Bas, Typographi Regii, 1592. Cvm privilegio.* Pet. in-8° de 4 ff. préliminaires non chiffrés et 208 p. chiffrées. C'est un livre de prières catholiques.

(2) Pet. in-8° de 27 p.

Jacques Le Bas sur l'édition des *Pscaumes de David* de 1565, c'est-à-dire à gauche : *Quelle chose ay-ie deu faire à ma vigne ;* et à droite : *que ic ne luy aye faicte ?* ESA. V (1).

Qu'était devenu Thomas Bouchard ? Peut-on l'identifier avec un certain Thomas Bouchard « de Landalles en Normandie » (2), reçu habitant de Genève, en septembre 1559, ou avec un Bouchard, dont le prénom est inconnu, qui, deux mois après la Saint-Barthélemy, figurait parmi les réfugiés normands arrivés à Londres ? On ne peut rien dire de positif à cet égard.

*
* *

L'art typographique n'eut plus de représentants à Saint-Lo après le départ de Jacques Le Bas. Cependant M. Ed. Lepingard, président de la Société d'Archéologie du département de la Manche, a retrouvé, dans un acte passé devant les tabellions de Saint-Lo mention de « l'imprymerie appartenant à honeste home Pierres Quesnot, laquelle faict butz et costez » à diverses propriétés et à la « rue des Menueres (aujourd'hui rue des Mennuyers), proche le jardin Tiphene ». Comme, dans cet acte, Pierre Quesnot, n'est point qualifié d'imprimeur, comme on ne connaît aucun livre sorti d'un atelier portant son nom, il est bien probable que ce particulier était simplement le propriétaire de l'immeuble dans lequel Thomas Bouchard et Jacques Le Bas avaient exercé leur industrie.

Il faut attendre la seconde moitié du XVIIe siècle pour revoir des imprimeries à Saint-Lo.

Jean Pien s'y établit comme libraire et imprimeur vers 1656. Il se servait de caractères usés, achetés d'occasion, et ses productions sont fort médiocres ; mais elles sont en général intéressantes au point de vue historique et littéraire. M. Claudin en a énuméré quelques-unes, dues notamment à Jacques de Caillières et à Les Isles le Bas, « escrivain », auteur de méchantes pièces de théâtre.

On connaît surtout l'*Vrbs San. Lavdvs,* panégyrique en vers latins de la ville de Saint-Lo, par Guillaume Ybert, prêtre, professeur d'humanités et principal du collège, publié en 1668, et réimprimé à Bayeux, en 1840, avec une traduction de Victor Evremont Pillet.

Quoique ayant le titre d'imprimeur et de libraire de la ville et du collège, quoique protégé par la municipalité qui, pour l'empêcher d'aller se fixer ailleurs, le logeait avec son atelier dans l'Hôtel-de-Ville et l'exemptait de contributions, Jean Pien

(1) *Esa* pour *Esaïas*, nom donné dans la Vulgate au prophète Isaïe.
(2) Aujourd'hui Landelles-et-Coupigny, arr. de Vire (Calvados).

ne vit pas la fortune lui sourire. Il mourut pauvre en 1670 et sa veuve lui succéda. On ne connait qu'un seul ouvrage imprimé par elle, le *Carmen cereale*, autre poème de Guillaume Ybert (1).

Pendant les cinquante années qui suivirent, l'imprimerie végéta à Saint-Lo et ne produisit rien de bien intéressant. Elle y fut supprimée par des arrêts du Conseil d'État, le 31 mars 1739, puis le 12 mai 1759, tout en étant tolérée plus ou moins et en continuant à donner quelques rares publications sans importance.

Après la Révolution, P.-F. Gomont s'établit à Saint-Lo et s'intitula « imprimeur national », puis vinrent J. Marais et Agnès, précédemment fixé à Coutances.

Enfin il convient de constater que, de nos jours, l'art typographique a compté à Saint-Lo d'habiles représentants en MM. Élie et en M. F. Le Tual, leur honorable successeur.

Émile TRAVERS.

P. S. — Au moment où cet article était sous presse, M. Claudin a bien voulu m'envoyer une nouvelle brochure dans laquelle sont étudiées les premières impressions de La Réole, impressions qui datent de 1517 et sont dues à un Coutançais (2). Celui-ci, Jean Le More, dit Maurus, après avoir professé la grammaire dans divers collèges de la province de Guyenne, établit à La Réole une presse pour imprimer ses élucubrations ainsi que des documents émanant de l'autorité épiscopale.

Le premier livre, publié par Maurus et ayant une date certaine, est le *Joannis Mauri Constantiani in Com[m]entarios Compositionu[m] ac deriuationu[m] Lingue latine ad Mica[n]tissimu[m] Spectateqz nobilitatis Viru[m] D. Joanne[m] de Haulcourt Radia[n]tissimu[m] Juris vtriusqz doctore[m] Burdegaleu[m]qz Senatorem ;* pet. in. 4° goth., de 4 ff. prélim non chiffrés et de 52 ff. chiffrés, à la fin duquel on lit : *Finis Compositionu[m] ac Deriuationu[m] Lingue Latine Reole*

(1) V. Frère, *Manuel du Bibliographe normand*, t. II, p. 621.

(2) *Les Origines de l'imprimerie à la Réole en Guyenne (1517). Recherches sur la vie et les travaux de Jean Le More, dit Maurus, de Coutances, imprimeur et professeur de grammaire (1507-1550)*, par A. Claudin; Paris, librairie A. Claudin, 1894, gr. in 8° de 39 p., avec des fac simile dans le texte. (Extrait de la *Revue catholique de Bordeaux;* tiré à cent exemplaires non mis dans le commerce).

impressarum Jn edibus Joannis Mauri Constantiani. Anno d[omi]ni. Millesimo. quingentesimo. XVIJ. XV. Junii. Cet ouvrage, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire conservé à la Bibliothèque publique de Bordeaux, est, d'après M. Claudin, « une espèce de vocabubaire grammatical des mots composés et des dérivés de la langue latine, mis en ordre et rédigé par l'imprimeur lui-même à l'usage de la jeunesse qu'il était chargé d'instruire ».

La vie et les ouvrages de Jean Le More, qui professa avec un talent incontestable à La Réole, à Lectoure et à Mautauban, étaient peu connus jusqu'ici, car son nom a été omis par presque tous les recueils biographiques. Les détails précis donnés par M. Claudin viennent donc très utilement combler une lacune ; d'autres renseignements encore plus complets seront bientôt fournis par M. É. Forestié, dans une histoire de l'imprimerie à Montauban, et par M. Paul Bonnefon, de la bibliothèque de l'Arsenal, qui se propose d'étudier l'auteur coutançais comme linguiste.

On saura gré à ces érudits d'avoir remis en lumière l'intéressante figure d'un de nos compatriotes qui, ainsi que le constate M. Claudin, « n'était pas un simple artisan, mais un lettré, un travailleur opiniâtre, un savant qui s'était voué à l'instruction de la jeunesse, un homme de valeur enfin, dont la mémoire méritait d'être tirée de l'oubli ».

É. T.

NOTES

pour servir à l'histoire de Saint-Lo et de ses environs.

LES VILLAGES DE SAINT-LO *(Suite.)*

XIII.

LA FERONNIÈRE.

Après notre excursion à Boisandré, sis à Saint-Georges-Montcoq, revenons aux *villages* situés à Saint-Thomas.

La Feronnière est le premier dont nous ayons à parler, à cause de sa proximité du Ponchel ou Grimouville.

Comme celui-ci, il est desservi par le chemin venant des Fourchemins, comme lui aussi, son lieu chevel est en Bourgage, tandis que la majeure partie de ses prairies et terrains labourables dépendent de la portion rurale de Saint-Lo. Il est arrosé par un petit ruisseau jadis appelé le Douyt au Potier, qui alimente une mare assez grande touchant à la cour de la Feronnière, cour environnée de bâtiments sans style mais comprenant un colombier.

Cette terre constituait un Fief roturier relevant de la Baronnie de Saint-Lo à laquelle il était redevable de 2 sous 6 deniers tournois, 5 chapons et 1 aignel (agneau) évalué 6 deniers. Il comptait parmi les Fiefs Robert de Saint-Lo.

Son nom lui vient de l'ancienne famille Le Féron ou simplement Féron, éteinte à Saint-Lo, depuis quelques années seulement. A la fin du XIIIe siècle vécurent Geoffroy, Henry et Guillaume Féron, cités dans les chartres du Livre rouge de l'Hôpital. Leurs descendants Jean et Gieffroy Le Féron figurent, avec Jean et Pierre Le Féron, parmi les bourgeois qui, en 1348 et 1368, procédèrent, au sujet du patronage de la Maison-Dieu, contre Louis d'Erquery, Evêque de Coutances et Baron de notre cité.

Un siècle et demi s'écoule sans qu'aucun document nous parle de la Féronnière ni de ses possesseurs. Mais, en 1573, elle appartenait à Me Jacques Le Couey, maître particulier de la Monnaie de Saint-Lo, dont hérita honorable homme Jacques Le Couey, son fils, qui se qualifiait sieur de la Feronnière.

A quelle époque et à quel titre cette aînesse devint-elle la propriété de la famille du Prey de Boismarcel ? Nous ne saurions, quant à présent, le dire. Toujours est-il que, le 26 juin 1617, Isaac du Prey se disait sieur de la Féronnière, dans un aveu rendu à Messire Charles de Matignon, Baron de Saint-Lo. Michel du Prey, écuyer, son fils aîné, eut en partage dans la succession de son père la terre dont il s'agit ; il la possédait en 1644. Mais, entre cette année et celle de 1679, elle passa aux mains des du Prey de Boisandré, puisqu'à la date du 23 octobre elle appartenait aux héritiers de Jacques du Prey, écuyer, sieur de la Rivière, au décès duquel demoiselle Jeanne du Prey, sa fille, épouse de Guillaume Le Maistre, sieur du Domaine, Garde du Corps de Son Altesse Royale le Duc d'Orléans, la recueillit pour la transmettre, après sa mort, à Marie Le Maistre, sa fille, alors femme de Messire Jean de la Mariouse, chevalier. Ceux-ci ne la conservèrent pas longtemps, car, le 2 décembre 1730, le seigneur Baron de Montbray, à cause de la dame son épouse, devenue héritière de Jacques du Prey, la vendit à Maistre Pierre Hue, écuyer, sieur de la Roque, à charge, notamment d'acquitter trois parties de rente de chacune 25 livres tournois, léguées aux pauvres de Sainte-Croix, de Saint-Thomas de Saint-Lo et de Saint-Georges-Montcoq.

En 1753, les Trésoriers de ces trois paroisses s'étant refusés à recevoir l'amortissement de ces rentes, le sieur de la Roque appela au procès Messire Philibert de la Mariouse, fils et héritier du Baron de Montbray.

L'année suivante, ce dernier procédait contre son voisin, M. de Grimouville, propriétaire du Pontcheel.

Au cours de ce siècle, la Feronnière a appartenu, entr'autres, à M. Le Cardonnel, ancien Maire de Saint-Lo et à M. Vibert. Elle est maintenant dévolue à M. Bucaille de Litinière, issu d'une ancienne famille bourgeoise de cette ville.

XIV.

LA HAUTE-FOLIE.

La Haute-Folie fait partie de la commune de Saint-Thomas. — Elle est située au Sud de Boismarcel, entre le chemin du Pont de Gourfaleur et celui de Saint-Lo à Condé. Un troisième chemin la relie au Huterel ; il était jadis connu sous le nom tantôt de Rue au Roy, tantôt de chemin du Huterel à la Madelaine.

Cette terre est formée partie du Fief du Val ainsi que du Ménage ès Coudres, lesquels relevaient partie du Fief noble de Lignerolles, partie du Fief Vectier ou Vetier tenu en ainesse de la Baronnie de Saint-Lo. Ses propriétaires devaient à cette dernière Seigneurie 25 boisseaux de froment au terme Saint-Michel, 45 sous tournois en argent et 4 boisseaux de froment mesure de Saint-Lo ; à celle de Lignerolles ils payaient, en plus des rentes et charges anciennes, une livre de cumin à cause de l'établissement d'un colombier.

Le plus ancien *aîné* connu du Fief Vectier est Johan La Baillive, porté aux comptes de la Baronnie de Saint-Lo (années 1444-46) comme chargé de xj boisseaux de froment de rente seigneuriale et dont le nom se retrouve dans le Journal des rentes pour l'année 1667, à cause de cette même ainesse. Plus d'un siècle se passe sans révéler le nom de ses successeurs. Ce n'est que dans la seconde moitié du XVIe qu'apparaît comme tel Michel Fauchon, peut-être aux droits de Jeanne Cauvin, sa femme, qui lui apporta sûrement en dot le Clos Cauvin compris dans le partage de sa succession effectué le 19 mars 1591 entre ses deux fils Jean Fauchon et David Fauchon, dont l'aîné, d'abord Tabellion à Saint-Lo (2 février 1581), devint Greffier du Bailli du Cotentin, en cette ville (1582) et, enfin, Conseiller du Roy, Lieutenant en la Vicomté du même lieu (1591-19 mars). Maistre Jehan Fauchon se titrait sieur de la Haute-Folie, le 15 décembre 1596. Il vivait encore en décembre 1607, car à cette date « Il exerçait la juridiction » du Bailly de Cotentin à Saint-Lo pour l'absence de Monsieur » le Bailly ou ses Lieutenant. »

Terre et sieurie passèrent au fils aîné, Pierre Fauchon, que les archives de l'Eglise Notre-Dame nous montrent, en 1621, payant au Trésor, 12 livres 10 sous tournois de rente, à la décharge des héritiers de Michel Fauchon. Au décès de Pierre Fauchon, mort sans héritiers directs, la Haute-Folie échut à son neveu Michel (IIIe) qui en prit le titre tandis que Jean Fauchon, sieur de Préfauchon, autre neveu du défunt, hérita de la terre de Falourdel.

Michel IIIe était Conseiller du Roy, Assesseur au Bailliage de Saint-Lo, en 1654. Mais, entre ses mains, la période de splendeur des Fauchon qui, à un moment donné, réunirent la Haute-Folie, la Métairie, la Régnaulmière, la Bellouerie, Falourdel, la Bochonnière et la Suhardière, fit place à celle de la décadence. Nombreuses et pesantes étaient les rentes qui grevaient ces domaines, et, pour sa part, le sieur de la Haute-Folie fut réduit à vendre la terre de Falourdel. A cette vente, succéda la mise en décret de la Haute-Folie elle-même qui fut acquise en justice, tant par Messire Jacob de Cerizay, écuyer, Lieutenant particulier, Assesseur au Bailliage de Saint-Lo, que par le Seigneur de Rampan, deux créanciers de Michel Fauchon.

Il n'apparaît pas que les de Cerizay, se soient appelés sieur de la Haute-Folie, dont noble homme Robert de Cerizay, prêtre, Lieutenant général au Bailliage de Saint-Lo, était détenteur le 1er mars 1739. Nous avons trouvé ce dernier exerçant ses fonctions sacerdotales dans l'Eglise de Saint-Thomas-de-Saint-Lo, soit qu'il y administrât le Baptême, soit qu'il procédât à des Mariages

Ici s'arrêtent nos renseignements précis sur la Haute-Folie. Devint-elle, au moins en partie, la propriété des du Prey de Boismarcel ? Nous ne sommes pas éloignés de le croire. Il faut tenir compte, d'une part, de ce que demoiselle Marie du Prey, femme de Michel Fauchon, avait reçu de son père une dot de 5,000 livres tournois, dont 2,800 furent constitués en 200 livres tournois de rente sur les biens de son mari ; et, d'autre part, qu'en 1712 (4 septembre), demoiselle Marie Fauchon avait épousé Charles du Prey, sieur de Boismarcel. Quoiqu'il en soit, il y a quelques années, M. Derbois, ancien commerçant de Saint-Lo, acquéreur de Boismarcel, s'est efforcé de reconstituer ce domaine et, à ce titre, si nous sommes bien renseignés, il y a fait rentrer certaine étendue de terrain sise à la Haute-Folie.

Un mot encore sur les Fauchon. — Cette famille avait embrassé la religion réformée. Toustain de Billy rapporte, en effet, dans son Histoire de Saint-Lo, que « le jeudy IIIe jour de » juillet, au Greffe du Bailliage de Saint-Lo, l'an 1586, s'est » présenté Maistre Jean Fauchon, sieur de la Haute-Folie, » le quel, après nous avoir fait apparoir comme il auroit fait » profession de foy par devant l'Official de Constances au siège » de Saint-Lo, le 23 janvier dernier passé, a promis de n'aider » ny [favoriser], en sa personne biens et moyens, ceux qui » portent les armes contre la Majesté du Roy, nostre sire; » ains veut et entend vivre selon les edicts et ordonnances » comme bon et loyal subject; ce qu'il a signé ». Revint-il sur son abjuration ou bien, parmi ses descendants quelques-uns professèrent-ils à nouveau le Calvinisme sous la protection

de l'Edit de Nantes? Un fait est avéré : le 15 décembre 1685, postérieurement à la révocation de cette Ordonnance, David Fauchon ou de Fauchon, écuyer, sieur de la Suhardière, fut condamné, par défaut, au Bailliage de Saint-Lo, « attendu » la *Fuite* notoire du sieur de la Suhardière, qui fait encore » profession de la religion prétendue réformée; » de plus, le 8 juin 1722, Gilles du Mesnil, écuyer, sieur de Saint Hilaire, son neveu maternel, était reconnu, par le même Bailliage « son héritier suivant la déclaration du Roy. »

Il est présumable que Maistre Thomas Fauchon, avocat, et Jean Fauchon, orfèvre, qui vivaient dans la première moitié du XVIIIe siècle, descendaient des sieurs de la Haute-Folie. Cette famille est éteinte maintenant.

XV.

LA MÉTAIRIE.

La Métairie est voisine de la Haute-Folie, au Nord de laquelle elle est située. On y accède, d'abord, par le chemin de Saint-Lo au pont de Gourfaleur qu'on quitte au lieu dit *Bellevue*, autrement *Varroc*, pour suivre, sur une longueur de 200 à 300 mètres, le chemin vicinal allant à Baudre, chemin qu'on abandonne à son tour, pour prendre une voie rurale jadis appelée chemin de *la Madeleine* ou encore le chemin *tendant des Fourchemins à la Maison à l'Orfebvre*, lequel longe les bâtiments de la Métairie que nous croyons devoir identifier avec cette Maison à l'Orfèvre mentionnée par le procès-verbal de reconnaissance, dressé en 1409, des limites de la Bourgeoisie de Saint-Lo.

Cette terre empruntait son nom à une famille de cette ville, dont deux représentants, Guillaume et Thomas (Guillelmus et Thomas Aurifaber), vivaient en 1252, au rapport d'une charte insérée, sous le n° 202, au Livre rouge de l'Hôpital. Thomas l'Orfèvre y est qualifié Maître (Dominus) ce qui suppose l'exercice d'une fonction de Judicature. Guillaume était prêtre et aumôna une rente de 20 sous tournois aux Frères et aux Pauvres de la Maison-Dieu.

La Maison à l'Orfèvre servait de lieu chevel au Fief Beuzeline qui relevait de la Baronnie de Saint-Lo et faisait partie des *Fieux Robert* de Saint-Lo. Ceci se déduit, d'une part, de ce qu'en 1409 elle appartenait à Messire Richard *Hubert*, et que, d'autre part, les comptes de cette même Baronnie (années 1444-46) désignent Raoullet *Hubert* comme débiteur des rentes seigneuriales grevant le Fieu Beuzeline. Cette assimilation se justifie encore par le rang qu'occupe l'article relatif à ce Fief entre ceux du Monchel ou Moncel et au Begault, *aliàs* du Pontchel ou Pontcel, puisque la Métairie a, sur le terrain, une position intermédiaire entre ces deux aînesses.

Rappelons ici que Maistre Richard Hubert fut l'adversaire résolu de la domination Anglaise et qu'il s'exila plutôt que de se soumettre, abandonnant sa famille et ses biens. Ceux-ci furent donnés, au moins en partie, à Maistre Guillaume Biotte, vicomte de Carentan pour Henri V, roi d'Angleterre.

Nous ignorons l'époque et l'auteur du changement de nom de la Maison à l'Orfèvre en celui de la Métairie. Pour la première fois, nous avons trouvé ce dernier dans un acte notarié du 14 octobre 1662, désignant Pierre Fauchon comme sieur de ce domaine; en 1672, Etienne Fauchon portait ce titre à son tour. Il le transmit à son fils Pierre, qualifié sieur de la Métairie, en 1689; à cette date, Catherine de Tournières,

femme de ce dernier, était séparée de biens d'avec son mari. Ils habitaient, l'un et l'autre, une maison sise en l'Enclos de Saint-Lo, rue aux Porcs; leur demeure fut incorporée au couvent des Nouvelles Catholiques.

La Métairie est depuis lors devenue la propriété de la famille Le Brun, qui la possède encore maintenant.

XVI.

JAMBE-DE-LOUP. — LE BUREL.

Le Burel, qui fait partie de la commune de Sainte-Croix-de-Saint-Lo, est voisin de la Feronnière et riverain du chemin rural qui de l'abreuvoir à l'Abbé conduit au Poirier-de-Bas et débouche sur la route de Thorigny, proche de l'auberge du Poirier.

Jadis, ce lieu s'appelait Gambe ou Jambe de Lou et aussi Hure de Loup; nom provenant, sans doute, de son premier possesseur qui l'imposa également à la venelle au Loup, longeant encore aujourd'hui le côté Sud de la rue des Bouchers. Plus tard, il reçut le nom du *Burel* ou *Buret* probablement parce que les Varroc devinrent Seigneurs du Fief noble *du Burel-Varroc*, sis à Saint-Amand et relevant du comté de Thorigny.

Les maisons, manoirs ou masures qui le composaient formaient un *village* ou *hamel* dit également Gambe de Loup, dont la majeure partie, avec les terres environnantes, étaient tenues d'un Fief du même nom, lequel se relevait de la Baronnie de Saint-Lo, tandis que le surplus dépendait de la Seigneurie de Pierrefitte, sous le fief ou ainesse Maistre Raoul, suivant divers actes de vente passés devant les tabellions de Saint-Lo, le 27 novembre 1592, 24 janvier 1593 et 18 avril 1597. Ces contrats indiquent comme propriétaires en ce hameau, les Allix, le Viderel, Pynel et Bernard, bourgeois de Saint-Lo.

Quant au fief de Jambe de Loup, proprement dit, il devait à la Baronnie de Saint-Lo, outre les charges casuelles, telles que Reliefs, XIIImes, Aides Coutumières, etc., 15 sous tournois en argent, 8 boisseaux de froment et une livre 1/4 de poivre, le tout de rente.

Nous ne saurions déterminer sûrement ni ses limites, ni son étendue. Nous savons seulement par un contrat du 13 avril 1608 qu'il comprenait une pièce de terre nommée « la Croulte Gamelle ou Ganelle et autres héritages, avec maisons » ; qu'une *Chesnaye* en dépendait ainsi qu'une pièce d'eau appelée maintenant l'Etang du Burel après avoir porté celui d'Étang de Gambe de Loup.

En lui-même, le Manoir n'a rien de remarquable. Il consiste en une maison assez longue, située au fond d'une vaste cour, dont l'entrée est ornée de deux tronçons de piliers en pierre calcaire provenant apparemment de quelqu'édifice religieux, Eglise ou Cloître. Ces piliers sont, en effet, couverts de fines colonnettes,

Le premier propriétaire bien connu de Gambe de Loup ou Burel, avait nom Guillaume Le Mercier, débiteur envers la Maison-Dieu de Saint-Lo, d'une rente d'un chapon, donnée par Gillebert Laignel, et dont, au XIIIe siècle, Robert Le Mercier, son héritier, était chargé. « Willelmus Le Merchier » de *Gambe de Lou*, unum caponem ad Natale, de dono Gille- » berti Laignel, in parrochia Sancti-Laudi (Sainte-Croix-de-Saint-Lo); modo tenet Robertus Le Mercier. »

Viennent, après deux siècles, Johan Varroc et Colin, alias Nicolas Varroc, ainsi que Maître Richard Varroc, chanoine de Coutances. Colin avait été nommé en 1420 Garde de la Monnaie de Saint-Lo, office qui avait été créé pour lui, par Henri V, roi d'Angleterre, alors maître de la Normandie.

Les Varroc, à l'origine, appartenaient à la Bourgeoisie Saint-Loise. En 1247, Geoffroy Varroc était dit *bourgeois de notre ville* dans une chartre insérée au Livre Rouge de la Maison Dieu : « Noverint universi présentes et futuri quod Ego J. Guillelmi, vendidi et omnino dimisi Gaufrido Waroc, *burgensi de Sancto Laudo....* » Thomas Varroc était également qualifié *Bourgeois* dans une ordonnance du Louvre du 8 janvier 1370.

Nicolas (Colin) fut-il annobli par Henri V d'Angleterre ou devait-il sa noblesse à ce même Thomas qui avait été Lieutenant du Capitaine de Saint-Lo et fut un ami des Le Prétrel et comme eux, dévoué au Roi de France Charles V dit le Sage? Un fait est certain, dans un acte du 14 juillet 1478, Nicolas Varroc, sieur de Gambe de Loup est titré d'Ecuyer, ainsi que son fils « Noble homme Maistre Richard, seigneur de Fontaines ». Quant à son petit fils, Jehan Varroc, s'il est simplement dit seigneur du Burel et de Gambe de Loup, dans le même document, sa noblesse n'est pas moins établie puisque Montfaouc l'a maintenu *Noble* « dans la ville et dizaine de Saint-Lo » décision qui contredit, nous semble-t-il, l'*Etat des anoblis en Normandie*, publié, en 1866, par M[r] l'abbé Le Beuryer, archiviste de l'Eure, suivant lequel les Varroc ne dateraient que des francs fiefs, c'est-à-dire de 1470.

Jean de Varroc eut, au moins, deux enfants : Ravend et Jeanne, à laquelle son frère donna une rente de 10 livres tournois à l'occasion de son mariage avec André Blondel, comme cela résulte de la reconnaissance du contrat de mariage devant messire Richart Thiboult, écuyer, lieutenant à Saint-Lo du vicomte de Carentan, datée du 6 janvier 1537.

Ravend hérita de la seigneurie du Burel-Varroc et de Jambe de Loup, qui devint à son décès le lot de son second fils Gilles Varroc, tandis que Jean, son aîné, avait en partage le Burel, sis à Saint-Amand.

Gilles de Varroc eut de son mariage avec demoiselle Françoise de la Rivière, trois enfants qui, à sa mort, advenue le

4 mai 1592, étaient encore en état de minorité. Sa veuve accrut le patrimoine de ses fils Guillaume et Pierre, par l'achat d'une pièce de terre nommée *Le Jardin de la Fontaine Varroc*, sis à Sainte-Croix.

Guillaume, l'aîné, prit à son tour le titre de sieur de Jambe de Loup. Il est compris au rôle de la noblesse du Cotentin, dressé en 1640 ; il y est représenté « comme bon à rien ». Ce Guillaume habitait alors le Loreur.

Titre et terre passèrent, selon toute probabilité, à Pierre de Varroc, frère de Guillaume, qui avait épousé demoiselle Jacqueline d'Anisy. Celui-ci adopta la qualification de sieur du Burel, que lui donne Chamillard, dans sa recherche de 1666. Il avait alors 76 ans et habitait Sainte-Croix-de-Saint-Lo. Il eut deux fils ; Guillaume lui succéda comme sieur du Burel : Eustache Ravend devint sieur de Lestanville. Le 1er septembre 1672, ils étaient témoins au contrat de mariage de leur sœur Michelle et de noble homme Claude du Rozel, écuier.

Guillaume Varroc, sieur du Burel, mourut antérieurement au 4 mars 1694. Trois fils étaient issus de son mariage avec demoiselle Esther Elisabeth Morel ; Jacques, François et Pierre Varroc.

Laissa-t-il une succession embarrassée ? Nous ne saurions le dire ; toutefois, la terre du Burel-Jambe de Loup, fût achetée par Raphaël Le Painteur, écuyer,sieur de Launey-Bois-Jugan, Lieutenant pour le Roy en la citadelle de Saint-Lo. Ce fait résulte d'un acte de procédure du 2 mai 1699 par lequel demoiselle Léonore Le Painteur, sa fille, réclamait aux fermiers de ce domaine une somme de 150 livres tournois. Depuis cette époque, les renseignements nous font défaut sur la suite des propriétaires qui succédèrent aux Le Painteur. Aujourd'hui notre village appartient à la famille Vibert comme héritière en partie des Le Marinel.

XVII.

LE POIRIER.

L'hôtel du Poirier ou Perier, très voisin du Burel et desservi par le même chemin rural, était, à la différence de ce dernier, compris dans la Bourgeoisie de Saint-Lo, ainsi que cela résulte des chevauchées opérées en 1409, 1617 et 1676, en vue de reconnaître les limites des terres sises en Bourgage. Nous pouvions dès lors ne pas ranger cet hôtel parmi les villages de Saint-Lo. Mais comme les terres qui en dépendaient à l'origine et qui avaient une assez grande étendue, ont formé des propriétés distinctes sous les noms de Poirier-de-Bas, Poirier-du-Milieu et Poirier-de-Haut, nous avons cru à propos de consacrer une notice à tout l'ensemble de cet ancien domaine sis à Sainte-Croix.

Doit-il son nom à une famille *Perier* ou *Perrier* ou le lui imposa-t-il ? Nous ne saurions résoudre cette question ; mais il nous paraît établi que terre et famille se rattachent l'une à l'autre.

Nous rencontrons, en effet, dès le XIIe siècle, entre 1151 et 1184, un Alanus de *Piris* figurant à côté de Willelmus de *Petraficta*, comme témoin à la Charte de donation ou de confirmation à l'Eglise de Saint-Lo (église Sainte-Croix) par Richard, Evêque de Coutances, de la moitié de l'église de Saint-Ebremond-de-Bonfossé. Or les terres du Poirier relevaient en presque totalité de la seigneurie de Pierrefitte, situées, comme elle, en la paroisse de Sainte-Croix-de-Saint-Lo. D'un autre côté, au XIIIe siècle (1237-1293), les de Piris sont assez nombreux à Saint-Lo même : c'est en 1237, Guillaume qui aumône à l'Hôtel-Dieu « tout ce qu'il percevait dans la masure d'Agnès la « *Feutrière* » propriétaire au Flaguay, terre riveraine du Poirier et sur laquelle existait encore, en 1409, la Croix-au-*Feutry*, élevée sur le bord de l'ancien chemin de Saint-Lo à Caen, aujourd'hui chemin de Saint-Lo à Saint-Jean-des-Baisants. En 1246, on rencontre Nicolas ; en 1253, Michael ; en 1256, Richard et Matilde *de Piris*, mari et femme; en 1296, Typhane de Perier (sic). Au XIVe, nous relevons le nom de Thomas du *Perier*, mort curé de Saint-Ebremond-de-Bonfossé ; cette forme française se reproduit au XVIe, chez Pierre Perier, propriétaire de maisons sises à Saint-Lo, rue Bas-Torteron, et aussi dans le titre de *sieur du Peyrier* et *Perier* porté en 1549, par Richard de la Dangye, et en 1573 et 1583, par Guillaume de la Dangye, héritier de Richard.

Le Poirier et ses dépendances territoriales étaient tenus partie de la Baronnie de Saint-Lo, partie du Fief terre et seigneu-

rie de Pierrefitte, relevant de cette même baronnie. L'hôtel proprement dit et quelques champs environnants se trouvaient dans la directe du Baron.

Les plus anciens propriétaires furent certainement les de Perrier ou Périer, peut-être des vassaux des seigneurs de Pierrefitte qu'on trouve à Saint-Lo et environs depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe. Longtemps après eux apparaissent comme tels les de la Dangie que Montfaut maintint nobles à Bayeux en la personne de Richard 1er de la *Dangye*, dont le fils Richard II devint sieur du Perier antérieurement au 6 juillet 1549. A cette date, ses fils mineurs lui avaient succédé et étaient condamnés, par arrêt du Parlement de Normandie, à fonder un *Obit* en l'Eglise Notre-Dame-de-Saint-Lo, à l'intention de « deffuncte damoiselle Isabeau de la Dan- » gye et de constituer à cet effet une rente de 36 livres tournois » grévant tous les biens des dits mineurs. »

Le Poirier échut à Guillaume de la Dangye, l'un de ces mineurs, qui le possédait encore en 1597 et était chargé de servir la rente au Trésor de Notre-Dame.

Cette terre passa vraisemblablement par mariage des de la Dangie aux de Parfourru, car, en 1618, Guillaume de Parfourru, seigneur de Pierrefitte et du Poirier, était, à son tour, ainsi que *Regné*, sieur de l'Espine, condamné par le Bailliage de Saint-Lo à payer la rente en question.

Marie de Parfourru, fille et héritière de Guillaume porta le Poirier dans la famille des de Brebœuf, seigneurs de Condé-sur-Vire, en épousant Joachim, fils Georges. A sa mort advenue vers 1627 et par suite d'embarras financiers, son mari, agissant comme tuteur de leurs enfants mineurs, vendit le Poirier à noble homme Martin Durand, secrétaire du Roi et de Monseigneur de Matignon. L'acquéreur n'en demeura pas longtemps détenteur. Dès 1632, cette terre appartenait à Maître Jean du Prey, écuyer, avocat au Parlement, lequel amortissait une partie de 10 livres de rente de la dot de demoiselle Catherine de Parfourru, femme de noble homme Gilles Girard, sieur des Monts, rente qui grevait le Poirier ainsi qu'une autre rente également totale de 66 livres 13 sols 4 deniers tournois, constituée au profit de demoiselle Francoise de Parfourru, femme de François Freret, sieur de la Vieuville, comme cela résulte d'un contrat du 14 juillet 1648.

Le 23 octobre de cette même année, Jacques du Prey, écuyer, fils puîné de Jean, reçut le Poirier, par avancement d'hoirie consenti par son père, à la condition qu'avec Jean du Prey, son frère aîné, il doterait de 2,000 livres tournois, ses trois sœurs Catherine, Judict et Marthe, épouses de Michel Saint, Jacques Gohier, sieur de Prégohier, et Jacques Chastrefou, sieur du Hurel.

Jacques du Prey n'ayant pas fait de brillantes affaires, ses beaux-frères prirent avec lui divers arrangements qui furent attaqués jusques en cour de Parlement, par Maître Guillaume le Trésor, dont les prétentions furent repoussées par arrêt du 12 février 1724. Le 16 mai suivant, les sieurs Saint, Gohier, et Chastrefou convinrent de vendre la terre de la *Seigneurie* pour acquitter les dettes de leur beau-frère Jacques et de partager entre eux celle du Poirier.

Le lot échu à Jacques Gohier est demeuré la propriété de sa famille jusqu'au commencement de ce siècle. Le 20 novembre 1833 et le 10 novembre 1834, un de ses descendants, dame Marie-Jacqueline-Françoise Gohier, veuve d'un sieur Oger dit Secqueville, après en avoir cédé quelques parcelles à divers habitants de Saint-Lo, vendit la terre dite des Arguillettes, comprenant l'ancien hôtel du Poirier et ses alentours, à M. et à Mme Barbuda, de Saint-Lo, dont les enfants la possèdent aujourd'hui, Toutefois une certaine partie de leur terre provient d'acquisitions faites de nommés Heurtevent et Aze représentant le droit de Catherine Gillet, leur mère. Il est presque établi que M. Vibert, de Saint-Lo, tient, sinon en totalité, au moins pour partie, le lot échu en 1724 à Jacques Chastrefou.

Notons ici, que le *Pré Saint-Lo*, dont une parcelle est occupée par les abattoirs, dépend toujours de ce qui fût jadis la terre du Poirier-de-Bas. Il contient une fontaine portant également le nom du saint Patron de notre cité.

Si, pour le Poirier-de-Bas, bon nombre de renseignements nous font défaut ; ils nous manquent presqu'absolument pour le Poirier-du-Milieu et le Poirier-de-Haut. Ce dénuement proviendrait-il de ce que ces terres, quoique faisant partie du domaine fieffé de la Seigneurie de Pierrefille, auraient été tenues en roture par les seigneurs du lieu ou par leurs puînés ? Nous serions assez portés à le croire, en présence d'un contrat du 5 octobre 1678, passé, entre demoiselle Hortense Arnouf, veuve de Jean de la Gonnivière, écuyer, sieur d'Arganchy, d'une part, et Ravend de Parfourru, sieur du Poirier, d'autre part, lequel énonce que ce Ravend avait fieffé la terre en question moyennant une rente viagère de 500 livres tournois.

Ajoutons qu'en 1723, dame Catherine Joachinne de la Gonnivière, veuve de Jean de Parfourru, écuyer, seur d'Arganchy, recueillit le Poirier dans la succession de sa mère et qu'elle était citée devant le Baillage de Saint-Lo par Ravend Gabriel de Parfouru, qui réclamait son tiers coutumier ; qu'en 1773, la terre et ferme du Poirier appartenaient à *la demoiselle* du Hamel (une Hoël, sans doute) appelée elle aussi en justice pour une question de *voisiné* par haute et puissante dame Catherine Françoise Le Cornier, patronne Baronne d'Angerville le Martel, Dame et patronne de Saint-Hélène de

Turtot, Dame de Saint-Jouvin, Labeville, Bruncourt, Briour, etc. etc., veuve de messire Louis-François-Jacques-Claude de Boutran, chevalier ; qu'enfin, en 1779, (le 25 novembre) Jacques Cariot, officier garde-côtes, fieffa le tout à M. de la Gervaisière-Courtin, dont hérita Mme Desplanques, sa fille, et qui appartient maintenant à M. Hervieu, ancien avoué à Saint-Lo.

LEPINGARD.

ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Dugué	28 juillet 1853	6 ans.
de Bouville (Cte)	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873	1 an 5 mois 28 jours.
Buchot	10 avril 1875	1 an 9 mois 3 jours.
Laurent	5 janvier 1877	4 mois 27 jours.
du Chevalard	19 mai 1877	6 mois 29 jours.
Poulin	18 décembre 1877	2 ans 1 mois 5 jours.
Filippini	12 janvier 1880	5 ans 3 mois 13 jours.
Favalelli	25 avril 1885	7 mois 3 jours.
P. Floret	28 novembre 1885	Installation du 11 décembre 1885.

SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM.	MM.
SÉBIRE O✱.	BRIENS ✱
LABICHE.	MOREL.

DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.	MM.
REGNAULT.	CABART-DANNEVILLE.
RIOTTEAU.	GUÉRIN ✱.
RAULINE.	LE MARE.
LEGRAND (Arthur) ✱.	

COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM.	MM.
BERNARD ✱, *Président.*	De la BELLIÈRE.
LEFRESNE.	DENIS.
VRAC.	BLOUET.
TÉTREL ✱, *Secrétaire.*	

PRÉFECTURE.

M. FLORET O✱, O. I. P., *Préfet.*

M. MÉNARD, *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit, les samedi et jours de foire, toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de 10 heures à 11 heures 1/2 et de 3 heures à 4 heures.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. MÉNARD, *Vice-Président.*

BOURGOIS, *Conseiller.*

RIVALS, *id.*

MÉNARD, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique le vendredi de chaque semaine, à une heure et demie.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(OUVERTS AU PUBLIC TOUS LES JOURS DE 9 A 4 HEURES.)

Cabinet du Préfet.

M. VITTINI, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches. — Correspondance particulière. — Affaires réservées. — Service du télégraphe du Cabinet. — Surveillance des journaux du département. — Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture. — Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement. — Maires et Adjoints. — Beaux-Arts. — Honneurs et préséances. — Fêtes et cérémonies publiques.

M. LEFÈVRE, *Sous- Chef.*

Distribution de la correspondance. — Personnel de tous les services et de toutes les administrations. — Prestations de serment des fonctionnaires. — Demandes d'audiences et de congés. — Nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur. — Ordres étrangers. — Médailles et récompenses pour belles actions. — Recours en grâce. — Secours à divers titres. — Bureaux de tabacs. — Débits de boissons. — Loteries. — Réfugiés politiques. — Conférences et cours publics. — Nomination des membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

Première Division.

Chef de Division : M. LAMARCHE.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles. — Imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures. — Abonnements et envois périodiques. — Brevets d'invention. — Statistique générale. — Procès-verbaux du Conseil général. — Elections. — Recrutement, enrôlements. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Casernement des troupes. — Marine et colonies. — Sapeurs-pompiers. — Gendarmerie. — Poudres et salpêtres. — Ponts et chaussées, chemins de fer, routes nationales, navigation, usines, cours d'eau, desséchements. — Associations syndicales. — Mines et carrières. — Bacs et bateaux. — Postes et télégraphes. — Propriétés, mobiliers, bâtiments civils, contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat. — Etablissements reconnus d'utilité publique. — Dons et legs. — Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales. — Police municipale. — Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques. — Etablissements insalubres. — Médecins, pharmaciens, vétérinaires. — Prisons, surveillance des condamnés. — Divisions administratives et ecclésiastiques. — Associations. — Sociétés de secours mutuels. — Jury. — Population. — Passeports, légalisations. — Poids et mesures. — Agriculture. — Haras. — Industrie, commerce et manufactures. — Marque de garantie des matières d'or et d'argent. — Ecoles spéciales et nationales. — Répertoires des actes sujets à l'enregistrement.

Deuxième Division.

Chef de Division : M. Alph. Colas, O A.

PREMIER BUREAU.

Voirie vicinale, urbaine et rurale. — Création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité. — Prestations. — Emprunts à la Caisse des chemins vicinaux. — Subventions de l'Etat et du Département. — Subventions industrielles. — Exécution des lois sur l'achèvement des chemins vicinaux. — Projets de classement, de rectification, de construction des chemins de diverses catégories. — Adjudications. — Régies. — Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes. — Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités pour cession ou occupation d'immeuble.—Expropriations pour cause d'utilité publique (lois des 21 mai 1836, 8 juin 1864, 20 août 1881). —Subventions et avances aux communes pour travaux d'art et paiement des terrains. — Extraction des matériaux et dommages divers. — Autorisations et fixation des indemnités. — Plantations, élagages sur les chemins. — Distribution et concession d'eau. — Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie. — Etablissement des plans d'alignement et de nivellement des voies publiques communales. — Trottoirs et pavages dans les villes. — Chemins ruraux : reconnaissance (loi du 20 août 1881).

Instruction primaire et secondaire. - Ensemble du service de la comptabilité.—Liquidation des dépenses de l'instruction primaire.— Bourses dans les lycées, collèges et établissements d'enseignement primaire supérieur pour les deux sexes.—Ecoles normales. — Ecoles communales.—Ecoles libres et pensionnats.—Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Cours d'adultes. — Bibliothèques scolaires. — Caisses des écoles. — Création de postes, traitements, encouragements, secours, pensions de retraites des instituteurs communaux.

Dons et legs aux communes, établissements charitables, cures, fabriques, etc. — Rachats de rente et emploi de capitaux. — Mainlevée d'hypothèques. — Octrois : réglements, tarifs. — Droits de location de places dans les foires, marchés et abattoirs. — Droits de pesage, mesurage, jeaugeage publics.—Droits de voirie et autres au profit des communes. — Frais de casernement et d'occupation de lits militaires. — Actions judiciaires et transactions des communes, des établissements charitables ou religieux. — Comités consultatifs. — Hospices et bureaux de bienfaisance : création, service intérieur. — Administration des biens, adjudications et marchés, statistiques et situations périodiques. — Création et emploi des ressources de toute nature destinées au soulagement des indigents.—Assistance médicale et pharmaceutique gratuite. — Admission des malades et incurables dans les hospices et hôpitaux. — Pensions et retraites aux agents et employés des communes et établissements de bienfaisance. — Cures et fabriques, consistoires : administration, personnel, comptabilité. — Propriétés des communes et établissements publics : locations, ventes, échanges, partages, acquisitions. — Biens indivis. — Encouragements de l'Etat pour les services de bienfaisance publique.

DEUXIÈME BUREAU.

Instruction primaire et secondaire. — Construction et appropriation de locaux scolaires. — Mobiliers. — Subventions. — Emprunts. — Propriétés communales : mairies, églises, presbytères. — Échanges, acquisitions, aliénations. — Travaux : subventions, adjudications, marchés, règlement, contentieux. — Cimetières : police, règlement des concessions, transactions, agrandissement. — Sessions des Conseils municipaux. — Répartition du fonds commun des amendes de police correctionnelle. — Conseil départemental des bâtiments civils. — Comptabilité des communes, établissements de bienfaisance, hôpitaux, hospices, syndicats. — Budgets et autorisations supplémentaires. — Remboursement de fonds placés au Trésor. — Compte des Receveurs des communes et autres établissements : enregistrement, classement et notification des arrêtés d'apurement en Cour des Comptes ou Conseil de Préfecture. — Comptabilités de fait ou occultes. — Cotisations municipales : recouvrement et emploi. — Etat annuel de la situation financière des communes. — Statistiques pour les Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture relatives aux établissements charitables. — Taxe municipale sur les chiens.

Troisième Division.

Chef de Division : M. LEFÈVRE, O A.

Comptabilité générale et départementale : mandatements des dépenses de toute nature : comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. — Colons réfugiés. — Réfugiés politiques, comptabilité. — Etablissements sanitaires, comptabilité. — Chambres de commerce, comptabilité. — Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine. — Traitements administratifs — Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : transport de fonds, refonte de monnaies. — Dettes publiques, rentes sur l'Etat. — Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers. — Contributions directes : sous-répartition, recouvrement, réclamations, poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes. — Douanes. — Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures. — Caisses d'épargne. — Caisse des retraites de la vieillesse. - Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique, extinction de la mendicité, aveugles et sourds-muets, secours à divers titres. — Aliénés et enfants assistés, protection des enfants du 1er âge : personnel et ensemble du service. — Subvention aux élèves sages-femmes.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE

(Ouvert tous les jours de 9 heures à 4 heures.)

Greffier : M. VIEL.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances. — Requêtes, exploits et procès-verbaux. — Communication aux parties

ou à leurs mandataires, de pièces de procédure.—Etablissement des rôles. — Enregistrement et notification des décisions du Conseil. — Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utiles d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DOLBET, *Archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.—Classement, inventaire, récolements, rapports. — Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives. — Publication d'ouvrages historiques.

ASSISTANCE PUBLIQUE DÉPARTEMENTALE.

Enfants assistés, moralement abandonnés et Protection des Enfants du Premier âge.

Inspecteur départemental.— M. PIRODON, à Saint-Lo ;

Sous-Inspecteur.— M. Davodet, à Saint-Lo ;

Commis d'Inspection.— M. Fétille.

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du Département. — M. PILLIOUD, à Saint-Lo.

Conducteur. — M. Levieux.

Architectes d'arrondissement.

MM. N..., à Saint-Lo; Cheftel, fils, à Avranches ; Leroy, à Cherbourg; Hue, à Mortain; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Enquebecq, agent voyer d'arrondissement, chargé de l'arrondissement de Valognes.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Michel, à Saint-Lo ; Dagot, à Avranches ; Prévost, à Cherbourg; Pardaillon, à Coutances; Grandrie, à Mortain.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Saint-Lo.

MM. P. Floret O✻, O. I. P.. Préfet, *président;* N..., *vice-président;* le Maire de Saint-Lo; Granger, négociant; Bernard ✻, Thomas, Leturc, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins; Manoury, vétérinaire; l'Ingénieur des ponts et chaussées ou faisant fonctions d'Ingénieur à Saint-Lo; Sébire et Debroize, pharmaciens; Demortreux, ancien pharmacien.

Arrondissement d'Avranches.

MM. le Sous-Préfet, *président;* Gautier, Conseiller général; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granville; le Maire d'Avranches; Le Tourneur, Le Do, Hodoul, Frémin et Lemoine, docteurs-médecins; Pinel, Gilbert et Requier, pharmaciens; Dufour, vétérinaire.

Arrondissement de Cherbourg.

MM. le Sous-Préfet, *président;* le Maire de Cherbourg. l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées; Lefrançois, Renault, Offret, Monnoye et Lesdos, docteurs-médecins; le Directeur du service de santé de la marine; Poittevin et Calot pharmaciens; Jouninet, ancien pharmacien; Pouppeville, vétérinaire.

Arrondissement de Coutances.

MM. le Sous-Préfet, *président;* Lair, Maire de Coutances; de la Bellière, Danlos, Dudouyt (Pierre), Laisney. Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins; Daniel, Baize, Laforest et Collette, pharmaciens; Sanson, conducteur des ponts et chaussées; Crouzel, vétérinaire.

Arrondissement de Mortain.

MM. le Sous-Préfet, *président*; le Procureur de la République; de Bailliencourt ✻, Maire de Mortain; Hamon, Breillot, de la Houssaye, Fauchon-Wilplée, Malon, docteurs-médecins; Almin, pharmacien; Buisson, ancien pharmacien; Hamon, vétérinaire.

Arrondissement de Valognes.

MM. le Sous-Préfet, *président;* Leneveu, père, Lebouteiller, Sébire O✻, Fabre O✻, Leneveu fils, Rousselin, docteurs-médecins; Agnès-Roland, Floquet, pharmaciens; Le Marquand, Lebas, vétérinaires.

Médecins des Epidémies.

ARRONDISSEMENTS.	NOMS.	RÉSIDENCES.
Saint-Lo	MM. Lhomond	Saint-Lo.
Avranches	Frémin	Avranches.
Id.....	Letourneur...	Granville.
Cherbourg.....	Lesdos	Cherbourg.
Coutances.....	Laisney.....	Coutances.
Mortain.....	Breillot.....	Mortain.
Valognes	Lebouteiller..	Valognes.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Gouville, propriétaire.	Carentan.
Rauline, député.	Marigny.
Blouët ✱, propriétaire.	Percy.
Bernard ✱, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Lebrun, ingénieur.	Saint-Jean-de-Daye.
Amiard, maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Mithois, notaire.	Tessy-sur-Vire.
Pommier, docteur-médecin.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Gautier.	Avranches.
Pinard, docteur-médecin.	Brécey.
Baron (Félix-Louis).	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Fontaine, notaire.	La Haye-Pesnel.
Trincot, propriétaire.	Pontorson.
Morel, sénateur.	Saint-James.
Basire, juge de paix.	Sartilly.
Tétrel ✱, maire de Villedieu.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Le Moigne ✱, maire, chef de bureau au Ministère des Finances.	Beaumont.
Liais ✱, maire.	Cherbourg.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Cherbourg. (suite).	
MM.	
Bonamy, maire.	Les Pieux.
Vrac, docteur en droit, maire.	Octeville.
Vte de Tocqueville O ✱.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM	
De la Bellière, docteur-médecin.	Bréhal.
Savary, juge de paix.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De La Martinière ✱, député.	La Haye-du-Puits.
Fauvel, maire.	Lessay.
Quenault ✱, conseiller à la Cour d'appel de Rouen.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers, maire.	Périers.
Pignard-Dudézert ✱, juge au Tribunal de la Seine.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lemaître, docteur-médecin.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✱, député, maire de Milly.	Barenton.
Foisil, maire.	Isigny.
Grossin, maire de Juvigny.	Juvigny.
Dupont, notaire à Buais.	Le Teilleul.
Gaudin de Villaine, maire.	Mortain.
Lefresne, juge au Tribunal civil de la Seine.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Bidois.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), sénateur, maire, propriétaire.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Denis, notaire.	Barneville.
Marguerie ✱, Conseiller d'Etat.	Bricquebec.
Cte de Pontgibaud.	Montebourg.
Du Mesnildot.	Quettehou.
Prémont (Alfred), propriétaire, maire de Sainte-Marie-du-Mont.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Lebouteiller, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Guérard, maire de Saint-Romphaire.	Canisy.
Leperdriel, expert.	Carentan.
Gosset, propriétaire.	Marigny.
Grente, négociant.	Percy.
Manoury, vétérinaire.	Saint-Clair.
Le Vte d'Osseville, propriétaire.	Saint-Jean-de-Daye.
Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Lemélorel-Lesmontils.	Tessy-sur-Vire.
Gohier, notaire.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Lenoir, maire d'Avranches.	Avranches.
de Besne (Alfred), maire de St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Dupont, maire.	Ducey.
Letourneur, docteur-médecin, adjoint.	Granville.
Lanos, maire, docteur-médecin.	La Haye-Pesnel.
Bailleul, docteur-médecin.	Pontorson.
Gautier (César).	Saint-James.
Martin, notaire.	Sartilly.
Ledo, docteur-médecin.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Louis (Auguste), maire.	Beaumont.
Séhier, négociant, conseiller municipal.	Cherbourg.
Gosse, ancien notaire, à Cherbourg.	Id.
Lenoir, docteur-médecin, maire.	Les Pieux.
Courtois les-Hougues, maire.	Id.
Lesage, marchand de nouveautés, à Octeville.	Octeville.
Contant (Léon), maire de Tourlaville.	Id.
Touzard, maire.	Saint-Pierre-Eglise.
N...	Id.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Ameline, maire de Cérences.	Bréhal.
Gaillard, maire de Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.
Dudouyt, docteur-médecin.	Coutances.
Lecoupey, maire.	Gavray.
Roptin (Charles), maire.	La Haye-du-Puits.
Hardel, agriculteur.	Lessay.
Danlos, maire.	Montmartin-sur-Mer.
Leconte, propriétaire, maire.	Périers
Jehenne, maire.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lecacheux, propriétaire, suppléant du juge de paix.	Saint-Sauveur-Lendelin.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, propriétaire.	Barenton.
Guérin, maire de Mesnil-Thébault.	Isigny.
Turquetil, maire.	Juvigny.
Malon, docteur-médecin, maire.	Le Teilleul.
Buisson, pharmacien, conseiller municipal.	Mortain.
Lucas, maire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Geslin, maire.	Id.
Martinet, maire	Saint-Pois.
Bazin, négociant.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannelier (Adolphe), maire.	Barnevile.
Pergeaux, conseiller municipal.	Bricquebec.
Buhot, maire.	Montebourg.
Leroy, négociant.	Quettehou.
Hay, maire.	Id.
Vte d'Aigneaux, maire de Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan (Raoul, fils), propriétaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Mariette-Boisville, conseiller municipal.	Valognes.
De Mondésir.	Id.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Leménicier, O. A., *Sous-Préfet.*
M. Dufour, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. Diény ✻, *Sous-Préfet.*
M. Bertaux, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. Regnault, O. A., *Sous-Préfet.*
M. Lecouillard, O. A., secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. SALANSON, O. A., *Sous-Préfet.*

M. Chemin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. CHAPRON, *Sous-Préfet.*

M. Lesauvage, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. AMIARD, *Maire;* Dussaux et Dary, *Adjoints;* Bernard ✱, Lefèvre, N..., Bosq, Leturc, Jouanne, N..., Robin, Dyvrande, Manoury, Horneeker, Leparquois, Plouin, Guillemin, Pézeril, N. ., Guillot, N..., Leclerc, Gain, conseillers municipaux.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Bureaux. — M. Daniel O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 10 heures à 4 heures.

Travaux communaux. — MM. Le Couteur, architecte, rue du Château ; Duc, conducteur.

Octroi. — MM. Guérin, préposé en chef ; Deslandes, brigadier.

Caisse d'épargne. — M. Daniel O. A., receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi, de 2 heures à 4 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. LENOIR, *Maire* ; Desdouitils et Letréguilly, *Adjoints ;* Pinel, Desfeux, docteur Hodoul, Lecaille, Louvel, Manduit, Falaise, Vallée, Trochon, Mancel, Danjou, Loiseau, Péguenet, l'Ecolant, Provost, Lucas, Lemutricy, N..., Semery, Jacques, conseillers municipaux.

Bureaux. — MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale. — M. Fossard.

Voirie urbaine. — M. Louvel, architecte.

Octroi. — M. Rochefort.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. BUREAU, *Maire:* Nicole et Launay O. I. P., *Adjoints;* Benoist, Choinel, Poirier, Lucas ✻, Ch. Guillebot, Le Prince, Poisson, J. Pannier, Letourneur, Trocheris, H. Guillebot, Legendre, Toupet, Pergeaux, Jouault, Pignolet, Dior, Dupérouzel, Beust, Ollivier, Guérard, P. Lenormand, Hallais, Montreuil, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. L. Bougourd, secrétaire de la Mairie.

Recette municipale. — M. L. Durier.

Voirie urbaine. — M. Guimont, architecte.

Octroi. — M. Duchesne, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. LIAIS (Emm.) ✻, *Maire*; Frigoult O. I. et Dutot, *Adjoints*; Lanièce, Renault ✻, O. A., Lecerf, Barbet, Ventrillon, Cousin, Le Boissellier, Marguerie, Leflambe, N..., Levallois O. A., Buhot (Victor), Tison, Buhot (Eugène), Legrin, Grignard, Jolliet ✻, Lavallée, Lohen, Cussy, N ..., Offret, Lefrançois, Brun, Brégaint, Merlot, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Boivin O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Houyvet.

Voirie urbaine. — MM. Gutelle O A., architecte de la ville; Poupeville, agent voyer.

Octroi. — M. Raoul, préposé en chef.

Archives. — M. Amiot O. A., archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. LAIR ✻, *Maire;* Baize et Laurent, *Adjoints;* Boissel-Dombreval ✻, Marie, Rabec, Dupérouzel, Lehuby, N..., N..., Geffroy, N..., Bidel, Laisney, Lenoir, Leneslet, Chevalier, Adde, Blondel, Dudouyt, Daireaux, Foubert, Brision, Montaigne, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale. — M. Leliepvre.

Voirie urbaine. — M. Desheulles, architecte de la ville.

Octroi. — MM. Bellet, préposé en chef; Lecadet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLIENCOURT ✻, *Maire;* Delaunay, *Adjoint;* N..., Josset, Buisson, Champs, Radoul, Saoul, Breux, Amand, Delaporte, Gallie, Pasquer, Lorier, Bardou et Queslier, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Jamont, secrétaire.

Recette municipale. — M. Bourbon.

Voirie urbaine. — M. Corbin.

Octroi. — MM. Dupont et Aumont.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. OURY, *Maire :* Viel et Baudry ✱, *Adjoints ;* Le Bouteiller, N..., Viel, Bretel, de Fontaine de Resbecq, Oury, le vicomte de Blangy, Lemaréchal, Roberge, Blaisot, Pinel, Lepetit, Lecler, Léger, Thion, Durand, N.. .., Lemeland, Mariette-Boisville, Le Grusley, Baudry ✱, Hamel, Lemasson, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale. — M. Lecomte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi. — M. Gosselin.

Caissier de la caisse d'épargne : M. Goubeaux. — *Contrôleur de la caisse :* M. Mouchel.

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo.	Blainville	St-M.-de-la Lande.
Agon	St-M. de-la-Lande.	Blosville	Ste-Mère-Eglise.
Airel	Saint-Clair.	Boisroger	St-M.-de-la-Lande.
Amfreville	Sainte-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois.
Amigny	Saint-Jean-de-Daye	Bolleville	La Haye-du-Puits.
Ancteville	St-M.-de-la-Lande.	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	St-Pierre-Eglise.	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.	Boutteville	Sainte Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay	Lessay.	Braffais	Brécey
Anneville	Id.	Brainville	St-M.-de-la-Lande.
Anneville-en-Saire	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s.-Mer	Brécey	Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits.	Brectouville	Torigni-sur-Vire.
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson	Bretteville-sur-Ay	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Audouville-la-Hub...	Ste-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	Id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-Blte	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-sr Mer	Bréhal.
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	St-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Brucheville	Ste-Mère-Eglise.
Baubigny	Id.	Buais	Le Teilleul.
Baudre	Saint-Lo.	Cambernon	Coutances.
Baudreville	La Haye-du-Puits.	Cametours	Cerisy-la-Salle.
Baupte	Périers.	Camprond	St-Sauv.-Lendelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Cantelonp	St-Pierre-Eglise
Beaufficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juvigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	St-Pierre-Eglise.
Benoltville	Les Pieux.	Carolles	Sartilly.
Bérigny	Saint Clair.	Carquebut	Ste-Mère-Eglise
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauv.-le-Victe.	Catteville	St-Sauv.-le Victe.
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire.	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.	Cavigny	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bastlle	Id.	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigni-sur-Vire.	Cérences	Bréhal.
Biniville	St-Sauv.-le-Victe.	Cerisy-la-Forêt	Saint-Clair.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey	Isigny.	Feugères	Périers.
Champcervon	La Haye-Pesnel.	Fierville	Barneville.
Champcey	Sartilly.	Flamanville	Les Pieux.
Champeaux	Id	Fleury	Villedieu.
Champrépus	Villedieu.	Flottemanville	Montebourg.
Chanteloup	Bréhal.	Flottemanville-Hague	Beaumont.
Chasseguey	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy	Avranches.	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay-sur-Mer	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron	Villedieu.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fresville	Montebourg.
Chevreville	St-Hil.-du-Harcouët	Gathemo	Sourdeval
Chevry	Tessy-sur-Vire.	Gatteville	St-Pierre-Eglise.
Clitourps	St-Pierre-Eglise.	Gavray	Gavray.
Coigny	La Haye-du-Puits	Geffosses	Lessay.
Colomby	St-Sauv.-le-Victe.	Genêts	Sartilly.
Condé-sur-Vire	Torigni-sur Vire	Ger	Barenton.
Contrières	Montmartin-sr-Mer.	Gerville	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Giéville	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville	St Pierre-Eglise.	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville	Bréhal	Golleville	St-Sauv.-le-Victe.
Coulouvray-Boisbenâtre	Saint-Pois.	Gonfreville	Périers
Courcy	Coutances.	Gonneville	St-Pierre-Eglise.
Courtils	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances	Gouberville	St-Pierre-Eglise.
Couvains	Saint-Clair.	Gourbesville	Ste-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy
Crasville	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur-Vire.
Créances	Lessay	Gouville	St-M.-de-la-Lande.
Cretteville	La Haye-du-Puits.	Graignes	St-Jean-de-Daye.
Crollon	Ducey.	Granville	Granville.
Crosville	St-Sauv.-le-Victe.	Gratot	St-M.-de-la-Lande.
Curey	Pontorson.	Gréville	Beaumont.
Cuves	Brécey.	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy	Grosville	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du-Puits	Guéhébert	Cerisy-la-Salle.
Digosville	Octeville.	Guilberville	Torigni-sur-Vire.
Digulleville	Beaumont.	Hambye	Gavray.
Domjean	Tessy-sur-Vire.	Hamelin	Saint-James.
Donville	Granville.	Hardinvast	Octeville.
Doville	La Haye-du-Puits.	Hautteville	St-Sauv.-le-Victe.
Dragey	Sartilly.	Hautteville la-Guichard	St-Sauv.-Lendelin.
Ducey	Ducey	Hautteville-sur-Mer	Montmartin-sr-Mer.
Ecausseville	Montebourg	Héauville	Les Pieux.
Ecoquenéauville	Ste-Mère-Eglise.	Hébécrevon	Marigny
Eculleville	Beaumont.	Helleville	Les Pieux.
Emondeville	Montebourg.	Hémevez	Montebourg.
Equeurdreville	Octeville	Henneville	Octeville
Equilly	Bréhal	Hérenguerville	Montmartin sr-Mer.
Eroudeville	Montebourg	Herqueville	Beaumont.
Etienville	St-Sauv.-le-Victe.	Heugueville	St-M.-de-la-Lande.
Fermanville	St-Pierre-Eglise	Heussé	Le Teilleul.
Ferrières	Le Teilleul	Hiesville	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Sainte-Mère-Eglise.	Le Guislain.....	Percy.
Houtteville	La Haye-du-Puits.	Le Ham....	Montebourg.
Huberville	Valognes.	Le Hom.-d'Arthenay	St-Jean-de-Daye.
Hudimesnil.....	Bréhal.	Le Loreur.....	Bréhal.
Huisnes	Pontorson.	Le Lorey.....	St-Sauvr-Lendelin.
Husson	Le Teilleul.	Le Luot..	La Haye-Pesnel.
Hyenville..... ...	Montmartin-sr-Mer.	Le Mesnil	Barneville.
Isigny	Isigny.	Le Mesnil-Adelée...	Juvigny.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil-Amand...	Gavray,
Joganville.....	Montebourg.	Le Mesnil-Amey.. .	Marigny.
Juilley.....	Ducey	Le Mesnil-Angot ...	St-Jean-de-Daye
Juvigny.....	Juvigny.	Le Mesnil-Aubert ..	Bréhal.
La Baleine	Gavray.	Le Mesnil-Auval,...	Octeville.
La Barre-de-Semilly	aint-Lo.	Le Mesnil-Bœufs ..	Isigny.
La Bazoge	Juvigny.	Le Mesnil-Bonant ..	Gavray.
La Beslière.....	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bus	St-Sauvr-Lendelin.
La Bloutière	Villedieu.	Le Mesnil-Drey	La Haye-Pesnel.
La Bonneville	St-Sauvr-le-Victe.	Le Mesnil-Eury	Marigny.
La Boulouze	Ducey.	Le Mesnil-Garnier..	Gavray.
La Chse-Beaudoin ..	Brécey.	Le Mesnil-Gilbert ..	Saint-Pois.
La Chapne-Cécelin .	Saint-Pois.	Le Mesnil-Herman..	Canisy.
La Chapne-du-Fest.	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil Hue	Gavray.
La Chapne-Enjuger.	Marigny.	Le Mesnillard.....	St-Hilaire-du-Harc.
La Chapelle-Urée..	Brécey.	Le Mesnil-Opac	Tessy-svr-Vire.
La Colombe	Percy.	Le Mesnil Ozenne .	Ducey.
La Croix-Avranchin.	Saint-James.	Le Mesnil-Rainfray .	Juvigny.
La Feuillie	Lessay.	Le Mesnil Raoult ..	Tessy-sur-Vire.
La Godefroy.....	Avranches.	Le Mesnil Rogues ..	Gavray.
La Gohannière.....	id.	Le Mesnil-Rouxelin	Saint-Lo.
La Haye-Bellefonds.	Percy.	Le Mesnil-Thébault.	Isigny.
La Haye-d'Ectot ...	Barneville.	Le Mesnil-Tôve	Juvigny.
La Haye-du-Puits .	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Véneron..	St-Jean-de-Daye.
La Haye-Pesnel...	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Vigot ..	Marigny.
La Lande-d'Airou ..	Villedieu.	Le Mesnil-Villeman.	Gavray.
La Luce-d'Oute-Mer.	La Haye-Pesnel.	Lé Neufbourg	Mortain
La Luzerne.	Saint-Lo.	Lengronne	Gavray.
La Mancellière.....	Isigny.	Le Perron.....	Torigni-sur-Vire.
La Mancre-s-Vire...	Canisy.	Le Petit-Celland....	Brécey.
Lamberville	Torigni-sur-Vire.	Le Plessis..... ...	Périers.
La Meauffe	Saint-Clair.	Le Rozel.....	Les Pieux.
La Meurdraquière..	Bréhal.	Les Biards	Isigny.
La Mouche	La Haye-Pesnel.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Ch.-de-Losques.	St-Jean-de-Daye.
La Pernelle.....	Quettehou.	Les Chéris	Ducey.
La Rochelle	La Haye-Pesnel.	Les Cresnays	Brécey.
La Ronde-Haye . ..	St-Sauvr-Lendelin.	Les Loges-Marchis .	St-Hilaire-du-Harc.
Lastelle...	Périers.	Les Loges-sr-Brécey	Brécey.
La Trinité.....	Villedieu.	Les Moitiers-d'Aite .	Barneville.
Laulne.....	Lessay.	Les Moitse-en-Beauptse	St-Sauvr-le-Victe.
La Vendelée.....	St-M.-de-la-Lande.	Les Pas.	Pontorson.
Le Buat.....	Isigny.	Les Perques.... ..	Bricquebec.
Le Chefresne	Percy.	Les Pieux.....	Les Pieux.
Le Dézert	St-Jean-de-Daye.	Lessay	Lessay.
Le Fresne-Poret....	Sourdeval.	Lestre	Montebourg.
Le Grand-Celland ..	Brécey.	Les Veys.....	Carentan.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS
Le Tanu	La Haye-Pesnel.	Moon-sur-Elle	Saint Clair.
Le Teilleul	Le Teilleul.	Morigny	Percy.
Le Theil	Saint-Pierre-Eglise.	Morsalines	Quettehou.
Le Valdécie	Barneville.	Mortain	Mortain.
Le Val-Saint-Pair	Avranches.	Morville	Bricquebec.
Le Vast	St-Pierre Eglise.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vicel	Quettehou.	Moyon	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot	Bricquebec	Muneville le-Bingard	St-Sauv.-Lendelin.
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Muneville-sur-Mer.	Bréhal.
Lieusaint	Valognes.	Nacqueville	Beaumont.
Lingeard	Saint-Pois.	Naftel	Isigny.
Lingreville	Montmartin-sr-Mer.	Nay	Périers.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Négreville	Bricquebec.
Lolif	Sartilly.	Néhou	St-Sauvr le-Victe.
Longueville	Bréhal.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits.
Lozon	Marigny.	Neuville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise.
Macey	Pontorson.	Neuville-en-Beaumt.	St-Sauvr-le-Victe.
Magneville	Bricquebec.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Marcey	Avranches.	Nicorps	Coutances.
Marchésieux	Périers.	Noirpalu	La Haye-Pesnel.
Macilly	Ducey.	N.-D.-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
Margueray	Percy.	N.-Dame-de-Livoye.	Brécey.
Marigny	Marigny.	Notre-Dame-d'Elle	Saint-Clair.
Martigny	St-Hilaire-du-Harc.	N D.-du-Touchet	Mortain.
Martinvast	Octeville.	Nouainville	Octeville.
Maupertuis	Percy.	Octeville	Id.
Maupertus	St-Pierre-Eglise.	Octeville-la-Venelle	Quettehou.
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Petite.	Beaumont.
Millières	Lessay.	Omonville-la-Rogue	Id.
Milly	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes	St-Sauvr-le-Victe.
Mobecq	La Haye-du-Puits.	Orval	Montmartin-sr-Mer.
Moidrey	Pontorson.	Ourville	Barneville.
Montabot	Percy.	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville	Montebourg.
Montaigu-les-Bois	Gavray.	Parigny	St Hilaire-du-Harc.
Montanel	Saint-James.	Percy	Percy.
Montbray	Percy.	Périers	Périers.
Montchaton	Montmartin-sr-Mer.	Perriers-en-Beaufic.	Sourdeval.
Montcuit	St-Sauvr-Lendelin.	Picauville	Ste-Mère-Eglise.
Montebourg	Montebourg.	Pierreville	Les Pieux.
Montfarville	Quettehou.	Pirou	Lessay.
Montgardon	La Haye-du-Puits.	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire.
Montgothier	Isigny.	Plomb	Avranches.
Monthuchon	St-Sauvr Lendelin.	Poilley	Ducey.
Montigny	Isigny.	Pontaubault	Avranches.
Montjoie	Saint-James.	Pont-Hébert	St-Jean-de-Daye.
Montjoie	Saint-Pois.	Pontorson	Pontorson.
Montmartin-en-Grse.	St-Jean-de-Daye.	Ponts	Avranches
Montmartin-sur-Mer	Montmartin-sr-Mer.	Portbail	Barneville.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle.	Précey	Ducey.
Montrabot	Torigni-sur-Vire.	Précorbin	Torigni-sur-Vire.
Montreuil	Marigny.	Prétot	La Haye-du-Puits.
Mont-Saint-Michel	Pontorson.	Querqueville	Octeville.
Montsurvent	St-M.-de-la-Lande.	Quettehou	Quettehou.
Montviron	Sartilly.	Quettetot	Bricquebec.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettreville	Montmartin-s^{r}-Mer	Saint-Gilles.....	Marigny.
Quibou.....	Canisy.	St-Hil.-du-Harcouët.	St-Hilaire du-Harc.
Quinéville.	Montebourg.	St-Hilaire-Petitville.	Carentan.
Raids.....	Carentan.	Saint-James.	Saint-James.
Rampan.....	Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye.	St-Jean-de-Daye.
Rancoudray	Mortain.	St-Jean-de- la-Haize	Avranches.
Rauville-la-Bigot...	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Riv^{r}. .	Barneville.
Rauville-la-Place...	St-Sau^{r}-le-Vic^{te}.	St-Jean-de-Savigny.	Saint-Clair.
Ravenoville	Ste-Mère-Eglise.	St-Jean-des-Baisants	Torigni-sur-Vire.
Reffuveille	Juvigny.	St-Jean-des-Champs	La Haye-Pesnel.
Regnéville	Montmartin-s^{r} Mer	St-Jean-du-Corail .	Brécey.
Reigneville.... ...	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	St-Jean-du- Corail.	Mortain.
Remilly-sur-Lozon..	Marigny.	St.Jean-le-Thomas..	Sartilly.
Retôville.....	St-Pierre-Eglise.	Saint-Jores...	Périers.
Réville	Quettehou.	St-Laurent-de-Cuves	Saint-Pois.
Romagny.....	Mortain.	St-Laur-de-Terreg^{te}	Saint-James.
Roncey.....	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger	La Haye-Pesnel.
Ronthon	Sartilly.	Saint-Lo	Saint-Lo.
Rouffigny.....	Villedieu.	Saint-Louet-sur-Vire	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup.....	Avranches.
Sacey	Pontorson.	St-Malo-de-la-Lande	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Amand.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf	Montebourg.
St-André-de-Bohon.	Carentan.	St-Mart.-d'Aubigny.	Périers.
St-André-de-l'Epine.	Saint-Clair.	St-Mart-d-Audouv^{lle}	Montebourg.
St-Aub.-des-Préaux.	Granville.	St-M.-de-Bonfossé	Canisy.
St-Aub.-de-Terreg^{tte}	Saint-James.	St-Martin-de- Cenilly	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv^{r}-Lendelin.	St-M.-de-Chaulieu ..	Sourdeval.
Saint-Barthélemy...	Mortain.	St-Mart-de-Land^{lles}.	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice.....	Avranches.	St-M.-des Champs..	Avranches.
St-Brice-de-Land^{lles}	St-Hilaire-du-Harc.	St-M.-de-Varville...	Ste-Mère-Eglise.
St-Christop.-du- Foc	Les Pieux.	St M.-le-Bouillant ..	Saint-Pois.
Saint-C air	Saint-Clair.	St-Martin-le-Gréard.	Octeville.
Saint-Clément.....	Mortain.	St-Martin-le-Hébert..	Bricquebec.
St-Côme-du-Mont...	Carentan.	Saint-Maur-des-Bois	Saint-Pois.
St-Cyr-du-Bailleul..	Barenton.	Saint-Maurice.... .	Barneville
Saint-Cyr	Montebourg.	St-Mic-de-la-Pierre .	St-Sauv^{r}-Lendelin.
St Denis-le-Gast ...	Gavray	St-Mic.-des Loups ..	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vêtu .	Cerisy-la-Salle.	St-Nic.-de-Coutances	Coutances.
St-Eb -de-Bonfossé .	Canisy.	St-Nic.-de-Pierrep^{t}.	La Haye-du-Puits.
Sainteny	Carentan.	St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Saint-Floxel..	Montebourg.	St-Nic.-p^{s}-Granville.	Granville.
Saint-Fromond.....	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin.....	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon.	Carentan.	Saint Pair	Granville.
St-G.-de-la-Rivière .	Barneville.	St-Patrice-de-Claids.	Lessay.
St-Georg.-de-Livoye	Brécey.	Saint-Pellerin....	Carentan.
St-Georges-d'Elle ...	Saint-Clair.	St-P -d'Arthéglise	Barneville.
St-G. de-Montcocq ..	Saint Lo.	St-P.-de Coutances.	Coutances.
St-G.-de-Rouelley ..	Barenton.	St-Pierre-de-Semilly	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle ..	Saint-Clair.	Saint-Pierre Eglise	St-Pierre-Eglise.
St-Germ.-des-Vaux	Beaumont.	St-Pierre-Langers .	Sartilly.
St-G.-de-Tournebut.	Montebourg.	Saint Planchers ..	Granville.
St-G.-de-Varreville..	Ste-Mère-Eglise.	Saint-Pois.	Saint-Pois.
St-Germ-le Gaillard .	Les Pieux.	Saint-Quentin	Ducey.
St-Germ.-sur-Sèves .	Périers.	St-Rémy-des-Landes	La Haye-du-Puits.
St-Germain-sur-Ay..	Lessay.	Saint-Romphaire...	Canisy.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-S.-de-Bonfossé .	Canisy.	Tamerville	Valognes.
St-Sr-de-Chaulieu . .	Sourdeval.	Tanis	Pontorson.
St-Sr-de-Pierrepont.	La Haye-du-Puits.	Tessy-sur-Vire . . .	Tessy-sur-Vire.
St-Sr-la-Pommeraye	Bréhal.	Theurthév-Bocage.	Quettehou.
St-Sauvr-Lendelin.	St-Sauvr-Lendelin.	Teurthéville-Hague.	Octeville.
St-Sauvr-le-Vicomte	St-Sauvr-le-Victe.	Théville	St-Pierre-Eglise.
St-Sébast.-de-Raids.	Périers.	Tirepied	Brécey
St-Sénr-de-Beuvron.	Saint-James.	Tocqueville	St-Pierre-Eglise.
St-Sén.-s-Avranches	Avranches.	Tollevast	Octeville.
Saint-Symphorien . .	La Haye-du-Puits	Tonneville	Beaumont.
Saint-Symphorien . .	Le Teilleul.	Torigni-sur-Vire . .	Torigni-sur-Vire.
Saint-Symphorien .	Torigni-sur-Vire.	Tourlaville	Octeville.
Saint-Thomas . . .	Saint-Lo.	Tourville	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Ursin	La Haye-Pesnel.	Tréauville	Les Pieux.
St-Vaast-la-Hougue	Quettehou.	Trelly	Montmartin-sr-Mer.
St-Vigor des-Monts .	Tessy sur-Vire.	Tribehou	St-Jean-de-Daye.
Sainte Cécile	Villedieu.	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
Sainte-Colombe . . .	St-Sauvr-le Victe.	Turqueville	Sainte-Mère-Eglise.
Ste-Croix-Hague . .	Beaumont.	Urville	Montebourg.
Ste-Croix-de-St-Lo .	Saint-Lo.	Urville-Hague	Beaumont.
Sainte-Eugienne . . .	Brécey.	Vains	Avranches.
Sainte-Geneviève . . .	Quettehou.	Valcanville	Quettehou.
Ste-Marie-du-Bois.	Le Teilleul.	Valognes	Valognes.
Ste-Marie-du-Mont .	Ste-Mère-Eglise.	Varenguebec	La Haye-du-Puits.
Sainte-Mère-Eglise.	Id.	Varouville	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Pience	La Haye-Pesnel.	Vasteville	Beaumont.
Sainte-Suzanne	Périers.	Vaudreville	Montebourg.
Ste-Suzanne-sr-Vire	Saint-Lo.	Vaudrimesnil	St-Sauvr-Lendelin.
Sartilly	Sartilly.	Vauville	Beaumont.
Saultl-du-Tronchet .	Villedieu.	Vengeons	Sourdeval.
Saussemesnil	Valognes.	Ver	Gavray.
Saussey	Coutances.	Vergoncey	Saint-James.
Savigny	Cerisy-la-Salle.	Vernix	Brécey.
Savigny-le-Vieux . .	Le Teilleul.	Vesly	Lessay.
Sébeville	Sainte-Mère-Eglise.	Vessey	Pontorson.
Sénoville	Berneville.	Vezins	Isigny.
Servigny	St-M.-de-la Lande.	Videcosville	Quettehou.
Servon	Pontorson.	Vidouville	Torigni-sur-Vire.
Sideville	Octeville.	Vierville	Ste-Mére-Eglise.
Siouville	Les Pieux.	Villebaudon	Percy.
Sortosville	Montebourg.	Villechien	Mortain.
Sort.-en-Beaumont .	Barneville.	Villedieu	Villedieu.
Sottevast	Bricquebec.	Villiers	Saint-James.
Sotteville	Les Pieux.	Villiers-Fossard . .	Saint-Clair.
Soules	Canisy.	Vindefontaine	La Haye du-Puits.
Sourdeval	Sourdeval.	Virandeville	Octeville.
Sourdeval-les-Bois	Gavray.	Virey	St-Hilaire-du-Har.
Subligny	La Haye-Pesnel.	Vrasville	St Pierre-Eglise
Surtainville	Les Pieux.	Yquelon	Granville.
Surville	La Haye-du-Puits	Yvetot	Valognes.
Taillepied	St-Sauveur-le-Vice.		

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE par arrondissement de		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1886.	1891.
Saint-Lo.....	9	117	86.829	85.944
Avranches...	9	124	98 590	96.895
Cherbourg.....	5	73	88.745	91.604
Coutances	10	138	106 527	102.633
Mortain.....	8	74	64.680	63.084
Valognes	7	117	75.494	73.655
TOTAUX...	48	643	520.865	513.815

Différence en plus, en 1886..... 7.050

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune, — la superficie territoriale de chaque commune, — la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms des bureaux de poste qui desservent les communes. Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par 🏇 ; le ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1885	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :								
SAINT-LO 🏇	11445	675	⊠	115042 80	»	28	»	»
Agneaux	912	672	Saint-Lo.	9117 05	2	26	2	2
Baudre	260	376	*idem.*	4012 67	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	475	771	*idem.*	6576 77	5	33	5	5
La Luzerne	77	196	*idem.*	1531 50	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	290	476	*idem.*	3992 »	5	33	5	5
Rampan	232	411	*idem.*	3526 82	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	674	1187	*idem.*	11558 47	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq	568	895	*idem.*	9437 50	2	30	2	2
Sainte-Suzanne sur-Vire	353	506	*idem.*	4707 33	7	33	7	7
Saint-Thomas-de-Saint-Lo	270	430	*idem.*	4030 33	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :								
CANISY	764	625	⊠	6978 56	9	22	9	»
Dangy	820	973	Canisy.	6908 37	15	19	15	6
Gourfaleur	500	845	Saint-Lo.	7158 50	6	27	6	5
La Mancellière-sur-Vire	405	680	*idem.*	4702 95	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	157	192	St-Samson de-Bonf.	1211 »	12	28	12	8
Quibou	1220	1713	Canisy.	13953 71	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	671	1178	*idem.*	9440 03	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	707	1274	*idem.*	6467 33	10	27	10	3
Saint-Romphaire	711	997	St-Samson-de-Bonf.	7062 04	9	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé	576	629	⊠	5042 73	9	27	9	5
Soulles	802	1487	St-Samson-de-Bonf.	7831 73	16	23	16	10
CANTON DE CARENTAN ¶. Population :								
CARENTAN	3483	1567	⊠	49554 82	28	34	28	»
Auvers	1044	1875	Carentan.	16604 »	32	35	32	6
Auxais	273	776	Sainteny.	6085 »	29	30	29	14
Brévands	506	982	Carentan.	8622 67	29	42	29	8
Catz	169	278	*idem.*	3368 »	26	39	26	5
Les Veys	521	1294	*idem.*	13635 45	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT

FT PAR CANTON

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—
des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.
chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population : 85,944 habitants.				
15,356 habitants. (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Amiard.	Dussaux, Dary.	*Hamel.*	Gendrin, Ecole supérieure.	Marie, Ecole laïque.
			Platte, Ecole annexe.	Cours complément.
			Pignet.	
			Lecordeux.	
Marie.	Lecluze.	Lelubée.	Godard.	Lion.
Demortreux.	Lemoussu.	Delanœ		Hamard.
Labbé.	Desfaudais.	Jouaudin.	Houssin.	Philippe.
Allix.	Carouge.	Bazire.	*Réunie à St-André-de-l'Epine.*	
Surget.	Harivel.	Larsonneur.		Pirodon.
Amey.	Liot.	Lefresne.		Olivier.
Lambert.	Lemieux.	*Blanchet*	Lair.	Delaplanche.
Roussel.	Hébert.	Leconte.	Aumont.	Bellamy.
Gilles.	Lerebours.	Desurvire.	Sébert.	Leneveu.
Vieillard.	Desfontaines.		*réuni à Saint-Lo.*	
7,333 habitants (11 communes).				
Pacary.	Heussebrot.	*Hamel.*	Quinette.	Thomas.
Leconte.	Lepaulmier.	Hédouin, Pinard.	Legros.	Grandin, Legardinier
Marin.	Raoult.	Fossard.	Delahaye.	Delahaye (Mme).
André.	Lerebours.	Lemétayer.	Legouey	Graindorge.
Levilly.	Herman.	Auvray.		Legendre.
Herman.	Lechevalier.	Ameline.	Gesbert.	Vaufleury.
Guernet.	Leboucher.	Gauchet.	Hébert,	Lecanuet (Mme).
Tour de la Vigne-Bernard	Guernet.	Leboulanger.	Lenoël.	Larose, Mahier.
Guérard.	Leblondel.	Paris.	Latrouite.	Marigny.
Lafosse.	Bessin.	Rainfroy.	Gautier.	Legrand.
Guilbert.	Marie.	Marguerie.	Delafosse.	Lavalley (Mme).
11,347 habitants (14 communes).				
Cauville.	Doucet, Duval.	*Lepoultel.*	Enquebecq, Ecole supérre.	Coussemaker, Girard.
Philippe.	Viel.	Potel.	Lecaplain.	Pacary.
Palla.	Alexandre.	Clouard.		Crouin.
Gancel (Louis).	Gancel (Gustave).	Abraham.	Ollivier.	Joret.
Belhache.	Canivet.	Langenais.		Godefroy.
Touzard.	Trainel (Louis).	Aubril.	Robine.	Gautier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1893.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Méautis	769	1698	Carentan.	16657 78	27	31	27	6
Raids	433	667	Sainteny.	5640 33	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	565	1042	*idem*.	9866 54	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	682	1266	Carentan.	15614 46	32	38	32	4
Sainteny	1456	2132	☒	21585 »	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	569	1398	Sainteny.	9439 33	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	464	993	Carentan.	10195 49	27	35	27	1
Saint-Pellerin	413	437	*idem*.	4899 91	25	39	25	5
CANTON DE MARIGNY ¶. Population :								
MARIGNY	1335	1032	☒	12323 22	13	16	13	»
Carantilly	803	1070	Marigny.	8669 02	16	19	16	4
Hébécrevon	824	1340	Saint Lo.	9075 72	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	824	1502	Marigny.	9407 67	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	209	281	*idem*.	2278 13	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	273	346	*idem*.	2841 53	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	515	226	Remilly.	2782 17	17	18	17	9
Lozon	585	886	*idem*.	6245 72	17	18	17	8
Montreuil	404	646	*idem*.	4655 17	15	21	15	6
Remilly-sur-Lozon	878	956	☒	9210 67	18	23	18	14
Saint-Gilles	531	781	Saint-Lo.	6576 20	7	21	7	6
CANTON DE PERCY ¶. Population :								
PERCY	2606	3705	☒	23085 90	25	26	25	»
Beslon	991	1726	Villedieu.	7408 37	34	35	34	9
La Colombe	915	1448	*idem*.	6322 08	31	32	31	6
La Haye-Bellefonds	173	285	Villebaudon.	1966 17	19	23	19	9
Le Chefresne	714	1130	Percy.	4891 50	28	22	28	3
Le Guislain	351	539	Villebaudon.	3344 »	21	23	21	9
Margueray	273	465	Percy.	1841 67	29	29	29	4
Maupertuis	278	541	Villebaudon.	2873 70	23	20	23	6
Montabot	603	1154	Percy.	4462 07	25	31	25	5
Montbray	98	1405	St-Sever (Calvados).	8548 90	30	33	30	7
Morigny	248	435	*idem*.	2165 83	31	36	31	11
Villebaudon	472	469	☒	3323 03	20	25	20	»
CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population :								
SAINT-CLAIR	565	800	☒	6999 92	12	40	12	»
Airel	800	1017	☒	11556 93	15	37	15	6
Bérigny	549	1217	☒	7464 73	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1620	2383	☒	18946 33	18	46	18	9
Couvains	657	1503	Saint-Clair.	9758 53	10	38	10	4
La Meauffe	712	1022	*idem*.	10318 07	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	781	980	*idem*.	8803 50	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	182	285	St-Jean-des-Baisants	1310 16	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	326	724	Saint-Lo.	4207 17	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	576	896	Cerisy-la-Forêt.	4063 66	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	440	889	Bérigny.	5058 59	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Duval.	Leviautre.	Mouchel.	Roussel.	Surget (Mme).
Letenneur.	Osmont.	Leroux.	Jardin.	Jardin (Mme).
Lecuyer.	Caillemer.	Bécherel.	Roulland.	Denis.
Levaillant de Folleville.	Bauche.	Saint.	Herbin.	Potrel.
Doynel de la Saussorie.	Hourdon.	Duval.	Loquet.	Grossin.
Anne dit Achard.	Marie.	Baize.	Pasquet.	Viffort.
Leprovôt.	Auvray.	Greslé.	Delahaye.	
Hamelin.	Lhermitte.	Mazier.	Daireaux.	Daireaux (Mme).
7,181 habitants (11 communes).				
Douchin.	Briard.	*Nicolle.*	Follain.	Legendre.
Guesnet.	Lecluze.	Garnier.	Cahour.	Leroy.
Godard.	Lemeray.	Lécuyer.	Re taux.	Edouard.
Genest.	Le Grand.	Lemoinne.	Ernault.	Lecardonnel.
Asselin.	Le Grand.	Blouin.		Lemperrière.
Lebaron.	Le Duc.	Hue.		Delalonde.
Roze.	Lecarpentier.	Barbé.	Delacour.	Guelle.
Duperrouzel.	Auvray.	Lecat.	Fouchard.	Lenoël.
Le Grand.	Vollet.	Guillemin.	Hubert.	Yger.
Raulline.	Lechevallier.	Vigier.	Lemaître.	Esnouf.
Guillot.	Hardy.	Guérin.	Godfroy.	Alleaume.
8,612 habitants (12 communes).				
Dufouc.	Lehallais et Lenoir.	*Helland.*	Lemonnier.	Doucin, Hingan.
Aumont	Renard.	Coupard.	Tostain.	Simon.
Deschamps.	Baisnée.	Lengronne.	Lemoine.	Gallouin.
Carrey.	Estur.	Lemercier		Rabel.
Larsonneur.	Meslier.	Leboulenger.	Desrues.	Nativelle.
Delafosse (Arsène).	Delafosse (Audécime).	Dupard.	Guilbert.	Hennebic.
Lebrun.	Manson.	Ruault.		Nicolle.
Chapelle.	Legoupil.	Lesénéchal.		Blanchet.
Bossard.	Grente.	Bidois.	Bigot.	Bouillet.
Le Monnier.	Ozenne.	Doré.	Touroude.	Cerisier.
Vimont.	Tostain.	Manson.		Lebugle.
Canuet.	Leredde.	Lebourgeois.	Desmoulins.	Desmoulins (Mme).
8,514 habitants (14 communes).				
Bernard.	Bailleul.	*Gardin.*	Dutot.	Lemonnier.
Groualle.	Adam.	Letondeur.	Prével.	Fossey.
Sansrefus.	Dumont.	Beaufils.	Herpin.	Herpin (Mme).
Fouque.	Rupalley.	Travert.	Postel.	Hulmer.
Dhermilly.	Rogier.	Ranglet.	Durand.	Aubey.
Enouf.	Paingt	Deshayes.	Desplanques.	Le Jamtel.
Demagny.	Pignolet.	Morisset.	Tiphaigne.	Sénéchal.
Lecot.	Desfaudais.	Lerendu.		Ledinot.
Guilloy.	Leguédois.	Fremond.		Lelandais.
Mignot.	Pacary.	André.	Desmoulins.	Delafosse.
Lechevallier.	Varin (Charles.	Letenneur.	Paquet.	Paquet (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1805.	DISTANCE AU CHEF-LIEU : du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Saint-Jean-de-Savigny....	489	755	Saint-Clair.	6195 67	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly...	354	461	Saint-Lo.	3595 33	7	35	7	9
Villiers-Fossard	463	869	*idem*.	6263 42	6	34	6	5
								CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population :
SAINT-JEAN-DE-DAYE	333	421	☒	4431 »	15	33	15	»
Amigny.....	205	370	Pont-Hébert.	3357 83	8	25	8	11
Cavigny.....	584	678	*idem*.	8062 15	11	35	11	7
Graignes	1081	1415	St-Jean-de Daye.	10339 20	21	33	21	6
Le Dézert.....	714	1459	*idem*.	11681 12	13	29	13	4
Le Hommet d'Arthenay...	502	1486	*idem*.	10751 50	14	27	14	7
Le Mesnil-Angot..... ...	99	408	*idem*.	4056 33	18	31	18	5
Le Mesnil-Vénéron.....	176	283	*idem*.	2818 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losques .	449	931	*idem*.	9092 50	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes..	1202	1035	*idem*.	24310 75	21	39	21	6
Pont-Hébert.....	908	1499	☒	10250 13	7	31	7	8
Saint-Fromond	834	1551	Airel.	19082 82	15	37	15	4
Tribehou	1007	997	St-Jean-de-Daye.	8737 37	19	28	19	13
								CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :
TESSY-SUR-VIRE	1404	1586	☒	13956 24	18	34	18	»
Beaucoudray	242	469	Villebaudon.	2003 67	21	27	21	7
Beuvrigny.....	313	669	Tessy-sur-Vire	2783 67	21	40	21	6
Chevry	207	364	Villebaudon.	1923 33	19	29	19	6
Domjean	1100	1656	Tessy-sur-Vire.	8109 58	18	37	18	5
Fervaches.....	433	489	*idem*.	3405 80	15	33	15	3
Fourneaux	161	334	*idem*.	1497 »	21	37	21	3
Gouvets	631	1101	*idem*.	4579 20	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac....	332	557	*idem*.	3232 13	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult	328	399	Torigni-sur-Vire.	2910 08	12	32	12	10
Moyon.....	1132	2334	Tessy-sur-Vire.	10469 55	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire.....	310	734	*idem*.	3570 87	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	868	1574	Pontfarcy (Calv.)	8685 43	27	37	27	6
Troisgots.....	501	753	Tessy-sur-Vire.	4503 65	14	33	14	6
								CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population :
TORIGNI-SUR-VIRE	2020	202	☒	20893 53	14	39	14	»
Biéville	359	553	Torigni-sur-Vire.	3963 67	17	45	17	11
Brectouville	178	375	*idem*.	2528 17	14	40	14	4
Condé-sur-Vire	1675	2489	*idem*.	21754 86	9	30	9	5
Giéville	578	1033	*idem*.	6473 92	17	45	17	3
Guilberville.....	1380	2245	*idem*.	11770 95	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	184	374	*idem*.	1531 75	12	40	12	4
Lamberville.....	382	702	*idem*.	5072 40	17	45	17	9
Le Perron.....	337	459	*idem*.	3113 87	20	43	20	7
Montrabot....	184	386	St-Jean-des-Baisants	2079 67	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-CLAIR.				
MM.	MM	MM.	MM.	MMlles
Detournières.	Rabot.	Bouillon	Simon.	Lemoussu.
Durand.	Capelle.	Lallemand.	Guy.	Lucas.
Fauchon.	Tréfeu.	Fétille.	Polidor.	Lefévre (Mme).
8,154 habitants (13 communes).				
Pezeril.	Marie (Louis-Arsène)	*Gilbert.*		Lenoir.
Jouin	Charpentier.	Le Ménicier.		Herson.
Heussebrot.	Rauline.	Menard.	Guilbert.	Décosse.
Lescalier	Defortescu.	Denis.	Marie.	Poulain.
Thouroude.	Langeard.	Maillard.	Lelandais.	Deschamps.
Leforestier d'Osseville	Huault.	Tabard.	Lecaplain.	Moulin.
Poullain.	Marie.	N...		Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Laurent.		Grandin.
Touroude.	Pottier.	Latire.	Painchaud.	Desplanques.
Touzard.	Gancel.	Chartrain.	Delacour, Deméautis	Auvray, Deméautis (Mme)
Thomasse.	Godard.	Letot, Delarue, Puiney.	Guérin.	Véron, Lefranc. Gazengel.
Lebas.	Laisney.	Surville.	Chrétienne.	Hébert (Mme).
Duboscq.	Lebedel.	Debon.	Lecoufle.	Duboscq.
7,982 habitants (14 communes).				
Lesage.	Flicher.	*Gillot.*	Letenneur.	Godard.
Legablier.	Papillon.	Aussant.		Canuet.
Letot.	Bourges.	Legrand.		Bataille.
Quesnel.	Godard.	Voisin.		Lelièvre.
Bequault de Bouttemont	Lamoureux.	Vasseur.	Martin.	Leriverend.
Lucas.	Lefranc.	Brion.	Poulain.	Prével.
Onfroy.	Lemariey.	N...		Néel.
Loisel.	Bisson.	Lescot.	Philippe.	Frigoult.
Lemeray.	Crocquevieille.	Puisney.		Bosquet.
Leloutre.	Julien.	Lecardonnel.		Leroux.
Beaufils.	Lesaulnier.	Gohier.	Lemoine.	Hairon.
Massier.	Mourocq.	Leboucher.		Desmier.
Lemélorel Lasmontils	Chasles.	Gillette.	Levallois.	Lemercerre.
Goulet.	Herman.	Lemare.	Ruault.	Lhullier.
11,265 habitants (17 communes).				
Dufour.	Jouet-Laconterie.	*Leroy*, Cochard.	Bucaille.	Regnault.
Philippe.	Auvray.	David.	Bazire.	Besnard.
Lepringard.	Godard.	Anne-Archard.		Coursin.
Leneveu.	Laforge.	Bouchard.	Bréard.	Le Bas.
Massier (Jean).	Massier (Jules).	Lelandais.	Lainé.	Gaillard.
Lesouef.	Lesieur.	Marguerite.	Bizault.	Davodet.
Savare.	Lefèvre.	Suvigny.		Couillard.
Bion.	Gaillard.	Heuzé.		Lerouvillois.
Huet.	Fortin.	Lemazurier.		Legardinier.
Hervieu.	Pegoix.	Drouvassal.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1895.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON DE								
Placy-Montaigu	495	899	Torigni-sur-Vire.	4911 07	20	45	20	6
Précorbin	466	721	St-Jean-des Baisants	5421 13	11	39	11	6
Rouxeville	384	582	*idem*.	3150 67	12	39	12	9
Saint-Amand	1206	2162	Torigni-sur-Vire.	12630 70	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	1005	1336	✉	8071 50	10	37	10	7
Saint-Symphorien	195	387	Torigni-sur-Vire.	1997 33	18	43	18	4
Vidouville	237	445	St-Jean-des-Baisants	3110 33	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES								
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population :								
AVRANCHES 🚂	7783	444	✉	82318 77	50	47	»	»
Chavoy	160	371	Avranches.	2204 33	50	42	6	6
La Godefroy	188	364	*idem*.	1664 40	63	52	5	5
La Gohannière	225	380	*idem*.	1701 60	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1092	1110	*idem*.	10651 92	58	50	3	3
Marcey	716	673	*idem*.	2682 33	56	49	3	3
Plomb	574	819	*idem*.	5176 45	50	46	8	8
Pontaubault 🚂	383	195	*idem*.	2156 06	66	54	7	7
Ponts	424	670	*idem*	5701 38	53	45	5	5
Saint-Brice	147	255	*idem*.	1579 77	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	611	895	*idem*.	6122 50	55	45	5	5
Saint-Loup	476	646	*idem*.	4079 83	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	561	649	*idem*.	5297 50	59	50	3	3
Saint-Osvin	750	1057	*idem*.	4005 60	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	497	875	*idem*.	6502 30	57	49	5	5
Vains	714	858	*idem*.	6492 25	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population :								
BRÉCEY	2400	2103	✉	20957 45	49	48	17	»
Braffais	333	581	Brécey.	2622 38	46	35	13	9
Cuves	671	969	*idem*.	6977 58	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin	857	1203	*idem*.	4392 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée 🚂	345	459	*idem*.	1664 65	57	57	17	9
Le Grand-Celland	975	1249	*idem*.	4612 73	60	54	14	6
Le Petit-Celland	407	657	*idem*.	2690 60	63	54	13	5
Les Cresnays	692	978	*idem*.	5690 70	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	363	527	*idem*.	2762 70	45	44	19	4
Notre-Dame-de-Livoye	238	355	*idem*.	1809 67	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	93	179	*idem*.	805 33	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	377	552	*idem*.	3339 60	43	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	143	362	*idem*.	952 75	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	240	357	*idem*.	1833 67	46	45	18	5
Tirepied	1043	1697	Avranches.	10984 60	59	52	9	8
Vernix	346	584	Brécey.	4032 83	54	51	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Torigni-sur-Vire.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Girault.	Lefoulon.	Huard.		Marie (Mme).
Pasturel.	La Vieille.	Adelée.	Vigot.	Lefèvre.
Aumond.	Rouxeville.	Auvray.	Legendre.	Lesongeur.
Lescot.	Baudel.	Hélène.	Lesouef.	Blier.
Leberruyer.	Picard.	Lemière.	Legigan.	Letourneur.
Françoise.	Javalet.	Leroyer.		Chauvois.
Défaudais.	James.	Delaunay.		Terry.
Population : 96,895 habitants.				
15,303 habitants (16 communes).				
Lenoir.	Desdouitils, Letréguilly.	*Douville*, à St Gervais; *Baudry*, à Notre-Dame des-Champs ; Lebedel, à St-Saturnin.	Ruault.	Esnol.
Trochon.	Police.	Resbeut.		Besnard.
de Mansigny.	Lottin.	Boutin		Viel.
Thébault.	Doublet.	N...		Elisabeth (Mme).
Béguin.	Allain.	Piquois.	Levionnois.	Gautier.
Primaux.	Lefranc.	Rubé	Duclos.	Davy.
Jamard.	Dubois.	Caraby.		Lurienne.
Godard.	Blouin.	Morin.		Anger.
Haupais.	Gautier.	Lhoste.	Laurence.	Restoux.
Vauprès.	Dubois.	Masselin.		Chauvin.
Dubois (Franç.)	Dubois (Pierre).	Ledos	Besnier.	Hubert.
Ruault.	Charuel.	Piquot.	Bouillon.	Besnard.
Mauduit.	Pinel.	Belloir.		Dechérencey.
Bereult.	Poullain.	Maheux.	Mariette.	Feillet.
Lechoisne.	Lebreton.	Bernard.		Gloria.
Piton.	Lemétayer.	Gauché.	Gâté.	Ollivier.
9,523 habitants (16 communes).				
Pinard.	Dodeman.	Rosselin.	Lemonnier.	Bagot.
Cossé.	Gauquelin.	Bougis.		Gautier.
Leroyer.	Nicolle.	Bonnel.	Lemare.	Hochard.
Chapel.	Delaporte.	Hédou	Vivier.	Suzanne.
Desfoux.	Bréhier.	Lecharpentier.		Hamelin.
Roussin.	Challier.	Fortin.	Fras.	Lebrun
Sanson.	Jouault.	Gautier.		Lecomte.
Anfray.	Raguet.	Morin.		Pichard.
Robert.	Vaugrente.	Ameline.		Fauvel.
Généaux.	Loyson	Moyse.		Salliot.
Maincent.	Cudeloup.			Froger.
Denis.	Debieu.	Liot.		Arsène.
Lepron.	Lepeltier.	Desloges.		Cordon.
De Besne.	Maincent.	Prével.		Serizier.
Navet.	Denolle.	Lefranc.	Jehenne.	Belloir.
Leménager.	Germain.	Goron.		Lepourcelet.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1893.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Ducey ¶. Population :								
Ducey	1821	1120	⊠	12539 68	67	56	9	»
Céaux	505	786	Avranches.	4943 22	68	59	12	9
Courtils	425	614	*idem.*	3740 33	69	60	13	10
Crollon	354	468	Ducey.	2620 67	70	61	13	10
Juilley	704	1122	*idem.*	6501 32	68	58	11	5
La Boulouze	133	218	*idem.*	977 40	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	296	460	*idem.*	2061 »	68	58	11	9
Les Chéris	429	591	*idem.*	3671 68	74	59	12	3
Marcilly	765	886	*idem.*	5974 77	70	57	10	5
Poilley	1003	1270	*idem.*	8636 50	67	58	10	2
Précey	562	773	*idem.*	4671 03	67	39	11	8
Saint-Quentin	1215	1668	*idem.*	11695 23	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population :								
Granville	12721	266	⊠	103378 95	49	29	26	»
Bouillon	468	639	Granville.	4421 42	60	39	20	10
Donville	797	301	*idem.*	4455 30	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	390	824	*idem.*	5883 40	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville	1222	737	*idem.*	12868 26	51	31	24	2
Saint-Pair	1310	1540	*idem.*	17004 99	52	35	23	5
Saint-Planchers	910	1197	*idem.*	9258 50	56	23	21	7
Yquelon	353	214	*idem.*	3170 88	48	27	26	4
Canton de La Haye-Pesnel ¶. Population								
La Haye-Pesnel	1030	629	⊠	8028 »	44	32	15	»
Beauchamps	511	411	La Haye-Pesnel.	3930 92	56	31	21	6
Champcervon	321	558	*idem.*	2924 57	48	35	16	2
Folligny	527	410	*idem.*	3594 71	43	39	19	4
Hocquigny	259	305	*idem.*	1874 65	44	30	18	3
La Beslière	216	349	*idem.*	2269 »	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	855	1451	*idem.*	7289 07	44	35	15	3
La Mouche	235	443	*idem.*	2407 33	45	33	14	4
La Rochelle	445	751	Sartilly.	4187 83	49	37	13	5
Le Luot	384	851	Avranches.	4057 67	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	282	421	La Haye-Pesnel.	2905 67	45	31	18	2
Les Chambres	183	418	*idem.*	1910 »	48	37	13	4
Le Tanu	437	694	*idem.*	3987 07	41	37	20	5
Noirpalu	144	319	*idem.*	1348 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	537	868	Avranches.	3546 40	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	688	1202	La Haye-Pesnel.	8513 10	47	33	21	6
Saint-Léger	138	196	Sartilly.	1365 10	60	38	17	8
Saint-Ursin	246	537	La Haye-Pesnel.	3133 20	47	36	18	3
Subligny	476	790	Avranches	4028 03	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
8,212 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Juin Delaroche.	Champion.	*Maudouit.*	Leroux.	
Provost.	Morel.	Miquelard.	Poullain.	Mauray.
Colin.	Prime.	Maillard.		Lenoir.
Cardier.	Dumont.	Poirier.		Despas (Mme).
Louange.	Hulin.	Guesnon.	Maunoury.	Castel.
Daligault.	Gautier.	Dubois.		Poirier.
Laloi.	Challier.	Leprovost.		Pinet.
Caillou.	Fortin (François).	Roblin.		Debon.
Boutelou	Dapilly.	Guillard.	Roblin.	Colet.
Morin.	Lafosse.	Olivier.	Leplanquais.	Godard.
Morel.	Tesnière.	Petitpas.	Guesnel.	Maloizel.
Dupont.	Le Bedel.	Basnel.	Duchêne.	Foulon.
18,171 habitants (8 communes).				
Bureau.	Nicolle, Launay.	*Turgot, Maquerel,*	Robbes, Primault.	Marolani (Mme), Pasturel.
Digée.	Bry	Boizard.	Lebasnier.	Barré.
Mecquin.	Fissadame.	Briand.	Béchet.	Yberti.
Delarue.	Bazin.	Esnoult.	Bicrel.	Hamon.
Boisyvon.	Lechevallier.	*Duclos.*	Godier.	Borel.
Royer.	Lefèvre.	Gombert; Leconte, à Kairon.	Maloisel, Lepage	Lemasle, Duprey.
Jouenne.	Hamelin.	Petitpas.	Allain.	Rosselin.
Lepelley-Fonteny.	Delarue (Gustave).	Rabel.	Pottier.	Dubourg (Mme).
7.934 habitants (19 communes).				
Lanos.	Avril.	*Vignon.*	Legallais.	Le Meslier.
Rosselin.	Simonne.	Lebas.	Leblanc.	Leroyer.
Lelandais	Vivier.	Gobin.		Closet.
Provost.	Marion.	Guillet.	Letenneur.	Lehérissey.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Mazier.
Lhomme.	Fontaine.	Torel.		Lalleman.
Lebourgeois.	Arondel.	Chauvet.	Gautier.	Lehodey.
Dugué.	Duparc.	Leresteux.		Levallois.
Hurel.	Poulain.	Mazier.	Laurence.	Peslin.
Dugueycher.	Fillâtre.	Lair.		Frétel.
Genvresse (Alphonse)	Genvresse (Louis).	Allain		Perrouault.
Deschamps-Boudent.	Garnier.			Desrues
Micouin.	Lehodey.	Maillard.	Lethimonnier.	Yvon.
Mahey.	Langelier	Esnault.		Juin.
Jonquier.	Vivier.	Leconte.	Leroutier.	Lambert (Mme).
Chemin.	Hérembourg.	Maillard.	Dumouchel.	Dumouchel (Mme).
Lecouflé.	Encoignard	Tabourel.		Dupré.
Rieu.	Lefèvre.	Lefranc.		Girard.
Lebourgeois.	Pigeon (Jules).	Fougeray.	Thébault.	Leloutre.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1883.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Pontorson ¶. Population :								
Pontorson 🖂	2339	515	☒	18356 70	70	69	22	»
Ardevon	320	830	Pontorson.	3893 »	77	68	20	8
Aucey	746	951	*idem.*	6011 33	83	74	26	6
Beauvoir	495	650	*idem.*	2865 50	84	60	21	8
Boucey	640	983	*idem.*	6372 27	81	72	23	2
Cormeray	102	190	*idem.*	1192 17	76	68	21	6
Curey	339	574	*idem.*	2922 60	77	67	20	4
Huisnes	334	654	*idem.*	3568 38	75	66	19	10
Les Pas	250	460	*idem.*	2664 67	77	67	19	5
Macey	243	587	*idem.*	6669 09	76	67	19	6
Moidrey	248	631	*idem.*	3918 33	82	69	22	2
Mont-Saint-Michel	199	9	☒	1087 92	89	72	24	9
Sacey	1100	1527	*idem.*	8964 83	86	72	25	7
Servon	561	923	*idem.*	5716 83	71	62	14	10
Tanis	500	746	*idem.*	3905 60	73	64	16	10
Vessey	856	1261	*idem.*	6934 17	79	71	23	7
Canton de Saint-James ¶. Population :								
Saint-James	3067	1819	☒	24496 55	77	67	20	»
Argouges	1212	1639	Saint-James.	8623 08	82	71	22	6
Carnet	838	1013	*idem.*	5861 30	80	70	23	3
Hamelin	185	246	*idem.*	1590 72	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	728	1082	*idem.*	6260 83	74	65	17	5
Montanel	838	1548	*idem.*	6108 77	80	71	24	10
Montjoie	514	745	*idem.*	3690 33	77	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte	1406	2098	*idem.*	13360 79	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1082	1641	*idem.*	9353 77	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron	607	1114	*idem.*	6404 95	71	62	14	16
Vergoncey	463	774	*idem.*	4189 33	74	64	16	7
Villiers	413	791	*idem.*	3856 38	77	67	20	7
Canton de Sartilly ¶. Population :								
Sartilly	1224	1151	☒	9958 51	41	39	14	»
Angey	215	247	Sartilly.	1461 33	53	42	14	3
Bacilly	1011	1587	Avranches.	10793 07	57	46	8	7
Carolles	450	384	Sartilly.	3764 91	62	41	19	8
Champcey	249	334	*idem.*	2524 83	54	43	9	4
Champeaux	401	422	*idem.*	3461 83	63	45	17	6
Dragey	604	1015	*idem.*	6724 67	57	44	12	5
Genest	663	696	Avranches.	5730 83	58	47	11	8
Lolif	811	1248	*idem.*	8684 41	53	42	7	7
Montviron	371	593	Sartilly.	3912 62	52	42	9	4
Ronthon	314	484	*idem.*	3439 67	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	197	238	*idem.*	2249 35	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	508	1426	*idem.*	4351 77	54	46	18	7
Saint-Pierre-Langers	632	840	*idem.*	6195 40	56	39	16	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,272 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Morel	Guichard.	*Lecacheux*.	Auvray.	Quentin.
Farcy.	Cornicard.	Orvin.		Tesnière.
Pivert.	Duguépéroux.	Lair.	Blanchet.	Nicolle.
Bedel.	Sanson.	Datin.		Lethimonnier.
Guichard.	Pichard.	Lambert.	Jamard.	Costentin.
Faguais.	Petitpas.	Deslandes.		N...
Farcy.	Faguais.	Leroy.		Muris
Leroy.	Laumaille.	Desdouîtils.		Catrel.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Denoël.
Mis de Cacqueray	Faguais.	Lecharpentier.		Faguais.
Tardif de Moidrey.	Allain.	Deschamps.		Badier.
Fontenier.	Lochet.	Danjou.		Tétrel.
Ozenne.	Trincot.	Jaunet.	Morel.	Barbé.
Lion.	Jamault.	Labigne.	Gillot.	Gastebois.
Desgranges.	Leroy.	Dinard.	Lefaudeux.	Boutelou.
Roger.	Bernier.	Bigrel.	Desfeux.	Follain.
11,351 habitants (12 communes).				
Morel.	Despréaux, Besnard Locherie.	*Challier*, Guérin, Saint-Benoit.	Ledentu.	Lair, Gauchet.
Trincot.	Jourdan	Pierre.	Lehéricey.	Lethimonnier, Abraham.
Fouasse.	Salmon-Maheux.	Théault.	Roblin.	Carnet
Lesénéchal.	Le Monnier.	Roisille.		Legoupil.
Gautier.	Poirier.	Guérin.	Duval.	Goron.
Jouanne	Martin.	Dupont.	Blondel.	Charbonnel.
Madelaine.	Rault.	Chevalier.	Dupré.	Tumoine.
Lusley.	Chevalier.	Lemoine.	Rault.	Lelandais.
Ameline.	Legendre.	Piquerel.	Lefrançois.	Hennequin.
Langlois.	Portier	Fillâtre.	Maillard.	Gilbert.
Piquot.	Villalard.	Menard.	Leteurtrois.	Veaugeois.
Royer.	Ameline.	Martin.		Desfeux.
7,650 habitants (14 communes).				
Lemoine-Lechesnay..	N...	Collin.	Aubril.	Anquetil.
Sicot.	Lanée.	Alexandre.		Morel.
Chauvin.	Lemaître	Bougourd.	Leteurtois.	Delafosse (Mme).
Coupard.	Desroches.	Lecomte.		Servain.
Le Métayer.	Fleury.	Fertel		Legoupy.
Letellier-Parisière	Tanqueray.	Martin.	Blin.	Blandin.
Basire	James.	Bachelot.	Heuzé.	Villard.
Lenepveu de Dungy.	Bedel.	Lemonnyer.	Blouin.	Duprey.
Delongraye.	Bellet.	Aupinel.	Gallien.	Adam.
Ballois.	Lhoste-Desfaveries.	Dumont.		Salliot.
Gosse.	Bisson.	Duguéperoux.		Châtel.
Lenoir.	Marie.	Barbot.		Guilmin.
Lenormand.	Follain.	Costard.	Lerond.	Salmon.
Gond.	Méquin.	Bicrel.	Carouge.	Deguelle.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1895.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Villedieu ¶. Population.								
Villedieu 🖂	3505	82	🖂	25840 94	34	32	22	»
Bourguenolles	404	764	Villedieu.	3646 50	41	40	18	8
Champrépus	604	913	*idem.*	5867 25	41	29	22	8
Chérence-le-Héron	651	955	*idem.*	4230 80	40	38	21	6
Fleury	837	1259	*idem.*	8114 70	38	30	27	5
La Bloutière	535	933	*idem.*	4880 03	33	28	28	6
La Lande d'Airou	814	1509	*idem.*	7139 68	39	38	19	6
La Trinité	612	917	*idem.*	4336 75	42	40	18	8
Rouffigny	410	670	*idem.*	3624 28	39	38	17	6
Sainte-Cécile	589	1151	*idem.*	5991 47	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	518	704	*idem.*	4787 21	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG								
Canton de Cherbourg ¶. Population :								
CHERBOURG 🖂	38554	651	🖂	364893 85	76	75	»	»
Canton de Beaumont ¶. Population :								
Beaumont	594	789	🖂	4694 58	93	82	18	»
Acqueville	321	579	Beaumont.	3550 13	84	75	11	10
Auderville	455	433	*idem.*	4295 49	102	91	27	9
Biville	380	870	*idem.*	3135 »	89	83	18	8
Branville	100	212	*idem.*	1160 »	89	79	14	4
Digulleville	418	789	*idem.*	6054 46	98	87	32	4
Eculleville	95	233	*idem.*	1539 67	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	402	1139	Octeville.	4361 »	86	77	9	11
Gréville	484	1003	Beaumont-Hague.	7500 12	98	82	16	4
Herqueville	174	291	*idem.*	1422 33	97	86	22	4
Jobourg	505	1015	*idem.*	6596 42	98	88	24	6
Nacqueville	469	861	*idem.*	7215 33	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	301	614	*idem.*	4071 11	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	432	429	*idem.*	4181 50	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	446	984	*idem.*	4310 33	80	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	508	635	*idem.*	7227 51	102	91	26	8
Tonneville	485	383	Equeurdreville.	2561 23	85	80	9	11
Urville-Hague	352	312	Beaumont-Hague.	3678 03	86	81	11	9
Vasteville	506	1372	*idem.*	7838 07	87	78	12	16
Vauville	403	1638	*idem.*	4519 62	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,479 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Tétrel ✻.	Ledo, Frémond.	*Dupont.*	Fautrad (cours complr.	Lechevallier.
Fauvel.	Bouroux.	Costil.		Anfray.
Regnault.	Herbert.	Pichard.	Jouvin.	Herpin.
Besnier.	Leprovost.	Hus.	Paisnel.	Milcent.
Hamel-Préfontaine.	Leriche.	Leroy.	Le Bas.	Anfray.
Lecoutey.	Lenoir.	Dubois.	Charuel.	Villain.
Renault.	Lepelletier.	Lanos.	Louise.	Lerogeron.
Chapel (Auguste)	Chapel (Paul).	Leroy.	Poidvin.	Costentin
Tétrel.	Debroize.	Hardy.		Primault.
Nové.	Levasseur.	Lemazurier.	Herbert.	Delauney.
Lemaître.	Ligot.	Roger ; Orvin, à Saint-Pierre-du-Tronchet.		Lebugle ; Loyer.
population : 1,604 habitants.				
38,554 habitants (1 commune).				
Liais ✻.	Frigoult, Dutot.	*Leroux*, à Ste-Trinité ; Leduc, à Nre-Dme-du-Rle ; *Moulin*, à N.-D.-du-V. ; Germain, à St-Clément.	Thiébot, Simon-Bertrand, Levallois, Leneveu, Lelavechef.	MMmes Jeanne, Travers, Letan, Thomnin, Fossard.
7.830 habitants (20 communes).				
Louis.	Digard.	*Lemaître.*	Brochard.	Blaizot.
Lefilliâtre.	Letullier	Besnard.	Joubert.	Joubert (Mme)
Nicolle.	Fabien.	Desvergez.	Lecler.	Langevin.
Postel.	Sanson.	Bonhomme.		Ecolivet (Mme).
Liais.	Fortin.			Jacquot.
Lecostey.	Paris.	Lehartel.	Hébert.	Fontaine.
Lemoigne.	Canoville.			Legendre.
Dumoncel (Henri).	Travert (Henri).	Saillard.	Lecouturier.	Lecaplain.
Fatôme.	Fleury.	Seigneurie.	Picquot.	Fontaine.
Samson.	Leboulenger.	Delorme.		Jacquette.
Lecostey.	Heleine.	Boissel.	Baudry	Digard (Mme).
Leroy.	Lesdos-Lavallée.	Bezard.	Martin.	Esnault.
Perrotte.	Falaize.	Cabart.	Lefèvre.	Quéru (Mme).
Allain.	Tripey.	Montiton.	Lemonnier.	Prével.
Paris (Bernardin).	Paris (Ferdinand).	Angot.	Osmond.	Omond (Mme).
Ladvenu.	Levallois.	Malard.	Henry.	Gain.
Orange.	Fleury.	Lechevalier.		Blondel.
Loyer.	Lesdos.	Jean.	Joly.	David.
Lamotte.	Auvray.	Lethimonnier.	Lebreton.	Pinel.
Jean.	Legrand.	Dubois.	Anquetil.	Jamard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1863.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DES PIEUX ¶. Population :								
LES PIEUX	1340	1531	✉	14455 70	86	65	20	»
Benoîtville	462	828	Les Pieux.	5281 15	59	68	18	3
Bricqueboscq	437	805	Grosville.	4752 93	83	63	16	8
Flamanville	1488	705	✉	8718 24	93	71	26	6
Grosville	857	1351	✉	8749 70	84	62	20	5
Héauville	421	1079	Flamanville.	4277 17	97	75	15	10
Helleville	285	588	Les Pieux.	3050 »	92	74	17	6
Le Rozel	318	558	*idem*.	3308 17	91	63	24	4
Pierreville	607	1012	*idem*.	7355 03	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	189	358	Grosville.	2659 13	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	702	1382	Les Pieux.	8758 62	90	62	23	4
Siouville	521	619	Flamanville.	5190 83	93	71	21	6
Sotteville	291	614	Grosville.	4256 80	91	71	17	6
Surtainville	1025	1483	Les Pieux.	9077 94	93	59	28	8
Tréauville	805	1327	Flamanville.	10850 73	89	68	20	3
CANTON D'OCTEVILLE ¶. Population :								
OCTEVILLE	3028	775	✉	15552 44	78	72	3	»
Bretteville	456	578	Tourlaville.	4297 63	84	82	7	10
Couville	440	862	Martinvast.	4362 52	76	64	13	10
Digosville	628	927	Tourlaville.	5072 »	83	70	7	10
Equeurdreville	5421	507	✉	20268 09	78	77	2	3
Hardinvast	430	729	Martinvast.	3257 27	79	67	5	7
Henneville	1496	767	Equeurdreville.	7209 92	82	79	10	5
Le Mesnil-Auval	333	1342	Tourlaville.	2602 17	72	67	7	12
Martinvast	776	1034	✉	5920 »	80	69	10	4
Nouainville	215	381	Octeville.	2070 33	82	76	5	4
Querqueville	1590	553	Equeurdreville.	5716 64	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	204	286	Martinvast.	1369 67	73	66	12	9
Sideville	355	763	*idem*.	4491 86	82	71	9	6
Teurthéville-Hague	687	1273	*idem*.	7587 32	81	71	13	10
Tollevast	579	1232	*idem*.	4491 33	74	69	11	9
Tourlaville	7382	3340	✉	38882 13	80	79	4	7
Virandeville	595	822	Martinvast.	4892 »	81	74	12	9
CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE ¶. Population :								
SAINT-PIERRE-EGLISE	1865	802	✉	16142 07	71	76	17	»
Angoville	57	108	Saint-Pierre-Eglise.	1267 »	75	79	20	3
Brillevast	503	909	*idem*.	5095 30	74	73	17	5
Canteloup	259	428	*idem*.	3066 33	38	74	19	5
Carneville	353	688	*idem*.	3555 26	79	75	16	4
Clitourps	270	630	*idem*.	4207 »	70	75	19	4
Cosqueville	731	860	*idem*.	8993 50	74	79	20	3
Fermanville	1334	1166	✉	7890 61	74	77	21	4
Gatteville	894	972	Barfleur.	14994 75	77	81	26	9
Gonneville	815	1535	Saint-Pierre-Eglise.	8776 23	74	81	13	6
Gouberville	277	279	*idem*.	3702 »	78	79	24	7
Le Theil	692	1383	*idem*.	5713 25	71	66	14	11
Le Vast	820	1304	✉	8542 48	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,748 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Bonamy.	Buhot.	*Fontaine.*	Libor.	Leprince.
Mabire.	Pezet.	Baudry.	Avoyne.	Lerogueur.
Belhoste.	Lamesle.	Bouillon.	Fossey.	Godfroy.
Buhot.	Lecacheux.	Fessier.	Lefèvre.	Delisle (Mme).
Brisset.	Lenoir.	Grenier.	Douchin.	Gosselin.
Gibon.	Lemasson.	Baude.	Clouet.	Marguerie.
Toulorge.	Agnès.	Lemarié.		Bonnissent.
Hairou.	Vrac.	Marie.	Lenfant.	Couillard.
Lefilastre.	Simon.	Levesque.	Moulin.	Leprévost (Mme).
Mocquet.	Letourneur.	Blondel.		Pézet.
Sorel.	Sanson.	Aumont.	Hambye.	Trébaol.
Lenoir.	Lebourgeois.	Vibet.	Anquetil.	Lemesle.
Bouchard.	Lecoutour.	Gauvain.		Hélaine.
Avoinne.	Le Bégin.	Lemarquand.	Gosse.	Roulland.
Toulorge, Jean.	Hébert.	Pillet.	Cosnefroy.	Lucas.
24,615 habitants (17 communes).				
Revert.	Née, Tiphagne.	*Doueffe.*	Durand.	Hébert.
Germain.	Liot.	Auvray.	Delisle.	Duchêne.
Compère.	Maurouard.	Tardif.	Luce.	Cresté.
Brière.	Guéret.	Sorel.	Foucher.	Laloë.
Dumoncel.	Lecarpentier, Hamel	Clément.	Duruel.	Assier (Mme).
Truffert.	Digard.	Poisson.	Louail.	Leluan.
Sanson.	Quoniam.	Mosqueron	Bihel.	Hébert (Mme).
Germain.	Mahier.	Deux.		Boitard.
Cte de Pourtalès.	Férey.	Bonissent.	Bouillault.	Louis.
Vrac.	Langevin.	Delaune.		Journeaux.
De Couville ✱.	Cauvin.	Hainneville.	Bazin.	Simiane.
Lesauvage.	Adam (Louis).	Gautran.		Cauvin.
Laisné.	Sorel.	Mauger.	Hébert.	Fortin (Mme).
Gosselin.	Turbert.	Levêque.	Lebrec.	Noyon.
Letourneur.	Letouzé.	Letanneux.	Auvray.	Leboisselier.
Contant.	Aubert, Burnel.	Guillon, Yver.	Drouet, Laloe Durel Bosquet	Bru, Boroyon, Leliévre (Me)
Lelong.	Douesnard.	Le Poil.	Lhôtellier.	Marie. [Me Bosquet.
10,857 habitants (20 communes).				
Lebas.	Delacour.	*Pagny.*	Lecaudey.	
Lehot Michel.	Lehot (François.		*réunie à Vrasville*	
l'Abbeville Le Chevalier.	Lemaresquier.	Caruel.	Catherine.	Laurent.
Trohel.	Le Sacher.	Lefêvre.		Laloë (Mme).
Mahaut.	Besselièvre.	Lerenard.	Varette.	Vibert.
Delisle.	Enquebec.	Couppey.		Thélot.
Vasse.	Michel.	Noël.	Lemière.	Jean.
Fatome.	Bazin.	Renouf.	Simon.	Picquenot.
Touzard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Lelaidier.
Germain.	Lelong.	Delangie.	Groult.	Lacolley (Mme).
Godel.	Lebourg.	Branthomme.		Anger.
Quetteville.	Lallemand.	Durel.	Anne.	Durel.
de la Germonière	Thiesselin.	Savary.	Vallée.	Vallée (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1895.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON DE								
Maupertus	195	335	Saint-Pierre-Eglise.	2814 83	70	73	11	7
Néville	261	348	*idem*.	4127 33	78	83	24	7
Réthôville	215	340	*idem*.	2947 72	77	72	23	6
Théville	379	777	*idem*.	5027 28	76	74	15	2
Tocqueville	478	590	*idem*.	7062 81	76	77	22	5
Varouville	323	418	*idem*.	3491 »	75	79	20	3
Vrasville	134	142	*idem*.	1364 83	76	80	21	4
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES								
CANTON DE COUTANCES ¶. Population :								
COUTANCES 🖂	8145	333	☒	77954 59	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	475	635	Coutances.	6804 27	33	5	5	5
Cambernon	943	1701	*idem*.	4170 51	27	6	6	6
Courcy	750	1145	*idem*.	9355 40	34	4	4	4
Nicorps	318	563	*idem*.	4817 80	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	816	881	*idem*.	9793 66	28	»	»	»
Saint-Pierre-de-Coutances	201	439	*idem*.	3914 75	28	»	»	»
Saussey	682	891	*idem*.	5551 68	32	6	6	6
CANTON DE BRÉHAL ¶. Population :								
BRÉHAL 🖂	1400	1362	☒	13843 54	44	19	19	»
Anctoville	135	215	Granville.	1761 40	50	27	27	9
Bourey	149	360	Cérences.	1735 »	41	22	22	10
Bréville	360	688	Bréhal.	3680 07	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1292	1461	*idem*.	10544 »	46	18	18	2
Cérences	1855	2242	☒	20465 78	38	18	18	6
Chanteloup	301	417	Bréhal.	3025 33	43	21	21	2
Coudeville	715	872	*idem*.	6690 87	46	21	21	2
Equilly	328	566	Gavray.	3827 33	44	29	29	13
Hudimesnil	1146	1877	Bréhal.	10823 63	50	24	24	5
La Meurdraquière	432	762	Cérences.	4011 67	43	26	26	11
Le Loreur	274	323	*idem*.	1851 97	41	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	490	596	*idem*.	3752 07	36	14	14	11
Longueville	423	411	Granville.	4205 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	588	728	Cérences.	6189 67	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	439	527	Bréhal.	4076 67	47	27	27	12
CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population :								
CERISY-LA-SALLE	1614	1685	☒	13996 45	21	14	14	»
Belval	405	567	Coutances.	4103 80	27	6	6	7
Cametours	753	722	Marigny.	6528 30	17	14	14	6
Guéhébert	292	629	Roncey.	4210 »	40	14	14	10
Montpinchon	1218	1693	Cerisy-la-Salle.	12142 67	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1452	2522	*idem*.	15008 01	21	18	18	5
Ouville	750	1131	Coutances	6598 92	31	9	9	7
Roncey	920	1216	☒	9966 07	29	18	18	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1080	1405	Coutances.	11012 75	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	507	677	Roncey.	5036 20	23	18	18	9
Savigny	622	1016	Coutances.	6536 07	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SAINT-PIERRE-EGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noyon.	Carré.	Philippe.		Fouque (Mme).
Lefèvre.	Roblot.	Passilly.	Laronche.	Dupont.
Laurens (Aug.)	Laurens (Etienne).	Danneville.		Lecoutour.
Gibon.	Daireaux.	Blaizot		Duvey (Mme).
Lefèvre.	Birette.	Gouelle.	Lefèvre.	Restoux.
Germain.	Guerrand.	Lecluse.		Restoux.
Piard.	Leroux.			Guesnon.
Population : 102,633 habitants.				
12,330 habitants (8 communes).				
Lair ✱.	Baize, Laurent.	*Tollemer.*	Ménard, Briens.	Mlle Girard (cours complémentaire); Halattre.
Lecesne.	Corbet.	Gautier.	Ménard.	Choux.
Quesnel.	Bellail.	Hélaine.	Troude.	Desvallées.
Challe	Deshogues.	Brault.	Esnol.	Lefilleul.
Lhullier.	Beaugendre.	Lebesnerois.		Lebreton.
Lefrançois.	Lemière.	*Tollemer.*	*réunie à Coutances*	
Hédouin.	Legagneur.	*Tollemer.*	*idem.*	
Guenon.	Delacour.	Lemaître.	Hugues.	Crouin.
10,327 habitants (16 communes).				
de la Bellière.	Lemonnier.	*Destrès.*	Doucet.	Cousin.
de la Musse.	Godal.	Hamel.		Turgot.
Faucon.	Quinette.	Année.		Torel.
Le Brun.	Binet.	Loisel.		Tétrel.
Thuillet.	Frémin.	Germain.	Lelièvre.	Guesney.
Ameline.	Adam.	*Bedel.*	Letourneur.	Renault.
Clément.	Pimor.	Le Bailly.		Michel.
Hecquard.	Lecailletel.	Chancé.	Méquin.	Boisyvon.
Cacquevel.	Lalné.	Rault.		Lemoussu.
Touroude	Lemonnyer.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
Lenoir.	Deguelle.	Guyot.		Yvon.
Tanqueray.	Bidel.	Pellé.		Gautier.
Pantin.	Fouchard.	Bellour.	Maupas.	Lechevallier.
Delaune.	Larose.	Lehaut.	Hébert.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	du Mesniladelée.	Ruault.	Vigot.
Allain.	Février.	Templer.	Gautier.	Dubuisson.
9,613 habitants (11 communes).				
Gaillard.	Bazire.	*Binet.*	Desplanques.	Lecarpentier.
Lemosquet.	Lerendu.	Hélaine.	Lehérisson.	Nicolle.
Levallois.	Fossey.	Leroulley.	Lainé.	Gaillard.
Letarouilly.	Lecomte.	Germain.		Delauney.
Duval.	Hédouin.	Langevin.	Morel.	Guilbert.
Varin de la Brunelière	Quesnel.	Lecarpentier.	Forget.	Marie.
Thomas.	Lengronne.	Letavernier.	Girard.	Coulomb.
Vigot.	Badin.	Leflamand.	De Saint-Denis.	Bouley.
Lehodey.	Vimond.	Huvé.	Picot.	Lechardeur.
Lebrun.	Leroux.	Boulay.	Rault.	Debieu.
Lepeu.	Marie.	Joubin.	Polloue.	Mahé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1893.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Gavray ¶. Population :								
Gavray	1425	1606	⊠	11486 83	34	18	18	»
Grimesnil	169	261	Gavray.	1685 57	31	15	15	6
Hambye	2158	2957	⊠	23199 13	25	19	19	8
La Baleine	243	403	Gavray.	1840 20	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	345	674	*idem.*	4059 33	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	200	239	*idem.*	1128 33	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier	548	923	*idem.*	4743 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	199	329	*idem.*	1972 »	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	407	478	*idem.*	3010 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	654	1071	*idem.*	5551 13	40	26	26	6
Lengronne	836	1208	*idem.*	8857 33	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	465	665	*idem.*	4004 27	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1208	1671	*idem.*	13269 86	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	413	585	*idem.*	2484 37	30	26	26	8
Ver	825	1376	*idem.*	9160 47	38	22	22	4
Canton de La Haye du-Puits ¶. Population :								
La Haye-du-Puits	1418	517	⊠	14001 58	44	29	29	»
Appeville	550	1321	Prétot.	12583 83	38	46	46	17
Baudreville	296	464	La Haye-du-Puits.	3149 42	51	36	36	7
Bolleville	410	623	*idem.*	4243 67	46	31	31	2
Canville	285	534	*idem.*	4678 17	54	39	39	10
Coigny	399	451	Prétot.	4359 »	40	42	42	13
Cretteville	517	643	*idem.*	5702 23	46	44	44	14
Denneville	603	832	La Haye-du-Puits.	6159 »	54	39	39	10
Doville	510	1018	*idem.*	5303 83	47	33	33	3
Gerville	203	582	*idem.*	2707 93	44	28	28	5
Glatigny	306	499	*idem.*	3049 53	52	37	37	8
Houtteville	200	448	Prétot.	4696 27	41	44	44	15
Lithaire	805	1414	La Haye-du-Puits.	6611 17	42	30	30	5
Mobecq	403	806	*idem.*	6356 13	44	28	28	4
Montgardon	603	1331	*idem.*	6850 86	46	32	32	2
Neufmesnil	234	532	*idem.*	3503 »	36	32	32	2
Prétot	508	811	⊠	6182 »	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	617	813	La Haye-du-Puits.	5038 05	49	34	34	5
Saint-Remy-des-Landes	508	816	*idem.*	4882 07	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	407	819	*idem.*	5603 73	50	35	35	6
Saint-Symphorien	347	581	*idem.*	4933 60	45	30	30	1
Surville	331	746	*idem.*	3088 67	53	39	39	10
Varenguebec	734	2120	*idem.*	10164 35	50	36	36	7
Vindefontaine	513	838	Prétot.	7271 50	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Population :								
Lessay	1297	2246	⊠	11889 61	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	510	672	Lessay.	5974 58	40	26	26	5
Anneville	314	435	Gouville.	2051 25	41	13	13	10
Bretteville-sur-Ay	506	980	Lessay.	5910 67	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,095 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Durville.	Vallet.	*Etienne*.	Lesouef.	Houet.
Robine.	Quesnel.	Chevallier.		Legros.
Gasse-Deslongchamps	Quesnel.	*Lemazurier*.	Robine.	Picot.
Leconte.	Lebargy.	Lechevallier.		Langlois.
Pic-Ferronnière.	Auvray.	Jouvin.		Barbé.
Boisnel.	Frémine.	Templer.		Beauquesne.
Groult.	Lethimonnier	Havel.	Benoît.	Hédouin.
Regnault.	L'Hermitte.	Dauvergne.		Vimond.
Le Breton.	Décley.	Lechartier.	François, dit Lemercier.	Leprovost.
Cte de Gourmont	Regnault.	Anquetil; Delaunay.	Blouët.	Godard, Lebigot.
Lecaplain.	Bosquet.	Larose.	Dujardin.	Corbe.
Marie.	Gravey.	Brégis.	Letellier.	Regnault.
Le Coupé.	Drieu.	Gautier.	Morin.	Godefroy.
Dubois.	Legrand.	Dubois; Lemare.	Sévaux.	Richet.
Cte de Mobecq.	Dupont.	Lemoigne.	Aumont.	Tétrel.
11,707 habitants (24 communes).				
Ducloux.	Dolbet.	*Lepetit*.	Arondel.	Galichère.
Eude.	Perrotte.	Carouge.	Letourneur.	Eudes.
Jean.	Siouville.	Drieu.		Jeanne.
Bonnemain.	Roptin.	Depériers.	Adelée.	Letan.
Canu (Célestin).	Canu (Jacques).	Portais.		Courtel (Mme).
Auvray.	Leledy.	Levillain.		James.
Jean.	Pontus.	Leherpeur.	Lefebvre.	Fauny.
de Beaudrap.	Lemonnier.	de Saint-Jores.	Lefèvre.	Lebiguais.
Hostingue.	Lesage.	Riquier.	Martinet.	Martinet (Mme).
Pitance.	Levesque.	Leguillochet.		Corbet.
Lemarquand.	Pacquet.	Vallée.	Lebled.	Philippe.
Fautrat.	Dufour.	Desplanques.		Gosselin.
Dupin.	Roger.	Hinard.	Lurienne.	Deslandes.
Dolbet.	Doley.	Dauguet.	Lebailly.	Lemoine.
Lemarquand	Picquenot.	Hervieu.	Lirot.	Vautier.
Letourneur.	Roulland.	Picard.		Hacquebey (Mme)
Fortin.	Gancel.	Lebert.	Lemière.	Lecesne.
Letourneur	Hostingue.	Baudry.	Lecauchois.	Mancel (Mme).
Roulland.	Grandin.	Godefroy.	Gautier.	Gautier (Mme).
Lesage.	Quiédeville.	Laforêt, Levatois.	Lesigne.	Enée.
Roptin.	Houel.	Desrez.		Bellanger (Mme).
Courtel.	Hurel.	Duval.	Hamel.	Bosvy.
Tarin.	Eliard.	Voisin.	Pantin.	Lepeley.
De La Martinière ✻.	Leconte.	Ollivier.	Mathey.	Lehodey.
10,935 habitants (13 communes).				
Larose.	Tourraine.	*Leroux*.	Colin.	Loret.
Butel.	Brochard.	Durchon.		André.
Chardot.	Renouf.	Hérouard.		Lepage (Mme).
Tirel.	Luce.	Desmottes.	Guesnon.	Fautrat

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1883.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Créances	2080	2150	☒	9632 83	39	21	21	3
Geffosses	889	1196	Gouville.	9988 74	39	14	14	12
La Feuillie	511	1324	Périers.	4277 10	32	18	18	6
Laulne	483	888	Lessay.	6428 37	36	25	25	6
Millières	920	2030	Périers.	7775 70	31	20	20	8
Pirou	1411	2811	Créances.	11585 25	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay	642	1876	Lessay.	7382 93	44	23	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	336	559	Périers.	3598 17	32	22	22	9
Vesly	936	1637	Lessay.	13778 95	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :								
MONTMARTIN-SUR-MER	1080	1002	☒	8749 75	41	10	10	»
Annoville	863	851	Montmartin-sur-Mer.	7086 67	43	13	13	3
Contrières	565	913	Coutances.	8570 87	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	601	339	Montmartin-sur-Mer.	3323 »	40	12	12	2
Hérenguerville	243	271	Quettreville.	2290 50	43	13	13	2
Hyenville	287	331	Coutances.	3001 15	37	7	7	4
Lingreville	1364	923	Bréhal.	9908 »	45	15	15	5
Montchaton	584	689	Coutances.	4839 17	38	7	7	4
Orval	1008	1231	*idem*.	11959 72	36	6	6	8
Quettreville	1357	1586	☒	13182 68	40	10	10	5
Regnéville	1621	921	☒	11511 14	40	11	11	3
Trelly	906	1175	Quettreville.	10798 96	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :								
PÉRIERS	2689	1453	☒	28756 43	26	16	16	»
Baupte	293	226	Prétot.	2884 66	37	34	34	18
Feugères	687	832	Périers.	7454 42	21	15	15	8
Gonfreville	315	898	*idem*	4507 60	35	23	23	7
Gorges	952	2269	*idem*.	13258 47	38	25	25	9
Lastelle	170	398	Prétot.	2167 92	38	28	28	12
Le Plessis	627	1096	*idem*.	6393 53	35	28	28	12
Marchésieux	1212	1975	Périers.	15250 16	23	20	20	8
Nay	192	249	*idem*.	1794 33	34	23	23	7
Saint-Germain-sur-Sèves	425	819	*idem*.	6878 42	32	22	22	6
Saint-Jores	784	1275	Prétot	11048 67	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	732	1501	Périers.	10427 27	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	451	520	*idem*.	4296 »	26	19	19	3
Sainte-Suzanne	169	352	Prétot.	2228 30	44	32	32	16
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	407	397	☒	2675 17	40	9	9	»
Agon	1590	1237	☒	10558 10	41	11	11	4
Ancteville	427	773	St-Malo-de-la-Lande	4860 78	38	8	8	8
Blainville	1526	1280	☒	10270 51	43	18	18	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Galuski ✻.	Pacquet.	Adam. Renouf.	Ledoux.	Le Ménager, Gancel.
Fesmen.	Marescq.	Osouf.	Noyer.	Beaufils.
Hue.	Meslin.	Gaslonde.	Ledanois.	Auvray.
Simon.	Grandemange.	Leroux.	Frémont.	Girard.
Fautrad.	Lebreton.	Fras.	Houyvet.	Delaroque.
Lerôty.	Saussey.	Levillain.	Barbet.	Chasles.
Mahault.	Ernouf.	Duboscq.	Diendonné.	Lebarbier.
Lecœur.	Lepoil.	Hulmer.		Provost.
Dupray-Beuzeville.	Auvray.	Debout.	Ingouf.	Diesny.
10,479 habitants (12 communes).				
Danlos.	Caignon.	*Lemasson.*	Etienne.	Darthenay.
Courois.	Legallais.	Prével, Couset.	Lebasnier.	Drouet.
Legraverend.	Deguelle.	Auvray.	Cléraux.	Tirhard.
Michel d'Annoville.	Leloup.	Tréhu.	Guillemin.	Esnol.
Delalande.	Cottereau.	Rubé.		Dudouyt.
du Breuil.	Delamare.	Hauvet.		Lengronne.
Leconte.	Liot.	Delacour.	Ozouf.	Leconte.
Delamare.	Nicolle.	Chardot.	Beaufils.	René.
Coulomb.	Le Graverend.	Lefrançois.	Lebasnier.	Ameline.
Paumier.	Dutertre.	Duchemin.	de Saint-Denis.	Addes.
Lelièvre.	Dépériers.	Clouard, Vautier, Montaigne.	Lebargy, Duprey	Lebargy (Mme), Royant, Sohier.
[d'Académie. Message, Officier	Vallet.	Adam.	Labaye.	Fouchard.
9,698 habitants (14 communes).				
Regnault.	Vallée et Leconte.	*Dolbet.*	Sagot (école supérre).	Viard.
Maloisel.	Bagot.	Dumont.		Leclerc.
De la Conté.	Anger.	Paquet.	Simon.	Aubry.
Dujardin.	Martin-Martinière.	Jennequin.		Lenoël.
Crespin.	Sanson.	Leprovost.	Leconte.	Jean.
Delaune.	Dolbet.	Papin.		Lecesne.
Lair.	Guillemin.	Lecluze.	Saugrain.	Quenault.
Oger.	Poullain.	Viard.	Lepage.	Lefilliâtre.
Pacary.	Le Marigny.	Cardin.		Enée.
Palla.	Finel.	Leblond.	Decaen.	Bernard.
Palla (Jean).	Lemière.	Alix.	Alexandre.	Villette.
Lebailly.	Ruault.	Legoubey.	Lerouet.	Laisney.
Le Guelinel.	Pacary.	Canto.	Cirou.	Leclerc.
Ronez.	Robillard.	Laurence.		
9,288 habitants (13 communes).				
Jehenne.	Poulain.	*Soyer.*	Mariette.	Mariette (Mme).
Le Moine.	Estur.	Regnault.	James.	Billard.
Guillot.	Bouillon.	Beaufils.		Roulet (Mme).
Guillot.	Moulard.	Fouque.	Harache.	Tiphaigne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1895.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
								Suite du CANTON
Boisroger	405	529	St-Malo-de-la-Lande.	3181 90	41	10	10	4
Brainville	232	319	*idem.*	2651 67	37	7	7	4
Gouville	1709	1285	⊠	10690 24	44	13	13	5
Gratot	631	1069	St-Malo-de-la-Lande.	8434 97	35	5	5	4
Heugueville	535	674	Coutances.	6971 63	42	7	7	6
La Vendelée	350	503	*idem.*	3693 33	35	6	6	8
Montsurvent	447	833	St-Malo-de-la-Lande.	6220 67	41	9	9	6
Servigny	261	395	Coutances.	2769 20	38	7	7	7
Tourville	688	903	St-Malo-de-la-Lande.	6725 05	40	8	8	4
								CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population :
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN	1530	1639	⊠	15589 48	29	10	10	»
Camprond	490	619	Coutances.	3793 37	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	977	1161	Marigny.	8693 95	22	14	14	10
La Ronde-Haye	513	665	St-Sauveur-Lendelin	4648 23	31	12	12	2
Le Lorey	969	1456	Marigny.	11565 17	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	651	498	St-Sauveur-Lendelin	4438 40	24	14	14	5
Montcuit	425	478	*idem.*	2972 75	22	13	13	5
Monthuchon	470	764	Coutances.	5732 75	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	1012	2000	St-Sauveur-Lendelin	10539 43	34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron	462	750	*idem.*	5107 33	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	310	427	*idem.*	2846 20	28	12	12	5
Vaudrimesnil	532	603	Périers.	3924 97	31	13	13	13
								ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.
								CANTON DE MORTAIN ¶. Population :
MORTAIN 🏛	2231	684	⊠	18068 89	62	98	»	»
Bion	614	1266	Mortain.	5049 07	66	72	4	4
Fontenay	440	685	*idem.*	3369 40	67	68	8	8
Le Neufbourg	646	223	*idem.*	2724 97	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1284	1765	*idem.*	8740 33	71	78	10	10
Rancoudray	404	816	*idem.*	1663 »	68	75	7	7
Romagny	1417	2946	*idem.*	9994 37	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	411	679	*idem.*	2841 93	59	64	4	4
Saint-Clément	967	2420	*idem.*	5537 45	68	76	8	8
Saint-Jean du-Corail	604	1404	*idem.*	4943 »	67	41	6	6
Villechien	563	1082	*idem.*	5337 90	69	78	10	10
								CANTON DE BARENTON ¶. Population :
BARENTON	2516	3535	⊠	20063 17	72	78	10	»
Ger	2095	3936	⊠	11065 84	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1651	2941	Barenton.	13417 92	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley	1402	2044	*idem.*	9136 89	87	77	15	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Saint-Malo-de-la-Lande.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM.
Villedieu.	Letorel	Lemardeley.	Lelion.	Lecouillard.
Desmottes.	Lerouxel.	Gosselin.		Marie.
Jean.	Quarante.	Adde, Mottin, Picault.	Caubrière.	Leclaire, Marescq
Le Rosey	Robiquet.	Ouin, Duval.	Laisney.	Hersant, Tabourel (Mme
Pignet.	Fauchon.	Lemétais.	Barbet.	Hommet (Mme).
Ozon.	Lefebvre.	Hulmel.		Marie.
Bonté.	Lejoli.	Gaignon.	Desplanques.	Legoupy.
Robert.	Lainey.	Durier.		Laurent.
Dudouyt.	Fauvel.	Blanchet.	Lefebvre.	Lecardonnel.
8,341 habitants (12 communes).				
Lemaître.	Ledentu.	*Fontaine.*	Duval.	Thiébot.
Guesney.	Defonteney.	Anger.	Cousin.	Blin.
Gardie.	Legrand.	Bezard.	Julienne.	Guillard.
De Saint-Denis.	Beaucousin.	Drouet.	Patrix.	Sublin.
Osouf.	Lechevallier.	Deshayes.	Huard.	Plantegenest.
Campain.	Anger.	Osmont.	Anger.	Caillard.
Groult.	Lejeune.	Depériers.	Herpin.	Lefrançois.
Tesson.	Lecacheux.	Lenavetier.	Hélie.	Jacquet.
Toulorge.	De Saint-Denis.	Lemaigre.	Goguelin.	Heuguet.
Lebailly.	Ledot.	Laurence.	Dusiquet	Gosselin.
Laisney.	Guilbert.	Huard.		Desvallées.
Rupalley.	Lecanu.	Moutier.	Quesnel.	Anger.
Population : 63,084 habitants.				
9,581 habitants (11 communes).				
De Bailliencourt	Delaunay.	*Lepeltier.*	Tillaut.	Ravenel.
Hamon	Potier.	Pillay.	Lebugle.	Lebugle (Mme).
Milet.	Couette.	Lepesteur.		Legros.
Brisou.	Leperdriel.	Colas-Lavigne.	*réuni à Mortain.*	
Breillot.	Hardy.	Fouasse.	Hollande.	Lanos.
Ledenais.	Millet.	Lelandais.		Jouault.
Legrand (Anle)✻	Saoul.	Lenicolais.	Sineux.	Letonneur, Fillâtre (Mme).
Martin.	Clouard.	Jamault.	Finel.	Delaunay.
Delatouche.	Millet.	Lesénéchal.	Desdevises.	Pasquier.
Gaudin de Vilaine	Moisseron.	Dumont.	Legoubey.	Boisroux.
Hamon.	Mondher.	Pasquer.	Liot.	Boisroux.
7,664 habitants (4 communes).				
Bechet.	Langlois.	*Desclos.*	Lenoir.	Foinet.
Catelain.	Marivint.	*Houssin.*	Dumont.	Degrenne, Jourdan, Lemarchand.
Heuzé.	Leroux.	Faucheux.	Leménuet.	Giroult, Picquenard
Malon.	Le Sergent.	Mauduit.	Provost.	Lemière.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1895.	DISTANCE AU CHEF-LIEU : du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON D'ISIGNY. ¶. Population :								
ISIGNY	314	425	☒	2432 »	67	68	20	»
Chalandrey	528	768	Isigny.	3674 83	67	63	20	5
La Mancellière	534	750	*idem.*	3709 93	60	60	18	4
Le Buat	420	457	*idem.*	2920 90	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs	360	461	*idem.*	2398 87	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	462	969	*idem.*	3739 80	65	66	24	4
Les Biards	779	1060	St-Hil.-du-Harcouët	6037 47	70	71	23	3
Montgothier	529	750	Isigny.	3961 27	63	63	21	6
Montigny	519	903	St-Hil.-du-Harcouët	4103 75	29	60	15	8
Naftel	226	276	Isigny.	1528 60	64	63	17	4
Vezins	516	775	*idem.*	4338 83	73	63	27	5
CANTON DE JUVIGNY ¶. Population :								
JUVIGNY	819	750	☒	4347 58	60	60	10	»
Bellefontaine	322	673	Juvigny.	2133 83	62	62	»	4
Chasseguey	176	306	*idem.*	1162 47	66	63	11	6
Chérencé-le-Roussel	766	1099	*idem.*	5229 17	57	57	11	5
La Bazoge	299	380	*idem.*	2537 20	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	394	678	*idem.*	2896 93	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	292	1147	*idem.*	4079 83	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	629	1174	*idem.*	4982 25	57	57	13	3
Reffuveille	1237	2334	*idem.*	7975 47	57	57	17	7
CANTON DU TEILLEUL ¶. Population :								
LE TEILLEUL	2139	3048	☒	17302 42	74	82	14	»
Buais	1313	1779	☒	8669 22	80	80	17	8
Ferrières	164	345	Buais.	1714 33	77	80	14	6
Heussé	720	1457	Le Teilleul.	4816 70	79	86	18	4
Husson	775	1356	*idem.*	7325 83	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	254	477	*idem.*	2547 »	73	80	12	4
Saint-Symphorien	480	675	St Hil.-du-Harcouët	3250 78	81	76	14	14
Savigny-le-Vieux	1108	1716	*idem.*	7291 25	85	76	19	14
CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET ¶. Population :								
ST-HILAIRE-DU-HARCOUET	3705	995	☒	30517 64	77	69	15	»
Chevreville	276	441	St-Hil.-du-Harcouët	2564 78	68	69	13	6
Lapenty	906	1488	*idem.*	7666 33	75	69	11	7
Le Mesnillard	659	977	*idem.*	4459 18	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1422	1988	*idem.*	9044 48	81	73	19	4
Martigny	662	888	*idem.*	4984 57	63	65	16	6
Milly	659	964	*idem.*	5609 17	75	72	11	7
Moulines	434	731	*idem.*	3103 08	83	75	17	6
Parigny	1167	1162	*idem.*	7096 55	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelles	954	1525	*idem.*	6722 68	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelles	1602	1965	*idem.*	10307 32	84	77	23	8
Virey	1229	1693	*idem.*	9086 33	80	63	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
5.187 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMles
Foisil.	Varin.	*Leroy*.		Vauprès.
Aubert.	Roupnel.	Noël.	Normand.	Letouzé.
Danguy.	Guilmin.	Brault.	Bocage.	Filâtre.
Blouin.	Lehericey.	Lemoine.		Levesque.
Touroul.	Mazier.	Gautier.		Tencé.
Guerin.	Mabé.	Moisseron.		Joret.
Davy.	Besnier.	Piton.	Liot.	Hamel.
Lechat.	Sauvé.	Noël.	Travert.	Costentin.
Mazier.	Macé.	Leroux.		Gautier.
Jouenne.	Datin.	Prével.		Roblin.
Morin.	Le Sénéchal.	Languet.		Costard.
3,234 habitants (9 communes).				
Grossin.	Damame.	*Théot*.	Lefranc.	Pierre.
Clouard.	Ledos.	Guesdon.		Herbel.
De Verdun.	Martin.	N...		Esnout.
Bazin.	Loisel.	Jamault.	Jouault.	Couette.
De Saint-Germain.	Hamel.	Challier.		Robert.
Aguiton.	Hédou.	Fromentin.		Dardenne.
Besnier.	Castille.	Grésille.	Colombel.	Aguiton.
Mazure.	Herbin.	Fontaine.	Blondel.	Hamel.
Turquetil.	Levesque.	Gauthier.	Delafontaine.	Poullain.
6,973 habitants (8 communes).				
Malon.	Ruault.	*Duval*.	Lebigot.	Ducastle, Heimel, Besnard
Dupont.	Couillabin.	Villain.	Goupil.	Tencé.
Jouin.	Hélie.	Prével.		Leconte.
Breillot.	Danguy.	Lebedel.	Marie.	Macé.
Louvet.	Buisson.	Fautrel.	Danguy.	Debesne.
Langlois.	Gontier.	Delafosse.		Genson.
Hamon.	Guillemin.	Vautier.		*Ecole libre*.
Robert.	Tencé.	Lemesle.	Beaumont.	Davoux.
13,675 habitants (12 communes).				
Pleutin.	Delaporte, Hamon.	*Leroy*.	Alexandre (cours compl^re)	Lechanoine.
Viel.	Bochin	Ledos.		Bliard.
Lucas.	Landry.	Gesbert	Lemonnier.	Dugué.
De Beaurepaire.	Bagot.	Cazengel.	Desilles.	Pinard.
Geslin.	Lepauvre.	Margueritte.	Durel.	Théault.
Vaudouer.	Piel	Leburey.	Leteurtois.	Genevée.
Legrand (Art.) ✻	Margerie.	Levillain.	Le Capitaine.	Leroyer.
Fremin.	Restoux.	Pilley.		Planté.
Martin.	Garnier.	Prével.	Durand.	Leprieur.
Pautret.	Tencé.	Corbe.	Espouf.	Jeanne.
Frémin.	Angot.	Philippe.	Lelandais.	Costentin.
Pays.	Dupont.	Pillay.	Coulon.	Letimonier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1865.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-POIS ¶. Population :								
SAINT-POIS	749	778	⊠	4100 55	51	50	17	»
Boisyvon	221	385	Villedieu.	1329 07	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1352	1725	Saint-Pois.	5772 55	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	356	522	Villedieu.	2042 50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	452	785	Saint-Pois.	3702 30	60	54	15	4
Lingeard	203	363	*idem.*	1322 17	54	54	15	4
Montjoie	940	1437	*idem.*	4040 58	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1092	1480	*idem*	6925 07	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	655	1237	Villedieu.	3493 33	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	283	497	*idem.*	1876 13	41	37	29	12
CANTON DE SOURDEVAL ¶. Population :								
SOURDEVAL	3765	3648	⊠	29643 35	82	67	11	»
Beauficel	427	911	Sourdeval.	3806 »	57	61	13	5
Brouains	568	379	*idem.*	3133 49	57	60	10	8
Cathemo	662	1040	*idem.*	3924 40	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	686	1000	*idem.*	4643 10	57	73	19	8
Perriers-en-Beauficel	634	931	*idem.*	4118 60	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	503	788	*idem.*	3341 83	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu	180	270	*idem.*	1296 67	52	68	19	8
Vengeons	1042	1569	*idem.*	6816 82	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.								
CANTON DE VALOGNES ¶. Population :								
VALOGNES	5791	1748	⊠	67840 86	68	54	»	»
Brix	2199	3357	Sottevast.	16880 42	67	64	10	10
Huberville	337	576	Valognes.	4501 93	61	58	4	4
Lieusaint	280	522	*idem.*	4935 67	62	50	4	4
Montaigu	758	1471	*idem.*	7113 42	66	62	8	8
Saussemesnil	1230	2144	*idem.*	9671 72	65	62	8	8
Tamerville	836	1933	*idem.*	11703 83	61	57	3	3
Yvetot	874	1246	*idem.*	13275 84	62	53	4	4
CANTON DE BARNEVILLE ¶. Population :								
BARNEVILLE	928	573	⊠	6779 14	69	48	29	»
Baubigny	241	644	Barneville.	2199 83	77	56	33	8
Carteret	560	509	*idem.*	3462 53	73	51	30	3
Fierville	486	745	*idem.*	4647 83	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	318	730	*idem.*	3262 32	71	52	28	4
Le Mesnil	243	345	*idem*	2415 40	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	924	1712	*idem.*	7090 58	73	52	29	4
Le Valdécie	256	398	Bricquebec.	1667 83	73	73	19	11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
6,303 habitants (9 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Cte d'Auray.	Liot.	*Lemoviand.*	Leblanc.	Lechartier.
Gaultier de Carville	Lebas.	Belloir.		Bataille.
Martinet.	Pichon.	Leménager.	Belouin.	Pautret.
Haupais.	Le Jamtel.	Béatrix.		Carnet.
Garnier.	Tesnière.	Langlois.		Poulard.
De Saint-Paul.	Vimont.	Faucheux.		Valentin.
Danjou.	Robillard.	Guénier.	Le Becherel.	Dauphin.
Rubé.	Roquet.	Vénisse.	Robine.	Vieillard.
Lair.	Mochon.	Roussel.	Porée.	Lenormand.
Davy.	Legorgeu.	Viel.		Gontier.
8,467 habitants (9 communes).				
Labiche.	Almin, Allix.	*Payen.*	Simon, Vaugrente.	Lecrosnier, Vaugrente (Mme
Vaullegeard.	Danjou.	Delaunay.		Cousin.
Lefrançais.	Delabrouaise.	Turquetil.	Tesnière.	Coursin.
Laumonnier.	Champion.	Bonnel.	Poulain.	Abraham.
Buffard.	Levallois (Auguste).	Restout.	Lemercier.	Blin.
Davy.	Caraby.	Saoul.	Suzanne.	Rodde (Mme).
Lebigot.	Badiou.	Lerée.		Bulot.
Gallet.	Bazin.	Leriche.		Desqué.
Poisnel.	Duval.	Tesnière.	Gautier.	Lepelley.
Population : 73,655 habitants.				
12,305 habitants (8 communes).				
Oury.	Viel, Baudry.	*Henry*, Gamas, à Saint-Joseph.	Gondouin.	Gouesmel.
Pasquier.	Langevin.	*Sellier.*	Legoupil.	Chastan.
Avoinne.	Mouchel.	Levallois.		Quinette.
Lecrivain.	Villard.	Lebédel.		Noël.
Hamel.	Varin.	Divetain.	Lefèvre.	Laisney.
de Mondésir.	Touraine-Desvaux.	Lerosier, Lesauvage.	Lebeulanger, Marguerite.	Chabey (Mme).
Jaunet.	Le Marotel.	Yvelande.	Cord'homme.	Pilet.
Herquin.	Fenard.	Robin.	Leprieur.	Laurent.
8,134 habitants (16 communes).				
Mabieu.	Dumouchel.	*Hamelin.*	Voisin.	Duval.
Larquemin.	Sibran.	Noël.		Lequertier
Lepelletier.	Subileau.	Avenette.	Aubel.	Aubel (Mme).
Lerouvillois.	Lepetit.	Lefebvre.	Lepourry.	Roger.
Lechevallier.	Buttet.	Godemer.	Legros.	Lemouton.
Henry.	Lavechef (Jean).	Sebier.		Ambroise.
Leprévost.	Mabire.	Mautalent	Lemesle.	Burnel (Mme).
Roberge.	Lepaumier.	Beaucousin.		Broquet (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1863.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Ourville	610	1134	Portbail.	7813 93	62	41	28	8
Portbail	1674	2013	☒	16640 58	64	43	29	6
Saint-Georges-de-la-Rivière	316	322	Barneville.	2462 25	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	239	358	*idem.*	2277 33	68	47	31	2
Saint-Maurice	370	745	*idem.*	3689 08	59	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	271	539	*idem.*	1512 33	74	51	23	8
Senoville	282	717	*idem.*	3011 »	77	55	23	8
Sortosville-en-Beaumont	414	1024	*idem.*	3653 52	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population :								
BRICQUEBEC	3661	5142	☒	37269 53	70	52	13	»
Breuville	407	841	Sottevast.	3642 17	78	62	16	10
Les Perques	251	485	Bricquebec.	2378 08	74	53	18	5
Le Vrétot	800	2056	*idem.*	9149 08	77	59	20	7
Magneville	520	949	*idem.*	7207 83	62	51	10	9
Morville	362	708	Valognes.	6324 »	63	51	6	11
Négreville	1013	1642	*idem.*	11352 57	63	55	6	7
Quettetot	663	1243	Bricquebec.	5650 83	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	816	1716	Sottevast.	7136 29	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	187	213	*idem.*	1497 »	75	57	32	5
Sottevast	821	1085	☒	7380 03	70	62	76	7
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population								
MONTEBOURG	2049	588	☒	19373 88	51	56	7	»
Azeville	181	300	Montebourg.	2384 33	49	54	14	7
Ecausseville	151	524	*idem.*	4925 60	49	55	11	4
Emondeville	421	520	*idem.*	6338 33	48	54	11	4
Eroudeville	173	487	*idem*	3931 17	50	58	9	2
Flottemanville	262	485	*idem.*	4718 34	56	51	4	5
Fontenay-sur-Mer	432	814	*idem.*	7465 42	52	58	12	5
Fresville	642	1389	*idem.*	13610 67	47	51	13	6
Hémevez	246	430	*idem.*	4177 33	59	49	6	6
Joganville	131	287	*idem.*	2775 80	49	53	10	3
Le Ham	242	387	*idem.*	4311 46	56	50	10	5
Lestre	543	764	*idem.*	6827 33	60	64	11	8
Ozeville	213	469	*idem.*	2964 92	56	60	11	4
Quinéville	318	460	*idem.*	4396 58	57	63	14	7
Saint-Cyr	223	570	*idem.*	3681 50	54	60	5	4
Saint Floxel	524	846	*idem.*	8134 97	53	57	9	2
St-Germain-de-Tournebut	613	1391	Valognes.	8817 37	58	62	8	6
Saint-Marcouf	640	1353	Montebourg.	11887 08	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville	252	361	*idem.*	3490 03	56	61	9	5
Sortosville	138	248	*idem.*	1998 48	56	52	6	4
Urville	287	515	*idem.*	4526 50	59	48	7	7
Vaudreville	164	302	*idem.*	1914 »	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE BARNEVILLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noël.	Henry.	Jouninet.	Dumouchel.	Fauvel.
Leheuzey.	Bouchard.	Mahieu, Lesellier.	Besnard.	Lizieux.
Luce.	Néel.	Fourmage.	Joret.	Goupillot.
Cauchard.	Giot.	Legigan.		Lebreton.
Burnel.	Lecerf.	Bazurais.		Le Basnier.
Desprey.	Goderel.	Raulin.		Halbecq.
Lesauvage.	Mauger	Levallois.		James (Mme).
Desprez.	Cosniam.	Gréard.		Vrac.
9,501 habitants (11 communes).				
Prével.	Anquetil, Brasy.	*Lebreton*, Marie, Desplanques.	Lecavelier.	Geffroy, Retout, Poulard.
Lemarinel.	Jeanne.	Digard.	Hubert.	Beuve.
Couppey.	Cosnefroy.	Lesavourey.		Racine (Mme).
Mendred.	Le Terrier.	Lemarinel.	Lelong.	Ledanois.
Lemarié.	Duchemin	Lecavelier.	Doucet.	Doucet (Mme).
Gamas.	Martin.	Folliot.	Bardet.	Bédouin.
Picquenot	Lepetit.	Gardin.	Herbin.	Leconte (Mme).
Le Rouvillois.	Férey.	Anger.	Quoniam.	Garnier.
Le Marchand.	Pellerin.	Mabire.	Fossey.	
Helland.	Mabire.	Lemarinel.		Lesavourey.
Jacqueline.	Mabire.	Leneveu.	Lemoyne.	Leroy (Mme).
8,845 habitants (22 communes).				
Fremin.	Burnouf.	*Lefoulon*.	Le Tourneur.	Leroyer.
Féron.	Dorey.	N...		Sonnet.
Groult.	Pinel.	Caillebotte.		Leroux.
Legoupil (Charles).	Legoupil (Homère).	Leblastier.	Pilard.	Lemonnier.
David.	Agasse.	Boullot.		Anne.
Lecacheux.	Huet.	Godefroy.		Binet.
Laffoley.	Jouanne.	Onfroy, Lemoine.	Sollier.	Sollier (Mme).
Lecouflet.	Duchemin.	Gohel	Malassis.	Brière.
Vivien.	Gilles.	Cauvet.		Figon (Mme).
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot.	Navet.	Vermont.		Lefèvre (Mme).
Rolland.	Tiphaigne.	Guyot.	Lemennier.	Paisnel (Mme).
Drouin.	Hamel.	Levesque.		Doré.
Ferrand.	Legendre.	Durand.	Vimont.	Bigard.
Fortin.	Lebarbanchon.	Anfray.		Lebarbenchon.
Frigot.	Picot.	Quesnel.	Antoine.	Bigard.
Bon Baillod.	Gibert.	Lemennicier.	Thomelin.	Vilquin.
Postel.	Le Métais.	Godefroy.	Marie.	Vauprès, Lehuby.
Tillard.	Pouppeville.	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Lemoigne.	N...		Corduan.
Lechevalier.	Lehartel.	Roulland.		Jamard.
Leroy.	Hallot.	Ogé.		Lehadouey.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1895.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Quettehou ¶. Population								
Quettehou	1238	1620	☒	18288 58	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	557	600	☒	9574 13	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	187	244	Quettehou.	1975 »	60	64	13	6
Barfleur	1135	71	☒	5802 87	74	79	25	9
Crasville	341	717	Quettehou.	5661 23	59	64	11	6
La Pernelle	406	715	*idem*.	5652 23	69	74	20	4
Le Vicel	275	474	Anneville-en-Saire.	3234 67	71	75	21	5
Montfarville	1181	542	Barfleur.	10952 90	73	77	25	8
Morsalines	362	365	Quettehou.	3824 40	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	406	686	*idem*.	5305 20	58	63	11	7
Réville	1512	1064	St-Vaast-la-Hougue.	15451 80	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	430	495	Barfleur.	8834 »	74	78	24	8
Saint-Vaast-la-Hougue	2713	633	☒	24682 85	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1075	2146	Le Vast.	16128 83	65	68	12	7
Valcanville	669	645	Anneville-en-Saire.	8823 »	73	74	20	7
Videcosville	154	251	Quettehou.	1583 83	59	65	13	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Population								
Sainte-Mère-Eglise	1450	1770	☒	25691 56	41	47	17	»
Amfreville	683	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8839 83	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	100	573	Ste-Marie-du-Mont.	5135 »	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	188	640	Sainte-Mère-Eglise.	6214 »	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	86	204	*idem*.	2499 93	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	354	433	Pont-l'Abbé (Picauville).	4460 39	46	39	21	8
Blosville	372	422	Sainte-Mère-Eglise.	4633 67	37	42	21	4
Boutteville	145	182	Ste-Marie-du-Mont.	2445 »	41	44	24	7
Brucheville	296	1344	*idem*.	13361 17	43	45	27	10
Carquebut	495	825	Ste-Mère-Eglise.	10080 37	42	46	22	5
Chef-du-Pont	376	376	*idem*.	4760 83	41	44	20	3
Ecoqueneauville	143	352	*idem*.	3485 »	31	47	20	3
Foucarville	256	505	*idem*.	5899 92	47	52	19	7
Gourbesville	403	816	*idem*.	7733 83	52	44	15	8
Hiesville	140	403	Ste-Marie-du-Mont.	4730 67	38	43	23	7
Houesville	370	499	*idem*.	4200 58	35	40	24	7
Liesville	308	618	Sainte-Mère Eglise.	4840 96	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	216	470	*idem*.	4037 17	44	34	15	3
Picauville	2535	1906	Pont-Labbé.	28929 27	47	41	18	10
Ravenoville	518	1167	Sainte-Mère-Eglise.	10419 50	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	252	583	*idem*	5604 67	46	51	19	7
Sainte-Marie-du-Mont	1298	2830	☒	25281 83	38	44	26	9
Saint-Martin-de-Varreville	340	836	Sainte-Mère-Eglise.	7173 25	46	51	21	9
Sebeville	92	288	*idem*.	2917 »	38	44	22	5
Turqueville	303	520	*idem*.	5753 75	43	49	21	4
Vierville	95	396	Ste-Marie-du-Mont.	3542 »	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
12,661 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Glatigny.	Vimont.	*Duret.*	Postel.	Chalant.
du Mesnildot.	Hébert.	Lanon.	Guilbert.	Lemarinel.
Fortin.	Gallis.	Lecler.		Berson.
Hay.	Lepart.	Cauchon.	Belliard.	Lecaudey.
Basroger.	Onfroy.	Lenable.		Eudet.
Lapierre.	Enault.	Joret.	Lecostey.	Moisy.
Barreaux.	Bourdet.	Letourneur.	Simon.	Germaine.
Hébert.	Debrix.	Vastel.	Magnin.	Lefranc.
Joly.	Leguay	Leconte.	Mauviel.	Lecaudey.
Tiphaigne.	Lescot.	Lemieux.	Laurent.	Guibert.
De Caumont.	Desperques.	Leroy.	Simon.	Beuf.
Langlois.	Mauviot.	Lefèvre.	Avoine.	Renouf.
Hamelin.	Ardouin, Bidault.	*Jouenne.*	Courtois.	Hubert.
Guérin.	Bouché.	Bedel.	Dubost.	Beillard.
Anthouard.	Mouchel.	Blestel.	Duchêne.	Gosselin.
Godefroy.	Cartot.	Bouillon.		Ruault.
11,814 habitants (26 communes).				
Hairon.	Butel.	*Gautier.*	Mabire.	Lair.
Ferey.	Besnard.	Dumoncel.	Laronche.	Lecocq.
Bertin.	Damecour.	Lehérissey.		Lemarchand.
Artu.	Brohier.	Lefèvre.		Gilles.
Mouton.	Milet.	N...	*Réuni à St-Germain-de-Varr.*	
Mis de Beauffort.	Fautrat.	Blanchère.	Robin.	Hérouard.
Paindextre.	Lepelletier.	Bessin.	Mabier.	Hulmel.
Lecartel	David.	Lecot.		Savary.
Levavasseur.	Lecaudey.	Langlois.		Le Baron.
Lécuyer.	Chevreuil.	Vindard.	Thiébot.	Beslon.
Rachine	Guilbert.	Paisant.	Delacour.	Lebourg (Mme).
Marie.	Clément-Compère.	Auvray.		Costentin.
Letellier.	Besnard.	Joly.		Heurtault.
Levavasseur.	Blaizot.	Hurel.	Blanguernon.	Desplanques.
Corbin-Desmannetaux.	Caillemer.	Aubrée.		Lebouteiller.
Simon	Vautier.	Leduc.		Perrodin.
Houtteville.	Langlois.	Homo.		Demelun.
Liot.	Rabé.	Simonne.		Legarand.
Vte d'Aigneaux.	Sadot.	Lepourry.	Dacier.	Levesque.
Masson.	Leprelle.	Collette.	Hérout.	Lediot.
Cte de Maquillé.	Huet.	Lair.		Nativelle.
Lecacheux.	Renouf.	Marion.	Beillard.	Hersent.
Prémont.	Dupuis.	Caruel.	Dufour	Brunel.
Roublot.	Ledolay.	N...	*Réuni à Blosville*	
Maillard.	Duvernois.	Poignant.	Levionnois.	Lemarchand.
Levert.	Leloup.	N...		Leréverend

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1865.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population :								
ST-SAUVEUR-LE-VICOMTE 🖃..	2668	3523	⊠	31018 60	55	30	14	»
Besneville	957	1826	St-Sauveur-le-Victe.	10775 11	62	36	23	8
Biniville	154	298	*idem.*	2243 33	54	47	10	6
Catteville	216	456	*idem.*	2771 »	64	35	10	4
Colomby	661	1116	Valognes.	9867 67	57	48	»	9
Crosville	177	406	St-Sauveur-le-Victe.	3285 »	52	43	18	5
Etienville	837	737	Pont-Labbé.	7018 »	40	30	16	8
Golleville	309	546	St-Sauveur-le-Victe.	5477 »	61	40	11	7
Hautteville	140	422	*idem.*	3061 »	54	46	11	7
La Bonneville	318	631	*idem.*	5057 67	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Beauptois.	423	776	Pont-Labbé.	5349 17	49	37	19	11
Néhou	1625	3642	St-Sauveur-le-Victe.	20031 61	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont	155	168	*idem.*	1387 47	64	33	22	7
Orglandes	586	926	*idem.*	9460 25	53	44	10	8
Rauville-la-Place	763	1186	*idem.*	10795 37	54	41	16	3
Reigneville	68	227	*idem.*	1066 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe	244	499	*idem.*	3549 33	58	44	13	6
Taillepied	94	214	*idem.*	1491 73	51	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

10,395 habitants (18 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Pain.	Cumont, Mauger.	*Cléret*; Aubert, Lefreteur.	Fleury.	Passilly, Folliot.
Suret.	Cauvin.	Lamusse.	Mesnage.	Périer.
Lebreton.	Taillefesse.	Briant.		Bernard.
Langlois.	Giot.	Blestel.		Marie.
Lelong.	Bellin.	Viel.	Plantegenest.	Hébert.
Duchemin.	Burnouf.	Tencé.		Ameline.
Lagouche.	Cauvin.	Hamel.	Rouland.	Leroux.
De la Bretonnière.	Lebrun.	Jacques.	Pays.	Lecaplain.
Varengue.	Aubert.	Sébline.		Lehoux.
Lescroël-Desprez	Yonnet.	Luce.	Leprovost.	Fouilleul.
Cottin.	Enquebec.	Jourdan	Enquebec.	Roblot.
Laniepce.	Racine.	Etienne, Lamy.	Adelus, Dudouit.	Maillard, Pasturel.
Falaize.	Cuquemel.	Durier.		Lecornu.
Cadic.	Lecappon.	Lebourgeois	Avoine.	Denis.
Gamas.	Lehadouey.	Durel.	Marienne.	Dennebouy.
Burguet.	Josse.		*réuni à Orglandes*	
Desprez.	Blandamour.	Allaire.	Villedieu.	Desmont.
Mauger.	Meslin.	Deslandes.		Hennequin (Mme)

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Adam, commissaire de police, à Saint-Lo ; Dréano, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Fourquié, commissaire de police, à Avranches ; Mangon, idem à Granville ; Rheinhart, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port ; Séquiès, commissaire de police, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Graverol, commissaire central de police, à Cherbourg ; Labouérie et Parisot de Sainte-Marie, commissaires de police à Cherbourg ; N...., commissaire spécial.

Arrondissement de Coutances. — M. Freyburger, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Valognes. — M. Cazalas, commissaire de police à Valognes.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. Houyvet C ✻ O. I. P., premier président ; Tiphaine ✻, Hue ✻, présidents ; Guicherd ✻, Hoffmann ✻, Manchon, Surcouf, Victor Clément ✻, Duchemin, Aymé, Piquet, Osmont de Courtisigny, Lenoël, Laubet, Villey-Desmeserets, Delamare, Dureteste, Le Maître, conseillers.

MM. Faguet O ✻, procureur général, Lerebours-Pigeonnière ✻, Vaudrus, avocats généraux ; Milliard, Mazière, substituts ; Solange, greffier en chef, Bottet, Marie, W. Delarue, commis greffiers.

Membres honoraires.

MM. Pochonnet, président; Turbout ✻ O. A., Le Mare, conseillers.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1894-1895.

Première Chambre.

Audience les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

MM. Houyvet C ✻, O. I. P., premier président ; Hue ✻, prési-

dent ; Guichard ✻, Clément ✻, Aymé, Piquet, Osmont de Courtisigny, Villey-Desmeserets, Delamarre, conseillers.

MM. Faguet, O ✻, procureur général ; Lerebours-Pigeonnière ✻, avocat général ; Solange, greffier en chef ; Bottet, commis-greffier.

Deuxième Chambre.

Audience les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

MM. Tiphaigne ✻, président, Hoffmann ✻, Manchon, Surcouf, Duchemin, Lenoël, Laubet, Dureteste, Le Maître, conseillers ; Vaudrus, avocat général ; W. Delarue, commis-greffier.

Chambre des mises en accusation.

Audience le mercredi.

MM. Hue, ✻, président ; Clément ✻, Aymé, Osmont de Courtisigny, Delamarre, conseillers ; Milliard, Mazière, substituts ; Marie, commis-greffier.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an, l'ouverture de chacune des sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars*, *juin*, *septembre* et *décembre*.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *vendredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et vente.

Président. — M. Lemonnier de Gouville.

Juges. — MM. Simon et Cusson.

Juge suppléant. — M. Le Campion, chargé de l'instruction.

Parquet. — MM. Simon, *procureur de la République* ; Regnault, *substitut.*

Greffe. — MM. Sicot, *greffier ;* Lorence et Jeanne dit Baudry, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Dieu, Amiard, *bâtonniers*, Lelong, Hardouin, Guillot, Pannier-Lachaussée, Leclerc.

Stagiaires. — M. Lebas.

Avoués. — MM. Dussaux, *président ;* Jouanne, Thouroude, *syndic ;* Pottier, Lehuré, *rapporteur ;* Fougeray, Lecouillard, *secrétaire.*

Huissiers. — Hébert, *syndic ;* Fauvel, *rapporteur ;* Hennequin, *membre ;* Alaterre, *trésorier ;* Thomine, *secrétaire.*

Audienciers du Tribunal civil. — MM. Jeanne, Hébert, Sinel.

Audiencier de la Justice de Paix.—M. Heaumé, huissier à Saint-Lo.

Audiencier du Tribunal de commerce. — M. Thomine, huissier à Saint-Lo.

Huissiers résidant à Saint-Lo. — MM. Jeanne, Hébert, *secrétaire*, Sinel, Thomine, Heaumé, Alaterre.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lenoël, à Saint-Clair ; Fauvel, *syndic*, à Cerisy-la-Forêt ; Rogues, à Carentan ; Fontaine, à Pont-Hébert ; Hennequin, à Percy ; Racine, à Torigni-sur-Vire ; Fauvel, à Tessy-sur-Vire ; Leforestier, à Marigny.

Assistance judiciaire. — MM. Delisle, receveur de l'enregistrement ; Lebas, notaire honoraire ; Sicot, *secrétaire ;* Pottier, avoué ; Ménard, vice-président du Conseil de Préfecture ; Amiard, bâtonnier de l'Ordre des avocats, *président.*

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audience le *vendredi*, à deux heures de l'après-midi.

Président. — M. Dyvrande.

Juges. — MM. Guillon, Leparquois, Letréguilly.

Juges suppléants. — MM. Genson, Le Tual.

Greffe. — MM. Lebret, *greffier ;* Guérard, *commis-greffier.*

MM. Vaudouer et Lefebvre, agréés et syndics.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications

Président. — M. Legrin, O. A.

Juges. — MM. Ponroy, *juge ;* Lemarchand, *juge d'instruction.*

Juges suppléants. — MM. Scelles, de la Broise.

Parquet. — M. Osmond de Courtisigny, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Bameule, *greffier* ; Gombert et Gilbert, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Simon, *bâtonnier ;* Lemonnier, Layne, Frémin, Ouvrard, *secrétaire ;* Scelles, Rachine, V. Le Montier ; *stagiaire :* Sauvage.

Avoués. — MM. Blanchet, *président ;* Heuvrard, *syndic ;* Saussey, Normand, Lecuir, Davy, *secrétaire-trésorier ;* Fontaine, *avoué honoraire.*

Huissiers audienciers. — MM. Lemasle, *syndic ;* Jean, Artur, Sauvaget.

Huissiers résidant à Avranches. — M. Fournerie.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Yver, Goumault, à Brécey ; Berthelot, à Ducey ; Vallée, Chesnoy, Quinette, à Granville ; Esnol et Guichard, à La Haye-Pesnel ; Davy et Goussé, à Pontorson ; Robert, Feudé, à Saint-James ; Fouasse, à Sartilly ; Angot, Aze, à Villedieu.

Assistance judiciaire. — MM. Piel-Desruisseaux, ancien notaire, *président ;* Leménicier, sous-préfet ; Provost, receveur de l'enregistrement ; Simon, avocat ; Lecuir, avoué ; Bameule, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce Tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. Audience le *jeudi.*

Président. — M. Dior.

Juges. — MM. Béguin, fils, Leroy, Tronion, Biard.

Juges suppléants.—MM. Encoignard, Requier, Desjardins, Malzard.

Greffier. — M. P. Ollivier, Th. Paturel, *commis-greffier* assermenté.

Il n'y a pas d'agréés ; MM. Dupérouzel, avocat ; V. Le Montier, docteur en droit, avocat ; Dauvin, Lemétayer, Houel, Godefroy et Dupont, agents d'affaires.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles ; *mardi* et *mercredi*, affaires civiles ; *jeudi*, adjudications.

Président. — M. Théry ✻, O. I. P.

Juges. — MM. Lefrançois O. A., *juge d'instruction* ; Ameline, Bernard, *juges ;* Delmas, *juge suppléant.*

Parquet. —MM. Marchand, *procureur de la République ;* Malençon, *substitut.*

Greffe. — MM. Hauvet, *greffier ;* Oury et Lamache, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Boullement-d'Ingremard, Lucas, A. Liais, Lecarpentier, Legrin, Courtois, Léon Favier, Vrac.

Avoués. — MM. Lemagnent, Féron, Francis Brière, Drouet, *trésorier et secrétaire ;* Leblond, *président.*

Huissiers audienciers. — MM. Lebastard, Doré, Jamot.

Tribunal de commerce. — MM. Lebastard, Lemonnier, Doré et Jamot.

Justice de Paix. — MM. Lebastard, Doré et Jamot.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Léger, aux Pieux ; Lavalley, à Saint-Pierre-Eglise ; Rébuffet, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois) : MM. Guillemin, conservateur des hypothèques, *président ;* Diény, sous-préfet ; Lecarpentier, avocat ; Roberge, notaire honoraire ; Le Blond, avoué ; Hauvet, greffier, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audience le *vendredi*.

Président. — M. Hainneville.

Juges. — MM. Langlois, Menat, Noyon, Jourdan.

Juges suppléants. — MM. Flamary, Brun, Lempérière, Séhier.

Greffier. — M. Dutot.

Tribunal civil séant à Coutances.

Président. — M. Jartel.

Juges. — MM. Goujon de Saint-Thomas, *juge d'instruction ;* Renault, Benoist, *juges ;* Rabec, Delauney, *juges suppléants.*

Parquet. — MM. Dudouyt, *procureur de la République ;* Marie, *substitut.*

Greffe. — MM. Dorléans, *greffier ;* Duval, Levenard et Chauviret, *commis-greffiers.*

Audiences : *lundi*, criées à 10 heures du matin ; correctionnelle à midi ; *mardi, mercredi* et *jeudi*, audience civile à midi.

Avocats. — MM. Marie, Guidon, Dupérouzel, *secrétaire ;* Chevalier, Rabec, Gritton, Amy-Larivière, Leterrier, *bâtonnier.*

Avocats stagiaires. — MM. Fauvel, Maundrell, Beuville.

Avoués. — Lejolivet, Vieillot, *secrétaire-trésorier ;* Jean, *président ;* Daniel, Conrairie, *syndic ;* Saffrey, *rapporteur.*

Huissiers audienciers. — MM. Rachinel, Voisin, Anquetil, Néel, Guérin, Lecrosnier.

Tribunal de commerce. — MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances. — MM. Anquetil, Lecrosnier, Voisin, Canivet, Néel, Guérin, Rachinel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goueslain, à Bréhal ; Rupé, à Cérences ; Chardine, à Cerisy-la-Salle ; Bezard, à Gavray ; Blanchet, Genvrin, à la Haye-du-Puits ; Leroux, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Guillon, à Quettreville ; Haran, Lemoine, à Périers ; Bœufs, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire. — MM. A. Regnault, sous-préfet, *président ;* Boissel-Dombreval, *vice-président ;* Saffrey, avoué ; Leterrier, avocat ; Bazin, receveur de l'enregistrement ; Dorléans, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Coutances.

Audience le *samedi*, à 10 heures du matin.

Président. — M. Daireaux.

Juges. — MM. Jouvet, Bidel, Gosselin.

Juges suppléants. — MM. Chauvel, Lemercier.

Greffier. — M. Lemoine.

Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a pas de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales. — Audiences : *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président. — M. Lefaverais.

Juges. — MM. Hommet et David.

Juges suppléants. — MM. N...

Parquet. — M. Guilmard, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Sesboüé, *greffier ;* Legoux, *commis-greffier.*

Avocats. — MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet, Meslay.

Stagiaires. — MM. Hémery, Bidois.

Avoués.—MM. Lesoudier, *rapporteur ;* Poullain, Delaunay, *président* ; Radoul, *secrétaire-trésorier ;* Jarnouën de Villartay, *syndic ;* Sauvé.

Huissiers audienciers. — MM. Le Baron, Raine et Boucherie, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lemoine, à Barenton ; Calé, à Isigny-Paindavaine ; Lémoussu, Le Paintheur, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Doré, à Juvigny-le-Tertre ; Desfeux, à Saint-Pois ; Bagot et Lechapelais, à Sourdeval ; Boutry, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Salanson, Sous-Préfet ; Poullain, avoué ; Gérard, ancien avocat ; Fouilleul, receveur de l'enregistrement ; Champs, avocat ; Sesboüé, *secrétaire.*

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général ; *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toutes matières ; jugements en Chambre du Conseil.

Président. — M. Le Clerc.

Juges. — MM. Job, *juge d'instruction ;* Piton.

Juges suppléants. — MM. Costard, Jouvet.

Parquet. — M. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Guimond, *greffier ;* Hamel et Lecroisey, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Baillod, Delangle, Couraye du Parc, de Fontaine de Resbecq.

Avoués. — MM. Bitot, Brafin, Thouin, Breillot, Le Grusley, Cruchet, Lefèvre.

Huissiers audienciers. — MM. Leterrier, Demare, Lemonnier.

Huissiers résidant à Valognes. — MM. Leterrier, Demare, Julienne, Lemonnier.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Dancel, à Barneville ; Hébert, à Bricquebec ; Butel et Tarin, à Sainte-Mère-Eglise ; Le Mière, à Picauville ; Burnouf, à Montebourg ; Bouchet, à Saint-Vaast ; Thirhard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Chapron, sous-préfet ; Agnès, receveur de l'enregistrement ; Le Grusley, avoué ; Dubois, notaire ; Delangle, avocat ; Guimond, *secrétaire*.

JUSTICE DE PAIX.

Noms des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Saint-Lo.			
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo	Norgeot	Robin, Bosq	Deslandes.
Canisy	Lehéricey	Heussebrot, N	Cantrel.
Carentan	Lenoël	Bertrand, Artu	Legrand.
Marigny	Delacour	Leclerc, Lemoigne	Legrand.
Percy	Loyer	Blouet, Duboscq	Paumier.
Saint-Clair	Vigot	Madelaine, Sébire	Lamy.
St-Jean-de-Daye	Margueritte	Leclerc, Pézeril	Le Bouteiller.
Tessy-sur-Vire	Anthouard	Chasles, Mithois	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Gardin	Le Roquais, Pommier	Bisson.
Arrondissement d'Avranches.			
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Basire	Lemardeley, Desdouitils	Pinot de la Rodinais
Brécey	Laurent	Chapel, Debesne	Lemoyne.
Ducey	Leguidecoq	Baron, Dumont	Gouchet.
Granville	Lefébure	Dupérouzel, Bureau	Lainé.
La Haye-Pesnel.	Ebermeyer	Fontaine, Pigeon	Bréhier.
Saint-James	Porcher	Lechat, Dartenay	Allain.
Pontorson	Foucher	Trincot, Guichard	Goron.
Sartilly	Legourd	Le Neveu de Dangy, N	Nicolle.
Villedieu	Vilquin	Davy, Tétrel	Lepetit.
Arrondissement de Cherbourg.			
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg	Vauloup	Allix, Legrin	Leroux.
Beaumont	Damourette	Piquot, Louis	Millet.
Octeville	Poullain	Pouillat, Vrac	Frémy.
Les Pieux	Courtois	Lebourgeois, Laroque.	Lecoûté.
St-Pierre-Eglise.	Fontaine	Touzard, Fleury	Dubost.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Coutances.			
	MM.	MM.	MM.
Coutances.....	Savary.....	Lair, Saffray.....	Louise.
Bréhal.....	Frémin	Lemonnyer, Ameline...	Ernouf.
Cerisy-la-Salle..	Delongray.. ...	Gaillard, Lehodey	Tréhet.
Gavray	Osmond.....	Lechevalier, Lecaplain.	Canuet.
La Haye-du-Puits	Artu	Ducloux, Gaillard.	Lecluze.
Montm-sur-Mer .	Pannier.....	Pommier, Danlos.....	Lenesley.
Lessay.....	Dauvin	Lesigne, Dupray-Beuzeville . .	Larose.
Périers.....	Le Conte.	Lepareux, Lecauf	Dubuisson.
St-Malo-de-la-L .	Davy-Lahurie...	Le Moine, Lerosey.....	Cauchard.
St-Sauv-Lendel.	Navarre.....	Lecacheux, Ledentu ...	Berthelot.
Arrondissement de Mortain.			
	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Hardy	Le Bigot, Delaunay....	Lorier.
Barenton.....	Levivier	Marivint, Bourguignon.	Letourneur.
St-Hil.-du-Harc.	Joubioux	Lebret, Hamel	Tréhec.
Isigny-Paindav^{e}.	Lefaverais	Guérin, Cruchet	Davalis.
Juv.-le-Tertre...	Costard.....	Grossin, N.....	Damame.
Saint-Pois	Péraud	Morel, N	Gasnier.
Sourdev^{l}-la-B^{rre}.	Foubert	Almin, Enguehard....	Beaugeard.
Le Teilleul.....	Hirpec.....	Dupont, Malon.....	Gesbert.
Arrondissement de Valognes.			
	MM.	MM.	MM.
Barneville	Agnès	Denis, Lepelletier	Auvray.
Bricquebec.....	Caillard..... .	Langevin, Prevel.....	Leroux.
Montebourg	Le Sachey.. ...	Vrac, Buhot..... ...	Mouchel.
Quettehou	Sevaux	Hay, Vimont.....	Delagarde.
Ste-Mère-Eglise.	Catherine	Hairon, Lécuyer	Guesnon.
St-Sauv-le-Vic...	Delange.....	Morin, N	Chuquet.
Valognes	Le Marquand...	Le Canuel'er, Le Grusley	Lendormy.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Guillemin, Leclerc, Delaunay, *secrétaire*, à Saint-Lo ; Pain, à Saint-Clair ; Mithois, à Domjean ; Faudemer, à Saint-Jean-de-Daye ; Seigneuret, à Pont-Hébert ; Desprairies, Regnault, à Carentan ; Heussebrot, *président*, à Canisy ; Leclerc, à Marigny ; Leroquais, *trésorier*, Gohier, à Torigni-sur-Vire ; Flicher, à Tessy-sur-Vire ; Dubosq, à Percy ; Lechevrel, à La Chapelle-Enjuger ; Charuel, à Montbray ; Lechevallier, *syndic*, à Saint-Samson-de-Bonfossé ; Sebire, à Cerisy-la-Forêt.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Le Comte-la-Prairie, *président*, Sergent, à Avranches ; François, Herbert, à Brécey ; Aumont, Gosselin, à Ducey ; Hurel, Lamort, *rapporteur*, Taurines, à Granville ; Jouenne, Fontaine, *trésorier*, à la Haye-Pesnel ; Geoffroy, Darthenay, *syndic*, à Saint-James ; Levallois, Morel, à Pontorson ; Manuelle, Martin, à Sartilly ; Heslouis, Davy, *secrétaire*, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Fleury, à Saint-Pierre-Eglise ; Le Bouteiller, à Cherbourg ; Pouillat, *président*, à Tourlaville ; Hamel, *rapporteur*, à Saint-Pierre-Eglise ; Marion, *secrétaire*, Enault, à Cherbourg ; Giot, *syndic*, aux Pieux ; Damourette, à Sainte-Croix-Hague ; Laroque, *trésorier*, aux Pieux, Legoupil, à Cherbourg ; Née, à Octeville ; Patru, à Beaumont-Hague.

Arrondissement de Coutances. — MM. Dandeville, Letonnellier, Delarue, à Coutances ; Dupray-Beuzeville, à Bréhal ; Adam, à Cérences ; Le Rosey, à Cerisy-la-Salle ; Badin, à Roncey ; Guernier, à Gavray ; Fonnard, au Mesnil-Garnier ; Lecaplain, à Hambye ; Fauvel (Léon), fils, à Lessay, Lechevallier, à Pirou ; Pétron, Gaillard, à la Haye-du-Puits ; Cord'homme, à Prétot ; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer ; Savary, à Quettreville ; Levêque, Lecauf, à Périers ; Vallée, Potier, à Blainville ; Berthelot, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, Hamard, *rapporteur*, Ledos, *secrétaire*, à Mortain ; Lebreton et Duchâtellier, à Barenton ; Guérin, *président*, Lebret et Dupont, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Varin, *syndic*, à Isigny-Paindavaine ; Cruchot, *président*, au Buat ; Damame, *membre* et Giroult, à Juvigny-le-Tertre ; Datin, à Saint-Pois ; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Gorron et Guérin, à Sourdeval-la-Barre ; Trempu, *membre*, au Teilleul ; Dupont, *trésorier*, à Sainte-Anne-de-Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Oury, *président*, Dubois, *secrétaire*, Damecour, à Valognes ; Bault, à Brix ; Langlois, *membre*, Pican, à Bricquebec ; Guiffard, Lechevalier, *rapporteur*, à Montebourg ; Lemarinel, *membre*, Legoupil, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Lemerre, à Quettehou ; Mallet, à Saint-Vaast ; Tourroul, à Barfleur ; Denis, *trésorier*, à Barneville ; Legriffon, à Portbail ; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise ; Luce, *syndic*, à Pont-l'Abbé ; Dalidan, à Saint-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'Armée et 10e Région militaire.

Grand Quartier général a Rennes.

Départements formant la 10e Région : Ille-et-Villaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant le corps d'armée : Cailliot G O ✻, à Rennes.

Chef d'Etat-Major du 10e Corps : Colonel Allotte de la Füye O ✻

20e Division d'Infanterie et 5e, 6e 7e et 8e subdivisions de la 10e Région.

Général commandant : Gallimard C ✻, à Saint-Servan.

39e brigade : Général Gillet, à Cherbourg.

25e de ligne.— Colonel Vallat, O ✻, à Cherbourg.

136e de ligne.—Colonel Lacoste O ✻. Portion principale à Saint-Lo. Un bataillon à Cherbourg.

40e brigade : Général Travailleur C ✻, à Saint-Malo.

2e de ligne.— Colonel Ninck O ✻, à Granville.

47e de ligne.— Colonel Rivière O ✻, à Saint-Malo.

5e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissements de Cherbourg et de Valognes).

Commandant.— Général Gillet, à Cherbourg.

Intendance.— Hislaire ✻, sous-intendant de 2e classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg.— Un officier supérieur.

Artillerie.— Colonel Lair de la Motte O ✻, directeur, à Cherbourg; chef d'escadron Masson ✻, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie.— Cornille, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement.— Commandant Duclos ✻, à Cherbourg.

Subsistances militaires.— Officier d'administration, Leclère, à Cherbourg.

8e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances).

Commandant.— Général Gillet, à Cherbourg.

Intendance.— Appert, sous-intendant de 3e classe, à Saint-Lo.

Recrutement.— Chef de bataillon Péchoux O ✻, à Saint-Lo.

Remonte.— Chef d'escadrons Dumalle ✻, à Saint-Lo.

7e Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain).

Génie.— Chef de bataillon Roux ✻, à Granville.

Recrutement.— Chef de bataillon Morier ✻, à Granville.

GENDARMERIE.

10e LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes-du-Nord

M. Olivier O ✻, colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

MM. Saunier ✻, chef d'escadron, commandant la compagnie à Saint-Lo.
Legavre ✻, capitaine, à Saint-Lo.
Mennerat, lieutenant-trésorier à Saint-Lo.
Simon, capitaine, à Cherbourg.
Le Coutour, lieutenant, à Coutances.
Vuillermoz ✻, lieutenant, à Avranches.
Drouot, lieutenant, à Mortain.
Rozel, lieutenant, à Valognes.
Le Guillou Mm. maréchal-des-logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RESIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES à cheval de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES.
Saint-Lo	1	»	MM. Le Méhauté Mm. (1)
Idem	1	»	Bocage.
Idem	»	1	Dupont.
Carentan	1	»	Perrée.
La Perrine	1	»	Gaingouin.
Torigni-sur-Vire	1	»	Lair.
Percy	1	»	Clouet.
Saint-Clair	1	»	Jarno.
Marigny	»	1	Pottier.
Canisy	»	1	Renet.
Tessy-sur-Vire	»	1	Courtoux.
Cherbourg	1	»	De La Haie Mm.
Idem	»	1	Morin.
Les Pieux	»	1	Foucher Mm.
Saint-Pierre-Eglise	»	1	Lemoigne Mm.
Equeurdreville	»	1	Bindel Mm.

(1) Les lettres Mm indiquent les décorations de la Médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES à cheval de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES
Beaumont	»	1	MM. Le Bourdonnec.
Tourlaville	»	1	Lamache.
Avranches	1	»	Lebrun.
Idem	»	1	Gleyo MM.
Granville	1	»	Hue.
Idem	»	1	Onnée.
Villedieu	1	»	Lévêque.
Pontorson	1	»	Briend.
Ducey	1	»	Desaintdenis.
Sartilly	1	»	Rabé.
Brécey	»	1	Lerévérend.
Saint-James	»	1	Saligner MM.
La Haye-Pesnel	»	1	Quenivet.
Mortain	1	»	Mancel MM.
Idem	»	1	Mignot.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	1	»	Pélan.
Sourdeval	1	»	Chalmel.
Juvigny	»	1	Hallot.
Le Teilleul	»	1	Guilbert.
Saint-Pois	»	1	Verger.
Barenton	»	1	Pican.
Isigny	»	1	Dubois.
Coutances	1	»	Brébion. MM.
Idem	»	1	Mancel MM.
Périers	1	»	Simon.
Gavray	1	»	Ruel.
Bréhal	1	»	Pinot.
Lessay	1	»	Ridé.
Cerisy-la-Salle	1	»	Ollivier.
La Haye-du-Puits	1	»	Fougeray.
Agon	»	1	Bergé. MM.
Saint-Jores	»	1	Ganier.
Montmartin-sur-Mer	»	1	Vaslot.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	1	Rouxel.
Anneville-sur-Mer	»	1	Hamon.
Valognes	1	»	Cornille.
Idem	»	1	Paulou.
Sainte-Mère-Eglise	1	»	Rolland.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1	»	Dorel.
Saint Vaast	»	1	Corduan.
Montebourg	1	»	Chavenois.
Portbail	»	1	Crestey MM.
Bricquebec	»	1	Raux MM.
Barneville	»	1	Quiguer.
Barfleur	»	1	Hairon.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

MM.

CAVELIER DE CUVERVILLE G ✻, Vice-Amiral, Commandant en Chef, Préfet maritime.

Cavelier de Cuverville ✻, de Robien ✻, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp.

Etat-major du 1er arrondissement maritime. — MM. de Montesquiou Fézensac O ✻, contre-amiral, chef d'état-major de l'arrondissement ; Bernard O ✻, capitaine de vaisseau, sous-chef d'état-major ; Brac de Bourdonnel, capitaine de frégate, chef de la 1re section ; Fontaine, lieutenant de vaisseau ; Mazier ✻, capitaine de frégate, chef de la 2e section ; Le Clézio ✻, sous-commissaire, chef de la 3e section ; N..., chef de bataillon d'infanterie de marine, chef de la 4e section ; Le Marquand ✻, sous-commissaire, secrétaire du conseil d'administration du port.

Secrétariat de l'Etat-major de l'arrondissement. — M. Cazalas-Gaillon, lieutenant de vaisseau, secrétaire du chef d'état-major.

Archives, cartes plans, et observatoire. — M. Jomier, lieutenant de vaisseau, chargé du service.

Inspection des Electro-Sémaphores. — M. Piton O ✻, capitaine de frégate, inspecteur.

Service de la justice maritime. — MM. Hamelin O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire du Gouvernement près le 1er conseil de guerre ; de Laurens O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire-rapporteur près le 1er tribunal maritime.

Majorité générale. — MM. Escande O ✻, contre-amiral, major général de la marine ; Girard O ✻, mécanicien inspecteur, adjoint au major général ; Esnault, O ✻, capitaine de vaisseau, major de la marine ; Le Léon ✻, capitaine de frégate, 1er aide-de-camp ; Duville ✻, mécanicien en chef, 2e adjoint au major général ; de Perrinelle-Dumay, lieutenant de vaisseau, 2me aide-de-camp ; Malo-Lefebvre, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie des garde-consignes ; Wolff, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvements du port. — MM. Picot O ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; de Marolles, capitaine de frégate, sous-directeur ; Collin-Porjégoux, capitaine de frégate, sous-directeur ; Freed, Eng, Assier de Pompignan, lieutenants de vaisseau ; Calvet, Schæffer, enseignes de vaisseau, officiers adjoints ; N.., sous-commissaire de 1re classe, trésorier.

Génie maritime. — MM. Eynaud O ✻, directeur des constructions navales ; Korn O ✻, ingénieur de 1re classe, sous-directeur ; Choron ✻, ingénieur de 1re classe ; Champenois, Tréboul, ingénieurs de 2e classe ; Moissenet, Bonvalet, Robin, sous-ingénieurs de 1re classe ; Guyot, Révol, Brillié, Simonot, sous-ingénieurs de 2e classe ; Ziégel et Lacoste, sous-ingénieurs de 3e classe.

Défense fixe. — MM. Jean Pascal, capitaine de frégate, commandant la défense fixe; Meunier ✻, Andrieu ✻, lieutenants de vaisseau.

Défenses sous-marines. — MM. Pillot, O ✻, capitaine de vaisseau, directeur; N...., capitaine de frégate, sous-directeur; N...., capitaine de frégate, commandant; Viard ✻, Mercier de Lostende, Moritz, Barbin, de Pommereau, Le Cannelier, Martinse, Levy-Bing, de Perrinelle-Dunvay, Lanxade, Pumpernéel, Deloche, lieutenants de vaisseau; Brisson, de Douville, de Maillefeu, Villemot, Dursez, Nel, Delcroix, Morel, Pioger, Festugière, Leclerc, Rey, Pommellet, Trubert, Revault, Escande, de Masson, d'Antume-Faivre, enseignes de vaisseau; Girard, mécanicien en chef; Leclerc, mécanicien principal de 1re classe; Arnba et Benabes, mécaniciens principaux de 2e classe; N..., aide-commissaire, officier d'administration; Fras, médecin de 1re classe.

Commissariat. — MM. Le Grix O ✻, commissaire général; Le Brisoys-Surmont ✻, Sainte-Claire-Deville ✻, commissaires; Martin ✻, Fuzier, Robiou du Pont ✻ et Dubois ✻, commissaires-adjoints; Sallé, Jacques-Leseigneur, Le Barrier, Deschamps de Pas, Mestrel, Ravier, Beaugrand, Le Marquand et Pherivong, sous-commissaires de 1re classe; Humblot, aide-commissaire.

Inspection.—MM. Prigent O ✻, inspecteur en chef; Dutouquet ✻, Hamelin ✻, inspecteurs; Moufflet ✻, inspecteur-adjoint.

Travaux hydrauliques. — MM. Frossard ✻, ingénieur en chef, directeur; Minard, ingénieur ordinaire de 1re classe.

Service de santé. — MM. Rouvier O ✻, directeur; Michel O ✻, sous-directeur; Bodet ✻, médecin en chef; Rémond ✻, Canoville ✻, Barret ✻, Drago ✻, Vergniaud ✻, médecins-principaux; Thémoin, Ludger ✻, Borely ✻, Bizardel, Mazet, Percheron, Ménier, Laurent, Leclerc, Babot et Recoules, médecins de 1re classe; Audiat, Forgeot, Longchampt, Forterre, Boudou, Wallerand, médecins de 2e classe; Léonard ✻, pharmacien en chef; Baucher ✻, pharmacien principal; Vignoli, pharmacien de 1re classe; Guichard et Lesterlin, pharmaciens de 2e classe.

Service des manutentions. — MM. Fortin et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux. — MM. Desmazure, agent administratif principal; Dounon, Quoniam, Ozouff et Lepelley, agents administratifs; Leprévost, Guillemot, Polidor, Gibert, Duchemin, Mignot, Bouin et Duchemin, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel.—MM. Courtois, agent comptable principal; Lapotaire, Lacroix, Bérenguier, Le Pogam, Fournerie et Boulard, agents comptables; Lepoittevin, Duval, Robine, Frigout, Le Dentu, Poupeville, Flandrin, Thomine et Adam, sous-agents comptables.

Aumônier.—M. Perrot, aumônier de l'hôpital maritime; Ménard, aumônier de l'arsenal.

Bibliothèques.—MM. Trève O ✻, conservateur de la bibliothèque du port; Offret, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Inscription maritime. — Quartier de Cherbourg. — MM. de Faucher de la Ligerie ✻, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime; Poulain, agent principal du commissariat;

Rendu ✻, trésorier des Invalides; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg, Gallien (Alexandre), syndic, à Fermanville ; Agnès, syndic, à Omonville-la-Rogue ; Le Neveu, syndic, à Diélette ; Bertaut, syndic, à Portbail.

Quartier de la Hougue. — MM. Jean-Pascal, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime à la Hougue ; Bonniol, sous-agent du commissariat, à la Hougue ; Le Biez, syndic, à la Hougue ; Duprey, syndic, à Carentan ; Maubert, préposé de l'inscription maritime, à Isigny ; Longuemare, syndic, à Grandcamp ; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte. — *1er Dépôt.* — MM. Dumont O ✻, capitaine de vaisseau, commandant ; Bongrain, capitaine de frégate, commandant en second ; Noël ✻, lieutenant de vaisseau, adjudant-major ; Mazier ✻, lieutenant de vaisseau, major ; de Champfeu, lieutenant de vaisseau, capitaine d'habillement ; Grossin, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement et d'armement ; Mangematin, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie de dépôt ; Guillon, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie du petit Etat-major ; Franques et Talon, enseignes de vaisseau ; Sallé, sous-commissaire, trésorier ; Riche O ✻, médecin principal, médecin-major ; Hagen, médecin de 2e classe.

2e *régiment d'artillerie de la marine.* — MM. Delaissey, colonel ; Valbaum, lieutenant-colonel ; Etienne, major ; Lanfroy, Lecœur, Rouault de Champgle, Marescot du Thilleul, chefs d'escadron ; Ramade, capitaine-trésorier ; Portères, capitaine d'habillement ; Collard, capitaine instructeur ; Rémond, médecin principal ; Leclerc, vétérinaire en 1er ; Longchampt, médecin aide-major de 2e classe ; Gay et Pesas, aides-vétérinaires.

1re *Batterie montée.* — MM. Fortin, capitaine en 1er ; Mioux, capitaine en 2e ; Sarrieu, lieutenant en 1er ; Frant, Charnet, lieutenants en 2e ; Braun, sous-lieutenant, élève.

2e *Batterie montée.* — Bergeret, capitaine en 1er ; Bonnars, capitaine en 2e ; Marandet, lieutenant en 1er ; Lotte, Cauquil, lieutenants en 2e ; Thomas, Gouze-de-Saint-Martin, sous-lieutenants, élèves.

3e *Batterie montée.* — Esmenjaud, capitaine en 1er ; Le Divellec, capitaine en 2e ; Régnier, lieutenant en 1er ; Petit et Lazare, lieutenants en 2e ; Gatard, de Guillebon, sous-lieutenants.

4e *Batterie de montagne.* — Grosmanjin, capitaine en 1er ; Vincent, Noël, capitaine en 2e ; Muro, lieutenant en 1er ; Dumont, Mathieu, lieutenants en 2e.

5e *Batterie à pied.* — Schatz, Piédevache, Théry, Doré, Candèze, Stemmetz, Reichemborg, Gez, Gautheron, Perrin, Pitault, Ziegler, capitaine en 1er ; Marignac, capitaine en 2e ; Constant, lieutenant en 1er ; Lazare, lieutenant en 2e.

1re *Compagnie d'ouvriers.* — Bellenger, capitaine en 1er ; Ducret ; capitaine en 2e ; Chassagnette, lieutenant en 1er.

INFANTERIE DE MARINE. — Ier Régiment.

ÉTAT-MAJOR. — Boilève, colonel ; Spitzer, lieutenant-colonel ; Amouroux, Cannivet, Tane, Lombard, chefs de bataillon ; Benoît, commandant-major ; Metz, Nicolas, Compérat, Monterat, capitaines

adjudant-major ; Lestoquoi, capitaine-trésorier ; Blandin, capitaine d'habillement ; Divin, capitaine de tir ; Meunier, lieutenant adjoint au capitaine-trésorier ; Baille, lieutenant d'armement ; Sétier, lieutenant adjoint au capitaine d'habillement ; Rauch, lieutenant porte-drapeau ; Canoville, médecin principal ; Coppin, Bondon, médecin, aides-major.

2e Bataillon.

1re *Compagnie.* — Parent de Curzon, capitaine.

2e *Compagnie.* — Husson-Raison, capitaine ; Dauge, sous-lieutenant.

3e *Compagnie.* — Ronget, capitaine ; Ybri, sous-lieutenant.

4e *Compagnie.* — Nicard, capitaine ; Arnault, lieutenant ; Huguet, sous-lieutenant.

3e Bataillon.

1re *Compagnie.* — Delimoges, capitaine ; Chevallier, lieutenant ; Roubert, sous-lieutenant.

2e *Compagnie.* — Clerc, capitaine ; Guillemat, lieutenant ; Colas dit Beaudelaire, sous-lieutenant.

3e *Compagnie.* — Gauvain, capitaine ; Bouvard, lieutenant ; Cahen, sous-lieutenant.

4e *Compagnie.* — Arnoux, capitaine ; Bernard, lieutenant ; Gleizes, sous-lieutenant.

4e Bataillon.

1re *Compagnie.* — Vincentelli, capitaine ; Giorgio, lieutenant ; de la Rochette de Rochegonde, sous-lieutenant.

2e *Compagnie.* — Simonin, capitaine ; Rey, lieutenant ; Fraignault, sous-lieutenant.

5e Régiment.

État-Major. — MM. de Badens, colonel ; Ondeoud, lieutenant-colonel ; Bouhois, Michallat, Mougeot, chefs de bataillon ; Raffenel, major. — Poulain, capitaine-trésorier ; Didelot, Lemoine, Le Rouvillois, capitaines adjudant-major ; Poitout, lieutenant, adjoint au trésorier ; Peltier, lieutenant porte-drapeau ; Castéran, lieutenant d'habillement ; Vergniaud, médecin principal ; Audibert, médecin de 1re classe ; Fourtal, médecin de 2e classe, aide-major.

1er Bataillon.

1re *Compagnie.* — Bois, capitaine ; Babonneau, lieutenant ; Changeux, sous-lieutenant.

2e *Compagnie.* — Magnen, capitaine ; Lambla, lieutenant.

3e *Compagnie.* — Esmez-Deutout, capitaine ; Martin, lieutenant.

4e *Compagnie.* — Joly, capitaine ; de Goësbriand, lieutenant ; Foufé, sous-lieutenant.

2e Bataillon.

1re Compagnie. — Thiratel, capitaine ; Parizet, lieutenant ; Saillard, sous-lieutenant.

2e Compagnie. — Chofflet, capitaine ; Sénélar, lieutenant ; Laty, sous-lieutenant.

3e Compagnie. — Jacob, capitaine ; Durand, lieutenant ; Goumarre, sous-lieutenant.

4e Compagnie. — Legrand, capitaine ; Besancenot, lieutenant ; Soulages, sous-lieutenant.

3e Bataillon.

1re Compagnie. — Robert, capitaine ; Aubé, lieutenant ; Thévéniault, sous-lieutenant.

2e Compagnie. — Hibon de Frohen, capitaine ; Caillau, lieutenant.

3e Compagnie. — Duhal-Carsat, capitaine ; Gaillard, lieutenant ; de Bourdineau, sous-lieutenant.

4e Compagnie.—Henry, capitaine ; Dejoux, lieutenant ; Boisseau, sous-lieutenant.

4e Bataillon.

1re Compagnie. — Monnoye, capitaine ; Cuttier, lieutenant ; Marion, sous-lieutenant.

2e Compagnie. — Audié, capitaine ; Desplanques, lieutenant ; Treillard, sous-lieutenant.

Deuxième arrondissement maritime.

Sous-arrondissement de Saint-Servan.

Quartier de Granville. — *Commissariat.* — MM. Barbaroux ✱, commissaire-adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; Guimont, agent de 2e classe ; Lamusse, commis de 1re classe ; Jean, commis de 2e classe.

Trésorerie des Invalides. — MM. Racine, trésorier de 2me classe, à Granville ; M. Hennequin, préposé à Régneville.

Ecole d'hydrographie. — M. Dutard, professeur de 2e classe.

Préposé à l'inscription maritime à Régneville.— M. Robillard ✱.

Inspection des pêches. — M. Thomas ✱, inspecteur, à Granville.

Syndics des gens de mer.— MM. Luce, à Granville ; Villard ✱, à Genest ; Sire, à Bréhal ; Philippes de Trémaudant, à Carolles ; Daliphard ✱, à Avranches ; Daniel, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville ; Tréguilly, à Courtils ; Lepeu, à Lingreville ; Caruel, à Champeaux-Bouillon ; Coupé, à Saint-Léonard-de-Vains ; Regnault, à Regnéville ; Fouché, à Gouville ; Mayer, à Agon.

Gendarmerie maritime. — MM. Kerlérous, brigadier ; Puil, gendarme, à Granville.

Electro-sémaphores. — MM. Lerond, chef guetteur, à Chausey ; Gouyet, guetteur, à Chausey ; Hersent, chef guetteur, à Granville (le Roc) ; Le Bozec, guetteur (le Roc) ; Helloco, chef guetteur, et Leborgne, guetteur, à Agon.

STATION NAVALE DE GRANVILLE.

M. Ducrest de Villeneuve, lieutenant de vaisseau, commandant la *Sainte-Barbe* et la station navale de Granville.

M. Floch, 1er maître de manœuvre, commandant du *Congre*, à Granville.

M. Agasse, 1er maître de manœuvre, commandant de la *Macreuse*, à Carteret.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. LORIEUX O ✻, 2e classe, rue de Galilée, 45, Paris.

Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. DE GENOUILLAC ✻, 1re classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Ingénieur ordinaire. — Herscher, 3e classe, rue Jean-Romain, à Caen.

Contrôleurs des mines. — MM. Scheffler, 1re classe, Caen ; Yvart, principal, Flers ; Girod, 2e classe, Evreux ; Revel, 1re classe, le Havre ; Flandrin, 3e classe, et Dionot, 4e classe, Rouen.

Etudes, travaux et contrôle de travaux (14e inspection).

Ingénieur général. — M. Picquenot, O ✻, 2e classe, 28, avenue Marceau, Paris.

LIGNE DE CARENTAN A CARTERET.

1re Section (*Carentan à la Haye-du-Puits*).

Ingénieur en chef. — M. Gouton ✻, 1re classe (M. A.), à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire. — M. Leroy (M. A.) sous-ingénieur à Saint-Lo.

Conducteur. — M. Loyer, 4e classe, à Carentan.

2e Section (*La Haye-du-Puits à Carteret*), en exploitation.

LIGNE DE COUTANCES A REGNÉVILLE.

Ingénieur en chef. — M. Gouton ✻, (M. A.), 1re classe, d. n., à Cherbourg,

Ingénieur ordinaire. — M. de Larminat, 2e classe, à Granville.

Conducteur. — M. Sanson (Th.), conducteur principal, à Coutances.

Service ordinaire, maritime, de la navigation, des desséchements (Travaux publics, 14e inspection) *et hydraulique* (Agriculture, Direction de l'Hydraulique agricole).

Inspecteur général. — M. PICQUENOT O ✻, 2e classe, 28, avenue Marceau, Paris.

Ingénieur en chef. — M. GOUTON ✻ (M. A.), 1re classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires — MM. Renard, 2e classe, à Cherbourg ; de Larminat, 2e classe, d. n., à Granville ; Leroy (M. A.), sous-ingénieur d. n., à Saint-Lo.

Conducteurs. — MM. Sanson (Th.), principal, d. n., à Coutances ; Mignan, principal, à Avranches ; Paysant (Désiré), principal ; Le Chevalier, principal, à Cherbourg ; Enquebecq, 1re classe, à Valognes ; Gardin, 1re classe, à Cherbourg ; Loiseau, 1re classe, à Avranches ; Omond, 1re classe, à Saint-Lo ; Savary, 1re classe, à Cherbourg ; Servain, 1re classe ; Dubost, 1re classe ; Marie, 2e classe, à Saint-Lo ; Morin, 2e classe, à Granville ; Roulland, 2e classe ; Jeanne (Eug.) 2e classe, à Cherbourg ; Porée, 2e classe ; Sanson (A.), 2e classe, à Granville ; Renault, 2e classe, à Barfleur ; Leluan, 2e classe ; Desmares, 2e classe, à Cherbourg ; Languehard, 2e classe, à Granville ; Bergot, 2e classe, à Villedieu ; Paysant (Eug.), 2e classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Le Magnen, 3e classe, à Cherbourg ; Pitron, 3e classe, à Granville ; Bernard (B.), 3e classe, à Saint-Lo ; Bazile, 3e classe, à Granville ; Mabire, 3e classe, à Carentan ; Dumouchel, 3e classe, à Granville ; Loyer, 4e classe, à Carentan ; Samson (J.), 4e classe, à Cherbourg ; Penteux, 4e classe, à Saint-Lo.

Services divers. — MM. Guéroult, 1re classe, à la Compagnie de l'Ouest, à La Haye-du-Puits ; Hervé, 3e classe, en disponibilité, pour cause de santé, à Granville ; Poupeville, 3e classe, conducteur voyer de la ville de Cherbourg ; Courtet, 4e classe, à la compagnie de l'Ouest.

Commis. — MM. Marest, principal à Cherbourg ; Tual, 2e classe, à Saint-Lo ; Thomelin, 2e classe, à Granville ; Ferdinand, 2e classe, à Saint-Lo ; Bataille, 2e classe, à Granville ; Safrané, (Eug.), 2e classe ; Pellé, 2e classe, à Cherbourg ; Douchin, 3e classe ; Lamy, 3e classe, à Saint-Lo ; Corre, 3e classe ; Fleury, 3e classe ; Turbert, 3e classe ; Dumoncel, 3e classe ; Safrané (Louis), 3e classe, à Cherbourg ; Wagner, 3e classe, à Granville ; Roulland, stagiaire ; Hameroux, stagiaire à Cherbourg.

Officiers et maîtres de port. — MM. Giot, O. A., capitaine de 1re classe, à Cherbourg ; Yvon, lieutenant de 2e classe, à Granville ; Quilbé, maître de 1re classe, à Granville ; Le Crest, maître de 2e classe, à Barfleur ; Cresté, maître de 2e classe, à Saint-Vaast ; Le Clerc, maître de 4e classe, à Regnéville ; Tesnière, maître de 4e classe, à Cherbourg ; Bonnissent, faisant fonctions de maître, à Diélette ; Dessoulles, faisant fonctions de maître, à Carentan ; Picot, faisant fonctions de maître, à Portbail.

Phares et Balises.

Inspecteur général de 2e classe, chargé de la direction du service. — M. Bourdelles O ✻, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Ingénieur en chef, adjoint à l'Inspection et chargé du service central. — M. Ribière ✻, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Le service des phares et balises du Département est confié au personnel du service maritime de la Manche.

Chemins de fer de l'Ouest en exploitation.

Voies ferrées d'intérêt général des quais des ports maritimes.

Inspecteur général. — M. Demouy ✻, 2e classe, rue Bayen, 20, Paris.

Le Service du Contrôle local technique et commercial des voies de quai est confié aux ingénieurs, conducteurs et officiers de port du service maritime.

Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

Lignes de Paris a Cherbourg, d'Argentan a Granville, de Lison a Lamballe, de Sottevast a Coutances, de Vitré a Fougères et prolongements, Carentan a Carteret.

Inspecteur général. — M. Demouy ✻, 2e classe, ponts et chaussées, 20, rue Bayen, Paris.

Ingénieurs en chef. — MM. Pelletan ✻, 2e classe (mines), chargé du contrôle de l'exploitation, 10, quai Debilly, Paris ; Chabert ✻, 1re classe (ponts et chaussées), chargé des études et travaux, 19, rue Jacob, Paris ; Kleine ✻, 2e classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle de la voie et des bâtiments, 30, rue des Boulangers, Paris ; Le Cornu ✻, 2e classe (mines), chargé du service central, 12, boulevard Montparnasse, Paris.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Barbet ✻, 1re classe (ponts et chaussées, à Caen ; Herscher, 3e classe (mines), à Rouen ; Nanot 1re classe (ponts et chaussées), au Mans ; Bernheim, 2e classe (mines), au Mans.

Conducteurs. — MM. Lavalley, principal, à Caen ; Pinguet, principal, au Mans ; Bessy, 1re classe, à Rennes ; Deschâteaux, 3e classe, à Caen.

Commis. — MM. Leroux, 3e classe, au Mans ; Trouplin (M.), 4e classe, à Caen ; Trouplin (R.), 4e classe, à Rouen.

Contrôleurs des Mines. — MM. Scheffler, 1re classe, à Caen ; Chevreul, 2e classe, à Rennes.

Contrôleurs comptables. — MM. Juffé, 3e classe, au Mans ; Perrier, 3e classe, à Caen.

Commissaires. — MM. Martineau (H.) ✻, 1re classe, à Granville ; Lepetit ✻, 3e classe, à Cherbourg ; Marion ✻, 4e classe, à Vitré ; Vallette ✻, 4e classe, à Saint-Lo.

Ligne de Vire a Saint-Lo.

Ingénieur en chef. — M. Lestelle ✻, rue du docteur Rayer, 17, à Caen.

Ingénieur ordinaire. — M. Chevalier, à Bayeux.

Conducteur. — M. Leroy, conducteur, à Caen.

Lignes de Fougères a Vire et d'Avranches a Domfront.

Ingénieur en chef. — M. Perrin ✻, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Godron, 3e classe, à Alençon ; Michaux, 3e classe, à Mayenne.

Conducteurs — MM. Mignan, principal, à Avranches; Louvel, 1rr classe, à Alençon; Rocher, 1re classe, à Alençon, Fouqué, 3e classe, à Mayenne.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général. — M. Bellier de Villentroy à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du trésorier général. — M. Vautier.

Chef de comptabilité. — M. Heuguet.

Chef du bureau de la perception. — M. Lemasurier.

Chef du bureau de la dépense. — M. Lecoq.

Caissier. — M. Gault.

Percepteurs surnuméraires. — MM. Alix. Maître, Ragouneau, Savaete, Le Clerc.

Recettes particulières.

Avranches. — M. Vignon, receveur particulier; M. Gauthier, fondé de pouvoirs.

Cherbourg. — M. Chabert, receveur particulier; M. Hazard, fondé de pouvoirs.

Coutances. — M. Benoît, receveur particulier; M. Mueller, fondé de pouvoirs.

Mortain. — M. Deplanche, receveur particulier; M. Eustache, fondé de pouvoirs.

Valognes. — M. Rougelot, receveur particulier; M. Leviandier, fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

Percepteurs, MM.

Lebel, *Saint-Lo*, Agneaux.
Lelièvre, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé, Soules.
Leloup, *Carentan*, Auvers, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.
Hiot, *Gourfaleur*, (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebremond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.
Bouthreuil, *la Colombe*, (résidence à Percy), Beslon, Margueray, Montbray, Morigny.
Clavreul, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly-sur-Lozon.
Taillefer, *Marigny*, Carantilly, Hébécrevon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.
Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.
Baco, *Pont-Bébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.
Levoy, *Saint-Clair* (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.
Cresté, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.
Brodin, *Sainteny* (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon, Méautis.
Potier de la Houssaye, *Saint-Georges-d'Elle* (résidence à Saint-Lo), Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.
Tardif, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Leblanc, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxeville, Précorbin, Vidouville.

Pierre, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts, Moyon, Beaucoudray, Chevry, Fervaches, Mesnil-Opac, Mesnil-Raoult, Troisgots.

Lallier. *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

Percepteurs, MM.

Hurel, *Avranches.*

Pierre, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Crand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, St-Nicolas-des-Bois.

Martin, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel, Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey, Servon, Tanis.

Bardou, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.

Gautier, *Granville*, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Planchers, Yquelon.

De Saint-Stéban, *la Beslière* (résidence à La Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Flambard, *la Haye-Pesnel,* Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Garnier, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Groult, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

Lemutricy, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huines, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey.

Bigolet, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Trottet, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Roche, *Saint-James*, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Sénier-de-Beuvron.

Lecavelier, *Saint-Sénier-sous-Avranches*, (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Patrice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Osvin.

Endine, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Nicolas, *Villedieu*, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Rouffigny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

Percepteurs, MM.

Peyronnet, *Cherbourg*.
Tardif, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.
Gloumeau, *Brillevast* (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, Clitourps, Gonneville, le Theil, le Vast, Varouville.
Du Laurens de Montbrun, Equeurdreville (résidence à Cherbourg), Henneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.
Bernard, *Les Pieux*, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Surtainville.
Marguerie, *Martinvast*, résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.
Chartier, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville, Vauville.
Groult, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.
Réquier, *Siouville* (résidence aux Pieux), Benoistville, Bricqueboscq, Flamanville, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.
Griset, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Goubervile, Néville, Réthôville, Vrasville.
Tirel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

Percepteurs, MM.

Bosquet, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.
Lehoussey, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Rémy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.
Lepelley-Fonteny, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.
Drieu, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.
Lavieille, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.
Lemazurier, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey.
Desponts, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.
Barbier, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.
Lemière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Dudouyt, *Pirou*, Lessay, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millières.
Clerc, *le Mesnilbus*, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.
Péguenet, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.
Pican, *Périers*, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-Sèves, Gorges, Baupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.
Guidon, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.
De Villartay, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.
Laurent, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Agon), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny, Agon, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.
Le Gendre, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Rondehaye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

Percepteurs, MM.

Bourbon, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.
Delagneau, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.
Gouyon, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.
Tonnissont, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vezins.
Lebrun, *Juvigny*, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve. Roffuveille.
Dauteuille, Milly, (résidence à Saint-Hilaire-de-Harcouët), Chévreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.
Avenette, *Notre-Dame-du-Touchet*, (résidence à Mortain), Fontenay, Romagny, Villechien.
Duverne, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.
Lemasson, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.
Hervy, *Sourdeval*, Beaufiel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beaufiel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.
Goulias, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-du-Bois.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

Percepteurs, MM.

Clavreul, *Valognes*, Brix, Huberville, Lieusaint, Montaigu, Saussemesnil, Tamerville, Yvetot.

Jourdan, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.
Leguay, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.
Leloutre, *Bricquebec*, les Perques, le Vretot, Quettetot.
Legouix, *Emondeville* (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay-sur-Mer, Fresville, Joganville, Ozeville, Quinéville, Saint-Marcouf.
Groult, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.
Martin, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.
Macel, *Néhou* (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Biniville, Colomby, Golleville, Hautteville, Orglandes, Sainte-Colombe.
Dupin, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.
Legraverend, *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.
Sinoir, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.
Pestre-Lamy, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Grosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepied.
Regnaut, *Saint-Vaast-la-Hougue*, la Pernelle, Morsalines, Réville.
Garnier, *Sainte-Marie-du-Mont*, Angoville, Audouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Brucheville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sébeville, Vierville.
Bouthreuil, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

Succursale de la Banque de France, à Saint-Lo.

Directeur : M. Simon.

Censeurs : MM. Bellier de Villentroy, de Commines de Marsilly, Blouët.

Administrateurs : MM. Angot, Breton, Vaultier, Trocheris, Dary, Pannier-Lachaussée.

Caissier : M. Moreau.

Chef de comptabilité : M. Caubère.

Commis : MM. Leroy, Allemandet.

Bureau auxiliaire de Cherbourg.

Chef : M. Simas.

Caissier : M. Duval.

Les opérations de la Banque de France consistent à :

1° Escompter des effets de commerce payables à Paris ou dans les succursales, dans le délai de trois mois, revêtus de trois signatures, ou seulement de deux avec dépôt de titre en garantie ;

2° Faire des avances de 80 °/₀ sur rentes françaises et 75 °/₀ sur actions et obligations des chemins de fer, obligations de la ville de Paris. foncières et algériennes ;

3° Emettre des billets à ordre payables à Paris ou dans les succursales, moyennant une commission de 0 fr. 50 c. pour 1,000 fr.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

ET DU CADASTRE.

Directeur : M. Ed. Lorin ✻, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de la Direction : rue Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 1er commis : M. Hénon, à Saint-Lo, rue Octave Feuillet, 7.

Les bureaux sont ouverts tous les jours excepté les dimanches et fêtes de huit heures du matin a onze heures et demie et de une heure et demie à quatre heures et demie du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur : M. Jozeau, place des Beaux-Regards, n° 18, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo. — M. Lubet, contrôleur principal, rue du Mouton, n° 8. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Pont-Hébert, Sainte-Croix-de-Saint-Lo, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lo.

Torigni. — M. Bony, contrôleur de 1re classe, à Saint-Lo, rue Torteron, 95 bis. — Perceptions de La Colombe, Percy, Saint-Jean-des-Baisants, Saint-Clair, Saint-Georges-d'Elle, Tessy, Torigni.

Carentan. — M. Huret, contrôleur de 3e classe, à Carentan. — Perceptions de Carentan, Périers, Picauville, Pirou, Prétot, Sainte-Marie-du-Mont, Sainteny.

Valognes. — M. de Gratien, contrôleur de 2e classe, à Valognes, rue du Vieux-Château. — Perceptions de Barfleur, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Vaast, Valognes.

Saint-Pierre-Eglise. — M. Bossu, contrôleur de 2e classe, à Cherbourg, place de la Révolution, 23. — Perceptions de Beaumont, Brillevast, les Pieux, Martinvast, Sainte-Croix-Hague, Saint-Pierre-Eglise, Siouville, Tocqueville.—Communes de Bretteville, Digosville, Hainneville, le Mesnil au-Val et Nouainville.

Cherbourg. — M. Le Gouix, contrôleur principal, à Cherbourg, quai de Paris, 78. — Communes de Cherbourg, Equeurdreville, Octeville, Querqueville, Tourlaville.

Bricquebec. – M. Tanqueray, contrôleur de 2e classe, à Valognes. — Perceptions de Barneville, Baudreville, Bricquebec, la Haye-du-Puits, Négreville, Néhou, Portbail, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Coutances. — M. Caussé, contrôleur de 3e classe à Coutances. — Perceptions de Cerisy-la Salle, Courcy, Coutances, le Mesnilbus, Montmartin. Quettreville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Granville. — M. Guérard, contrôleur de 1re classe, à Granville, rue Saint-Michel, 26 et 27. — Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, la Beslière, Montviron, Sartilly.

Avranches. — M. Chassan, contrôleur de 1re classe, à Avranches, rue du Séminaire, n° 3. — Perceptions d'Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Pontaubault, Pontorson, Ponts, Saint-James, Saint-Sénier.

Villedieu. — M. Bouvattier, contrôleur hors classe, à Avranches, boulevard du Sud, n° 36. — Perceptions de Brécey, Gavray, Hambye, Isigny, la Haye-Pesnel, Saint-Georges-de-Livoye, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain.—M. Josset, contrôleur hors classe, à Mortain.—Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, Le Teilleul, Milly, Mortain, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

Surnuméraires-Contrôleurs.

MM. A. Lorin, rue du Château, 12, et Picquenot, rue du Neufbourg, 24, à Saint-Lo.

ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

M. Leroy, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteur : M. Gley, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs. — MM. Julliot de Lamorandière, à Saint-Lo ; Sanquer, à Cherbourg ; Morin, à Avranches ; Lecarpentier, à Coutances ; Bohn, à Valognes ; Dary, à Mortain.

Receveur rédacteur près de la Direction. — M. Rigault.

Employé du Timbre. — M. Devaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité.

Conservateurs des hypothèques.—MM. de Mendonça, à Saint-Lo ; de Puniet de Parry, à Avranches ; Gazel, à Cherbourg ; Cozette, à Coutances ; Gautier, à Mortain ; Plessis, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions. — MM. Céron, à Saint-Lo ; Bénard, à Cherbourg ; Roulier, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines. — MM. Delisle, à Saint-Lo ; Piquot, à Cherbourg ; Bazin, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines. — MM. Dutheil, à Canisy ; Le Biez, à Carentan ; Ferré, à Marigny ; Guillon, à Percy ; Le Tellier, à Pont-Hébert ; Philippe-Desportes à Tessy-sur-Vire ; Ameline-Basbourg, à Torigni-sur-Vire ; Provost, à Avranches ; Lemonnyer, à Brécey ; Gautier, à Ducey ; Millet, à Granville ; Jaouen, à la Haye-Pesnel ; Lefebvre, à Pontorson ; Dhangest, à Saint-James ; Chaillou de l'Etang, à Sartilly ; Loyer, à Villedieu ; Mortain, à Beaumont ; Tanqueray, à Saint-Pierre-Eglise ; Brouard, aux Pieux ; Wion, à Bréhal ; N..., à Cerisy-la-Salle ; Schlinger, à Gavray ; Bresson, à la Haye-du-Puits ; Billaudeau, à Lessay ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Dumont, à Périers ; Divoy, à Saint-Sauveur-Lendelin ; Fouilleul, à Mortain ; Cerisier, à Barenton ; Guillier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Decaye, à Isigny-le-Buat ; Gie, à Juvigny ; Leroulley, à Saint-Pois ; Billot, à Sourdeval ; Boumy, au Teilleul ; Agnès, à Valognes ; Menand, à Barneville ; Lecourt, à Bricquebec ; Guérin, à Montebourg ; Le Marié, à Sainte-Mère-Eglise ; Sueur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Gourlay, à Saint-Vaast.

Surnuméraires. — MM. Levallois, à Saint-Lo ; de Laurens, Dégot, Lecainne, Roullier, à Cherbourg ; Aupoix et Quevillois, à Valognes ; Vivier, Dudouyt et Lemaitre, à Coutances ; Gautier, à Mortain ; Dumoncel, à Granville.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 2e conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de l'inspection de Bayeux (Calvados) gérée par M. Bertrand, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche, commune de Cerisy-la-Forêt, canton de Saint-Clair, arrondissement de Saint-Lo.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, situé sur le territoire de la commune d'Hébécrevon et appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier ; il est géré par l'Administration des forêts et fait partie de l'Inspection de Bayeux.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. Le Boullenger ✻, à Saint-Malo (1).

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. de Saint-Quentin ✻, à Cherbourg ; Chérot, à Granville.

(1) Indépendamment des inspections divisionnaires de Granville et de Cherbourg auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, situées dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord.

Principalité de Granville. — MM. Harivel, receveur principal, à Granville ; Dairon, contrôleur, à Granville ; Reulos, vérificateur, à Granville ; Giron de la Massuère et Duval, vérificateurs-adjoints, à Granville ; Gillet, Launay et Rosse, commis, à Granville ; Lenfant, receveur, à Regnéville ; Audoire, receveur, à Portbail ; Roussel, receveur, à Carteret ; Le Cardonnel, receveur-buraliste, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg. — MM. Chaumel, receveur principal, à Cherbourg ; Lucciana, sous-inspecteur ; Cousin, contrôleur ; Henry, Monnier et Le Dérubey, vérificateurs ; Adam, vérificateur-adjoint ; Emard, Lelaidier et Level, commis, à Cherbourg ; Lepoittevin, receveur, à Barfleur ; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast, Binet, commis, à Saint-Vaast ; Manquest, receveur, à Carentan ; Lemouton, receveur, à Diélette ; Vasselin, receveur-buraliste, à Omonville.

Service des Brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert. — MM. Le Couturier, capitaine, à Pont-Gilbert ; Dumas, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas. — Brigadiers : MM. Rondreux, à Beauvoir ; Jugan, à Pont-Gilbert ; Névot, à Genest ; Lebas, à Saint-Jean-le-Thomas ; Joubert, à Carolles.

Capitainerie de Granville. — MM. Maron, capitaine, à Granville ; Jouvin, lieutenant, à Granville ; Rapilly, lieutenant, à Regnéville. — Brigadiers : MM. Lenoir, à Saint-Pair ; Le Gué, Pinson, à Granville ; Reux, à Bréville ; Hulin, à Bricqueville ; Jouenne, à Hautteville ; Beuzeval, à Regnéville. — M. David, patron, à Granville.

Capitainerie de Gouville. — MM. Fardet, capitaine, à Gouville ; Hautemanière, lieutenant, à Blainville ; Rietsch, sous-lieutenant, à Pirou. — Brigadiers : MM. Lamy, à Agon ; Chauvel, à Blainville ; Ameline et Duval, à Gouville ; Journeaux, à Pirou ; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail. — MM. Trégret, capitaine, à Portbail ; Lafosse, sous-lieutenant, à Carteret ; Giffart, lieutenant, à La Cosnardière. — Brigadiers : MM. Lecouflet, à Saint-Germain-sur-Ay ; Lahousse, à La Cosnardière ; Grossin, à Denneville ; Groult, à Portbail ; Le Gruel, à Roualle ; Simon, à Carteret ; Launay, à Hattainville. — M. Guesnon, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette. — MM. Hilt, capitaine à Diélette ; Clerc, sous-lieutenant, au Rozel ; Le Boullenger, lieutenant, à Siouville. — Brigadiers : MM. Jeanne, à Surtainville ; Cahu, au Rozel ; Joubert, à Flamanville ; Tiphaigne, à Diélette ; Bréard, à Siouville ; Agnès, à Vauville. — M. Fourmy, patron, à Diélette.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Grumelart, capitaine, au Grand-Vey ; Lecler, lieutenant, à Carentan ; Lechevalier, lieutenant, à Ravenoville. — Brigadiers : MM. Montcuit, à Quinéville ; Geffroy, à Ravenoville. — Fortin, à la Madelaine ; Mahaut, au Grand-Vey ; Moitié, à Carentan ; Vaugrande, à Brévands.

Capitainerie de Beaumont. — MM Laurent, capitaine, à Beaumont ; Jeanne, lieutenant, à Auderville ; Rumeau, sous-lieutenant, à Jobourg ; Leprieur, lieutenant, à Omonville. — Brigadiers : MM. Le Guest, à Beaumont ; Deganne, à Herqueville ; Le Gallic, à Jobourg ;

Hébert, à Merquetot ; Digard, à Auderville ; Castel, à Saint-Germain-des-Vaux ; Jean, à Saint-Martin-des-Vaux ; Le Begin, à Omonville ; Chasles, aux Dues ; Lemétayer, à Landemer.—Patrons : MM. Lejeune, à Auderville ; Enault, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine, à Cherbourg ; Lemétayer, Blondel, lieutenants, à Cherbourg.—Brigadiers : MM. Hochet, à Querqueville ; Moucel, à Sainte-Anne ; Fontaine, Leviel, Osmont, à Cherbourg ; Marion, à Bourbourg ; Le Terrier, au Becquet. — M. Jeanne, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur.—MM. Quiédeville, capitaine, à Barfleur ; Vaultier, sous-lieutenant, à Fermanville ; Le Floch, lieutenant, à Saint-Vaast.— Brigadiers : MM. Legagneux, à Maupertus ; Legagneux, à Fermanville ; Belliard, à Cosqueville ; Burnel, à Gouberville ; Couillard, à Barfleur ; Devicq, à Montmorin ; Clouet, à Saint-Vaast ; Fiquet, à Morsalines.— MM. Simon, patron, à Fermanville et Bertrand, patron, à Saint-Vaast.

Organisation militaire (1).

27e *bataillon.*—Commandant : M. de Saint-Quentin ✻, inspecteur, à Cherbourg ; capitaine-adjudant-major : M. Quiédeville ✻, à Barfleur.

Compagnies actives. — 1re : MM. Grumelart, capitaine ; Leclerc et Lechevalier, lieutenants.—2e : MM. Laurent, capitaine ; Leprieur, lieutenant ; Rumeau, sous-lieutenant.— 3e : MM. Trégret, capitaine ; Lafosse et Clerc, sous-lieutenants.— 4e : MM. Fardet, capitaine ; Hautemanière et Rapilly, lieutenants. — 5e : MM. Maron, capitaine ; Jouvin et Dumas, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Cherbourg.—MM. Liébard, capitaine ; Lemétayer et Blondel, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue.— M. Le Floch, lieutenant.

Services de santé

Capitainerie de Pont-Gilbert.— MM. Bailleul, Frémin et Papillon, médecins.

Capitainerie de Granville. — MM. Letourneur, de la Bellière et Danlos, médecins.

Capitaineries de Gouville et de Portbail.— MM. Vincent, Bétailloux et Marguerie, médecins.

Capitainerie de Diélette.— M. Duchenne, médecin.

Capitainerie de Beaumont.— M. Peyron, médecin.

Capitainerie de Cherbourg.— M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur.— MM. Leterrier, Legalcher-Baron et Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Carbonnel et Le Goupil, médecins.

(1) Le 27e bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachés au 10e corps d'armée.

Administration des Contributions indirectes.

M. Guillaumin, directeur.

MM. Carion, contrôleur, 1er commis de direction ; Cossé, Briend, Cabau, commis de direction ; Chauvin, surnuméraire.

MM. Berluteau, Cresson, Boyer, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo. — Rebstock, receveur principal, entreposeur.
— Pelletier, contrôleur.

Saint-Lo. — Ereau, Flament, Chapt, Beaume, commis; N..., surnuméraire.
— Taupin, receveur; Turquand d'Auzay, commis principal.

Carentan. — Lesteven, receveur; Manier, commis principal.

Marigny. — Bébin, receveur ; Ruaud, commis principal.

Tessy. — Ducla, receveur; Gauthier, commis principal.

Torigni. — Lecoutey, receveur; Rabardel, commis principal.

Coutances. — Thomasse, receveur, entreposeur.
— Lemasurier, commis principal de 2e classe, chef de poste.
Pradier, Danflous, Béra, commis.
Armenault, receveur; Fleury, commis principal.

Bréhal. — Roudaut, receveur ; Tobie, commis principal.

Cerisy-la-Salle.— Garcelle, receveur ; Guéneu, commis principal.

Gavray. — Masson, receveur ; Mandon, commis principal.

La Haye-du-Puits. — Boivert, receveur; Feulou, commis principal.

Lessay. — Boivert, receveur ; Bascouret, commis principal.

Périers. — Lehodey, receveur ; Le Coz, commis principal.

Circonscription administrative d'Avranches.

M. d'Aubenton, sous-directeur.

MM. Hamonic, Guillon, commis de sous-direction ; Deneuville, surnuméraire.

Avranches. — Cazin, receveur principal, entreposeur.
— Fournioux, contrôleur.
— Esnould, Pioche, Menard, Anger, commis.

Granville. — Michelot, contrôleur.
— Klein, receveur particulier sédentaire.
— Hochard, Dupradeau, Le Bihan, Legent, commis.

Brécey. — Frigot, receveur ; Le Moine, commis principal.

Ducey. — Poirier, receveur ; Faligot, commis principal.

Pontorson. — Danican, receveur ; Belan, commis principal.

Saint-James. — Monmirel, receveur ; Le Berrigaud, commis principal.

Sartilly. — Cordon, receveur ; Testu, commis principal.

Villedieu. — Néel, receveur ; Anger, commis principal.

Mortain. — Bertrand, receveur, entreposeur ; Fromal, receveur ; Gaillard, commis principal.

Le Teilleul. — Boucher, receveur ; Guégan, commis principal.

Saint-Hilaire. — Arribard, receveur ; Dessay, commis principal ; Lescop, commis du service des distilleries.

Saint-Pois. — Carrère, receveur ; Kerleau, commis principal.

Sourdeval. — Fouquet, receveur ; Trémel, commis principal.

Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Lecoq-Kervignac, sous-directeur.

MM. Dufour, Delon et Prat, commis de sous-direction ; N..., surnuméraire.

Cherbourg. — Létissier, receveur principal, entreposeur ; Bazin, receveur particulier ; Brindejon, contrôleur ; Desbois, Toinel et Guérin Villaubreil, commis principaux, chefs de poste.

Enlart de Guémy, Bourel, Caillault, Juloux, Chabot, Groux, Pétillon, commis.

Beaumont. — Gauvin, receveur ; Chedeville-Desvaucelles, commis principal.

Equeurdreville. — Lelièvre, receveur ; Hébert, commis principal.

Les Pieux. — Lafage, receveur ; Escudier, commis principal.

Saint-Pierre-Eglise. — Guérin-Villeaubreil, receveur ; N.. ., commis principal.

Tourlaville. — Ozenne, receveur ; Heurtel, commis principal.

Valognes. — Piriou, receveur entreposeur ; Lépine, receveur ; Rio, commis principal.

Bricquebec. — Mouchot, receveur ; Gillet, commis principal.

Montebourg. — Desplanques, receveur ; Miette, commis principal.

Sainte-Mère-Eglise. — Josse, receveur, Gondouin, commis principal.

Saint-Sauveur-le-Vicomte. — Folliot, receveur ; Guérin, commis principal.

Saint-Vaast. — Mocquet, receveur ; Mailhé, commis principal.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. Rault, *directeur*, à Saint-Lo.

MM. Le Grand, *inspecteur*, en résidence à Cherbourg ; Postaire et Le Landais, *inspecteurs*, à Saint-Lo.

MM. Godechou, *commis principal;* Legendre, Portais, Sibran, Lebreton, Jan, Guerrand, *commis.*

MM. Duval et Menant, *brigadiers-facteurs.*

SUCCURSALE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE.

M. Delecroix, *caissier.*

M. Desfaudais, *teneur du double des comptes courants.*

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1)	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo	M. Daussy, rec. pl.	M. Daussy, rr pl.
Agon	Mlle Lecadet.	Mlle Lecadet.
Airel	Mmes Piriou.	Mmes Piriou.
Anneville-en-Saire	Pâques.	Pâques.
Avranches	M. Hantraye.	M. Hantraye.
Bacilly	»	M. Morin.
Barenton	Mlles Simon.	Mlles Simon.
Barfleur	Debourgogne.	Debourgogne
Barneville-sur-Mer	Gesbert.	Gesbert.
Beauchamps	Madelaine.	»
Beaumont-Hague	Lepasquier.	Lepasquier.
Bérigny	Mme Bigot.	Mme Bigot.
Blainville	Mlles Rabec.	Mlles Rabec.
Brécey	Achard.	Achard.
Bréhal	M. Lesage.	M. Lesage.
Bricquebec	Mlle Halley.	Mlle Halley.
Buais	Mmes Clouard.	Mmes Clouard.
Canisy	Lemeray.	Lemeray.
Carentan	de Confevron.	Mmes de Confevron
Carolles	»	Lacroix.
Cérences	Mlle Hardy.	Mlle Hardy.
Cerisy-la-Forêt	Mme veuve Delafosse.	Mme ve Delafosse.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dans la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services : Postes ou Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Cerisy-la-Salle	Mme Vindard.	Mme Vindard.
Cherbourg.....	M. Roullier.	M. Roulier.
Id. (bureau de l'arsenal)....	»	M. Legagneux.
Id. (bureau du Val-de-Saire).	M. Schemel.	M. Schemel.
Coulouvray-Boisbenâtre.	Mlle Dromer.	»
Coutances.....	M. Lucas.	M. Lucas.
Créances.....	Mme Lédeviu.	»
Ducey..... ..	Mlle Tournebois.	Mlle Tournebois.
Equeurdreville.....	Mmes Le Cuirot.	Mme Le Cuirot.
Fermanville.....	Duval-Lapallière.	»
Flamanville.....	Mlles Lelanchon.	»
Gavray.....	Lancelot.	Mlle Lancelot.
Genêts.....	»	Mmes Lechevretel.
Ger.....	Mme Desvoyes.	Desvoyes.
Gouville	Mlle Jeau.	Mlle Jean
Granville	M. Lecherre.	M. Lecherre.
Grosville	Mlle Guillot.	»
Hambye.....	Bézard.	Mlle Bézard.
Haye-du-Puits (La).....	Mme Mangin.	Mme Mangin.
Haye-Pesnel (La)	Mlle Nicolle.	Mlle Nicolle.
Isigny-le-Buat.....	N...	N...
Jullouville.....	»	Mlles Chevalier.
Juvigny-le-Tertre..	Mlle Villedieu.	Villedieu.
Lessay.....	M Devaine.	M. Devaine.
Marigny.....	Mme Boucher.	Mme Boucher.
Martinvast.....	Mlle Creveuil.	Mlle Creveuil.
Milly (bureau auxiliaire de poste).—(Téléphe).	M. Hérault.	M. Hérault, gért
Montbray.....	Mlle Nourry.	Mlle Nourry.
Montebourg...	Mme Josse.	Mme Josse.
Montmartin-sur-Mer. ...	Mlle Bourdon.	Mlle Bourdon.
Mont-Saint-Michel	Mme Joubart.	Mme Joubart.
Mortain	M. Le Crecq.	M. Le Crecq.
Moyon	Mlle Piel.	»
Octeville	Mme Doucet.	Mme Doucet.
Percy.....	Mlle Mauduit.	Mlle Mauduit.
Périers.....	Mmes veuve Leclerc.	Mmes ve Leclerc.
Pieux (Les).....	Lechevallier.	Lechevalier.
Pont-Hébert.....	Mlles Gallery de la Tremblaye.	Mlles Gallery de la Tremblaye
Pont-l'Abbé-Picauville...	Lombard.	Lombard.
Pontorson.....	Mme Rihouet.	Mme Rihouet.
Portbail.....	Mlle Hinet.	Mlle Hinet.
Prétot.....	Mme Leclerc.	Mme Leclerc.
Quettehou.	Mlles Thin.	Mlles Thin.
Quettreville.....	Delacour.	Delacour.
Regnéville.....	M. Loison.	M. Loison.
Remilly	Mlles Eve.	Mlles Eve.
Roncey.....	Daubron.	Daubron.
Ruffosses.....	»	M. Marguerite.
Sartilly.....	Leterrier.	Mlle Leterrier.
Sottevast.....	Mme Lebarbenchon.	»
Sourdeval...	M. Amiot.	M. Amiot.

NOMS ET BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS	
	POSTES	TÉLÉGRAPHES.
St-Aubin-de-Terregatte .	Mlles Castel.	»
Saint-Clair-sur-Elle	Savary.	Mlle Savary.
Sainte-Croix-Hague.....	Mme Clément.	Mme Clément.
Saint-Denis-le-Gast.....	Mlles Tréhet.	Mlles Tréhet.
Saint-Eny	Coupard.	Coupard.
St-Hilaire-du-Harcouët..	M. Bertaux.	M. Bertaux.
Saint-James.....	M. Lemoine.	M. Lemoine.
Saint-Jean-de-Daye	Mmes Lebouteiller.	Mme Lebouteiller.
Saint-Jean-des-Baisants .	Gouye.	»
Saint-Malo-de-la-Lande ..	Mlle Villedieu.	Mlle Villedieu.
Sainte-Marie-du-Mont....	Mme Levavasseur.	Mme Levavasseur.
Sainte-Mère-Eglise.	Mlles Vieillard.	Mlles Vieillard.
Saint-Pair	Mondo.	Mondo.
Sainte-Pience	Brionne.	Brionne.
Saint-Pierre Eglise.....	Mmes veuve Larrue.	Mmes ve Larue.
Saint-Pois	Coguyec.	Coguyec.
St-Samson-de-Bonfossé..	Mlles Perrin.	»
Saint-Sauveur-Lendelin..	Guénon.	Mlles Guénon.
St-Sauveur-sur-Douves ..	Leprévost.	Leprévost.
Saint-Vaast-la-Hougue ..	Lompech.	Lompech.
Teilleul (Le).....	Joubin.	Joubin.
Tessy-sur-Vire.....	Mme veuve Morisset.	Mme ve Morisset.
Torigni-sur-Vire.....	Mlle Frault.	Mlle Frault.
Tourlaville	Mme Bernard.	Mme Bernard.
Valognes	M. Jouanne.	M. Jouanne.
Vast (Le)	Mlle Fossey.	Mme Laronche.
Villebaudon.....	Mme veuve Hus.	»
Villedieu-les-Poëles.....	Mlle Peslin.	Mlle Peslin.

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.
Barfleur-Gatteville.
Cap la Hague.
Cap Lévi.
Carteret.
Cherbourg-Digue.
Flamanville.
Fort la Hougue.
Ile Chausey.
Ile Pelée.
Nez de Jobourg.
Onglet (Vigie de l').
Pointe Jardeheu.
Pointe du Roc.
Querqueville.
Saint-Germain-sur-Ay

GARES OUVERTES AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. Lelièvre O. A. (M. O.), agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Lepuisant, O. A., à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

Agents voyers et Employés attachés aux divers Bureaux.

BUREAU DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Heude, agent voyer principal, chef de bureau ; Darthenay, agent voyer de 1re classe, chargé de la comptabilité ; Bigot, agent voyer, aide-comptable ; Desaunette, agent voyer, chargé du service d'ordre ; Adam, agent voyer, dessinateur ; Douchin, agent voyer surnuméraire ; Damécourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Saint-Lo.— MM. Horel, agent voyer cantonal, et Jugan, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Madeleine, agent voyer cantonal, et Lacolley, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Raynel, agent voyer cantonal, et Garnier, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Coutances. — MM. Marie, agent voyer cantonal, et Simonne, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Mortain. — MM. Leconte, agent voyer auxiliaire, et Parey, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Valognes. — MM. Renault, agent voyer auxiliaire, et Fras, agent voyer surnuméraire.

Agents voyers cantonaux du service actif.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Pitron, à Saint-Lo ; Lerebours, à Tessy ; Lecousté, à Torigni ; Dupont, à Carentan ; Lamoureux, à Percy ; Fournier, Pain, à Saint-Lo ; Bienvenu, à Marigny.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville ; Leduc, à Villedieu ; Liron, à Saint-James ; Lépine et Dubosc, à Avranches ; Desgranges, à Brécey ; Poupeville, à Sartilly ; Leriverend, à Pontorson ; Huet, à la Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Roger, agent voyer hors classe, à Cherbourg ; Levast, à Saint-Pierre-Eglise ; Boitel, aux Pieux ; Lerebours, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Meslet et Hubert, à Coutances ; Moitié, à la Haye-du-Puits ; Erard, à Gavray ; Provost, à Périers ; Désiré, à Bréhal ; Jeanne, à Lessay ; Valery, à Cerisy-la-Salle ; Duval, à Montmartin-sur-Mer.

Arrondissement de Mortain. — MM. Coguyec, à Saint-Pois ; Fleury, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Corbin, à Mortain ; Martin, au Teilleul ; Boitel, jeune, à Sourdeval ; Le Villain à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise ; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Liron, aîné, à Bricquebec ; Douchin, à Saint-Vaast ; Lechanteur, à Valognes ; Jeanne, à Montebourg ; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : Mgr Germain (Abel-Anasthase), né le 1er avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados), sacré à Bayeux le 19 mars 1876, 88e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Durel, official ; Legoux, vice-official, agréés par le Gouvernement ; Bizon, supérieur du grand-séminaire.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Mauduit, secrétaire général ; Sanson, Fleury, pro-secrétaires ; Laisney, secrétaire particulier de Mgr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Macchi, NN. SS. Osouf, archevêque de Tokio ; Hugonin ✻, évêque de Bayeux ; Billard, évêqne de Carcassonne ; Bécel ✻, évêque de Vannes ; Perraud ✻, évêque d'Autun ; Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa ; Le Roy, évêque d'Alinda, vic. ap. du Gabon ; Touchet, évêque d'Orléans ; Mgr Marini, camérier secret de S. S.

Chanoines titulaires.

MM. Pigeon, Joubin, Mauduit, Boursin, Ménard.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Ameline, Duval, Langenais, Gillot, Jouenne, Dallain, Bizon, Lemonnier, Dubois, Hamel (F.), Turgot, Sanson, Leroux,

Blanchet, Béatrix, Germain, Lepeltier, Leroy (A.), Vignon, Dupont, Moulin, Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecacheux, Binet, Tollemer (H.), Tollemer (A.), Leroy (M.), Duclos, Lebedel, de Longueville, Destrès, Gardin, Gibon, Douville, Dolbet, Hamelin, Fossard, Bonhomme, Vautier, Hélie, Hamel (J. L.), Fontaine (C.), Fontaine (J.), Maudouit.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Gravey, Grandjean, Montagnon, Gillouard, Loisel, Tirhard, Bizon.

Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux et le Secrétaire général de l'Evêché.

Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur ; Marty, directeur, professeur de morale ; Ollivier, professeur d'écriture sainte ; Thézard, professeur de droit canon ; Colibert, économe ; Lagardère, professeur de dogme ; Parpaillon, Vauloup, professeurs de philosophie.

Bureaux d'administration des Séminaires

Mgr. l'Evêque président ; MM. Durel, vicaire général ; Legoux, vicaire général, trésorier ; Bizon, supérieur du grand-séminaire ; Colibert, économe ; Mauduit, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire : Ameline, chanoine honoraire. — Philosophie : Godefroy, prêtre — Rhétorique : Gonet, prêtre. — Sciences : Laisney, prêtre ; Madelaine, prêtre ; Pasquet, prêtre. — Histoire : Fortin, prêtre. — Seconde : Yon, prêtre. — Troisième : Gastebois, prêtre. — Quatrième : Baudry, prêtre. — Cinquième : Morel, prêtre. — Sixième : Legendre, diacre. — Septième et huitième : Chaulieu, prêtre. — Français : François, prêtre ; Colin, prêtre ; un laïque — Anglais : Datin, prêtre. — Préfet de discipline : Godefroy. — Présidents d'études : Costard, Lebaron, prêtres ; Lemaître, sous-diacre. — Dessin : François, prêtre. — Musique : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur : Savary, prêtre. — Philosophie : Postel, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, prêtre. — Sciences : Quesnel, Hérembourg, Lenesley,

prêtres. — Histoire et géographie : Savary, prêtre. — Seconde : Gautier, Granier, prêtres. — Troisième : Lemasson, Gourat, prêtres. — Quatrième : Houssin, Marie, prêtres. — Cinquième : Louis, Lepelletier, prêtres. — Sixième : Vasselin, prêtre. — Septième : Evard, acolyte. — Huitième : Mesplet, prêtre. — Classe préparatoire : un laïque. — Français : David, prêtre, un laïque. — Anglais : Houyvet, prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre. — Econome : Durel, prêtre.—Préfet de discipline : Blin (J.), prêtre.—Présidents d'études : Morel, Lécluze, prêtres; Pasturel, diacre ; Marguerye, sous-diacre. — Dessin : un laïque. — Musique : deux laïques. — Gymnastique et escrime : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Chevrel, prêtre. — Directeur : Guiné, prêtre. — Philosophie : Guiné, prêtre. — Rhétorique : Poignant, prêtre. — Sciences : Gendrot, Gaudin, Louin, prêtres. — Histoire : Damourette, prêtre. — Seconde : Kerdal, prêtre. — Troisième : Rouxel (B.), prêtre. — Quatrième : Veillard, prêtre. — Cinquième : Roussel (P.), prêtre. — Sixième : Brochard, prêtre. — Septième : Pelletier, prêtre. — Huitième : Burgot, prêtre. — Anglais : Meurier, prêtre. — Présidents d'étude : Batiffol, Rabasté, prêtres; de Mons, sous-diacre. — Dessin : un laïque. — Musique : Burgot, prêtre.

Elèves ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Granville (collège). — MM. Pontis, prêtre, directeur ; Gardie, Talvaz, Roblin, prêtres ; trois laïques professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde.) — MM. Estard, prêtre, directeur; Desboulletz, Salmon, prêtres, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph). — MM. Bouffaré, prêtre, directeur; Ruault, Pénitot, prêtres ; deux frères de la Miséricorde, un laïque, professeurs.

A Saint-James (collège). — MM. Périer, prêtre, directeur; Parigny, Lemasson, prêtres, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville. — MM. Belloni, supérieur, Savary, Epron, Garnier, Colin.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Vaultier, supérieur; Lemasson, Confiant, Delaplanche, Guillaume, Roussel.

Au Mont-Saint-Michel. — MM. Danjou, supérieur; Grosset, Cochet, Pouvreau, Bouteloup, Lévêque, missionnaires.

Chapelains de communautés religieuses.

Avranches, *Ursulines*, M. Rabec ; *Sœurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, M. Carnet ; à Granville, *Petites-Sœurs des Pauvres*, M. Blin ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Provost ; à Ducey, *Trini-*

taires, M. Briens ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, M. Delaune ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lebourgais ; à Coutances, *Augustines*, M. Bouillon ; *Sacré-Cœur*, M. Poullain ; à Mortain, *Ursulines*, M. Tréboisnel ; à Barenton, *Augustines*, M. Hamard ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Marie et Lescalier ; à Carentan, *Augustines*, M. Trincot ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Lehodey ; *Augustines*, M. Leconte ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Moulin ; à Pont-Labbé-Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Hélie et Moulin ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Estard.

Aumôniers d'hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Perrée ; à Pontorson, M. Thébault ; à Saint-James, M. N... ; à Villedieu, M. Lemoine ; à Cherbourg, le clergé de Saint-Clément ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, M. Vallée ; à Mortain, M. Louaye ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Saillard ; à Valognes, M. Lerévérend ; à Montebourg, M. N... ; à Torigni, M. N...

Aumôniers de la Marine.

M. Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des prisons.

A Avranches, M. Lefrançois ; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil ; à Coutances, M. Fleury ; à Saint-Lo, M. Pénitot ; à Mortain, M. Renault ; à Valognes, M. Poret.

Aumôniers d'Orphelinats.

A Avranches, M. Tabard ; à Périers, M. Guérard.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Aubry, aumônier du lycée ; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint-Evangile.

MM Braud, à Cherbourg et à Siouville ; Martin, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. Deries O. A., Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O. A., secrétaire de l'inspection académique ; Fouchard O. A., Vacheron, commis de l'Inspection.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Floret O ✱, O. I., préfet, *président ;* Deries O. A., inspecteur d'académie, *vice-président ;* Riotteau, député ; Morel, sénateur ; Regnault, député ; Lemoigne, conseiller général ; M. le Directeur de l'Ecole normale de Saint-Lo ; Mme la Directrice de l'Ecole normale de Coutances ; MM. Menard, instituteur public, à Coutances ; Robbes O. A., instituteur public, à Granville ; MMles Marie O. A., institutrice publique, à Saint-Lo ; Travers, institutrice publique, à Cherbourg ; MM. Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo et Chancerel O. I., inspecteur primaire, à Avranches.

Membres adjoints pour les affaires contentieuses et disciplinaires de l'enseignement privé : MM. Guezet, instituteur privé laïque, à Cherbourg ; Duvivier, instituteur privé congréganiste, à Avranches.

Lycée de Coutances.

MM. Lucas-Girardville O. I., proviseur.

Leparquier O. I., censeur des études ; l'abbé Aubry, aumônier ; Le Caplain O. I., économe ; Mottin, Joucla, commis d'économat ; Pacquet, surveillant général.

Philosophie : Havard ; rhétorique : Foulon O. I. ; seconde : Queillé ; troisième : Leitz ; sciences physiques : Basin et Fittremann ; mathématiques : Frémiot ; histoire : Lerévérend O. I. et Dubois ; langue anglaise : Astruc O. A. et Dupont O. A. ; langue allemande : Wetzel et Coricon ; quatrième : Pâté O. A. ; cinquième : Pçost ; sixième : Chesnel ; septième : Viau ; huitième : Daireaux O. I. ; neuvième : Rochey ; dessin d'imitation : Deturck ; gymnastique : Héon O. A. — Enseignement secondaire moderne : Héon, Billard, Basin, Le Révérend, Prioult O. A., Muriel O. I., Coricon, Fleury ; classe enfantine : Mlle Pichon.

Lycée de Cherbourg.

MM. Chevrier O. I., proviseur.

Treich O. A., censeur des études ; l'abbé Lefèvre, aumônier ; Rogliano O. A., économe. — Lepot, commis d'économat ; Pivert, commis aux écritures ; Vimont, surveillant général.

Philosophie : Hérelle O. I. ; histoire : Aufavray, Halley O. A. ; rhétorique : Dupré ; seconde : Galland ; troisième : Philippe ; allemand : Clarens, Dax, Beaumann ; anglais : Quesnel, Hodge, Touzain ; quatrième : Lesigne (Arth.) ; cinquième : Lefèvre O. A. ; sixième : Burnouf O. A. ; septième : Leduit O. A. ; huitième :

Barré ; mathématiques : Laley, Etienne O. I.; Giot, Onde, Cousin O. A.; physique : Chrétien, Mathieu ; sciences naturelles : Corbière O. A. — Enseignement secondaire moderne : Joffroy, O. I., Lesigne (Alexandre, Loisel, Levallois O. A., Leneveu O. A. ; dessin : Jahandiez, Deguerne ; gymnastique : Flaux. — Classes primaires : Aubril, Morel. — Classe enfantine : Mme Bocage.

COLLÈGES COMMUNAUX.

Collège d'Avranches.

MM. Goujon, O. I., principal.

N., sous-principal ; l'abbé Trochon, aumônier ; philosophie : Goujon ; rhétorique : Doutelleaux O. I. ; seconde : Dalimier ; troisième : Duchemin ; sciences physiques : Durel, O. A., Desfeux ; mathématiques : Horel ; histoire : Mazen ; langue anglaise : Guéroult ; quatrième : Gautier, O. A. ; cinquième : Badier ; sixième : Lucas ; septième : Denolle O. A. ; huitième : Heubert ; dessin et travaux graphiques : Fouqué. — Enseignement secondaire moderne : Durel, Horel, Duchemin, Lematte, Veveaud, Malenfant ; classes primaires : Mlles Fouquet, Raulin.

Collège de Mortain.

MM. Goutière O. A., principal.

L'abbé Théot, aumônier ; lettres : Fender ; philosophie et histoire : Cornil ; grammaire : Carouge ; sciences physiques : Gallie ; langues vivantes : Burnel ; enseignement moderne : Oger, Lemoyne, Le Juez ; législation et économie politique : David, O. A.

Inspection de l'Instruction primaire.

MM. Chancerel O. I., à Avranches ; Renouvin, O. A. à Cherbourg ; Leclerc O. A., à Coutances ; Mabilais O. A., à Mortain ; Marichal, à Saint-Lo ; Desprez O. I., à Valognes.

ÉCOLES NORMALES.

Ecole normale d'instituteurs de Saint-Lo.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. A., inspecteur d'Académie, *président ;* Amiard, conseiller général, maire de Saint-Lo ; Blouët ✱, conseiller général ; Simon O. A., juge au tribunal civil ; Lerendu O. A., à Saint-Lo ; Dussaux, adjoint au maire de Saint-Lo ; Lorin, directeur des contributions directes de la Manche.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Follet O. A., directeur ; Mauveaux, économe ; Marie, Dupéron, Gambier, Payen, professeurs ; Dupéron, professeur d'anglais ; Piatte, directeur de l'école primaire annexe ; Valton O.A., maître de chant ;

Ravaut O A., professeur de dessin ; Brunin, maître de gymnastique ; Fasquelle, professeur d'agriculture ; Leconte, professeur d'horticulture ; le docteur Bernard ✻, médecin de l'école.

Ecole normale d'Institutrices de Coutances.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. A., inspecteur d'académie, *président ;* Regnault, député, conseiller général ; Savary, conseiller général ; Briens ✻, sénateurs ; Regnault, sous-préfet ; Lair ✻, proviseur honoraire ; Boissel-Dombreval ✻, ancien conseiller général, ancien maire.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MMmes Crouzel O. A., directrice ; Chicoineau, économe ; Enjourbault, Brémont, Merchez, Chamaron, professeurs ; N..., maîtresse adjointe ; Guérin, directrice de l'école primaire annexe ; Blanc, directrice de l'école maternelle annexe.

N..., professeur d'anglais ; Mlle Brémont, professeur de dessin ; docteur Laisney O. A., médecin de l'école.

Cours secondaire de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur. — M. Chevrier O. I., proviseur du lycée ; surveillante générale : Mme Lemoine.

Professeurs : Mlles Marsat : sciences ; Lesigne (Arthur) : grammaire ; MM. Frigoult O. I., Dupré : littérature ; Lesigne (Alexandre) : géographie ; Halley, Aufavray : histoire ; Hérelle : morale ; Hodge, Quesnel : anglais ; Mlle Rossignol : musique ; Deguerne et Jahaudiez : dessin ; Mme Lemoine : travaux manuels.

Institutrices primaires : Mlles Lebrettevillois O. A., Simon, Lemoine (Julia), Hébert.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Deries, inspecteur d'académie, *président ;* Follet, directeur de l'école normale de Saint-Lo ; Marichal, Renouvin, Chancerel, Desprez, Lecler, Mabilais, inspecteurs primaires ; Pignet, Lecordeux, directeurs d'écoles publiques, à Saint-Lo ; Godard, instituteur à Agneaux ; Mme Crouzel, directrice de l'école normale de Coutances ; Mlle Marie, directrice d'école publique, à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité.

MM. Deries, inspecteur d'académie, *président* ; Lair, proviseur honoraire ; Follet, directeur de l'école normale ; Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; un inspecteur primaire ; Marie, Dupéron, professeurs à l'école normale de Saint-Lo ; Gendrin, directeur de l'école primaire supérieure de Saint-Lo ; Sagot, directeur de l'école primaire supérieure de Périers ; Lecordeux, directeur d'école publique,

à Saint-Lo ; Barbey, ancien instituteur privé ; Mme Crouzel, directrice de l'école normale ; Mlle Marie, directrice d'école communale ; Mme Dalimier, ancienne institutrice privée.

Sciences physiques : M. Basin, professeur au lycée de Coutances ; dessin : M. Ravaut, professeur à l'école normale ; chant : M. Nicolas; gymnastique : M. Brunin, professeur à l'école normale ; agriculture et horticulture : M. Fasquelle.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguille des Aspirantes.

MMmes Floret, Deries, Follet.

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Deries, inspecteur d'académie, *président ;* Follet, directeur de l'école normale ; Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; N..., professeur au lycée de Coutances ; Dupéron et Marie, professeurs à l'école normale.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur : M. le Préfet de la Manche ; M. le Maire de Saint-Lo ; Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches.

Président : M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture ; *vice-présidents :* MM. Blanchet, curé de Sainte-Croix ; Matinée ✻, proviseur honoraire ; *secrétaire :* M. Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture ; *secrétaire-adjoint :* M. Leclerc, docteur-médecin ; *conservateur :* M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles ; *conservateurs-adjoints :* MM. A. Dieu, avocat ; Onfroy, propriétaire ; *bibliothécaire :* M. A. Le Moisson ; *trésorier :* M. Leconte-d'Olonde, architecte ; *classificateur de la section d'agriculture :* M. Granger, ingénieur ; *classificateur de la section d'archéologie :* M. Derbois, ancien professeur ; *classificateur de la section d'histoire naturelle :* M. Sébire, pharmacien de 1re classe ; *sous-classificateur :* M. Lelièvre, agent voyer en chef du département.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain.

Composition du bureau de la Société en 1895.

Président : M. Alfred de Tesson ✻, capitaine de frégate en retraite. — *Vice-présidents* : MM. N... et Albert Legrin O. A., président du tribunal civil ; *bibliothécaire-archiviste* : Mlle Ida Hubert. — *Secrétaire* : M. le comte Joseph de Chabannes. —

Secrétaire-adjoint et *secrétaire du Conseil d'administration* : M. Paul Bouvattier, contrôleur des contributions directes. — *Trésorier* : M. Thébault, libraire.— *Questeur* : M. Jules Bouvattier O. A., avocat, ancien député.

Conservateurs (Membres du Bureau).

1° *Des Tableaux et Stutues :* M. Charles Fouquet O. A., professeur de dessin ; M. Potier de la Varde, conservateur honoraire. — 2° *Des Objets d'histoire naturelle ;* M. Durel, O. A., professeur de sciences physiques et naturelles.—3° *Des Médailles et des Antiquités :* M. le vicomte de Potiche. — 4° *Du Musée lapidaire :* M. Louvel O. A., architecte.

Membres adjoints au bureau pour former le Conseil d'administration

MM. Lenoir O. A., maire d'Avranches ; Lebel, libraire ; de Tonge, propriétaire ; Sosthène Mauduit, maire de Saint-Martin-des-Champs, le comte de Clinchamp ✻.

Officiers d'honneur pour Mortain.

Vice-président : M. Bailliencourt ✻, maire de Mortain. — *Secrétaire :* M. Charles Guérin, propriétaire, au Mesnil-Thébault.

Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1895.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1895.

Président : MM. Emmanuel Liais. — *Vice-président :* Dr Guiffard. — *Secrétaire :* A. Le Jolis, avocat. — *Trésorier :* Jouan.

Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Membres d'honneur de la Société.

Présidents d'honneur : MM. le vice-amiral, préfet maritime ; le général commandant la subdivision ; le Préfet de la Manche ; le Sous-Préfet de l'arrondissement ; le Maire de Cherbourg ; le Député de Cherbourg.—*Président honoraire :* M. de la Chapelle (Henri) O. A., contrôleur des douanes en retraite, ancien président, fondateur.

Présidents : MM. Menut (Henri) O. I., Banquier, juge au tribunal de commerce, rue Christine, 5. — *Vice-présidents :* Dutot, greffier du tribunal de commerce, adjoint au maire, rue Montebello, 56 ; Gutelle O. A., architecte de la ville, rue de l'Alma, 12 bis. — *Secrétaire :* Demay, professeur à l'Arsenal, rue de la Fontaine. — *Trésorier :* Brégaint, conseiller municipal, rue de la Polle, 32.—*Bibliothécaire-archiviste, conservateur du Musée :* Voisin, relieur, rue de la Fontaine, 41. — *Secrétaire-adjoint* : Jourdan, comptable, rue du Chantier, 76. — *Conseillers :* Bréard, O. I., Lanièce, conseiller municipal, Macé, Pellé, Lavallée, conseiller municipal, Le Boisselier, conseiller municipal, Louise, Mahieu-Laroque, Le Maout. — *Comité de rédaction :* MM. de la Chapelle, Bréard, Dutot, Jourdan, Macé, Voisin et Le Maout.

Société académique de Cherbourg.

Bureau.— MM. Jouan O ✻, *directeur ;* Frigoult, O. I., *secrétaire ;* de la Chapelle, *archiviste-trésorier.*

Société académique du Cotentin.

Président de droit : Mgr l'Evêque de Coutances.— *Vice-président:* MM. l'abbé Pigeon, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.— *Vice-président honoraire :* Sarot, avocat, à Coutances. — *Trésorier :* Enault, propriétaire.— *Secrétaire :* Leterrier, avocat, à Coutances.

Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la Langue française à l'étranger.

Présidents d'honneur : MM. P. Floret O ✻, préfet de la Manche ; Boissel-Dombreval ✻. — *président annuel :* Alphonse Lair ✻, proviseur honoraire. — *Trésorier :* N...

Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'arrondissement de Valognes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : MM. Le Clerc, président du Tribunal.— *Vice-président*: de Mondesir. — *Secrétaire :* Desprez. — *Vice-secrétaire :* Leneveu, fils, docteur-médecin. — *Trésorier :* B. Hamel. — *Conservateur-archiviste:* N...— *Membre adjoint* : Guimond, greffier du tribunal.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo.— M. A. Pillon, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches. — M. Fauvel, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Cherbourg.— M. Amiot O. A., bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : tous les jours non fériés, de 6 heures à 10 heures du soir et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances.— M. Daireaux, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : tous les jours non fériés, de 10 heures et demie à 1 heure et demie (excepté le jeudi).

Mortain. —M. Lemoine, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Pinot, agrégé, ancien professeur de l'Université ; Josset, avocat ; Louis David, juge.

Valognes. — M. N..., bibliothécaire.

Membres du Comité d'achat et de surveillance.

MM. Oury, maire, *président.* — Desprez, Leclerc, Delangle, Viel, Guimond, Fabre O. ✻.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.* — Mme sœur Dramard-Burnel, *directrice.* — M. l'abbé Lescalier, *aumônier.*

Prix de la Pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 2.000 fr.—2e classe, 1,200 fr. — 3e classe, 800 fr. — 4e classe, 600 fr. — 5e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

(Quartier d'aliénés).

M. Lemoine, *médecin préposé responsable.* — M. Rihouet, *Chevalier du Mérite agricole, économe.* — M. Lavoué; *receveur.* — M. l'abbé Thébault, *aumônier.*

Prix de la Pension.

1re classe, 1,600 fr. —2e classe, 1,050 fr. — 3e et 4e classes, 800 fr. — 5e classe, 500 fr. — Aliénés placés au compte du département de la Manche, 360 fr. —Départements de la Seine et Seine-et-Oise, 400 fr.

ASILE DE PONT-L'ABBÉ.

M. Legruel, *docteur-médecin* et M. Viel, *docteur-médecin adjoint*. — Mme Jean, *supérieure*. — MM. Hélie et Moulin, *aumôniers*.

Prix de la Pension.

1re classe, 2,000 fr. — 2e classe, 1,500 fr. — 3e classe, 1,000 fr. — 4e classe, 800 fr. — 5e classe, 600 fr. — 6e classe, 400 fr.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Amiard, maire de Saint-Lo, *président ;* Leparquois, conseiller municipal ; Bosq, conseiller municipal ; Jouanne, avoué, conseiller municipal ; Guillot (Edouard), propriétaire, conseiller municipal ; Leclerc, avocat, ancien notaire, conseiller municipal.

Receveur économe : M. Nicolas O. I. P. — *Service médical :* MM. Bernard ✻ et Thomas. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure :* Mme sœur Angèle. — *Aumônier :* M. l'abbé Olliver.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président ;* Triquet, propriétaire ; Lerosier, négociant ; Lenoël, juge de paix, ancien notaire ; Lepelletier, négociant ; Hue, négociant ; Letourneur, huissier.

Receveur : M. Aubin (Louis). — *Econome-secrétaire :* M. Hélouin (Hyacinthe). — *Service médical :* MM. Artu (Armand) ; Carbonnel (Pierre). — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Sagesse. — *Supérieure :* Mme Gérard (Laure). — *Aumônerie :* M. l'abbé Saillard.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président ;* Plouin, receveur d'enregistrement en retraite ; Leboucher, propriétaire ; Gohier, notaire ; Leroquais, notaire ; Nativelle, propriétaire ; Jouet-Lacontrie, propriétaire.

Receveur : M. Hébert — *Econome :* M. Bures. — *Service médical :* M. Pommier. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs Saint-Victorin et Sainte-Mathilde). — *Supérieure :* Mme Sainte-Eugène. — *Aumônerie :* M. Mourocq.

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président ;* Desdouitils, adjoint au Maire ; Lechevalier, propriétaire ; Aubry, négociant ; Debon, propriétaire ; Delaroche, propriétaire ; Semery, propriétaire.

Receveur-économe : M. Langlois.—*Service médical :* MM. Frémin, médecin ; Héon, chirurgien. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. — *Supérieure :* Mme Duport. — *Aumônerie :* M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président* , Champion (Paul), adjoint ; Chesnay, marchand de vins ; Hermon, propriétaire ; Maudouit, curé-doyen, *vice-président ;* Jaunet, négociant.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président ;* J. Pannier, négociant ; Leprince, négociant ; Duchêne, propriétaire ; Lefebure, juge de paix ; P. Villars, armateur ; Ch Guillebot, courtier maritime.

Receveur-économe : M. Belloir.— *Service médical :* MM. Benoist, Letourneur et Leménicier. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve.— *Supérieure :* Mme Desury. — *Aumônier :* M. l'abbé Perrée.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE GRANVILLE.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Legendre, mécanicien ; Trocheris, négociant ; Le Prince, négociant ; Benoist, docteur-médecin ; Pergeaux, propriétaire ; Ollivier, greffier du tribunal de commerce.

Hospice de Pontorson.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire de Pontorson, *président ;* Bourges, vétérinaire ; Lecacheux, curé-doyen ; Guichard, horloger, adjoint au maire ; Lefèvre, receveur de l'enregistrement, des domaines et du timbre ; Lefondré, propriétaire et Levallois (Jacques), maître d'hôtel.

Econome : M. Rihouet.— *Service médical :* M. Lemoine, docteur-médecin. — *Receveur :* M. Lavoué. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Sagesse, au nombre de 23. — *Supérieure :* Mme Saint-Maximin. — *Aumônerie :* M. l'abbé Thébault.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président ;* Besnard, ancien pharmacien ; Despréaux, propriétaire ; Gautier (Pierre) ; Geffroy, notaire ; Dupont (Victor), Challier (Adolphe), curé-doyen.

Receveur-économe : N... — *Service médical :* MM. les docteurs Legros et Ameline. — *Service intérieur :* Mme Canton, *supérieure*.

Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, *président ;* Havard (Joseph), conseiller municipal ; Lelegeard (J.-B.), conseiller municipal, propriétaire ; Dupont, curé-doyen ; Brochet, propriétaire ; Pitel (Louis), propriétaire.

Receveur-économe : M. Gautier. — *Service médical :* M. Ledo.— *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Providence d'Evreux. — *Supérieure :* Mme sœur Longuemare. — *Aumônerie :* M. l'abbé Lemoine.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président ;* Leflambe et Barbet, conseillers municipaux ; Brière, avoué ; Ventrillon, conseiller municipal ; Leroy, négociant ; Féron, avoué.

M. Desrez, économe. — M. Beaugrand, receveur — M. Lesaulnier, commis aux entrées. — *Service médical :* MM. Renault, Monnoye, Lesdos, Bourdet, Hubert, Lefrançois et Offret. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure :* Mme Carette. — *Aumônerie* : Le clergé de Saint-Clément.

Hospice de Coutances.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président ;* N..., *vice-président ;* Dudouyt, procureur de la République, à Coutances ; Delaunay, Lehuby, délégués de la Préfecture ; Rabec et Geffroy, délégués du Conseil municipal.

Econome : M. Legros. — *Receveur* : M. Leliepvre. — *Service médical :* MM. Laisney, médecin en chef ; Dudouyt (Pierre) médecin-adjoint ; Lecomte et Fauvel, médecins consultants. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses Augustines de Coutances. — *Aumônerie* : M. l'abbé Leguerrier.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président ;* Lemarchand ; Laisney, docteur-médecin ; N..., Geffroy et Mahé ; Adde, propriétaire ; Leliepvre, receveur.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, député, conseiller général, maire de Périers, *président,* Leconte (Jacques), juge de paix ; Lepareux, négociant ; Rihouet, propriétaire, Desplanques, Legoupil et Guy.

Receveur : M. Ledrans. — *Econome ;* M. Giraud.— *Service médical* : M. Leroux, docteur en médecine.—*Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure :* Mme Leguay (Marie), sœur Adolphe. — *Aumônerie* : M. Vallée.

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain ✻, *président ;* Buisson, propriétaire ; Chanteux ; Gallie ; Milan, négociant ; Le Bigot, notaire ; David (Louis).

Receveur : M. Bourbon. — *Econome* : M. Laumondais. — *Service médical* : Dr de la Houssaye, Dr Leriche. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de la Providence de Sécz. — *Supérieure* : Mme Noël. — *Aumônerie* : l'abbé Louaye.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président ;* Liot (Auguste) ; Desclos ; Chemin (Jean-Jacques) ; Lelièvre (Ferdinand) ; Yver (Dominique) ; Montécot, Léon (père).

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président ;* Fauchon, docteur-médecin ; Lebigot, (Louis) ; Hamon, docteur-médecin ; Pinel (Edouard), Alliaume, Pioline.

Hospice de Valognes.

MM. le Maire de Valognes, *président ;* Le Clerc, président du Tribunal, *vice-président ;* Hamel, *ordonnateur ;* Delangle, avocat ; de Resbecq, avocat ; Rabé, propriétaire ; Mariette-Boisville.

Receveur économe : M. Jules Leconte. — *Service médical* : MM. Leneveu et Le Bouteiller, docteurs-médecins. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses Filles de la Sagesse. — *Aumônier* : M. l'abbé Lerévérend.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. le Maire de Valognes, *président ;* Viel, *vice-président ;* Lemeland (Pierre), *ordonnateur ;* Lecannelier, propriétaire ; Crosville, Lemeland (Pierre), propriétaire et Féron, propriétaire.

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président ;* Dalidan (Ernest), propriétaire ; Leterrier (Gaston), docteur-médecin ; Cauchon, curé desservant ; Lepart (Charles), Tardif (Alfred), Blanvillain (Charles).

Receveur économe : M. Jourdan, receveur municipal. — *Service médical* : M. Leterrier. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — *Supérieure* : Mme Marguerite-de-la-Croix. — *Aumônerie* : M. l'abbé Cauchon.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président ;* Burnouf, adjoint et huissier ; Duval, marchand chapelier ; Leroux, négociant ; Auffray (Louis), négociant ; Guiffard, notaire ; Vrac, propriétaire.

Receveur : M. Groult. — *Econome-secrétaire* : M. Jules Guillotte. — *Service médical* : M. Crocquevieille. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de la Miséricorde. — *Supérieure* : Mme Théodora.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président ;* N..., Caruel, curé ; N..., Jean (Léon), Poisson (Bienaimé), Bazire (Charles-Louis), cultivateur.

Receveur économe : M. Garnier. — *Service médical* : M. Le Goupils. — *Service intérieur* : Mme sœur Saint-Débonnaire, *supérieure*. — *Aumônerie* : M. Caruel.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Hairon, maire, *président ;* Cirou, ancien juge de paix ; l'abbé Gautier, curé-doyen ; Leprince, propriétaire ; Philippe (Auguste), propriétaire ; Leménicier, négociant ; Caillemer, propriétaire.

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

M. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président;* Travert (Jean-Baptiste), négociant ; Delalonde, Macel (Gustave), Cumont, *membres*.

Receveur : M. Pestre-Lamy, percepteur. — *Econome* : M. Tahot, secrétaire de la Mairie. — *Service médical* : Dr Deschamps. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure* : Mme sœur Saint-Joseph. — *Aumônerie* : M. l'abbé Drieu.

Hospice de Saint-Vaast-la-Hougue.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président ;* Triquet (Antoine), capitaine au long cours ; Cornibert (Alexandre), commissaire de marine retraité ; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours ; Valette, négociant ; Oury, propriétaire.

Receveur-économe : M. Regnault, percepteur. — *Service médical* : M. Ménard, docteur-médecin. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses du Sacré-Cœur. — *Supérieure* : Mme Saint-Urbin. — *Aumônerie* : M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

SOCIÉTÉ MATERNELLE

LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

SAINT-LO.

MM^mes^ Auguste Vaultier, *présidente honoraire ;* Simon (Adolphe), *présidente ;* V^e^ Le Campion et Lepingard, *vice-présidentes*.

Mesdames assistantes : Breton, Ve Chardon, Ve Chesnel, Dary, de Champglin, de la Brunellière, Dussaux, Derbois (Jores), Ve Descoqs, Ve Desfaudais, Ve Elie, Frémin, Gambillon, Ve Guillot (Paul), Labarre, Ledurdinier, Ve Lefèvre, Lhomond, Le Monnier de Gouville, Letellier, Le Turc, Ve Levaillant, Lorin, Ve Poupion, Ve Toutain, les Supérieures du Bon-Sauveur et du Sacré-Cœur (orphelinat et gardes-malades), Damecourt, de Mendonça.

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Société pour l'extinction de la mendicité.

Présidente : Mme Hippolyte Morel.— *Vice-présidentes* : Mme Louis Despréaux et Mme la Supérieure de la Retraite. — *Trésorière* : Mme Victor Porcher.— *Secrétaires* : Mme H. Morel et Mme Montmirel. — *Dames patronnesses* : MMlle Gouin de Roil, MMmes Geffroy, Léon Besnard, Payen, Darthenay, Tribouillard, Eugène Lemoine, Baubigny, A. Porcher, Martin, Mlle Lebedel.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de Secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo

COMPOSITION DU BUREAU.— M. le Préfet de la Manche, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, *présidents d'honneur ;* MM. E. Breton, directeur de la papeterie de Valvire, *président ;* Dyvrande, négociant et Léon Leparquois, fabricant, *vice-présidents ;* Pierre dit Girard, *secrétaire ;* Besnard, employé, *secrétaire-adjoint ;* Marie, épicier, *trésorier ;* Ruel, commis de Banque, *trésorier-adjoint ;* Sénéchal, employé, *contrôleur de la perception ;* Leprovost et Kist, *visiteurs des malades ;* Lecoustey, plafonneur ; Rivey, eordonnier ; Lecerf, peintre ; Birée, maçon ; Duprey, cordier, *administrateurs*.

Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq, *président ;* Lefèvre, fils, *vice-président ;* Jung, *secrétaire-trésorier*.

Association départementale des Médecins de la Manche.

Président : Dr Bernard ✻, conseiller général ; *secrétaire* : Dr Le Clerc.

Société de Secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : MM. Deries, inspecteur d'académie ; *vice-présidents :* Follet, directeur de l'Ecole normale et Briens, sénateur de la Manche ; *secrétaire-trésorier* : Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo ; *secrétaire-adjoint :* Bucaille, instituteur public, à Torigni.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Deries, inspecteur d'académie, *président ;* Labiche, sénateur ; Riotteau, député ; Regnault, député ; Aubin, inspecteur primaire honoraire, à Saint-Lo; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes ; Fautrad, instituteur public, à Villedieu ; Ruault, instituteur public, à Avranches ; Lelavechef, instituteur public à Cherbourg ; Simon, instituteur public, à Le Vast ; Le Souef, instituteur public, à Gavray ; Colin, instituteur public, à Lessay ; Simon, instituteur public, à Sourdeval-la-Barre ; Alexandre, instituteur public, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Pignet, instituteur public, à Saint-Lo ; Bucaille, instituteur public, à Torigni; Courtois, instituteur public, à Saint-Vaast-la-Hougue ; Letourneur, instituteur public, à Montebourg.

Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867.)

Président d'honneur : MM. Floret, préfet de la Manche, Officier de la légion d'honneur, etc. ; *président honoraire* : Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord ; *président* : Lelièvre O. A. (M. O.), agent voyer en chef du département de la Manche ; *vice président* : Colas O. A., chef de division à la Préfecture de la Manche ; *secrétaire* : Heude, agent voyer principal, chef de bureau de l'agent voyer en chef ; *secrétaire adjoint* : Pagel, agent voyer cantonal de 1re classe, en retraite ; *trésorier* : Darthenay, agent voyer cantonal de 1re classe.

Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Lepuissant O. A., à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Philippe-Desportes (Michel), *président ;* Jouet-Laconterie (Ferdinand), *vice-président ;* Harivel (François-Anne), *secrétaire ;* Groualle, négociant, *trésorier ;* Quesnel (Emile), propriétaire et Vimard, jardinier, *administrateurs*.

VILLE D'AVRANCHES.

Société de Secours mutuels de Saint-François Xavier.

MM. Lepennetier ✻, capitaine en retraite, *président ;* Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, *président d'honneur ;* Bouvattier, Poutrel, *administrateurs* ; Lecanu, *secrétaire ;* Lhomer, *vice-secrétaire ;* Hamel, *trésorier ;* Laurence, maître charpentier, Vachon, jardinier, *contrôleurs*.

Société de Secours mutuels La Fraternelle.

Présidents d'honneur : MM. Leménicier, sous-préfet d'Avranches ; Lenoir, maire d'Avranches ; *président* : Mauduit, conseiller municipal ; *vice-présidents* : Letréguilly (Victor) et Louvel, conseillers municipaux ; *secrétaire* : Jorand, typographe ; *vice-secrétaire* : Desfeux (Ch.) ; *trésorier* : Fauvel ; *vice-trésorier* : Poidvin, employé ; *administrateurs* : Gautier, conseiller général ; Desdouitils, adjoint au Maire ; Péguenet, conseiller municipal ; Le Bocey, menuisier ; Lemesle, Legrand, Fardin (Alexis), Dutheil, Dufour.

VILLE DE VILLEDIEU.

Société de Secours mutuels.

Président : M. Jules Tétrel ✻, O. A., conseiller général, maire de Villedieu.

VILLE DE SAINT-JAMES.

Société de secours mutuels.

Président : M. Gautier (César), conseiller d'arrondissement.

VILLE DE GRANVILLE.

Société de Secours mutuels et de pensions de retraite.

Président : M. Dior (Lucien) ✻, O. M. Agr. ; *vice-président* : Ernouf (Léon), négociant ; *Secrétaire* : Fontaine (Emile), peintre ; *trésorier* : Bougourd (Louis), secrétaire de la Mairie ; *administrateurs* : Herpin (Emmanuel), propriétaire ; Laroque (Léon), maréchal-ferrant ; Legendre (Louis-François), mécanicien ; Lechartier (Edouard), ferblantier ; Hue (Julien), marchand ; Mallet (Louis-Adolphe), menuisier ; Joret (Pierre), constructeur de navires ; Février (Eugène), pouliеur ; Lebrun (Alphonse), menuisier ; Bunel (Pierre), employé de commerce ; Dufruit (Louis), plâtrier.

VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

Président : M. Lanièce (Jacques), rue Hélain, 45 ; *vice-présidents* : MM. Philippe (Louis), rue au Blé, 27 ; Cadet (François), rue Lebrun, 18 ; *Secrétaire* : Lefrançois (Eugène), rue Lesdos, 12 ; *trésorier* : Anne (Alphonse), rue des Ormes, 10 ; *receveurs particuliers* : Conor (Victor), rue de la Poudrière, 93 ; Esterlingot (François), rue Don Pédro ; Legoupil (Théodore), Equeurdreville, rue Gambetta, 81 ; Auvray (Louis), rue Bouillon, 17 ; Bourtaire (Alexandre), rue Tour-Carrée, 66 ; Langlois (Alfred), rue des Carrières, 36 ; Guilbert (Albert), rue Amiral-d'Abbosville, 14 ; *administrateurs* : Vallée (Emile), rue Sainte-Honorine, 45 ; Lemarquand (Eugène), rue de la Poudrière, 14 ;

Paysant (Auguste), rue des Carrières, 3 ; Poinsard (Paul), rue des Maçons, 14, Equeurdreville ; Lelong (Eugène), Tourlaville, rue Thiers, 85 ; Gonneaud (Eugène), Equeurdreville, hameau Pinel ; Férey, (Armand), rue Hélain, 14 ; Barbé (Auguste), rue Louis XVI, 12 ; Gallien (Laurent), rue du Vieux-Pont, 33 ; Hamel (Charles), rue de Sennecey, 75 ; Epinette (François), route des Pieux, 15 ; Enquebec (Jean), Equeurdreville, rue Gambetta, 23 ; Leclerc (Gustave), rue des Carrières, 34 ; Counesson (Edouard), rue des Ormes (Cité Buhot) ; Leblond (Alexis), Tourlaville, fonderie ; Belhomme (Emile), Equeurdreville, hameau Guerry ; Leneveu (Charles), Tourlaville, rue Thiers, 35 ; Hamelin (Pierre), Octeville, rue Sadi-Carnot, 51 ; Estace (Louis); rue de la Bucaille, 2 ; Gréard (Eugène), Equeurdreville, chasse Bonnissent ; Leterrier (Jean), rue de la Polle, 77 ; Leneveu (Charles), rue des Petites-Carrières, 11 ; Lepetit (Charles) rue Tour-Carrée, 6 ; Mouchel (Pierre), Tourlaville, rue Forfert, 14 ; Néel (Eugène), Equeurdreville, Sec-Mare ; Allain (Constant), Equeurdreville, rue de la République, 13.

Société de Secours mutuels « La Cherbourgeoise ».

MM. Pignot (Charles) O. A., *président ;* Le Biez (Louis), chef contre-maître retraité, *vice-président ;* Le Biez (Félix), commis de marine, *trésorier ;* Perrel (Eugène , *archiviste ;* Chardeur (Alexandre), ouvrier perceur; Bihel (Alfred), chef ouvrier ; Chaulieu, dessinateur ; Viel, ouvrier chaudronnier ; Varin, contre-maître de la marine ; Lepelletier, ouvrier tonnellier; Fauvel, dessinateur; Chauvin (Louis), charpentier; Houel, conseiller municipal, à Equeurdreville, *administrateurs ;* Godreuil, commis de marine, *secrétaire.*

Société de Secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. Lefèvre (père), à Périers, *président ;* P. Dudouyt, *vice-président ;* Fauvel, *trésorier-secrétaire.*

VILLE DE COUTANCES.

MM. Boissel-Dombreval ✱, *président ;* Rouley, *vice-président ;* Héon, professeur, *secrétaire ;* Lemeslet, *trésorier ;* Briens, *trésorier-adjoint ;* Lecluse, Salomon, Hennequin, *administrateurs.*

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de Secours mutuels (Sapeurs-Pompiers).

MM. Amiard (René), *président ;* Fauchon (Victor), *vice-président ;* N..., *secrétaire ;* Leroy, *trésorier ;* Pioline, Colin et Seigneur, *administrateurs.*

Société de Secours mutuels des ouvriers (200 Membres).

MM. Lefresne, conseiller général, *président ;* Pinel (Edouard) et Pleutin, *vice-présidents ;* Provost (Auguste), *trésorier ;* Lemonnier, *vice-trésorier ;* Yvon, *secrétaire ;* Ville, *vice-secrétaire ;* Guérin,

Fautrad, Dodard, Orvin, *administrateurs;* Beaubigny (Jean), Diguet, Boower (Georges), Gautier (Pierre), Genevée, Guérin (Amand), Semery, *chefs de quartier.*

ISIGNY-LE-BUAT.

Société de Secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Crucher, *président;* Anfray, *secrétaire-trésorier ;* Mouton et Jouault, *membres du bureau.*

VILLE DE VALOGNES.

MM. Viel, ancien juge, *président ;* Sébire, *président honoraire ;* B. Hamel, *vice-président ;* Féron, *secrétaire ;* Le Clerc, président du tribunal, *secrétaire honoraire ;* Lepetit, *trésorier ;* Lecoquierre, serrurier ; Roberge, négociant ; A. Lemasson ; Paris, propriétaire ; Lhôtellier ; Piédagniel, cultivateur ; Lecler, propriétaire, *administrateurs.*

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 13e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Rennes. (Décret de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888).

M. Th. Hallo, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Gautier. — Avranches : M. Dufour. — Cherbourg : M. Martin. — Coutances : M. Labbé. — Mortain : M. Charraud. — Valognes : M. Fleury.

Aumôniers et médecins.

Saint-Lo : MM. Pénitot et Lhomond. — Avranches : MM. Lefrançois et Héon. — Cherbourg : MM. Vilhautmesnil et Offret. — Coutances : MM. Fleury et Lecomte. — Mortain : MM. Renault et de la Houssaye. — Valognes : MM. Poret et le Bouteiller.

Saint-Lo : M. Pignet, instituteur.

Commissions de surveillance des Prisons.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Maire de Saint-Lo ; Bernard ✱, docteur-médecin, conseiller général ; Lelièvre, agent

voyer en chef; Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo, conseiller d'arrondissement; Leturc, docteur-médecin; Robin, conseiller municipal.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Maire d'Avranches; Desdouitils, 1er adjoint au maire d'Avranches; Lechevallier (Octave), conseiller municipal; Lemardelé (Emile), avoué, conseiller municipal; Barbier-Domin, conseiller municipal; Scelles, juge suppléant, avocat.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. le Maire de Cherbourg; Legrin, avocat; Favier, avocat; Renault, docteur-médecin; conseiller municipal; Vauloup, juge au Tribunal civil; Poitevin, pharmacien; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Regnault, sous-préfet, *président*; le Maire de Coutances; Boissel-Dombreval, conseiller municipal; Vastel, président du Tribunal civil; Dudouyt, procureur de la République; Delauney, ancien avoué; Rabec, avocat; N..., Dupérouzel, avocat; Lemuet (Alphonse), propriétaire; Adde, ancien vérificateur des poids et mesures.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Maire de Mortain; Le Crecq, avocat; Josset, avocat; Buisson, ancien pharmacien; Leriche, docteur-médecin; Delaunay, avoué.

Arrondissement de Valognes — MM. le Maire de Valognes; Lemeland (Pierre), conseiller municipal; Lecannelier, avoué honoraire; Mariette-Boisville, conseiller d'arrondissement; Delangle, avocat; Hamel (Bienaimé), conseiller municipal; le percepteur de Valognes.

AGRICULTURE.

Ecole départementale d'agriculture et de laiterie de Coigny

créée par arrêté ministériel du 21 août 1886.

Directeur : M. ETIENBLED.

PERSONNEL ENSEIGNANT. — *Agriculture*, M. Pinon; *physique et chimie, industrie laitière*, M. Souchois; *sciences naturelles*, M. Bonnefont; *enseignement primaire et primaire supérieur*, M. Guérin; *extérieur et hygiène des animaux, police sanitaire*, M. Bernard; *chef de pratique agricole*, M. Etienbled (fils); *chef de pratique horticole*, M. Decaux; *instructeur militaire-surveillant*, M. Roquis.

COMITÉ DE SURVEILLANCE ET DE PERFECTIONNEMENT. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, *président*; Regnault, Amiard, Denis, membres du Conseil général; Fasquelle, *secrétaire*; Savary, agriculteur, à Montpinchon, Haulline, agriculteur, maire de Remilly-sur-Lozon.

Cette école installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commune de ce nom, est destinée à fournir des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destinée particulièrement à l'enseignement et à l'étude de tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée des cours est de deux ans.

Le prix de la pension est de 400 fr. ; celui de la demi-pension, de 250 fr. ; les externes paient 50 fr., le tout exigible d'avance et par trimestres. Les époques des versements sont fixées comme suit : 1er octobre, 1er janvier, 1er avril, 1er juillet.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école, le 1er septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus dans l'année de l'admission.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la préfecture (1re division). De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

Laboratoire de chimie agricole à Granville.

Directeur : M. Laurot, chimiste à Granville.

Ce laboratoire spécial destiné à l'analyse des engrais chimiques employés en agriculture fonctionne, à Granville, depuis l'année 1885. Il est subventionné par le Ministre de l'Agriculture et le département de la Manche.

Les analyses sont gratuites. Les agriculteurs ont à pourvoir seulement aux frais d'expédition des échantillons à M. Laurot, et à l'affranchissement du bulletin d'analyse renvoyé par le Directeur du laboratoire.

Enseignement départemental et communal de l'agriculture.

(Loi du 16 juin 1879).

Chaire départementale d'agriculture, créée par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire : M. Fasquelle, ingénieur agronome.

Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly.

Directeur : M. Aubril, chevalier du Mérite agricole.

Personnel enseignant. — *Agriculture, industrie laitière, etc.*, M. Aubril ; *physique et chimie*, M. Hubert ; *vétérinaire*, M. Ollivier (Edouard) ; *chef de pratique*, M. Lamy ; *enseignement primaire*, M. Levillain ; *instructeur militaire*, M. Lesigne.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, *président ;* l'Inspecteur primaire de l'arrondissement ; Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey ; Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire-cultivateur ; N...

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.— MM. Floret, préfet de la Manche, *président ;* Manoury, conseiller d'arrondissement, Sanson de la Valesquerie (Félix), propriétaire-cultivateur, Amiard, conseiller général, *vice-présidents ;* Robin (Nestor), éleveur, *secrétaire ;* Saint, vétérinaire, *secrétaire-adjoint ;* Bosq, banquier, *trésorier ;* Thouroude, éleveur, *trésorier-adjoint ;* Fasquelle, professeur d'agriculture, *archiviste.*

Nouvelle Société d'agriculture d'Avranches. — MM. Riotteau et Morel, *présidents ;* Lenoir, maire d'Avranches, Le Chevalier (Octave), Desdouitils, adjoint au maire d'Avranches, *vice-présidents ;* Basire (Elphège), Letréguilly et Gissot, *secrétaires ;* Loiseau, *trésorier ;* Gombert, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Cherbourg. — Présidents d'honneur : MM. le Sous-Préfet de Cherbourg, le maire de Cherbourg ; *président honoraire* : M. le Cte de Sesmaisons, ministre plénipotentiaire ; *président :* M. Léon Hainneville ; *vice-président :* M. Aimé Legranché, ancien élève de l'école polytechnique ; *vice-présidents cantonaux* : MM. J.-B. Le Bas, Fatosme, Augustin Gamache, Courtois-les-Hougues ; *secrétaire* : M. J. Folliot, agriculteur ; *secrétaires-adjoints* : MM. Levesque, professeur d'arboriculture, G. Amiot, bibliothécaire de la ville de Cherbourg ; *trésorier* : M. Joublin, percepteur en retraite ; *archiviste* : M. Edouard Cousin, contrôleur des douanes ; *conseillers d'administration* : MM. Auguste Pouppeville, Emile Samson, J.-B. Lecerf, Anténor Bosvy, Jean Lécrivain, François Lecanu, Ferdinand Léveillé, François Roger, Henri Menut et Jacques Pontis.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens ✻, *président ;* Regnault, député, conseiller général, Dombreval ✻, conseiller municipal, *vice-présidents ;* N..., *secrétaire général ;* Lemarchand, propriétaire à Coutances, Delaunay, ancien avoué, *vice-secrétaires ;* Adde, propriétaire à Coutances, *trésorier ;* Bienvenu, propriétaire à Coutances, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Mortain.— MM. d'Auray, *président ;* Dumarais, propriétaire au Neufbourg, Delaporte, propriétaire, à Mortain, *vice-présidents ;* Josset, *secrétaire ;* de Bailliencourt, propriétaire à Mortain, *trésorier ;* Hamard, notaire à Mortain, *vice-trésorier ;* Lemoine, *bibliothécaire. — Présidents cantonaux* : Béchet, pour Barenton ; Guérin, pour Isigny ; Herbin (Gustave), pour Juvigny ; Gérard (François), pour Le Teilleul ; Dupont, architecte à Mortain ; Bréhier, (Julien), pour Saint-Hilaire-du-Harcouët ; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois ; Labiche (Paul), propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet, Sébire, sénateur, O ✻, *présidents honoraires ;* de la Gorse, *président ;* Buhot, *vice-président ;* Lemarquant, *secrétaire ;* Leduc, *trésorier honoraire ;* Vasselier, *bibliothécaire ;* Giot, *trésorier.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — *Canisy*, MM. Sanson de la Valesquerie, propriétaire. — *Carentan*, Lenoël, juge de paix. — *Marigny*, Raulline. — *Percy*, Blouët ✱, conseiller général. — *Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire à Saint-Clair. — *Saint-Jean-de-Daye*, Pézeril, maire de Saint-Jean-de-Daye.— *Saint-Lo*, Robin, père, propriétaire-agriculteur. — *Tessy-sur-Vire*, Beaufils, maire de Moyon.—*Torigni-sur-Vire*, Cord'homme, propriétaire.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches*, MM. Couraye du Parc ✱, membre de la Société d'agriculture. — *Brécey*, Laurent, juge de paix à Brécey.— *Ducey*, Dupont, maire.— *Granville*, Duchemin, agriculteur, à Dragey.— *La Haye-Pesnel*, Basire (Elphège), propriétaire à Dragey. — *Pontorson*, Trincot, propriétaire. — *Saint-James*, Morel, président du Comice agricole. — *Sartilly*, Riotteau, député, président du Comice agricole de Sartilly. — *Villedieu*, Tétrel ✱, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — *Beaumont*, MM. Louis, maire de Beaumont.— *Cherbourg*, Hainneville, négociant, président de la Société d'agriculture. — *Octeville*, Cte de Sesmaisons et Lesage, conseiller d'arrondissement.— *Les Pieux*, Bonamy, maire.— *Saint-Pierre-Eglise*, Lebas, maire.

Arrondissement de Coutances.— *Bréhal*, MM. Fauchon (Eugène), maire.— *Cerisy-la-Salle*, N...— *Coutances*, Boissel-Dombreval ✱, conseiller municipal — *Gavray*, Lecoupé (Marcel). — *La Haye-du-Puits*, Ducloux, maire. — *Lessay*, Galuski ✱, maire. — *Montmartin-sur-Mer*, Quenault, conseiller général.— *Périers*, Regnault, député, conseiller général. — *Saint-Malo-de-la-Lande*, Jehenne, conseiller d'arrondissement, maire. — *Saint-Sauveur-Lendelin*, Lecacheux, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement de Mortain. — *Barenton*, MM. Chemin, propriétaire. — *Isigny*, Davy, maire. — *Juvigny*, Grossin, maire, conseiller municipal.— *Le Teilleul*, Jouin (Zéphirin).— *Mortain*, Le Bigot, notaire. — *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Lucas, maire de Lapenty. — *Saint-Pois*, Bidois, conseiller général. — *Sourdeval*, Esnault (Charles), propriétaire.

Arrondissement de Valognes. — *Barneville*, MM. Lepelletier, maire de Carteret.— *Bricquebec*, Sébire, Amencia.— *Montebourg*, Lecouflet.— *Quettehou*, Leroy (Léon), conseiller d'arrondissement.— *Sainte-Mère-Eglise*, Roumy, propriétaire. — *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Leclerc (Pierre) — *Valognes*, Sébire ✱, sénateur.

COMICES AGRICOLES.

PERCY, TESSY-SUR-VIRE et TORIGNI-SUR-VIRE. — MM. Ganne de Beaucoudray, *président ;* G. Canu, médecin-vétérinaire à Torigni,

et Canuet-Préfontaine, maire à Villebaudon, *vice-présidents ;* O. Lebrun, vétérinaire à Percy, *secrétaire-trésorier*.

BRÉCEY.— M. Laurent, maire des Cresnays, *président*.

DUCEY.— M. Raulin, agriculteur à Juilley, *président*.

LA HAYE-PESNEL. — M. Fontaine, conseiller général, notaire à La Haye-Pesnel, *président ;* Le Bourgeois, maire de La Lucerne, 1er *vice-président ;* Rosselin, maire de Beauchamps, 2me *vice-président ;* Polley, *secrétaire ;* Le Pelly-Fonteny, *trésorier*.

PONTORSON. — M. Octave Lechevalier, propriétaire à Tanis, *président*.

SARTILLY. — M. Riotteau, député, conseiller général, *président*.

SAINT-JAMES. — M. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président*.

VILLEDIEU. — M. Tétrel ✻, conseiller général, maire de Villedieu, *président*.

BRÉHAL. — MM. Briens, sénateur, *président ;* docteur de la Bellière, conseiller général, *vice-président ;* Dujardin, *trésorier*.

GAVRAY. — MM. Lecoupey (Marcel), propriétaire à Saint-Denis-le-Gast, *président ;* Michel, maire du Mesnil-Garnier ; Leclère (Edmond), propriétaire à Gavray, *vice-présidents ;* Coueffin (Amand), propriétaire à Gavray, *secrétaire ;* Durville (Albert), propriétaire à Gavray, *vice-secrétaire ;* Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier*.

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY. — MM. de La Martinière ✻, *président ;* N..., *vice-président ;* Piquot, propriétaire, *secrétaire*.

CERISY-LA-SALLE. — MM. N..., *président ;* N..., *vice-président ;* Duperrouzel, propriétaire, *secrétaire ;* Gaillard, *trésorier*.

PÉRIERS. — MM. Regnault, conseiller général, *président ;* Leconte, juge de paix, *vice-président ;* Pican, *secrétaire ;* Ledrans, *trésorier*.

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE. — MM. Dudézert ✻, conseiller général, juge au tribunal de la Seine, *président ;* Lemoine, ancien professeur au lycée, 1er *vice-président ;* Jules Jehenne, conseiller d'arrondissement, 2e *vice-président ;* Tanqueray (Almire), *secrétaire ;* Vincent, médecin, *secrétaire-adjoint ;* Lecuir, propriétaire, *trésorier ;* Gervaise (Eugène), *trésorier-adjoint*.

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN. — MM. le docteur Lemaître, conseiller général, *président ;* Lecacheux, adjoint à Monthuchon, *vice-président ;* N..., *trésorier ;* Ledentu, adjoint, *secrétaire*.

ISIGNY. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président d'honneur ;* Guérin, maire du Mesnil-Thébault, *président ;* Davy, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à la Mancellière, *vice-présidents ;* Varin, notaire à Isigny, *secrétaire ;* Anfray, au Buat, *vice-secrétaire ;* Davy, fils, *trésorier ;* Jouenne (Paul), à Montigny, *vice-trésorier*.

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président honoraire;* Lefresne (Alfred), *président;* Lucas et Dupont, *vice-présidents;* Alexandre, *secrétaire;* N..., *trésorier.*

COMICE AGRICOLE DU COTENTIN. — MM. de la Gorsse, *président;* Richard, ancien juge de paix, *secrétaire;* Alix-Courboy et Maillard, *vice-présidents;* Legrand, *trésorier.*

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches.— MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, *présidents d'honneur;* d'Aisy ✻, *président;* Louvel (Constant) ✻, *président honoraire;* Roussel, horticulteur, Morel (Paul), horticulteur, *vice-présidents;* Thébault, ancien libraire, *secrétaire;* Lemardelé et Hamel (Alexandre), horticulteur, *secrétaires-adjoints;* Fontaine-Laporte, *trésorier;* Vachon, horticulteur, *conservateur-archiviste;* Cte de Chabannes, Desdouitils, adjoint au maire d'Avranches, Juhel et Cléret fils, horticulteurs, *membres du Comité d'administration.*

Arrondissement de Cherbourg. — Membres d'honneur de la Société — Présidents d'honneur : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement ; M. le Maire de Cherbourg. — *Président honoraire :* M. Emmanuel Liais ✻, ancien directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, maire de Cherbourg.

Membres du Bureau pour 1894.— *Président* : MM. le docteur Renault ✻, O. A., rue de la Poudrière, 4.— *Vice-présidents* : Levesque ✻, négociant, place de la Fontaine, 8 ; Cauvin, propriétaire, rue Bonhomme, 18. — *Conseillers d'administration :* MM. de la Chapelle O. A., contrôleur des douanes retraité, rue de la Comédie, 41 ; Jolliet ✻, chef de bataillon d'infanterie de marine retraité, rue du Chantier, 62 ; Hervieux, propriétaire, rue de l'Alma, 26 ; Dutot, greffier du tribunal de commerce, adjoint au maire, rue Montebello, 56. — *Trésorier* : M. Orange, agent comptable de la marine retraité, rue Bonhomme, 38. — *Secrétaire* : M. Lelièvre (Paulin), rue de la Polle, 18. — *Secrétaires-adjoints* : MM. Macé (Adrien), négociant, rue de la Duchée ; Thommin, commis de la marine, rue Cachin. — *Bibliothécaire* : M. Noyon, rue de la Marine.— *Bibliothécaire-adjoint* : M. Cavron (Léon), horticulteur, rue Gambetta.

Commissions permanentes.— Cultures d'utilité : MM. Levesque ✻, *président;* Havard, maître principal au port, retraité, *vice-président;* Paysant ✻, maître au port, retraité ; Le Carpentier, avocat, *rapporteur.* — Lemagnent, horticulteur ; Maillard, négociant. — Cultures d'agrément : MM. Cauvin, *président;* Nicollet O. I., professeur en retraite, *vice-président;* Corbière O. A., professeur de sciences naturelles au lycée ; Robine, ancien avoué ; Point, propriétaire, à Tourlaville ; Legrin, avocat, *rapporteur.*

Comité de rédaction. — MM. de la Chapelle O. A., *président;* Dutot, *secrétaire;* les membres du bureau. — MM. Corbière O. A., Nicollet, O. I. — Directeur du jardin : M. Hervieux. — Professeur d'arboriculture : M. Levesque ✻.

Arrondissement de Coutances. — MM. Magny, *président ;* Laurent, *vice-président ;* Lesouef, *secrétaire ;* Prioult, *trésorier* ; Félix, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Mortain.— MM. le Préfet, *président honoraire ;* le Sous-Préfet et le Maire de Mortain, *vices-présidents honoraires ;* Delaporte, *président ;* Ganier-Hauteville, *vice-président ;* Lebigot, *secrétaire ;* Durand, *secrétaire-adjoint ;* Lebigot, notaire, *trésorier ;* Lemoine, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Valognes.— MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, *présidents d'honneur ;* Sebire O ✻, *président ;* Le Clerc, président du tribunal, *vice-président ;* Crosville, *secrétaire ;* Lepetit, *vice-secrétaire ;* Leconte, *trésorier ;* Bohn, *bibliothécaire ;* Lechevallier, Lemarquand, *administrateurs.*

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS
DE SAINT-LO.

Inspection générale du premier arrondissement.

MM. Delanney ✻, chevalier du Mérite agricole, *inspecteur général ;* Chambry, officier du Mérite agricole, *directeur ;* Clauzel, *sous-directeur ;* de Madron, *surveillant ;* Manoury, officier du Mérite agricole, *vétérinaire.*

Stations.

Manche : Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, La Haye-Pesnel, La Chapelle-Urée, Quettehou, La Haye-du-Puits, Beaumont, Les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval, Gavray, Bricquebec, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye, Bréhal, Marigny, Montebourg, Torigni-sur-Vire, Barneville-sur-Mer, Ducey, Brécey, Tessy-sur-Vire, Cerisy-la-Forêt, Pontorson, Ceuville, Lessay.

Calvados : Bayeux, Trévières, Isigny, Vire, Villers-Bocage, Condé-sur-Noireau, Bény-Bocage, Caumont.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur : MM. Floret, Préfet de la Manche ; *président* : Henri Regnouf de Vains; *vice-président :* Chambry, directeur du dépôt d'étalons ; *secrétaire* : Damecourt ; *trésorier* : N...

SOCIÉTÉ DES COURSES DE GRANVILLE.

MM. Rousselle, *président ;* G. Beust, le comte Amelot de Chaillou, *vice-présidents ;* A. Trocheris, *secrétaire ;* Hurel, *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), sénateur, conseiller général, *président ;* Gautier, *vice-président d'honneur ;* Basire, *vice-président ;* Loiseau, *trésorier ;* Lenoir et Desdouitils, *secrétaires.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. le Vte de Tocqueville O ✱, *président ;* Châtelier, *secrétaire-trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. Salanson, sous-préfet de Mortain, *président ;* Lefresne et Tétrel, conseillers généraux, *vice-présidents ;* Pichon, *trésorier ;* Loyer, *secrétaire ;* Lechaptois, Loyer et Lebrun, *commissaires.*

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), Carentan ; Manoury (Edouard) et Saint (Emmanuel-Victor), Saint-Lo ; Canu (Georges-Edouard), Torigni-sur-Vire ; Lebrun (Octave), Percy ; Raux (Frédéric), Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Toupé (Alexandre), à Avranches ; Olivier (Pierre-Edouard), à Granville ; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson ; Olivier (Louis), à Granville.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Poupeville (Auguste), à Cherbourg ; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg ; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville ; Canteau, inspecteur des viandes de la ville de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Cauvin (Louis-Charles), Crouzel (Théobald), à Coutances ; Bernard (Stanislas), à La Haye-du-Puits ; Lotanneur (Charles-Jean-Désiré), à Périers.

Arrondissement de Mortain. — MM. Goubin (Auguste-Victor), et Tréhet (Amand-Pierre-Paul), à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Hamon, (Guillaume-Joseph-Marie), à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarquand (Auguste), Valognes ; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg — MM. Mauger (Léon), *président ;* Hainneville (Léon), *vice-président ;* Séhier (Paul), *secrétaire ;* Langlois (Alexandre), *trésorier ;* Bayard (André), Bretel (Adolphe), Buhot (Eugène), Le Brun (Pierre), Le Roy (Léon), Noyon (Joseph), Postel (Charles), Cottel (Pierre), *membres.*

Granville. — MM. Riotteau, *président ;* Langlois, *vice-président ;* J. Pannier, *secrétaire ;* Breton, Dior (Lucien), Guillebot (Ch.) Le Prince, Toupet, Poisson, *membres.*

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. Gurney, consul d'Angleterre ; Caville, vice-consul d'Angleterre ; Postel (Emile), agent consulaire des États-Unis d'Amérique ; Postel (Emile), vice-consul de Russie ; Postel (Emile), vice-consul d'Italie ; Lebrun (Pierre), agent consulaire d'Autriche ; Buhot (E.), fils, vice-consul du Danemark ; Liais (Edouard), consul de Belgique ; Liais (Léon), vice-consul d'Espagne ; Menut (Henri), vice-consul du Portugal ; Postel (Armand), consul de Turquie ; Liais (Edouard), vice-consul des Pays-Bas ; Postel (Charles), consul du Mexique, Postel (Charles), consul du Vénézuéla ; Levastois (Léon), consul du Chili ; Postel (Charles), consul de Costa-Rica ; Postel (Charles), consul de Haïti ; Postel (Charles), vice-consul de San-Salvador ; Postel (Armand), vice-consul du Brésil ; Menut (Henri), consul de Guatémala ; Buhot (Eugène), vice-consul de Suède et de Norwège ; Pharmacopoulos, consul de Grèce ; Belisario-Laza, consul de Colombie ; Desplanques (Jules), consul de Paraguay.

Granville. — MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; de Lalun, vice-consul du Portugal ; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et de Norwège ; N..., vice-consul du Danemark ; N..., vice-consul d'Italie.

SERVICE MÉDICAL.

Arrondissement de Saint-Lo.

Docteurs-Médecins.

MM. Alibert, Bernard, Leclerc, Leturc, Lhomond, Thomas, Ygouf, à Saint-Lo ; Carbonnel, Dameuve, Hamel, Artu, à Carentan ; Duval, à Marigny ; Lefranc-Lavallée, à La Meauffe ; Lehallais, Vidal, à Percy ; Vanhaecke, à Tessy-sur-Vire ; Pinel, Pommier, à Torigni-sur-Vire.

Officier de santé.

M. Rondel, à Saint-Fromond.

Pharmaciens.

MM. Bigot, Duval, Lenoir, Poitevin, Sébire, Simon, à Saint-Lo ; Bacle, Merluzeau, Le Cannu, Lepetit, à Carentan ; Frilley, à Cerisy-la-Forêt ; Letouzé, à Marigny ; Jean, à Percy ; Vibert, à Saint-Fromond ; Renouf, à Tessy-sur-Vire ; Ballé, Tinard, à Torigni-sur-Vire.

Sages-Femmes.

MMmes Aubrais (veuve Damemme), Burnel (femme Dieu), Joret, Pacary, à Saint-Lo ; Boulland, à Carentan ; Lemieux (femme Poterie), à Montmartin-en-Graignes ; Marie (femme Paingt), à Remilly ; Lebatard, à Saint-Amand ; Parey (femme Brébion), à Saint-Clair ; Cocherel, à Saint-Jean-des-Baisants ; Salmon (femme Langeard), à Sainteny ; Goutard (femme Lecarpentier), à Torigni-sur-Vire ; Lebailly (femme Vimond), à Villebaudon ; Lesaulnier (veuve Hervieu), à Marigny.

Dentistes.

Maurion de la Roche, Bourdain (femme Martin), à Saint-Lo.

Herboriste.

Barbé, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.

Docteurs-Médecins.

MM. Aubrée, Béchet fils, Frémin, Hantraye, Hodoul, Isabel, Lebocey, à Avranches ; Année, Pinard, à Brécey ; Tison, à Ducey ; Benoît, Frémin, Leménicier, Letourneur, Touzé, Vallais, à Granville ; Lanos, Nolais, à La Haye-Pesnel ; Bailleul, Bouffaré, à Pontorson ; Ameline, Legros, à Saint-James ; Papillon, à Sartilly ; Frémond, Le Do, à Villedieu.

Pharmaciens.

MM. Champion, Hantraye, Lebocey, Pinel (Charles-Louis), Pinel (Emile), Vallée, à Avranches ; Challier, Fontaine, à Brécey ; Delaroche, Caspard, à Ducey ; Delamarre, Dubos, Jolivet, Requier-Desjardins, Riban, à Granville ; Pigeon, à La Haye-Pesnel ; Besnou, Gralland, à Pontorson ; Chauvois, Gilbert, à Saint-James ; Hubert, à Sartilly ; Laclais, Vardon, Viel, Oblin (Louis), à Villedieu.

Sages-Femmes.

MMmes Bonjon (Marguerite), Bovolan, Gautier (femme Lemercier), à Avranches ; Vermée (femme Tardif), Danguy (femme Leblanc), à Granville ; Colin, Rousselot, à Pontorson ; Pichard (veuve Porée), à Sartilly ; Houtoux (femme Krien), Godin (femme Bouroul), à Villedieu.

Dentistes.

Anger, Bovolin, à Avranches ; Torrance, à Granville.

Herboristes.

Desgranges, Lemonnier, à Pontorson.

Arrondissement de Cherbourg.

Docteurs-Médecins.

MM. Peyron, à Hainneville ; Legalcher-Baron, à Saint-Pierre-Eglise ; Lenoir, à Siouville ; Bernard, Bourdet, Bourgogne, de Romilly, de Saint-Julien, Fatôme, Guiffard, Hubert Latière, Lefrançois, Lesdos, Offret, Renault, Rouffet, Turbert, à Cherbourg.

Officiers de santé.

M. Ridard, à Beaumont ; Levionnais, à Cherbourg.

Pharmaciens.

MM. Crouin, à Les Pieux ; Levallois, à Saint-Pierre-Eglise.

Sages-Femmes.

MM^mes^ Cordier (femme Remond), Ruquais (veuve Leclerc), Fichet (femme Folliot), Nicolle (femme Marie), Fouques (veuve Belhache), Fouques (femme Dupont), à Cherbourg.

Dentistes.

Arquier, Goupil des Pallières, à Cherbourg.

Herboriste.

Sagnier, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Docteurs-Médecins.

MM. Dudouyt, Fauvel, Laisney, Leconte, à Coutances ; Viaud, Vincent, à Agon ; de la Bellière, à Bréhal ; Pignard, à Cérences ; Eudes, à Cerisy-la-Salle ; Quesnel, à Hambye ; Callégari, Letarouilly, Saint-Lo, à La Haye-du-Puits ; Coulbeaur, à Geffosses ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Gasnier, à Montsurvent ; Jacquet, Lefèvre, Lefèvre, Lemaître, Leroux, à Périers ; Betailloulox, à Pirou ; Jouault, àSaint-Denis-le-Gast ; Mesnage, à Trelly.

Officiers de santé.

MM. Carpon, à Hambye; Sadot, à Saint-Sauveur-Lendelin; Lemière, à Coutances.

Pharmaciens.

MM. Baize, Laforest, Daniel, Collette, à Coutances; Villain, dit Marais, à Agon; Gâté à Bréhal; Leclerc, Rouelle, à Cerisy-la-Salle; Lecornu, Leroux, à Gavray; Duval, à Hambye; Chanteux, Desrez, à La Haye-du-Puits; Fontaine, à Montmartin-sur-Mer; Gilles, Leconte, Thomas, à Périers.

Sages-Femmes.

MMmes Calypso, à Blainville; Villain (Marie), femme Hervieu, à Cerisy-la-Salle; Regnault, femme Marie, à Gorges; Allais (femme Villain), à Hambye; Ducrocq (veuve Auvray), à La Haye-du-Puits; Lebailly, à Lessay; Auvray (femme Mahaut), à Périers; Philippe, à Coutances.

Dentiste.

Venturino, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.

Docteurs-Médecins.

MM. Dufour, de Lahoussaye, Legendre et Tabourel, à Mortain; Petit, à Barenton; Mauger-Lavente, à Ger; Couette, à Juvigny; Mâlon, à Le Teilleul; Fauchon, Hamon, Hantraye, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Breillot, Enguehard, Lemeignen, à Sourdeval.

Pharmaciens.

MM. Boulard, Fleury, à Mortain; Lemonnier, à Barenton; Couette, à Juvigny; Hamel, à Le Teilleul; Dumas, Guérin, Ville, Blouin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Lechapelais, à Saint-Pois; Almin, Lelièvre, Beaugeard, à Sourdeval.

Sages-Femmes.

Mmes Vieillard (femme Jehanne), à Mortain; Robbe, à Barenton; Gendron (femme Normand), à Buais; Jouenne (veuve Anfray), à Juvigny; Mauger (femme Chesnel), à Le Teilleul; Deslandes, à Saint-Georges-de-Rouelley; Noël, Gautier (femme Roussel), à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Cailly (femme Divet), à Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

Docteurs-Médecins.

MM. Lebouteiller, Leneveu père, Leneveu fils, Rousselin, Moissy, à Valognes; Leterrier, à Barfleur; Langevin, à Bricquebec; Lefauve, Le Gruel, Viel, à Picauville; Le Goupils, à Sainte-Marie-du-Mont;

Mantey, à Sainte-Mère-Eglise ; Bellet, Le Joly-Senoville, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Menard, à Saint-Vaast.

Officiers de santé.

MM. Crocquevieille, Faucon, à Montebourg ; Marguerie, à Portbail.

Pharmaciens.

MM. Agnès-Rouland, Damecour, Mauduit, à Valognes ; Delamer, à Barfleur ; Vastel, Lepetit, à Bricquebec ; Rippert, Saillard, à Montebourg ; Sadot, à Picauville ; Doullys, à Sainte-Mère-Eglise ; Poret, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Floquet, Lucas, à Saint-Vaast-la-Hougue ; Merlhe, à Portbail.

Sages-Femmes.

MM^{mes} Gaucher, à Valognes ; Laurent, à Bricquebec ; Corduan, à Besneville ; Sauzeau (femme Guérin), à Montebourg.

Dentiste.

M. Badoinot, à Valognes.

CONSEILS SANITAIRES.

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.— MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Préfet maritime du 1er arrondissement ; le major général de la marine ; le général commandant la 39e brigade ; le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le directeur du service de santé de la marine ; l'inspecteur principal des douanes ; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ; le médecin des épidémies, *membres de droit ;* le docteur Affret, délégué du Conseil municipal ; le docteur Renault, délégué du conseil d'hygiène ; Langlois, courtier maritime, délégué de la chambre de commerce ; un délégué du corps consulaire ayant voix consultative.

Granville. — MM. Bureau, maire, *président*, le commandant de place, colonel du 2e régiment d'infanterie de ligne ; le commissaire de l'inscription maritime ; l'inspecteur des douanes ; l'ingénieur des ponts et chaussées ; le docteur Renoît, délégué du Conseil municipal ; Phérivong, capitaine au long cours, délégué de la chambre de commerce ; le docteur Letourneur, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies ; J. Pannier, délégué par le corps consulaire ; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast. — MM. Hamelin-Dectot, maire, *président ;* Guiffart, docteur-médecin, directeur de la santé, à Cherbourg ; le commissaire de l'inscription maritime ; Menard, docteur-médecin ; Le Floch, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

SOCIÉTÉS DE TIR & DE GYMNASTIQUE.

Noms et adresses des présidents.

Sociétés de Gymnastique.

La Vaillante, à Saint-Lo. — M. Guillot-Derbois.
Le Sou des écoles du canton d'Avranches. — M. Letréguilly, rue des Chapeliers.
Les Enfants de Cherbourg. — M. Brun, 63, rue du Val-de-Saire.
La Patriote, à Cherbourg. — M. Le Monnier, 33, rue Grande-Rue.
Société de gymnastique et d'escrime de Coutances. — M. Jolivet.

Sociétés de Tir.

Société de Tir de Saint-Lo. — M. Dussaux.
L'Avant-Garde, à Avranches. — M. Letréguilly, rue des Chapeliers.
Le Progrès, à Cerisy-la-Salle. — M. Eudes (Eugène).
Société mixte de Tir de Cherbourg. — M. Legrin, rue Auvray, 12.
Société de Tir de Coutances. — M. Jolivet.
La Créançaise, à Créances. — M. Regnault, percepteur à Pirou.
La Sentinelle, à Ducey. — M. Belloir, propriétaire.
La Patrie, à Granville. — M. Poirier, rue du Port.
L'Union, à La Lucerne-d'Outremer. — M. Lebourgeois, maire.
La Concorde, à Plomb. — M. Jamard, maire.
L'Avant-Garde, à Sartilly. — M. Manuel, notaire.

FOIRES DE LA MANCHE.

Les foires en *italique*, sont celles qui, tombant un dimanche, sont avancées ou retardées d'un jour. — Les foires *mensuelles* figurent à leurs dates.

JANVIER. — 1er Saint-Clair. 2 Tessy, Bréhal, Ducey, Villedieu. 3 Brécey, Sainte-Geneviève, Beaumont, Le Teilleul, Portbail, Montbray. 4 Brécey. 5 Gavray. 7 Carentan, Percy. 9 Montmartin-sur-Mer. 12 Avranches. 13 *La Haye-du-Puits.* 14 Sainte-Mère-Eglise, Tourlaville, Sartilly. 15 Sourdeval. 16 La Haye-Pesnel, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 17 Montbray. 20 *Quettehou.* 22 Les Pieux. 25 Saint-Lo, 28 Cherbourg, Les Loges-Marchis. 29 Périers (3 jours).

FÉVRIER. — 1er Brécey. 2 Gavray. 3 *Montebourg*. 4 Saint-James, Percy. 5 Savigny-le-Vieux, Bréhal, Ducey, Villedieu. 6 Saint-Hilaire-du-Harcouët, Pontorson. 9 Avranches. 11 Coulouvray, Bricquebec, Sartilly 13 Montmartin-sur-Mer. 15 Valognes. 19 Sourdeval. 20 Torigni, La Haye-Pesnel. 21 Sartilly, Montbray. 25 Coutances (foire à chevaux), Saint-James. 27 La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise.

MARS. — 1er Mortain, Brécey. 2 Gavray, Montebourg. 4 Carentan, Bricquebec, Percy. 5 Buais, Bréhal, Ducey, Villedieu. 6 Pontorson. 7 Montbray. 9 Avranches, Beaumont. 11 Barenton, Percy, Sartilly. 13 Marigny, Montmartin-sur-Mer. 14 Vesly, Isigny. 18 Le Teilleul. 19 Bréhal, Sourdeval. 20 La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise, La Haye-Pesnel. 21 Saint-Lo, Montbray. 23 Montebourg, Périers. 25 Carentan, Bricquebec. 26 Avranches. 27 La Haye-Pesnel.

AVRIL. — 1er Percy. 2 Bréhal, Ducey, Villedieu. 3 Tessy, Pontorson. 4 Montbray. 5 Brix, Brécey. 6 Avranches, Montebourg, Gavray. 8 Bricquebec, Cherbourg, Coutances, Torigni, Sartilly. 9 Reffuveille. 10 Granville, La Haye-du-Puits, Montmartin-sur-Mer, Saint-Pierre-Eglise, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 11 Gréville, Saint-Malo-de-la-Lande. 12 Carentan, Portbail, Barfleur. 13 Périers. 15 Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James. 16 Valognes, Sourdeval. 17 La Haye-Pesnel. 18 Montbray. 19 Cérences. 20 Avranches, Montebourg. 22 Carentan, Airel, Lessay, Bricquebec. 23 Les Pieux. 24 Le Teilleul (2 jours). 26 Juvigny. 27 Saint-Lo. 29 Picauville, Beauchamps, Barenton. 30 Le Guislain.

MAI. — 1er Fierville. 2 La Haye-Pesnel, Prétot, Saint-Sauveur-Lendelin, Montbray. 3 Teurthéville-Hague, Villedieu, Brécey. 4 Quettehou, Mortain, Gavray. 6 Saint-James, Torigni, Percy. 7 Lithaire, Cuves, Bréhal, Ducey, Villedieu. 8 Saint-Clair, Marigny, Pontorson, Montmartin-sur-Mer. 9 Bricquebec, Le Teilleul, Sainte-Mère-Eglise. 11 Avranches, Beaumont. 13 Sartilly. 14 Cuves, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Martin-de-Landelles. 15 Saint-Pierre-Eglise, La Haye-Pesnel. 16 Saint-Pierre-de-Semilly, Saint-Clément, Montbray. 18 Besneville. 21 Brix, Ducey, Sourdeval. 24 Octeville. 25 Saint-Germain-le-Gaillard, Cerisy-la-Forêt. 27 Sartilly. 30 Montebourg. 31 Sourdeval, La Pernelle.

JUIN. — 1er Avranches, Périers, Gavray. 3 Coutances (foire à chevaux), Saint-James, Percy. 4 Bréhal (3 jours) Valognes, Ducey, 6 Montbray. 7 Beaucoudray, Brécey. 8 La Croix-Avranchin, Gavray. 10 Carentan, Gréville, Barenton, Cherbourg, Mortain, Sartilly. 11 Barneville, Lessay. 12 Folligny, Montmartin-sur-Mer. 13 Le Teilleul. 14 Juvigny. 15 Néhou, Tourlaville. 17 Saint-Cyr-du-Ballleul. 18 Sourdeval. 19 La Haye-Pesnel. 20 Saint-Lo, Montbray. 22 Avranches. 23 *Les Pieux*. 25 Hambye, Le Vicel. 26 La Haye-du-Puits, Montmartin-sur-Mer, Marigny. 27 Sainte-Mère-Eglise. 28 Saint-Jean-de-Daye. 29 Tessy, Argouges. 30 *Juvigny, Bricquebec*.

JUILLET. — 1er Saint-James, Percy. 2 Bréhal, Ducey, Villedieu. 3 Pontorson. 4 Brécey, Montbray. 5 Les Pieux, Montsurvent, Brécey. 6 Cerisy-la-Salle, Gavray. 10 Sartilly, Montmartin-sur-Mer. 11 Le Teilleul. 12 Valognes. 13 Avranches, Querqueville. 14 *La Haye-du-Puits*. 15 Saint-Sauveur-le-Vicomte, Cerisy-la-Forêt. 16 Ducey,

Sourdeval. 17 La Haye-Pesnel. 18 Carentan, Le Lorey, Saint-Clair, Montbray. 20 Quettehou. 22 Saint-Lo. 23 La Haye-Pesnel. 24 Saint-Martin-d'Aubigny. 25 Montebourg. 27 Quettreville, Buais, Bricquebec. 29 Coulouvray. 31 Saint-Germain-de-Varreville.

AOUT. — 1er Prétot, La Meauffe, Saint-Pierre-Eglise, Montbray. 2 Brécey. 3 Millières, Avranches, Gavray. 5 Percy. 6 Bréhal, Ducey, Villedieu. 7 Pontorson. 8 Torigni. 9 Rauville-la-Place. 11 *Montpinchon*. 12 Sartilly. 13 Amfreville. 14 Montmartin-sur-Mer. 15 Montbray. 16 Montebourg. 20 Sourdeval. 21 La Haye-Pesnel. 22 Le Teilleul. 26 Cherbourg, Savigny. 27 Buais, Savigny-le-Vieux. 28 Créances. 29 Tocqueville.

SEPTEMBRE. — 1er *Fierville*. 2 Lengronne, Percy, Saint-Martin-de-Landelles. 3 Teurthéville-Bocage, Bréhal, Ducey, Villedieu. 4 Rauville-la-Bigot, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. 5 Bacilly, Saint-Lo, Montbray. 6 Brécey. 7 Gréville, Gavray. 9 Valognes, Juvigny, Villedieu, Aucey, Sartilly. 10 Notre-Dame-du-Touchet. 11 Saint-Pois, Marigny, Montmartin-sur-Mer. 12 Lessay (3 jours), Le Teilleul. 14 Brécey, Virandeville, Moyon. 15 Torigni-sur-Vire. 16 Barenton. 17 Saint-Floxel (2 jours), Ducey, Sourdeval. 18 Notre-Dame-de-Cenilly, La Haye-Pesnel. 19 Montbray. 21 Avranches, Saint-Lo, Granville. 22 *Grand-Celland, Bricquebec*. 23 Ger. 25 Valcanville. 26 Isigny, Sartilly. 27 St-Côme-du-Mont (montre la veille à Carentan), Roncey. 28 Le Hommet-d'Arthenay. 29 *Varenguebec*. 30 Coutances (3 jours). Teurthéville-Hague, Saint-James.

OCTOBRE. — 1er Buais, La Haye-Pesnel, Valognes. 2 Portbail, Saint-Pierre-Eglise, Tessy, Bréhal, Ducey, Villedieu, Pontorson. 3 Le Teilleul, Montbray. 4 Brécey. 5 Avranches, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Gavray. 7 Lestre, Torigni, Percy. 8 Saint-Clair 9 Brix, Montmartin-sur-Mer. 10 Saint-Denis-le-Gast. 11 Le Mesnil-Garnier. 12 Périers. 13 *Clitourps, Saint-Jean-de-Daye* 14 Romagny (2 jours 2e jour foire à chevaux), Sartilly. 15 Bouteville (montre la veille), Torigni (montre la veille), Sourdeval. 16 Brécey, Teurthéville-Hague, La Haye-Pesnel. 17 Varenguebec, Le Teilleul, Montbray. 18 Gavray (5 jours). 20 *Reffuveille, Sottevast*. 23 Airel. 24 Sacey 25 Montebourg, Sourdeval. 26 Avranches. 28 Quettehou. 29 Sainte-Mère-Eglise. 31 Saint-Malo-de-la-Lande.

NOVEMBRE. — 1er Brécey. 2 Gavray. 3 *Sartilly*. 4 Cherbourg, Saint-James, Percy. 5 Rauville-la-Place (montre la veille), Quettreville, Bréhal, Ducey, Villedieu. 6 Pontorson. 7 Carentan (3 jours), Saint-Pois, Montbray. 9 Beaumont, Avranches. 10 *Cerisy-la-Salle*. 11 Torigni, Sartilly. 12 Brécey, Les Pieux, Montsurvent. 13 Montmartin-sur-Mer. 16 La Lande-d'Airou, Valognes. 17 *Cérences* (2 jours). 18 Saint-Hilaire-du-Harcouët (2 jours). 19 Sourdeval. 20 Montmartin-sur-Mer, La Haye-Pesnel. 21 Montbray. 23 Villedieu. 25 Bricquebec. 27 Cerisy-la-Forêt, St-Pierre-Eglise. 29 Saint-Lo. 30 St-Denis-le-Gast.

DÉCEMBRE. — 1er *Picauville*. 2 Saint-James, Percy. 3 Bréhal, Ducey, Villedieu. 4 Pontorson. 5 Montbray. 6 Brécey. 7 Avranches, Gavray. 9 Valognes, Sartilly. 11 Montmartin-sur-Mer. 15 *Sartilly*. 17 Sourdeval. 18 La Haye-Pesnel. 19 Montbray. 21 Barneville, Montebourg, Saint-Lo. 23 Carentan. 27 Hambye. 31 Valognes.

MARCHÉS DE LA MANCHE.

Arrondissement d'Avranches. — Avranches, le samedi (la veille des foires, montre); Brécey, le vendredi; Tirepied, le jeudi; Ducey, le mardi; Granville, le samedi; La Haye-Pesnel, le mercredi; La Lande-d'Airou, 2e lundi de chaque mois; Pontorson, le mercredi; Saint-James, le lundi; Saint-Pair, le mercredi; Sartilly, le lundi; Villedieu, le mardi.

Arrondissement de Cherbourg. — Beaumont, le samedi; Cherbourg, lundi et jeudi; Les Pieux, le vendredi; Le Vast, le lundi; Equeurdreville, le dimanche; Flamanville, le mardi; Saint-Pierre-Eglise, le mercredi.

Arrondissement de Coutances.—Agon, le dimanche (été); Bréhal, le mardi; Cérences, le jeudi; Cerisy-la-Salle, le samedi; Coutances, le lundi; Créances, le dimanche; Gavray, le samedi; Hambye, le mardi; La Haye-du-Puits, le mercredi; Lessay, le mardi; Montmartin-sur-Mer, le mercredi; Lingreville, le dimanche; Périers, le samedi; Prétot, le mardi; Saint-Sauveur-Lendelin, le jeudi; Saint-Denis-le-Gast, le dimanche; Roncey (bestiaux), le vendredi.

COUTANCES. — Le 1er lundi de *Carême* et le lundi de la *Mi-Carême* sont considérés comme fortes foires. La veille de chaque foire il y a *montre*. Grand *marché à bestiaux* tous les quinze jours. Grand *marché à chevaux* le lundi de la petite Saint-Michel. — BRÉHAL, *marché à bestiaux* le 3e mardi du mois.— LA HAYE-DU-PUITS, grand *marché à bestiaux* le 1er mercredi de chaque mois. — PÉRIERS. — Grand marché de 15 jours en 15 jours, à partir du 8 janvier.

Arrondissement de Mortain.— Barenton, le lundi; Ger, le jeudi; Isigny, le lundi; Juvigny, le jeudi; Le Teilleul, le jeudi; Mortain, le samedi (bestiaux); Saint-Hilaire-du-Harcouët, le mercredi; Saint-Pois, le jeudi; Sourdeval, le mardi; Buais, le dimanche.

Arrondissement de Saint-Lo.— Airel, le samedi; Canisy, le vendredi; Carentan, les lundi et vendredi; Cerisy-la-Forêt, le mercredi; Les Champs-de-Losques (beurre), le mardi; Marigny, le mercredi; Percy, le lundi; Saint-Clair, le mardi; Saint-Jean-de-Daye, le vendredi; Saint-Lo, les mardi et samedi; Tessy-sur-Vire; le mercredi; Torigni-sur-Vire, le lundi; Moyon, le jeudi.

SAINT-LO. — Grand *marché à bestiaux* tous les mardis. — CARENTAN.—Grand marché tous les lundis. De 15 jours en 15 jours à partir du 2 janvier, *grand marché à bestiaux* et *marché à chevaux*. Tous les vendredis, vente de beurre, volaille et poisson, etc.

Arrondissement de Valognes.—Barneville, le samedi; Bricquebec, le lundi; Barfleur, le samedi; Montebourg, le samedi; Picauville, le vendredi; Portbail, le mardi (porcs, veaux, moutons); Quettehou, le mardi; Sainte-Mère-Eglise, le jeudi; Saint-Sauveur-le-Vicomte, le samedi; Saint-Vaast, le samedi; Valognes, les mardi et vendredi.

VALOGNES. — Marchés *francs* de bestiaux, tous les 1ers mardis de chaque mois qui ne sont pas jours de foire. — PICAUVILLE. — Grand marché le vendredi. — SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE. — Grand *marché à bestiaux*, le 1er samedi de chaque mois.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'*ANNUAIRE DE LA MANCHE*.

	Pages.
Adjoints	83
ADMINISTRATIONS. — Personnel	61
Agents consulaires	182
Agents voyers	152
Agriculture	174
ALIÉNÉS. — Asiles	163
Archives départementales	66
Assistance publique départementale	66
BANQUE DE FRANCE. — Succursale de Saint-Lo	141
Bâtiments civils	66
Bibliothèques	162
Bureaux de la Préfecture	63
Bureaux télégraphiques du Département	149
Cabinet du Préfet	63
Chambres consultatives d'agriculture	177
Chambres de commerce	182
Chemins de fer de l'Ouest	135
Clergé du diocèse	153
Collèges communaux	158
Comices agricoles	177
Commissaires de police	116
Commission départementale	62
Commission de surveillance des prisons	173
COMMUNES. — Tableau par ordre alphabétique	75
COMMUNES. — Tableau des communes par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et communes, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices	82
Conseil de Préfecture	62
Conseil général	68
Conseils d'arrondissement	70
Conseils d'hygiène	67
Conseils sanitaires	186
Contributions directes	142
Contributions indirectes	147

Pages.

Cour d'appel de Caen 116
Culte protestant 156
Curés et Desservants 83
Dépôt d'étalons de Saint-Lo 180
Députés de la Manche 62
Douanes 144
Ecoles normales 158
Enregistrement, domaines et hypothèques 143
Finances 136
Forêts 144
Foires de la Manche 187
Gendarmerie 126
Greffe du Conseil de Préfecture 65
Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la langue française à l'étranger 162
Histoire et antiquités. — Fragments d'une chronique inédite relatifs aux événements militaires arrivés en Basse-Normandie, de 1353 à 1389 11
Les premiers imprimeurs de Saint-Lo 30
Les villages de Saint-Lo *(Suite)*. — La Feronnière 47
La Haute-Folie 49
La Métairie 52
Jambe-de-Loup. — Le Burel 54
Le Poirier 57
Hospices 164
Inspection primaire 158
Instituteurs et institutrices 83
Instruction primaire. — Commission d'examen 159
— publique 157
— secondaire 159
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges 160
Justices de paix 122
Lycée de Cherbourg 157
Lycée de Coutances 157
Maires 83
Mairies 72
Marchés de la Manche 190
Marine 128
Mines 133
Notaires 123
Ordre judiciaire 116
Ordre militaire 124
Percepteurs des contributions 137
Poids et mesures 66

Pages.

Police générale 116
Ponts et chaussées 135
Postes et télégraphes 149
Préface 7
Préfecture 62
Préfets du département. — Liste chronologique 61
Prisons 173
Recettes particulières 137
Sciences et Arts 160
Sénateurs de la Manche 62
Service vicinal 152
Service académique de Cherbourg 162
— du Cotentin 162
Société artistique et industrielle de Cherbourg 161
— d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche 160
— d'archéologie d'Avranches et de Mortain 160
— archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes 162
— nationale des sciences naturelles de Cherbourg 161
— d'agriculture 176
— de charité maternelle 168
— des courses d'Avranches 181
— — de Bourigny 181
— — de Saint-Lo 180
— — du Cotentin 181
— — de Granville 180
— d'horticulture 179
— de secours mutuels 169
— de gymnastique 187
— de tir 187
Sous-Préfectures 71
Service médical 182
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes et la population du département 81
Travaux publics 133
Trésorerie générale des finances 136
Tribunaux de commerce 118
— de première instance 117
Vétérinaires brevetés 181

L'Annuaire de la Manche se trouve

CHEZ MM.

LE TUAL, imprimeur, éditeur de l'*Annuaire*, à Saint-Lo;
Jean CORDIER, libraire, à Saint-Lo;
LETRÉGUILLY, libraire, à Saint-Lo;
OMOND, libraire, à Saint-Lo;
ANFRAY, libraire, à Avranches;
MARGUERIE, libraire, à Cherbourg;
DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances;
LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain;
MARTIN, imprimeur-libraire, à Valognes;
CAPELLE, libraire, à Valognes.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

68e ANNÉE. — 1896.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE

68e ANNÉE. — 1896

SAINT-LO
IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRES, 5

M DCCC XCVI

PRÉFACE.

L'*Annuaire* a la bonne fortune de pouvoir cette année encore — la 68e de son existence — rester fidèle à la mission que ses fondateurs s'étaient tracée : faire connaître le passé de notre région, éclairer son présent et peut-être aider à préparer son avenir.

Dans un article intitulé *Le Théâtre au Collège de Valognes*, M. Léopold DELISLE rend compte de diverses tragédies écrites pour être représentées au collège de Valognes, 17e et 18e siècles. L'une de ces pièces, année 1600, a pour titre *Tragédie de Jeanne d'Arques*, auteur Jean de VIREY, du manoir du Gravier, près Valognes ; il n'est pas sans intérêt pour notre province de constater, avec M. Léopold DELISLE, que l'un des premiers hommages rendus au théâtre à l'illustre héroïne est l'œuvre d'un de nos compatriotes.

M. Emile TRAVERS emprunte au livre de M. l'abbé BOUQUET sur « l'ancien Collège d'Harcourt et le Lycée Saint-Louis » quelques détails sur *La fondation du Collège d'Harcourt*, préparée en 1280 par Raoul D'HARCOURT, archidiacre de Coutances, et achevé en 1311 par son frère Robert, évêque de la même ville, en vue d'entretenir dans ces établissements un certain nombre d'étudiants originaires de Normandie.

Sous ce titre *Un Canal maritime de la baie des Veys à Portbail*, M. LORIN rend compte des études très approfondies dont a été l'objet, vers 1840, l'ouverture d'un canal de guerre navigable à travers la presqu'île du Cotentin, question qui est encore toute d'actualité au point de vue de la défense de notre région.

Le Flaguay, *La Trapinière*, *La Roque*, *La Rivière*, *Montsaulx*, *La Coudraye*, font l'objet des patientes et savantes recherches que M. LEPINGARD a continuées sur *Les Villages de Saint-Lo*.

M. Gaëtan GUILLOT présente la biographie d'un artiste né aux environs de Coutances, Alfred DELAUNEY, qui a tenu un rang des plus honorables dans l'art de la gravure à l'eau forte.

Nous remercions les auteurs de ces articles de leur précieuse collaboration ; nous leur en exprimons notre vive reconnaissance.

L'EDITEUR.

Février 1896.

Janvier 1896.		**Février.**		**Mars.**		**Avril.**		**Mai.**		**Juin.**	
Dernier Quartier le 7. Nouvelle Lune le 14. Premier Quartier le 23. Pleine Lune le 30.		Dernier Quartier le 6. Nouvelle Lune le 13. Premier Quartier le 21. Pleine Lune le 28.		Dernier Quartier le 6. Nouvelle Lune le 15. Premier Quartier le 22. Pleine Lune le 29.		Dernier Quartier le 5. Nouvelle Lune le 13. Premier Quartier le 20. Pleine Lune le 27.		Dernier Quartier le 4. Nouvelle Lune le 12. Premier Quartier le 20. Pleine Lune le 26.		Dernier Quartier le 3. Nouvelle Lune le 11. Premier Quartier le 18. Pleine Lune le 25.	
1 mer.	CIRCONCISION.	1 sam.	s. Ignace.	1 *D.*	REMINISCERE.	1 mer.	s. Hugues.	1 ven.	*ss. Jacq et Ph*	1 lund.	s. Fortuné.
2 jeud.	s. Basile.	2 *D.*	SEPTUAGÉSIME.	2 lund.	s. Aubin, év.	2 jeud.	s. Franç. P.	2 sam.	s. Athanase	2 mar.	s^e Emilie.
3 ven.	s^e Geneviève.	3 lund.	s. Blaise, év.	3 mar.	s. Jacob.	3 ven.	*Vendr. saint.*	3 *D.*	*Inv. s^e Croix*	3 mer.	s^e Clotilde.
4 sam.	s. Rigobert.	4 mar.	s. Gilbert.	4 mer.	s. Casimir.	4 sam.	s. Richard.	4 lund.	s^e Monique.	4 jeud.	FÊTE-DIEU.
5 *D.*	s^e Amelie.	5 mer.	s^e Agathe.	5 jeud.	s. Théophile.	5 *D.*	PAQUES.	5 mar.	s. Pie V.	5 ven.	s^te Valérie.
6 lund.	EPIPHANIE.	6 jeud.	s. Amand.	6 ven.	s^e Colette.	6 lun.	*Férié.*	6 mer.	s. Jean P. L.	6 sam.	s. Claude
7 mar.	s^e Mélanie.	7 ven.	s. Fidèle.	7 sam.	s. Thom. d'A.	7 mar.	s. Isidore.	7 jeud.	s. Stanislas-K	7 *D.*	s^e Sébast^e.
8 mer.	s. Lucien, m.	8 sam.	s. Jean de M.	8 *D.*	OCULI.	8 mer.	s. Vincent F.	8 ven.	s. Désiré.	8 lund.	s. Médard.
9 jeud.	s. Marcellin.	9 *D.*	SEXAGÉSIME.	9 lund.	s^e Véronique.	9 jeud.	s. Célestin.	9 sam.	s. Grégoire.	9 mar.	s. Landry.
10 ven.	s. Paul, 1er er.	10 lund.	ste Apoline.	10 mar.	s^e Françoise.	10 ven.	s. Albert.	10 *D.*	s^e Solange.	10 mer.	s. Optat.
11 sam.	s. Théodose.	11 mar.	s. Adolphe.	11 mer.	s. Euloge.	11 sam	s^e Marie E.	11 lund.	*Rogations.*	11 jeud.	s. Barnabé, a.
12 *D*	s. Arcade, m.	12 mer.	ste Eulalie.	12 jeud	s. Marius.	12 *D.*	QUASIMODO.	12 mar.	s. Mamert.	12 ven.	s Guy.
13 lund.	*Bapt de N.-S.*	13 jeud.	s. Lezin.	13 ven.	ste Euphrasie	13 lund.	s. Fulbert.	13 mer.	s. Achille.	13 sam.	s. Emile.
14 mar.	s. Hilaire, év.	14 ven.	s. Faustin, m	14 sam.	ste Mathilde.	14 mar.	s. Léon II, p.	14 jeud.	ASCENSION.	14 *D.*	s. Rufin.
15 mer.	s. Maur.	15 sam.	ste Julienne.	15 *D.*	LÆTARE.	15 mer.	s^e Lia.	15 ven.	s. Servais.	15 lund.	s^e Germaine.
16 jeud.	s. Marcel.	16 *D.*	QUINQUAGÉSIM.	16 lund.	s. Zacharie.	16 jeud.	s. Fructueux.	16 sam.	s. Boniface.	16 mar.	s^e Giselle.
17 ven.	s. Antoine.	17 lund.	s. Théodule	17 mar.	s. Cyriaq. m.	17 ven.	s. Anicet.	17 *D.*	s^e Denise.	17 mer.	s. Avit.
18 sam.	s. Prisca.	18 mar.	s. Siméon.	18 mer.	s. Gabriel.	18 sam.	s. Parfait.	18 lund.	s. Honoré.	18 jeud.	s. Florentin.
19 *D.*	s. Sulpice.	19 mer.	*Les Cendres.*	19 jeud	s. Joseph.	19 *D.*	s. Socrate.	19 mar.	s. Pascal B.	19 ven.	s. Gervais, m
20 lund.	s. Sébastien.	20 jeud.	s. Gabin, m.	20 ven.	s. Joachim.	20 lund.	s Théodore.	20 mer.	s. Venant, m.	20 sam.	s. Silvère. *Eté*
21 mar.	ste Agnès.	21 ven.	s. Sylvain.	21 sam.	s Benoît, ab,	21 mar.	s. Anselme.	21 jeud.	s. Yves.	21 *D.*	s. Raoul.
22 mer.	s. Vincent, m.	22 sam.	s Pépin.	22 *D.*	PASSION.	22 mer.	s. Léonide.	22 ven.	s^e Giselle.	22 lund.	s. Alban.
23 jeud.	s. Raymond.	23 *D.*	QUADRAGÉSIME	23 lund.	s^e Léa.	23 jeud.	s. Georges.	23 sam.	s Emile.	23 mar	s. Félix de V.
24 ven.	s. Babylas.	24 lund.	ste Isabelle.	24 mar.	s. Victorien.	24 ven.	s. Gaston.	24 *D.*	PENTECOTE.	24 mer.	*s. Jean-Bapt.*
25 sam.	C. S. Paul.	25 mar.	s. Gérard.	25 mer.	*Annonciation*	25 sam.	s. Marc, évan	25 lund.	*Férié.*	25 jeud.	s. Prosper.
26 *D.*	s^e Victorine.	26 mer.	*Quat. Temps.*	26 jeud.	s. Emmanuel	26 *D.*	ss. Clet et M.	26 mar.	s. Philippe.	26 ven.	s. David.
27 lund.	s. Julien, év.	27 jeud	s^e Honorine.	27 ven.	ste Lydie.	27 lund.	s. Frédéric.	27 mer	*Quat.-Temps.*	27 sam.	s. Crescent.
28 mar.	s. Charlem.	28 ven.	s. Romain.	28 sam.	s. Gontran.	28 mar.	s. Aimé, év.	28 jeud.	s. Olivier.	28 *D.*	s. Fabien.
29 mer.	s. François.	2 sam.	s. Nector.	29 *D.*	RAMEAUX.	29 mer.	s. Robert.	29 ven.	s. Maximin.	29 lund.	*ss Pier. et Paul*
30 jeud.	s^te Martine.			30 lund.	s. Eustase.	30 jeud.	s. Ludovic.	30 sam.	s. Ferdinand.	30 mar.	s^e Emilienne.
31 ven.	s^e Marcelle.			31 mar.	s. Amédée.			31 *D.*	TRINITÉ.		
		N. d'Or, 16 Epacte, XV. Cycle solaire 4, Ind. R. 9. L. d. 29.									

Juillet.

Dernier Quartier le 3.
Nouvelle Lune le 10.
Premier Quartier le 17.
Pleine Lune le 24.

1	mer.	s. Martial.
2	jeud.	V. de la ste V.
3	ven.	s. Anatole.
4	sam.	s. Berthe.
5	*D.*	se Zoé.
6	lund.	s. Dominique
7	mar.	se Aubierge.
8	mer.	se Virginie.
9	jeud.	s Cyrille, m.
10	ven.	se Félicité.
11	sam.	s. Norbert.
12	*D.*	s. Gualbert.
13	lund.	s. Eugène.
14	mar.	FÊTE NATIONle
15	mer.	s. Henri, em.
16	jeud.	s. Hélier, m.
17	ven.	s. Alexis, c.
18	sam.	s. Camille, c.
19	*D.*	s. Vinc. de P.
20	lund.	ste Marguerit.
21	mar.	s. Victor.
22	mer.	ste Marie-M.
23	jeud.	s. Apollinaire
24	ven.	se Christine.
25	sam.	s. Christophe
26	*D.*	ste Anne.
27	lund.	se Natalie.
28	mar.	s. Samson.
29	mer.	ste Marthe, v.
30	jeud.	ss. Abdon et S
31	ven.	s. Germain.

Août.

Dernier Quartier le 1er.
Nouvelle Lune le 9.
Premier Quartier le 15.
Pleine Lune le 23.
Dernier Quartier le 31.

1	sam.	s. Pierre-ès-l.
2	*D.*	s. Alph. de L.
3	lund.	s. Geoffroy.
4	mar.	s. Dominique.
5	mer.	s. Abel.
6	jeud.	Tra. de N. S.
7	ven.	s. Gaëtan, c.
8	sam.	s. Justin, mar
9	*D.*	s. Samuel.
10	lund.	s. Laurent, m.
11	mar.	se Suzanne.
12	mer.	ste Claire, v.
13	jeud.	s. Hippolyte
14	ven.	s. Eusèbe. *vj.*
15	sam	ASSOMPTION
16	*D.*	s. Roch.
17	lund.	s. Septime.
18	mar.	ste Hélène.
19	mer.	s. Flavien.
20	jeud.	s. Bernard, a.
21	ven.	ste Jeanne.
22	sam.	s. Symphor.
23	*D.*	se Sidonie.
24	lund.	*s. Barthélemy*
25	mar.	s. Louis, r de F
26	mer.	s. Privat.
27	jeud.	s. Césaire, é.
28	ven.	s. Augustin, é.
29	sam	s. Medéric.
30	*D.*	s. Fiacre.
31	lund.	s. Aristide.

Septembre.

Nouvelle Lune le 7.
Premier Quartier le 14.
Pleine Lune le 21.
Dernier Quartier le 30.

1	mar.	ss. Leu et G.
2	mer.	s. Lazare.
3	jeud.	s. Grégoire.
4	ven.	ste Rosalie, v.
5	sam.	s. Bertin.
6	*D.*	s. Onesiphore
7	lund.	s. Cloud, c.
8	mar.	NATIVITÉ.
9	mer.	s. Omer.
10	jeud.	se Pulchérie.
11	ven.	s. Hyacinthe.
12	sam.	sc Perpétue.
13	*D.*	s. Maurille
14	lund	Ex. de la S. C.
15	mar.	s. Nicomède.
16	mer.	*Quat.-Temps.*
17	jeud.	se Edithe.
18	ven.	s. Lambert.
19	sam.	s. Janvier.
20	*D.*	s. Eustache.
21	lund.	s. Mathieu.
22	mar.	s. Maurice.
23	mer.	s. Lin, p.
24	jeud.	s. Andoche.
25	ven.	s. Firmin.
26	sam.	ste Justine.
27	*D.*	s. Cosme.
28	lund.	s. Wenceslas.
29	mar.	s. *Michel*, arc.
30	mer.	s. Jérôme E.

Octobre.

Nouvelle Lune le 6.
Premier Quartier le 13.
Pleine Lune le 21.
Dernier Quartier le 29.

1	jeud.	s. Rémi, év.
2	ven.	ss. Anges gar.
3	sam.	s. Fauste.
4	*D.*	s. Franç. d'A.
5	lund.	s. Constant.
6	mar.	s. Bruno, c.
7	mer.	s. Serge.
8	jeud.	se Laurence.
9	ven.	s. Denys, m.
10	sam.	s. Paulin.
11	*D.*	s. Quirin.
12	lund.	s. Wilfrid, é.
13	mar.	s. Edouard, c.
14	mer.	s. Caliste, p.
15	jeud.	ste Thérèse, v.
16	ven.	s. Léopold.
17	sam.	se Edwige.
18	*D.*	*s. Luc, évan.*
19	lund.	s. Savinien.
20	mar.	s. Aurélien.
21	mer.	se Céline.
22	jeud.	s. Modéran.
23	ven.	s. Hilarion.
24	sam.	s. Magloire, é.
25	*D.*	ss. Crépin et C
26	lund.	s. Evariste.
27	mar.	s. Abraham.
28	mer.	s. Alfred.
29	jeud.	s. Rodolphe.
30	ven	s. Arsène.
31	sam.	s. Narcisse, é.

Novembre.

Nouvelle Lune le 5.
Premier Quartier le 12.
Pleine Lune le 20.
Dernier Quartier le 28.

1	*D.*	TOUSSAINT.
2	lund.	*Les Morts.*
3	mar.	s. Hubert.
4	mer.	s. Charl. Bor.
5	jeud.	s. Théotime.
6	ven.	s. Léonard, c.
7	sam.	s. Ernest.
8	*D.*	s. Godfroy.
9	lund.	s. Mathurin.
10	mar.	s. Juste.
11	mer.	s. Martin, év.
12	jeud.	s. René.
13	ven.	s. Brice.
14	sam.	s. Philomène
15	*D.*	se Eugénie.
16	lund.	s. Edme.
17	mar.	s. Agnan.
18	mer.	s. Eudes.
19	jeud.	ste Elisab. R.
20	ven.	s. Edmond.
21	sam.	Prés. de la V.
22	*D.*	ste Cécile, v.
23	lund.	s. Clém. I, p.
24	mar.	se Flora.
25	mer	ste Cather., v.
26	jeud.	se Delphine.
27	ven.	s. Séverin.
28	sam.	s Sosthène.
29	*D.*	AVENT.
30	lund.	*s. André, ap.*

Décembre.

Nouvelle Lune le 4.
Premier Quartier le 12.
Pleine Lune le 20.
Dernier Quartier le 27.

1	mar.	s. Eloi.
2	mer.	ste Aurélie.
3	jeud.	s. Franç. Xav
4	ven.	ste Barbe, m.
5	sam.	s. Sabas.
6	*D.*	s. Nicolas, év.
7	lund.	s. Ambroise.
8	mar.	IMM. CONCEPT.
9	mer.	se Léocadie.
10	jeud.	se Julie.
11	ven.	s. Damase, p.
12	sam.	ste Constance
13	*D.*	ste Lucie, v.m
14	lund.	s. Nicaise.
15	mar.	s. Irénée, év.
16	mer.	*Quat.-Temps.*
17	jeud.	se Adelaïde.
18	ven.	s. Olympe.
19	sam.	s. Timoléon.
20	*D.*	se Philogone.
21	lund.	*s. Thomas.*
22	mar.	s. Honorat.
23	mer.	ste Victoire.
24	jeud.	se Irmine. *vj*
25	ven.	NOEL.
26	sam.	s. Etienne, R.
27	*D.*	*s. Jean, évan.*
28	lund.	ss. Innocents
29	mar.	ste Eléonore.
30	mer.	s. Roger.
31	jeud.	s. Sylvestre.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

LE THÉATRE

Au Collège de Valognes.

Nos ancêtres du XVIIe et du XVIIIe siècle s'intéressaient vivement aux représentations scéniques qui tenaient une grande place dans la vie des grands et des petits collèges. Rien n'excitait plus l'émulation des maîtres et des élèves, ne flattait plus l'amour-propre des parents et ne récréait davantage la population des villes (1).

L'usage de ces représentations s'introduisit de bonne heure au collège de Valognes ; il y persista jusqu'à la fin de l'ancien régime. La célébration de ces fêtes a donné lieu à la publication de pièces éphémères dont la plupart ont malheureusement disparu ; c'est un motif pour signaler avec soin les très rares exemplaires de celles qui ont échappé à la destruction.

La plus ancienne représentation dont j'ai trouvé la trace à Valognes remonte à l'année 1656 ; mais il convient d'en rapprocher quelques productions plus anciennes qui s'y rattachent par des liens étroits et qui ne sont pas à dédaigner pour les modestes annales littéraires de Valognes.

A la fin du XVIe siècle, dans le manoir du Gravier, dont les restes se voient encore à la sortie de la ville, près de la gare du chemin de fer de Barfleur, vivait un gentilhomme, Jean de Virey, qui avait longtemps servi le roi sous les ordres du maréchal de Matignon et qui, en 1582, remplissait les fonctions de lieutenant de la place de Cherbourg (2). Dans ses loisirs il cultivait la poésie, non sans quelque succès. En 1596, il présenta à la maréchale de Matignon (3) *La Machabée*, tragédie

(1) Sur les représentations données par les écoliers de la ville de Caen, il faut consulter l'intéressant volume de M. Paul de Longuemare, *le Théâtre à Caen*, 1628-1830.—Paris, 1895, in-16.

(2) *Inventaire des archives de la ville de Cherbourg*, par M. Amiot, p. 98.

(3) Françoise de Daillon du Lude, femme du maréchal Jacques de Matignon.

tirée de l'histoire des Machabées et détachée, paraît-il, d'un poëme plus étendu qu'il avait jadis composé et que les troubles des guerres civiles lui avaient fait laisser de côté. La dédicace, datée de Valognes le 15 mars 1596, renferme de précieux détails sur l'éducation, le caractère et les goûts de Jean de Virey, comme aussi sur les rapports qu'il entretenait de longue date avec la famille de Matignon. Elle mérite d'être lue en entier.

A haute et illustre dame madame la mareschale de Matignon.

Madame, ayant receu cet honneur que d'avoir l'espace de plus de 25 ans fait service à monseigneur le mareschal, tant au commandement que j'ay eu sous le bon plaisir du roy et de luy, en la ville et chasteau de Cherebourg, qu'autres endroits où il a trouvé bon faire preuve de ma diligence et fidélité, je ne puis moins que de luy vouer, à vous et à vostre illustre maison, tout ce qui se peut désirer du devoir et de moy et de mes enfans, comme à celuy duquel je tiens, après Dieu, le meilleur de mon tout. Durant lequel temps les armes n'estans si avancées, comme le malheur nous les a depuis fait pratiquer, il terpolant quelquefois relasche aux plus sérieux travaux que je prenois en la garde du lieu, je prenois aussi plaisir à la lecture des bonnes et saintes lettres, exercice premier de ma jeunesse, lorsque j'estois estudiant aux universitez fameuses de ce royaume. Et lors tombant en main l'histoire tragique des Machabées, il me sembla bon la réduire en vers françois, afin de mieux faire gouster au lecteur l'énergie d'icelle, et quand exciter son cœur à préférer les commandemens de Dieu, et saintes traditions de nos pères, servantes à l'intégrité de la religion, à toute espèce de malheur. Cetuy mon labeur estoit demeuré comme ensevely jusques aux jours calamiteux de nos dernières guerres civiles, qu'il m'est resouvenu voir ce qu'auparavant j'en avois projetté. Puis, entre tous les plus signalez discours de matière si recommandable, j'ay extrait d'un mien plus grand œuvre le martyre des sept frères et de Solomone, leur mère, illustre princesse de Judée, lequel m'a semblé merveilleusement admirable et digne d'estre veu, quoyqu'il soit de muse plus guerrière que studieuse. Or, comme cette heureuse mère estoit accomplie de vertu reluisante en sainte vie et de courage plus que viril, outre les considérations précédentes du service que je vous dois, il m'a semblé ne pouvoir dédier ce mien petit œuvre à dame qui en fust plus digne que vous, en conformité de vie, zèle de religion et sagesse, assistée de prudence et de patience, rapportant en conférence l'heureuse mort des sept frères et patience de mère aux pertes faites de Messeigneurs vos enfans, et de nouveau en la mort de Monseigneur le conte de Thorigny (1), laquelle nostre France et les plus signalez que je diray de la chrestienté déplorent avecques vous, et regrettent avecques moy, comme celuy duquel l'espérance conceue de long temps estoit jà satisfaite, ayant fait preuve d'une héroïque vertu, pour s'estre employé aux affaires de la couronne, et encores enrichi de l'honneur qu'il receut en la journée d'Yvry, qu'il pleust au Roy se joindre et rendre sous sa cornette en la desroute de

(1) Odet de Matignon, mort le 7 mars 1595.

son armée, qui depuis victorieux emporta le champ. Doncques, prenant par moy résolution sur l'asseurance de vostre naïve bonté, jointe à la particulière obligation de mon devoir, j'ay pris hardiesse de vous présenter, avec espoir que le recevrez d'aussi bon cœur, comme je la vous donne, pour estre de mesme joinct à mon service. En cet endroit, je prieray le Créateur, Madame, vous tenir en sa grâce, et moy en la vostre.

De Vallongnes, ce 25 de mars 1596.

Vostre très humble et très obéissant serviteur,

JEAN DE VIREY, sieur du Gravier.

L'édition de la Machabée ne parut qu'en 1603, en un petit livret (1) de 71 pages in-12, intitulé :

LA MACHABÉE, *Tragédie du martyre des sept frères et de Salomone, leur mère, par Jean de Virey, sieur du Gravier.*

A Rouen, chez Raphael du Petit Val, libraire et imprimeur du Roy, devant la grand'porte du Palais, 1603. *Avec privilège de Sa Majesté.*

Jean de Virey n'était pas le seul Valognais qui s'adonnât au culte des muses. Pierre André, receveur des deniers du roi dans cette ville, célébra en vers français et en vers latins les talents poétiques de son compatriote. Je me reprocherais de ne pas reproduire ici le sonnet qu'il a mis en tête de *La Machabée* et qui, à coup sûr, est un titre d'honneur auquel ne s'attendaient pas les deux cours d'eau de Valognes, le limpide ruisseau du Gravier et la rivière dont le poète, par crainte d'effaroucher « les Neuf Pucelles, » a légèrement édulcoré le nom vulgaire.

A noble homme Jean de Virey, sieur du Gravier.
Pierre André, receveur pour le Roy à Vallognes.

SONNET.

Cette eau roulle-gravier, qui Longnes et son val
Arrouse doucement d'une source fœconde,
Rend tari le ruisseau de la cabaline onde,
Le Helicon, desert, Parnasse, sans cheval.
Pans, Nimphes, Ægypans, voyagent à l'aval,
Et versant deitez sur Loire et la Gironde,
D'Asie, viennent voir cy bas l'acul du monde,
Qui serre estroit du ciel l'azur et le cristal,
Se baignent au Gravier, remplent de poesie
De Virey genereux, et dedans l'eau choisie,
Merdruel pont le nom du gravelin sacré.

(1) Un exemplaire en est conservé dans la Réserve de la Bibliothèque nationale, sous la cote Yf. 2904.

Merdruel fleuve, beau repos des Neuf Pucelles,
Qui coulant fait sçavoir des Juifs à Dieu fideles
Le glorieux combat à l'honneur consacré.

Avant d'être imprimée, *La Machabée* de Jean de Virey avait été représentée à Valognes. Nous en avons la preuve dans un acte de baptême du 10 octobre 1599, où figurent plusieurs des acteurs qui avaient pris part à la représentation : le père et les parrains de l'enfant, Anne Le Mestaer, sont qualifiés de *représentant la diablerie en l'istoire des Macabez.* Ils avaient dû former une sorte de chœur que la Liste des Personnages désigne dans le livret par les mots *Furie infernale.*

Anne fille de m^e^ Floccel Le Mestaer, sieur de Vaudiville, greffier de viconté à Vallongnes a esté baptisée par m^e^ Guillaume Le Saché, prebstre, doyen curey dudit lieu, le dymenche dixiesme du dit moys d'octobre, nommée par religieuse personne m^e^ Jean L^e^ Prevost, moigne de l'abbée de Montebourg et prieur de la Salle, m^e^ Pierre du Prey, recepveur du domaine de Valongnes, m^e^ Jacques Jullien, sieur d'Arpentiny, m^e^ Jean Frollant, filz de m^e^ Martin Frollant, Raul Bauquet, tous représentant la diablerye en l'istoire des Macabez avecquez le dit Vaudiville, l'an 1599, damoiselle Catherine Virey, femme de m^e^ Nicolas Le Prevost, parrains et marraine (1).

Encouragé sans doute par l'accueil fait à *La Machabée,* Jean de Virey mit la dernière main, en 1600, à une autre tragédie dont l'histoire des Machabées lui avait encore fourni le thème. Il dédia ce nouvel ouvrage à Nicolas de Briroy, qui occupait alors le siège épiscopal de Coutances. L'épître dédicatoire, datée de Valognes, en 1600 (la place du jour laissée en blanc), rappelle les trente années que l'auteur avait passées au service du maréchal de Matignon, le bon accueil fait à sa première tragédie et la composition du grand poëme dont les deux pièces n'étaient, à proprement parler, qu'un extrait :

.... Il y a trois ans que, sous la faveur de très illustre dame madame la mareschale de Matignon, j'en fis voir un échantillon en La Machabée, tragédie extraite d'un mien plus grand labeur que j'avois basti, lorsque le repos de la paix me le permettoit, lequel peut estre je feray voir quelque jour, si je trouve par le conseil de mes amis qu'il en soit digne.

Le « grand labeur » dont parle Jean de Virey ne paraît pas avoir été publié ; mais la tragédie qu'il avait dédiée à l'évêque de Coutances a été imprimée en 1611 et remplit un livret de 46 pages : (2)

(1) Registre des baptêmes faits en l'église Saint-Malo de Valognes, de 1594 à 1610, aux Archives municipales de Valognes.

(2) Exemplaire conservé dans la Réserve de la Bibliothèque nationale, sous la cote p.Yf. 15.

TRAGÉDIE *de la divine et heureuse victoire des Macabées sur le roy Anthiocus, avecques la Répurgation du temple de Hierusalem.*

A Rouen, de l'imprimerie de Raphael du Petit Val, libraire et imprimeur du Roy, devant la grand porte du Palais. 1611.

L'année même où Jean de Virey dédiait sa seconde tragédie à l'évêque de Coutances, il faisait paraître une autre pièce de théâtre, en un petit volume in-12 de 48 pages : (1)

TRAGÉDIE *de Jeanne d'Arques, dite la Pucelle d'Orléans, native du village d'Emprenne* (sic), *près Vaucouleurs en Lorraine.*

A Rouen, de l'imprimerie de Raphael du Petit Val, libraire et imprimeur du Roy, devant la grand porte du Palais, à l'Ange Raphael. 1600.

C'est là un des premiers essais dramatiques dont l'héroïne d'Orléans ait fourni la matière et, comme la pièce a été certainement composée à Valognes, nous devons être fiers que l'hommage ainsi rendu à Jeanne d'Arc soit l'œuvre d'un de nos compatriotes. Les vers peuvent être médiocres, mais le sentiment qui les a inspirés est des plus louables. L'auteur a compris la sublimité du sujet qu'il voulait traiter :

Les cendres de la Pucelle d'Orléans (puisque les cruelles flammes de son martyre ne nous voulurent laisser ses os, pour les enfermer sous un marbre pieux) accusoyent l'ingratitude de la France, et commençoyent à la tenir partisane de l'envieuse cruauté des Anglois, à raison qu'une mort si tragique n'avoit peu encor faire monter sur le théâtre des Muses le très ample sujet qu'elle nous en avoit donné par sa valeur, plus contraire à ses ennemis et aux nostres que favorable à sa vie, ny eu tant de crédit que d'animer les fureurs poétiques à venger son injure par le récit de ses vertus, si l'autheur de cet ouvrage, pour amender les defaux desja pris et la contumace qui s'alloit difinitivement juger contre la paresse commune de tant de beaux esprits, n'eust rendu tout seul le devoir qui nous oblige tous d'autant plus à l'honneur de ses merites, que nous avons veu peu de dames pareilles en ce royaume...

Serait-il téméraire de supposer que Jean de Virey a voulu donner à ses concitoyens la primeur de sa *Jeanne d'Arc*, comme il l'avait fait pour *La Machabée*. Si cette hypothèse pouvait être admise, si l'une des premières glorifications de la Pucelle sur le théâtre moderne avait eu lieu à Valognes, ce serait un grand

(1) Réserve de la Bibliothèque nationale, sous la cote Yf. 3934.

honneur pour notre ville. Mais il ne faut pas nous aventurer sur le terrain glissant des conjectures.

Ces observations sur les tragédies de Jean de Virey nous amènent à parler des premières pièces que nous savons avoir été représentées sur le théâtre du collège de Valognes. Elles eurent, en effet, pour auteur, un membre de la famille de Virey, peut-être un fils ou un neveu de l'auteur des *Machabées* et de la *Jeanne d'Arc*.

La plus ancienne de ces pièces dut être une tragédie de *David*, que Jean de Virey fit représenter par ses écoliers en 1656 et qui fut dédiée au marquis Gigault de Bellefonds, gouverneur de la ville de Valognes. Elle ne nous est connue que par une allusion insérée dans la dédicace de la tragédie que le même auteur fit paraître, l'année suivante, en un fascicule in-quarto, fascicule dont je ne connais qu'un exemplaire incomplet, conservé à la bibliothèque de Rouen. Le texte ou l'analyse du *David* a disparu; il ne subsiste plus du fascicule que les douze premières pages, c'est-à-dire le titre et les pièces liminaires. Heureusement ce sont les morceaux que nous avons le plus d'intérêt à connaître. Voici le titre :

LA

DESOBÉISSANCE

PVNIE

ou

ABSALON

TRAGÉDIE

Qui sera représentée sur le Théâtre

du Collège de Vallongnes

le [17] (1) Iuillet 1657

Pour la distribution des Prix

A CAEN

chez Marin Yvon, Imprimeur du Roy.

Le feuillet qui suit le titre est occupé par les armes de la marquise de Bellefonds, à qui la pièce est dédiée : parti, au 1 d'azur au chevron d'or accompagné de trois losanges d'argent

(1) Le chiffre 17 a été ajouté à la main.

(*Gigault*) ; au 2, de pourpre semé de fleurs de lis, à l'écusson d'argent à l'écureuil rampant de gueules (*Foucquet*) (1).

Suit, sur les pages 5, 6 et 7, une épître dédicatoire, qui doit trouver sa place ici :

A Madame la marquise de Bellefont.

Madame,

Absalon, cet illustre malheureux, ose bien aujourd'huy se présenter devant vous, et n'espère pas moins de faveur et protection de vostre part, que son père David en receut l'année dernière, au retour de son exil, de Monsieur le marquis de Bellefond. Il croit peut estre que sa beauté et sa haute naissance vous feront avoir compassion de ses malheurs. Mais il ne sçait pas que sa témérité et présomption qui sont les meilleures parties qui le rendent considérable, en ternissent tout à fait l'esclat et la splendeur, et que vous ne faites point d'estime de ces graces de la nature et de la fortune, si elles ne sont enrichies de la vertu qui en fait tout le lustre et le mérite. Il ne sçait pas que vostre personne, qui fait plutost gloire de servir d'azile à l'innocence opprimée d'un père qu'à la mutinerie et insolence d'un fils, recevra avec plus de joye un David injustement poursuivi qu'un Absalon criminel, et que vostre faveur se mettra à l'abri des violences horribles de son fils ; que vous essuirez ses larmes, le rendrés victorieux de ses ennemis, le restablirez dans ses estats et acheverez l'honneur et la gloire de son triomphe et de son couronnement. Cette heureuse naissance que vous tirez d'une famille qui donne à la France, dans toutes les charges les plus éminentes, des personnes d'une probité et suffisance toute extraordinaire pour sa conduite; ces rares vertus que vous héritez d'une mère dont la profession de vie marque assez quelle en est la saincteté ; cette qualité d'espouse du marquis de Bellefont, l'un des plus généreux capitaines de son siècle, jointe à celle de mère d'un fils qui est nay, comme le père, pour le bien du royaume, la joye et contentement de ses parens, l'honneur et la gloire de nostre ville : toutes ces conditions, madame, qui se rencontrent en vous si advantageusement, ne nous font pas moins espérer de vostre part que l'honneur de vostre présence, pour fortifier le courage de nostre David contre les attaques et les efforts d'Absalon, dans la représentation de sa désobéissance punie. C'est elle aussi qui animera merveilleusement nostre jeunesse à faire dans cette action tout son possible pour vous plaire, et qui la rendra plainement satisfaite de tous ses travaux, si vous en agréés les fruits avec la mesme inclination que vos ayeulx ont eue pour les bonnes lettres, honorant les collèges de leur protection et faisant estat de ceux qui emploient leurs peines et travaux à un si noble et si charitable exercice. C'est ce qui l'obligera davantage, madame, à publier dans tous les lieux et occasions, la gloire et la grandeur de la maison de Bellefont, et redoubler ses vœux pour la prospérité et conservation de vos illustres personnes, et moy plus particulièrement en la qualité de,

(2) **Madeleine Foucquet**, mariée en 1655 à Bernardin Gigault de Bellefonds, qui depuis fut maréchal de France.

Madame,

Vostre très humble et très obéissant serviteur

J. VIREY, prestre, bachelier en théologie de la Faculté de Paris et principal du Collège de Vallongnes.

A la dédicace succèdent des pièces de vers, presque toutes en français, destinées à célébrer, sous les formes les plus variées, la marquise et le marquis de Bellefonds. Il n'y en a pas moins de dix (sonnets, épigrammes, anagrammes et acrostiches), au bas desquelles se lisent les signatures de R. Le Maistre, prêtre, professeur au collège de Valognes, Jacques Le Tellier, professeur au collège de Valognes, et Jean Laurens, professeur.

De ces pièces, je ne citerai que les deux suivantes qui m'ont paru toucher directement Valognes :

Epigramme en voyant arriver Madame de Bellefont à Vallongnes.

Esprit, di moy si c'est l'Aurore,
Si c'est Pallas qui vit encore,
Ou bien quelque chose de plus,
Dont je demeure si confus?
— Oui, je responds à qui m'éveille
Que c'est du monde la merveille,
Un riche accord que les Dieux font
En madame de Bellefont.

A la mesme sur la naissance de son fils (1). — *Epigramme.*

Vallongnes, apprends avec joye,
Combien tu différes de Troye.
Vostre sort est plus différent
Que la terre et le firmament,
Car sa cheute vint d'une Heleine,
Et ton bonheur de Magdelaine.

JAC. LE TELLIER.

On se demande où était situé le collège sur le théâtre duquel se représentaient en 1656 et 1657 les tragédies de David et d'Absalon. Tout porte à croire qu'à cette époque le collège était installé dans une maison voisine de la rivière dont nous avons vu le nom élégamment transformé dans le sonnet de Pierre André. Cette maison avait été affectée au collège de Valognes en 1534, en vertu de la donation qui en fut faite aux paroissiens par Nicolas Le Poittevin et par Jacquette Durevie, femme du dit Nicolas. Le contrat relatif à cette donation, reçu par les

(1) Ce fils devait être né en 1656 ou 1657, et s'appeler Nicolas-Louis : il dut mourir en bas âge.

tabellions de Valognes le 7 juin 1534, doit être considéré comme un des actes de fondation du collège, et, à ce titre, j'en rapporte ici les clauses essentielles :

Comme au dit Vallognes ayt siège et collège d'escolles pour la doctrine et instruction des mœurs et sciences de musique, grammaire, retorique, logique et autres, jouxte l'exigence du lieu, auquel collège ayt plusieurs et grand nombre d'enfans journellement estudiant et profitant soubs les maistres des dictes escolles, pour tenir lesquelles escolles et demeures des dits maistres n'y ayt au dict Vallognes lieu propriétaire, mais par louage convient le plus souvent changer des maisons et lieux qui ne peuvent estre facilement trouvez près ne convenablement à tenir les dictes escolles ; en quoy il peut avoir confusion, ennuy et dommage, tant pour les dits maistres d'escolle qu'escolliers. Pourquoy, noble homme Nicolas Le Poittevin, sieur du Moustier, ayant le droit de propriétaire et heredital d'une maison et mesnage et boelle jusques à la rivière du Merderel....

[Iceluy Nicolas Le Poittevin et Jacquette Durevic, sa femme,] en considération des dommages et ennuys des dits maistres d'escolles et escolliers, voulant pour l'advenir y pourvoir de lieu propre, avoient acquis la dicte maison, pour la donner et à servir au dit usage, et la laisser au nom et administration du trésor de l'église du dit lieu, à la charge toutesfoys, pour recongnoissance du dit don, et afin qu'à perpétuité des dits donateurs et leur postérité et lignée soient faicts quelques services, prières et oraisons....

Les quels donnèrent, ceddèrent et transportèrent, à fin d'heritage, au dit trésor de Vallognes les dictes maison, mesnage et boelle....

Les dits maistres d'escolles et escoliers estudians au dit lieu seront par le dit trésor pourveus en la dicte maison, tant pour la demeure actuelle d'iceux maistres que pour la résidence des estudes des dits escoliers, comme il est accoustumé et qu'il sera nécessaire. Et à ce moyen les dits maistres des dictes escolles seront tenus de dire ou faire dire à perpetuité devant l'image et autel Nostre Dame en la dicte eglise, par chacune sepmainne de l'an, à neuf heures de matin, deux messes en bas, au jour de mercredi et vendredi, à l'intention des dits donneurs et autres leurs parents et amys, tant vivants que trespassez ; et à la fin de chacune des dictes messes aller sur la sépulture du dit Le Poittevin, après son deceds, dire un *Libera* et *De profundis* et oraisons à ce acoustumez ; et de present sur la tombe du père de la dicte femme. Avec ce, les dits maistres d'escolles et enfans estudiants et assemblez aux dictes escolles seront tenus chanter en icelles, en haut, par chacun samedi, immédiatement avant que de partir des dictes escolles, l'antienne de *Salve*, le verset et l'oraison acoustumée et autre selon le temps, et après, « submissa voce », dire le *De profundis* et oraisons à ce requises.. . Et au précédent que dire et chanter la dicte antienne, sera remonstré par les dits maistres d'escolles aus dits escolliers l'intention pourquoy on doibt faire le dict chant, prières et oraisons ; et les inciter à demander plus facilement prières pour les dits fondateurs, en declarant le nom des dits donateurs.

Et si seront les enfans du dit Le Poittevin et leurs oirs instruits aus dictes escolles comme il appartiendra....

...Laquelle donation a esté receue par les dits bourgeois, manans et habitans, tant d'eglise, nobles, trésoriers qu'autres, et aussy par messire Symon Le Febvre, chapelain de Saint Thomas, et messire Jehan André, prebtre, à présent maistres des escolles, les dits bourgeois, manants et habitans comparants par vénérable et discrète personne maistre Robert Heuzé, official du dit Vallognes, Le Cauf, promoteur, maistre Nicolle Pellerin, prebtre, vicaire du dit lieu, prebtre desservant et psalmodiant en la dicte eglise, honorable personne M. Guillaume Hubert, lieutenant en la viconté de Vallognes de monsieur le bailly de Costentin, M. Artur Ogier, enquesteur en la dicte viconté, et plusieurs autres bourgeois assemblez, tous bourgeois et demeurant au dit Vallognes....(1)

Au commencement du XVIIIe siècle, le collège de Valognes fut réuni au séminaire, dans le somptueux édifice qu'avait fait construire l'abbé de La Luthumière. Les représentations théâtrales durent alors prendre un nouvel éclat. Mais les témoignages qui nous en sont parvenus sont assez rares. Je ne vois guère à citer, pour le règne de Louis XV, qu'un livret de 4 feuillets, petit in-quarto, dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque nationale (2). Il a pour titre :

LA MORT

DE CESAR

TRAGÉDIE

AURA POUR INTERMEDE

LE BONHEUR DE LA FRANCE

SOUS LE REGNE

DE

LOUIS QUINZE

BALLET

et

SERA REPRESENTÉ

A

VALOGNES

Le lundy treize Aoust 1736, à onze heures précises, si le temps le permet. *On donnera pour petites pièces :* Les Fourberies de Scapin *et* Le Mariage forcé.

A VALOGNES, chez JACQUES CLAMORGAM, imprimeur et libraire.

(1) Une assez médiocre copie de cet acte se trouve au folio 183 des Mémoires manuscrits de Mangon sur l'histoire de Valognes, conservés à la bibliothèque de Valognes.

(2) Réserve, Yf. 2745.

Les mots *si le tems le permet*, qu'on lit sur le titre, nous autorisent à supposer que la représentation avait lieu en plein air, probablement dans la grande cour de l'établissement. Les rôles étaient partagés entre quatorze jeunes gens, dont la plupart jouaient dans l'arrangement de la tragédie de Voltaire comme dans celui des comédies de Molière. Les noms de ces acteurs sont encore portés dans des familles du Cotentin. Il est donc assez intéressant d'en donner ici la liste :

Choinel, (Jean-Noel), de Valognes.
Clamorgam, (Jacques), de Valognes.
Dacier (Pierre), de Valognes.
Des Marais (Pierre-Denis), du Vrétot.
Frigot Des Vaindies (Pierre-Félix), de Valognes.
Frigot Vaultier (Sébastien), de Valognes.
Gouhier (Charles-François), de Sainte-Mère-Eglise.
Grandprey de Saint-Quentin (Georges), de Turqueville.
Le Boulanger (Henri), de Saint-Marcouf.
Le Conte des Mares (Charles-François), d'Emondeville.
Louvel (Charles), de Valognes.
Poitier de Rotot (J. Adrien), de Sainte-Croix.
Thin (Germain), de Saint-Vaast.
Tiphaigne (Charles), de Montebourg.

Le programme de la représentation de 1736 n'est pas seulement précieux pour les annales du collège de Valognes. Il a été imprimé dans cette ville par Jacques Clamorgam, et c'est, je crois, l'un des plus anciens produits de la typographie valognaise.

On ne se bornait pas à faire jouer des tragédies et des comédies à nos jeunes gens ; de temps à autre, le public était encore invité à des exercices dans lesquels les écoliers du séminaire ou du collège donnaient la mesure de leurs talents et montraient quel profit ils avaient retiré des leçons de leurs maîtres.

J'ai recueilli la moitié d'un placard in-folio, consacré aux thèses de philosophie qu'un jeune homme de la paroisse de Théville, René-Augustin d'Aboville, soutint le 4 avril 1770 dans la grande salle (*aula*) du séminaire de Valognes, sous la présidence d'un eudiste, Pierre Ruaut, professeur de philosophie.

D'autres fois, l'exercice prenait la forme d'un plaidoyer. J'ai jadis trouvé, dans des papiers de rebut, un fragment de placard, dont il ne subsiste plus malheureusement que le titre et les quatre premières lignes :

PLAIDOIER

Cause qui sera plaidée par les Ecoliers de Rétorique au Collège de Valognes.

SUJET.

Un jeune monarque vient de rentrer dans ses Etats, après avoir parcouru différens royaumes de l'Europe. Dans le cours de ses voyages, il a vu le commerce fleurir davantage chez un peuple; chez un autre, l'agriculture; ici.. .....

Les apprentis avocats devaient sans doute exposer les raisons qui militaient en faveur du commerce, ou de l'industrie ou bien de l'agriculture.

A l'une des dernières distributions des prix de l'ancien collège de Valognes, le 19 juillet 1790, le public entendit un débat sur le mérite des différents caractères. Il s'agissait de savoir lequel « ou du vrai et sincère, ou du facile et complaisant ou de l'ingénieux et amusant, ou du sage et réfléchi, ou du ferme, enfin, mérite la préférence dans la société. » Les rhétoriciens qui prirent successivement la parole furent :

LANGLOIS (André), de Barfleur.
LE TELLIER (Guy-Mathieu), de Rauville-la-Place.
LE TULLIER (François), de Saint-Christophe-du-Focq.
LONGUEVAL (Joseph), de Valognes.
OSBER DE VATTEVILLE (Charles), de Canteloup.

Après les plaidoiries Jean BUNETEL, de Teurthéville-au-Bocage, prononça le jugement.

La solennité fut ensuite égayée par deux comédies, dont le programme annonce ainsi la distribution des rôles :

Première Comédie. Les Médisans.

Le marquis de Monomoronde :	Jean Charles DROUET, de Valognes.
Chrisalde, frère de Monomoronde :	Ch. OSBER DE VATTEVILLE, de Canteloup.
Damis, fils de Monomoronde :	Louis Jc. Ant. GOUBERT, de Valognes.
Amis du marquis : Oronte :	P. A. MARION, de Quettehou.
— Lisimon :	Or. VERNEY, de Martinvast.
Le comte d'Avalos, ivrogne :	Jos. LONGUEVAL, de Valognes.
Le baron de La Trazonnade, gascon :	Louis LE FILLIASTRE, de Pierreville

Disant-vrai, médisant bel esprit :	Thomas Le Cacheur, de Grosville.
Sucret, médisant dévot :	Fr. Le Tullier, de S. Christophe du Focq.
Frizotin, valet de Damis :	Pierre Bonnemains, de Tréauville.
M. Grandjean, maître d'hôtel du marquis :	Toussaint Folliot, de Cherbourg.
Deux estaffiers :	G. Math. Le Tellier, de Rauville la-Place.
	et Jean Huet, de Négreville.

La scène est à Paris, dans l'hôtel de Monomorondc.

L'ouverture du théâtre se fera par un dialogue entre un Comédien et un Paysan.

Comédien :	Th. Verney, de Martinvast.
Paysan :	J. Longueval, de Valognes.

Le drame des Médisans sera précédé d'un prologue relatif à la matière et prononcé par Louis Le Filliastre, de Pierreville.

Seconde Comédie. Moralétés ou le Chevalier errant.

Dom Alvare, vice-roi d'Arragon :	Toussaint Folliot, de Cherbourg.
Dom Calliste, fils de dom Alvare :	Thomas Le Cacheur, de Grosville.
Amis de dom Alvare : dom Fernand :	Ch. Osber de Vatteville, de Canteloup.
— dom Felix :	Pierre-Adrien Marion, de Quettehou.
Pages de d. Alvare et antipodes : dom Postello :	Amédée Allain, de Valognes.
dom Pedro :	François Le Tullier, de S. Christophe du Focq.
Valets de d. Alvare : Philippin :	L. Le Filliastre, de Pierreville.
Jodelet :	J. Longueval, de Valognes .
Un marmitano ou chaudronnier :	François Le Tullier, de S. Christophe du Focq.
Un degringolano ou ramonneur :	F. Le Filliastre, de Pierreville.
Paysans : Sancho :	Pierre Bonnemains, de Tréauville.
Lopès :	L. J. A. Goubert, de Valognes.
Un héraut et un tambour :	Les mêmes.
Dom Alceste, grand prévôt :	Je. Ch. Drouet, de Valognes.
Deux archers :	André Langlois, de Barfleur,
	Et Jean Le Bunetel, de Teurthéville au Bocage.
Mendose, cabaretier :	Thomas Verney, de Martinvast.
Moralétés, chevalier errant :	Guy Mathieu Le Tellier, de Rauville la Place.
Olivaro, écuyer de Moralétés :	Jean Huet, de Négreville.

La scène est devant le cabaret d'un village en Arragon.

La cérémonie devait commencer sur les neuf heures du matin, et le public était instamment prié de ne point monter sur le théâtre.

Le Maire de la ville, M. Sivard de Beaulieu, lieutenant général du bailliage, avait pris à sa charge les frais de la distribution des prix.

La bibliothèque de Valognes possède un exemplaire du programme de cette cérémonie. Il est intitulé :

EXERCICE

DE RHÉTORIQUE

AU COLLÈGE

de

VALOGNES

A CHERBOURG,

De l'imprimerie de P. Clamorgam, imprimeur libraire, 1790.

J'ai cru devoir appeler l'attention de mes compatriotes sur ces fêtes scolaires, qui attiraient un public relativement nombreux. Les trop rares exemples que j'ai cités suffisent pour en laisser entrevoir le succès. Il y a là un côté de l'histoire de nos anciens établissements d'instruction qui ne saurait être négligé.

Léopold Delisle.

FONDATION DU COLLÈGE D'HARCOURT

Par un Archidiacre et un Evêque de Coutances.

M. l'abbé H.-L. Bouquet, docteur et professeur honoraire de Sorbonne, aumônier du lycée Saint-Louis, a publié, sous le titre de : *L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis ; notes et documents pour la plupart inédits* (1), un livre fortement documenté dans lequel se trouvent un grand nombre de renseignements des plus précieux pour l'histoire littéraire de la Normandie. Je ne veux pas faire ici une analyse complète de cet important ouvrage qui, au moment où il a paru, a valu à son auteur des éloges aussi flatteurs que justement mérités. Je me contenterai d'emprunter au livre de M. l'abbé Bouquet quelques détails sur les origines du collège d'Harcourt, origines qui ont des rapports directs avec le Cotentin, puisque les fondateurs de cet établissement, Raoul et Robert d'Harcourt, appartenaient à une illustre famille richement possessionnée dans la région, et furent, le premier, archidiacre de Coutances, et le second, évêque de la même ville, où il a laissé le souvenir d'un prélat recommandable par ses vertus sacerdotales et ses libéralités.

Comme on le sait, les maîtres et les écoliers de l'Université de Paris avaient formé entre eux, vers le commencement du XIIIe siècle, des associations dites « nations ». Celles qui composaient la faculté des Arts étaient appelées nations de France, de Picardie, de Normandie et d'Angleterre, nommée plus tard d'Allemagne. Tandis que les diverses nations étaient divisées elles-mêmes en plusieurs « provinces » ou « tribus », celle de Normandie, *veneranda natio*, n'en formait qu'une seule dont les membres appartenaient aux diocèses de Rouen, Avranches, Bayeux, Lisieux, Coutances, Evreux et Séez. Elle avait sous sa tutelle les collèges d'origine normande tels que ceux d'Harcourt, du Trésorier, de Lisieux, de Justice, de Séez, de Maître-Gervais et du Plessis, les surveillait et donnait, en même temps que le Chancelier de Notre-Dame et le Recteur de l'Université, l'investiture à leurs proviseurs, après l'élection de ceux-ci par les boursiers.

(1) Paris, Delalain frères, 1891, in-8° de XV-735 p., avec un dessin de G. Rochegrosse, et plus de 70 vignettes, sceaux, écussons, plans, vues, portraits, etc.

C'est un de ces collèges destinés à venir en aide aux écoliers peu favorisés de la fortune, — et ceux-là étaient les plus nombreux dans les Universités du moyen-âge, — qu'avait entrepris de fonder, en 1280, Raoul d'Harcourt et que son frère Robert acheva d'établir, en 1311, en lui donnant le nom de leur famille.

Raoul et Robert appartenaient à la fameuse maison d'Harcourt, dont le premier ancêtre connu, Bernard le Danois, l'un des compagnons de Rollon, reçut, après 912, entre autres terres, celle d'Harcourt, près de Brionne. C'est dans cette vieille demeure féodale qu'ils naquirent. Ils étaient fils de Jean d'Harcourt, vaillant chevalier, qui suivit saint Louis dans ses deux croisades, et qui, par Jeanne de La Roche-Tesson, sa mère, possédait Saint-Sauveur-le-Vicomte, Auvers et d'autres seigneuries considérables dans le Cotentin. Quant à leur mère, pieuse et noble femme, elle était fille de Jean de Beaumont, lequel joua un rôle important dans la guerre contre les Albigeois.

Jean d'Harcourt eut de nombreux enfants : Richard, fait chevalier par saint Louis pendant l'expédition de Tunis, mort sans postérité en 1269 ; Jean, qui se distingua dans la guerre d'Aragon, mort en 1302 et qui continua la descendance; Raoul Robert et Guy, qui entrèrent dans les ordres et parvinrent à de hautes dignités dans l'église ; et des filles, dont deux, Agnès et Jeanne, furent successivement abbesses du monastère royal de Longchamps où la première mourut en odeur de sainteté.

De bonne heure Raoul et Robert furent envoyés à l'Université de Paris pour y étudier « en divinité » et « en décret », c'est-à-dire en théologie et en droit. Ils s'installèrent sans doute dans le logis d'Harcourt, vaste hôtel situé près de la demeure des abbés de Cluny, en face du palais des Thermes de Julien. L'achèvement de leur éducation fut confié aux maîtres les plus distingués de la nation de Normandie.

« En suivant les leçons de la rue du Fouarre, dit M. l'abbé Bouquet, pour prendre ensuite leurs degrés dans les diverses facultés des arts, de droit et de théologie, ils furent témoins des misères dont souffraient alors les pauvres écoliers. Ils virent plus d'une fois passer sous leurs yeux les tristes héros du poème de Jean d'Hauteville, moine normand du XIIe siècle, ces écoliers « à la toilette en désordre, aux cheveux épars, n'ayant que le souci d'échapper au supplice de la faim qui dévore leurs entrailles, creuse leurs joues, fait pâlir leurs lèvres, entoure leurs yeux d'un cercle livide et remplace les lys et les roses de la jeunesse par un aspect terreux ». Le même auteur nous dépeint l'horrible nourriture du pauvre écolier, les mets grossiers cuits sous l'auvent de quelque carrefour par la vieille femme en haillons, la marmite où nagent les classiques haricots et toutes sortes de légumes féconds en migraine, enfin le sel, prodigué pour tenir lieu d'assaisonnement. Le poète n'oublie rien, ni le labeur acharné de ceux qui travaillent bien avant

dans la nuit, malgré le sommeil qui appesantit leurs paupières, ni le mauvais lit sur lequel ils étendent leurs membres fatigués, ni les cauchemars qui troublent leurs courts moments de repos. D'autres ont raconté les querelles des écoliers, les injures qu'ils se prodiguaient de nation à nation, d'école à école, quand ils discutaient au sujet de l'enseignement de leurs maîtres, les coups qu'ils se donnaient quand ils étaient à bout d'arguments plus persuasifs ».

Raoul et Robert d'Harcourt virent les désordres de la vie des étudiants, leurs camarades, la pauvreté, l'indiscipline et la dépravation qui régnaient parmi eux.

Le cardinal Jacques de Vitry nous a laissé un triste tableau de la vie au quartier latin durant le XIIIe siècle. « Paris, dit cet auteur, dans son *Historia occidentalis*, c'est la source d'eau vive qui arrose toute la surface de la terre. mais c'est aussi, dans le monde des écoliers, une brebis galeuse dont l'incomparable corruption gagne tous ceux qui l'approchent, c'est une tare qui dévore ses habitants.... Dans la même maison vous trouvez, en haut, des écoles, en bas, des lieux de débauche. Qu'un étudiant soit prodigue et déréglé, tous ses camarades glorifient la noblesse de son caractère et sa libéralité ; qu'un autre veuille mener une vie sage et chrétienne, on le traite d'avare et d'hypocrite. Le plus grand nombre de ces écoliers sont des étrangers qui viennent à Paris dans le seul but d'y apprendre quelque chose de nouveau. Les uns étudient pour acquérir de la science, et c'est curiosité ; les autres, pour se parer de leur savoir, et c'est vanité ; d'autres encore pour faire fortune, et c'est cupidité ou simonie ; quelques-uns seulement pour s'édifier eux-mêmes et pour pouvoir travailler au bien et à l'édification des autres ».

Les deux jeunes gentilshommes qui, pendant leur séjour à Paris, s'étaient rangés parmi ces derniers étudiants dont Jacques de Vitry fait l'éloge, rentrèrent en Normandie après avoir obtenu la « maîtrise en décret » et s'être préparés par l'étude des sciences sacrées aux fonctions du sacerdoce. Ils ne tardèrent pas à recevoir les ordres des mains de leur évêque, probablement Raoul de Chevry, qui occupait le siège d'Evreux vers 1270.

Raoul d'Harcourt devint chancelier d'Evreux, puis chantre de Bayeux, archidiacre de Coutances et de Rouen, chanoine de Notre-Dame de Paris, enfin aumônier de Charles de Valois, deuxième fils de Philippe le Hardi et conseiller de Philippe le Bel. Ces dernières fonctions l'obligèrent à résider souvent dans la capitale du royaume.

Il put alors mettre à exécution un projet caressé dès longtemps et dont Robert de Sorbon et, en dernier lieu, Guillaume de Saane, grand trésorier de la cathédrale de Rouen, lui avaient donné l'exemple. Ce dernier venait de fonder, en 1268, le

collège du Trésorier pour vingt-quatre étudiants pauvres du pays de Caux. Du Breul, dans son *Théâtre des antiquitez de Paris*, dit à ce sujet : « Maistre Raoul de Harcourt ayant, sur son vieil âge, arresté sa demeure à Paris, dont il estoit chanoine, prenoit grand plaisir de voir les diverses fondations des collèges et maisons d'estude que l'on faisoit de son temps en l'Université et presque toutes lesdites fondations sur le modelle de celuy de Sorbonne ». Il ajoute qu'à côté du collège du Trésorier se trouvaient « partie sur la rue des Massons, partie sur la rue de la Harpe, quelques vieilles et ruineuses maisons », près de l'hôtel d'Harcourt et de la place actuelle de la Sorbonne. Raoul d'Harcourt en fit l'acquisition en 1280 et les fit disposer, continue Du Breul, pour recevoir un certain « nombre de pauvres estudians, tant en la faculté des arts que de théologie. Lesquels il voulut choisir de ces quatre diocèses de Coutances, Bayeux, Evreux et Rouen : pour ce qu'il avoit au précédent tenu des premiers rangs es dites eglises ».

Il ne reste point de preuves authentiques de cette première fondation ; les actes ont disparu, mais la tradition est constante et rapportée par tous les historiens de Paris, que du Boulay, dans son *Historia Universitatis Parisiensis*, résume ainsi : « En 1280, Raoul de Harcourt, docteur en droit, auparavant archidiacre de Coutances, chancelier de Bayeux, chantre d'Evreux, grand archidiacre de Rouen et alors chanoine de l'église de Paris, conduit par la généreuse pensée qui, dans ce temps, animait beaucoup de personnes, commença à établir le collège qui, du nom de son fondateur, fut appelé « collège de Harcourt ». Ce collège était destiné aux pauvres écoliers normands des quatre diocèses de Coutances, d'Evreux, de Bayeux et de Rouen, dans lesquels Raoul de Harcourt avait occupé les premières dignités ecclésiastiques. A cet effet, il acheta plusieurs maisons qui menaçaient ruine, les restaura et les fit disposer, avec une cour, pour la commodité des étudiants; mais, prévenu par la mort, il ne put achever cette louable entreprise ». D'autre part, des actes de 1309, 1310 et 1311, émanés de Robert d'Harcourt, parlent de cette fondation et font, presque à chaque ligne, allusion aux projets de Raoul, que son frère déclare simplement réaliser et compléter.

Raoul d'Harcourt mourut en 1307. Pendant les vingt-sept dernières années de sa vie, il ne cessa de s'occuper de l'avenir de son œuvre qui, au début, fut assez modeste.

Un collège, à cette époque, n'était en quelque sorte qu'une hôtellerie où des écoliers désignés par le fondateur et souvent en petit nombre, étaient logés et nourris gratuitement tant bien que mal. Quant au personnel dirigeant, il comprenait : un proviseur ou principal, pour l'administration générale, un procureur, pour les revenus et la dépense, un sous-maître ou sous-principal, pour la surveillance des écoliers, un ou plusieurs

chapelains, pour donner l'instruction religieuse et acquitter les obits et autres fondations pieuses, enfin, un portier, personnage important par le concours qu'il apportait au maintien de la discipline et qui était chargé de la fustigation des rebelles et des paresseux.

Voilà ce qu'étaient les collèges du XIIIe siècle et celui institué par Raoul d'Harcourt, dont les élèves suivaient les cours publics de la rue du Fouarre ou bien ceux des maîtres qui professaient dans leur domicile privé.

Le conseiller de Philippe le Bel comptait, on l'a déjà dit, développer sa fondation et lui assurer des ressources importantes. La mort le surprit avant qu'il ait pu rédiger les statuts qui devaient consacrer d'une manière définitive l'existence du nouveau collège.

Exécuteur testamentaire de son frère, Robert d'Harcourt entreprit résolument de mener à bonne fin l'œuvre commencée. Il y réussit, grâce à la haute situation qu'il occupait dans l'Eglise et dans l'Etat. Clerc du Conseil du Roi depuis 1285, il était devenu, à la mort de son père, en 1288, seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, puis archidiacre du Cotentin. Enfin, en 1291, lors du décès d'Eustache de Rouen, évêque de Coutances, il avait été choisi à l'unanimité par le chapitre pour succéder à ce prélat. On le trouve plus tard au nombre des conseillers de Philippe le Bel, bâtissant un cloître pour ses chanoines de Coutances, restaurant l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, chargé d'ambassades et de missions de la plus haute importance auprès du Pape et du duc de Bretagne. Malgré ces fonctions multiples et absorbantes, le pieux évêque n'oubliait pas l'œuvre de son frère à laquelle il donna une forme définitive, en 1311, l'année même où il prenait part au concile de Vienne et y jouait un rôle considérable.

Tout d'abord, en 1309, il donna deux cents livres de rente à l'établissement, puis acquit, l'année suivante, des chanoines d'Avranches, en échange d'une rente de quarante-cinq livres tournois, trois maisons et de vastes terrains sis sur l'emplacement encore occupé par le lycée Saint-Louis. Il y installa les deux communautés des boursiers « théologiens » et « artiens », réservant la première maison établie par son frère à la communauté moins nombreuse des boursiers « grammairiens ». Du Breul dit à ce sujet : « Messire Robert de Harcourt, évêque de Coutances, comme exécuteur du testament et dernière volonté de son frère, s'employa fort pour establir et asseurer (suivant l'intention de son défunct frère, M. Raoul), les susdits estudiants. Au moyen de quoy il récompensa un chappelain de l'église cathédralle d'Avranche, propriétaire d'une autre court bastie de trois corps d'hostel, située vis-à-vis et à l'opposite de la première court acquise par son défunct frère et qui est en la mesme rue de la Harpe et de présent s'appelle le costé des théologiens ».

Ces renseignements sont confirmés par l'historien du Boulay et par la charte même de l'évêque de Coutances, publiée par M. l'abbé Bouquet, d'après l'original conservé aux Archives nationales et ainsi conçu :

Universis hec visuris, Robertus, permissione divina Constantiensis ecclesie minister humilis, et executor testamenti seu ultime voluntatis bone memorie domini Radulphi de Haricuria, quondam archidiaconi de Constantino in ecclesia Constantiensi, salutem in Domino. Cum nos de bonis executionis predicte ac nomine executorio tres domos cum earum pertinentiis situatas Parisius in vico *Sancti Cosme* versus portam que dicitur porta *Inferni*, que quidem domus *domus Abrincenses* communiter nuncupantur, imperpetuum acquisierimus, ac insuper ducentas quinquaginta libras turonenses amortizatas annui redditus capiendas supra preposituram Cadomensem emerimus nomine quo supra, prout in literis super premissis confectis plenius continetur, notum facimus quod nos predictas domos, ducentasque et quinquaginta libras turonenses annui redditus damus quantum possumus, deputamus, assignamus ac ordinamus nomine quo supra, *ad usum, victum et sustentationem pauperum scolarium in artibus et in theologia studientium ibidem institutorum ac instituendorum*, secundum formam et ordinationem, que in statutis a nobis super hoc editis plenius continentur. In cuius rei testimonium sigillum nostrum literis presentibus duximus apponendum. Datum in crastino Nativitatis Beate Marie Virginis, anno Domini millesimo trecentesimo undecimo.

Le même jour, Robert d'Harcourt promulguait les Statuts du collège, divisés en quatre-vingt-quatre articles. Ils témoignent de l'élévation des vues du vénérable fondateur, de sa prudence et de son ardent désir d'imposer des règles propres à maintenir chez la jeunesse l'ordre, la discipline et les bonnes mœurs. Comme son frère, il veut éloigner des étudiants la misère corporelle, la dépravation morale. A la tête du collège, il place un chef inamovible ; mais inspiré de l'esprit de sage liberté de l'Eglise, il laisse aux boursiers le droit d'elire le proviseur, le prieur et les procureurs du collège.

Il serait trop long de reproduire ici en entier les Statuts du collège d'Harcourt, qui présentent, d'ailleurs, une grande analogie avec les règlements similaires édictés depuis et qui sont bien connus de tous ceux qui ont étudié l'histoire de l'Instruction publique en France. Je me bornerai donc à donner la traduction des deux premiers articles relatifs à l'admission des boursiers.

I. — Nous voulons avant tout que l'on reçoive dans ledit établissement vingt-huit écoliers pauvres, étudiants en Arts et en Philosophie, dont quatre du diocèse de Coutances, quatre du diocèse de Bayeux, quatre du diocèse d'Evreux et quatre du diocèse de Rouen, tous natifs de Normandie seulement, auxquels diocèses sont assignés à perpétuité pour la majeure partie les

biens ecclésiastiques que le même Raoul a perçus de son vivant. Le reste des écoliers sera pris dans les mêmes diocèses ou dans d'autres, et indifféremment de toute nation, partout où il s'en trouvera de susceptibles d'instruction. Et nous voulons que chacun desdits écoliers recoive trois sols parisis par semaine, depuis la fête de Saint-Michel jusqu'à l'octave des apôtres Pierre et Paul et même plus si les fonds y suffisent.

II. — On recevra dans le même établissement au moins douze pauvres écoliers, soit déjà gradués, soit simples étudiants dans la Faculté de Théologie, desquels il y en aura toujours deux du diocèse de Coutances, deux du diocèse de Bayeux, deux du diocèse d'Evreux et deux du diocèse de Rouen, natifs de Normandie, les autres pris indifféremment de toute autre nation, comme il a été dit plus haut. Et chacun desdits écoliers recevra par semaine cinq sols parisis.

En mars 1312, Philippe le Bel autorisa encore, en faveur du collège d'Harcourt, le transfert de trois cents livres de rentes acquises de la comtesse de Juliers par l'évêque de Coutances. Ce dernier, quelques jours plus tard, fit confirmer par l'évêque de Paris l'établissement fondé par son frère et par lui ainsi que les Statuts dont il venait de le doter; enfin, il obtint du Pape, en 1313, une bulle autorisant le maître et les écoliers du collège d'Harcourt à célébrer ou faire célébrer chaque jour dans leur chapelle ou oratoire « l'office divin de jour et de nuit, avec note ou sans note, même sans qu'il soit besoin de demander ou d'obtenir la permission de l'évêque de Paris actuel ou futur, les droits de l'église épiscopale et paroissiale et de toute autre demeurant entiers pour tout autre objet ».

Après avoir achevé l'œuvre de son frère, qui était devenue la sienne, et avoir donné au collège le nom de sa famille et le droit d'user de ses armoiries — ce qui eut lieu jusqu'à la Révolution — Robert fit encore donation de diverses maisons et notamment de l'hôtel d'Harcourt. Toutes ces libéralités furent confirmées, en 1316, par le frère des fondateurs, Guy d'Harcourt, évêque de Lisieux, lequel y ajouta la part de l'hôtel d'Harcourt qui pouvait lui appartenir.

Robert d'Harcourt mourut à Paris le 7 mars 1315. Les registres capitulaires de Rouen renferment ce bel éloge du vénérable prélat : « Il fut un des évêques les plus recommandables par sa fidélité au Roi, son zèle pour la discipline ecclésiastique, sa vigilance pastorale, sa sollicitude pour toutes les églises, sa vraie et universelle charité, sa douceur et sa bienfaisance ».

En terminant, je me bornerai à rappeler que le collège d'Harcourt devint bientôt l'un des plus florissants de l'Université de Paris. Parmi ses administrateurs habiles, ses maîtres éminents et ses élèves distingués, beaucoup, conformément à

la volonté des fondateurs, virent le jour en Normandie et en particulier dans le Cotentin. Le lycée Saint-Louis, lequel a remplacé le collège d'Harcourt, a continué les brillantes traditions de la vieille fondation qui figure avec honneur au nombre des services rendus à la France par une des plus nobles et des plus glorieuses familles de notre province.

Au cours de son ouvrage si instructif, M. l'abbé Bouquet a rencontré sous sa plume érudite le nom de bien des personnages normands. Il a remis en lumière leurs vies et leurs ouvrages et peut-être lui emprunterai-je une autre fois des renseignements peu connus sur quelques littérateurs cotentinois.

Émile Travers.

UN CANAL MARITIME

DE LA BAIE DES VEYS A PORTBAIL

Que de gros volumes on pourrait établir avec tout ce qui a été écrit touchant les marais du Cotentin, soit en vue de leur amélioration et de leur assainissement, soit en vue de l'utilité qu'ils pourraient présenter pour la défense de Cherbourg !

En tant qu'exécution effective, c'est surtout l'amélioration des marais, soit pour la culture, soit pour l'élevage du bétail et des chevaux, qui a donné lieu à des travaux très importants, dont la santé publique a, d'ailleurs, profité par la disparition à peu près complète des fièvres qui, pendant si longtemps, ont été le fléau du *Bas-Pays*.

Néanmoins, au point de vue de la défense nationale, des considérations patriotiques se sont fait jour à diverses reprises pour démontrer la nécessité de couper, par un canal de navigation, la presqu'île du Cotentin. Depuis la guerre de 1870 et dans ces dernières années surtout, il semble que les esprits se soient plus fortement portés vers cette idée, dont divers hommes éminents se sont faits les champions.

Dès les premières années du siècle, on avait songé à cette jonction, par un canal, du littoral Est au littoral Ouest ; des études avaient été entreprises et on ne doit pas hésiter à affirmer que parmi les grands travaux de creusement exécutés sous le premier Empire à proximité de Carentan, il en est qui peuvent être considérés comme ayant été l'amorce de ce canal.

Sous la Restauration, puis, plus tard, après 1830, certains Conseils municipaux, des Conseils d'arrondissement, le Conseil général, évoquaient de temps à autre cette idée ; ils trouvaient de l'écho dans la population qui se rappelait les luttes, récentes encore, avec l'Angleterre ; d'autres, plus pacifiques, parlaient exclusivement au nom des intérêts agricoles, de l'apport des engrais de mer, de la tangue notamment.

Les Pouvoirs publics ne pouvaient rester sourds à de tels appels. Des études nouvelles furent prescrites et réalisées. L'une de ces études, très approfondie, vise la mise en communication du port de Regnéville avec ceux de la baie des Veys par la jonction de la Sienne à la Vire. D'autres études furent dirigées vers la partie la plus étroite de la presqu'île du Coten-

tin ; il en est sorti un travail remarquablement élaboré, complet, avec plans d'ensemble, plans détaillés des divers travaux, nivellements et sondes, calculs des déblais, détails des musoirs, des écluses, des déversoirs, des ponts, ponts éclusés, ponts levis, estimation détaillée des dépenses, dont nous allons présenter un résumé.

Si on s'en occupait aujourd'hui, on voudrait qu'un tel canal fût accessible aux navires de toutes dimensions, même aux cuirassés. Le projet dont nous venons de parler était de plus modeste envergure ; néanmoins, il voulait assurer la navigation à des sloops, à des goëlettes, à des bricks de cent tonneaux ; il s'agit donc très réellement d'un canal maritime.

C'est le 11 octobre 1837 que le Directeur général des Ponts et Chaussées et des Mines prescrivait de faire « reprendre les » travaux autrefois commencés pour l'établissement du canal » de desséchement et de navigation à travers la presqu'île du » Cotentin. »

Le travail fut entrepris dans l'été de 1838 par M. La Rue, Ingénieur en chef, secondé par M. l'aspirant ingénieur Bollaërt. M. Dan de Lavauterie était Ingénieur en chef Directeur.

Le canal du Cotentin appartenait à la 4e ligne de la 3e série des grandes lignes de navigation que le Gouvernement se proposait de faire exécuter. Cette 4e ligne était dite *de Lorient au Havre*, autrement *du golfe de Gascogne au bassin de la Seine*.

En voici le tracé, suivant le fort intéressant travail que nous étudions :

Il part du havre de Portbail, à proximité du rocher dit le Rocher de l'Ane, passe à environ 600 mètres au Sud de l'église de Portbail, au Sud du hameau de la Rivière et tout contre ce hameau. Il laisse au Nord, à 200 mètres environ, le village de Saint-Lo-d'Ourville. Le tracé s'infléchit en courbe vers le Sud, à partir du moulin d'Ourville, pour passer au Sud du Pas Saint-Martin et tangentiellement à ce village, au Nord des Masses d'Omonville, seul point du parcours nécessitant un déblai important. Le tracé arrive au carrefour du Gorget, passe au Sud-Est de l'église de Saint-Sauveur-de-Pierrepont, longe les marais de la Sensurière, traverse la chaussée de la Sensurière à peu près par le milieu de son axe, arrive à la lande de Selsouef, au Sud de la mare de Rauville, où il reçoit une rigole d'alimentation dérivée de la Douve. De là, suivant à peu près le même trajet que cette rivière, il passe au Sud d'Etienville et de Pont-l'Abbé, un peu au Nord de Beuzeville-la-Bastille, laisse Liesville au Nord-Est, touche à Carentan, prend le chenal jusqu'au Grand-Vey, où on amènerait la Douve, depuis le pont éclusé de la Barquette, et la Taute, depuis le Haut-Dick et la rivière des Gouffres. Cela réaliserait la jonction des trois bras au Grand-Vey, en avant de l'écluse de tête du canal, en un lit

unique « dont, par le courant de leurs eaux combinées, elles » conserveraient et augmenteraient la profondeur. »

Longueur totale 48,889 mètres, dont environ 40,000 dans les marais. Dépense estimée à trente millions deux cent trente mille francs, susceptibles toutefois, d'être réduite de trois millions au moyen de quelques modifications qu'il serait aisé d'apporter dans la construction des jetées à établir à Portbail.

Il suffit, dit M. l'Ingénieur en chef La Rue, dans un mémoire du 26 septembre 1839, d'avoir navigué dans la Déroute, d'avoir traversé le Raz Blanchard, et de connaître les écueils nombreux de ces parages, les courants violents qui les sillonnent, pour apprécier la grandeur du service qu'on rendrait au cabotage, en lui épargnant ce redoutable défilé par l'ouverture d'un passage à travers la presqu'île de la Manche. Un pareil travail préviendrait bien des naufrages et de plus, en temps de guerre avec l'Angleterre, il maintiendrait une communication que la difficulté de doubler les caps Finistère et de la Hague, sans tomber dans les croisières ennemies, rend presque impraticable, je veux dire celle de la Seine avec la Gironde, car, en rangeant les côtes, il serait toujours possible d'amener une cargaison de Bordeaux à l'embouchure de la Vilaine, de la transborder par les rivières d'Ille et Rance à Saint-Malo et de la conduire de là au Havre par le canal dont il s'agit ici. Aussi l'idée de ce canal remonte-t-elle à une époque fort reculée et s'est-elle conservée constamment dans l'esprit des habitants du pays, quoique jusqu'à présent, elle n'ait jamais été approfondie. Enfin, M. le Ministre du Commerce et des Travaux publics a décidé qu'il serait fait à ce sujet une étude spéciale et c'est de cette étude dont j'ai à rendre compte.

De l'assiette du canal. — Si le tracé du canal était facultatif, il faudrait placer son embouchure le plus près possible vers le Sud, afin de le soustraire à la surveillance de Jersey et de le rapprocher davantage de Saint-Malo. Sous ce rapport, Regnéville conviendrait fort bien; Lessay viendrait ensuite; mais ces deux havres sont adossés à des falles qu'on ne peut songer à franchir et bien que Portbail soit plus au nord, cependant, comme il est encore placé de telle sorte qu'un navire parti de Saint-Malo ou de Granville s'y rend facilement dans une seule marée de nuit, comme d'ailleurs la configuration du terrain le commande invinciblement, c'est sur Portbail qu'il faut jeter les yeux. En effet, la laisse des hautes mers de vives eaux dans ce havre, n'est séparée, sur 4,200 mètres, que par des collines peu élevées, connues sous le nom de Masses d'Omonville, de la naissance des marais du Gorget et de la Douve qui s'étendent sans discontinuité jusque vers Carentan sur neuf lieues de longueur et de là jusqu'à la baie des Veys.

Du relief du terrain. — Si ces marais n'avaient qu'une pente très faible, ainsi qu'on serait tenté de le croire au premier abord, ils offriraient par cette circonstance même une grande facilité pour l'établissement du canal; mais les nombreuses opérations exécutées par MM. les officiers du génie militaire, au commencement du

siècle, repétées en 1815 par M. Fèvre, Ingénieur en chef des ponts et chaussées et tout dernièrement encore reprises par M. l'Ingénieur Bollaërt et moi, prouvent incontestablement que la vallée est décomposée en deux plans généraux, l'un presque horizontal comprenant les marais inférieurs jusqu'à la Sensurière, sur lesquels la mer a probablement monté autrefois et pourrait monter encore si l'on supprimait les barrières qui lui sont opposées, l'autre au contraire sensiblement incliné s'étendant, depuis la Sensurière jusqu'au carrefour du Gorget, sur les marais que l'on peut considérer comme de formation d'eau douce.

Ce relèvement de la vallée du Gorget semblerait impliquer la nécessité de la décomposition du canal en plusieurs biefs ; mais un rapide examen du nivellement général conduit bientôt à abandonner cette idée.

Nécessité d'un bief unique — Il me paraît de rigueur de poser en principe que le canal ne sera alimenté que par des eaux douces, car l'introduction de l'eau salée dans l'intérieur des terres pourrait avoir de trop grands inconvénients soit par des infiltrations, soit par la rupture de quelques portions de digues. Or, la seule rivière capable de fournir cette alimentation, c'est la Douve prise aux moulins de Saint-Sauveur.

Les Ingénieurs avaient la conviction que l'approvisionnement d'eau fourni par la Douve serait bien au-dessus des besoins du canal, dont les pertes devaient se réduire, pour ainsi dire, à l'évaporation de la surface, puisque, d'une part, sa flottaison étant presque partout au-dessous et, en quelques points seulement, au niveau, des terrains adjacents, les infiltrations n'étaient pas à redouter et puisque, d'autre part, les écluses des deux têtes sasseraient tantôt au bénéfice, tantôt au détriment du bief unique qui les sépare. Or, des jaugeages rappelés par les Ingénieurs ont constaté que le produit minimum de la Douve, aux moulins de Saint-Sauveur, était au moins de deux mètres cubes par seconde, ou de 172,800 mètres cubes par vingt-quatre heures.

C'est le lieu d'indiquer qu'il résulte des nivellements que le niveau moyen de la mer au Grand-Vey est de 27 millimètres plus élevé qu'à Portbail, différence à considérer comme nulle pour un développement de près de 49 kilomètres.

D'un autre côté, les Ingénieurs estimaient que le plan d'eau le plus élevé du canal ne devait pas être de plus de 50 centimètres au-dessus du plan d'eau le plus bas. « Or, si le » maximum et le minimum des plans d'eau, » disaient-ils, « ne peuvent différer que de 0m50, il est évident qu'il convient » de les confondre en un seul plan et de se résoudre à creuser » un peu plus la cunette depuis la Sensurière jusqu'à Portbail, » afin d'éviter la construction d'une écluse à chute aussi » faible, » d'où, en résumé, nécessité d'un bief unique entre les deux écluses de tête.

Le point culminant, dans ce qu'on peut appeler l'isthme de Portbail, c'est-à-dire dans l'espace compris entre Portbail et la naissance des marais qui déversent leurs eaux vers la baie de Carentan, est de 26 mètres 12 au-dessus du niveau moyen de la mer, à 6,600 mètres du Rocher de l'Ane, situé, comme nous l'avons dit, dans le havre de Portbail. Mais il convient de dire que du côté Ouest, à 5,600 mètres du Rocher de l'Ane, l'altitude n'est qu'à 6 mètres 18, et que vers l'Est, à l'origine des marais de la Sensurière, à peu près au carrefour du Gorget, c'est-à-dire à environ 8,300 mètres du Rocher de l'Ane, cette altitude est de 8 mètres 84. Il n'y a donc qu'en cette largeur de 2,700 mètres environ, vers les Masses d'Omonville, qu'il y a un cube sérieux de déblais à opérer ; à la chaussée de la Sensurière, l'altitude n'est que de 2 mètres 952 au-dessus du niveau moyen de la mer à Portbail ; soit 2 mètres 925 au-dessus du niveau moyen du Grand-Vey : d'où la certitude que la mer y arriverait encore si on supprimait les portes de flot de la Barquette.

Les auteurs du projet n'oublient pas, d'ailleurs, que si les besoins du canal doivent faire retenir le plus d'eau possible, le desséchement des marais, autre opération de haute importance, demande, au contraire, l'émission la plus complète possible des eaux vers la mer.

Indépendance du canal par rapport au système de desséchement. — Un canal comme celui dont il s'agit doit être indépendant, disent-ils, du système de desséchement des marais, car ces deux espèces d'émissaires sont incompatibles ; la navigation exigeant beaucoup d'eau et le desséchement cherchant à s'en débarrasser. Le canal sera donc isolé par des digues au milieu de la vallée et des deux côtés seront ménagés des canaux de desséchement qui recevront, l'un les affluents de la droite, et l'autre les affluents de la gauche.

Le projet, du reste, est complet; ses auteurs ne perdent pas de vue que le havre de Portbail ne présente, dans les conditions ordinaires, qu'un faible tirant d'eau; ils indiquent les moyens d'y parer, tant par l'approfondissement du chenal, que par des jetées latérales et un bassin de chasse.

La largeur normale du canal, au plan d'eau, est prévue à 36 mètres, à réduire, toutefois, à 10 mètres, dans la tranchée d'Omonville, tant pour raison d'économie, que pour raison de sécurité.

Quant aux difficultés particulières que peut offrir l'exécution de chacune des parties du canal, elles sont présentées comme faciles à surmonter.

Du port à créer à Portbail. — Le havre de Portbail est merveilleusement disposé pour recevoir des améliorations et devenir un bon port ; il consiste en un bassin compris entre la terre ferme et

une ceinture de dunes au milieu desquelles le cours seul de la Grise (1) suffit pour maintenir un goulet ; mais ce goulet étant trop large, il faut le retrécir par des jetées, et le bassin ne présentant pas un tirant d'eau suffisant, il faut l'approfondir, sur une surface convenable, par des courants plus puissants que celui de la Grise, c'est-à-dire par des chasses.

De la tranchée des Masses d'Omonville. — La tranchée des Masses d'Omonville n'est qu'une affaire d'argent, mais on ne doit pas se dissimuler qu'elle en exigera beaucoup. En effet, à son point de départ, au profil n° 17, elle aura 10 mètres de profondeur ; à 684 mètres plus loin, c'est-à-dire au point culminant du faîte, elle aura 27 mètres 60 de profondeur ; (ce *maximum* interdit l'idée d'un souterrain puisque les navires qui pourront fréquenter le canal sont mâtés à 17 ou 18 mètres au-dessus de leurs ponts) ; à 600 mètres plus loin, 15 mètres 40 ; enfin 1,112 mètres plus loin, c'est-à-dire au commencement des marais 11 mètres 60, ordonnée qui avec une section de 8 mètres 40 au plafond, 10 mètres au niveau de flottaison, 23 mètres 60 au niveau des chemins de halage et des inclinaisons de talus de 1/5e donnent un volume d'environ 700,000 mètres cubes presqu'en totalité composé de pierres, sans compter celles que l'on rencontrera encore depuis la naissance des marais jusque de l'autre côté de St-Sauveur-de-Pierrepont.

A partir de la naissance des marais, le canal doit reprendre sa section entière de 36 mètres de largeur, bien qu'il soit encore véritablement en tranchée jusqu'à Saint-Sauveur-de-Pierrepont.

La nature du sol à travers lequel le canal devrait être creusé dans les marais, n'est pas sans préoccuper les ingénieurs ; ils indiquent les procédés à employer. A leurs yeux le succès ne paraît pas douteux, par l'expérience du canal du marais de Pommenauque, lequel, « à l'époque de sa confection, éprouva » des changements considérables de forme et qui, du moment » où il a été rempli d'eau, n'a plus subi d'altération, comme » l'ont démontré des sondes faites à un intervalle de 23 ans. »

Le prolongement du grand canal de Carentan, depuis le Haut-Dick jusqu'au hameau de la Mer ne semble pas pouvoir rencontrer de difficultés, « devant s'opérer, ainsi que la dériva- » tion de la Douve et de la Taute, dans un terrain récemment » conquis et complètement formé de sable fin ou tangue » extrêmement facile à travailler. »

L'indication des modifications que l'exécution du canal forcerait d'apporter dans le système de desséchement des marais s'écarterait de notre sujet. Mais le mémoire s'exprime

(1) La *Grise*, ou rivière d'*Olonde*, prend sa source au territoire de Besneville, passe près de Canville et du château d'Olonde, arrose Ourville et se jette dans la Manche aux grèves du havre de Portbail, après un cours d'environ neuf kilomètres.

ainsi touchant l'influence que les travaux projetés pourraient avoir sur l'amélioration de ces marais :

L'ouverture d'une tranchée au milieu des marais presqu'en tous temps impraticables compris entre le carrefour du Gorget et la Sensurière, égoutterait ce terrain qu'on ne peut mieux comparer qu'à une éponge, contribuerait infailliblement à en rendre la surface et le fond beaucoup plus solides et ferait des pâturages productifs de cinq cents hectares où les bestiaux sont aujourd'hui fréquemment engloutis.

Dans la partie inférieure de la Sensurière, c'est-à-dire, sur une étendue de 7,000 hectares, les voies de desséchement deviendraient bien plus efficaces, puisqu'en affectant celles qui existent maintenant pour toute la vallée à une partie simplement des eaux du bassin, on ouvrirait un nouveau débouché pour les autres, d'où il suit que l'écoulement des crues serait bien plus facile et plus prompt. D'un autre côté, les nouveaux ponts éclusés étant munis de portes d'ébe dont sont dépourvus les ponts actuels, on pourrait à volonté étendre l'inondation sur les marais. On disposerait donc des deux seules conditions sur lesquelles repose la fertilité des marais, savoir : empêcher l'inondation pendant la saison des herbes et la produire pendant la fin de l'automne et l'hiver. Car ici, dessécher dans toute l'acception du terme, ce serait stériliser ; et la vallée de la Douve, ainsi que celle du Nil, ne peut produire sans être fécondée par l'inondation.

Tout est prévu, du reste, dans le projet que nous étudions, et un chapitre est spécialement consacré aux communications qui s'étendent d'un côté à l'autre de la vallée et qui, à l'époque — année 1839 — à laquelle remonte le projet, comprenaient cinq passages. Il n'y en a qu'un de plus depuis cette époque, c'est la voie ferrée de Paris à Cherbourg. « Si donc, « disent » les ingénieurs, » on maintient ces cinq passages, on ménagera toutes les habitudes de circulation. » Ils obtiennent ce résultat par la construction de ponts (ponts fixes et ponts-levis), tant sur le canal que sur les émissaires de desséchement ; mais comme il existe plusieurs bacs sur la Douve, pour le service de l'exploitation de certaines propriétés soit communales, soit particulières, ils ne voient pas d'inconvénient « à ce qu'on en » établisse pareillement sur le canal, partout où le besoin s'en » fera sentir ; il suffira seulement de ménager des gares où l'on » remisera ces bacs pour qu'ils n'entravent pas la navigation. »

On le voit, il y avait là un projet parfaitement étudié au point de vue de l'art. Financièrement parlant, sa réalisation ne pouvait constituer ce qu'on appelle « une bonne affaire » puisque l'amélioration des marais pouvait représenter une plus-value d'environ dix millions, alors que la dépense prévue pour l'établissement du canal maritime du Grand-Vey à Portbail était de trente millions. Quelle pouvait en être l'importance en cas de guerre? Très réelle aux yeux de MM. La Rue et Bollaërt d'après le rapport du 26 septembre 1839, elle

n'était pas aussi bien démontrée, comme nous allons le voir, pour l'Ingénieur en chef Directeur, M. Dan de Lavauterie.

C'est le 19 décembre 1840, que M. Dan de Lavauterie transmettait le travail de MM. La Rue et Bollaërt, fait, disait l'Ingénieur en chef Directeur, « intelligemment, consciencieusement, » soigneusement; mais j'ai à présenter, « continue-t-il », quel- » ques considérations sur la question suivante : par l'exécution » du projet atteindra-t-on bien le but que l'on se propose? »

S'il s'agissait d'ouvrir une ligne de navigation qui dût servir principalement en temps de paix, peu importerait que son origine vers la Manche de l'Ouest fût plus ou moins rapprochée de Jersey.

Mais c'est pour le faire fonctionner surtout en temps de guerre, qu'on a songé à ouvrir le canal du Cotentin. Ce serait pour qu'il donnât aux caboteurs dirigés des ports de Bretagne vers ceux du bassin de la Seine, et *vice versa*, le moyen de ne plus passer par le dangereux passage de la Déroute (*espace compris entre les Iles anglaises et la côte du département de la Manche*) dans lequel, en temps de guerre, il leur est si difficile d'éviter les croisières anglaises.

Or, au premier coup d'œil jeté sur la carte, n'est-on pas frappé de voir que Portbail est très avancé dans le canal de la Déroute ? Que c'est presque même l'un des points de la côte de France le plus rapproché de Jersey ; et que, pour y arriver, les bâtiments venant de St-Malo sont obligés de franchir toute la partie étroite de ce canal, celle dans laquelle il est le plus difficile d'échapper aux poursuites de l'ennemi ?

Et en se rappelant qu'aussitôt que la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, une station de corsaires Anglais s'établit dans les Iles de Chausey, n'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter grandement du sort des caboteurs essayant de passer entre Chausey et Jersey pour gagner Portbail ?

Certes, quelle que fût la dépense à faire pour ouvrir aux caboteurs, au travers de la presqu'île de la Manche, un passage qui leur évitât en tout temps les dangers du Raz-Blanchard entre l'Ile d'Aurigny et le cap de la Hague, et de plus, en temps de guerre, la chance d'être pourchassés et trop souvent pris par l'ennemi, si le trajet entre St-Malo et l'origine du passage pouvait être toujours sûr, quelle que fut, je le répète, la dépense à faire pour ouvrir ce passage, on ne devrait pas balancer un instant.

Mais lorsqu'il s'agit d'une dépense de plus de *trente millions*, non seulement sans qu'il soit démontré qu'on atteindrait le but pour lequel on se déciderait à un tel sacrifice, mais il faut le dire, lorsqu'il serait trop à craindre, qu'on n'atteignît ce but qu'imparfaitement, n'y a-t-il pas lieu de chercher à creuser la question aussi profondément que possible avant de prendre une décision de si grande importance ?

En ne considérant la question que sous le rapport de l'art de la construction des canaux, et sous le rapport financier, il n'y a pas à parler de choisir le point d'arrivée du canal du Cotentin dans la Manche de l'Ouest. Portbail est le seul point où le canal puisse arriver ; parceque la partie la plus basse et la plus étroite dans la

ligne du faîte qui sépare le bassin de la Douve des cours d'eau coulant vers la Manche de l'Ouest est celle qui se trouve entre l'origine du vallon du Gorget (affluent de la Douve) et l'origine du vallon de la Grise (rivière de Portbail).

M. Dan de Lavauterie rappelle alors l'idée qu'a émise M. La Rue (voir plus haut la première des citations empruntées au travail de cet ingénieur) que si le tracé du canal était facultatif, il faudrait placer son embouchure le plus possible vers le Sud, afin de la soustraire à la surveillance de Jersey et de la rapprocher davantage de Saint-Malo ; que le havre de Regnéville conviendrait fort bien pour cela ; puis ensuite le havre de Lessay ; mais que la configuration du terrain et les faîtes qu'on ne peut songer à franchir, commandent impérieusement de jeter les yeux sur Portbail.

Oui sans doute, dit M. Dan de Lavauterie, s'il s'agissait d'une canalisation ordinaire, la configuration du terrain et la considération de la dépense minimum feraient invinciblement loi de faire déboucher le canal du Cotentin à Portbail.

Mais ici quel but s'agit-il d'atteindre ? D'éviter au commerce les pertes considérables qu'il fait dans le passage de la Déroute à chaque guerre de la France avec l'Angleterre, et surtout de sauver des mains de l'ennemi le grand nombre des marins qu'il y fait prisonniers. Alors le but s'agrandit tellement que les considérations ordinaires de l'art et de la finance doivent cesser d'être les considérations prédominantes ; et je pense, qu'à moins d'une impossibilité absolue pour faire déboucher le canal du Cotentin par le havre de Lessay, ou surtout par le havre de Regnéville il ne faut pas abandonner l'idée de cette inappréciable amélioration dans le système général qui nous occupe en ce moment.

Il faut donc que, par un profil en long du faîte qui sépare, de La Haye-du-Puits à Portbail, les bassins de l'Ouve et de la Taute de ceux de l'Ay et de la Sienne, et par des profils en travers sur les points les plus bas de ce faîte, il soit recherché s'il n'y aurait pas quelque point de passage possible pour arriver soit à Lessay, soit à Regnéville.

S'il ne s'en trouve pas, il faut voir si, après être passé, par le canal d'Omonville, du bassin de la Douves dans celui de la Grise, il ne serait pas possible d'amener le canal, en le développant au pied des coteaux, à une distance convenable du rivage depuis le havre de Portbail jusqu'à celui de Regnéville.

Car c'est à Regnéville que se trouverait la plus satisfaisante solution de la question.

Surtout si, profitant de l'importante découverte faite par notre habile hydrographe, M. Beautemps-Beaupré, d'un excellent mouillage, disons même de l'emplacement d'un bon port à Chausey, on défendait cet emplacement par un ouvrage convenable de fortification.

Quel changement alors dans l'état de choses en temps de guerre ? Au lieu d'abandonner Chausey aux corsaires anglais, on en ferait un lieu de station sûr pour la flotille protectrice de nos caboteurs.

Le trajet depuis l'embouchure de la Rance jusqu'à celle de la Sienne ne serait guère que la moitié du trajet de l'embouchure de la Rance à Portbail. Les navires en le parcourant resteraient hors de la vue de Jersey ; et ce trajet entre les forts de l'embouchure de la Rance, de la pointe de Cancale, de Granville, de Chausey et du fort à établir à Regnéville ne serait pour ainsi dire pas un trajet extérieur.

Il faudrait, d'après le projet actuel, dépenser *trente millions* pour faire déboucher le canal du Cotentin à Portbail avec tous les risques à courir pour les navigateurs entre Portbail et St-Malo.

Que si l'on pouvait reconnaître qu'en en dépensant *quarante* il serait possible de faire déboucher ce canal à Regnéville, on proposerait l'adoption de ce dernier parti avec autant d'assurance et de hardiesse qu'on croit devoir mettre de réserve dans la présentation du projet de déboucher par Portbail.

Par Regnéville, on aurait la plus satisfaisante solution de la question à résoudre ; par Portbail, on n'a qu'une solution incertaine.

Les Anglais, dit-on, s'occupent d'augmenter beaucoup l'importance de leurs établissements de Jersey. La connaissance qu'ils ont des intentions du Gouvernement français au sujet du canal du Cotentin ne serait-elle pas l'une des causes de leurs nouveaux projets sur Jersey ? Il n'est pas déraisonnable de le croire ?

Pourquoi donc ne s'est-on pas occupé, dès 1840, de ce qui restait à faire à cet égard pour connaître, sous toutes ses faces, ce qui se rattache au canal du Cotentin ? Il fallait pour cela l'autorisation du Ministre des Travaux publics et l'ordre de continuer les études. Puis, questions du ressort de la Marine : quelles sont les facilités et les difficultés comparatives, en temps de guerre, dans les trajets de Saint-Malo à Portbail et de Saint-Malo à Regnéville ? Quelles sont ses vues sur les points d'embouchure du canal du Cotentin, dans l'hypothèse qu'il serait possible de mettre cette embouchure à Lessay ou encore à Regnéville de préférence à Portbail ?

En tout cas, le 31 août 1843, M. Dan de Lavauterie, sur les instances du Sous-Secrétaire d'Etat aux Travaux publics, répondait « .....Les exigences du service n'ont pas permis, ni dans » la campagne dernière, ni dans la campagne actuelle, qu'on » se livrât aux opérations, bases nécessaires des nouvelles » études demandées par M. le Sous-Secrétaire d'Etat. »

Entre temps, néanmoins (9 septembre 1841) le Sous-Secrétaire d'Etat avait fait adresser « à M. l'Ingénieur en chef La Rue » et à M. l'aspirant ingénieur Bollaërt (ce dernier était devenu ingénieur ordinaire à Avesnes — Nord) des témoignages de » satisfaction pour le travail très remarquable qui est le résultat » des études auxquelles ils se sont livrés de concert. » C'est dans la même lettre qu'on déclarait que les réserves de M. Dan de Lavauterie touchant la direction du tracé à partir du col d'Omonville vers le havre de Regnéville ou du moins vers celui de Lessay, étaient partagées par le Conseil général des Ponts

et Chaussées qui avait reconnu la nécessité de procéder aux nouvelles études indiquées par cet Ingénieur en chef, avant qu'il fût pris un parti définitif sur la direction du canal du Cotentin.

Nous avons vu que rien n'avait été fait à cet égard, ni en 1842, ni en 1843. Rien ne fut fait non plus les années suivantes ; et le 28 septembre 1848, le Préfet de la Manche écrivait à l'Ingénieur en chef des ports maritimes du commerce que la dernière communication que l'Administration avait reçue sur le canal du Cotentin, était la lettre du 31 avril 1843 ; il demandait qu'on se tînt prêt à reprendre de nouvelles études et qu'un rapport fût présenté sur la question.

Voici la réponse de l'Ingénieur en chef :

« Cherbourg, le 30 septembre 1848.

« ..... Je m'empresse de vous faire savoir que depuis » 1843, la question dont il s'agit n'a pu faire et n'a pas fait un » seul pas. En effet, pour étudier si le canal du Cotentin pour- » rait être dirigé vers le havre de Regnéville ou du moins » vers celui de Lessay, il faudrait qu'un Ingénieur fût spécia- » lement délégué pour cet objet, comme fût délégué M. Bol- » laërt pour la rédaction du projet primitif.

» Quant au fond, la connaissance que j'ai des localités ne » me permet pas de douter que l'aboutissement du canal du » Cotentin, soit à Regnéville, soit à Lessay, en supposant » même que ce soit praticable, occasionnerait des dépenses bien » plus considérables que l'aboutissement par Portbail. Or, en » admettant que le montant du projet rectifié ne dépassât pas » celui du projet primitif, c'est-à-dire trente millions, il serait » difficile de ne pas reconnaître que les avantages présentés » par le canal du Cotentin ne sont pas en proportion avec une » aussi forte dépense. »

Cette lettre servira d'*Epilogue* à notre étude sur le canal maritime des Veys à Portbail, qui, suivant le projet si bien étudié, en apparence, de 1838 et 1839, semblait aisément réalisable. Les réserves de M. Dan de Lavauterie, en son rapport du 19 décembre 1840 nous ont fait voir avec quelle prudence il faut envisager un tel problème. Qu'en penseront nos lecteurs, quand nous leur dirons que la lettre du 30 septembre 1848, que nous venons de reproduire, est de M. La Rue, l'un des auteurs du projet résumé au mémoire du 28 septembre 1839, dont il est le signataire.....!!!

A la fin de 1870 et au commencement de 1871, lorsqu'on put craindre une opération de l'armée allemande vers Cherbourg, la ligne de Carentan à Portbail fut considérée comme pouvant couvrir notre grand port de la Manche. Les marais furent inondés ; les eaux retenues par les écluses de la Barquette ; de nombreuses batteries furent armées. On pensa, comme déjà on y avait songé au commencement du siècle, à fortifier les hauteurs de Saint-Côme-du-Mont, à fortifier aussi ce que nous avons appelé l'isthme de Portbail, entre le havre de ce nom et l'origine des marais au carrefour du Gorget. Ce serait toujours possible si, ce qu'à Dieu ne plaise ! la protection de la presqu'île du Cotentin contre un ennemi envahisseur devenait une nécessité. Cela suffirait, sans doute, au point de vue de la défense nationale ; mais c'est bien différent de la création du canal maritime du Cotentin qui avait fait l'objet des travaux des Ingénieurs de 1838-1839, que nous avons étudiés avec le plus grand intérêt, et qui seront peut-être repris un jour.

Ed. Lorin.

NOTES

pour servir à l'histoire de Saint-Lo et de ses environs.

LES VILLAGES DE SAINT-LO.

XVIII

LE FLAGUAY.

Le village du Flaguay se trouve à la limite extrême des communes de Saint-Lo et de Sainte-Croix, entre la Trapinière et la Roque (jadis village de la Grasse-Tête). On y accède par le chemin de Saint-Lo à Saint-Jean-des-Baisants, autrefois la route de Saint-Lo à Caen, et par une petite voye tout à la fois étroite, très inclinée et, malgré cela, boueuse. Au temps passé, l'entrée de cette sente était marquée par la Croix au Feutry (1409) depuis longtemps disparue.

Le Flaguay doit-il son nom à la grande humidité du terrain qu'occupe ce village ou l'a-t-il emprunté à ses premiers propriétaires dont l'un, Katerine du Flaguey, figure à l'obituaire de la Maison-Dieu de Saint-Lo comme bienfaitrice de l'établissement ? nous ne saurions nous prononcer.

Ce domaine, compris parmi les fiefs Robert de Saint-Lo, était tenu de la baronnie de cette ville, et lui devait de rente 20 sous tournois, 5 pains 1/2, 3 sous 6 deniers tournois, un agneau, 5 chapons et 55 œufs 1/2. Comme services, il fournissait une personne suffisante munie d'une fourche pour faire les foins du Seigneur, ainsi qu'un homme pour aider aux réparations du moulin Bérot, à la banalité duquel l'aîné et ses puînés étaient assujettis. (1)

Un acte du 8 juin 1465 nous apprend que ce fief comportait « manoir, court, coulombier, gardins, prays, boys, estangs, « terres labourables, nommées ensemble l'Ostel et Demayne du « Flaguey », sans néanmoins indiquer son étendue. Il est vrai

(1) Le moulin Bérot, maintenant connu sous le nom de la *Mécanique*, est situé sur la route départementale de Saint-Lo à Isigny, à l'embranchement du chemin vicinal conduisant aux moulins l'Abbé, du Vivier et Planchon, petites usines qui ont cessé de fonctionner.

qu'un contrat passé le 19 novembre 1667 devant la Rose, tabellion pour le siège de Quibou, assigne à la terre proprement dite « du Flaguey » propriété des Thiboult, une superficie de 6×20 vergées (120 vergées ou 24 hectares) ; mais cette terre ne constituait qu'une partie du fief qui, par aperçu, pouvait contenir une surface moitié plus grande, 50 hectares, par exemple.

Cette dernière portion du fief constituait vraisemblablement la terre du Feutry, aliàs le Feutrier, dont l'hôtel est cité dans le procès-verbal de constatation des limites de la bourgeoisie de Saint-Lo dressé en 1409. Elle était située hors bourgage tandis que le manoir du Flaguay y était compris.

Après les du Flaguay, le fief de ce nom appartint à Robin Goeslin, de Sainte-Croix de Saint-Lo, qui était apparenté avec les de Pierrefitte et vivait aux premières années du XVe siècle. Celui-ci les transmit à ses fils Raoul et Richard qui, le 8 juin 1456, le fieffèrent à un nommé Robin Fauvel, moyennant 6 livres tournois de rente en plus des rentes et redevances dues tant au baron de Saint-Lo qu'à l'abbé et au couvent de cette ville. Ce dernier y percevait 50 sous tournois et 5 boisseaux de rente.

La famille Thyboult, anoblie par charte de 1475, et qui occupa durant de longues années, à Saint-Lo, diverses positions éminentes, ne tarda pas à devenir propriétaire du domaine proprement dit du Flaguay. Ses membres prirent par suite le titre de sieur du Flaguay qu'ils conservèrent jusqu'en 1731, époque à laquelle mourut leur dernier représentant, messire Pierre Thiboult, écuyer, prêtre choriste en l'église Sainte-Croix de Saint-Lo.

Ce fut par le mariage de demoiselle Marguerite Thieboult avec messire Julien Rouxelin, receveur des tailles à Saint-Lo (1546) que la famille Dubois devint propriétaire de divers champs tenus en puînesse du Flaguay, auxquels Jeanne Rouxelin, veuve de messire Guillaume Dubois, avocat, en adjoignit plusieurs autres qui échurent à leur fils, maître Jean Dubois, Procureur du Roy au bailliage et vicomté de Saint-Lo, ainsi qu'en la juridiction de la monnaie de cette ville.

A côté des Dubois, on trouve, au XVIe siècle, comme propriétaires au Flaguay, des Goueslin, des Cauvin. Aux premiers succédèrent les Barbey et les Dupin (1586), Collette Goueslin et Jeanne Goueslin, sa sœur, filles de Robert et de Michelle Le Chevalier, ayant épousé Vincent Barbey et maître Nicolas Dupin, sergent à Saint-Lo. Celui-ci possédait entr'autres immeubles le champ de la *Croix-à-la-Main* que longeait le chemin *Chausette* ou *Chaussie,* dont le nom semble indiquer une voie gallo-romaine. Il est à remarquer que sur le prolongement de ce chemin vers l'Est, un certain nombre de monnaies impériales ont été trouvées en ouvrant une carrière non loin de l'avenue de Pierrefitte.

Michel Dupin, IIe du nom, possédait encore, en 1667, les héritages que tenait son aïeul ; il était fils de Jean Dupin, sergent royal à Saint-Lo, comme son père. Des Michel et des Jean Dupin ont été monnoyers en la Monnaie de notre cité. On ne sait les identifier avec ceux du Flaquet que sous toutes réserves. Des membres de cette famille appartinrent à la religion prétendue réformée.

Aujourd'hui des André possèdent en grande partie le domaine objet de cette notice. On y trouve également des Tréfeu, originaires de Sainte-Croix : ceux-ci ont succédé aux Percepied, de la Chevalerie.

XIX

LA TRAPINIÈRE.

La Trapinière est contigüe au Flaguey et, comme celui-ci, située partie dans l'ancienne bourgeoisie de Saint-Lo, partie sur la commune de Sainte-Croix ; comme lui aussi elle est arrosée par le ruisseau le Torteron.

Cette demeure affecte un air de gentilhommière qu'accentue la tourelle que fit construire M. Ephrem Houël, Inspecteur général des haras en retraite, l'un des derniers propriétaires de ce petit domaine. On y accède par la route nationale de Saint-Lo à Torigny et par un chemin vicinal s'embranchant sur cette route en face de l'auberge du Poërier.

A l'origine, les terres dépendant de la Trapinière avaient pour limites, d'un côté, un nommé Guillaume Lemoyne (1), de l'autre, la terre de Michel Capelle (1285), c'est-à-dire qu'elles s'étendaient jusqu'au fief de la Capelle, aujourd'hui possédé par la famille Hüe de Mathan. Par la suite, elles ont été singulièrement réduites et ne comptaient plus que 15 à 16 hectares lors de la confection du cadastre.

Le manoir, qui fut le lieu chevel de l'aînesse qu'elles formaient, s'appela, dans le principe, *la Pitardière*, du nom de son plus ancien propriétaire connu, qui vivait en 1289 ; quelques-uns des champs s'y rattachant étaient encore dits les *Pitardières* en 1583 et 1593 ; l'un d'eux a conservé ce nom jusqu'au temps présent, mais sous la forme altérée de la *Picardière*.

La Pitardière (ou Trapinière) était tenue tout ensemble de la baronnie de Saint-Lo, sous le fief Pitard, le quel devait à cette

(1) Il y a peu d'années que des Le Moyne possédaient encore des champs non loin des terres de la Trapinière.

seigneurie 4 boisseaux d'avoine ; et du fief noble de Pierrefitte sis à Sainte-Croix, sous le fief du Val, dont les charges ne sont pas quant à présent connues.

Le nom de Trapinière apparaît. pour la première fois, en 1583, et a persisté jusqu'à ce jour. On ne sait quelle en est l'origine. Un nom d'homme? Rien n'est moins certain.

La même incertitude existe sur l'époque où fief et terre échurent à la famille Houël qui les a possédés jusqu'en 1852, non sans interruption, toutefois, car, le 4 juillet 1774, noble dame Marie-Magdelaine Houël, veuve de Louis-Pierre Houël, juge-garde honoraire de la monnaie de Caen, l'avait vendue 42,000 livres tournois au sieur Pierre-Gaspard Le Trésor de Pierreville, officier en l'Université de cette même ville. Le tout rentra bientôt entre les mains de ses précédents propriétaires. Le 29 août 1782, maître Jean-Baptiste Houël du Hamel, licencié aux lois, Conseiller-Changeur pour le Roy et Receveur des consignations du bailliage de Saint-Lo, retira la Trapinière à droit lignager, tout en renonçant à la succession *aux propres paternels* de la dite dame Houël, sa cousine. Ce dernier eut pour fils, M. Gabriel Houël, dit le chevalier Houël, mort à Saint-Lo, le 3 juillet 1863. Ce fut lui qui planta, non sans succès, un petit vignoble en la commune de la Meauphe, sur le versant du côteau septentrional du vallon du ruisseau d'Escaleham. Il a également laissé une *Histoire de la ville de Saint-Lo* qui, assurément, eût été mieux goûtée s'il ne l'avait écrite sous une forme quelque peu romanesque. M. Londe, ancien négociant à Saint-Lo, possède aujourd'hui le domaine de la Trapinière.

Doit-on rattacher les Houël de la Trapinière et du Hamel : 1° à Pierre Houël, fils Pierre, de Semilly, qui, en 1293, délaissa à l'abbaye de Saint-Lo tout ce qui lui appartenait des services « des quarues, herches, faucilles, fains et services qui à sa » partie pevent avenir ès parroisses de Semilly, de Saint-Evre- » mond (la Barre-de-Semilly), Condé et Sainte-Suzanne » que « le dit Pierre et ses parchonniers tenoient de nostre sire le « Roy » et 2° à Guillebert Houël, de Saint-Ebremond, qui, le 30 mars 1391, céda et transporta au même monastère « Toutes » et telles rentes, regards, services et redevances » qui lui appartenaient « à cause de la ferme que ses ancoisseurs prindrent » jadis du roy, nostre sire » sur le seigneur de Brebœuf, Colin » Le Bachelier ; sur les fiefs du Bourdel, de Cotigny, du » Cymetière, de la Bagingatière, du Gardin, de la Houeslière, » Vaultier du Parc, ainsi que sur le fief noble de Brebœuf »? La chose est très admissible, car les Houël étaient, à la date du 10 octobre 1391, propriétaires d'un hostel ou mesnage, sis à Saint-Lo, rue du Neufbourg, et les Houel du Hamel habitaient encore au commencement du siècle un véritable hôtel situé dans la même rue, presqu'à la sortie de la route de Saint-Lo à Bayeux, c'est-à-dire dans la paroisse de Sainte-Croix, limitrophe de la Barre, aliàs Saint-Ebremond de Semilly.

Plusieurs membres de cette famille ont rempli les fonctions de Juge-Garde de la monnaie de Saint-Lo jusqu'à la translation de cet atelier en la ville de Caen, où ils le suivirent.

D'autres ont été militaires. On peut citer noble homme Jean Houël, sieur de Houesville, qui, en 1651, était commandant pour le roi en la ville et citadelle de Saint-Lo, sous les ordres de M. de Matignon; François Houël, écuyer, sieur de la Féronnière, mousquetaire du roi en 1720; Jean Laurent, écuyer, capitaine, en 1776, au régiment de l'Isle de France infanterie.

En l'an IV, Charles-Louis Houël dirigeait, à Constantinople, l'Imprimerie française établie en cette ville.

Enfin, M. Ephrem Houël fut un des plus savants et des plus dévoués parmi les officiers des haras nationaux et parvint promptement au grade d'Inspecteur général. Il était aussi très compétent en matière archéologique et historique et fut à ce titre, mais trop peu de temps, Président de la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche.

XX.

LA ROQUE.

Le village de la Rocque, qui s'appela d'abord le Hamel de Grasse-Tête (1409) et plus tard de la Grouette, est placé entre le chemin vicinal de Saint-Lo à Saint-Jean-des-Baisants et la route nationale de Saint-Lo à Bayeux, presqu'à la hauteur du Flaguay et de la Trapinière. Une voie le traverse qui n'est autre que la *Sangle* de la Bourgeoisie de Saint-Lo; elle aboutit sur la route de Bayeux à l'Est de l'auberge où pend l'image Saint-Pierre, après avoir longé certains champs connus sous le nom de *Marais* ou *Mares* Boyvin, aliàs Bouin.

Un fait tout particulier se produit à l'occasion du chemin en question. Certains de ses riverains prétendent avoir le droit absolu de s'opposer au transport des morts du village lui-même, encore que cette sente remonte à 1409 et ait été reconnue en 1617 et 1679 par le sénéchal juge politique de la ville et baronnie de Saint-Lo accompagné des officiers de la justice seigneuriale. Serait-ce par hasard une réminiscence lointaine des prétentions qu'avaient les riverains de n'être pas tenus de livrer passage à la chevauchée de leur seigneur baron? La chose est possible.

Quant au village de la Rocque, il était, sous l'ancien régime, situé, comme le Flaguay et la Trapinière, mi-partie en bourgage mi-partie hors bourgeoisie, c'est-à-dire à l'extrême limite des communes actuelles de Saint-Lo et de Sainte-Croix.

Il dépendait alors du fief Grasse-Tête dont, en 1402, Colin Grasse-Tête rendit aveu au couvent et religieux de Saint-Lo. L'avouant lui assignait une étendue de 10 acres, soit 40 vergées, en une seule pièce, et pour limites les terres appartenant aux malades de la Magdeleine et les marais ou mares Boivin. Ils se reconnaissait redevable à l'abbaye de 16 boisseaux de froment, au terme de la Saint-Michel ; 3 pains et 5 chapons à Noël ; et sujet pour sa part « de cen que la meulle du moulin du Vivier (1) couste, sans l'amenaige de quoy nous ne debvons aucune chose.» Le fief Grasse-Tête devait, en outre, le service de prévôté, reliefs XIIIes, obéissance au simple gaige-plège, ainsi que deux corvées de charrue deux fois l'an. Le Seigneur devait donner un pain de deux deniers au conducteur de la charrue.

En 1450, Guillaume Douchart tenait en aînesse le fief en question. Thomassin de Pierrefitte lui succéda et après celui-ci Jehenne et Marie, ses filles et héritières, femmes de Raoullet Goueslain et de Michel Cauvin qui le possédaient en 1504 et jusqu'en 1561. Goueslain était aîné ; Michel Cauvin simple puîné. En 1506 on y rencontre aussi pour puînés Jean de Pierrefitte et noble homme Richard de la Dangye.

De 1616 à 1644, Jean Dupin posséda l'aînesse ; il avait pour sous tenant Michel Ravend, fils et héritier de feu Jacques Ravend, monnoyer à Saint-Lo. En 1680, cette aînesse appartenait à messire Pierre Ravend la Commune, avocat, probablement l'auteur d'une notice historique de l'église Sainte-Croix, qu'utilisa Toustain de Billy dans ses mémoires sur la ville de Saint-Lo.

On trouve aujourd'hui au village de la Rocque des Duprey, des Jores, des Bidot, familles originaires de Saint-Lo ; des Cottigny et des Duboscq appartenant à la commune de Sainte-Croix.

XXI.

LA RIVIÈRE.

Le petit hameau appelé village de la Rivière se trouve à l'Est de Saint-Lo, dans le vallon très encaissé qu'arrose la Dollée, cours d'eau dont ni la largeur, ni le débit ne justifient la qualification de rivière qu'il porte néanmoins.

(1) Le moulin du Vivier n'est autre que le moulin de la Planque-du-Bois, situé au-dessus du moulin l'Abbé, voisin du moulin Bérot, aujourd'hui transformé en moteur électrique.

Ce lieu dit comporte un très petit nombre de feux, les uns desservis par la voie rocailleuse et malaisée qui descend du vieux chemin de la Madeleine et aboutit au moulin à l'Abbé ; les autres longés par le chemin vicinal tendant de Saint-Lo, par Martinville, à Saint-André-de-l'Epine et aussi par une sente très étroite et rapide aboutissant naguère à Montsauts mais restée praticable seulement jusqu'à la route départementale de Saint-Lo à Isigny.

Lui aussi est à cheval sur la limite de la Bourgeoisie qui comprend uniquement les terrains et maisons sis sur la rive droite de la Mère-Eau, du moulin Bérot, tandis que les autres sont hors bourgage.

Selon toutes les apparences, le village de la Rivière était jadis compris dans l'étendue du fief de la Goubdière, dont le chef était assis sur l'ancien chemin de la Madeleine au lieu qui porte toujours ce nom. Une déclaration du revenu et des rentes de l'abbaye de Saint-Lo du 3 juin 1634, mentionne, en effet, à la suite les uns des autres : « les coustils de la Goubdyre, le « clos de la chesnée de la Goubdyre, le prey nommé le Prey à « l'abbé et le Moullin à Forment sur Dollée » précisément celui qui maintenant encore est dit *Moulin-l'Abbé*.

La date de la construction de cette usine remonte au moins au XIIe siècle. Il en est parlé dans une charte de confirmation souscrite par Henry, roi d'Angleterre, au profit de l'abbaye de Saint-Lo, inséré au cartulaire manuscrit de ce monastère p. 29.

En 1561 et 1562, un relevé des fiefs de l'Abbaye mentionne, proche de la Rivière, des *Costils* ayant appartenu à Guillaume Michel et devant à la *Manse* une rente de 2 sous 6 deniers 1 rasière d'avoine, 2 pains et 2 chapons ; des *Bosqueaux* tenus par Jean Gosset par 6 rasières d'avoine.

Thomas Le Grand de Sainte-Croix possédait au même lieu des champs qu'il cédait en 1585 à Julien Savary, boulanger, bourgeois de Saint-Lo. En 1588, le Pré de la Rivière, avec un petit jardin appartenait à maître Jean Lalouël, héritier de François Lalouël, monnayer, ainsi qu'un bois taillis joignant le dit pré avec un jardinet ou closet contigü au bois. On peut citer encore une famille Le Petit, comme détentrice, vers la même époque, d'une grange, d'une cour, et de jardinets y attenant, situés au village objet de cette note.

Dans ces derniers temps, le Hameau de la Rivière a été complètement transformé. Du moulin il ne reste que les bâtiments appropriés à usage d'habitation ; si les costils se voient toujours, les bosqueaux qui les couvraient ont disparu et sont remplacés par une herbe fraîche et abondante. Enfin, un châlet coquet change complètement l'aspect du vallon à faire croire volontiers qu'on est voisin de la Suisse. Ce changement à vue est l'œuvre de M. Le Terrier, un Saint-Lois intelligent et riche qui a été trop tôt enlevé à sa famille et à ses amis.

XXII.

MONTSAULX. — LA COUDRAYE.

Montsaux ou mieux Montsaulx, vulgairement appelée Montsàs, dépend de la commune de Sainte-Croix et est situé à deux kilomètres environ de Saint-Lo, sur le bord de la route d'Isigny qu'il domine d'une quinzaine de mètres. Autrefois on y accédait par le grand chemin de Saint-Lo à la Luzerne et à Couvains.

La principale maison de ce modeste hameau a conservé quelques traces d'anciennes constructions qui permettent de la faire contemporaine, soit du XIVe ou du XVe siècle, et de penser qu'elle fut la demeure de personnes de marque. On y voit des ouvertures surmontées de linteaux en accolade, avec des jambages en schiste piqué ; les unes prennent jour sur la route voisine et accostent une tourelle hexagonale que couronne une *Trie* ou volière à pigeons ; une autre, la porte d'entrée qui donne sur la cour intérieure, est surmontée d'un écusson dont les couleurs ne sont pas discernables, mais dont les pièces, en relief, comprennent, en chef, soit trois besans ou annelets, soit trois quintefeuilles, et dans le champ un croissant. On ne sait à quelle famille attribuer ces armoiries ; elles se rapprochent beaucoup de celle des de Gourmont qui, cependant, semblent étrangers à notre contrée.

Montsaulx est connu dès le XIIe siècle. Le cartulaire manuscrit de l'abbaye de Saint-Lo fait connaître que Henri II d'Angleterre, duc de Normandie etc. etc., confirma à ce monastère la donation d'un pré compris entre deux moulins situés sur la Dollée et aumôné par Geffroy, fils de Hervé de Montsaulx, du consentement de Thomas, son frère et avec l'agrément de Guillaume de Pierrefitte, son chef seigneur « Ex dono Gaufridi » filii Herveii de Montsaol, annuente Thoma fratre suo, et » concensu Willelmi de Petraficta, pratum inter duos molen» dinos super Doleam. »

Montsaulx était une aînesse importante de la seigneurie de Pierrefitte ; il comprenait non seulement la terre de ce nom, mais encore celles de la Barberie et de la Coudraye ; touchait au chemin de Saint-Lo à Villiers-Fossard, voire même à celui du Mesnil-Rouxelin, c'est-à-dire que ce fief s'étendait jusque sur Saint-Georges-Montcoq.

Ses redevances, tant en nature qu'en argent, ainsi que ses diverses sujetions sont ignorées. On sait seulement que le *cens* dû par les tenants était d'un *liard* par vergée.

Les renseignements font également défaut pour établir la liste des *Aînés*, à partir de Geffroy de Montsaulx. Un acte de procédure exercé au bailliage de Saint-Lo, le 27 décembre 1681.

nous apprend que messire Etienne Hardy, sieur de la Coudraye et Etienne Hardy, sieur de Préhardy, son neveu, furent déclarés *ainés* et *chargés*, chacun par moitié, de rendre les devoirs et services et de payer les rentes seigneuriales dues à la seigneurie de Pierrefitte.

Il est fort probable que leurs descendants ou représentants subirent la même charge ; dès lors elle aurait incombé, en 1721, à Clément-Adrien Hardy, sieur de la Coudraye ; en 1748, à Thomas Hardy, héritier présomptif du précédent ; enfin, en 1758, à Jean Cardin, bourgeois de Saint-Lo, qui, le 21 octobre, actionnait Pierre-Alexandre du Fayel, écuier, pour atteinte à la possession d'une avenue partant du vieux chemin de Saint-Lo à La Luzerne et aboutissant à la ferme de la Coudraye.

On est un peu mieux fixé sur les puinés du fief de Montsaulx, grâce aux archives de l'Hôtel-Dieu et de l'Eglise Notre-Dame-de Saint-Lo.

Le 27 juillet 1407, la Maison-Dieu réduisait de 13 sous une rente de 48 sous, un pain, un chapon, dont était débiteur Guillaume Hubin, à cause de sa femme, et qui grévait une pièce de terre voisine de Montsaulx.

Le 4 avril 1467, Colin Philippe, héritier ou acquéreur des précédents, fieffait à Roger des Coqs, six pièces à Montsaulx à charge d'acquitter la rente réduite à 35 sous, pain et chapon.

Le 20 septembre 1491, Martin Le Secourable, nouveau détenteur des terrains affectés à la même rente est condammé, par provision, à en payer les arrérages. Il transmit ces immeubles à Jean Le Secourable, qui les possédait en 1554 et les laissa, vers 1570, à sa fille Geneviève.

Celle-ci, veuve de M. Pierre Surget, dit Montsaulx, monnoyer, en la Monnaie de Saint-Lo, eut à compter avec Gilles Surget, son fils ou son beau-fils, pour la liquidation de leurs droits respectifs à la succession de leur mari et père. Gilles Surget, chargé de la rente due à la Maison-Dieu, négligea d'en verser les arrérages ; de là mise en décret prononcée le 20 février 1608, la quelle fut bientôt suivie de la vente de la terre de Montsceaulx.

D'abord acpuis par Pierre Brumoy, ce petit domaine rentra en la possession de Pierre et de David Surget, mais pour peu de temps et pour devenir la propriété des Hardy, établis aux environs dès le XVIe siècle. Il faisait partie de la succession de messire Estienne Hardy, dont les fils et héritiers, Pierre et Etienne, le cédèrent à Pierre La Louël, bourgeois de Saint-Lo et horloger en cette ville, lequel, par avancement d'hoirie, en date du 5 février 1676, le transmit à son fils Pierre. Les Lalouël, comme les Hardy, avaient, à la fin du XVIe siécle, des biens à Montsaulx. Le 29 janvier 1595, Jean Lalouël, monnoyer, échangeait avec maître Pierre Surget des terrres sises proche de ce hamel.

Calvinistes convaincus, Pierre et Jean Lalouël, fils de l'acquéreur de Montsaulx, abandonnèrent biens et patrie plutôt que d'abjurer. Montsaulx fût confisqué sur eux et devint la propriété de leurs parents maternels Daniel et Pierre Sainct, sieurs de Saint-Daniel et de Saint-Pierre, fils de Jacques Sainct.

Comment cette terre changea-t-elle de mains ? Rien, jusqu'à présent ne l'indique. Toujours est-il qu'à la date du 29 septembre 1749, elle appartenait à noble homme Pierre-Alexandre du Fayel, écuier, sieur de la Fosse, qui la possédait encore le 21 octobre 1758 ; ces descendants en sont aujourd'hui détenteurs, au moins pour partie.

En face de Montsaulx, de l'autre côté de la route d'Isigny, sur une croupe notablement moins élevée, se trouve la Coudraye qui fût, tout porte à le croire, l'ainesse du fief de Montsaulx. Au cours du XVIe siècle, cette terre appartenait aux Hardy, qui la conservèrent passé l'année 1750.

En 1595, dans un échange avec maître Pierre Surget, de quelques portions de terre à leurs convenances réciproques, maître Jean Hardy, garde de la Monnaie de Saint-Lo, abandonna à son co-traitant le terrain sur lequel était « Assise la fontaine commune » aux deux ménages, en même temps qu'il l'autorisait à établir une chaussée barrant le vallon qui se creuse assez profond entre la Coudraye et Montsaulx. Fontaine et chaussée existent toujours ; la fontaine au-dessous de la chaussée qui, elle, retient les eaux fluant d'amont et en fait une petite mare baignant le pied de l'avenue de la Coudraye.

A la mort de Jean Hardy, Etienne, son fils et héritier, prit le titre de sieur de la Coudraye. D'abord, avocat à Saint-Lo, il devint, par la suite, Conseiller du Roi, Procureur de S. M. en l'Election de Saint-Lo. De son mariage avec demoiselle Jeanne Hue, de la famille des Hue de Vermanoir et de la Roque, sortit Etienne Hardy qui fut aussi sieur de la Coudraye, terre dont il hérita, par suite du rachat qu'en fit sa mère lors de la mise en décret de ce domaine sur Etienne Hardy son père. Après lui on trouve comme possesseurs de la Coudraye maître Pierre Hardy, en 1664 ; Etienne Hardy, en 1673. Ce fut ce dernier qui, concurremment avec Etienne Hardy, sieur de Préhardy, son parent, fut déclaré ainé du fief de Montsaulx et tenu envers la seigneurie de Pierrefitte à la moitié des rentes, devoirs et services de cette ainesse.

Le sieur du Préhardy, hérita de son oncle. Il est dit sieur de la Coudraye dans un acte de procédure exercé le 18 mai 1697 devant le bailliage de Saint-Lo. Il eut pour successeur Clément-Adrien-Hardy, qui apparait, le 26 juin 1721, comme sieur de la Coudraye.

Thomas Hardy, fils de Jean, sieur de Bonlieu, fut à son tour héritier de Clément-Adrien, ainsi que cela résulte d'un acte de

procédure du 21 février 1748. Il se disait sieur de la Coudraye en 1750.

Huit ans plus tard, cette terre était sortie de la famille Hardy. Jean Cardin, bourgeois de Saint-Lo, en était propriétaire. A ce titre, il poursuivait, devant le bailliage de Saint-Lo, Pierre-Alexandre du Fayel, écuier sieur de Montsaulx pour atteinte portée à la possession de l'avenue, encore existante de nos jours, qui conduisait du vieux grand chemin de Saint-Lo à la Luzerne « à sa ferme située à Sainte-Croix, au village de la » Coudraye. »

Ce village composé de bâtiments dont les uns appartiennent au XVIIe siècle tandis que les autres sont de construction récente, est aujourd'hui la propriété de Mlle Toupet, de Saint-Lo.

Janvier 1896.

LEPINGARD.

BIOGRAPHIE.

ALFRED DELAUNEY

Graveur

(1830-1894)

Quitter le sol natal, à l'imitation de compatriotes, pour chercher fortune à Paris, exercer pendant 15 ans la profession de libraire et de marchand d'estampes et un beau matin se révéler artiste, artiste de talent dans un genre qui exige d'habitude toute une vie d'apprentissage, voilà, on peut le dire, une destinée peu commune. Telle est pourtant l'histoire de la vocation artistique de notre compatriote Alfred Delauney-Varin.

Il naquit en 1830, à la veille des journées de juillet, à Gouville (arrondissement de Coutances). Cette commune, située sur la côte ouest de la Manche, dans le canton que représenta longtemps, au Conseil général, l'illustre Leverrier, semble partager, avec celles qui l'avoisinent, le privilège d'envoyer à la capitale des libraires et des éditeurs. On dirait que chaque province a sa spécialité dans le recrutement du commerce parisien. Les Auvergnats vont à Paris débiter du bois et du charbon ; les Limousins ont bâti la grande ville. Les émigrants des cantons de Lessay et de Saint-Malo-de-la-Lande ont des goûts plus raffinés, ils trafiquent des choses de la littérature, de la poésie, de l'art, sous forme de gravures, de lithographies, ou de livres.

Notre compatriote débuta dans la carrière commerciale chez son oncle, M. Salmon, qui vendait des estampes sous les galeries de l'Institut. Beaucoup des confrères d'Alfred Delauney — soit dit sans leur faire tort : c'est la meilleure manière de comprendre les affaires, — ne cherchent guère à connaître de leurs livres, de leurs dessins, que le titre et le profit qui peut en revenir. Delauney y vit autre chose : il avait reçu du ciel un de ces attraits irrésistibles qui font les grands artistes, pour la beauté des choses qui se voient, et que la lumière orne de riantes couleurs.

Tous ses loisirs, il les passait à dessiner. Le paysage, les monuments, devaient s'offrir de préférence aux études d'un malheureux employé que des occupations absorbantes tenaient loin des ateliers où l'on apprend à connaître la figure humaine.

Il dessinait, le dimanche, d'après nature, avec la conscience et la sincérité d'un admirateur convaincu. Aussi, lorsque à 33 ans, il se mit à l'eau-forte avec un courage d'autant plus méritoire qu'il paraît insensé d'audace, les témoins de sa vie furent-ils surpris de voir se révéler chez leur ami une habileté technique consommée, une connaissance parfaite des ressources et des moyens techniques de l'art auquel il s'adonnait.

Ce qui ne s'obtient qu'au prix de longues années d'études, Delauney sut l'acquérir en moins de 3 ans, tant était grande chez lui la force de l'attention. En maniant des estampes, il avait surpris les secrets de métier des maîtres, et, quand il s'assit, pour son compte, à un établi de graveur, il n'eut qu'à transcrire sur sa planche les réponses aux muettes interrogations qu'il leur avait posées.

Les premiers essais des transcriptions à l'eau-forte de gravures en manière noire d'Earlom (fleurs et fruits d'après Van Huysum), datent de 1863. Dès 1866, il exposait au Salon des vues du vieux Paris alors bouleversé par les travaux d'Haussmann. En 1870, la première de ses grandes eaux-fortes valut à l'artiste une première médaille.

Débuter à l'âge d'homme dans un genre où le métier joue un rôle prépondérant, où tout ce qui n'est pas très bien n'existe pas, chercher à entrer dans un corps artistique fermé par ce fait même que des difficultés techniques presque insurmontables pour l'amateur en interdisent l'accès aux profanes, s'imposer au public après 7 années seulement d'un travail tardivement entrepris au jugement des professionnels, voilà certes un exemple qui n'est pas à recommander aux jeunes gens comme programmes d'études. Il n'en démontre pas moins qu'en art, comme dans les autres branches du domaine intellectuel, l'esprit souffle où il veut. Sur notre compatriote, il souffla efficacement.

L'œuvre de l'artiste normand est considérable. Nous l'avons vu commencer par assouplir sa main en s'appliquant à transcrire sur le cuivre des dessins ou des lithographies. Un de ses ouvrages les plus intéressants en ce genre est la copie qu'il fit, en 1866, d'une charmante lithographie de Bonington : « la Porte-Horloge de Rouen. »

Il entrait ainsi dans le mouvement qui a conduit nos graveurs de la fin de ce siècle, les Jacquemard, les Gaillard, les Jacquet, les Waltner, à faire exprimer au cuivre les effets que d'autres ont demandés au marbre, ou aux divers procédés de la peinture. Aucune étude ne pouvait être plus profitable pour la production d'œuvres originales que cette lutte entre la gravure et l'aspect vrai de l'objet qu'elle copie. Les ressources nouvelles acquises aussi à la gravure à l'eau forte étaient inconnues, il faut le dire, aux maîtres des deux derniers siècles.

Ainsi dirigée, la pointe de notre compatriote ne tarda pas à produire des œuvres originales du plus haut intérêt documentaire et artistique.

Le Paris pittoresque, qui parut en 1870, le vieux Paris, Notre-Dame (1875-1879, 2 planches), les ruines des Tuileries, la Fontaine-Médicis (1880), la cathédrale de Coutances (1886), celle de Reims (1876), celle d'Amiens (1882), celle de Cologne (1886), le Mont-Saint-Michel (1887), pour ne citer que les pièces capitales, toutes ces planches méritent une place honorable dans les porte-feuilles d'amateurs de belles estampes Elles se recommandent, non-seulement aux curieux d'iconographie monumentale : leur étude sera profitable aux artistes qui veulent modeler un monument comme une figure, et aiment à faire lire dans les reproductions d'architectures, le caractère qui donne à chacune d'elles sa personnalité.

Delauney obtint au salon de 1870 l'unique médaille réservée aux graveurs, à celui de 1872, une médaille de 2e classe. Depuis lors, il était hors concours. En 1888, il fut lauréat, à Rouen, du prix Bouctot décerné aux graveurs nés et élevés en Normandie. Au salon de 1894, il avait exposé sa dernière gravure à l'eau forte : « la Reconstruction du pont d'Arcole. »

En dehors de son art, Delauney, comme les peuples heureux, n'a pas d'histoire. Marié en 1870, à la fille d'Amédée Varin, lui aussi un graveur habile, dont les vues de Suisse entre autres, offrent un aspect si vrai, et une mise en cadre si originale, il entrait dans une de ces familles d'artistes comme les grandes époques nous en ont offert et que la fièvre de la vie contemporaine a rendues trop rares.

M. Amédée Varin, ses trois fils, sa fille et son gendre habitaient ensemble un petit village de Seine-et-Marne, où leur vie se passait dans le recueillement laborieux qui produit les grandes œuvres. C'est dans ce milieu sain et tranquille, que la mort est venue surprendre, le 2 octobre 1894, notre compatriote.

Gaëtan Guillot.

ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII.	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX.	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII.	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836.	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842.	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851.	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Dugué	28 juillet 1853	6 ans.
de Bouville (Cte)	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865.	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870.	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870.	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870.	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873	1 an 5 mois 28 jours.
Buchot	10 avril 1875	1 an 9 mois 3 jours.
Laurent	5 janvier 1877	4 mois 27 jours.
du Chevalard	19 mai 1877	6 mois 29 jours.
Poulin	18 décembre 1877.	2 ans 1 mois 5 jours.
Filippini	12 janvier 1880	5 ans 3 mois 13 jours.
Favalelli	25 avril 1885	7 mois 3 jours.
P. Floret	28 novembre 1885.	Installation du 11 décembre 1885.

SÉNATEURS DE LA MANCHE.

MM.
LABICHE, 134, Boulevard Saint-Germain, Paris.
BRIENS ✻, 18, rue Littré, Paris.

MM.
MOREL, 4, rue de Berry, Paris.
CABARD-DANNEVILLE, 143, Boulevard Saint-Michel, Paris.

DEPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.
REGNAULT, rue Mozart, 39, Paris.
RIOTTEAU, 10, rue de Sèze, Paris.
RAULINE, 28, rue Pasquier, Paris.
LEGRAND (Arthur) ✻, 18, rue Chauveau-Lagarde, Paris.

MM.
LE MOIGNE ✻, 187, Boulevard Malesherbes, Paris.
GUÉRIN ✻, Lieutenant-Colonel, 29, rue des Mathurins, Paris.
LE MARE, 16, rue Boissy-d'Anglas, Paris.

COMMISSION DEPARTEMENTALE.

MM.
BERNARD ✻, *Président.*
LEFRESNE.
VRAC, O. A.
TÉTREL ✻, *Secrétaire.*

MM.
DE LA BELLIÈRE.
DENIS.
BASIRE.

PRÉFECTURE.

M. FLORET, O ✻, O. I. P., *Préfet.*

M. MÉNARD, *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit, les samedis et jours de foire, toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de 10 heures à 11 heures 1/2 et de 3 heures à 4 heures.

CONSEIL DE PREFECTURE.

MM. BOURGOIS, *Vice-Président.*

RIVALS, *Conseiller.*

HUET, *Id.*

MÉNARD, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique le vendredi de chaque semaine, à une heure et demie.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(OUVERTS AU PUBLIC TOUS LES JOURS DE 9 A 4 HEURES.)

Cabinet du Préfet.

M. VITTINI, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches. — Correspondance particulière. — Affaires réservées. — Service du télégraphe du Cabinet. — Surveillance des journaux du département. — Sous-Préfets et Conseillers de Préfecture. — Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement. — Maires et Adjoints. — Beaux-Arts. — Honneurs et préséances. — Fêtes et cérémonies publiques.

M. BESNARD, *Chef-Adjoint.*

Distribution de la correspondance. — Personnel de tous les services et de toutes les administrations. — Prestations de serment des fonctionnaires. — Demandes d'audiences et de congés. — Nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur. — Ordres étrangers. — Médailles et récompenses pour belles actions. — Recours en grâce. — Secours à divers titres. — Bureaux de tabacs. — Débits de boissons. — Loteries. — Réfugiés politiques. — Conférences et cours publics. — Nomination des membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

Première Division.

Chef de Division : M. LAMARCHE.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles. — Imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures. — Abonnements et envois périodiques. — Brevets d'invention. — Statistique générale. — Procès-verbaux du Conseil général. — Elections. — Recrutement, enrôlements. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale. — Casernement des troupes. — Marine et colonies. — Sapeurs-pompiers. — Gendarmerie. — Poudres et salpêtres. — Ponts et chaussées, chemins de fer, routes nationales, navigation, usines, cours d'eau, desséchements. — Associations syndicales. — Mines et carrières. — Bacs et bateaux. — Postes et télégraphes. — Propriétés, mobiliers, bâtiments civils, contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat. — Etablissements reconnus d'utilité publique. — Dons et legs. — Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales. — Police municipale. — Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques. — Etablissements insalubres. — Médecins, pharmaciens, vétérinaires. — Prisons, surveillance des condamnés. — Divisions administratives et ecclésiastiques. — Associations. — Sociétés de secours mutuels. — Jury. — Population. — Passeports, légalisations. — Poids et mesures. — Agriculture. — Haras. — Industrie, commerce et manufactures. — Marque de garantie des matières d'or et d'argent. — Ecoles spéciales et nationales. — Répertoires des actes sujets à l'enregistrement.

Deuxième Division.

Chef de Division : M. Alph. COLAS, O. A.

PREMIER BUREAU.

Voirie vicinale, urbaine et rurale. — Création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité. — Prestations. — Emprunts à la Caisse des chemins vicinaux. — Subventions de l'Etat et du Département. — Subventions industrielles. — Exécution des lois sur l'achèvement des chemins vicinaux. — Projets de classement, de rectification, de construction des chemins de diverses catégories. — Adjudications. — Régies. — Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes. — Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités pour cession ou occupation d'immeuble.—Expropriations pour cause d'utilité publique (lois des 21 mai 1836, 8 juin 1864, 20 août 1881).— Subventions et avances aux communes pour travaux d'art et paiement des terrains.— Extraction des matériaux et dommages divers. — Autorisations et fixation des indemnités. — Plantations, élagages sur les chemins. — Distribution et concession d'eau. — Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie. — Etablissement des plans d'alignement et de nivellement des voies publiques communales. — Trottoirs et pavages dans les villes. — Chemins ruraux : reconnaissance (loi du 20 août 1881).

Instruction primaire et secondaire. — Ensemble du service de la comptabilité. — Liquidation des dépenses de l'instruction primaire. — Bourses dans les lycées, collèges et établissements d'enseignement primaire supérieur pour les deux sexes. — Ecoles normales. — Ecoles communales. — Ecoles libres et pensionnats. — Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Cours d'adultes. — Bibliothèques scolaires. — Caisses des écoles. — Création de postes, traitements, encouragements, secours, pensions de retraites des instituteurs communaux.

Dons et legs aux communes, établissements charitables, cures, fabriques, etc. — Rachats de rente et emploi de capitaux. — Mainlevée d'hypothèques. — Octrois : réglements, tarifs. — Droits de location de places dans les foires, marchés et abattoirs. — Droits de pesage, mesurage, jeaugage publics. — Droits de voirie et autres au profit des communes. — Frais de casernement et d'occupation de lits militaires. — Actions judiciaires et transactions des communes, des établissements charitables ou religieux. — Comités consultatifs. — Hospices et bureaux de bienfaisance : création, service intérieur. — Administration des biens, adjudications et marchés, statistiques et situations périodiques. — Création et emploi des ressources de toute nature destinées au soulagement des indigents. — Assistance médicale et pharmaceutique gratuite. — Admission des malades et incurables dans les hospices et hôpitaux. — Pensions et retraites aux agents et employés des communes et établissements de bienfaisance. — Cures et fabriques, consistoires : administration, personnel, comptabilité. — Propriétés des communes et établissements publics : locations, ventes, échanges, partages, acquisitions. — Biens indivis. — Encouragements de l'Etat pour les services de bienfaisance publique.

DEUXIÈME BUREAU.

Instruction primaire et secondaire. — Construction et appropriation de locaux scolaires. — Mobiliers. — Subventions. — Emprunts. — Propriétés communales ; mairies, églises, presbytères. — Échanges, acquisitions, aliénations. — Travaux : subventions, adjudications, marchés, réglement, contentieux. — Cimetières : police, réglement des concessions, transactions, agrandissement. — Sessions des conseils municipaux. — Répartitions du fonds commun des amendes de police correctionnelle. — Conseil départemental des bâtiments civils. — Comptabilité des communes, établissements de bienfaisance, hôpitaux, hospices, syndicats. — Budgets et autorisations supplémentaires. — Remboursements de fonds placés au Trésor. — Compte des Receveurs des communes et autres établissements : enregistrement, classement et notification des arrêtés d'apurement en Cour des Comptes ou Conseil de Préfecture. — Comptabilités de fait ou occultes. — Cotisations municipales : recouvrement et emploi. — Etat annuel de la situation financière des communes. — Statistiques pour les Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture relatives aux établissements charitables. — Taxe municipale sur les chiens.

Troisième Division.

Chef de division : M. LEFÈVRE, O A.

Comptabilité générale et départementale : mandatements des dépenses de toute nature : comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. — Colons réfugiés. — Réfugiés politiques, comptabilité. — Etablissements sanitaires, comptabilité. — Chambres de commerce, comptabilité — Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine. — Traitements administratifs — Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : transport de fonds, refonte de monnaies. — Dettes publiques, rentes sur l'Etat. — Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers. — Contributions directes : sous-répartition, recouvrement, réclamations, poursuites — Cadastre. — Contributions indirectes. — Douanes. — Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures. — Caisses d'épargne. — Caisse des retraites de la vieillesse. — Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique, extinction de la mendicité, aveugles et sourds-muets, secours à divers titres. — Aliénés et enfants assistés protection des enfants du 1er âge : personnel et ensemble du service. — Subvention aux élèves sages-femmes.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

(Ouvert tous les jours de 9 heures à 4 heures.)

Greffier : M. VIEL.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances. — Requêtes, exploits et procès-verbaux. — Communication aux parties

ou à leurs mandataires, de pièces de procédure.—Etablissement des rôles. — Enregistrement et notification des décisions du Conseil. — Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utiles d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DOLBET, *archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.—Classement, inventaire, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

ASSISTANCE PUBLIQUE DÉPARTEMENTALE.

Enfants assistés, moralement abandonnés et Protection des Enfants du Premier âge.

Inspecteur départemental.—M. PIRODON, à Saint-Lo;
Sous-Inspecteur. — M. Davodet, à Saint-Lo ;
Commis d'Inspection. — M. Fétille.

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du Département. — M. PILLIOUD, à Saint-Lo;
Conducteur. — M. Levieux.

Architectes d'arrondissement.

MM. N..., à Saint-Lo; Cheftel, fils, à Avranches ; Leroy, à Cherbourg ; Enguehard, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Enquebecq, agent voyer d'arrondissement, chargé de l'arrondissement de Valognes.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Michel, à Saint-Lo ; Dagot, à Avranches Gautier, à Cherbourg ; Pardaillon, à Coutances ; Grandrie, à Mortain;

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Saint-Lo.

MM. P. Floret O ✱, O. I. P., Préfet, *président ;* N..., *vice-président ;* le Maire de Saint-Lo ; Granger, négociant ; Bernard ✱, Thomas, Leturc, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins ; Manoury, vétérinaire ; l'Ingénieur des ponts et chaussées ou faisant fonctions d'Ingénieur à Saint-Lo ; Sébire et Bacle, pharmaciens ; Demortreux, ancien pharmacien.

Arrondissement d'Avranches.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Gautier ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granville ; le Maire d'Avranches ; Le Tourneur, Le Do, Hodoul, Frémin et Lemoine, docteurs-médecins ; Pinel, Gilbert et Requier, pharmaciens ; Dufour, vétérinaire.

Arrondissement de Cherbourg.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Maire de Cherbourg, l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Lefrançois, Renault, Offret, Monnoye et Lesdos, docteurs-médecins ; le Directeur du service de santé de la marine ; Poittevin, Tesnière et Enos, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire.

Arrondissement de Coutances.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Lair, Maire de Coutances ; de la Bellière, Danlos, Dudouyt (Pierre), Laisney, Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins ; Daniel, Boissel-Dombreval ✱, Laforest et Collette, pharmaciens ; Sanson, conducteur des ponts et chaussées ; Crouzel, vétérinaire.

Arrondissement de Mortain.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Procureur de la République ; de Bailliencourt ✱, Maire de Mortain ; Hamon, Breillot, de la Houssaye, Fauchon-Wilplée, Malon, docteurs-médecins ; Almin, pharmacien ; Buisson, ancien pharmacien ; Laffitte, vétérinaire.

Arrondissement de Valognes.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Leneveu père, Lebouteiller, Fabre O ✱. Leneveu fils, Rousselin, Viel, docteurs-médecins ; Agnès-Roland, Floquet, pharmaciens ; Le Marquand, Lebas, vétérinaires.

Médecins des Epidémies.

ARRONDISSEMENTS.	NOMS.	RÉSIDENCES.
Saint-Lo.....	MM. Lhomond	Saint-Lo.
Avranches.	Frémin	Avranches.
Id.....	Letourneur.....	Granville.
Cherbourg.....	Lesdos	Cherbourg.
Coutances.....	Laisney.....	Coutances.
Mortain.....	Breillot.....	Mortain.
Valognes.....	Lebouteiller.....	Valognes.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire et Maire, à Saint-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Gouville, propriétaire.	Carentan.
Rauline, député.	Marigny.
Blouët ✻, propriétaire.	Percy.
Bernard ✻, docteur-médecin à Saint-Lo.	Saint-Clair.
Lebrun, ingénieur.	Saint-Jean-de-Daye.
Amiard ✻, maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Mithois, notaire à Domjean.	Tessy-sur-Vire.
Pommier, docteur-médecin.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Mauduit, maire de Saint-Martin-des-Champs.	Avranches.
Pinard, docteur-médecin.	Brécey.
Baron (Félix-Louis).	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Fontaine, notaire.	La Haye-Pesnel.
Trincot, propriétaire.	Pontorson.
Morel, sénateur.	Saint-James.
Basire, juge de paix d'Avranches.	Sartilly.
Tétrel ✻, maire.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Le Moigne ✻, député.	Beaumont.
Liais ✻, maire.	Cherbourg.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Cherbourg (suite).	
MM.	
Bonamy, maire.	Les Pieux.
Vrac, docteur en droit, maire de Nouainville.	Octeville.
Vte de Tocqueville O ✻.	Saint Pierre Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
De la Bellière, docteur-médecin.	Bréhal.
Savary, juge de paix.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De La Martinière ✻.	La Haye-du-Puits.
Briens, sénateur.	Lessay.
Quenault ✻, conseiller à la Cour d'appel de Rouen.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, député, maire.	Périers.
Pignard Dudézert ✻, juge au Tribunal de la Seine.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lemaître, docteur-médecin, à Périers.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✻, député, maire de Milly.	Barenton.
Foisil, maire.	Isigny.
Grossin, maire.	Juvigny.
Dupont, notaire à Buais.	Le Teilleul.
Gaudin de Villaine, maire de St-Jean-du-Corail.	Mortain.
Lefresne, juge au Tribunal civil de la Seine.	St Hilaire-du-Harcouët.
Bidois, propriétaire à Brécey.	Saint-Pois.
Labicne (Jules), sénateur, maire.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Denis, notaire.	Barneville.
Marguerie ✻, Conseiller d'Etat, 6, cité Martignac, Paris	Bricquebec.
Cte de Pontgibaud, propriétaire.	Montebourg.
Hay, maire de Barfleur.	Quettehou.
Prémont (Alfred), propriétaire, maire de Sainte-Marie du-Mont.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, maire.	St-Sauveur le-Vicomte.
Lebouteiller, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
André, maire de La Mancellière-sur-Vire.	Canisy.
Leperdriel, expert.	Carentan.
Raulline, Joseph, maire de Remilly-sur-Lozon	Marigny.
Grente, négociant.	Percy.
Manoury, vétérinaire.	Saint Clair.
Le Vte d'Osseville, maire du Hommet-d'Arthenay	Saint-Jean-de-Daye.
Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Lemélorel Lesmontils, propriétaire.	Tessy-sur-Vire.
Gohier, notaire.	Torigni-sur-Vire
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Desdouitils, maire.	Avranches.
de Besne (Alfred), maire de St-Nicolas-des-Bois.	Brécey.
Dupont, maire de Saint-Quentin.	Ducey.
Letourneur, docteur-médecin.	Granville.
Lanos, maire, docteur-médecin.	La Haye-Pesnel.
Bailleul, docteur-médecin.	Pontorson.
Gautier (César), propriétaire.	Saint-James.
Martin, notaire.	Sartilly.
Ledo, docteur-médecin.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Louis (Auguste), maire.	Beaumont.
Mahieu.	Cherbourg.
Gosse, ancien notaire.	Id.
Lenoir, docteur médecin, maire.	Les Pieux.
Brisset, maire.	Id.
Lesage, marchand de nouveautés, à Octeville	Octeville.
Contant (Léon), maire de Tourlaville.	Id.
Touzard, maire.	Saint-Pierre-Eglise.
Hamel, notaire.	Id.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Touroude, maire de Hudimesnil.	Bréhal.
Badin, notaire.	Cerisy-la-Salle.
Dudouyt, docteur-médecin.	Coutances.
Roger (Albert).	Gavray.
Ducloux (Charles), maire.	La Haye-du-Puits.
Dupray-Beuzeville, maire.	Lessay.
Danlos, maire, docteur-médecin.	Montmartin-sur-Mer.
Leconte.	Périers.
Jehenne, maire.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lecacheux, propriétaire.	Saint-Sauveur-Lendelin

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, propriétaire.	Barenton.
Guérin, maire de Mesnil-Thébault.	Isigny.
Turquetil, maire.	Juvigny.
Malon, docteur médecin, maire.	Le Teilleul.
Buisson, pharmacien, conseiller municipal.	Mortain.
Lucas, maire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Geslin, maire.	Id.
Martinet, maire.	Saint-Pois.
Bazin, négociant.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannelier (Ferdinand).	Barneville.
Pergeaux, conseiller municipal.	Bricquebec.
Bubot, maire.	Montebourg.
Leroy, négociant.	Quettehou.
Glatigny, maire.	Id.
Vte d'Aigneaux, maire de Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Varengue dit Desfontaines, maire de la Bonneville.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Mariette-Boisville, conseiller mbnicipal.	Valognes.
Hamel, maire de Saussemesnil.	Id.

SOUS-PREFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Leménicier, O. A., *Sous-Préfet.*
M. Dufour, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. Diény ✻, *Sous-Préfet.*
M. Bertaux, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. Regnault, O. A., *Sous-Préfet.*
M. Lecouillard, O. A., secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. MÉNARD, *Sous-Préfet.*

M. Chemin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. CHAPRON, *Sous-Préfet.*

M. Lesauvage, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. AMIARD ✻, *Maire ;* Dussaux O. A., et Dary *adjoints;* Bernard ✻, Lefèvre, N..., Boscq, Leture, Jouanne, N..., Robin, Dyvrande, Manoury, Hornecker, Leparquois, Plouin, Guillemin, Pézeril, N..., Guillot, N..., Leclerc, Gain, conseillers municipaux.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non féries, de 9 heures à 4 heures.

Bureaux.—M. Daniel O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 10 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—MM. Le Couteur, architecte, rue du Château ; Duc, conducteur.

Octroi.—MM. Guérin, préposé en chef; Deslandes, brigadier.

Caisse d'épargne.—M. Daniel O. A., receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi, de 2 heures à 4 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. DESDOUITILS, *Maire ;* Letréguilly et Lemutricy, *adjoints:* Pinel, Desfeux, docteur Hodoul, Lecaille, Mauduit, Falaise, Vallée, Trochon, Mancel, Danjou, Loiseau, l'Ecolant, Provost, Lucas, N..., Semery, Jacques, Debon, Edel-Dupond, Bourdon, conseillers municipaux.

Bureaux. — MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale.— M. Fossard.

Voirie urbaine.— M. Louvel, architecte.

Octroi. — M. Rochefort.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. BUREAU, *Maire;* Launay O. I. P. et Hallais, *Adjoints :* Benoist, Choinel, Poirier, Lucas ✻, Ch. Guillebot, Le Prince, Poisson, J. Pannier, Letourneur, Trocheris, H. Guillebot, Toupet, Pergeaux, Jouault, Pignolet, Dior ✻, Dupérouzel, Beust, Ollivier, Guérard, P. Lenormand, Montreuil, Vivien, conseilliers municipaux.

Bureaux. — M. L. Bougourd, secrétaire de la Mairie.

Recette municipale. — M. L. Durier.

Voirie urbaine. — M. Guimont, architecte.

Octroi. — M. Duchesne, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. LIAIS (Emm.) ✻, *Maire ;* Frigoult O. I. et Piton O. ✻, *Adjoints ;* Lecerf, Barbé, Cousin, Le Boissellier, Leflambe, Levallois O. A, Buhot (Victor), Tison, Buhot (Eugène), Legrin, Grignard, Jolliet ✻, Lavallée, Lohen, Cussy, Offret, Lefrançois, Brun, Brégaint, Cottel, Courtois, Grouard, Soublin, Pouthas, Dumez, Vincent et Dupont conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Boivin O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Houyvet.

Voirie urbaine. — MM. Gutelle O. A., architecte de la ville ; Poupeville, agent voyer.

Octroi. — M. Raoul, préposé en chef.

Archives. — M. Amiot O. A., archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. LAIR ✻, *Maire :* Baize et Laurent, *Adjoints ;* Boissel-Dombreval ✻, N..., Rabec, Dupérouzel, Lehuby, N ..., N..., Geffroy, N..., Bidel, Laisney, Leneslet, Chevalier, Adde, Blondel, Dudouyt, Daireaux, Foubert, Brision, Montaigne, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale. — M. Leliepvre.

Voirie urbaine. — M. Desheulles, architecte de la ville.

Octroi. — MM. Bellet, préposé en chef ; Lecadet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLIENCOURT ✻, *Maire;* Delaunay, *Adjoint ;* N..., Josset, Buisson, Champs, Radoul, Saoul, Breux, Amand, Delaporte, Gallie, Pasquer, Lorier, Bardou et Queslier, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Jamont, secrétaire.

Recette municipale. — M. Bourbon.

Voirie urbaine. — M. Corbin.

Octroi. — MM. Dupont et Aumont.

MAIRIE DE VALOGNES.

M. OURY, *Maire :* Viel et Baudry ✻, *Adjoints :* Lebouteiller, N..., Viel, Bretel, de Fontaine de Resbecq, Oury, le vicomte de Blangy, Lemaréchal, Roberge, Blaisot, Pinel, Lepetit, N..., Léger, Thion, Durand, N....., Lemeland, Mariette-Boisville, Le Grusley, Baudry ✻, Hamel, Lemasson, conseillers municipaux.

Bureaux. – M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale.— M. Leconte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi. — M. Gosselin.

Caissier de la caisse d'épargne: M. Goubeaux. — *Sous-caissier :* M. Mouchel.

Architecte. — M. Didier.

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo.	Blainville	St-M.-de-la-Lande.
Agon	St-M.-de-la-Lande	Blosville	Ste-Mère-Eglise.
Airel	Saint-Clair	Boisroger	St-M.-de-la-Lande.
Amfreville	Sainte-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois.
Amigny	Saint-Jean-de-Daye	Bolleville	La Haye-du Puits.
Ancteville	St-M.-de-la-Lande.	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	St-Pierre-Eglise.	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain.	Ste-Mère-Eglise.	Boutteville	Sainte-Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay	Lessay.	Braffais	Brécey.
Anneville	Id.	Brainville	St-M.-de-la-Lande.
Anneville-en-Saire	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s.-Mer	Brécey	Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits.	Brectouville	Torigni-sur-Vire.
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay.	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Audouville-la-Hub.	Ste-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	Id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-Blte	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-s.-Mer	Bréhal.
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	St-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Brucheville	Ste-Mère-Eglise.
Baubigny	Id.	Buais	Le Teilleul.
Baudre	Saint-Lo.	Cambernon	Coutances.
Baudreville	La Haye-du-Puits	Cametours	Cerisy-la-Salle.
Baupte	Périers.	Camprond	St-Sauv.-Lendelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	St-Pierre-Eglise.
Beaufficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juvigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	St-Pierre-Eglise.
Benoîtville	Les Pieux.	Carolles	Sartilly.
Bérigny	Saint-Clair.	Carquebut	Ste-Mère-Eglise.
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauv.-le-Victe.	Catteville	St-Sauv.-le-Victe.
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain.	Ste-Mère-Eglise.	Cavigny	St-Jean-de-Daye.
Beuzeville-la-Bastlle	Id.	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigni-sur-Vire.	Cérences	Bréhal
Biniville	St-Sauv.-le-Victe.	Cerisy-la-Forêt	Saint-Clair.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la-Salle.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey	Isigny.	Feugères	Périers
Champcervon	La Haye-Pesnel.	Fierville	Barneville.
Champcey	Sartilly.	Flamanville	Les Pieux.
Champeaux	Id.	Fleury	Villedieu
Champrépus	Villedieu.	Flottemanville	Montebourg.
Chanteloup	Bréhal.	Flottemanville Hague	Beaumont.
Chasseguey	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy	Avranches.	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay-sur-Mer	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron	Villedieu.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fresville	Montebourg.
Chevreville	St-Hil.-du-Harcouët	Gathemo	Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire	Gatteville	St-Pierre-Eglise.
Clitourps	St-Pierre-Eglise.	Gavray	Gavray.
Coigny	La Haye-du-Puits.	Geffosses	Lessay.
Colomby	St-Sauv.-le-Victe.	Genêts	Sartilly.
Condé-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.	Ger	Barenton.
Contrières	Montmartin-sr-Mer.	Gerville	La Haye-du-Puits.
Cormeray	Pontorson.	Giéville	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville	St-Pierre-Eglise.	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville	Bréhal.	Golleville	St-Sauv.-le-Victe.
Coulouvray Boisbenâtre	Saint-Pois.	Gonfreville	Périers.
Courcy	Coutances.	Gonneville	St-Pierre-Eglise.
Courtils	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances	Coutances.	Gouberville	St-Pierre-Eglise.
Couvains	Saint-Clair.	Gourbesville	Ste-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur	Canisy.
Crasville	Quettehou.	Gouvets	Tessy-sur-Vire.
Créances	Lessay.	Gouville	St-M.-de-la-Lande.
Cretteville	La Haye-du-Puits.	Graignes	St-Jean-de-Daye.
Crollon	Ducey.	Granville	Granville.
Crosville	St-Sauv.-le-Victe.	Gratot	St-M.-de-la-Lande.
Curey	Pontorson.	Gréville	Beaumont.
Cuves	Brécey.	Grimesnil	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du-Puits.	Guéhébert	Cerisy-la-Salle.
Digosville	Octeville.	Guilberville	Torigni sur-Vire.
Digulleville	Beaumont.	Hambye	Gavray.
Domjean	Tessy-sur Vire.	Hamelin	Saint-James.
Donville	Granville.	Hardinvast	Octeville.
Doville	La Haye-du-Puits.	Hautteville	St-Sauv.-le-Victe.
Dragey	Sartilly.	Hautteville-la-Guichard	St-Sauv.-Lendelin.
Ducey	Ducey.	Hautteville-sur-Mer	Montmartin-sr-Mer.
Ecausseville	Montebourg.	Héauville	Les Pieux.
Ecoquenéauville	Ste-Mère-Eglise.	Hébécrevon	Marigny.
Eculleville	Beaumont.	Helleville	Les Pieux
Emondeville	Montebourg.	Hémevez	Montebourg.
Equeurdreville	Octeville.	Henneville	Octeville.
Equilly	Bréhal.	Hérenguerville	Montmartin-sr-Mer.
Eroudeville	Montebourg.	Herqueville	Beaumont.
Etienville	St-Sauv.-le-Victe.	Heugueville	St-M.-de-la-Lande.
Fermanville	St-Pierre-Eglise.	Heussé	Le Teilleul
Ferrières	Le Teilleul.	Hiesville	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Sainte-Mère-Eglise.	Le Grand-Celland.	Brécey.
Houtteville	La Haye-du-Puits.	Le Grand-Hameau	Montebourg.
Huberville	Valognes	Le Guislain	Percy.
Hudimesnil.....	Bréhal.	Le Ham..... ..	Montebourg.
Huisnes.....	Pontorson.	Le Hommet-d'Arth.	St-Jean-de-Daye.
Husson...	Le Teilleul.	Le Loreur.....	Bréhal.
Hyenville	Montmartin-s^{r}-Mer.	Le Lorey.....	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Isigny	Isigny.	Le Luot..	La Haye-Pesnel.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil	Barneville.
Joganville.....	Montebourg.	Le Mesnil-Adelée.	Juvigny.
Juilley..... ..	Ducey.	Le Mesnil-Amand..	Gavray.
Juvigny.....	Juvigny.	Le Mesnil-Amey...	Marigny.
La Baleine.....	Gavray.	Le Mesnil-Angot..	St-Jean-de- Daye.
La Barre-de-Semilly	Saint-Lo.	Le Mesnil-Aubert..	Bréhal.
La Bazoge.....	Juvigny.	Le Mesnil-Auval..	Octeville.
La Beslière.....	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil Bœufs..	Isigny.
La Bloutière	Villedieu.	Le Mesnil-Bonant..	Gavray.
La Bonneville.....	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	Le Mesnil-Bus ...	St-Sauv^{r}-Lendelin.
La Boulouze.....	Ducey.	Le Mesnil-Drey ...	La Haye-Pesnel.
La Ch^{se}-Beaudoin..	Brécey.	Le Mesnil-Eury . .	Marigny.
La Chap^{lle}-Cécelin.	Saint-Pois.	Le Mesnil-Garnier.	Gavray.
La Chap^{lle}-du-Fest.	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil-Gilbert..	Saint-Pois.
La Chap^{lle}-Enjuger.	Marigny.	Le Mesnil-Herman.	Canisy.
La Chapelle-Urée ..	Brécey.	Le Mesnil-Hue	Gavray.
La Colombe..	Percy.	Le Mesnillard... .	St-Hilaire-du-Harc.
La Croix-Avranchin	Saint-James.	Le Mesnil-Opac ..	Tessy-sur-Vire.
La Feuillie.....	Lessay.	Le Mesnil-Ozenne..	Ducey.
La Godefroy.....	Avranches.	Le Mesnil-Rainfray	Juvigny.
La Gohannière.....	Id.	Le Mesnil-Raoult..	Tessy sur-Vire.
La Haye-Bellefonds.	Percy.	Le Mesnil-Rogues .	Gavray.
La Haye-d'Ectot....	Barneville.	Le Mesnil-Rouxelin	Saint-Lo.
La Haye-du-Puits...	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Thébault	Isigny.
La Haye-Pesnel....	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Tôve....	Juvigny.
La Lande-d'Airou ..	Villedieu.	Le Mesnil-Véneron	St-Jean-de-Daye.
La Luc^{e}-d'Out^{e}-Mer.	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Vigot...	Marigny.
La Luzerne..... .	Saint-Lo.	Le Mesnil-Villeman	Gavray.
La Mancellière.....	Isigny.	Le Neufbourg.....	Mortain.
La Manc^{re}-s^{r}-Vire...	Canisy.	Lengronne	Gavray.
Lamberville	Torigni-sur-Vire.	Le Perron.....	Torigni-sur-Vire.
La Meauffe..	Saint-Clair.	Le Petit-Celland...	Brécey.
La Meurdraquière..	Bréhal.	Le Plessis.....	Périers.
La Mouche	La Haye-Pesnel.	Le Rozel.....	Les Pieux.
Lapenty.	St-Hilaire-du-Harc.	Les Biards.....	Isigny.
La Pernelle.....	Quettehou.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
La Rochelle	La Haye-Pesnel.	Les Ch.-de-Losques	St-Jean-de-Daye..
La Ronde-Haye....	St-Sauv^{r}-Lendelin.	Les Chéris.....	Ducey.
Lastelle.....	Périers.	Les Cresnays.....	Brécey.
La Trinité.....	Villedieu.	Les Loges-Marchis.	St-Hilaire-du-Harc.
Laulne..... ...	Lessay.	Les Loges-sur-Brécey.	Brécey.
La Vendelée.....	St-M.-de-la-Lande.	Les Moitiers-d'A^{lle}.	Barneville.
Le Buat.....	Isigny.	Les Moit^{s}-en-Beauptois	St-Sauv^{r}-le- Vic^{te}.
Le Chefresne.....	Percy.	Les Pas	Pontorson.
Le Dézert	St-Jean-de-Daye.	Les Perques	Bricquebec.
L'Etang-Bertrand...	Montebourg.	Les Pieux.....	Les Pieux.
Le Fresne-Poret....	Sourdeval	Lessay.....	Lessay.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Lestre	Montebourg.	Montsurvent	St-M.-de-la-Lande.
Les Veys	Carentan.	Montviron	Sartilly.
Le Tanu	La Haye-Pesnel.	Moon-sur-Elle	Saint-Clair.
Le Teilleul	Le Teilleul.	Morigny	Percy.
Le Theil	Saint-Pierre-Eglise.	Morsalines	Quettehou.
Le Valdécie	Barneville	Mortain	Mortain
Le Val-Saint-Pair	Avranches.	Morville	Bricquebec.
Le Vast	St-Pierre-Eglise.	Moulines	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vicel	Quettehou.	Moyon	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot	Bricquebec.	Muneville-le-Bingard	St-Sauv.-Lendelin.
Liesville	Ste-Mère-Eglise.	Muneville-sur-Mer	Bréhal.
Lieusaint	Valognes.	Nacqueville	Beaumont.
Lingeard	Saint-Pois.	Naftel	Isigny.
Lingreville	Montmartin-sr-Mer.	Nay	Périers.
Lithaire	La Haye-du-Puits.	Négreville	Bricquebec.
Lolif	Sartilly.	Néhou	St-Sauvr-le-Victe.
Longueville	Bréhal.	Neufmesnil	La Haye-du-Puits
Lozon	Marigny	Neuville-au-Plain	Ste-Mère-Eglise
Macey	Pontorson.	Neuville-en-Beaumt	St-Sauvr-le-Victe.
Magneville	Bricquebec.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Marcey	Avranches.	Nicorps	Coutances.
Marchésieux	Périers.	Noirpalu	La Haye-Pesnel
Macilly	Ducey.	N.-D.-de-Cenilly	Cerisy-la-Salle.
Margueray	Percy.	N.-Dame-de-Livoye	Brécey.
Marigny	Marigny.	Notre-Dame-d'Elle	Saint-Clair.
Martigny	St-Hilaire-du-Harc.	N.-D.-du-Touchet	Mortain
Martinvast	Octeville.	Nouainville	Octeville.
Maupertuis	Percy.	Octeville	Id.
Maupertus	St-Pierre-Eglise.	Octeville-la'Venelle	Quettehou.
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Petite	Beaumont.
Millières	Lessay.	Omonville-la-Rogue	Id.
Milly	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes	St-Sauvr-le-Victe.
Mobecq	La Haye-du-Puits	Orval	Montmartin-sr-Mer.
Moidrey	Pontorson.	Ourville	Barneville
Montabot	Percy.	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville	Montebourg.
Montaigu-les-Bois	Gavray.	Parigny	St-Hilaire-du-Harc.
Montanel	Saint-James.	Percy	Percy.
Montbray	Percy.	Périers	Périers.
Montchaton	Montmartin-sr-Mer.	Perriers-en-Beaufic	Sourdeval.
Montcuit	St-Sauvr- Lendelin.	Picauville	Ste-Mère-Eglise.
Montebourg	Montebourg.	Pierreville	Les Pieux.
Montfarville	Quettehou.	Pirou	Lessay.
Montgardon	La Haye-du-Puits.	Placy-Montaigu	Torigni-sur-Vire.
Montgothier	Isigny.	Plomb	Avranches.
Monthuchon	St-Sauvr-Lendelin.	Poilley	Ducey.
Montigny	Isigny.	Pontaubault	Avranches.
Montjoie	Saint-James.	Pont-Hébert	St-Jean-de-Daye.
Montjoie	Saint-Pois.	Pontorson	Pontorson.
Montmartin-en-Grcs.	St-Jean-de-Daye.	Ponts	Avranches.
Montmartin-sur-Mer	Montmartin-sr-Mer.	Portbail	Barneville.
Montpinchon	Cerisy-la-Salle.	Précy	Ducey.
Montrabot	Torigni-sur-Vire.	Précorbin	Torigni sur-Vire.
Montreuil	Marigny.	Prétot	La Haye-du-Puits
Mont-Saint-Michel.	Pontorson.	Querqueville	Octeville.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettehou.....	Quettehou.	St-Germ.-sur-Sèves	Périers.
Quettetot.....	Bricquebec.	St-Germain-sur-Ay	Lessay.
Quettreville.... ..	Montmartin-s^{r}-Mer.	Saint-Gilles.....	Marigny.
Quibou	Canisy.	St-Hil.-du-Harcouët	St-Hilaire-du-Harc.
Quinéville.....	Montebourg.	St-Hilaire-Petitville	Carentan.
Raids.....	Carentan.	Saint-James.....	Saint-James.
Rampan.....	Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye.	St-Jean-de-Daye.
Rancoudray.....	Mortain.	St-Jean-de-la-Haize.	Avranches.
Rauville-la-Bigot...	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Riv^{r}.	Barneville.
Rauville-la-Place..	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}..	St-Jean-de-Savigny	Saint-Clair.
Ravenoville	Ste-Mère-Eglise.	St-J.-des Baisants.	Torigni-sur-Vire.
Reffuveille	Juvigny.	St-J.-des Champs.	La Haye-Pesnel.
Regnéville	Montmartin-s^{r}-Mer.	St-Jean-du-Corail..	Brécey.
Reigneville	St-Sauv^{r}-le-Vic^{te}.	St-Jean-du-Corail.	Mortain.
Remilly-sur-Lozon..	Marigny.	St-Jean-le-Thomas.	Sartilly.
Rétiville.....	St-Pierre-Eglise.	Saint-Jores.....	Périers.
Réville.....	Quettehou.	St-Laur.-de-Cuves.	Saint-Pois.
Romagny	Mortain.	St-Laur.-de-Terregatte.	Saint-James.
Roncey.....	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger.....	La Haye-Pesnel.
Ronthon	Sartilly.	Saint-Lo.....	Saint-Lo.
Rouffigny.....	Villedieu.	St-Louet-sur-Vire..	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup	Avranches.
Sacey	Pontorson.	St-Mal.-de-la-Lande	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Amand.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf....	Montebourg.
St-André-de-Bohon.	Carentan.	St-Mart.-d'Aubigny	Périers.
St-André-de-l'Epine.	Saint-Clair.	St-M.-d'Audouville.	Montebourg.
St Aub.-des-Préaux.	Granville.	St-M.-de-Bonfossé.	Canisy.
St-Aub.-de-Terreg^{tte}	Saint-James.	St-Mart.-de Cenilly.	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv^{r}-Lendelin.	St-M.-de-Chaulieu.	Sourdeval.
Saint-Barthélemy...	Mortain.	St-Mart-de-Land^{lles}	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice.....	Avranches.	St-M.-des-Champs.	Avranches.
St-Brice de-Land^{lles}	St-Hilaire-du-Harc.	St-M.-de-Varville .	Ste-Mère-Eglise.
St-Christop.-du-Foc.	Les Pieux.	St-M.-le Bouillant.	Saint-Pois.
Saint-Clair	Saint-Clair.	St-Martin-le-Gréard	Octeville.
Saint-Clément.....	Mortain	St-Martin-le-Hébert	Bricquebec.
St-Côme-du-Mont...	Carentan.	St-Maur-des Bois..	Saint-Pois.
St-Cyr-du-Bailleul..	Barenton.	Saint-Maurice	Barneville.
Saint-Cyr	Montebourg.	St-Mic.-de-la-Pierre	St-Sauv^{r}-Lendelin.
St Denis-le-Gast....	Gavray.	St-Mic.-des-Loups .	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vêtu..	Cerisy-la-Salle.	St-N.-de-Coutances	Coutances.
St-Eb.-de-Bonfossé .	Canisy.	St-Nic.-de-Pierrep^{t}.	La Haye-du-Puits.
Sainteny	Carentan.	St-Nicolas-des-Bois	Brécey.
Saint-Floxel.....	Montebourg.	St-Nic.-p^{s}-Granville	Granville.
Saint-Fromond.....	St-Jean de-Daye.	Saint Osvin.....	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon.	Carentan.	Saint-Pair.....	Granville.
St-G.-de-la-Rivière..	Barneville.	St-Patrice-de-Claids	Lessay.
St-Georg.-de-Livoye.	Brécey.	Saint-Pellerin.. ..	Carentan.
St-Georges-d'elle....	Saint-Clair.	St.-P.-d'Arthéglise.	Barneville.
St-G.-de-Montcocq...	Saint-Lo.	St-P.-de-Coutances	Coutances.
St-G.-de-Rouelley...	Barenton.	St-P.-de-Semilly ..	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle ..	Saint-Clair.	Saint-Pierre-Eglise.	St-Pierre-Eglise.
St-Germ.-des-Vaux..	Beaumont.	St-Pierre-Langers.	Sartilly.
St-G.-de-Tournebut.	Montebourg.	Saint-Planchers. .	Granville.
St-G.-de-Varreville..	Ste-Mère-Eglise.	Saint-Pois	Saint-Pois.
St-Germ.-le-Gaillard.	Les Pieux.	Saint-Quentin	Ducey.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Rémy-des-Landes	La Haye-du-Puits.	Taillepied.....	St-Sauveur-le-Victe
Saint-Romphaire ...	Canisy.	Tamerville	Valognes.
St-S.-de-Bonfossé...	Id.	Tanis.....	Pontorson.
St-Sr-de-Chaulieu...	Sourdeval.	Tessy-sur-Vire....	Tessy-sur-Vire.
St-Sr-de-Pierrepont.	La Haye-du-Puits.	Theurthév-Bocage.	Quettehou.
St-Sr-la-Pommeraye	Bréhal.	Teurthéville-Hague	Octeville.
St-Sauvr-Lendelin ..	St-Sauvr-Lendelin .	Théville.....	St-Pierre-Eglise.
St-Sauvr-le-Vicomte	St-Sauvr-le-Victe .	Tirepied	Brécey.
St-Sébast.-de-Raids	Périers.	Tocqueville... . .	St-Pierre-Eglise.
St-Sénr-de-Beuvron	Saint-James.	Tollevast.....	Octeville.
St-Sén.-s-Avranches	Avranches.	Tonneville.....	Beaumont.
Saint-Symphorien ..	La Haye-du-Puits.	Torigni-sur-Vire ..	Torigni-sur-Vire.
Saint-Symphorien ..	Le Teilleul.	Tourlaville.....	Octeville.
Saint-Symphorien ..	Torigni-sur-Vire.	Tourville.....	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Thomas.....	Saint-Lo.	Tréauville.....	Les Pieux.
Saint-Ursin.....	La Haye-Pesnel.	Trelly	Montmartin-sr-Mer
St-Vaast-la-Hougue .	Quettehou.	Tribehou.....	St-Jean-de-Daye.
St-Vigor-des-Monts ..	Tessy-sur-Vire.	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
Sainte-Cécile.....	Villedieu.	Turqueville	Ste-Mère-Eglise.
Sainte-Colombe	St-Sauvr-le-Victe.	Urville.....	Montebourg.
Ste-Croix-Hague....	Beaumont.	Urville-Hague.....	Beaumont.
Ste-Croix-de-St-Lo..	Saint-Lo.	Vains.....	Avranches.
Sainte-Eugienne....	Brécey.	Valcanville.....	Quettehou.
Sainte-Geneviève. .	Quettehou.	Valognes.....	Valognes.
Ste-Marie-du-Bois...	Le Teilleul.	Varenguebec	La Haye-du-Puits.
Ste-Marie-du-Mont..	Ste-Mère-Eglise.	Varouville.....	St-Pierre-Eglise.
Sainte-Mère-Eglise..	Id.	Vasteville..	Beaumont.
Sainte-Pience.....	La Haye-Pesnel.	Vaudreville.....	Montebourg.
Sainte-Suzanne... .	Périers.	Vaudrimesnil.....	St-Sauvr-Lendelin.
Ste-Suzanne-sr-Vire.	Saint-Lo.	Vauville.....	Beaumont.
Sartilly	Sartilly.	Vengeons	Sourdeval.
Saultl-du-Tronchet..	Villedieu.	Ver	Gavray.
Saussemesnil.....	Valognes.	Vergoncey	Saint-James.
Saussey.....	Coutances.	Vernix.....	Brécey.
Savigny.....	Cerisy-la-Salle.	Vesly..... ...	Lessay.
Savigny-le-Vieux ...	Le Teilleul	Vessey.....	Pontorson.
Sébeville.....	Sainte-Mère-Eglise.	Vezins.....	Isigny.
Sénoville.....	Barneville.	Videcosville.... .	Quettehou.
Servigny.....	St-M.-de-la-Lande	Vidouville.....	Torigni-sur-Vire.
Servon	Pontorson.	Vierville.....	Ste-Mère-Eglise.
Sideville.....	Octeville.	Villebaudon	Percy.
Siouville.....	Les Pieux.	Villechien..... .	Mortain.
Sortosville	Montebourg.	Villedieu.....	Villedieu.
Sort.-en-Beaumont .	Barneville.	Villiers	Saint-James.
Sottevast	Bricquebec.	Villiers-Fossard...	Saint-Clair.
Sotteville	Les Pieux.	Vindefontaine.....	La Haye-du-Puits.
Soules.....	Canisy.	Virandeville.....	Octeville.
Sourdeval.....	Sourdeval.	Virey.....	St-Hilaire-du Harc.
Sourdeval-les-Bois..	Gavray.	Vrasville.....	St-Pierre-Eglise.
Subligny.....	La Haye-Pesnel.	Yquelon	Granville.
Surtainville	Les Pieux.	Yvetot.....	Valognes.
Surville.....	La Haye-du-Puits.		

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE par arrondissement de		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1886.	1891.
Saint-Lo...	9	117	86.829	85.944
Avranches...	9	124	98.590	96.895
Cherbourg.....	5	73	88.745	91.604
Coutances	10	138	106.527	102.633
Mortain.....	8	74	64.680	63.084
Valognes	7	119	75.494	73.655
TOTAUX.....	48	645	520.865	513.815

Différence en moins en 1891.... 7.050

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune, — la superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par ; le ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :								
SAINT-LO	11445	675	⊠	121199	»	»	28	»	»
Agneaux	912	672	Saint-Lo.	9454	»	2	26	2	2
Baudre	260	376	*idem*.	4004	»	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	475	771	*idem*	6530	»	5	33	5	5
La Luzerne	77	196	*idem*.	1538	»	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	290	476	*idem*.	3972	»	5	33	5	5
Rampan	232	411	*idem*.	3485	»	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	674	1187	*idem*.	11381	»	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq	568	895	*idem*.	9461	»	2	30	2	2
Sainte-Suzanne sur-Vire	353	506	*idem*.	4695	»	7	33	7	7
Saint-Thomas-de-Saint Lo	270	430	*idem*.	4131	»	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :								
CANISY	764	625	⊠	6964	»	9	22	9	»
Dangy	820	973	Canisy.	6813	»	15	19	15	6
Gourfaleur	500	845	Saint-Lo.	7231	»	6	27	6	5
La Mancellière-sur-Vire	405	680	*idem*.	4638	»	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	157	192	St-Samson-de-Bonf.	1223	»	12	28	12	8
Quibou	1220	1713	Canisy.	14071	»	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	671	1178	*idem*.	9474	»	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	707	1274	*idem*.	6520	»	10	27	10	3
Saint-Romphaire	711	997	St-Samson-de-Bonf.	7126	»	9	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé	576	629	⊠	5046	»	9	27	9	5
Soulles	802	1487	St-Samson-de-Bonf	7877	»	16	23	16	10
CANTON DE CARENTAN ¶. Population :								
CARENTAN	3483	1567	⊠	53907	»	28	34	28	»
Auvers	1044	1875	Carentan.	16625	»	32	35	32	6
Auxais	273	776	Sainteny.	6038	»	29	30	29	14
Brévands	506	982	Carentan.	9023	»	29	42	29	8
Catz	169	278	*idem*.	3316	»	26	39	26	5
Les Veys	521	1294	*idem*.	14272	»	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT

ET PAR CANTON

de chaque commune; — les bureaux de poste; — le principal des quatre contributions directes; — des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.
chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population : 85,944 habitants.				
15,556 habitants. (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Amiard ✻.	Dussaux. Dary.	*Hamel.*	Gendrin, Ecole supérieure.	Hingat Ecole supérieure.
			Piatte, Ecole annexe.	Marie, Ecole communale.
			Pignet.	Collet Ecole maternelle.
			Lecordeux.	
Marie.	Lecluze.	Lelubée.	Godard.	Lion.
Demortreux.	Lemoussu.	Delanœ		Hamard.
Labbé.	Desfaudais.	Jouaudin.	Houssin.	Fillâtre.
Allix.	Carouge.	Bazire.	*Réunie à St-André-de-l'Epine.*	
Surget.	Harivel.	Larsonneur.		Allain.
Amey.	Liot.	Lefresne.		Blouin.
Lambert.	Lemieux.	*Blanchet.*	Lair.	Delaplanche.
Roussel.	Hébert.	Leconte,	Aumont.	Bellamy.
Lerebours.	Lebeurrier.	Desurvire.	Pasturel.	Pasturel (Mme).
Vieillard.	Desfontaines.		*réuni à Saint-Lo.*	
7,333 habitants (11 communes.)				
Pacary.	Heussebrot.	*Hamel.*	Quinette.	Thomas.
Leconte.	Lepaulmier.	Hédouin, Pinard	Legros.	Grandin, Legardinier
Marin.	Raoult.	Fossard.	Delahaye.	Delahaye (Mme).
André.	Lerebours.	Lemétayer.	Legouey.	Graindorge.
Levilly.	Herman.	Auvray.		Legendre.
Herman.	Lechevalier.	Ameline.	Gesbert.	Vaufleury.
Guernet.	Leboucher.	Gauchet.	Hébert.	Lecanuet (Mme).
Tver de la Vigne-Bernard.	Guernet.	Leboulanger.	Lenoël	Larose, Mahier.
Guérard.	Leblondel.	Paris.	Latrouite.	Marigny.
Lafosse.	Bessin.	Rainfroy.	Gautier.	Legrand.
Guilbert.	Marie.	Marguerie.	Delafosse.	Lavalley (Mme).
11,347 habitants (14 communes).				
Cauville.	Doucet, Duval.	*Lepoultel.*	Enquebecq, Ecole supre.	Coussemaker, Girard.
Philippe.	Viel.	Potel.	Desplanques.	Pacary.
Palla.	Alexandre	Clouard.		Crouin.
Gancel (Louis).	Gancel (Gustave).	Abraham.	Ollivier.	Manson.
Belhache.	Canivet.	Langenais.		Godefroy.
Touzard.	Trainel (Louis).	Aubril.	Robine.	Gautier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Méautis	769	1698	Carentan.	16744 »	27	31	27	6
Raids	433	667	Sainteny.	5578 »	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	565	1042	*idem*.	9714 »	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	682	1266	Carentan.	15593 »	32	38	32	4
Sainteny	1456	2132	☒	21547 »	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	569	1398	Sainteny.	9538 »	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	464	995	Carentan.	10265 »	27	35	27	1
Saint-Pellerin	413	437	*idem*.	4900 »	25	39	25	5
								CANTON DE MARIGNY ¶. Population :
MARIGNY ✉	1335	1032	☒	12333 »	13	16	13	»
Carantilly	803	1070	Marigny.	8561 »	16	19	16	4
Hébécrevon	824	1340	Saint-Lo.	8931 »	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	824	1502	Marigny.	9344 »	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	209	281	*idem*.	2238 »	19	20	10	3
Le Mesnil-Eury	273	346	*idem*.	2766 »	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	515	226	Remilly.	2851 »	17	18	17	9
Lozon	585	886	*idem*.	6226 »	17	18	17	6
Montreuil	404	646	*idem*.	4494 »	15	21	15	6
Remilly-sur-Lozon	878	956	☒	9187 »	18	23	18	14
Saint-Gilles	531	781	Saint-Lo.	6518 »	7	21	7	6
								CANTON DE PERCY ¶. Population :
PERCY	2606	3705	☒	23640 »	25	26	25	»
Beslon	991	1726	Villedieu.	7413 »	34	35	34	9
La Colombe	915	1448	*idem*.	6323 »	31	32	31	6
La Haye-Bellefonds	173	285	Villebaudon.	1933 »	19	23	19	9
Le Chefresne	714	1130	Percy.	4869 »	28	22	28	3
Le Guislain	351	539	Villebaudon.	3311 »	21	23	21	9
Margueray	273	465	Percy.	1823 »	29	29	29	4
Maupertuis	278	541	Villebaudon.	2859 »	23	20	23	6
Montabot	603	1154	Percy.	4412 »	25	31	25	5
Montbray	988	1405	☒	8503 »	30	33	30	7
Morigny	248	435	Montbray.	2144 »	31	36	31	11
Villebaudon	472	469	☒	3276 »	20	25	20	»
								CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population :
SAINT-CLAIR	565	800	☒	7038 »	12	40	12	»
Airel	800	1017	☒	11466 »	15	37	15	6
Bérigny	549	1217	☒	7381 »	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1620	2383	☒	18880 »	18	46	18	9
Couvains	657	1503	Saint-Clair.	9736 »	10	38	10	4
La Meauffe	712	1022	*idem*.	9764 »	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	781	980	*idem*.	8763 »	13	41	13	3
Notre-Dame d'Elle	182	285	St-Jean-des-Baisants	1272 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	326	724	Saint-Lo.	4192 »	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	576	896	Cerisy-la-Forêt.	5055 »	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	440	889	Bérigny.	5059 »	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Duval.	Leviautre.	Mouchel.	Roussel.	Surget (Mme).
Letenneur.	Osmont	Leroux.	Jardin	Jardin (Mme).
Lecuyer.	Caillemer.	Bécherel.	Roulland.	Denis.
Levaillant de Folleville.	Bauche.	Saint.	Herbin.	Potrel.
Doyen de la Sauverie.	Hourdon.	Duval.	Loquet.	Grossin.
Anne dit Achard.	Marie.	Raize.	Pasquet.	Viffort.
Leprovôt.	Auvray.	Greslé.	Delabaye.	
Belleux.	Lhermitte.	Mazier.	Daireaux.	Daireaux (Mme).
7,181 habitants (11 communes).				
Douchin.	Briard.	*Nicolle.*	Follain.	Legendre.
Guesnet.	Lecluze.	Garnier.	Cahour.	Leroy.
Godard.	Lemeray.	Lécuyer.	Bertaux.	Edouard.
Genest.	Le Grand	Lemoinne.	Ernault.	Lecardonnel.
Asselin.	Le Grand.	Blouin.		Lempérière.
Leduc.	Meslier.	Hue.		Delalonde.
Roze.	Lecarpentier.	Barbé.	Delacour.	Guelle.
Duperrouzel.	Auvray.	Lecat.	Fouchard.	Lenoël.
Legrand.	Vollet.	Guillemin.	Hubert.	Yger.
Raulline.	Lechevallier.	Vigier.	Leclerc.	Esnouf.
Guillot.	Hardy.	Guérin.	Godfroy.	Alleaume.
8,612 habitants (12 communes).				
Blouët ✱.	Grente et Dubosco	*Helland.*	Lemonnier.	Doucin, Hingan.
Aumont.	Renard.	Coupard.	Tostain.	Simon.
Deschamps	Baisnée.	Lengronne.	Lemoine.	Gallouin.
Carrey.	Estur.	Lemercier.		Rabel.
Larsonneur.	Meslier.	Leboulenger.	Desrues.	Nativelle.
Delafosse (Arsène).	Delafosse (Audécime).	Dupard.	Guilbert.	Hennebic.
Lebrun.	Manson.	Ruault		Nicolle.
Chapelle.	Legoupil	Lesénéchal.		Blanchet.
Bossard.	Grente.	Bidois.	Bigot.	Bouillet.
Le Monnier.	Ozenne.	Doré.	Touroude.	Cerisier.
Vimont.	Tostain.	Manson.		Lebugle.
Canuet.	Leredde.	Lebourgeois.	Desmoulins.	Desmoulins (Mme).
8,514 habitants (14 communes).				
Bernard.	Bailleul.	*Gardin.*	Dutot.	Lemonnier.
Groualle.	Adam.	Letondeur.	Prével.	Fossey.
Sanrefus.	Dumont.	Beaufils.	Herpin.	Herpin (Mme).
Fouque.	Rupalley.	Travert.	Postel.	Hulmer.
Dbermilly.	Henry.	Ranglet.	Durand.	Aubey.
Enouf	Paingt.	Deshayes.	Eude.	Canu (Mme).
Demagny.	Pignolet.	Morisset.	Tiphaigne.	Sénéchal.
Lecot	Desfaudais.	Lerendu		Ledinot.
Guilloy.	Leguédois.	Fromond.		Lelandais.
Mignot	Pacary.	André.	Briard.	Delafosse.
Lechevalier.	Varin (Charles).	Osouf.	Paquet.	Paquet (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Saint-Jean-de-Savigny. ..	489	755	Saint-Clair.	6274 »	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly...	354	461	Saint-Lo.	3576 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard	463	869	*idem*.	6245 »	6	34	6	5
CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population :								
SAINT-JEAN-DE-DAYE	333	421	☒	4666 »	15	33	15	»
Amigny..... ...	205	370	Pont-Hébert.	3379 »	8	25	8	11
Cavigny.....	584	678	*idem*.	7013 »	11	35	11	7
Graignes	1081	1415	St-Jean-de-Daye.	10479 »	21	33	21	6
Le Dézert.....	714	1459	*idem*.	11648 »	13	29	13	4
Le Hommet d'Arthenay ...	502	1486	*idem*.	10885 »	14	27	14	7
Le Mesnil-Angot..... ...	99	408	*idem*.	4045 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron.....	176	283	*idem*.	2790 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losques ..	449	931	*idem*.	9106 »	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes..	1262	1035	*idem*.	24419 »	21	39	21	6
Pont-Hébert.....	908	1499	☒	10331 »	7	31	7	8
Saint-Fromond	834	1551	Airel.	19116 »	15	37	15	4
Tribehou.....	1007	997	St-Jean-de-Daye.	8795 »	19	28	19	13
CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :								
TESSY-SUR-VIRE	1404	1586	☒	14346 »	18	34	18	»
Beaucoudray.....	242	469	Villebaudon.	2024 »	21	27	21	7
Beuvrigny	313	669	Tessy sur Vire.	2752 »	21	40	21	6
Chevry.....	207	364	Villebaudon.	1916 »	19	29	19	6
Domjean	1100	1656	Tessy-sur-Vire.	8107 »	18	37	18	5
Fervaches.....	433	489	*idem*.	3361 »	15	33	15	3
Fourneaux	161	334	*idem*.	1481 »	21	37	21	3
Gouvets	651	1101	*idem*.	4608 »	24	34	24	3
Le Mesnil-Opac....	332	557	Moyon.	3228 »	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult	328	399	Torigni-sur-Vire.	2955 »	12	32	12	10
Moyon.....	1132	2334	☒	10511 »	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire.....	310	734	Tessy-sur-Vire.	3534 »	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	868	1574	Pontfarcy (Calv.)	8643 »	27	37	27	6
Troisgots.....	501	753	Tessy-sur-Vire.	4583 »	14	33	14	6
CANTON DE TORIGNI-SUR VIRE ¶. Population :								
TORIGNI-SUR-VIRE	2020	292	☒	20642 »	14	39	14	»
Biéville	359	553	Torigni-sur-Vire.	3928 »	17	45	17	11
Brectouville	178	375	*idem*.	2549 »	14	40	14	4
Condé-sur-Vire	1675	2489	☒	22018 »	9	30	9	5
Giéville	578	1033	Torigni-sur-Vire.	6509 »	17	45	17	3
Guilberville.....	1380	2245	*idem*.	11721 »	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	184	374	*idem*.	1554 »	12	40	12	4
Lamberville.....	382	702	*idem*.	5083 »	17	45	17	9
Le Perron.....	337	459	*idem*.	3139 »	20	43	20	7
Montrabot....	184	386	St-Jean-des-Baisants	2072 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-CLAIR.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Detournières.	Rabot.	Bouillon.	Simon.	Lepage.
Durand	Capelle.	Lallemand.	Guy.	Lucas.
Fauchon.	Tréfeu.	Fétille.	Polidor.	Lefèvre (Mme).
8,154 habitants (13 communes).				
Pezeril.	Marie (Louis-Arsène)	*Gilbert.*		Lenoir.
Jouin.	Charpentier.	Le Ménicier.		Herson.
Heussebrot.	Rauline.	Menard.	Guilbert.	Décosse.
Lescalier.	Defortescu.	Denis.	Marie.	Poulain.
Thouroude.	Langeard.	Maillard.	Lelandais.	Deschamps.
Leforestier d'Osseville.	Huault.	Tabard.	Lecaplain.	Moulin.
Poullain.	Marie.	N...		Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Laurent.		Grandin.
Touroude	Pottier.	Latire	Painchaud.	Desplanques.
Touzard.	Gancel.	Chartrain.	Delacour, Deméautis	Auvray, Deméautis (Mme).
Thomasse.	Godard.	Letot, Jamard, Puiney.	Guérin.	Véron, Lefranc, Gazengel.
Lebas.	Laisney.	Trochet.	Chrétienne	Hébert (Mme).
Dubosq.	Lebedel.	Debon.	Lecoufle.	Dubosq.
7,982 habitants (14 communes).				
Lesage.	Flicher.	*Gillot.*	Letenneur.	Godard.
Legablier.	Papillon.	Aussant.		Canuet.
Letot.	Bourges.	Legrand.		Bataille.
Quesnel.	Godard.	Voisin.		Lelièvre.
Regnault de Beuttement.	Lamoureux.	Lemare.	Martin.	Lefèvre (Mme).
Lucas.	Lefranc.	Brion.	Poulain.	Prével.
Onfroy.	Lemariey.	Vastel.		Néel.
Loisel.	Bisson.	Leroyer.	Philippe.	Frigoult.
Lemeray.	Crocquevieille.	Puisney.		Bosquet.
Leloutre.	Julien.	Lecardonnel.		Leroux.
Beaufils.	Lesaulnier.	Gohier.	Lemoine.	Hairon.
Massier.	Mourocq.	Leboucher.		Lemoussu.
Lemélorel-Lesmontils	Chasles.	Gillette.	Levallois.	Lemercerre
Goulet.	Herman.	Anne-Archard.	Ruault.	Lhullier.
11,265 habitants (17 communes).				
Dufour.	Jouet-Laconterie.	*Leroy*, Cochard.	Bucaille.	Regnault, Lerissey
Philippe.	Auvray.	David.	Bazire.	Besnard. [(B. M.)]
Lepringard.	Godard.	Poirier.		Coursin
Leneveu.	Laforge.	Bouchard.	Bréard.	Le Bas.
Massier (Jean).	Massier (Jules).	Lelandais.	Lainé.	Gaillard.
Lesouef.	Lesieur.	Marguerite.	Bizault.	Davodet.
Savare.	Lefèvre.	Suvigny.		Couillard.
Bion.	Gaillard.	Heuzé.		Lerouvillois.
Fortin.	Regnauld.	Lemazurier.		Legardinier.
Pégoix.	Auvray.	Drouvassal.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1836 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON DE								
Placy-Montaigu	495	899	Torigni sur-Vire.	4933 »	20	45	20	6
Précorbin	466	721	St-Jean des-Baisants	5462 »	11	39	11	6
Rouxeville	384	582	*idem*.	3738 »	12	39	12	9
Saint-Amand	1206	2162	Torigni-sur-Vire.	13039 »	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	1005	1336	☒	8099 »	10	37	10	7
Saint-Symphorien	195	387	Torigni-sur-Vire	2049 »	18	43	18	4
Vidouville	237	445	St-Jean-des-Baisants	3088 »	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES								
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population :								
AVRANCHES 🖂	7785	444	☒	88424 »	50	47	»	»
Chavoy	160	371	Avranches.	2095 »	50	42	6	6
La Godefroy	188	364	*idem*.	1659 »	63	52	5	5
La Gohannière	225	380	*idem*.	1774 »	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1092	1110	*idem*.	11142 »	58	50	3	3
Marcey	716	673	*idem*.	6757 »	56	49	3	3
Plomb	574	819	*idem*.	5376 »	50	46	8	8
Pontaubault 🖂	383	195	*idem*.	2156 »	66	54	7	7
Ponts	424	670	*idem*.	5656 »	53	45	5	5
Saint-Brice	147	255	*idem*.	1563 »	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	611	895	*idem*.	6098 »	55	45	5	5
Saint-Loup	476	646	*idem*.	4166 »	62	51	6	6
Saint-Martin-des-Champs	561	649	*idem*.	5441 »	59	50	3	3
Saint-Osvin	750	1057	*idem*.	5559 »	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	497	875	*idem*.	5096 »	57	49	5	5
Vains	714	858	*idem*.	6445 »	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population :								
BRÉCEY	2400	2103	☒	21708 »	49	48	17	»
Braffais	333	581	Brécey.	2565 »	46	35	13	9
Cuves	671	969	*idem*.	6941 »	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin	857	1203	*idem*.	4404 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée 🖂	345	459	*idem*.	1620 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	975	1249	*idem*.	4586 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	407	657	*idem*.	2672 »	63	54	13	5
Les Cresnays	692	978	*idem*.	5596 »	54	52	21	1
Les Loges-sur-Brécey	363	527	*idem*.	2751 »	45	44	19	4
Notre-Dame-de-Livoye	238	353	*idem*.	1783 »	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	93	179	Sainte-Pience.	792 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	377	552	Brécey.	3315 »	43	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	143	362	*idem*.	915 »	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	240	357	*idem*	1785 »	46	45	18	5
Tirepied	1043	1697	Avranches.	10916 »	59	52	9	8
Vernix	346	584	Brécey.	1016 »	54	51	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Torigni-sur-Vire.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Girault.	Lefoulon.	Huard.		Marie (Mme).
Pasturel.	La Vieille	Adelée.	Vigot.	Lefèvre.
Aumond.	Rouxeville.	Auvray.	Legendre.	Lesongeur.
Lescot.	Baudel.	Quesnel.	Lesouef.	Blier.
Crocquevieille.	Picard.	Lemière.	Leconte.	Letourneur.
Françoise.	Javalet (Jean-Pierre)	Leroyer.		Chauvois.
Défaudais.	James.	Delaunay.		Terry.
Population : 96,895 habitants.				
15,303 habitants (16 communes).				
Desdouitils	Letréguilly, Lemutricy.	*Douville*, à St-Gervais, *Baudry*, à Notre-Dame-des-Champs ; Lebedel, à St-Saturnin.	Ruault.	Lasel, Foucard (Es. Ille.
Trochon.	Police.	Resbeut.		Besnard.
de Mansigny.	Le Brun.	Boutin.		Viel.
Thébault.	Doublet.			Elisabeth (Mme).
Béguin.	Allain.	Piquois.	Levionnois.	Gautier.
Primaux.	Lefranc.	Rubé.	Duclos.	Davy.
Jamard.	Dubois.	Caraby.		Joret.
Godard.	Blouin.	Morin.		Anger.
Herpin.	Gautier.	Boizard.	Laurence.	Restout.
Vauprès.	Dubois.	Masselin.		Chauvin.
Dubois (Franç).	Dubois (Pierre).	Ledos.	Besnier.	Hubert.
Ruault.	Charuel.	Piquot.	Bouillon.	Besnard.
Mauduit.	Pinel	Belloir.		Dechérencey.
Bereult	Poullain.	Maheux.	Mariette.	Feillet.
Lechoisne.	Lebreton.	Bernard.		Gloria.
Piton.	Lemétayer.	Gauché.	Gâté.	Ollivier.
9,523 habitants (16 communes).				
Pinard.	Dodeman.	Rosselin.	Lemonnier.	Bagot.
Cossé.	Gauquelin.	Bougis.		Gautier.
Leroyer.	Nicolle.	Bonnel.	Letellier.	Hochard.
Chapel.	Delaporte.	Hédou.	Julie.	Suzanne.
Destoux.	Brehier.	Lecharpentier.		Hamelin.
Roussin.	Challier.	Fortin.	Fras.	Lebrun.
Sanson.	Jouault	Cudeloup.		Lecomte.
Anfray.	Raguet.	Morin.		Pichard.
Robert.	Vaugrente.	Ameline.		Fauvel.
Morin.	Loyson.	Moyse.		Salliot.
Thebault.	Cudeloup.			Froger.
Denis.	Debien.	Liot.		Arsène.
Lepron.	Lepeltier.	Desloges.		Cordon.
De Besne.	Maincent	Couette.		Serizier.
Navet.	Denolle.	Lefranc.	Jehenne.	Belloir.
Leménager.	Germain.	Goron		Lepourcelet.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE DUCEY ¶. Population :								
Ducey	1821	1120	⊠	13521 »	67	56	9	»
Céaux	505	786	Avranches.	5068 »	68	59	12	9
Courtils	425	614	*idem.*	3759 »	69	60	13	10
Crollon	354	468	Ducey.	2630 »	70	61	13	10
Juilley	704	1122	*idem.*	6531 »	68	58	11	5
La Boulouze	133	218	*idem.*	983 »	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	296	460	*idem.*	2063 »	68	58	11	9
Les Chéris	429	591	*idem*	3629 »	74	59	12	3
Marcilly	765	886	*idem.*	5961 »	70	57	10	5
Poilley	1003	1270	*idem.*	8663 »	67	58	10	2
Précey	562	773	*idem.*	4648 »	67	39	11	8
Saint-Quentin	1215	1668	*idem.*	11753 »	61	53	6	4
CANTON DE GRANVILLE ¶. Population :								
Granville	12721	266	⊠	110961 »	49	29	26	»
Bouillon	468	639	Saint-Pair.	4636 »	60	39	20	10
Donville	797	301	Granville.	5097 »	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	390	824	Saint-Pair.	5618 »	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville	1222	737	Granville.	14419 »	51	31	24	2
Saint-Pair	1310	1540	⊠	19346 »	52	35	23	5
Saint-Planchers	910	1197	Granville.	9164 »	56	23	21	7
Yquelon	353	214	*idem.*	3094 »	48	27	26	4
CANTON DE LA HAYE-PESNEL ¶. Population :								
La Haye-Pesnel	1030	629	⊠	8374 »	44	32	15	»
Beauchamps	511	411	⊠	3891 »	56	31	21	6
Champcervon	321	558	La Haye-Pesnel.	2923 »	48	35	16	2
Folligny	527	410	*idem.*	3867 »	43	39	19	4
Hocquigny	259	305	*idem.*	1855 »	44	30	18	3
La Beslière	216	349	*idem.*	2269 »	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	855	1451	*idem.*	7395 »	44	35	15	3
La Mouche	255	443	*idem.*	2411 »	45	33	14	4
La Rochelle	445	751	Sartilly.	4176 »	49	37	13	5
Le Luot	384	831	Avranches.	3996 »	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	282	421	La Haye-Pesnel.	2834 »	45	31	18	2
Les Chambres	183	418	*idem.*	1919 »	48	37	13	4
Le Tanu	437	694	Beauchamps.	3982 »	41	37	20	3
Noirpalu	144	319	La Haye-Pesnel.	1346 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	537	868	⊠	3572 »	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	688	1202	La Haye-Pesnel.	8432 »	47	33	21	6
Saint-Léger	138	196	Sartilly.	1358 »	60	38	17	8
Saint-Ursin	246	537	La Haye-Pesnel.	3097 »	47	36	18	3
Subligny	476	790	Avranches.	4031 »	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
8,212 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Juin-Delaroche.	Champion.	*Maudouit.*	Leroux.	
Provost.	Morel.	Belloir.	Poullain.	Mauray.
Colin.	Prime.	Maillard.		Lenoir.
Cardier.	Dumont.	Poirier.		Despas (Mme).
Louange.	Hulin.	Guesnon.	Vivier.	Castel.
Daligault.	Gautier.	Dubois		Poirier.
Laloi.	Challier.	Leprovost.		Pinel.
Taillou.	Fortin (François).	Roblin.		Debon.
Boutelou.	Dapilly.	Guillard.	Roblin.	Colet.
Morin.	Lafosse.	Oliviet.	Leplanquais.	Godard.
Morel.	Tesnière.	Petitpas.	Guesnel.	Maloizel.
Dupont.	Le Bedel.	Basnel.	Duchêne.	Foulon.
18,171 habitants (8 communes).				
Bureau.	Launay et Hallais.	*Turgot, Maquerel.*	Chaleil, école supre. Robbes, Primault.	Marolani (Mme) Pasturel, Barbey et Champenois, (éc. mat.)
Digée.	Bry.	Gastebais.	Lebasnier.	Barré.
Mecquin.	Fissadame.	Briand.	Béchet.	Yberti.
Delarue.	Bazin.	Esnoult.	Bicrel.	Hamon.
Boisyvon.	Lechevallier.	*Duclos.*	Godier.	Borel.
	Lefèvre.	Gombert; Leconte, à Kairon.	Maloisel, Lepage	Lemasle, Duprey.
Royer.				
Jouenne.	Hamelin.	Petitpas.	Allain.	Rosselin.
Lepelley-Fonteny.	Delarue (Gustave).	Rabel.	Pottier.	Dubourg (Mme).
7,934 habitants (19 communes).				
Lanos.	Laisné	*Vignon.*	Lelandais.	Le Meslier.
Rosselin.	Simonne.	Lebas.	Leblanc.	Leroyer.
Lelandais.	Vivier	Gohin.		Closet.
Provost.	Marion.	Guillet.	Lefrançois.	Lehérissey.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Mazier.
Lhomme.	Fontaine.	Torel.		Lalleman.
Lebourgeois.	Arondel.	Chauvet.	Gautier.	Lehodey.
Dugué.	Duparc.	Leresteux.		Levallois.
Hurel.	Poulain.	Mazier.	Laurence.	Peslin.
Dugueycher.	Fillâtre.	Lair.		Frétel.
Genvresse (Alphonse)	Genvresse (Louis).	Allain.		Perrouault.
Deschamps-Boudent.	Lagoutte.	Fossard.		Desrues.
Micouin.	Lehodey.	Maillard.	Lethimonnier.	Yvon.
Mahey.	Langelier.	Esnault.		Juin.
Jonquier.	Vivier.	Leconte.	Leroutier.	Lambert (Mme).
Chemin.	Hérembourg.	Maillard.	Dumouchel.	Dumouchel (Mme).
Lecouflé.	Encoignard.	Tabourel.		Dupré.
Rieu.	Lefèvre.	Lefranc.		Girard.
Pigeon (Adolphe)	Pigeon (Jules).	Seigneurie.	Thébault.	Leloutre.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE PONTORSON ¶. Population :								
PONTORSON 🖂	2339	515	⊠	19973 »	70	69	22	»
Ardevon	320	830	Pontorson.	3887 »	77	68	20	8
Aucey	746	951	*idem.*	6057 »	83	74	26	6
Beauvoir	495	650	*idem.*	3104 »	84	60	21	8
Boucey	640	983	*idem.*	6360 »	81	72	23	2
Cormeray	102	190	*idem.*	1189 »	76	68	21	6
Curey	339	574	*idem.*	2904 »	77	67	20	4
Huisnes	334	654	*idem.*	3517 »	75	66	19	10
Les Pas	250	460	*idem.*	2625 »	77	67	19	5
Macey	243	587	*idem.*	2693 »	76	67	19	6
Moidrey	248	631	*idem.*	3902 »	82	69	22	2
Mont-Saint-Michel	199	9	⊠	1728 »	89	72	24	9
Sacey	1100	1527	Pontorson.	8991 »	86	72	25	7
Servon	561	923	*idem.*	5755 »	71	62	14	10
Tanis	500	746	*idem.*	3914 »	73	64	16	10
Vessey	856	1261	*idem.*	6874 »	79	71	23	7
CANTON DE SAINT-JAMES ¶. Population :								
SAINT-JAMES	3067	1819	⊠	25385 »	77	67	20	»
Argouges	1212	1639	Saint-James.	8814 »	82	71	23	6
Carnet	836	1012	*idem.*	5926 »	80	70	23	3
Hamelin	185	246	*idem.*	1578 »	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	728	1082	*idem.*	6323 »	74	65	17	5
Montanel	838	1548	*idem.*	6128 »	80	71	24	10
Montjoie	514	745	*idem.*	3660 »	77	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte	1406	2098	⊠	13539 »	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1082	1641	St-Aubin-de-Terreg.	9474 »	74	62	16	9
Saint Senier-de-Beuvron	607	1114	Saint-James.	6346 »	71	62	14	16
Vergoncey	463	774	*idem.*	4205 »	74	64	16	7
Villiers	413	791	*idem.*	3847 »	77	67	20	7
CANTON DE SARTILLY ¶. Population :								
SARTILLY	1324	1151	⊠	10069 »	41	39	14	»
Angey	215	247	Sartilly.	1435 »	53	42	14	3
Bacilly	1011	1587	Avranches.	10722 »	57	46	8	7
Carolles	450	384	Sartilly.	4485 »	62	41	19	8
Champcey	249	324	*idem.*	2458 »	54	43	9	4
Champeaux	401	422	*idem.*	3455 »	63	45	17	6
Dragey	604	1015	Genêts.	6726 »	57	44	12	5
Genêts	663	696	⊠	5771 »	58	47	11	8
Lolif	811	1248	Avranches.	8613 »	53	42	7	7
Montviron	371	593	Sartilly.	3855 »	52	42	9	4
Ronthon	314	484	*idem.*	3426 »	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	197	238	*idem.*	2474 »	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	508	1426	*idem.*	4304 »	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	632	840	*idem.*	6045 »	56	30	16	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,272 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	Mlles
Morel.	Guichard.	*Lecacheux*.	Auvray (c. compl.)	Quentin.
Farcy	Cornicard.	Guérin.		Tesnière.
Pivert.	Duguépéroux.	Lair.	Blanchet.	Nicolle.
Bedel.	Sanson.	Tabourel.		Lethimonnier.
Guichard.	Pichard.	Lambert.	Jamard.	Costentin.
Faguais.	Petitpas.			N...
Farcy.	Faguais.	Leroy.		Muris.
Leroy	Laumaille.	Desdouitils.		Catrel.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Denoël.
Mis de Cacqueray	Faguais.	Lecharpentier.		Faguais.
Tardif de Moidrey.	Allain.	Deschamps.		Badier.
Fontenier.	Lochet.	Louvrau.		Tétrel.
Ozenne.	Trincot.	Jaunet.	Morel.	Barbé.
Lion.	Jamault.	Couillard.	Gillot.	Castebois.
Desgranges.	Leroy.	Dinard.	Duval.	Boutelou.
Roger.	Bernier.	Bigrel.	Desfeux.	Follain.
11,351 habitants (12 communes).				
Morel.	Despréaux, N...	*Challier*, Guérin, Saint-Benoît.	Blondel.	Lair, Gauchet, Belloir.
Trincot.	Jourdan.	Pierre.	Lehéricey.	Lethimonnier, Abraham
Fouasse.	Salmon-Maheux.	Théault.	Roblin.	Campain.
Lesénéchal.	Le Monnier.	Roisille.		Legoupil.
Gautier.	Poirier.	Martin.	Duval.	Goron.
Sauvaget.	Martin.	Dupont.	Lefèvre.	Charbonnel.
Madelaine	Rault.	Choisnet.	Dupré.	Tumoine.
Lusley.	Chevalier.	Lemoine.	Rault.	Lelandais.
Ameline.	Legendre.	Piquerel.	Huard.	Hennequin.
Langlois.	Portier.	Fillâtre	Maillard.	Gilbert.
Piquot.	Bailleul.	Menard.	Leteurtrois.	Veaugeoix.
Royer.	Ameline.	Orvin.		Desfeux.
7,650 habitants (14 communes).				
Martin.	Legent.	*Collin*.	Aubril.	Anquetil.
Sicot.	Lanée.	Alexandre.		Morel.
Chauvin	Lemaitre.	Aupinel.	Leteurtois.	Delafosse (Mme).
Coupard.	Desroches.	Lecomte.		Servain.
Le Métayer.	Fleury.	Girard.		Legoupy.
Letellier-Parisiere.	Tanqueray.	Martin.	Blin.	Blandin.
Basire.	James.	Leroy	Heuzé.	Villard.
Lemepveu de Dungy.	Bedel.	Lemonnyer.	Blouin.	Duprey.
Delongraye.	Bellet.	Aupinel.	Gallien.	Adam.
Ballois.	Lhoste-Desfaveries.	Dumont.		Olivier.
Gosse.	Bisson.	Duguépéroux.		Châtel
Marie.	Soulâtre.	Barbot.		Halbocq.
Lenormand.	Follain.	Costard.	Lerond.	Salmon.
Gond.	Méquin.	Bicrel.	Carouge.	Deguelle.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :								
VILLEDIEU	3505	82	⊠	27552 »	34	32	22	»
Bourguenolles	404	764	Villedieu.	3593 »	41	40	18	8
Champrépus.....	604	913	Beauchamps.	5794 »	41	39	23	8
Chérence-le-Héron.....	651	955	Villedieu.	4115 »	40	38	21	6
Fleury.	837	1259	*idem*.	8080 »	38	30	27	5
La Bloutière..... ...	535	933	*idem*.	4790 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	814	1509	*idem*.	7030 »	39	38	19	6
La Trinité..... ...	612	917	*idem*	4265 »	42	40	18	8
Rouffigny	410	671	*idem*.	3627 »	39	38	17	6
Sainte-Cécile	589	1151	*idem*.	6074 »	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	518	704	*idem*.	4929 »	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG								
CANTON DE CHERBOURG. ¶ Population :								
CHERBOURG	38554	651	⊠	432439 »	76	75	»	»
CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :								
BEAUMONT	594	789	⊠	4685 »	93	82	18	»
Acqueville	321	579	Sainte-Croix-Hague.	3520 »	84	75	11	10
Auderville	455	433	Beaumont.	4328 »	102	91	27	9
Biville.....	380	870	*idem*.	3297 »	89	83	18	8
Branville	100	212	Sainte-Croix-Hague.	1162 »	89	79	14	4
Digulleville	418	789	Beaumont.	5940 »	98	87	32	4
Eculleville	95	233	*idem*	1562 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague.....	402	1139	Octeville.	4532 »	86	77	9	11
Gréville	484	1003	Beaumont-Hague.	7452 »	98	82	16	4
Herqueville	174	291	*idem*.	1438 »	97	86	22	4
Jobourg	505	1015	*idem*.	6543 »	98	88	24	6
Nacqueville	469	861	Equeurdreville.	7527 »	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	301	614	Beaumont.	4018 »	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue.....	432	429	*idem*.	4307 »	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague.....	446	984	⊠	4350 »	80	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux ..	508	635	Beaumont.	7184 »	102	91	26	8
Tonneville	485	383	Equeurdreville.	2699 »	85	80	9	11
Urville-Hague	352	312	Sainte-Croix-Hague.	4786 »	86	81	11	9
Vasteville	506	1372	*idem*	7577 »	87	78	12	16
Vauville	403	1638	Beaumont.	4507 »	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,479 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Tétrel ✱.	Ledo, Frémond.	*Dupont.*	Fautrad (e. complt.)	Lechevallier, Moulin.
Fauvel.	Bouroux.	Costil.		Anfray.
Regnault.	Herbert.	Pichard.	Jouvin.	Herpin.
Besnier.	Leprovost.	Hus.	Paisnel.	Milcent.
Hamel-Préfontaine.	Leriche.	Leroy.	Le Bas.	Quinette.
Lecoutey.	Lenoir	Dubois.	Charuel.	Villain.
Renault.	Lepelletier.	Lanos.	Louise.	Lerogeron.
Chapel (Auguste)	Chapel (Paul).	Leroy.	Poidvin.	Costentin
Tétrel.	Legoupil.	Hardy.		Primault.
Nové.	Levasseur.	Lemazurier.	Herbert.	Delauney.
Lemaître.	Ligot.	Roger ; Orvin, à Saint-Pierre-du-Tronchet.		Lebugle ; Loyer.
Population : 1,604 habitants.				
38,554 habitants (1 commune).				
Liais ✱.	Frigoult, Piton.	*Leroux*, à Ste-Trinité ; Leduc, à Nre-Dme-du-Rle ; *Moulin*, à N.-D.-du-V. ; Germain, à St-Clément.	Thiébot, Simon-Bertrand, Levallois, Leneveu, Lelave chef.	MMmes Jeanne, Travers, Letan, Thommin, Fossard.
7,830 habitants (20 communes).				
Louis.	Digard.	*Lemaître.*	Brochard.	Blaizot.
Lefilliâtre.	Letullier.	Besnard.		Joubert (Mme).
Nicolle.	Fabien.	Desvergez.	Gautier.	Langevin.
Postel.	Sanson.	Bonhomme.		Ecolivet (Mme).
Liais.	Fortin.			Duval.
Lecostey.	Paris.	Lehartel.	Hébert.	Polidor.
Le Moigne	Canoville			Legendre.
Dumoncel (Henri).	Travert (Henri).	Saillard.	Lecouturier.	Lecaplain.
Fatôme.	Fleury	Hasne.	Picquot.	Lepoittevin.
Samson.	Leboulenger.	Delorme.		Jacquette.
Lecostey.	Heleine.	Boissel.	Baudry.	Digard (Mme).
Leroy.	Lesdos-Lavallée.	Bezard.	Martin.	Esnault.
Perrotte.	Falaize.	Cabart.	Lefèvre.	Jacquot.
Allain.	Tripey.	Montiton.	Lemonnier.	Prével.
Paris (Bernardin).	Paris (Ferdinand).	Angot.	Osmont.	Osmont (Mme).
Ladvenu.	Levallois.	Malard.	Henry.	Gain.
Orange.	Fleury.	Lechevalier.		Blondel.
Loyer.	Lesdos.	Feuerdent.	Hébert.	David.
Lamotte.	Auvray.	Lethimonnier.	Lebreton.	Pinel.
Jean.	Legrand.	Dubois.	Anquetil.	Jamard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
			CANTON DES PIEUX ¶. Population :					
Les Pieux	1340	1531	☒	14858 »	86	65	20	»
Benoîtville	462	828	Les Pieux.	5215 »	59	68	18	3
Bricqueboscq	437	805	Grosville.	4843 »	83	65	16	8
Flamanville	1488	705	☒	9184 »	93	71	26	6
Grosville	857	1351	☒	8933 »	81	62	20	5
Héauville	421	1079	Flamanville.	4260 »	97	75	15	10
Helleville	285	588	Les Pieux.	3048 »	92	71	17	6
Le Rozel	318	558	*idem*.	3426 »	91	63	24	4
Pierreville	607	1012	*idem*.	7525 »	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	189	358	Grosville.	2641 »	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	702	1382	Les Pieux	9004 »	90	62	23	4
Siouville	521	619	Flamanville.	5122 »	93	71	21	6
Sotteville	291	614	Grosville.	4224 »	91	71	17	6
Surtainville	1025	1483	Les Pieux.	10098 »	93	59	28	8
Tréauville	805	1327	Flamanville.	10975 »	89	68	20	3
			CANTON D'OCTEVILLE ¶. Population :					
Octeville	3028	775	☒	17471 »	78	72	3	»
Bretteville	456	578	Tourlaville.	4958 »	84	82	7	10
Couville	440	862	Martinvast	4585 »	76	64	13	10
Digosville	628	927	Tourlaville.	5196 »	83	70	7	10
Equeurdreville	5421	507	☒	23834 »	78	77	2	3
Hardinvast	430	729	Martinvast.	3318 »	79	67	5	7
Henneville	1496	767	Equeurdreville.	7606 »	82	79	10	5
Le Mesnil-Auval	333	1342	Tourlaville	2566 »	72	67	7	12
Martinvast	776	1034	☒	6303 »	80	69	10	4
Nouainville	215	381	Octeville.	2092 »	82	76	5	4
Querqueville	1590	553	Equeurdreville.	6298 »	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	204	286	Martinvast	1418 »	73	66	12	9
Sideville	355	763	*idem*.	4752 »	82	71	9	6
Teurthéville-Hague	687	1273	*idem*.	7651 »	81	71	13	10
Tollevast	579	1232	*idem*.	4556 »	74	69	11	9
Tourlaville	7382	3340	☒	43839 »	80	79	4	7
Virandeville	595	822	Martinvast.	4908 »	81	74	12	9
			CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE ¶. Population :					
Saint-Pierre-Eglise	1865	802	☒	16634 »	71	76	17	»
Angoville	57	108	Saint-Pierre-Eglise.	1267 »	75	79	20	3
Brillevast	503	909	*idem*.	5039 »	74	72	17	5
Canteloup	259	428	*idem*.	3032 »	78	74	19	5
Carneville	355	688	*idem*.	3573 »	79	75	16	4
Clitourps	270	630	*idem*	4181 »	70	75	19	4
Cosqueville	731	860	*idem*.	9036 »	74	79	20	3
Fermanville	1334	1166	☒	8062 »	74	77	21	4
Gatteville	894	972	Barfleur.	15065 »	77	81	26	9
Gonneville	815	1535	Saint-Pierre-Eglise	8434 »	74	81	13	6
Gouberville	277	279	*idem*.	3694 »	78	79	24	7
Le Theil	692	1383	*idem*.	5691 »	71	66	14	11
Le Vast	820	1304	☒	8406 »	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,748 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Bonamy.	Buhot.	*Fontaine.*	Libor.	Leprince.
Mabire.	Pezet.	Baudry.	Avoyne.	Lerogueur.
Thomasse.	Lamesle.	Bouillon.	Fossey.	Lemoigne.
Buhot.	Lecacheux.	Fessier.	Lefèvre.	Delisle (Mme).
Brisset.	Lenoir.	Grenier.	Douchin	Gosselin.
Gibon.	Lemasson.	Baude.	Clouet.	Marguerie.
Toulorge.	Agnès.	Lemarié.		Bonnissent.
Hairou.	Vrac.	Marie	Lenfant.	Couillard.
Lefillastre.	Simon	Levesque.	Moulin.	Leprovost (Mme)
Mocquet.	Letourneur.	Blondel.		Pézet.
Sorel.	Sanson	Aumont.	Hambye.	Trébaol.
Lenoir.	Lebourgeois.	Vibet.	Anquetil.	Lemesle.
Bouchard.	Lecoutour.	Gauvain.		Bosvy.
Avoine.	Le Bégin	Lemarquand.	Gosse.	Roulland.
Toulorge (Jean).	Hébert.	Pillet.	Leger.	Lucas.
24,615 habitants (17 communes).				
Revert.	Née, Tiphagne.	*Doueffe.*	Durand.	Hébert.
Germain.	Liot.	Auvray.	Delisle.	Duchêne.
Compère.	Maurouard.	Tardif.	Luce.	Leriverend.
Brière.	Guéret.	Sorel.	Foucher.	Laloë.
Dumoncel.	Lecarpentier, Hamel	Clément.	Duruel.	Assier (Me), Prével, Hébert
Truffert.	Digard.	Poisson.	Louail.	Leluan. [éc. Mlle.
Sanson.	Quoniam.	Mosqueron.	Bihel.	Godefroy.
Germain.	Mahier.	Deux.		Boitard.
Cte de Pourtalès.	Férey.	Bonnissent.	Bouillault.	Louis.
Vrac.	Travert.	Delaune.		Journeaux.
de Couville ✻.	Cauvin.	Hainneville.	Bazin.	Simiane.
Lesauvage.	Adam (Louis).	Gautran.		Cauvin.
Laisné.	Sorel.	Mauger.	Hébert.	Fortin (Mme).
Gosselin.	Turbert.	Beaucousin.	Lebrec.	Noyon.
Letourneur.	Letouzé.	Letanneux	Lemonnier.	Leboisselier.
Contant.	Aubert, Bertaut.	Guillon, Yvert.	Drouet, Laloe Durel Bosquet	Bru, Doveyon Lelièvre (Me)
Lelong.	Douesnard.	Le Poil.	Lhôtellier.	Marie. [Me Bosquet.
10,857 habitants (20 communes).				
Delacour.	Cabart	*Pagny.*	Lecaudey.	
Lehot Michel.	Lehot (François).		*réunie à Vrasville*	
D'Abbeville Le Chevalier.	Lemaresquier	Caruel.	Catherine.	Laurent.
Trohel.	Le Sacher.	Lefèvre.		Laloë (Mme).
Mahaut.	Besselièvre.	Lerenard.	Varette.	Vibert.
Delisle.	Enquebec.	Couppey.		Thélot.
Vasse	Michel.	Noël.	Lemière.	Jean.
Fatome.	Bazin.	Renouf.	Simon.	Picquenot.
Touzard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Lelaidier.
Germain.	Lelong.	Delangie.	Groult.	Lacolley (Mme).
Godel.	Lebourg.	Branthomme.		Anger.
Quetteville.	Lallemand.	Durel.	Anne.	Durel.
de la Germonière	Simon.	Savary.	Vallée.	Vallée (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1836 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON DE								
Maupertus	195	335	Saint-Pierre-Eglise	2915 »	70	73	11	7
Néville	261	348	*idem.*	4136 »	78	83	24	7
Réthôville	215	340	*idem.*	3010 »	77	72	23	6
Théville	379	777	*idem.*	5015 »	76	74	15	2
Tocqueville	478	590	*idem.*	7102 »	76	77	22	5
Varouville	323	418	*idem.*	3526 »	75	79	20	3
Vrasville	134	142	*idem.*	1380 »	76	80	21	4
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES								
CANTON DE COUTANCES ¶. Population :								
COUTANCES	8145	333	⊠	82031 »	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	475	635	Coutances.	6617 »	33	5	5	5
Cambernon	943	1701	*idem.*	11069 »	27	6	6	6
Courcy	750	1145	*idem.*	9166 »	34	4	4	4
Nicorps	318	563	*idem.*	4733 »	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	816	881	*idem.*	9600 »	28	»	»	»
Saint-Pierre-de-Coutances	201	439	*idem.*	3897 »	28	»	»	»
Saussey	682	891	*idem.*	5535 »	32	6	6	6
CANTON DE BRÉHAL ¶. Population :								
BRÉHAL	1400	1362	⊠	13044 »	44	19	19	»
Anctoville	135	215	Granville.	1699 »	50	27	27	9
Bourey	149	360	Cérences.	1812 »	41	22	22	10
Bréville	360	688	Bréhal.	3662 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1292	1461	*idem.*	10465 »	46	18	18	2
Cérences	1855	2242	⊠	20371 »	38	18	18	6
Chanteloup	301	417	Bréhal.	2961 »	43	21	21	2
Coudeville	715	872	*idem.*	6582 »	46	21	21	2
Equilly	328	566	Beauchamps.	3782 »	44	29	29	13
Hudimesnil	1146	1877	Bréhal	10601 »	50	24	24	5
La Meurdraquière	432	762	Cérences.	3970 »	43	26	26	11
Le Loreur	274	323	*idem.*	1810 »	41	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	490	596	*idem.*	3766 »	36	14	14	11
Longueville	423	411	Granville.	4206 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	588	728	Cérences.	6008 »	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	439	527	Bréhal.	4017 »	47	27	27	12
CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population :								
CERISY-LA-SALLE	1614	1685	⊠	13863 »	21	14	14	»
Belval	405	567	Coutances.	4051 »	27	6	6	7
Cametours	753	722	Marigny.	6413 »	17	14	14	6
Guéhébert	292	629	Roncey.	4199 »	40	14	14	10
Montpinchon	1218	1693	Cerisy-la-Salle.	11989 »	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1452	2522	*idem.*	14986 »	21	18	18	5
Ouville	750	1131	Coutances.	6550 »	31	9	9	7
Roncey	920	1216	⊠	10008 »	29	18	18	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1080	1405	Coutances.	10988 »	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	507	677	Roncey.	5037 »	23	18	18	9
Savigny	622	1016	Coutances.	6467 »	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SAINT-PIERRE-EGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noyon.	Carré.	Philippe.		Fouque (Mme).
Lefèvre.	Roblot.	Passilly.		Pignot.
Laurens (Aug.).	Laurens (Etienne).	Danneville.		Lecoutour.
Gibon.	Daireaux.	Blaizot.		Duvey (Mme).
Lefèvre.	Birette	Gouelle.	Lefèvre.	Restoux.
Germain.	Guerrand.	Lecluse.		Restoux.
Piard.	Leroux.			Guesnon.
Population : 102,633 habitants.				
12,330 habitants (8 communes).				
Lair ✻.	Baize, Laurent.		Ménard, Briens.	Mlle Girard (cours complémentaire) ; Halattre.
Lecesne.	Corbet.	Gautier.	Ménard.	Choux.
Quesnel.	Bellail.	Hélaine.	Troude.	Desvallées.
Challe.	Deshogues.	Brault.	Esnol.	Lefilleul.
Lhullier.	Beaugendre.	Lebesnerois.		Lebreton.
Lefrançois.	Lemière.	*Tollemer.*	*réunie à Coutances*	
Hédouin.	Legagneur.	*Tollemer.*	*Idem.*	
Guenon.	Delacour.	Lemaître.	Hugues.	Crouin.
10,327 habitants (16 communes).				
de la Bellière.	Lemonnier.	*Destrès.*	Doucet.	Cousin.
de la Musse.	Godal.	Hamel.		Turgot.
Faucon.	Quinette.	Année.		Torel.
Le Brun.	Binet.	Loisel.		Tétrel.
Thuillet.	Frémin.	Germain.	Lelièvre.	Guesney.
Briens.	Adam.	*Bedel.*	Letourneur.	Renault.
Clément.	Pimor.	Le Bailly.		Michel.
Hecquard.	Lecailletel.	Chancé.	Méquin.	Boisyvon.
Cacquevel.	Laîné.	Rault.		Lemoussu.
Touroude.	Lemonnyer.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
Lenoir.	Deguelle.	Lehaut.		Yvon.
Tanqueray.	Bidel.	Pellé.		Gautier.
Pantin.	Fouchard.	Dumont.	Maupas.	Lechevallier.
Delaune.	Larose.	Guyot.	Hébert.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	du Mesniladelée.	Ruault.	Vigot.
Allain.	Février.	Templer.	Gautier.	Dubuisson.
9,613 habitants (11 communes).				
Eudes.	Bazire.	*Binet.*	Desplanques.	Lecarpentier.
Lemosquet.	Lerendu.	Hélaine.	Lehérichon.	Nicolle.
Levallois.	Fossey.	Leroulley.	Laîné.	Gaillard.
Letarouilly.	Lecomte.	Germain.		Delauney.
Duval.	Hedouin.	Duquesnay.	Dudouit.	Guilbert.
Varin de la Brunelière	Quesnel.	Lecarpentier.	Forget.	Marie.
Thomas.	Lengronne.	Letavernier.	Girard.	Coulomb.
Vigot.	Badin.	Leflamand.	De Saint-Denis.	Bouley.
Lehodey.	Vimond.	Huvé.	Picot.	Lechardeur.
Lebrun.	Leroux.	Bouley.	Rault.	Debieu.
Lepeu.	Marie.	Joubin.	Polloue.	Mahé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Gavray ¶. Population :								
Gavray	1425	1606	⊠	11451 »	34	18	18	»
Grimesnil	169	261	St-Denis-le-Gast.	1639 »	31	15	15	6
Hambye	2158	2957	⊠	22928 »	25	19	19	8
La Baleine	243	403	St-Denis-le-Gast.	1780 »	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	345	674	Gavray.	3868 »	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	200	239	*idem*.	1088 »	38	23	23	5
Le Mesnil Garnier	548	923	*idem*.	4644 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	199	329	*idem*.	1911 »	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	407	478	*idem*.	2940 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	654	1071	*idem*.	5389 »	40	26	26	6
Lengronne	836	1208	*idem*.	8663 »	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	465	665	*idem*.	3866 »	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1208	1671	⊠	12029 »	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	413	585	St-Denis-le-Gast.	2469 »	30	26	26	8
Ver	825	1376	Gavray.	8812 »	38	22	22	4
Canton de La Haye-du-Puits ¶. Population :								
La Haye-du-Puits	1418	517	⊠	14060 »	44	29	29	»
Appeville	550	1321	Prétot.	12572 »	38	46	46	17
Baudreville	296	464	La Haye-du-Puits.	3167 »	51	36	36	7
Bolleville	410	623	*idem*.	4205 »	46	31	31	2
Canville	285	534	*idem*.	4559 »	54	39	39	10
Coigny	399	451	Prétot.	4374 »	40	42	42	13
Cretteville	517	643	*idem*.	7861 »	46	44	44	14
Denneville	603	832	⊠	6362 »	54	39	39	10
Doville	510	1018	La Haye-du-Puits	5070 »	47	33	33	3
Gerville	203	582	*idem*.	2678 »	44	28	28	5
Glatigny	306	499	*idem*.	2984 »	52	37	37	8
Houtteville	200	448	Prétot.	4640 »	41	44	44	15
Lithaire	805	1414	La Haye-du-Puits.	6430 »	42	30	30	5
Mobecq	403	806	*idem*.	6274 »	44	28	28	4
Montgardon	603	1331	*idem*.	6758 »	46	32	32	2
Neufmesnil	234	532	*idem*.	3428 »	36	32	32	2
Prétot	508	811	⊠	6112 »	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	617	813	La Haye-du-Puits.	5015 »	49	34	34	5
Saint-Remy-des-Landes	508	816	Denneville.	4844 »	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	407	819	La Haye-du-Puits.	5574 »	50	35	35	6
Saint-Symphorien	347	581	*idem*.	5022 »	45	30	30	1
Surville	331	746	*idem*.	3032 »	53	39	39	10
Varenguebec	734	2120	*idem*	10043 »	50	36	36	7
Vindefontaine	513	838	Prétot.	7188 »	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Population :								
Lessay	1297	2246	⊠	11583 »	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	510	672	Lessay.	5947 »	40	26	26	5
Anneville	314	435	Gouville.	2922 »	41	13	13	10
Bretteville-sur-Ay	506	980	Lessay.	5897 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,095 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Fauvel.	Vallet.	*Lemasson*	Lesouef.	Houet.
Robine.	Quesnel.	Chevallier.		Legros.
Guesnon D-slongchamps.	Quesnel.	*Lemazurier.*	Robine.	Fouchard.
Leconte	Lebargy.	Lechevallier.		Langlois.
Piel-Ferronnière.	Auvray.	Jouvin.		Barbé.
Boisnel.	Frémine.	Templer.		Beauquesne.
Groult.	Lethimonnier.	Havel	Aumont.	Hédouin.
Regnault.	L'Hermitte.	Dauvergne.		Vimond.
Le Breton.	Décley.	Lechartier.	François dit Lemercier	Leprovost.
Cte de Gourmont.	Regnault.	Anquetil ; Delaunay.	Blouët.	Godard, Lebigot.
Lecaplain.	Bosquet.	Lévêque.	Dujardin.	Corbe.
Marie.	Gravey.	Huet.	Guérard.	Guérard (Mme)
Le Coupé.	Drieu.	Gautier.	Morin.	Godefroy.
Dubois.	Legrand.	Dubois ; Lemare.	Sévaux.	Enée.
Leforestier-de-Mobecq.	Dupont.	Lemoigne.	Esnouf.	Tétrel.
11,707 habitants (24 communes).				
Ducloux.	Dolbet.	*Lepetit*	Arondel.	Galichère, Marin (E. m)
Eude.	Perrotte.	Carouge.	Letourneur.	Eudes.
Desperqués.	Siouville.	Drieu.		Jeanne.
Bonnemain.	Roptin.	Depériers.	Adelée	Letan.
Canu (Célestin).	Canu Jacques).	Portais.		Courtel (Mme).
Auvray.	Lelédy.	Levillain.		James.
Jean.	Pontus.	Leherpeur.	Lefebvre.	Fauny.
de Beaudrap.	Lemonnier.	de Saint-Jores.	Lefèvre.	Lebiguais.
Hostingue.	Lesage	Riquier.	Martinet.	Martinet (Mme).
Pitance.	Levesque.	Leguillochet.		Corbet.
Lemarquand.	Pacquet.	Vallée.	Lebled.	Philippe.
Fautrat.	Dufour.	Desplanques.		Gosselin.
Dupin.	Roger	Hinard.	Lurienne.	Regnault.
Dolbet.	Doley.	Dauguet.	Lebailly.	Lemoine.
Lemarquand.	Picquenot.	Hervieu.	Voisin.	Vautier.
Letourneur.	Roulland.	Ozouf.		Hacquebey (Mme)
Fortin.	Gancel.	Lebert.	Lemière.	Dupont.
Letourneur.	Hostingue.	Baudry.	Lecauchois.	Mancel (Mme).
Roulland.	Grandin.	Godefroy.	Gautier.	Gautier (Mme).
Lesage.	Quiédeville.	Laforêt, Levatois.	Lesigne.	Enée.
Roptin.	Houel	Desrez.		Bellanger (Mme).
Hurel.	Navarre.	Duval.	Laronche.	Lemétayer.
Tarin.	Eliard.	Voisin.	Pantin.	Lepeley.
De La Martinière ✻	Leconte.	Ollivier.	Mathey.	Lehodey.
10,835 habitants (13 communes).				
Larose.	Tourraine.	*Leroux.*	Colin.	Loret
Butel.	Brochard.	Durchon.	Hamel.	André.
Chardot.	Renouf.	Hérouard.		Carpon.
Tirel.	Luce.	Desmottes.	Guesnon.	Fautrat.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 portant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Créances	2080	2150	☒	9789 »	39	21	21	3
Geffosses	889	1196	Gouville.	9830 »	39	14	14	12
La Feuillie	511	1324	Périers.	4293 »	32	18	18	6
Laulne	483	888	Lessay.	6424 »	36	25	25	6
Millières	920	2030	Périers.	7671 »	31	20	20	8
Pirou	1411	2811	Créances.	11845 »	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay	642	1876	Lessay.	7357 »	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	336	559	Périers.	3530 »	32	22	22	9
Vesly	936	1637	Lessay.	13709 »	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :								
MONTMARTIN-SUR-MER	1080	1002	☒	8405 »	41	10	10	»
Annoville	863	851	Montmartin-sur-Mer.	7037 »	43	13	13	3
Contrières	565	913	Coutances.	8536 »	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	601	339	Montmartin-sur-Mer.	3418 »	40	12	12	2
Hérenguerville	243	271	Quettreville.	2225 »	43	13	13	2
Hyenville	287	331	Orval	2965 »	37	7	7	4
Lingreville	1364	923	Bréhal.	9890 »	45	15	15	5
Montchaton	584	689	Orval.	4787 »	38	7	7	4
Orval	1008	1231	☒	11867 »	36	6	6	8
Quettreville	1357	1586	☒	13472 »	40	10	10	5
Regnéville	1621	921	☒	11315 »	40	11	11	3
Trelly	906	1175	Quettreville.	10763 »	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :								
PÉRIERS	2689	1453	☒	29234 »	26	16	16	»
Baupte	293	226	Prétot.	2859 »	37	34	34	18
Feugères	687	832	Périers.	7470 »	21	15	15	8
Gonfreville	315	898	*idem*.	4469 »	35	23	23	7
Gorges	952	2269	*idem*.	13277 »	38	25	25	9
Lastelle	170	398	Prétot.	2101 »	38	28	28	12
Le Plessis	627	1096	*idem*.	6214 »	35	28	28	12
Marchésieux	1212	1975	Périers.	15138 »	23	20	20	8
Nay	192	249	*idem*.	1795 »	34	23	23	7
Saint-Germain-sur-Sèves	425	819	*idem*.	6834 »	32	22	22	6
Saint-Jores	784	1275	Prétot.	11072 »	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	732	1501	Périers.	10378 »	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	451	520	*idem*.	4259 »	26	19	19	3
Sainte-Suzanne	169	332	Prétot.	2161 »	44	32	32	16
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	407	397	☒	2692 »	40	9	9	»
Agon	1590	1237	☒	12242 »	41	11	11	4
Ancteville	427	773	Gratot.	4832 »	38	8	8	8
Blainville	1526	1280	☒	10566 »	43	18	18	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Pacquet.	Desheulles.	Adam, Renouf.	Ledoux.	Le Ménager, Gancel.
Fesnien.	Marescq.	Osouf.	Noyer.	Beaufils.
Hue.	Meslin.	Gaslonde.	Ledanois.	Auvray.
Simon	Grandemange.	Dauguet.	Hurel.	Girard.
Fautrad.	Lebreton.	Fras.	Houyvet.	Delaroque.
Lerôty.	Saussey.	Levillain.	Barbet.	Chasles.
Mahault.	Ernouf.	Dubosq.	Voisin.	Lebarbier.
Lecœur.	Lepoil.	Hulmer.		Provost.
Dupray-Beuzeville.	Auvray.	Debout.	Ingouf.	Diesny.
10,479 habitants (12 communes).				
Danlos.	Caignon.	*Lescot*.	Etienne.	Darthenay.
Courois.	Legallais.	Prével, Couset.	Lebasnier.	Drouet.
Legraverend.	Deguelle.	Auvray.	Cléraux.	Tirhard.
Michel d'Annoville.	Leloup.	Trehu.	Guillemin.	Esnol.
Delalande.	Cottereau.	Rubé.		Dudouyt.
du Breuil.	Delamare.	Hauvet.		Lengronne.
Leconte.	Liot.	Delacour.	Ozouf.	Leconte.
Nicolle.	Legendre.	Chardot.	Beaufils.	René.
Coulomb.	Le Graverend.	Lefrançois.	Benoît.	Ameline.
Paumier.	Dutertre.	Duchemin.	de Saint-Denis.	Addes.
Lelièvre.	Dépériers.	Clouard, Vaultier, Montaigne.	Lebargy, Duprey	Lebargy (Mme), Royaut Sohier.
[d'Académie. Mesnage, Officier	Vallet.	Adam.	Lahaye.	Laisney.
9,698 habitants (14 communes).				
Regnault.	Vallée et Leconte.	*Dolbet*.	Sagot (éc. supre).	Viard, l'homme (E. m
Maloisel.	Bagot.	Blondel.		Leclerc.
Ferrand-de-la-Conté	Anger.	Paquet.	Simon.	Aubry.
Dujardin.	Martin-Martinière.	Jennequin.		Lenoël.
Crespin.	Sanson.	Leprovost.	Legigan.	Jean.
Delaune.	Dolbet.	Papin.		Lecesne.
Lair.	Guillemin.	Lecluze.	Saugrain.	Quenault.
Oger.	Poullain	Viard.	Lepage.	Lefilliâtre.
Pacary.	Le Marigny.	Cardin.		Le Basnier.
Palla.	Finel.	Leblond.	Le Basnier.	Le Basnier (Mme)
Palla (Jean).	Lemière.	Alix.	Alexandre.	Villette
Lebailly.	Leforestier.	Legoubey.	Lerouet.	Laisney.
Le Guelinel	Lerouxel.	Canto.	Cirou.	Leclerc.
Ronez.	Robillard.	Laurence.		
9,288 habitants (13 communes).				
Jehenne.	Poulain.	*Soyer*.	Mariette.	Mariette (Mme).
Le Moine.	Estur.	Regnault.	James.	Billard.
Guillot.	Bouillon.	Beaufils.		Roulet (Mme).
Guillot.	Moulard	Fouque.	Harache.	Tiphaigne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1836 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Boisroger	405	529	St-Malo-de-la-Lande	3128	»	41	10	10	4
Brainville	232	319	Gratot.	2596	»	37	7	7	4
Gouville	1709	1285	⊠	10906	»	44	13	13	5
Gratot	631	1069	⊠	8449	»	35	5	5	4
Heugueville	535	674	Coutances.	6967	»	42	7	7	6
La Vendelée	350	503	*idem.*	3669	»	35	6	6	8
Montsurvent	447	833	St-Malo-de-la-Lande	6316	»	41	9	9	6
Servigny	261	395	Gratot.	2722	»	38	7	7	7
Tourville	688	903	St-Malo-de-la-Lande	6740	»	40	8	8	4
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population :									
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN	1530	1639	⊠	15643	»	29	10	10	»
Camprond	490	619	Coutances.	3665	»	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	977	1161	Marigny.	8673	»	22	14	14	10
La Ronde-Haye	513	665	St-Sauveur-Lendelin	4021	»	31	12	12	2
Le Lorey	969	1456	Marigny.	11352	»	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	651	498	St-Sauveur-Lendelin	4307	»	24	14	14	5
Montcuit	425	478	*idem.*	2979	»	22	13	13	5
Monthuchon	470	764	Coutances.	5648	»	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	1012	2000	St-Sauveur Lendelin	10430	»	34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron	462	750	*idem.*	5069	»	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	310	427	*idem.*	2820	»	28	12	12	5
Vaudrimesnil	532	603	*idem.*	3890	»	31	13	13	13
ARRONDISSEMENT DE MORTAIN									
CANTON DE MORTAIN ¶. Population :									
MORTAIN ✍	2231	684	⊠	18886	»	62	98	»	»
Bion	614	1266	Mortain.	5162	»	66	72	4	4
Fontenay	440	685	*idem.*	3429	»	67	68	8	8
Le Neufbourg	646	223	*idem.*	2473	»	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1284	1765	*idem.*	8736	»	71	78	10	10
Rancoudray	404	816	*idem.*	1623	»	68	75	7	7
Romagny	1417	2946	*idem.*	10296	»	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	411	679	*idem.*	2713	»	59	64	4	4
Saint-Clément	967	2420	*idem.*	5430	»	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail	604	1404	*idem.*	5003	»	67	41	6	6
Villechien	563	1082	*idem.*	5284	»	69	78	10	10
CANTON DE BARENTON ¶. Population :									
BARENTON	2516	3535	⊠	20776	»	72	78	10	»
Ger	2095	3936	⊠	11274	»	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1651	2941	Barenton.	13697	»	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley	1402	2044	*idem.*	9124	»	87	77	15	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Saint-Malo-de-la-Lande.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Villedieu.	Letorel.	Lemardeley.	Lelion.	Lecouillard.
Desmottes.	Lerouxel.	Gosselin.		Hélaine.
Jean.	Quarante.	Adde, Mottin, Picault.	Caubrière.	Leclaire, Marescq.
Le Rosey.	Robiquet.	Ouin, Garnet.	Septvants.	Hersent, Tabourel (Mme)
Pignet.	Fauchon.	Lemétais.	Barbet.	Hommet (Mme).
Demontcuit	Guillot.	Hulmel.		Marie.
Ronte.	Lejoli.	Gaignon.	Desplanques.	Legoupy.
Robert.	Lainey.	Durier.		Laurent.
Dudouyt.	Fauvel.	Blanchet.	Lefebvre.	Lecardonnel.
8,341 habitants (12 communes).				
Lemaltre.	Ledentu.	*Fontaine*.	Duval.	Thiébot.
Guesney.	Defonteney.	Anger.	Cousin.	Blin.
Gardie.	Legrand.	Bezard.	Thomas.	Guillard.
De Saint-Denis.	Beaucousin.	Drouet.	Chesnel.	Chesnel (Mme).
Osouf.	Lechevallier.	Deshayes.	Bourguet.	Plantegenest.
Campain.	Anger	Osmont.	Anger	Caillard.
Groult.	Lejeune.	Depériers.	Herpin.	Leftançois.
Tesson.	Lecacheux	Lenavetier.	Hélie.	Jacquet.
Toulorge.	De Saint-Denis.	Lemaigre.	Goguelin.	Heuguet.
Lebailly.	Ledot.	Laurance.	Frémond.	Gosselin.
Laisney.	Guilbert.	Huard.		Desvallées.
Rupalley.	Lecanu.	Moulin.	Quesnel.	Anger.
Population : 63,084 habitants.				
9,581 habitants (11 communes).				
De Bailliencourt.	Delaunay.	*Lepeltier*.	Tillaut.	Ravenel.
Hamon.	Potier.	Pillay.	Lebugle.	Lebugle (Mme).
Milet.	Couette.	Lepesteur		Legros.
Brisou.	Leperdriel.	Colas-Lavigne.	*réuni à Mortain.*	
Breillot.	Hardy.	Fouasse.	Hollande.	Lanos.
Ledenais.	Millet	Lelandais.		Jouault.
Legrand (Anle)*	Saoul	Lenicolais.	Parey.	Letenneur, Heuzé
Martin.	Clouard.	Jamault.	Finel.	Delaunay.
Delatouche.	Millet.	Lesénéchal.	Desdevises.	Pasquier.
Gaudin de Villaine.	Moisseron.	Dumont.	Legoubey.	Boisroux.
Hamon.	Mondher.	Pasquer.	Liot.	Boisroux.
7,664 habitants (4 communes).				
Bechet.	Langlois.	*Desclos*.	Lenoir.	Foinet.
Catelain.	Marivint.	*Houssin*.	Dumont.	Degrenne, Jourdan, Lemarchand.
Heuzé	Leroux.	Faucheux.	Lemenuet.	Giroult, Picquenard
Malon.	Le Sergent.	Mauduit.	Provost.	Jeanne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
CANTON D'ISIGNY ¶. Population :								
Isigny	314	425	⊠	2460 »	67	68	20	»
Chalandrey	528	768	Isigny.	3809 »	67	65	20	5
La Mancellière	534	750	*idem.*	3704 »	60	60	18	4
Le Buat	420	457	*idem.*	2964 »	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs	360	461	*idem.*	2541 »	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	462	969	*idem.*	3722 »	65	66	24	4
Les Biards	779	1060	St-Hil.-du-Harcouët	6069 »	70	71	23	3
Montgothier	529	750	Isigny.	3988 »	63	63	21	6
Montigny	519	903	St-Hil.-du-Harcouët	4128 »	69	60	15	8
Naftel	226	276	Isigny.	1557 »	64	63	17	4
Vezins	516	775	*idem.*	4395 »	73	63	27	5
CANTON DE JUVIGNY ¶. Population :								
Juvigny	819	750	⊠	4201 »	60	60	10	»
Bellefontaine	322	673	Juvigny.	2049 »	62	62	»	4
Chasseguey	176	306	*idem.*	1106 »	66	63	11	6
Chérencé-le-Roussel	766	1099	*idem.*	4969 »	57	57	11	5
La Bazoge	299	580	*idem.*	2489 »	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	394	678	*idem.*	2866 »	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	292	1147	*idem.*	3982 »	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	629	1174	*idem.*	4983 »	57	57	13	3
Reffuveille	1237	2334	*idem.*	7809 »	57	57	17	7
CANTON DU TEILLEUL ¶. Population :								
Le Teilleul	2159	3048	⊠	17300 »	74	82	14	»
Buais	1313	1779	⊠	8633 »	80	80	17	8
Ferrières	164	345	Buais.	1704 »	77	80	14	6
Heussé	720	1457	Le Teilleul.	4753 »	79	86	18	4
Husson	775	1356	*idem.*	7198 »	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	234	477	*idem.*	2547 »	73	80	12	4
Saint-Symphorien	480	675	St-Hil.-du-Harcouët	3193 »	81	76	14	14
Savigny-le-Vieux	1108	1716	*idem.*	7258 »	85	76	19	14
CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET ¶. Population :								
St-Hilaire-du-Harcouet	3705	995	⊠	30971 »	77	69	15	»
Chevreville	276	441	St-Hil.-du-Harcouët	2531 »	68	69	13	6
Lapenty	906	1488	*idem.*	7583 »	75	69	11	7
Le Mesnillard	659	977	*idem.*	4401 »	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1422	1988	*idem*	9027 »	81	73	19	4
Martigny	662	888	*idem.*	4978 »	63	65	16	6
Milly	659	964	*idem.*	5574 »	75	72	11	7
Moulines	434	731	*idem.*	3066 »	83	75	17	6
Parigny	1167	1162	*idem.*	7772 »	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelles	954	1525	*idem.*	6637 »	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelles	1602	1965	*idem.*	10084 »	84	77	23	8
Virey	1229	1693	*idem.*	8935 »	80	63	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
5,187 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Foisil.	Varin.	*Leroy*.		Vauprès.
Aubert.	Roupnel.	Noël.	Normand.	Letouzé.
Danguy.	Guilmin.	Brault.	Lefaudeux.	Filâtre.
Blouin.	Lehéricey.	Lemoine.		Levesque.
Touroul.	Mazier.	Gautier.		Tencé.
Guérin.	Mahé.	Moisseron.		Joret.
Davy.	Besnier.	Piton.	Gautier.	Hamel.
Lechat.	Sauvé.	Noël.	Travert.	Costentin.
Mazier.	Macé	Leroux.		Gautier.
Jouenne.	Datin.	Prével.		Roblin.
Morin.	Le Sénéchal.	Languet.		Costard.
5,234 habitants (9 communes).				
Grossin.	Damame.	*Théot*.	Lefranc.	Pierre.
Clouard.	Ganné.	Guesdon.		Herbel.
De Verdun.	Martin.	N....		Esnouf.
Bazin.	Loisel.	Jamault.	Jouault.	Couette.
De Saint-Germain.	Hamel.	Challier.		Robert.
Aguiton.	Hédou.	Fromentin.		Dardenne.
Besnier.	Castille.	Grésille.	Colombel.	Aguiton.
Mazure.	Herbin.	Fontaine.	Blondel.	Hamel.
Turquetil.	Levesque.	Gauthier.	Delafontaine.	Poullain.
6,973 habitants (8 communes).				
Mâlon.	Leboulanger.	*Duval*.	Lebigot.	Bucaille, Hulmel, Ber-
Dupont.	Couillabin.	Villain.	Goupil.	Tencé. [nard.]
Helie.	Gohard.	Prével.		Leconte.
Breillot.	Danguy.	Lebedel.	Marie.	Macé.
Buisson.	Leriche.	Fautrel.	Danguy.	Debesne.
Langlois.	Goutier.	Delafosse.		Genson.
Hamon.	Guillemin.	Vautier.		*Ecole libre.*
Robert.	Tencé.	Lemesle.	Beaumont.	Davoux.
13,675 habitants (12 communes).				
Pleutin.	Delaporte, Hamon.	*Leroy*.	Alexandre (c. compl.)	Lechanoine.
Viel.	Bochin.	Ledos.		Bliard.
Lucas.	Landry.	Gesbert.	Lemonnier.	Dugué.
De Beaurepaire.	Bagot.	Cazengel.	Desilles.	Pinard.
Geslin.	Lepauvre.	Margueritte.	Durel.	Théault.
Vaudouer.	Piel.	Signeux.	Leteurtrois.	Genevée.
Legrand (Art.) ✻	Margerie.	Levillain.	Le Capitaine.	Leroyer.
Fremin.	Restoux.	Pilley.		Planté.
Martin.	Garnier.	Prével.	Durand.	Leprieur.
Pautret.	Tencé.	Jamont.	Leprovost.	Leprovost (Mme).
Frémin.	Angot.	Lesellier.	Sineux.	Costentin.
Pays.	Dupont.	Pillay.	Coulon.	Letimonnier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1866 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Saint-Pois ¶. Population :								
Saint-Pois	749	778	⊠	4383 »	51	50	17	»
Boisyvon	221	385	Coulouvray.	1501 »	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1352	1725	⊠	5603 »	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	356	522	Coulouvray.	2073 »	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	452	785	Saint-Pois.	3727 »	60	54	15	4
Lingeard	203	363	*idem.*	1270 »	54	54	15	4
Montjoie	940	1437	*idem.*	39.0 »	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1092	1480	⊠	6052 »	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	655	1237	Villedieu.	3501 »	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	283	497	Coulouvray.	1830 »	41	37	29	12
Canton de Sourdeval ¶. Population :								
Sourdeval 🖂	3765	3648	⊠	30132 »	82	67	11	»
Beauficel	427	911	Sourdeval.	3683 »	57	61	13	5
Brouains	568	379	*idem.*	3078 »	57	60	10	8
Gathemo	662	1040	*idem.*	3998 »	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	686	1000	*idem.*	4482 »	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	634	931	*idem.*	4107 »	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	503	788	*idem.*	3361 »	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu	180	270	*idem.*	1280 »	52	68	19	8
Vengeons	1042	1569	*idem.*	6633 »	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES								
Canton de Valognes ¶. Population :								
VALOGNES 🖂	5791	1748	⊠	68846 »	68	54	»	»
Brix	2199	3357	Sottevast.	16483 »	67	64	10	10
Huberville	337	576	Valognes.	4524 »	61	58	4	4
Lieusaint	280	522	*idem.*	4915 »	62	50	4	4
Montaigu	758	1471	*idem.*	6943 »	66	62	8	8
Saussemesnil	1230	2144	*idem.*	9545 »	65	62	8	8
Tamerville	836	1933	*idem.*	11513 »	61	57	3	3
Yvetot	874	1246	*idem.*	13060 »	62	53	4	4
Canton de Barneville ¶. Population :								
Barneville	928	573	⊠	7320 »	69	48	29	»
Baubigny	241	644	Barneville.	2270 »	77	56	33	8
Carteret	560	509	⊠	5074 »	73	51	30	3
Fierville	486	745	Barneville.	4761 »	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	318	730	*idem.*	3235 »	71	52	28	4
Le Mesnil	245	345	*idem.*	2435 »	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	924	1712	*idem.*	7217 »	73	52	29	4
Le Valdécie	256	398	Bricquebec.	1663 »	73	73	19	11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
6,303 habitants (9 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Cte d'Auray.	Liot.	*Lemouland.*	Leblanc.	Lechartier.
Gaultier de Carville	Lebas.	Belloir.		Bataille.
Martinet.	Pichon.	Lemenager.	Belouin.	Pautret.
Haupais.	Le Jamtel.	Béatrix.		Carnet.
Garnier.	Tesnière.	Langlois.		Poulard.
De Saint-Paul.	Vimont.	Faucheux.		Valentin.
Danjou.	Robillard.	Guénier.	Le Becherel.	Dauphin.
Rubé.	Roquet.	Vénisse.	Robine.	Vieillard.
Lair.	Mochon.	Roussel.	Porée.	Lenormand.
Davy.	Legorgeu.	Viel.		Gontier.
8,467 habitants (9 communes).				
Labiche.	Almin, Allix.	*Payen.*	Simon, Vaugrente.	Lecrosnier, Vaugrente Mme
Vaullegeard	Danjou.	Delaunay.		Cousin.
Lefrançais.	Delabrouaise.	Turquetil.	Tesnière.	Coursin.
Laumonnier.	Champion.	Bonnel.	Poulain.	Abraham.
Buffard.	Levallois (Auguste).	Restout.	Lemercier.	Blin.
Davy.	Caraby.	Saoul.	Suzanne.	Rodde (Mme).
Lebigot.	Badiou.	Leree.		Bulot.
Gallet.	Bazin.	Leriche.		Desgué.
Poisnel.	Duval.	Tesnière.	Gautier.	Lepelley.
Population : 73,655 habitants.				
12,305 habitants (8 communes).				
Oury.	Viel, Baudry.	*Fossard*, Gamas, à Saint-Joseph.	Gondouin.	Gouesmel, Peyron (éc. mat.)
Pasquier.	Langevin.	*Sellier.*	Legoupil.	Chastan.
Avoinne.	Mouchel	Levallois.		Le Bourg.
Lecrivain.	Villard.	Lebédel.		Noël.
Hamel.	Varin.	Divetain.	Lefèvre.	Sorel (Mme).
Touraine.	Lemaître.	Lerosier, Lesauvage.	Lebeulanger, Marguerite.	Poulard.
Jaunet	Le Marotel.	Yvelande.	Cord'homme.	Pilet.
Herquin.	Fenard.	Robin.	Leprieur.	Laurent.
8,134 habitants (16 communes).				
Mahieu.	Simon.	*Hamelin.*	Voisin.	Duval.
Larquemin.	Sibran.	Noël.		Lequertier.
Lepelletier.	Subileau.	Avenette.	Aubel.	Aubel (Mme).
Lerouvillois.	Lepetit.	Lefebvre.	Lepourry.	Roger.
Lechevallier.	Buttet.	Godemer.	Legros.	Lemouton.
Henry.	Lavechef (Jean).	Sehier.		Ambroise.
Leprévost.	Mabire.	Mautalent.	Lemesle.	Burnel (Mme).
Roberge.	Lepaumier.	Delorme.		Broquet (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Ourville	610	1134	Portbail.	7017 »	62	41	28	8
Portbail	1674	2013	☒	17336 »	64	43	29	6
Saint-Georges-de-la-Rivière	316	322	Barneville.	2516 »	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	239	358	*idem.*	2347 »	68	47	31	2
Saint-Maurice	370	745	*idem.*	3738 »	59	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	271	539	*idem.*	1599 »	74	51	33	8
Senoville	282	717	*idem.*	3093 »	77	55	23	8
Sortosville-en-Beaumont	414	1024	*idem.*	3728 »	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population :								
BRICQUEBEC	2763	3359	☒	29106	70	52	13	»
Breuville	407	841	Sottevast.	3727 »	78	62	16	10
Le Grand-Hameau	369	975	Bricquebec.	5898	71	57	11	5
Les Perques	251	485	*idem.*	2385 »	74	53	18	5
L'Etang-Bertrand	529	808	*idem.*	4770	68	53	10	6
Le Vrétot	800	2056	*idem.*	9384 »	77	59	20	7
Magneville	520	949	*idem.*	7359 »	62	51	10	9
Morville	363	708	Valognes.	6358 »	63	51	6	11
Négreville	1013	1642	*idem.*	11492 »	63	55	6	7
Quettetot	663	1243	Bricquebec.	5956 »	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	816	1716	Sottevast.	7459 »	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	187	213	*idem.*	1528 »	75	57	32	5
Sottevast	821	1085	☒	7717 »	70	62	76	7
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population :								
MONTEBOURG	2049	588	☒	20140 »	51	56	7	»
Azeville	181	300	Montebourg.	2357 »	49	54	14	7
Ecausseville	151	524	*idem.*	4906 »	49	55	11	4
Emondeville	421	529	*idem.*	6297 »	48	54	11	4
Eroudeville	173	487	*idem.*	3881 »	50	58	9	2
Flottemanville	262	485	*idem.*	4542 »	56	51	4	5
Fontenay-sur-Mer	432	814	*idem.*	7353 »	52	58	12	5
Fresville	642	1389	*idem.*	13581 »	47	51	13	6
Hémevez	246	430	*idem.*	4144 »	59	49	6	6
Joganville	131	287	*idem.*	2778 »	49	53	10	3
Le Ham	242	387	*idem.*	4389 »	56	50	10	5
Lestre	543	764	*idem.*	6811 »	60	64	11	8
Ozeville	213	469	*idem.*	2918 »	56	60	11	4
Quinéville	318	460	☒	4947 »	57	63	14	7
Saint-Cyr	223	570	Montebourg.	3709 »	54	60	5	4
Saint Floxel	524	846	*idem.*	8114 »	53	57	9	2
St-Germain-de-Tournebut	613	1391	Valognes.	8782 »	58	62	8	6
Saint-Marcouf	640	1353	Montebourg.	11898 »	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville	252	361	*idem*	3468 »	56	61	9	5
Sortosville	138	248	*idem.*	1973 »	56	52	6	4
Urville	287	515	*idem.*	4488 »	59	48	7	7
Vaudreville	164	302	*idem.*	1922 »	53	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE BARNEVILLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noël.	Henry.	Jouninet.	Hubert.	Fauvel.
Leheuzey.	Bouchard.	Mahieu, Lepoil.	Besnard.	Lizieux.
Luce.	Néel.	Fourmage.	Joret.	Cartal.
Cauchard.	Giot.	Legigan.		Lebreton.
Burnel.	Lecerf.	Bazurais.		Ledanais.
Desprey.	Goderel.	Raulin.		Chapey (Mme).
Osmond.	James.	Levallois.		Hennequin (Mme)
Desprez.	Cosniam.	Gréard.		Vrac.
9,501 habitants (13 communes).				
Brasy.	Prével, Guidon.	*Lebreton.*	Lecavelier.	Geffroy.
Lemarinel	Jeanne.	Digard.	Dumouchel.	Beuve.
Mahieu.	Mesnage.	Marie.		Retout.
Couppey.	Cosnefroy.	Lesavourey.		Racine (Mme).
Mabire.	Davenet.	Desplanques.		Deslandes.
Mendred.	Scelle.	Lemarinel.	Lelong.	Herman.
Lemarié.	Duchemin.	Lecavelier.	Doucet.	Doucet (Mme).
Gamas.	Martin.	Folliot.	Bardet.	Bédouin.
Picquenot.	Lepetit.	Gardin.	Joret.	Leconte (Mme).
Le Rouvillois.	Férey.	Anger.	Quoniam.	Garnier.
Le Marchand.	Pellerin.	Mabire.	Fossey.	
Helland.	Mabire.	Lemarinel.		Lesavourey.
Jacqueline.	Mabire.	Leneveu.	Lemoyne.	Leroy (Mme).
8,845 habitants (22 communes).				
Fremin.	Burnouf.	*Lefoulon.*	Le Tourneur.	Leroyer, Mahé (é. m)
Féron.	Dorey.	Folliot.		Sonnet.
Groult.	Pinel.	Caillebotte.		Leroux.
Legoupil (Homère).	Langlois (Auguste).	Leblastier.	Pilard.	Lemonnier.
David.	Agasse.	Boullot.		Anne.
Lecacheux.	Huet.	Godefroy.		Binet.
Laffoley.	Jouanne.	Onfroy, Lemoine.	Sollier.	Sollier (Mme).
Lecouflet.	Duchemin.	Gohel.	Malassis.	Brière.
Vivien.	Gilles.	Cauvet.		Figon (Mme).
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot.	Navet.	Vermont.		Goupillot.
Rolland.	Tiphaigne.	Guyot.	Lemennier.	Paisnel (Mme).
Drouin.	Hamel.	Levesque.		Ozeville.
Touraine.	Legendre.	Durand.	Vimont.	Bigard.
Fortin.	Lebarbanchon.	Anfray.		Magnin.
Frigot.	Picot.	Drieu.	Antoine.	Bigard.
Bon Baillod.	Gibert.	Lemennicier.	Bonamy.	Vilquin.
Postel.	Le Métais.	Godefroy, Menant.	Marie.	Vauprès, Lehuby.
Tillard.	Pouppeville.	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Lemoigne.	N...		Corduan.
Lechevalier.	Lehartel.	Roulland.		Jamard.
Leroy.	Hallot.	Ogé.		Lemière.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1876 servant au calcul des centimes additionels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Quettehou ¶. Population :								
Quettehou	1238	1820	☒	18419 »	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	557	600	☒	9576 »	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	187	244	Quettehou.	1977 »	60	64	13	6
Barfleur	1135	71	☒	6541 »	74	79	25	9
Crasville	341	717	Quettehou.	5674 »	59	64	11	6
La Pernelle	406	715	*idem.*	5625 »	69	74	20	4
Le Vicel	275	474	Anneville-en-Saire	3312 »	71	75	21	5
Montfarville	1181	542	Barfleur.	10990 »	73	77	25	8
Morsalines	362	365	Quettehou.	3850 »	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	406	686	*idem*	5230 »	58	63	11	7
Réville	1512	1064	☒	13570 »	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	450	495	Barfleur.	8782 »	74	78	24	8
Saint-Vaast-la-Hougue	2713	633	☒	24697 »	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1075	2146	Le Vast.	15952 »	65	68	12	7
Valcanville	669	645	Anneville-en-Saire.	8698 »	73	74	20	7
Videcosville	154	251	Quettehou.	1580 »	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Population :								
Sainte-Mère-Eglise	1450	1770	☒	25844 »	41	47	17	»
Amfreville	683	1010	Sainte-Mère-Eglise	8835 »	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	106	573	Ste-Marie du-Mont.	5132 »	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	188	640	Sainte-Mère-Eglise.	6222 »	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	86	204	*idem.*	2525 »	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	354	433	Pont-l'Abbé (Picauville).	4449 »	46	39	21	8
Blosville	372	422	Sainte-Mère-Eglise.	4733 »	37	42	21	4
Boutteville	145	182	Ste-Marie du-Mont.	2459 »	41	44	24	7
Brucheville	296	1344	*idem.*	13353 »	43	45	27	10
Carquebut	495	825	Ste-Mère-Eglise.	10089 »	42	46	22	5
Chef-du-Pont	376	376	*idem.*	4759 »	41	44	20	3
Ecoqueneauville	143	352	*idem.*	3494 »	31	47	20	3
Foucarville	256	505	*idem.*	5907 »	47	52	19	7
Gourbesville	403	816	*idem.*	7855 »	52	44	15	8
Iliesville	140	403	Ste-Marie-du-Mont.	4723 »	38	43	23	7
Houesville	370	499	*idem.*	4166 »	35	40	24	7
Liesville	308	618	Sainte-Mère-Eglise.	4808 »	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	216	470	*idem.*	4031 »	44	34	15	3
Picauville	2535	1906	Pont-Labbé	29212 »	47	41	18	10
Ravenoville	518	1167	Sainte-Mère-Eglise.	10398 »	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	252	583	*idem.*	5591 »	46	51	19	7
Sainte-Marie-du-Mont	1208	2836	☒	25383 »	38	44	26	9
Saint-Martin-de-Varreville	340	836	Sainte-Mère-Eglise.	7159 »	46	51	21	9
Sebeville	92	288	*idem.*	2897 »	38	44	22	5
Turqueville	303	520	*idem.*	5793 »	43	49	21	4
Vierville	95	396	Ste-Marie-du-Mont.	3560 »	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
12,661 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Glatigny.	Lechevalier.	*Duret.*	Postel.	Chalant.
du Mesnildot.	Hébert.	Lanon.	Guilbert.	Lemarinel.
Fortin.	Gallis.	Lecler.		Berson.
Hay.	Lepart.	Hélène.	Belliard.	Lecaudey.
Basroger.	Onfroy.	Lenable.		Eudet.
Lapierre.	Enault.	Joret.	Lecostey.	Moisy.
Barreaux.	Bourdet.	Letourneur.	Simon.	Germaine.
Hébert.	Debrix.	Vastel.	Magnin.	Lefranc.
Joly.	Joly.	Leconte.	Mauviel.	Lecaudey.
Tiphaigne.	Lescot.	Lemieux.	Laurent.	Guibert.
De Caumont.	Desperques.	Leroy.	Simon.	Beuf
Langlois.	Mauviot.	Lefèvre.	Avoine.	Renouf.
Hamelin	Ardouin, Bidault.	*Jouenne.*	Morel.	Hubert, Bebaé, &c. mlle.
Guérin.	Bouché.	Bedel.	Dubost.	Beillard.
Anthouard.	Mouchel.	Blestel.	Duchêne.	Gosselin.
Godefroy.	Cartot.	Bouillon.		Ruault.
11,814 habitants (26 communes).				
Hairon.	Butel.	*Gautier.*	Mabire.	Lair.
Ferey.	Besnard.	Dumoncel.	Laronche.	Lecocq.
Bertin.	Damecour.	Lehérissey.		Lemarchand.
Artu.	Brohier.	Lefèvre.		Gilles.
Mouton.	Milet.	N....	*Réuni à St-Germain-de-Varr.*	
Mis de Beauffort.	Fautrat.	Blanchère.	Robin.	
Paindextre.	Lepelletier.	Bessin.	Mahier.	Bernard.
Lecartel.	David	Lecot.		Savary.
Levavasseur.	Lecaudey.	Langlois.		Le Baron.
Lécuyer.	Chevreuil.	Vindard.	Thiébot.	Beslon.
Rachine.	Guilbert	Paisant.	Delacour.	Lebourg (Mme).
Jean.	Delacroix.	Auvray.		Costentin.
Letellier.	Besnard.	Joly		Heurtault.
Levavasseur.	Blaizot.	Hurel.	Blanguernon.	Desplanques.
Corbin-Desmannetaux.	Caillemer.	Aubrée.		Lebouteiller.
Simon.	Vautier	Leduc.		Perrodin.
Houtteville.	Langlois.	Homo.		Demelun.
Liot.	Rabé.	Simonne.		Legarand.
Vte d'Aigneaux.	Sadot.	Lepourry.	Dacier.	Levesque.
Masson	Leprelle.	Collette.	Hérout.	Lediot.
Cte de Maquillé.	Huet.	Lair		Nativelle.
Lecacheux.	Renouf.	Marion.	Dufoux.	Hersent.
Prémont.	Jean.	Regnault.	Eudes.	Brunel.
Roublot.	Ledolay.	N....	*Réuni à Rlosville.*	
Maillard.	Duvernois.	Poignant.	Levionnois.	Lemarchand.
Levert.	Leloup.	N....		Leréverend.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population :								
ST-SAUVEUR-LE-VICOMTE 🖂..	2668	2523	⊠	31214 »	55	30	14	»
Besneville	957	1826	St-Sauveur-le-Victe.	10812 »	62	36	23	8
Biniville	154	298	*idem*.	2233 »	54	47	10	6
Catteville	216	456	*idem*.	3747 »	64	35	10	4
Colomby	661	1116	Valognes.	9830 »	57	48	»	9
Crosville.....	177	406	St-Sauveur-le-Victe.	3263 »	52	43	18	5
Etienville..... ...	837	737	Pont-Labbé.	7188 »	40	30	16	8
Golleville.....	309	546	St-Sauveur-le-Victe.	5398 »	61	40	11	7
Hautteville..... .	140	422	*idem*.	3043 »	54	46	11	7
La Bonneville.....	318	631	*idem*.	5025 »	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Beauptois.	423	776	Pont-Labbé.	5369 »	49	37	19	11
Néhou.....	1625	3642	St-Sauveur-le-Victe.	19870 »	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont	155	168	*idem*.	1365 »	64	33	32	7
Orglandes.....	586	926	*idem*.	9397 »	53	44	10	8
Rauville-la-Place	763	1186	*idem*	10859 »	54	41	16	3
Reigneville	68	227	*idem*.	1046 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe.....	244	499	*idem*.	3454 »	58	44	13	6
Taillepied.....	94	214	*idem*.	1472 »	51	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,395 habitants (18 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Pain.	Cumont, Mauger.	*Clément*; Aubert, Lefreteur.	Fleury.	Passilly, Folliot.
Suret.	Cauvin.	Lamusse.	Mesnage.	Périer.
Lebreton.	Taillefesse.	Briant.		Bernard.
Langlois.	Giot.	Abraham.		Lehadaney.
Lelong.	Diguet.	Viel.	Plantegenest.	Hébert.
Duchemin.	Burnouf.	Tencé.		Ameline.
Lagouche.	Cauvin.	Hamel.	Rouland.	Leroux.
De la Bretonnière	Lebrun.	Jacques.	Pays.	Lecaplain.
Varengue.	Aubert.	Sébline.		Lehoux.
Lescroël-Desprez	Yonnet.	Luce.	Baillard.	Fouilleul.
Cottin.	Enquebec.	Jourdan.	Enquebec.	Roblot.
Laniepce.	Racine.	Etienne, Lamy.	Adelus, Thomine	Maillard. Pasturel.
Falaize.	Cuquemel.	Durier.		Lecornu.
Cadic.	Lecappon.	Lebourgeois.	Avoine.	Denis.
Gamas.	Lehadouey.	Durel.	Marienne.	Dennebouy.
Burguet.	Josse.		*réuni à Orglandes*	
Desprez.	Blandamour.	Allaire.	Villedieu.	Leneveu.
Mauger.	Meslin.	Deslandes.		James (Mme).

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Adam, commissaire de police, à Saint-Lo ; Dréano, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Mezure, commissaire de police, à Avranches ; Mangon, idem, à Granville ; Rheinhart, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port ; Séquiés, commissaire de police, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Graverol, commissaire central de police, à Cherbourg ; Labouérie et Jullier, commissaires de police à Cherbourg, Broussillon, commissaire spécial ; Trémain, inspecteur spécial.

Arrondissement de Coutances. — M. Laurens, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Valognes.—M. Viélajus, commissaire de police à Valognes.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. N..., premier président ; Tiphaine ✻, Hue ✻, présidents ; Guicherd ✻, Hoffmann ✻, Manchon, Surcouf, Victor Clément ✻, Duchemin, Aymé, Piquet, Osmont de Courtisigny, Lenoël, Laubet, Villey-Desmeserets, Delamare, Duretoste, Le Maître, conseillers.

MM. Lacombe ✻, procureur général, Lerebours-Pigeonnière ✻, Vaudrus, avocats généraux ; Milliard, Mazière, substituts ; Solange, greffier en chef, Bottet, Marie, W. Delarue, commis-greffiers.

Membres honoraires.

MM. Pochonnet, président ; Turbout ✻ O. A., Le Marc, conseillers.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1895-1896.

Première Chambre.

Audience les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

MM. N..., premier président ; Tiphaigne ✻, président ; Guicherd ✻.

Hoffman ✻, Clément ✻, Aymé, Piquet, Laubet, Dureteste, conseillers.

MM. Lacombe ✻, procureur général ; Vaudrus, avocat général ; Solange, greffier en chef ; Bottet, commis-greffier.

Deuxième Chambre.

Audience les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

MM. Hue ✻, président, Manchon, Surcouf, Duchemin, Lenoël, Villey-Desmeserets, Delamare, Lemaître, conseillers ; Lerebourg-Pigeonnière ✻, avocat général ; W. Delarue, commis-greffier.

Chambre des mises en accusation.

Audience le mercredi.

MM. Tiphaigne ✻, président ; Guichard ✻, Hoffman ✻, Piquet, Laubet, conseillers ; Millard, Mazière, substituts ; Marie, commis-greffier.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an, l'ouverture de chacune des sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre et décembre*.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *vendredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *mercredi et jeudi*, affaires du rôle suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et vente.

Président. — M. Lemonnier de Gouville.

Juges. — MM. Simon et Cusson.

Juges suppléants. — MM. Le Campion, chargé de l'instruction et Lenoël.

Parquet. — MM. Simon, *procureur de la République* ; Regnault, *substitut*.

Greffe. — MM. Sicot, *greffier* ; Lorence, Fouchard, Savary, *commis-greffiers*.

Avocats. — MM. Dieu, *bâtonnier*, Amiard, Hardouin, Guillot (Alb.-ric), Pannier-Lachaussée, Leclerc, Guillot (Paul), Lebas.

Stagiaires. — N...

Avoués. — MM. Dussaux, *président* ; Jouanne, Thouroude, *syndic* ; Pottier, Lehuré, *rapporteur* ; Fougeray, Lecouillard, *secrétaire*.

Huissiers. — Hébert, *syndic ;* Fauvel, *rapporteur ;* Hennequin, *membre ;* Alaterre, *trésorier ;* N..., *secrétaire.*

Audienciers du Tribunal civil. — MM. Jeanne, Hébert, Sinel.

Audiencier de la Justice de Paix.—M. Heaumé, huissier à Saint-Lo.

Audiencier du Tribunal de commerce. — M. Heaumé, huissier à Saint-Lo.

Huissiers résidant à Saint-Lo.—MM. Jeanne, Hébert, *secrétaire,* Sinel, Heaumé, Alaterre.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lenoël, à Saint-Clair ; Fauvel, *syndic,* à Cerisy-la-Forêt ; Rogues, à Carentan ; Fontaine, à Pont-Hébert ; Hennequin, à Percy ; Racine, à Torigni-sur-Vire ; Fauvel, à Tessy-sur-Vire ; Leforestier, à Marigny.

Assistance judiciaire. — MM. Delisle, receveur de l'enregistrement ; Lebas, notaire honoraire ; Sicot, *secrétaire ;* Pottier, avoué ; Bourgois, vice-président du Conseil de Préfecture ; Amiard, avocat, *président.*

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audience le *vendredi,* à deux heures de l'après-midi.

Président. — M. Dyvrande.

Juges. — MM. Leparquois, Guillon, Letréguilly.

Juges suppléants. — MM. Genson et Le Tual.

Greffe. — MM. Lebret, *greffier ;* Guérard, *commis-greffier.*

MM. Vaudouer, Lefebvre, Marie et Léon, agréés et syndics.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi,* police correctionnelle ; — *jeudi* et *vendredi,* affaires civiles ; — *samedi,* affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

Président. — M. Legrin, O. A.

Juges. — MM. Ponroy, *juge ;* Lemarchand, *juge d'instruction.*

Juges suppléants. — MM. Scelle, de la Broise.

Parquet. — M. Osmont de Courtisigny, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Bameule, *greffier ;* Gombert et Gilbert, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Simon, *bâtonnier ;* Lemonnier, Layne, Frémin, Ouvrard, *secrétaire ;* Scelle, Rachine, V. Le Montier, *stagiaire ;* Sauvage.

Avoués. — MM. Blanchet, *président ;* Heuvrard, *syndic ;* Saussey, Normand, Lecuir, Davy, *secrétaire-trésorier ;* Fontaine et Lemardeley, *avoués honoraires.*

Huissiers audienciers. — MM. Lemasle, *syndic ;* Jean, Sauvaget, Caillère.

Huissier de la Justice de Paix. — M. Fournerie.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.— MM. Yver, Goumault, à Brécey ; Berthelot, à Ducey ; Vallée, Chesnay, Quinette, à Granville; Guichard et Pichon, à La Haye-Pesnel ; Davy et Goussé, à Pontorson ; Robert, Feudé, à Saint-James ; Fouasse, à Sartilly ; Angot, Aze, à Villedieu.

Assistance judiciaire.— MM. Piel-Desruisseaux, ancien notaire, *président ;* Leménicier, sous-préfet ; Provost, receveur de l'enregistrement ; Layne, avocat ; Davy, avoué ; Bameule, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.— Audience le *jeudi.*

Président. — M. Dior ✻ (Lucien).

Juges. — MM. Beguin fils, Leroy, Biard et Requier.

Juges suppléants. — MM. Encoignard et Malzard.

Greffier. — M. P. Ollivier.

Il n'y a pas d'agréés ; MM. Dupérouzel, avocat ; V. Le Montier, avocat ; Dauvin, Lemétayer, Houel, Godefroy et Dupont, agents d'affaires.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles ; *mardi* et *mercredi*, affaires civiles ; *jeudi*, adjudications.

Président. — M. Théry ✻, O. I. P.

Juges. — MM. Lefrançois O. A., *juge d'instruction ;* Ameline, Bernard, *juges.*

Parquet. — MM. Marchand, *procureur de la République ;* Malençon, *substitut.*

Greffe. — MM. Hauvet, *greffier ;* Oury, Lamache et Lefèvre, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Boullement-d'Ingremard, Lucas, Lecarpentier, Legrin, Courtois, Léon Favier, Vrac.

Avoués. — MM. Lemagnent, *président ;* Francis Brière, *syndic ;* Drouet, *rapporteur ;* Féron, *secrétaire ;* Leblond.

Huissiers audienciers. — MM. Lebastard, Doré, Jamot.

Tribunal de commerce. — MM. Lebastard, Doré, Lemonnier et Jamot.

Justice de Paix. — MM. Lebastard, Doré et Jamot.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Léger, aux Pieux ; Lavalley, à Saint-Pierre-Eglise ; Rébuffet, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois). MM. Loyer, conservateur des hypothèques, *président ;* Diény, sous-préfet ; Favier, avocat ; Roberge, notaire honoraire ; Brière, avoué ; Hauvet, greffier, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Cherbourg

Audience le *vendredi*.

Président. — M. Langlois.

Juges. — MM. Menut, Jourdan, Flamary, N...

Juges suppléants. — MM. Brun, Grouard, Besselièvre, N...

Greffier. — M. Dutot.

Tribunal civil séant à Coutances.

Président. — M. Jartel.

Juges. — MM. Goujon de Saint-Thomas, *juge d'instruction ;* Renault, Franck, *juges ;* Rabec, Delaunay, *juges suppléants*.

Parquet. — MM. Dudouyt, *procureur de la République ;* Levilain, *substitut*.

Greffe. — MM. Dorléans, *greffier ;* Duval, Levenard et Chauvirct, *commis-greffiers*.

Audiences : *lundi*, criées à 10 heures du matin ; correctionnelle à midi ; *mardi*, *mercredi* et *jeudi*, audience civile à midi.

Avocats.—MM. N..., *bâtonnier ;* Guidon, Dupérouzel, *secrétaire ;* Chevalier, Rabec, Gritton, Amy-Larivière, Leterrier.

Avocats stagiaires. — MM. Fauvel, Maundrell, Bouvier.

Avoués. — MM. Lejolivet, Vieillot, *secrétaire-trésorier ;* Jean, Daniel, *président* ; Conrairie, Saffrey.

Huissiers audienciers. — MM. Rachinel, Voisin, Anquetil, Néel, Guérin, Lecrosnier.

Tribunal de commerce. — MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances. — MM. Anquetil, Lecrosnier, Voisin, Canivet, Néel, Guérin, Rachinel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goueslain, à Bréhal ; Rupé, à Cérences ; Chardine, à Cerisy-la-Salle ; Bezard et Lemoine, à Gavray ; Blanchet, Genvrin, à La Haye-du-Puits ; Leroux, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Guillon, à Quettreville ; Haran, Lemoine, à Périers ; Bœufs, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire.—MM. A. Regnault, Sous-Préfet, *président ;* Boissel-Dombreval, *vice-président ;* Vieillot, avoué ; N...,; Bazin, receveur de l'enregistrement ; Dorléans, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Coutances.

Audience le *samedi* à 10 heures du matin.

President. — M. Baize.

Juges. — MM. Bidel, Gosselin, Chauvel.

Juges suppléants. — MM. Lemercier, Lemare.

Greffier. — M. Lemoine.

Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a pas de juridiction consulaires ; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales. — Audiences : *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président. — M. Le Scornet.

Juges. — MM. Hommet et David.

Juges suppléants. — MM. Bouglier-Desfontaines, N....

Parquets. — M. Guilmard, *Procureur de la République*.

Greffe. — MM. Sesboüé, *greffier* ; Legoux, *commis-greffier*.

Avocats. — MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet, Meslay, Hémery.

Stagiaires. — M Bidois.

Avoués. — MM. Lesoudier, Poullain, *secrétaire-trésorier* ; Delaunay, *rapporteur* ; Radoul ; Jarnouën de Villartay, *président* ; Sauvé, *syndic*.

Huissiers audienciers. — MM. Le Baron, Boucherie et Duclaux, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lemoine, à Barenton ; Calé, à Isigny-Paindavaine ; Lémoussu, Le Paintheur, à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Doré, à Juvigny-le-Tertre ; Desfeux, à Saint-Pois ; Bagot et Lechapelais, à Sourdeval ; Letourneur, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Ménard, Sous-Préfet ; Poullain, avoué ; Gérard, ancien avocat ; Fouilleul, receveur de l'enregistrement ; Millet, avocat ; Sesboüé, *secrétaire*.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général, *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toutes matières ; jugements en Chambre du Conseil.

Président. — M. Le Clerc.

Juges. — MM. Job, *juge d'instruction* ; Piton.

Juges suppléants. — MM. Costard, Jouvet.

Parquet. — M. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la République*.

Greffe. — MM. Guimond, *greffier* ; Hamel et Lecroisey, *commis-greffiers*.

Avocats. — MM. Delaugle, Couraye du Parc, de Fontaine de Resbecq, Poret-Lacouture, *stagiaire*.

Avoués. — MM. Bratin, Tronin, Breillot, Le Grusley, Cruchet, Lefèvre.

Huissiers audienciers. — MM. Leterrier, Demar , Goupil.

Huissiers résidant à Valognes. — MM. Leterrier, Demare, Jullienne, Goupil.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Dancel, à Barneville ; Hébert, à Bricquebec ; Butel et Tarin, à Sainte-Mère-Eglise ; Le Mière, à Picauville ; Burnouf, à Montebourg ; Bouchet, à Saint-Vaast ; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Chapron, Sous-Préfet ; Agnès, receveur de l'enregistrement ; Le Grusley, avoué ; Dubois, notaire ; Delangle, avocat ; Guimond, *secrétaire*.

JUSTICE DE PAIX.

Noms des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Saint-Lo.			
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.....	Norgeot.....	Robin, Bosq	Deslandes.
Canisy.....	Lehéricey.....	Heussebrot, N.....	Cantrel.
Carentan.....	Lenoël	Bertrand, Artu	Legrand.
Marigny	Delacour	Leclerc, Lemoigne....	Legrand.
Percy...	Loyer	Blouet, Dubosq	Paumier.
Saint-Clair	Corbin.....	Madelaine, Sébire.....	Lamy.
St-Jean-de-Daye.	Marguerite .. .	Leclerc, Pézeril	Le Bouteiller.
Tessy-sur-Vire..	Anthouard	Chasles, Mithois.. ...	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Gardin.....	Le Roquais, Pommier.	Risson.
Arrondissement d'Avranches.			
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Basire	Lemardeley,Desdouitils	Gilbert.
Brecey	Laurent.....	Chapel, Debesne.....	Lemoyne.
Ducey	Leguidecoq	Baron, Dumont.....	Gauchet.
Granville.....	Lefébure.....	Dupérouzel, Bureau...	Lainé.
La Haye-Pesnel .	Delongraye	Fontaine, Pigeon .'....	Bréhier.
Saint-James	Moussel	Lechat, Dartenay	N...
Pontorson.....	Foucher	Trincot, Guichard	Goron.
Sartilly	Fouasse	Le Neveu de Bussy, N	Nicolle.
Villedieu.....	Vilquin	Davy, Tétrel	Lepetit.
Arrondissement de Cherbourg.			
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg	Vauloup	Allix, Legrin.....	Leroux.
Beaumont.....	Damourette....	Piquot, Louis	Fleury.
Octeville.....	Poullain	Lesage, Vrac.....	Frémy.
Les Pieux.....	Courtois	Brisset, Laroque.. ..	Lecoûté.
St-Pierre-Eglise.	Fontaine.	Touzard, Fleury.....	Dubost.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Coutances.			
	MM.	MM.	MM.
Coutances.....	Savary	Lair, Saffray	Louise.
Bréhal.....	Frémin	Lemonnyer, Ameline..	Clerc.
Cerisy-la-Salle..	Hélie..... ...	Gaillard, Lehodey.....	Tréhet.
Gavray	Osmond.....	Lechevalier, Lecaplain.	Canuet.
La Haye-du-Puits	Artu.....	Ducloux, Gaillard.....	Lecluze.
Montm.-sur-Mer.	Pannier.....	Pommier, Danlos	Lenesley.
Lessay	Dauvin	Lesigne, Dupray-Beuzeville...	Larose.
Périers.....	Le Conte.....	Lepareux, Lecauf.....	Hillairet de Boisféron.
St-Malo-de-la-L.	Davy-Lahurie ..	Le Moine, Lerosey....	Cauchard.
St-Sauv.-Lendel	Navarre	Lecacheux, Ledendu ..	Berthelot.
Arrondissement de Mortain.			
	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Hardy	Le Bigot, Delaunay ...	Lorier.
Barenton	Levivier	Marivint, Bourguignon.	Roblin.
St-Hil-du-Har ..	Joubioux (Le)...	Lebret, Pinel.....	Tréhec.
Isigny-Paindav^{e}.	Lefaverais	Guérin, Cruchet	Davalis.
Juv.-le-Tertre .	Costard.....	Grossin, Damame	Boursin.
Saint-Pois	Lemare.....	Morel, N.....	Gasnier.
Sourdev^{l}-la-B^{rre}.	Foubert	Almin, Enguehard	Beaugeard.
Le Teilleul	Hirbec.....	Dupont, Mâlon	Gesbert.
Arrondissement de Valognes.			
	MM.	MM.	MM.
Barneville	Agnès	Denis, Lepelletier.....	Auvray.
Bricquebec.....	Caillard	Langevin, Prével.....	Leroux.
Montebourg	Le Sachey.....	Vrac, Buhot..... ...	Mouchel.
Quettehou.....	Sevaux	Hay, Vimont	Delagarde.
Ste-Mère-Eglise.	Catherine	Hairon, Lécuyer	Guesnon.
St-Sauv.-le-Vic..	Delange.....	Morin, N.....	Chuquet.
Valognes	Le Marquand...	Le Canneller, Le Grusley....	Lendormy.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Guillemin, Leclerc, Delaunay, *secrétaire*, à Saint-Lo ; Pain, à Saint-Clair ; Mithois, à Domjean ; Faudemer, à Saint-Jean-de-Daye ; Seigneuret, à Pont-Hébert ; Desprairies, Regnault, à Carentan ; Heussebrot, *président*, à Canisy ; Leclerc, à Marigny ; Leroquais, *trésorier*, Gohier, à Torigni-sur-Vire ; Flicher, à Tessy-sur-Vire ; Dubosq, à Percy ; Lechevrel, à La Chapelle-Enjuger ; Charuel, à Montbray ; Lechevalier, *syndic*, à Saint-Samson-de-Bonfossé ; Sébire, à Cerisy-la-Forêt.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Leconte-la-Prairie, *président*, Sergent, à Avranches ; François, Herbert, à Brécey ; Aumont, Gosselin, à Ducey ; N..., Taurines, Hurel, à Granville ; Jouenne, Fontaine, *trésorier*, à La Haye-Pesnel ; Geoffroy, Darthenay, *syndic*, à Saint-James ; Levallois, Morel, à Pontorson ; Manuelle, Martin, à Sartilly ; Heslouis, Davy, *secrétaire*, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Fleury, à Saint-Pierre-Eglise ; Le Bouteiller, à Cherbourg ; Hartel, à Tourlaville ; Hamel, *président*, à Saint-Pierre-Eglise ; Marion, *secrétaire*, Enault, à Cherbourg ; Giot, *syndic*, aux Pieux ; Damourette, à Sainte-Croix-Hague ; Laroque, *trésorier*, aux Pieux ; Legoupil, à Cherbourg ; Née, à Octeville ; Patris, à Beaumont-Hague.

Arrondissement de Coutances. — MM. Dandeville, Letonnemer, Delarue, à Coutances ; Dupray-Beuzeville, à Bréhal ; Adam, à Cérences ; Lerosey, à Cerisy-la-Salle ; Badin, à Roncey ; Guernier, à Gavray ; Fonnard, au Mesnil-Garnier ; Lecaplain, à Hambye ; Fauvel (Léon), fils, à Lessay ; Lechevallier, à Pirou ; Pétron, Gaillard, à La Haye-du-Puits ; Cord'homme, à Prétot ; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer ; Savary, à Quettreville ; Levêque, Lecauf, à Périers ; Vallée, Potier, à Blainville ; Berthelot, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, *rapporteur*, Hamard, *trésorier*, Ledos, *secrétaire*, à Mortain ; Lebreton, Duchatellier, à Barenton ; Guérin, *président*, Lebret, Dupont, à Saint-Hilaire ; Varin, *syndic*, à Isigny ; Cruchet, au Buat ; Damame, *membre*, Girault, à Juvigny-le-Tertre ; Datin, à Saint Pois ; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Gorron, Guérin, à Sourdeval-la-Barre ; Trempu, *membre*, au Teilleul ; Dupont, *trésorier*, à Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Oury, *président*, Dubois, *secrétaire*, Damecour, à Valognes ; Bault, à Brix ; Langlois, *membre*, Picau, à Bricquebec ; Guiffard, Lechevallier, *rapporteur*, à Montebourg ; Lemarinel, *membre*, Legoupil, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Lemerre, à Quettehou ; Mallet, à Saint-Vaast ; Tourroul, à Barfleur ; Denis, *trésorier*, à Barneville ; Legriffon, à Portbail ; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise ; Luce, *syndic*, à Pont-l'Abbé ; Dalidan, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'Armée et 10e Région militaire.

Grand quartier général a Rennes.

Départements formant la 10e Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant le corps d'armée : de Jessé C ✻, à Rennes.

Chef d'Etat-Major du 10e corps : Colonel Allotte de la Fuyë O ✻.

20e Division d'Infanterie et 5e, 6e 7e et 8e subdivisions de la 10e Région.

Général commandant : Gallimard C ✻, à Saint-Servan.

39e brigade : Général Gillet O ✻, à Cherbourg.

25e de ligne. — Colonel Bardol O ✻, à Cherbourg.

136e de ligne.—Colonel Lacoste O ✻. Portion principale à Saint-Lo Un bataillon à Cherbourg.

40e brigade : Général Cardot O ✻, à Saint-Malo.

2e de ligne. — Colonel Ninck O ✻, à Granville.

47e de ligne. — Colonel Noail de la Villegille O ✻, à Saint-Malo.

5e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissements de Cherbourg et de Valognes.)

Commandant. — Général Gillet O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Hislaire ✻, sous-intendant de 2e classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg. — Un officier supérieur.

Artillerie. — Colonel Lair de la Motte O ✻, directeur, à Cherbourg ; chef d'escadron Masson ✻, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie. — Huet ✻, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement. — Commandant Duclos ✻, à Cherbourg.

Subsistances militaires. — Officier d'administration, Leclère, à Cherbourg.

8e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances.)

Commandant. — Général Gillet O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Appert, sous-intendant de 3e classe, à Saint-Lo

Recrutement. — Chef de bataillon Péchoux O ✻, à Saint-Lo

Remonte. — Chef d'escadrons Dumalle ✻, à Saint-Lo.

7e Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain.)

Génie. — Capitaine Garlandier, à Granville.

Recrutement. — Chef de bataillon Morier ✻, à Granville

GENDARMERIE.

10e LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes-du-Nord.

M. Robert ✻, Lieutenant colonel, commandant la légion à Rennes.

Compagnie de la Manche.

MM. Decousser ✻, chef d'escadron, commandant la compagnie à Saint-Lo.
Legavre ✻, capitaine, à Saint-Lo.
Mennerat, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.
Simon, capitaine, à Cherbourg.
Le Coutour, lieutenant, à Coutances.
Vuillermoz ✻, lieutenant, à Avranches.
Drouot ✻, lieutenant, à Mortain.
Rozel ✻, lieutenant, à Valognes.
Le Gouillou Mm. maréchal-des-logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RESIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES à cheval de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES.
SaintLo	1	»	MM. Le Méhauté Mm. (1)
Idem	1	»	Bocage.
Idem	»	1	Dupont.
Carentan	1	»	Faroux.
La Perrine	1	»	Faguais.
Torigni-sur-Vire	1	»	Lair.
Percy	1	»	Morel.
Saint-Clair	1	»	Jarno.
Marigny	»	1	Pottier.
Canisy	»	1	Buhot.
Tessy-sur-Vire	»	1	Courtoux.
Cherbourg	1	»	De La Haie Mm.
Idem	»	1	Hallot.
Les Pieux	»	1	Foucher Mm.
Saint-Pierre-Eglise	»	1	Lemoigne Mm.
Equeurdreville	»	1	Bindel Mm.

(1) Les lettres Mm indiquent les décorations de la Médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES. à cheval de 5 hommes.	BRIGADES. à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES.
Beaumont	»	1	MM. Le Bourdonnec.
Tourlaville	»	1	Lamache Mm.
Avranches	1	»	Lebrun.
Idem	»	1	Gleyo Mm.
Granville	1	»	Hue.
Idem	»	1	Brisville.
Villedieu	1	»	Levêque.
Pontorson	1	»	Briend.
Ducey	1	»	Guingouin.
Sartilly	1	»	Rabé.
Brécey	»	1	Lerévérend.
Saint-James	»	1	Saligner Mm.
La Haye-Pesnel	»	1	Leblond.
Mortain	1	»	Mancel Mm.
Idem	»	1	Mignot.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	1	»	Gréard.
Sourdeval	1	»	Chalmel.
Juvigny	»	1	Hallot.
Le Teilleul	»	1	Lacour.
Saint-Pois	»	1	Verger.
Barenton	»	1	Pican.
Isigny	»	1	Dubois.
Coutances	1	»	Lormel.
Idem	»	1	Mancel Mm.
Périers	1	»	Simon.
Gavray	1	»	Ruel.
Bréhal	1	»	Pinot.
Lessay	1	»	Ridé.
Cerisy-la-Salle	1	»	Renault.
La Haye-du-Puits	1	»	Recourt.
Agon	»	1	Bergé Mm.
Saint-Jores	»	1	Ganier.
Montmartin-sur-Mer	»	1	Gouëdard.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	1	Rouxel.
Anneville-sur-Mer	»	1	Hamon.
Valognes	1	»	Cornille Mm.
Idem	»	1	Paulou.
Sainte-Mère-Eglise	1	»	Rolland.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1	»	Dalibot.
Saint-Vaast	»	1	Corduan.
Montebourg	1	»	Toupet.
Portbail	»	1	Crestey Mm.
Bricquebec	»	1	Raux Mm.
Barneville	»	1	Quinguer.
Barfleur	»	1	Hairon.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

MM.

Puech C ✻, Vice-Amiral, Commandant en chef, Préfet maritime.

Barthes ✻, de Robien, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp.

Etat-major du 1er arrondissement maritime — MM. de Montesquiou Fézensac O ✻, contre-amiral, chef d'état-major de l'arrondissement ; Michel O ✻, capitaine de vaisseau, sous-chef d'état-major ; Delaunay O ✻, capitaine de frégate, chef de la 1re section ; Mazier ✻, capitaine de frégate, chef de la 2me section ; Le Clézio ✻, sous-commissaire, chef de la 3e section ; N..., chef de bataillon d'infanterie de marine, chef de la 4e section ; Le Barrier ✻, sous-commissaire, secrétaire du Conseil d'administration du port.

Secrétariat de l'Etat-major de l'arrondissement. — M. Baude ✻, lieutenant de vaisseau, secrétaire du chef d'état-major.

Archives, cartes plans, et observatoire. — M. Grossin, lieutenant de vaisseau, chargé du service.

Inspection des Electro-Sémaphores. — M. Carpentin O ✻, capitaine de frégate, inspecteur.

Service de la justice maritime. — MM. Hamelin O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire du gouvernement près le 1er conseil de guerre ; de Laurens O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire-rapporteur près le 1er tribunal maritime.

Majorité générale. — MM. Escande O ✻, contre amiral, major général de la marine ; Girard, O ✻, mécanicien inspecteur, adjoint au major général ; Thierry, O ✻, capitaine de vaisseau, major de la marine ; Auvert ✻, capitaine de frégate, 1er aide-de-camp ; Laffisse ✻, mécanicien en chef, 2e adjoint au major général ; Deloche, lieutenant de vaisseau, 2me aide-de-camp ; Malo-Lefebvre, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie des gardes-consignes ; Wolff, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvements du port. — MM. Picot O ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; de Marolles, capitaine de frégate, sous-directeur ; Collin-Porjégoux, capitaine de frégate, sous-directeur ; Freed, Eng, Assier de Pompignan, lieutenants de vaisseau ; Calvet, Schæffer, enseignes de vaisseau, officiers adjoints ; Jezéquel, sous-commissaire de 1re classe, trésorier.

Génie maritime. — MM. Eynaud O ✻, directeur des constructions navales ; Korn O ✻, ingénieur de 1re classe, sous-directeur ; Choron ✻, ingénieur de 1re classe ; Champenois, Louis, ingénieurs de 2e classe ; Moissenet, Laubeuf, Galy, Robin, sous-ingénieurs de 1re classe ; Guyot, Brillié, sous-ingénieurs de 2e classe ; Ziégel, Lacoste, Dargier de Saint-Vaubry, Duchez, sous-ingénieurs de 3e classe.

Défense fixe. — MM. Jean Pascal, capitaine de frégate, commandant la défense fixe : Meunier ✻, Andrieu ✻, lieutenants de vaisseau.

Défense sous-marine. — MM. Pillot O ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; N.., capitaine de frégate, sous directeur ; N.., capitaine de frégate, commandant ; Viard ✻, Mercier de Lostende, Moritz, Barbin, de Pommereau, Le Cannelier, Martinse, Levy-Bing, de Perrinelle-Dunvay, Lanxade, Pumpernéel, lieutenants de vaisseau ; Brisson, de Douville, de Maillefeu, Villemot, Dursez, Nel, Delcroix. Morel, Pioger, Festugière, Leclerc, Rey, Pommellet, Trubert Revault, Escande. de Masson, d'Antume-Faivre, enseignes de vaisseau ; Girard, mécanicien en chef ; Leclerc, mécanicien principal de 1ᵉ classe ; Arnba et Benabes, mécaniciens principaux de 2ᵉ classe ; N..., aide-commissaire, officier d'administration ; Fras, médecin de 1ᵉ classe.

Commissariat. — MM. Le Grix O ✻, commissaire général ; Le Brisoys-Surmont O ✻, Sainte-Claire-Deville ✻, commissaires ; Martin ✻, Robiou du Pont, de Fouilhac et de Padirac ✻, commissaires-adjoints ; Sallé, Dragon de Gomicourt ✻, Jean Pascal, Fabre, Mestrel, Porcher, sous-commissaires de 1ʳᵉ classe ; N..., aide-commissaire.

Inspection. — MM. Prigent G O ✻, inspecteur en chef ; Hamelin ✻, inspecteur ; Gaïc, inspecteur-adjoint.

Travaux hydrauliques. — MM. Frossard ✻, ingénieur en chef, directeur ; Minard, ingénieur ordinaire de 1ʳᵉ classe.

Service de santé. — MM Rouvier O ✻, directeur ; Michel O ✻, sous-directeur ; Danguy des Dézerts ✻, médecin en chef ; Rémond ✻, Vergniaud ✻, Couteaud, médecins principaux ; Fras, Valence, Barbolain, Santelli, Mazet, Laurent, Leclerc, Cousyn, Babot et Recoules, médecins de 1ʳᵉ classe ; Rul, Pervès, Battarol, Aubry, médecins de 2ᵉ classe ; Léonard ✻, pharmacien en chef ; Baucher ✻, pharmacien principal ; Vignoli, pharmacien de 1ʳᵉ classe ; Guichard, Le Naour, Porte, pharmaciens de 2ᵉ classe.

Service des manutentions. — MM. Fortin et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux. — MM. Desmazure, agent administratif principal ; Dounon, Ozouff, Sautron et Lepelley, agents administratifs ; Leprévost, Guillemot, Gain, Gibert, Duchemin, Mignot, Bouin et Duchemin, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel. — MM. Courtois, agent comptable principal ; Lapotaire, Lacroix, Bérenguier, Le Pogam, Fournerie et Boulard, agents comptables ; Lepoittevin, Duval, Robine, Frigout, Miclot, Le Dentu, Poupeville, Thomine et Adam, sous-agents comptables.

Aumônier. — M. Le Gac, aumônier de l'hôpital maritime ; N. ., aumônier de l'arsenal.

Bibliothèques. — MM. Trève O ✻, conservateur de la bibliothèque du port ; Offret, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Inscription maritime. — Quartier de Cherbourg. — MM. de Faucher de la Ligerie ✻, commissaire-adjoint, commissaire de l'inscription maritime ; Poulain, agent principal du commissariat ;

Rendu ✻, trésorier des Invalides ; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg, Gallien (Alexandre) syndic, à Fermanville ; Agnès, syndic, à Omonville-la-Rogue ; Dusossois, syndic à Diélette Bertaut, syndic à Portbail.

Quartier de la Hougue. — MM. Wolf, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime à la Hougue ; Bonniol, agent du commissariat, à la Hougue ; Le Biez, syndic, à la Hougue ; Duprey, syndic, à Carentan ; Maubert, préposé de l'inscription maritime, à Isigny ; Boullanger, syndic, à Grandcamp ; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte.—1er Dépôt. — MM. Dumont O ✻, capitaine de vaisseau, commandant ; Bongrain, capitaine de frégate, commandant en second ; Noël ✻, lieutenant de vaisseau, adjudant-major ; Mazier ✻, lieutenant de vaisseau, major ; de Champfeu, lieutenant de vaisseau, capitaine d'habillement ; Grossin, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement et d'armement ; Mangematin, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie de dépôt ; Guillon, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie du petit Etat-major ; Franques et Talon, enseignes de vaisseau ; Sallé, sous-commissaire, trésorier ; Riche O ✻, médecin principal, médecin-major ; Hagen, médecin de 2e classe.

2e régiment d'artillerie de la marine. — MM. Delaissey, colonel ; Valbaum, lieutenant-colonel ; Etienne, major ; Marescot du Thilleul, chef d'escadron ; Ramade, capitaine-trésorier ; Smet, sous-lieutenant, adjoint au 1er trésorier ; Portères, capitaine d'habillement ; Crémont, capitaine instructeur ; Rémond, médecin principal ; Leclerc, vétérinaire en 1er ; Camboulives, vétérinaire en 2e ; Buisson, médecin major de 1re classe ; Bonnefoy, médecin aide-major.

1re Batterie montée. — MM Fortin, capitaine en 1er ; Sarrieu, capitaine en 2e ; Seauvet, lieutenant en 1er ; Cappens, Terret des Chênes, sous-lieutenants.

2e Batterie montée. — MM. Marignac, capitaine en 1er, Bonnard, capitaine en 2e ; Goldsmidt, lieutenant en 1er ; Lotte, Gillet, lieutenants en 2e ; Thomas, Harranger et Bergeaud, sous-lieutenants, élèves.

3e Batterie montée. — N.... capitaine en 1er ; Roussel, capitaine en 2e ; Cayrade, lieutenant en 1er ; Robert, Gâtard, Lazare, lieutenants en 2e ; Trégoat, sous-lieutenant, élève.

4e Batterie de montagne. — Grosmanjin, capitaine en 1er ; Dubois, capitaine en 2e ; Didio, lieutenant en 1er ; Gérard et Braun, lieutenants en 2e.

5e Batterie à pied. — MM. Fourcade, Derappe, Flagel, Breton, Jacques, Reichemberg, Odent, capitaine en 1er ; Marandet, lieutenant en 2e.

1re Compagnie d'ouvriers. — Périn, capitaine en 1er ; Le Divellec, capitaine en 2e ; Francerie, lieutenant en 1er ; Lotte, sous-lieutenant.

INFANTERIE DE MARINE. — 1er Régiment.

ETAT-MAJOR. — MM. Jorna de la Calle, colonel. — Fouquet, lieutenant colonel ; Adam de Villers, Amouroux, Cannivet, Ytasse, Dain,

Benoist, Caudrelier, chefs de bataillon ; Simonin, major ; Metz, Nicolas, capitaines adjudant-major ; Meunier, capitaine-trésorier ; Magnen, capitaine d'habillement ; Seigner, Léger, Lagarde, Pottier, capitaines de 1re classe.

Hitzman, Compérat, Levasseur, Audié, de Vachon, Chambert, Giorgo, Ruelleau, Chartrain, Hermet, Dupain, capitaines de 2e classe ; Barvet, lieutenant adjoint au capitaine trésorier ; Barlety, lieutenant d'armement ; Rouvellan, lieutenant adjoint au capitaine d'habillement ; Philippe, lieutenant porte-drapeau ; Nazareth, Martinaud, Garnier, Blanc, Legendre et Mativat, lieutenants de 1re classe ; Morel, Ducarre, Thomas, Coutaut, Chamaron, Bertrand, Beynet, Bouteloupt, Bonin, Cauvin, Conrad, lieutenants de 2e classe ; Coquet, Houdaille, de Fayole, Dubois, Céré, Dehaye, Triol, sous-lieutenants ; Couteaud, médecin principal ; Coppin, Battarel, médecins aide-major.

1er Régiment.

5e Compagnie. — MM. Parent de Curzon, capitaine.

6e Compagnie. — MM. Laty, capitaine ; Lapouble, lieutenant.

7e Compagnie. — MM. Clavel, capitaine ; Régnier, lieutenant.

8e Compagnie. — MM. Vicard, capitaine de 1re classe ; Desaulty, sous-lieutenant.

9e Compagnie. — MM. Landerouin, capitaine ; Beaudoin, sous-lieutenant.

10e Compagnie. — MM. Cler, capitaine ; Ruel et Belgrand, sous-lieutenants.

11e Compagnie. — MM. Gauvain, capitaine de 2e classe ; Rideau, sous-lieutenant.

12e Compagnie. — MM. Ganier, capitaine ; Hette, sous-lieutenant.

13e Compagnie. — MM. Charles, capitaine ; Buck, sous-lieutenant.

14e Compagnie. — MM. Frèrejean, capitaine ; Quehehini, sous-lieutenant.

5e Régiment.

Etat-Major. — MM. de Badens, colonel ; Lamary et Comte, lieutenants-colonels ; Boudonnet, Quiquandon, Boutrois, Goldschen, Mougeot, chefs de bataillon ; Reynier, major ; Annet, Laumonnier, Mamus, Collin, Lunbour, Delaplane, Tétard, Sarret, capitaines de 1re classe ; Poulain, capitaine-trésorier ; Millot, Dhual, Carsat, capitaine adjudant-major ; Didelot, Testut, Gérard, Chaales des Etangs, Rémond, Génin, Ferrandi, Ancher, Hugo, capitaines de 2e classe ; Brantonne, lieutenant-adjoint au trésorier ; Frossard, lieutenant porte-drapeau ; Coquant, lieutenant d'habillement ; Sablières, Deshayes, Bunas, Cuttier, Dufoulon, lieutenants de 1re classe ; Trestournel, Gommery, Martin, Lambla, Brugirard, Munier, Vacher, Lemagnen, Dussault, Moreau, Fouque, Dupeuble, Vincent, Bernard, lieutenants de 2e classe ; Cousin, Pinchon, Héral, Matagne, Drot, Pascal, Serre, Delaunay, Delbos, Agnès, Ret, sous-lieutenants ; Vergniaud, médecin principal ; Rul et Brusine, médecins de 2e classe.

1re Compagnie. — M. Larrieu, capitaine.

2e Compagnie. — M. Blandin, capitaine de 1re classe.

3e Compagnie. — MM. Couite, capitaine ; Martin, lieutenant.

4e Compagnie. — MM. Joly, capitaine de 1re classe ; Roussel, lieutenant de 2e classe.

5e Compagnie. — M. Bellier, lieutenant de 2e classe.

6e Compagnie. — MM. Jacquin, capitaine ; Sénélar, lieutenant.

7e Compagnie. — M. Delaforge, capitaine.

8e Compagnie. — M. Mertzweiller, sous-lieutenant.

9e Compagnie. — MM. De Bouvier, capitaine de 1re classe ; Chapuis, lieutenant de 2e classe ; Level, sous-lieutenant.

10e Compagnie. — MM. Lambour, capitaine ; Vaillant, sous-lieutenant.

11e Compagnie. — MM. Maillot, capitaine ; De Laverrie, de Vivants, lieutenants.

12e Compagnie. — MM. Delaval, capitaine de 1re classe ; Jacobi, sous-lieutenant.

13e Compagnie. — MM. Monnoye, capitaine ; Milhau, lieutenant ; Noël et Gillot, sous-lieutenants.

14e Compagnie. — MM. Dessort, capitaine ; Quintard, lieutenant.

1re Brigade de la Marine.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Reste C ✱, général de brigade ; Divin, capitaine officier d'ordonnance.

Deuxième arrondissement maritime.

Sous-arrondissement de Saint-Servan.

QUARTIER DE GRANVILLE. — *Commissariat.* — MM. Barbaroux ✱, commissaire-adjoint de la Marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; Guimont ; agent de 1re classe ; Lamusse, commis de 1re classe ; Jean, commis de 2e classe.

Trésorerie des Invalides. — MM. Racine, trésorier de 2e classe, à Granville ; Mme Hennequin, préposée, à Régneville.

Ecole d'hydrographie. — M. Dutard, professeur de 2e classe.

Préposé à l'inscription maritime à Regnéville. — M Robillard ✱.

Inspection des pêches. — M. Thomas ✱, inspecteur, à Granville.

Syndics des gens de mer. — MM. Luce, à Granville ; Villard ✱, à Genest ; Crespin, à Bréhal ; Philippes de Trémandant, à Carolles ; Daliphard ✱, à Avranches ; Daniel, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville ; Tréquilly, à Courtils ; Leupeu, à Lingréville ; Caruel, à Champeaux-Bouillon ; Coupé, à Saint-Léonard-de-Vains ; Régnault, à Regnéville ; Fouché, à Gouville ; Meyer, à Agon.

Gendarmerie maritime. — MM. Kerlérous, brigadier; Puil, gendarme, à Granville.

Electro-sémaphores. — MM. Lerond, chef guetteur et Leborgne, guetteur, à Agon; Gouyet, guetteur, à Chausey; Hersent, chef guetteur, à Granville (le Roc); Le Bozec, guetteur, (le Roc); Ricour, chef guetteur, à Chausey.

STATION NAVALE DE GRANVILLE.

M. Fautrad, lieutenant de vaisseau, commandant la *Sainte-Barbe* et la station navale de Granville.

M. Pasqué, 1er maître de timonerie, commandant du *Congre*, à Granville.

M. Herry, 1er maître de timonerie, commandant de la *Macreuse*, à Carteret.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. LORIEUX O ✻, 2e classe, rue de Galilée, 45, Paris.

Contrôleur général de l'exploitation commerciale. — M. Duplan.

Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. DE GENOUILLAC ✻, 1re classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Sous-arrondissement de Rouen.

Ingénieur ordinaire. — Herscher, 3e classe, rue de la République, 55, à Rouen.

Contrôleurs des mines. — MM. Scheffler, principal, Caen; Yvart, principal, Flers.

LIGNE DE CARENTAN A CARTERET.

1re Section (*Carentan à la Haye-du-Puits*).

Ingénieur en chef.—M. GOUTON ✻, 1re classe (M. A.), à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire. — M. Leroy (M. A.), sous-ingénieur à Saint-Lo.

Conducteur. — M. Loyer, 4e classe, à Carentan.

2e Section (*La Haye-du-Puits à Carteret*), en exploitation.

LIGNE DE COUTANCES A REGNÉVILLE.

Ingénieur en chef.— M. GOUTON ✻, (M. A.), 1re classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire. — M. de Larminat, 1re classe, à Granville.

Conducteur. — M. Sanson (Th.), conducteur principal, à Coutances.

Service ordinaire, maritime, de la navigation, des desséchements (Travaux publics, 13e inspection) *et hydraulique* Agriculture, Direction de l'Hydraulique agricole).

Inspecteur général. — M. PICQUENOT O ✻, 2e classe, 28, avenue Marceau, Paris.

Ingénieur en chef. — M. GOUTON ✻ (M. A.), 1re classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires.— MM. Jomier, à Cherbourg ; de Larminat, 1re classe, d. n., à Granville ; Leroy (M. A.), sous-ingénieur d. n., à Saint-Lo.

Conducteurs.— MM. Sanson (Th.), principal, d. n., à Coutances ; Mignan, principal, à Avranches ; Paysant (Désiré), principal ; Le Chevalier, principal, à Cherbourg ; Enquebecq, principal, à Valognes ; Gardin, 1re classe, à Cherbourg ; Loiseau, 1re classe, à Avranches ; Omond, 1re classe, à Saint-Lo ; Savary, 1re classe, à Cherbourg ; Servain, 1re classe ; Dubost, 1re classe ; Marie, 1re classe, à Saint-Lo ; Morin, 2e classe, à Granville ; Roullant, 2e classe ; Jeanne (Eug.), 2e classe, à Cherbourg ; Porée, 2e classe ; Sanson (A.), 2e classe, à Granville ; Renault, 2e classe, à Barfleur ; Desmares, 2e classe, à Cherbourg ; Languehard, 2e classe, à Cherbourg ; Bergot, 2e classe, à Villedieu ; Paysan (Eug.) 2e classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Le Magnen, 2e classe, à Cherbourg ; Pitron, 2e classe, à Granville ; Bernard (B.), 3e classe, à Saint-Lo ; Bazile, 3e classe, à Granville ; Mabire, 3e classe, à Carentan ; Dumouchel, 3e classe, à Granville ; Loyer, 4e classe, à Carentan ; Samson (J.), 4e classe, à Cherbourg ; Penteux, 4e classe, à Saint-Lo.

Services divers. — MM. Guéroult, 1e classe, à la Compagnie de l'Ouest, à La Haye-du-Puits ; Hervé, 3e classe, en disponibilité, pour cause de santé, à Granville ; Poupeville, 3e classe, conducteur voyer de la ville de Cherbourg ; Courtet, 4e classe, à la compagnie de l'Ouest.

Commis. — MM. Marest, principal, à Cherbourg ; Tual, 1e classe, à Saint-Lo ; Thomelin, 2e classe, à Granville ; Ferdinand, 2e classe, à Saint-Lo ; Bataille, 2e classe, à Granville ; Safrané, (Eug.), 2e classe ; Pellé, 2e classe, à Cherbourg ; Douchin, 3e classe ; Lamy, 3e classe, à Saint-Lo ; Corre, 3e classe, Fleury, 3e classe ; Turbert, 3e classe ; Dumoncel, 3e classe ; Safrané (Louis), 3e classe, à Cherbourg ; Wagner, 3e classe, à Granville ; Roulland, 4e classe ; Hameroux, 4e classe, à Cherbourg.

Officiers et maîtres de port. — MM. Giot, O. A., capitaine de 1re classe, à Cherbourg ; Yvon, lieutenant de 1re classe, à Granville ; Quilbé, maître de 1re classe, à Granville ; Le Crest, maître de 2e classe, à Barfleur ; Cresté, maître de 2e classe, à Saint-Vaast ; Le Clerc, maître de 4e classe, à Regnéville ; Tesnière, maître de 4e classe, à Cherbourg ; Bonnissent, faisant fonctions de maître, à Diélette ; Dessoulles, faisant fonctions de maître, à Carentan ; Picot, faisant fonctions de maître, à Porbail.

Phares et Balises.

Inspecteur général de 2e classe, chargé de la direction du service. — M. Bourdelles O ✱, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Ingénieur en chef, adjoint à l'Inspection et chargé du service central. — M. Ribière ✱ 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Le service des phares et balises du Département est confié au personnel du service maritime de la Manche.

Chemins de fer de l'Ouest en exploitation.

Voies ferrées d'intérêt général des quais des ports maritimes.

Inspecteur général. — M. Demouy ✱, 2e classe, rue Bayen. 20, Paris.

Le service du contrôle local technique et commercial des voies de quai est confié aux ingénieurs, conducteurs et officiers de port du service maritime.

Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

Lignes de Paris a Cherbourg, d'Argentan a Granville, de Lison a Lamballe, de Sottevast a Coutances, de Vitré a Fougères et prolongements, Carentan a Carteret et de Vire a Saint-Lo.

Inspecteur général. — M. Demouy ✱, 2e classe, ponts et chaussées, 20, rue Bayen, Paris.

Ingénieurs en chef. — MM. Pelletan ✱, 2e classe (mines), chargé du contrôle de l'exploitation. 10, quai de Billy, Paris ; Dieulafoy, (ponts et chaussées), chargé des études et travaux ; Kleine ✱, 2e classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle de la voie et des bâtiments, 30, rue des Boulangers, Paris ; Le Cornu ✱, 2e classe (mines), chargé du service central, 12, boulevard Montparnasse, Paris.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Barbet ✱, 1re classe (ponts et chaussées), à Caen ; Herscher, 3e classe (mines), à Rouen ; Nanot 1re classe (ponts et chaussées), au Mans ; Bernheim, 2e classe (mines), au Mans.

Conducteurs. — MM. Lavalley, principal, à Caen ; Pinguet, principal, au Mans ; Bessy, 1re classe, à Rennes ; Deschâteaux, 3e classe, à Caen.

Commis. — MM. Leroux, 3e classe, au Mans ; Trouplin (M.), 4e classe, à Caen ; Trouplin (R.), 4e classe, à Rouen.

Contrôleurs des Mines. — MM. Scheffler, 1re classe, à Caen ; Chevreul, 2e classe, à Rennes.

Contrôleurs comptables. — MM. Juffé, 3e classe, au Mans ; Perrier, 3e classe, à Caen.

Commissaires. — MM. Martineau (H.) ✻, 1re classe, à Granville ; Lepetit ✻, 3e classe, à Cherbourg ; Marion ✻, 4e classe, à Vitré ; Valette ✻, 4e classe, à Saint-Lo.

LIGNES DE FOUGÈRES A VIRE ET D'AVRANCHES A DOMFRONT.

Ingénieur en chef. — M. PERRIN ✻, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires. — MM. N... Le Conte, 3e classe, à Mayenne.

Conducteurs. — MM. Mignan, principal, à Avranches ; Louvel, 1re classe, à Alençon ; Rocher, 1re classe, à Alençon ; Fouqué, 3e classe, à Mayenne.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général. — M. BELLIER DE VILLENTROY, à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du trésorier général. — M. Vautier.

Chef de comptabilité. — M. Heuguet.

Chef du bureau de la perception. — M. Lemazurier.

Chef du bureau de la dépense. — M. Lecoq.

Caissier. — M. Gault.

Percepteurs surnuméraires. — MM. Maître, Le Clerc.

Recettes particulières.

Avranches. — M. Vignon, receveur particulier ; M. Gauthier, fondé de pouvoirs.

Cherbourg. — M. Chabert, receveur particulier ; M. Duteil, fondé de pouvoirs.

Coutances. — M. Benoît, receveur particulier ; M. Mueller, fondé de pouvoirs.

Mortain. — M. Deplanche, receveur particulier, M. Eustache, fondé de pouvoirs.

Valognes. — M. Rougelot, receveur particulier ; M. Leviandier, fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

Percepteurs, MM.

Lebel, *Saint-Lo*, Agneaux.

Lelièvre, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé, Soules.

Leloup, *Carentan*, Auvers, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Hiot, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebremond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Bouthreuil, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, Margueray, Montbray, Morigny.

Clavreul, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly-sur-Lozon.

Taillefer, *Marigny*, Carantilly, Hébécrevon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.

Baco, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.

Levoy, *Saint-Clair* (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-André-de-l'Épine, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.

Cresté, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Brodin, *Sainteny* (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon, Méautis.

Gloumeau, *Saint-Georges d'Elle* (résidence à Saint-Lo), Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Tardif, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Leblanc, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxeville, Précorbin, Vidouville.

Pierre, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts, Moyon, Beaucoudray, Chevry, Fervaches, Mesnil-Opac, Mesnil-Raoult, Troisgots.

Lallier, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Mantaigu, Saint-Symphorien.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

Percepteurs, MM.

Hurel, *Avranches*.

Trottet, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, St-Nicolas-des-Bois.

Martin, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel, Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey, Servon, Tanis.

Bardou, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.

Bezançon, *Granville*, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, St-Planchers, Yquelon.

De Saint-Stéban, *la Bestière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Flambard, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, Le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Garnier, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Groult, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

Lemutricy, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huines, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey.

Bigolet, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Alix, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Beaudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Roche, *Saint-James*, Hamelin, la Croix-Avranchin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Sénier-de-Beuvron.

German, *Saint-Sénier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Patrice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Osvin.

Eudine, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langors.

Nicolas, *Villedieu*, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Roufligny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

Percepteurs, MM.

Peyronnet, *Cherbourg*.
Tardif, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.
Lecavelier, *Brillevast* (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, Gonneville, le Theil, le Vast, Varouville.
Du Laurens de Montbrun, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Henneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.
Bernard, *Les Pieux*, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germain-le-Gaillard, Surtainville.
Marguerie, *Martinvast* (résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.
Chartier, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville. Vauville.
Groult, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Clitourps, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.
Réquier, *Siouville* (résidence aux Pieux), Benoistville, Bricquebosc, Flamanville, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.
Barbarin, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gourbesville, Néville, Réthôville, Vrasville.
Tirel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

Percepteurs, MM.

Bosquet, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances, Bricqueville-la-Blouëtte, Cambernon, Courcy, Nicorps, Saussey.
N....., *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.
Lepelley-Fonteny, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.
Drieu, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.
Michaud, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.
Desponts, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.
Barbier, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le Gast, Sourdeval-les-Bois.
Le Mière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Dudouyt, *Pirou*, Lessay, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millières.

Clerc, *le Mesnilbus*, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

Péguenet, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

Pican, *Périers*, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-Sèves, Gorges, Baupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Guidon, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

De Villartay, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Laurent, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Agon), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny, Agon, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

Le Gendre, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Rondehaye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

Percepteurs, MM.

Bourbon, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

Delagneau, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.

Gouyon, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

Tounissont, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalendrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.

Lemazurier, *Juvigny*, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

Dauteuille, Milly (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Avenette, *Notre-Dame-du-Touchet* (résidence à Mortain), Fontenay, Romagny, Villechien.

Lebrun, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Lemasson, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

Hervy, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beauficel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

Goulias, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-du-Bois.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

Percepteurs, MM.

Clavereul, *Valognes*, Brix, Huberville, Lieusaint, Montaigu, Saussemesnil, Tamerville, Yvetot.

Jourdan, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.
Leguay, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.
Duverne, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.
Legouix, *Emondeville* (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay-sur-Mer, Fresville, Joganville, Ozeville, Quinéville, Saint-Marcouf.
Groult, *Montebourg*. Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.
Martin, *Négreville* (résidence à Briquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.
Macel, *Néhou* (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Biniville, Colomby, Golleville, Hautteville, Orglandes, Sainte-Colombe.
Pupin, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.
Legraverend, *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.
Sinoir, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.
Pestre-Lamy, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Grosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepied.
Regnault, *Saint-Vaast-la-Hougue*, la Pernelle, Morsalines, Réville.
Garnier, *Sainte-Marie-du-Mont*, Angoville, Andouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Brucheville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sébeville, Vierville.
Bouthreuil, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

Succursale de la Banque de France, à Saint-Lo.

Directeur : M. Simon.

Censeurs : MM. Bellier de Villentroy, de Commines de Marcilly, Blouët.

Administrateurs : MM. Angot, Trocheris, Dary, Pannier-Lachaussée, Gosse, Sicot.

Caissier : M. Moreau.

Chef de comptabilité : M. Caubère.

Commis : MM. Leroy, Allemandet.

Bureau auxiliaire de Cherbourg.

Chef : M. Simas.

Caissier : M. Duval.

Les opérations de la Banque de France consistent à :

1° Escompter des effets de commerce payables à Paris ou dans les succursales, dans le délai de trois mois, revêtus de trois signatures, ou seulement de deux avec dépôt de titre en garantie ;

2° Faire des avances de 80 °/₀ sur rentes françaises et 75 °/₀ sur actions et obligations des chemins de fer, obligations de la ville de Paris, foncières et algériennes ;

3° Emettre des billets à ordre payables à Paris ou dans les succursales, moyennant une commission de 0 fr. 50 c. pour 1,000 fr.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

Directeur : M. Ed. Lorin ✻, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de la Direction : rue Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 1er commis : M. Hénon, à Saint-Lo, rue du Neufbourg, 8.

Les bureaux sont ouverts tous les jours excepté les dimanches et fêtes de huit heures du matin à onze heures et demie et de une heure et demie à quatre heures et demie du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur : M. Jozeau, place des Beaux-Regards, n° 18, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo. — M. Lubet, contrôleur principal, place du Champ-de-Mars, n° 11. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Pont-Hébert, Sainte-Croix-de-Saint-Lo, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lo.

Torigni. — M. Bony, contrôleur de 1re classe, à Saint-Lo, rue Torteron, 95 bis. — Perceptions de la Colombe, Percy, Saint-Jean-des-Baisants, Saint-Clair, Saint-Georges-d'Elle, Tessy, Torigni.

Carentan. — M. Huret, contrôleur de 3e classe, à Carentan, rue des Prés. — Perceptions de Carentan, Périers, Picauville, Pirou, Prétot, Sainte-Marie-du-Mont, Sainteny.

Valognes. — M. de Gratien, contrôleur de 2e classe, à Valognes, rue du Vieux-Château. — Perceptions de Barfleur, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Vast, Valognes.

Saint-Pierre-Eglise. — M. Bossu, contrôleur de 2e classe, à Cherbourg, place de la Révolution, 23. — Perceptions de Beaumont, Brillevast, les Pieux, Martinvast, Sainte-Croix-Hague, Saint-Pierre-Eglise, Siouville, Tocqueville.—Communes de Bretteville, Digosville, Hainneville, le Mesnil-au-Val et Nouainville.

Cherbourg. — M. Le Gouix, contrôleur principal, à Cherbourg, quai de Paris, 78. — Communes de Cherbourg, Equeurdreville, Octeville, Querqueville, Tourlaville.

Bricquebec. — M. Tangueray, contrôleur de 2e classe, à Valognes, rue Thiers, 33. — Perceptions de Barneville, Baudreville, Bricquebec, la Haye-du-Puits, Négreville, Néhou, Portbail, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Coutances. — M. Caussé, contrôleur de 3e classe, à Coutances, place Milon, 2. — Perceptions de Cerisy-la-Salle, Courcy, Coutances, le Mesnilbus, Montmartin, Quettreville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Granville. — M. Guérard, contrôleur de 1re classe, à Granville, rue Saint-Michel, 26 et 27. — Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, la Beslière, Montviron, Sartilly.

Avranches. — M. Chassan, contrôleur de 1re classe, à Avranches, rue du Séminaire, n° 3. — Perceptions d'Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Pontaubault, Poutorson, Ponts, Saint-James, Saint-Sénier.

Villedieu. — M. Bouvattier, contrôleur hors classe, à Avranches, boulevard du Sud, n° 36. — Perceptions de Brécey, Gavray, Hambye, Isigny, la Haye-Pesnel, Saint-Georges-de-Livoye, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain. — M. Josset, contrôleur hors classe, à Mortain. — Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, Le Teilleul, Milly, Mortain, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

Surnuméraires-Contrôleurs.

MM. A. Lorin, rue du Château, 12, et Rault, rue de la Préfecture, 17, à Saint-Lo.

ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

M. Leroy, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteur : M. Gley, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs. — MM. Julliot de Lamorandière, à Saint-Lo ; Sanquer, à Cherbourg ; Morin, à Avranches ; Lecarpentier, à Coutances ; Bohn, à Valognes ; Dary, à Mortain.

Receveur rédacteur près de la Direction. — M. Rigault.

Employé du Timbre. — M. Devaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité.

Conservateurs des hypothèques. — MM. de Mendonça, à Saint-Lo ; Ackein, à Avranches ; Loyer, à Cherbourg ; Cozette, à Coutances ; Gauter, à Mortain ; François, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions. — MM. Céron, à Saint-Lo ; le Biez et Herpe, à Cherbourg ; Roulier, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines. — MM. Delisle, à Saint-Lo ; Bénard, à Cherbourg ; Bazin, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines. — MM. Dutheil, à Canisy ; Gabriel, à Carentan ; Ferré, à Marigny ; Guillon, à Percy ; Juloux, à Saint-Jean-de-Daye ; Philippe-Desportes, à Tessy-sur-Vire ; Ameline-Basbourg, à Torigni-sur-Vire ; Provost, à Avranches ; Lemonnyer, à Brécey ; Gautier, à Ducey ; Millet, à Granville ; Jaouen, à la Haye-Pesnel ; Lefebvre, à Pontorson ; Cerisier, à Saint-James ; Chaillou de l'Etang, à Sartilly ; Loyer, à Villedieu ; Mortain, à Beaumont ; Tanqueray, à Saint-Pierre-Eglise ; Brouard, aux Pieux ; Wion, à Bréhal ; Bonnieux, à Cerisy-la-Salle ; Schlinger, à Gavray ; Bresson, à la Haye-du-Puits ; Billaudeau, à Lessay ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Dumont, à Périers ; Divoy, à Saint-Sauveur-Lendelin ; Fouilleul, à Mortain ; Martin, à Barenton ; Guillier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Danide, à Isigny-le-Buat ; Levenard, à Juvigny ; Leroulley, à Saint-Pois ; Billot, à Sourdeval ; Sébire, au Teilleul ; Agnés, à Valognes ; Menand, à Barneville ; Lecompte, à Bricquebec ; Guérin, à Montebourg ; Le Marié, à Sainte-Mère-Eglise ; Sueur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Gourlay, à Saint-Vaast.

Surnuméraires. — MM. de Laurens, Dégot, Lecannu, Roullier, à Cherbourg ; Aupoix et Quévillon, à Valognes ; Dudouyt, à Coutances ; Gautier, à Mortain.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche, fait partie de la 2e conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de la chefferie de Bayeux (Calvados), gérée par M. Allaire, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche, commune de Cerisy-la-Forêt, canton de Saint-Clair, arrondissement de Saint-Lo.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, situé sur le territoire de la commune d'Hébécrevon et appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier ; il est géré par l'Administration des forêts et fait partie de la chefferie de Bayeux.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. Mochet, à Saint-Malo (1).

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. de Saint-Quentin ✱, à Cherbourg ; Chérot, à Granville.

(1) Indépendamment des inspections divisionnaires de Granville et de Cherbourg auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, situées dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du Nord.

Principalité de Granville. — MM. Harivel, receveur principal, à Granville ; Dairou, contrôleur, à Granville ; Reulos, vérificateur, à Granville ; Giron de la Massuère et Duval, vérificateurs-adjoints, à Granville ; Gillet, Launay et Rosse, commis, à Granville ; Lenfant, receveur, à Regnéville ; Audoire, receveur à Portbail ; Roussel, receveur, à Carteret ; Le Cardonnel, receveur-buraliste, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg. — MM. Denis du Désert, receveur principal, à Cherbourg ; Alberty, sous-inspecteur ; Cousin, contrôleur ; Henry, Monnier et Le Dérubey, vérificateurs ; Adam, vérificateur-adjoint ; Emard, Lelaidier et Level, commis, à Cherbourg ; Lepoittevin, receveur, à Barfleur ; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast ; Binet, commis, à Saint-Vaast ; Manquest, receveur, à Carentan ; Lemouton, receveur, à Diélette ; Vasselin, receveur-buraliste, à Omonville.

Service des Brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert. — MM. Le Couturier, capitaine, à Pont-Gilbert ; Dumas, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas. — Brigadiers : MM. Rondreux, à Beauvoir ; Jugan, à Pont-Gilbert ; Névot, à Genest ; Ménard, à Saint-Jean-le-Thomas ; Joubert, à Carolles.

Capitainerie de Granville. — MM. Maron, capitaine, à Granville ; Jouvin, lieutenant, à Granville ; Rapilly, lieutenant, à Regnéville. — Brigadiers : MM. Lenoir, à Saint-Pair ; Le Gué, Pinson, à Granville ; Reux, à Bréville ; Hulin, à Bricqueville ; Jouenne, à Hautteville ; Beuzeval, à Regnéville. — M. David, patron, à Granville.

Capitainerie de Gouville. — MM. Fardet, capitaine, à Gouville ; N....., lieutenant, à Blainville ; Rietsch, sous-lieutenant, à Pirou. — Brigadiers : MM. Lamy, à Agon ; Chauvel, à Blainville ; Ameline et Duval, à Gouville ; Journeaux, à Pirou ; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail. — MM. Marlet, capitaine, à Portbail ; Richard, lieutenant, à Carteret ; Giffard, lieutenant, à La Cosnardière. — Brigadiers : MM. Lecouflet, à Saint-Germain-sur-Ay ; Lahousse, à La Cosnardière ; Grossin, à Denneville ; Jean, à Portbail ; Le Gruel, à Roualle ; Simon, à Carteret ; Launay, à Hattainville. — M. Condé, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette. — MM. Aumont, capitaine à Diélette ; Rumeau, sous-lieutenant au Rozel ; Druard, lieutenant, à Siouville. — Brigadiers : MM. Jeanne, à Surtainville ; Cahu, au Rozel ; Joubert, à Flamanville ; Tiphaigne, à Diélette ; Tirel, à Siouville ; Agnès, à Vauville. — M. Fourmy, patron, à Diélette.

Capitainerie de Beaumont. — MM. Laurent, capitaine, à Beaumont ; Jeanne, lieutenant, à Auderville ; Couillet, sous-lieutenant, à Jobourg ; Leprieur, lieutenant, à Omonville. — Brigadiers : MM. Le Guest, à Beaumont ; Deganne, à Herqueville ; Doussin, à Jobourg ; Hébert, à Merquetot ; Digard, à Auderville ; Castel, à Saint-Germain-des-Vaux ; Bréard, à Saint-Martin-des-Vaux ; Le Begin, à Omonville ; Chasles, aux Ducs ; Lemétayer, à Landemer. — Patrons : MM. Lejeune, à Auderville ; Enault, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine, à Cherbourg ; Clerc, Blondel, lieutenants, à Cherbourg. — Brigadiers : MM. Hochet, à Querqueville ; Moucel, à Saint-Anne ; Fontaine, Leviel, Osmond, à Cherbourg ; Marion, à Bourbourg ; Le Terrier, au Becquet. — M. Jeanne, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Renoult, capitaine, à Barfleur ; Vaultier, sous-lieutenant, à Fermanville ; Le Floch, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers : MM. Gervais, à Maupertus ; Legagneux, à Fermanville ; Belliard, à Cosqueville ; Marigny, à Gouberville ; Couillard, à Barfleur ; Devicq, à Montmorin ; Clouet, à Saint-Vaast ; Bretel, à Morsalines. — MM. Simon, patron, à Fermanville et Heuguet, patron, à Saint-Vaast.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Grumelard, capitaine, au Grand-Vey ; Lecler, lieutenant, à Carentan ; Hautemanière, lieutenant, à Ravenoville. — Brigadiers : MM. Montcuit, à Quinéville ; Geffroy, à Ravenoville. — Fortin, à la Madelaine ; Mahaut, au Grand-Vey ; Moitié, à Carentan ; Vaugrande, à Brévands.

Organisation militaire (1).

27e *bataillon.* — Commandant : M. de Saint-Quentin ✱, inspecteur, à Cherbourg ; capitaine-adjudant-major : M. Renoult, à Barfleur.

Compagnies actives. — 1re : MM. Grumelard, capitaine ; Leclerc et Lechevalier, lieutenants. — 2me : MM. Laurent, capitaine ; Leprieur, lieutenant ; Couillet, sous-lieutenant. — 3e : MM. Marlet, capitaine ; Lafosse et Rumeau, sous-lieutenants. — 4e : MM. Fardet, capitaine ; Hautemanière et Rapilly, lieutenants. — 5e : MM. Maron, capitaine ; Jouvin et Dumas, lieutenants.

Compagnie de forteresse de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine ; Blondel et Clerc, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue. — M. Le Floch, lieutenant.

Services de santé.

Capitainerie de Pont-Gilbert. — MM. Bailleul, Frémin et Papillon, médecins.

Capitainerie de Granville. — MM. Letourneur, de la Bellière et Danlos, médecins.

Capitaineries de Gouville et de Portbail. — MM. Vincent, Bétailloux et Marguerie, médecins.

Capitaineries de Diélette et de Beaumont. — M. Lambert, médecin.

Capitainerie de Cherbourg. — M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Leterrier, Legalcher-Baron et Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Carbonnel et Le Goupil, médecins.

(1) Le 27e bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachés au 10e corps d'armée.

Administration des Contributions indirectes.

M. Guillaumin, directeur.

MM. Dufour, contrôleur, 1er commis de direction ; Cossé, Briend, Guillant, commis de direction ; Chauvin, surnuméraire.

MM. Berluteau, Cresson, Boyer, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo. — Rebstock, receveur principal, entreposeur.
— Pelletier, contrôleur.
Saint-Lo. — Ercau, Flament, Baréron, Limet, commis ; Nicolas, Le Revert, surnuméraire.
— Taupin, receveur ; Le Baron, commis principal.
Carentan. — Lesteven, receveur ; Manier, commis principal.
Marigny. — Bébin, receveur ; Poujade, commis principal.
Tessy. — Ducla, receveur ; Gauthier, commis principal.
Torigni. — Lecoutey, receveur ; Rabardel, commis principal.
Coutances. — Thomasse, receveur, entreposeur.
— Lemazurier, commis principal de 2e classe, chef de poste.
— Blanc, Plantard, Béra, commis.
— Armenault, receveur ; Fleury, commis principal.
Bréhal. — Roudaut, receveur ; Tobie, commis principal.
Cerisy-la-Salle. — Garcelle, receveur ; Guéneu, commis principal.
Gavray. — Liégois, receveur ; Mandon, commis principal.
La Haye-du-Puits. — Boivert, receveur ; Feulou, commis principal.
Lessay. — Boivert, receveur ; Bascouret, commis principal.
Périers. — Lehodey, receveur ; Le Coz, commis principal.

Circonscription administrative d'Avranches.

M. d'Aubenton, sous-directeur.

MM. Hamonic, Legent, commis de sous-direction ; N..., surnuméraire.

Avranches. — Cazin, receveur principal ; entreposeur.
— Fournioux, contrôleur.
— Leprince, Pioche, Rouxel, Loiseau, commis.
Granville. — Michelot, contrôleur.
— Klein, receveur particulier sédentaire.
— Hochard, Loizemant, Bernard, N...., commis.

Brécey. — Frigot, receveur ; Le Moine, commis principal.

Ducey. — Poirier, receveur ; Faligot, commis principal.

Pontorson. — Danican, receveur ; Belan, commis principal.

Saint-James. — Monmirel, receveur ; Le Berrigaud, commis principal.

Sartilly. — Cordon, receveur ; Testu, commis principal.

Villedieu. — Néel, receveur ; Anger, commis principal.

Mortain. — Bertrand, receveur, entreposeur ; Aunay, receveur ; Gaillard, commis principal.

Le Teilleul. — Boucher, receveur ; Guégan, commis principal.

Saint-Hilaire. — Arribard, receveur ; Anger, commis principal ; Merlin, commis du service des distilleries.

Saint-Pois. — Gouriou, receveur ; Kerleau, commis principal.

Sourdeval. — Fouquet, receveur ; Trémel, commis principal.

Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Lecoq-Kervignac, sous-directeur.

MM. Loulier, Delon et Prat, commis de sous-direction ; Levêque, surnuméraire.

Cherbourg. — Lélissier, receveur principal, entreposeur ; Bazin, receveur particulier ; Brindejon, contrôleur ; Desbois, Toinel et Jardin-Thiévenaz, commis principaux, chefs de poste.

Dulac, Bourel, Caillault, Juloux, Boisson, Quinbetz, Pétillon, commis.

Beaumont. — Gauvin, receveur ; Chedeville-Desvaucelles, commis principal.

Equeurdreville. — Lelièvre, receveur ; Hébert, commis principal.

Les Pieux. — Lafage, receveur ; Escudier, commis principal.

Saint-Pierre-Eglise. — Guérin-Villaubreil, receveur ; Le Bihan, commis principal.

Tourlaville. — Ozenne, receveur ; Sugneau, commis principal.

Valognes. — Lacroix, receveur entreposeur ; Lépine, receveur ; Rio, commis principal.

Bricquebec. — Mouchot, receveur ; Gillet, commis principal.

Montebourg. — Desplanques, receveur ; Vitu, commis principal.

Sainte-Mère-Eglise. — Josse, receveur ; Gondouin, commis principal.

Saint-Sauveur-le-Vicomte. — Radenen, receveur ; Guérin, commis principal.

Saint-Vaast. — Mocquet, receveur ; Duchaussey, commis principal.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. Rault, *directeur*, à Saint-Lo.

MM. Le Grand, *inspecteur*, en résidence à Cherbourg ; Postaire et Le Landais, *inspecteurs*, à Saint-Lo.

MM. Godechou, *commis principal ;* Legendre, Clerbout, Portais, Bouchard, Sibran, Lebreton, Guerrand, *commis*.

MM. Duval et Menandt, *brigadiers-facteurs*.

SUCCURSALE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE.

M. Delecroix, *caissier*.

M. Desfaudais, *teneur du double des comptes courants*.

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo	M. Daussy, rec. p^{l}.	M. Daussy, r^{r} p^{l}.
Agon	Mlle Lecadet.	Mlle Lecadet.
Airel	Mmes Piriou.	Mmes Piriou.
Anneville-en-Saire	Pâques.	Pâques.
Avranches	M. Hantraye.	M. Hantraye.
Bacilly	»	M. Morin.
Barenton	Mlles Simon.	Mlles Simon.
Barfleur	Debourgogne.	Debourgogne
Barneville-sur-Mer	Gesbert.	Gesbert.
Beauchamps	Madelaine.	Madelaine.
Beaumont-Hague	Lepasquier.	Lepasquier.
Bérigny	Mme Bigot.	Mme Bigot.
Blainville	Mlles Lehuby.	Mlles Lehuby.
Brécey	Achard.	Achard.
Bréhal	Jean.	Jean.
Bricquebec	Halley.	Halley.
Buais	Mme v^{e} Clouard.	Mme v^{e} Clouard.
Canisy	Mme Lemeray.	Mme Lemeray.
Carentan	M. Seure.	M. Seure.
Carolles	»	Mme Lacroix.
Carteret	M. Simon.	»
Cérences	Mlle Hardy.	Mlle Hardy.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dans la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services : Postes ou Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Cerisy-la-Forêt	Mme ve Delafosse.	Mme ve Delafosse.
Cerisy-la-Salle	Mme veuve Vindard.	Mme Vindard.
Cherbourg	M. Roulier.	M. Roulier.
Id. (bureau de l'arsenal)	»	M. Legagneux.
Id. (bureau du Val-de-Saire)	M. Schemel.	M. Schemel.
Condé-sur-Vire	M. Lamoureux.	M. Lamoureux (gt).
Coulouvray-Boisbenâtre	Mlle Dromer.	Mlle Dromer.
Coutances	M. Lucas.	M. Lucas.
Créances	Mme veuve Lédevin.	»
Denneville	M. Lyron.	»
Ducey	Mlle Tournebois.	Mlle Tournebois.
Equeurdreville	Mmes Le Cuirot.	Mme Le Cuirot.
Fermanville	Duval-Lapallière.	»
Flamanville	Mlles Lelanchon	»
Gavray	Lancelot.	Mlle Lancelot.
Genêts	Mmes Lechevretel.	Mmes Lechevretel.
Ger	Desvoyes.	Desvoyes.
Gouville	Mme veuve Gouye.	Mme veuve Gouye.
Granville	M. Crolard.	M. Crolard.
Gratot	M. Huet.	»
Grosville	Mlles Guillot.	»
Hambye	Lehodey.	Mlle Lehodey.
Haye-du-Puits (La)	M Lesage.	M. Lesage.
Haye-Pesnel (La)	Mlle Nicolle.	Mlle Nicolle.
Isigny-le-Buat	Mme Turgis.	Mme Turgis.
Jullouville	»	Mlles Chevalier.
Juvigny-le-Tertre	Mlle Villedieu.	Villedieu.
Lessay	M. Devaine.	M. Devaine.
Marigny	Mme veuve Boucher.	Mme ve Boucher.
Martinvast	Mlle Creveuil.	Mlle Creveuil.
Milly (bureau auxiliaire de poste). — (Téléphe).	M. Hérault (gérant).	M. Hérault (gérant).
Montbray	Mlle Nourry.	Mlle Nourry.
Montebourg	Mme Josse.	Mme Josse.
Montmartin-sur-Mer	Mlle Bourdon.	Mlle Bourdon.
Mont-Saint-Michel	Mlle Fossey	Mlle Fossey.
Mortain	M. Le Crecq.	M. Le Crecq.
Moyon	Mlle Piel.	Mlle Piel.
Octeville	Mme Doucet.	Mme Doucet.
Orval	M. Gaillard.	»
Percy	Mlle Rabec.	Mlle Rabec.
Périers	Mmes veuve Leclerc.	Mmes ve Leclerc.
Pieux (Les)	Lechevalier.	Lechevalier.
Pont-Hébert	Mlles Gallery de la Tremblaye.	Mlles Gallery de la Tremblaye.
Pont-l'Abbé-Picauville	Lombard.	Lombard.
Pontorson	Mme Rihouet.	Mme Rihouet.
Portbail	Mlle Hinet.	Mlle Hinet.
Prétot	Mme Leclerc.	Mme Leclerc.
Quettehou	Mlles Thin.	Mlles Thin.
Quettreville	Delacour.	Delacour.
Quinéville	M. Coupé.	»
Regnéville	M. Loison.	M. Loison.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS.	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Remilly	Mlle Eve.	Mlle Eve.
Réville	M. Fontaine.	»
Roncey	Mlle Daubron.	Mlle Daubron.
Ruffosses	»	M. Marguerite.
St-Aubin-de-Terregatte	Mlles Castel.	Mlles Castel.
Saint-Clair-sur-Elle	Savary.	Savary.
Sainte-Croix-Hague	Mme Clément.	Mme Clément.
Saint-Denis-le-Gast	Mlles Tréhet.	Mlles Tréhet.
Saint-Eny	Coupard.	Coupard.
St-Hilaire-du-Harcouët	M. Bertaux.	M. Bertaux.
Saint-James	M. Lemoine.	M. Lemoine.
Saint-Jean-de-Daye	Mme Lebouteiller.	Mme Lebouteiller.
Saint-Jean-des-Baisants	Mlle Lurienne.	Mlle Lurienne.
Saint-Laurent-de-Cuves	M. Roussel.	»
Saint-Malo-de-la-Lande	Mme Cauchard.	Mme Cauchard.
Sainte-Marie-du-Mont	Mme ve Levavasseur.	Mme ve Levavasseur
Sainte-Mère-Eglise	Mlles Vieillard.	Mlles Vieillard.
Saint-Pair	Mondo.	Mondo.
Sainte-Pience	Brionne.	Brionne.
Saint-Pierre-Eglise	Mmes ves Larue.	Mmes ves Larue.
Saint-Pois	Coguyec.	Coguyec.
St-Samson-de-Bonfossé	Mlles Perrin.	Mlles Perrin.
Saint-Sauveur-Lendelin	Guénon.	Guénon.
St-Sauveur-le-Vicomte	Leprévost.	Leprévost.
Saint-Vaast-la-Hougue	Lompech.	Lompech.
Sartilly	Leterrier.	Leterrier.
Sottevast	Mlle Requier.	»
Sourdeval	Mlle Lecuyer.	Mlle Lecuyer.
Teilleul (Le)	Mlle Joubin.	Mlle Joubin.
Tessy-sur-Vire	Mme ve Morisset.	Mme ve Morisset.
Torigni-sur-Vire	Mlle Frault.	Mlle Frault.
Tourlaville	Mme ve Bernard.	Mme ve Bernard.
Valognes	M. Fournier.	M. Fournier.
Vast (Le)	Mlle Walter.	Mme Laronche.
Villebaudon	Mme ve Hus.	»
Villedieu-les-Poëles	Mlle Peslin.	Mlle Peslin.

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.	Flamanville.	Pointe Jardeheu.
Barfleur-Gatteville.	Fort la Hougue.	Pointe du Roc.
Cap la Hague.	Ile Chausey.	Querqueville.
Cap Lévi.	Ile Pelée.	Saint-Germain sur-Ay.
Carteret.	Nez de Jobourg.	
Cherbourg Digue.	Onglet (Vigie de l').	

GARE OUVERTE AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. Lelièvre O. A. (M. A.), agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Lepuissant, O. A., à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes

Agents voyers et Employés attachés aux divers Bureaux.

BUREAU DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Heude, agent voyer principal, chef de bureau ; Darthenay, agent voyer de 1re classe, chargé de la comptabilité ; Bigot, agent voyer, aide-comptable ; Desaunettes, agent voyer, chargé du service d'ordre ; Adam, agent voyer, dessinateur ; Douchin, agent voyer auxiliaire ; Damécourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Horel, agent voyer cantonal, et Letourneur, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Madeleine, agent voyer cantonal, et Lacolley, agent voyer auxiliaire.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Raynel, agent voyer cantonal, et Garnier, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Coutances. — MM. Jougan et Simonne, agents voyers surnuméraires.

Arrondissement de Mortain. — MM. Parey, agent voyer auxiliaire et Culleron, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Valognes. — MM. Leconte et Fras, agents voyers auxiliaires.

Agents voyers cantonaux du service actif.

Arrondisssement de Saint-Lo. — MM. Pitron, à Saint-Lo ; Lerebours, à Tessy ; Lecousté, à Torigni ; Dupont, à Carentan ; Lamoureux, à Percy ; Fournier, Pain, à Saint-Lo ; Bienvenu, à Marigny.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville ; Leduc, à Villedieu ; Liron, à Saint-James ; Lépine et Dubosc, à Avranches ; Desgranges, à Brécey ; Valéry, à Sartilly ; Leriverend, à Pontorson ; Huet, à la Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Roger, agent voyer hors classe, à Cherbourg ; Levast, à Saint-Pierre-Eglise ; Boitel, aux Pieux, Poupeville, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances. — MM. Meslet et Hubert à Coutances ; Moitié, à La Haye-du-Puits ; Erard, à Gavray ; Provost, à Périers ; Désiré, à Bréhal ; Lerebours aîné, à Lessay ; Jeanne, à Cerisy-la-Salle ; Duval, à Montmartin-sur-Mer.

Arrondissement de Mortain. — MM. Renault, à Saint-Pois ; Fleury, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Corbin, à Mortain ; Martin, au Teilleul ; Boitel, jeune, à Sourdeval ; Le Villain, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes. — MM. Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise ; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Liron, aîné, à Bricquebec ; Douchin, à Saint-Vaast ; Lechanteur, à Valognes ; Jeanne, à Montebourg ; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : Mgr GERMAIN (Abel-Anastase), né le 1er avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados), sacré à Bayeux le 19 mars 1876, 88e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Durel, official ; Legoux, vice-official, agréés par le Gouvernement ; Bizon, supérieur du grand-séminaire.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Mauduit, secrétaire général ; Sanson, Fleury, pro-secrétaires ; Laisney, secrétaire particulier de Mgr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Macchi, S. E. le cardinal Perraud ✻, évêque d'Autun ; NN. SS. Osouf, archevêque de Tokio ; Hugonin ✻, évêque de Bayeux ; Billard, évêque de Carcassonne ; Bécel ✻, évêque de Vannes ; Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa ; Le Roy, évêque d'Alinda, vic. ap. du Gabon ; Touchet, évêque d'Orléans ; Mgr Marini, camérier secret de S. S.

Chanoines titulaires.

MM. Pigeon, Joubin, Mauduit, Boursin, Ménard, Dallain.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Ameline, Duval, Gillot, Jouenne, Bizon, Lemonnier, Dubois, Hamel (F.), Turgot, Sanson, Leroux, Blanchet, Béatrix.

Germain, Lepeltier, Leroy, (A.), Vignon, Dupont, Moulin, Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecacheux, Binet, Tollemer (H.), Tollemer (A.), Leroy (M.), Duclos, Lebedel, de Longueville, Destrès, Gardin, Gibon, Douville, Dolbet, Hamelin, Fossard, Bonhomme, Vautier, Hamel (J. L.), Fontaine (C.), Fontaine (J.), Maudouit, Lemouland, Baudry.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Gravey, Grandjean, Montagnon, Gillouard, Loisel, Tirhard, Bizon, Baron.

Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux et le Secrétaire général de l'Evêché.

Grand séminaire.

MM. Bizon, supérieur ; Marty, directeur, professeur de morale ; Ollivier, professeur d'écriture sainte ; Colibert, économe ; Lagardère, professeur de dogme ; Thézard, professeur de droit canon ; Parpaillon, Vauloup, professeurs de philosophie.

Bureaux d'administration des Séminaires.

Mgr. l'Evêque, président ; MM. Durel, vicaire général ; Legoux, vicaire général, trésorier ; Bizon, supérieur du grand-séminaire ; Colibert, économe ; Mauduit, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire : Ameline, chanoine honoraire.—Directeur : Godefroy, prêtre. — Philosophie : Godefroy, prêtre. — Rhétorique : Gonet, prêtre. — Sciences : Laisney, prêtre ; Madeleine, prêtre. —Pasquet, prêtre. — Histoire : Fortin, prêtre. — Seconde : Baudry, prêtre. — Troisième : Grente, prêtre.— Quatrième : Geffroy, prêtre.—Cinquième : Legendre, prêtre. — Sixième : Brière, diacre.—Septième : Michel, sous-diacre. — Huitième : Chaulieu, prêtre. — Français : François, prêtre ; Lemaître, prêtre ; un laïque. — Anglais : Datin, prêtre. —Présidents d'études : Costard, Lebaron, prêtres ; Jardin, sous-diacre. — Dessin : François, prêtre. — Musique : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire.—Directeur : Savary, prêtre. — Philosophie : Postel, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, Gautier, prêtres. — Sciences : Quesnel, Hérembourg, Lenesley,

prêtres. — Histoire et géographie : Savary, prêtre. — Seconde : Gourat, Dhuine, prêtres. — Troisième : Lemassoh, Morel, prêtres. — Quatrième : Houssin, Marie, prêtres.—Cinquième : Louis, prêtre, Niobey, sous-diacre. — Sixième : Vasselin, prêtre. — Septième : Dehacquebey. — Huitième; Mesplet, prêtre — Classe préparatoire : un laïque. — Français : David, prêtre, Lemoigne. — Anglais : Houyvet, prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre. — Econome : Durel, prêtre. — Préfet de discipline : Blin, prêtre. — Présidents d'études : Lécluze, Marguerye, prêtres ; Mette, Moreau, diacre. — Dessin : un laïque. — Musique : deux laïques. — Gymnastique et escrime : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Chevrel, prêtre. — Directeur : Guiné, prêtre. — Philosophie : Guiné, prêtre. — Rhétorique : Jourand, prêtre. — Sciences : Gaudin, Louin, prêtres. — Histoire : Damourette, prêtre. — Seconde : Kerdal, prêtre. — Troisième : Rabasté, prêtre. — Quatrième : Macé, prêtre. — Cinquième : Roussel, (P.), prêtre. — Sixième : Pelletier, prêtre.—Septième : Brault, prêtre. — Huitième : Burgot, prêtre. — Anglais : Meurier, prêtre. — Allemand : un laïque. — Présidents d'étude : Le Trévédic, Barre, prêtres. — Fautrot, sous-diacre. — Dessin : un laïque. — Musique : Burgot, prêtre ; un laïque.

Elèves ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Granville (collège). — MM. Pontis, prêtre, directeur ; Gardie, Talvaz, Roblin, prêtres ; trois laïques professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde). — MM. Estard, prêtre, directeur ; Desboulletz, Salmon, prêtres, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph). — MM. Bouffaré, prêtre, directeur ; Ruault, Pénitot, prêtres; deux frères de la Miséricorde, un laïque, professeurs.

A Saint-James (collège).—MM. Périer, prêtre, directeur ; Parigny, Lemasson, prêtres, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville. — MM. Havard, supérieur, Bailleul, Leclerc, Colin, Méry, Le Beuve, Cailly.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Vaultier, supérieur ; Confiant, Lecoursonnais, Guillaume, Roussel, Judith, Bernard.

Au Mont-Saint Michel. — MM. Pouvreau, supérieur ; Grosset, Fouillet, Cochet, Bouteloup, Levêque, missionnaires.

Chapelains de communautés religieuses.

Avranches, *Ursulines*. M. Rabec ; *Sœurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, M. Carnet ; à Granville, *Petites-Sœurs des Pauvres*, M. Blin ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Provost ; à Ducey, *Trini-*

taires, M. Briens ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, M. Lemasson ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lebourgais ; à Coutances, *Augustines*, M Bouillon, *Sacré-Cœur*, M. Poulain ; à Mortain, *Ursulines*, M. Tréboisnel ; à Barenton, *Augustines*, M. Hamard ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lescalier et Delente ; à Carentan, *Augustines*, M. Trincot ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Lehodey ; *Augustines*, M. Leconte ; *Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Refuge*, M. Gendrot ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Moulin ; à Pont-l'Abbé-Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Marie et Moulin ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Estard.

Aumôniers d'hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Perrée ; à Pontorson, M Fougeray ; à Saint-James, M. N... ; à Villedieu, M. Lemoine ; à Cherbourg, le clergé de Saint-Clément ; à Coutances, M, Leguerrier ; à Périers, M. Vallée ; à Mortain, M. Louaye ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Saillard ; à Valognes, M. Lerévérend ; à Montebourg, M. N... ; à Torigni, M. N...

Aumônier de la Marine.

M. Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois ; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil ; à Coutances, M. Fleury ; à Saint-Lo, M. Pénitot ; à Mortain, M. Renault ; à Valognes, M. Poret.

Aumôniers d'Orphelinats.

A Avranches, M. Tabard ; à Périers, M. Guérard.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Aubry, aumônier du lycée ; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint-Evangile.

MM. Braud, à Cherbourg et à Siouville ; Martin, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. Deries O. I., Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O. A., secrétaire de l'Inspection académique; Fouchard O. A., Vacheron, commis d'Inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Floret O ✱, O. I., préfet, *président ;* Deries O. I., inspecteur d'académie, *vice-président ;* Riotteau, député ; Morel, sénateur ; Regnault, député ; Le Moigne, conseiller général ; M. le Directeur de l'Ecole normale de Saint-Lo ; Mme la Directrice de l'Ecole normale de Coutances ; MM. Ménard, instituteur public, à Coutances ; Robbes O. A., instituteur public, à Granville ; MMlles Marie O. A., institutrice publique, à Saint-Lo ; Travers, institutrice publique, à Cherbourg ; MM. Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo et Mabilais O. A. inspecteur primaire, à Avranches.

Membres adjoints pour les affaires contentieuses et disciplinaires de l'enseignement privé : MM. Coupard, instituteur privé laïque, à Cherbourg ; Duvivier, instituteur privé congréganiste, à Avranches.

Lycée de Coutances.

MM. Lucas-Girardville O. I., proviseur.

Joris, surveillant général ; l'abbé Aubry, aumonier ; Le Caplain O. I., économe ; Mottin, Joucla, commis d'économat.

Philosophie : Havard ; rhétorique : Foulon O. I. ; seconde : Queillé ; troisième : Gohin ; sciences physiques : Basin et Jambart ; mathématiques : Frémiot ; histoire : Lerévérend O. I. et Dubois ; langue anglaise : Astruc O. A. et Schacher ; langue allemande : Wetzel et Coricon ; quatrième : Paté O. A. ; cinquième : Prost ; sixième : Chesnel ; septième : Gautier ; huitième : Daireaux O. I. ; neuvième : Rochey ; dessin d'imitation : Deturck ; gymnastique : Héon O. A. — Enseignement secondaire moderne : Héon, Billard, Basin, Le Révérend, Prioult O. I., Muriel O. I., Coricon, Fleury ; classe enfantine : Mlle Bouquerel.

Lycée de Cherbourg.

MM. Chevrier O. I., proviseur

Dutilh censeur des études ; l'abbé Lefèvre, aumônier ; Rogliano O. A., économe. — Lepot, commis d'économat ; Pivert, commis aux écritures ; Vimont, surveillant général.

Philosophie : Hérelle O. I. ; histoire : Aufavray, Halley O. A. ; rhétorique : Dupré ; seconde : Galland ; troisième : Philippe ; allemand : Dax, Baumann et Chauvet ; Anglais : Quesnel, Hodge, Touzain ; quatrième : Lesigne (Arth.) ; cinquième : Lefèvre O. A. ; sixième : Burnouf O. A. ; septième : Leduit O. A. ; huitième :

Barré ; mathématiques : Laley, Etienne O. I., Giot, Onde, Cousin O. A. ; physique : Chrétien, Mathieu ; sciences naturelles : Corbière O. A. — Enseignement secondaire moderne : Roptin, Lesigne (Alexandre), Loisel, Levallois O. A., Leneveu O. A. ; dessin : Jahandiez, Deguerne ; gymnastique : Flaux. — Classes primaires : Aubril, Morel. — Classe enfantine : Mme Bocage.

COLLÈGES COMMUNAUX.

Collège d'Avranches.

MM. Goujon, O. I., principal.

Heubert, sous-principal ; l'abbé Trochon, aumônier ; philosophie ; Lenègre ; rhétorique : Dalimier ; seconde : Fender ; troisième : Duchemin ; sciences physiques : Durel, O. A., Lepaysant ; mathématiques : Horel ; histoire : Mazen ; langue anglaise : Guéroult ; langue allemande : Euget ; quatrième : Gautier O. A. ; cinquième : Badier ; sixième : Lucas ; septième : Denolle O. A. ; huitième : Heubert : dessin et travaux graphiques : Fouqué. — Enseignement secondaire moderne : Durel, Horel, Duchemin, Lematte, Veveaud, Goujon ; classes primaires : Mlles Fouquet, Raulin.

Collège de Mortain.

MM. Goutière O. A., principal.

L'abbé Théot, aumônier, Histoire et lettres : Moulin ; philosophie et lettres : Burlat ; grammaire : Carouge ; sciences physiques : Gallie ; langues vivantes : Burnel ; enseignement moderne : Oger, Lemoyne, Le Juez ; législation et économie politique : David O. A.

Inspection de l'Instruction primaire.

MM. Tréhet, Chancerel O. A., à Avranches ; Renouvin O. A., à Cherbourg ; Leclerc O. A., à Coutances ; Mabilais O. A., à Mortain ; Marichal, à Saint-Lo ; Desprez O. I., à Valognes.

ECOLES NORMALES

Ecole normale d'instituteurs de Saint-Lo.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président ;* Amiard, conseiller général, maire de Saint-Lo ; Blouët ✻, conseiller général ; Simon O. A., juge au tribunal civil ; Lerendu O. A., à Saint-Lo ; Dussaux, adjoint au maire de Saint-Lo ; Lorin ✻, directeur des contributions directes de la Manche.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Follet O. A., directeur ; Quinton, économe ; Marie, Dupéron, Gambier, Quinton, professeurs ; Dupéron, professeur d'anglais ; Piatte, directeur de l'école primaire annexe ; Valton O. A., maître de chant ;

Ravaut O. I., professeur de dessin ; A. Brunin, maître de gymnastique ; Fasquelle, professeur d'agriculture ; Leconte, professeur d'horticulture ; le docteur Bernard ✻, médecin de l'école.

Ecole normale d'institutrices de Coutances.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président ;* Regnault, député, conseiller général ; Savary, conseiller général ; Briens ✻, sénateur ; Regnault, sous-préfet ; Lair ✻, proviseur honoraire ; Boissel-Dombreval ✻, ancien conseiller général, ancien maire.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MMmes Crouzel O. A., directrice ; Chicoineau, économe ; Enjourbault, Brémond, Spalikowski, Chamaron, professeurs ; Guérin, directrice de l'école primaire annexe ; Blanc, directrice de l'école maternelle annexe.

MMlle Spalikowski, professeur d'anglais ; M. Ravaut, O. I., Mlle Brémont, professeurs de dessin ; docteur Laisney O. A., médecin de l'école.

Cours secondaire de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur. — M. Chevrier O. I., proviseur du lycée ; surveillante générale : Mme Lemoine.

Professeurs : Mlles Pont, sciences ; Lesigne (Arthur) : grammaire ; MM. Frigoult O. I., Dupré : littérature ; Lesigne (Alexandre) : géographie ; Halley, Aufavray : histoire ; Hérelle : morale ; Hodge, Quesnel : anglais ; Mlle Rossignol : musique ; Deguerne et Jahandiez : dessin ; Mme Lemoine : travaux manuels.

Institutrices primaires : Mlles Lebrettevillois O. A., Simon, Lemoine (Julia), Hébert.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président ;* Follet, directeur de l'école normale de Saint-Lo ; Marichal, Renouvin, Tréhet, Desprez, Lecler, Mabilais, inspecteurs primaires ; Pignet, Lecordeux, directeur d'école publique, à Saint-Lo ; Godard, instituteur à Agneaux ; Mme Crouzel, directrice de l'école normale de Coutances ; Mlle Mingat, directrice de l'école primaire supérieure de filles de Saint-Lo ; Mlle Marie, directrice d'école publique, à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité.

MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président ;* Lair, proviseur honoraire ; Follet, directeur de l'école normale ; Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; un inspecteur primaire ; Marie, Dupéron, professeurs à l'école normale de Saint-Lo ; Gendrin, directeur de l'école primaire supérieure de Saint-Lo ; Sagot, directeur de l'école primaire supérieure de Périers ; Lecordeux, directeur d'école publique.

à Saint-Lo ; Barbey, ancien instituteur privé; Mme Crouzel, directrice de l'école normale ; Mlle Mingat, directrice de l'école primaire supérieure de filles de Saint-Lo ; Mlle Marie, directrice d'école communale ; Mme Dalimier, ancienne institutrice privée.

Sciences physiques : M. Basin, professeur au lycée de Coutances ; dessin : M. Ravaut, professeur à l'école normale ; chant : M. Nicolas; gymnastique : M. Brunin, ancien professeur à l'école normale ; agriculture et horticulture : M. Fasquelle.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguille des Aspirantes.

MMmes Floret, Deries, Follet, Marichal.

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président*; Follet, directeur de l'école normale ; Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Prost, professeur au lycée de Coutances ; Dupéron et Marie, professeurs à l'école normale.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur : M. le Préfet de la Manche ; M. le Maire de Saint-Lo ; Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches.

Président : M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture ; *vice-présidents :* MM. Blanchet, curé de Sainte-Croix ; le docteur Bernard ✻, membre du Conseil général de la Manche et du Conseil municipal de Saint-Lo ; *secrétaire :* M. Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture ; *secrétaire-adjoint :* M. Leclerc, docteur-médecin ; *conservateur :* M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles ; *conservateurs-adjoints :* MM. A. Dieu, avocat ; Onfroy, propriétaire ; *bibliothécaire :* M. A. Lemoisson ; *trésorier :* M. Lecomte d'Olonde, architecte ; *classificateur de la section d'agriculture :* M. Granger, ingénieur ; *classificateur de la section d'archéologie* : M. Derbois, ancien professeur; *classificateur de la section d'histoire naturelle :* M. Sébire, pharmacien de 1re classe ; *sous-classificateur :* M. Lelièvre, agent voyer en chef du département.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain.

Composition du bureau de la Société en 1896.

Président : M. Alfred de Tesson ✻, capitaine de frégate en retraite. — *Vice-présidents :* MM. Albert Legrin O. A., président du tribunal civil ; Sosthène Mauduit, conseiller général, maire de Saint-Martin-des-Champs ; *bibliothécaire-archiviste :* M. Léon Lanos, ancien notaire. — *Bibliothécaire honoraire :* Mlle Ida Hubert. —

Secrétaire : M. le comte Joseph de Chabannes.—*Secrétaire adjoint* et *secrétaire du Conseil d'administration :* M. Paul Bouvattier, contrôleur des contributions directes. — *Trésorier :* M. Thébault, libraire.—*Quesleur :* M. l'abbé Maheux, ancien curé de Saint-Oven.

Conservateurs (Membres du bureau).

1° *Des tableaux et statues :* M. Charles Fouqué O. A., professeur de dessin ; M. Potier de la Varde, conservateur honoraire.—2° *Des objets d'histoire naturelle :* M. Durel, O. A. professeur de sciences physiques et naturelles. —3° *Des médailles et des antiquités :* M. Henry Asheton de Tonge. — 4° *Du musée lapidaire :* M. Louvel O. A., architecte.

Membres adjoints au bureau pour former le Conseil d'administration.

MM. Leménicier O A., sous-préfet d'Avranches ; Lebel, libraire ; le comte de Clinchamp ✱ ; Couraye-Du Parc ✱, chef de bureau au Ministère des Finances, en retraite.

Officiers d'honneur pour Mortain.

Vice-présidents : MM. de Bailliencourt ✱, maire de Mortain ; Lefaverais, président du tribunal civil. — *Secrétaire :* M. Charles Guérin propriétaire, au Mesnil-Thébault.

Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1896.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1896.

Président : MM. Emmanuel Liais.—*Vice-Président* : Dr Guiffard. — *Secrétaire* : Corbière. — *Trésorier* : Jouan.

Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Membres d'honneur de la société.

Présidents d'honneur : MM. le Vice-Amiral, préfet maritime ; le général commandant la subdivision ; le Préfet de la Manche ; le Sous-Préfet de l'arrondissement ; le Maire de Cherbourg ; le Député de Cherbourg. — *Président honoraire :* N...

Président : MM. Menut (Henri) O. I., banquier, juge au tribunal de commerce, rue Christine, 5. — *Vice-présidents :* Gutelle O. A., architecte de la ville, rue de l'Alma, 12 bis; Lemonnier, président de la société de gymnastique « la Patriote ».—*Secrétaire :* Demay, professeur à l'Arsenal, rue Montebello. — *Trésorier :* Brégaint, conseiller municipal, rue de la Polle, 32.—*Bibliothécaire-archiviste, conservateur du Musée :* Voisin, relieur, rue de la Fontaine, 41. — *Secrétaire-adjoint :* Jourdan, comptable, rue du Chantier, 76. — *Conseillers :* Bréard O. I., Lanièce, conseiller municipal, Macé, Pellé, Lavallée, conseiller municipal, Le Boisselier, conseiller municipal, Louise, Mahieu-Laroque, Le Maout. — *Comité de rédaction :* Bréard, Dutot, Jourdan, Macé, Voisin et Le Maout.

Société académique de Cherbourg.

Bureau. — MM. Jouan O ✻, *directeur* ; Frigoult O. I., *secrétaire* ; Legrin, *archiviste-trésorier*.

Société académique du Cotentin.

Président de droit : Mgr. l'Evêque de Coutances.— *Vice-président :* MM. l'abbé Pigeon, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. — *Vice-président honoraire :* Sarot, avocat, à Coutances. — *Trésorier :* Enault, propriétaire. — *Secrétaire* : Leterrier, avocat, à Coutances.

Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la Langue française à l'étranger.

Président d'honneur : MM. P. Floret O ✻, préfet de la Manche ; Boissel-Bombreval ✻. — *Président annuel* : Alphonse Lair ✻, proviseur honoraire. — *Trésorier* : N..

Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'arrondissement de Valognes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : MM. Le Clerc, président du Tribunal.—*Vice-président :* de Mondésir. — *Secrétaire* : Desprez. — *Vice-secrétaire :* Leneveu, fils, docteur-médecin. — *Trésorier :* B. Hamel. — *Conservateur-archiviste :* N...—*Membre adjoint :* Guimond, greffier du tribunal.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo. — M. A. Pillon, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches. — M. Fauvel, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Cherbourg. — M. Amiot O. A., bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 6 heures à 10 heures du soir et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances. — M. Daireaux, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 10 heures et demie à 1 heure et demie (excepté le jeudi).

Mortain. — M. Lemoine, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture* : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Pinot, agrégé, ancien professeur de l'Université ; Josset, avocat ; Louis David, juge.

Valognes. — M. N... bibliothécaire.

Membres du Comité d'achat et de surveillance.

MM. Oury, maire, *président.* — Desprez, Leclerc, Delangle, Viel, Guimont, Fabre O ✻.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.* — Mme sœur Gosset, directrice. — M. l'abbé Delente, aumônier.

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels, 2,000 fr.—2e classe, 1,200 fr. — 3e classe, 800 fr. — 4e classe, 600 fr. — 5e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

(Quartier d'aliénés).

M. Sizaret, *médecin préposé responsable.* — M. Rihouet, *Chevalier du Mérite agricole, économe.* — M. Lavoué, *receveur.*— M. l'abbé Thébault, *aumônier.*

Prix de la Pension.

1re classe, 1,600 fr.— 2e classe, 1,050 fr.— 3e et 4e classe, 800 fr. — 5e classe, 500 fr. — Aliénés placés au compte du département de la Manche, 360 fr.—Départements de la Seine et Seine-et-Oise, 400 fr.

ASILE DE PONT-L'ABBÉ.

M. Legruel, *docteur-médecin* et M. Viel, *docteur-médecin adjoint* — Mme Jean, *supérieure.* — MM. Marie et Moulin, *aumôniers.*

Prix de la Pension.

1re classe, 2,000 fr. — 2e classe, 1,500 fr. — 3e classe, 1,000 fr.— 4e classe, 800 fr. — 5e classe, 600 fr. — 6e classe, 400 fr.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Amiard, ✻ maire de Saint-Lo, *président;* Leparquois, conseiller municipal; Bosq, conseiller municipal; Jouanne, avoué, conseiller municipal; Guillot (Edouard), propriétaire, conseiller municipal; Leclerc, avocat, ancien notaire, conseiller municipal.

Receveur économe: M. Nicolas O. I. P. — *Service médical*: MM. Bernard ✻ et Thomas. — *Service intérieur*: MMmes les Religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure*: Mme sœur Angèle. — *Aumônier*: M. l'abbé Ollivier.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président;* Triquet, propriétaire; Lerosier, négociant; Lenoël, juge de paix, ancien notaire; Lepelletier, négociant; Hue, négociant; Letourneur, huissier.

Receveur: M. Aubin (Louis). — *Econome-secrétaire*: M. Hélouin (Hyacinthe). — *Service médical*: MM. Artu (Armand); Carbonnel (Pierre). — *Service intérieur*: MMmes les Religieuses de la Sagesse. — *Supérieure*: Mme Gérard (Laure). — *Aumônerie*: M. l'abbé Saillard.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président*; Plouin, receveur d'enregistrement en retraite; Leboucher, propriétaire; Gohier, notaire; Leroquais, notaire; Nativelle, propriétaire; Jouet-Lacontrie, propriétaire.

Receveur: M. Hébert. — *Econome*: M. Bures. — *Service médical*: M. Pommier. — *Service intérieur*: MMmes les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs Saint-Victorin et Sainte-Mathilde). — *Supérieure*: Mme Sainte-Eugène. — *Aumônerie*: M. Mourocq.

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président :* Letréguilly, adjoint au maire ; Lechevalier, propriétaire ; Aubry, négociant ; Debon, propriétaire ; Delaroche, propriétaire ; Semery, propriétaire.

Receveur-économe : M. Langlois.—*Service médical :* MM. Frémin, médecin ; Héon, chirurgien. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.—*Supérieure :* Mme Duport. — *Aumônerie :* M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président* ; Champion (Paul), adjoint ; Chesnay, marchand de vins ; Hermon, propriétaire ; Leguidecoq, juge de paix, *vice-président* ; Belloir, propriétaire ; Jaunet, négociant.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président ;* J. Pannier, négociant ; Leprince, négociant ; Duchêne, propriétaire ; Lefebure, juge de paix ; P. Villars, armateur ; Ch. Guillebot, courtier maritime.

Receveur-économe : M. Belloir. — *Service médical* : MM. Benoist, Letourneur et Leménicier. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.— *Supérieure* : Mme Desury. — *Aumônier* : M. l'abbé Perrée.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE GRANVILLE.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Trocheries, négociant ; Le Prince, négociant ; Benoist, docteur-médecin ; Pergeaux, propriétaire ; Ollivier, greffier du tribunal de commerce.

Hospice de Pontorson.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire de Pontorson, *président ;* Bourges, vétérinaire ; Lecacheux, curé-doyen ; Guichard, horloger, adjoint au maire ; Lefèvre, receveur de l'enregistrement, des domaines et du timbre ; Lefondré, propriétaire et Levallois (Jacques), maître d'hôtel.

Econome : M Rihouet. — *Service médical* : M. Lemoine, docteurs-médecin. — *Receveur* : M. Lavoué. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de la Sagesse, au nombre de 23. — *Supérieure* : Mme Saint-Maximin. — *Aumônerie* : M. l'abbé Fougeray.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président ;* Despréaux, propriétaire ; Gautier (Pierre) ; Geffroy, notaire ; Dupont (Victor) ; Chevalier (Adolphe), curé-doyen.

Receveur-économe : N... — *Service médical* : MM. les docteurs Legros et Ameline. — *Service intérieur* : Mme Canton, *supérieure*.

Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, *président ;* Havard (Joseph), conseiller municipal ; Dupont, curé-doyen ; Brochet, propriétaire ; Pitel (Louis), propriétaire.

Receveur-économe : M. Gautier.—*Service médical* : M. Ledo. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de la Providence d'Evreux. —*Supérieure* : Mme sœur Longuemare.—*Aumônerie* : M. l'abbé Lemoine.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président* ; Leflambe et Barbet, conseillers muuicipaux ; Brière, avoué ; Foliet, conseiller municipal ; Leroy, négociant ; Féron, avoué.

M. Desrez, *économe*. — M. Beaugrand, *receveur*. — M. Gohel, *surveillant-adjoint*. — M. Lesaulnier, *commis aux entrées*. — *Service médical* : MM. Renault, Monnoye, Lesdos, Bourdet, Hubert, Lefrançois et Offret. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres.—*Supérieure* : Mme Carette.—*Aumônerie* : le clergé de Saint-Clément.

Hospice de Coutances.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président ;* N... *vice-président ;* Dudouyt, procureur de la République, à Coutances ; Delaunay, Lehuby, délégués de la Préfecture ; Rabec et Geffroy, délégués du Conseil municipal.

Econome : M. Legros. — *Receveur* : M. Leliepvre. — *Service médical* : MM. Laisney, médecin en chef ; Dudouyt (Pierre) médecin adjoint ; Lecomte et Fauvel, médecins consultants. — *Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses Augustines de Coutances. — *Aumônerie* : M. l'abbé Leguerrier.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président* ; Lemarchand, Laisney, docteur-médecin ; Briens, Geffroy et Mahé ; Adde, propriétaire ; Leliepvre, receveur.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, député, conseiller général, maire de Périers, *président* : Leconte (Jacques), juge de paix ; Lepareux, négociant, Rihouet, propriétaire, Desplanques, Legoupil et Guy.

Receveur : M. Ledrans. — *Econome* : M. Giraud. — *Service médical* : M. Leroux, docteur en médecine.—*Service intérieur* : MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres. — *Supérieure* : Mme Leguay (Marie), sœur Adolphe. — *Aumônerie* : M. Vallée.

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain ✻, *président* ; Buisson, propriétaire ; Gallie ; Milan, négociant ; Le Bigot, notaire ; David (Louis) ; Delisle.

Receveur : M. Bourbon. — *Econome* : M. Laumondais.—*Service médical :* Dr de la Houssaye, Dr Leriche. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Providence de Séez. — *Supérieure* : Mme Noël. — *Aumônerie* : l'abbé Louaye.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président ;* Liot (Auguste) ; Duclos ; Chemin (Jean-Jacques) ; Lelièvre (Ferdinand) ; Yver (Dominique) ; Montécot, Léon (père).

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président* ; Fauchon, docteur-médecin ; Lebigot (Louis) ; Hamon, docteur-médecin ; Pinel (Edouard), Alliaume, Pioline.

Hospice de Valognes.

MM. le Maire de Valognes, *président* ; Le Clerc, président du Tribunal, *vice-président* ; Hamel, *ordonnateur* ; Delangle, avocat ; de Resbecq, avocat ; Rabé, propriétaire ; Mariette-Boisville.

Receveur économe : M. Jules Leconte. — *Service médical* : MM. Leneveu et Le Bouteiller, docteurs-médecins. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses Filles de la Sagesse. — *Aumônier* : M. l'abbé Lerévérend.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. le Maire de Valognes, *président* ; Viel, *vice-président* ; Lemeland (Pierre), *ordonnateur* ; Lecannelier, propriétaire ; Crosville, Lemeland (Pierre), propriétaire et Féron, propriétaire.

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président* ; Dalidan (Ernest), propriétaire ; Leterrier (Gaston), docteur-médecin ; Cauchon, curé desservant ; Lepart (Charles), Tardif (Alfred), Blanvillain (Charles).

Receveur économe : M. Jourdan, receveur municipal. — *Service médical* ; M. Leterrier. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — *Supérieure* : Mme Marguerite-de-la-Croix. — *Aumônerie* : M. l'abbé Cauchon.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président* : Burnouf, adjoint et huissier ; Duval, marchand chapelier ; Leroux, négociant ; Anfray (Louis), négociant ; Guiffard, notaire ; Vrac, propriétaire.

Receveur : M. Groult.—*Econome-secrétaire* : M. Jules Guillotte.—*Service médical* : M. Crocquevieille.—*Service intérieur* : MMmes les Religieuses de la Miséricorde. — *Supérieure* : MMme Théodora.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président ;* N..., Caruel, curé ; Décaumont, Jean (Léon), Poisson (Bienaimé), Bazire (Charles-Louis), Lepoittevin (Maxime), cultivateurs.

Receveur économe : M. Garnier. — *Service médical* : M. Le Goupils. — *Service intérieur* : Mme sœur Saint-Débonnaire, *supérieure*. — *Aumônerie* : M. Caruel.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Hairon, maire, *président ;* Cirou, ancien juge de paix ; l'abbé Gautier, curé-doyen ; Leprince, propriétaire ; Philippe (Auguste), propriétaire ; Leménicier, négociant ; Caillemer, propriétaire.

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

M. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président ;* Travert (Jean-Baptiste), négociant ; Delalonde, Macel (Gustave), Cumont, Lacroix, *membres*.

Receveur : M. Pestre-Lamy, percepteur. — *Econome* : M. Tahot, secrétaire de la Mairie. — *Service médical* : Dr Deschamps. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure* : Mme sœur Saint-Joseph. — *Aumônerie* : M. l'abbé Drieu.

Hospice de Saint-Vaast-la-Hougue.

MM. le Maire de Saint-Vaast, *président ;* Triquet (Antoine), capitaine au long cours ; Cornibert (Alexandre), commissaire de marine retraité ; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours ; Valette, négociant, Hervieux, propriétaire.

Receveur-économe : M. Regnault, percepteur. — *Service médical* : M. Ménard, docteur-médecin. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses du Sacré-Cœur. — *Supérieure* : Mme Saint-Urbain. — *Aumônerie* : M. l'abbé Jouenne, curé de Saint-Vaast.

SOCIÉTÉ MATERNELLE.

LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

SAINT-LO.

MMmes Auguste Vaultier, Simon (Adolphe), *présidentes honoraires ;* Leclerc (René) et Dary, *vice-présidentes*.

Mesdames assistantes : Breton, Ve Chardon, Dary, de Champglin, de la Brunellière, Dussaux, Derbois (Jores), Ve Desfaudais, Frémin, Gambillon, Ve Guillot (Paul), Labarre, Ledurdinier, Ve Lefèvre Lhomond, Le Monnier de Gouville, Letellier, Le Turc, Ve Levaillant Lorin, Ve Toutain, les Supérieures du Bon-Sauveur et du Sacré-Cœur (orphelinat et gardes-malades), Damecourt, de Mendonça, Levoy.

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Société pour l'extinction de la mendicité.

Présidente : Mme Hippolyte Morel. — *Vice-présidentes* : Mme Louis Despréaux et Mme la Supérieure de la Retraite. — *Trésorière* : Mme Victor Porcher. — *Secrétaires* : Mme H. Morel et Mme Montmirel. — *Dames patronesses* : Mlle Gouin de Roil, MMmes Geffroy, Léon Besnard, Payen, Darthenay, Tribouillard, Eugène Lemoine, Baubigny, A. Porcher, Martin, Mlle Lebedel.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de Secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

COMPOSITION DU BUREAU. — M. le Préfet de la Manche, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, *présidents d'honneur ;* MM. E. Breton, directeur de la papeterie de Valvire, *président* ; Dyvrande, négociant et Léon Leparquois, fabricant, *vice-présidents ;* Beshard, *secrétaire ;* Sénéchal, employé, *secrétaire-adjoint ;* Marie, épicier, *trésorier ;* Ruel, commis de Banque, *trésorier-adjoint ;* Luet, employé, *archiviste ;* Leprovost et Kist, *visiteurs des malades ;* Lecoustey, plafonneur ; Rivey, cordonnier ; Lecerf, peintre ; Birée, maçon ; Duprey, cordier, *administrateurs.*

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq, *président ;* Lefèvre, fils, *vice-président ;* Jung, *secrétaire-trésorier.*

Association départementale des Médecins de la Manche.

Président : MM. Dr Bernard ✻, conseiller général ; *secrétaire* : Dr Le Clerc.

Société de secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : MM. Deries, inspecteur d'Académie ; *vice-présidents* : Follet, directeur de l'Ecole normale et Briens, sénateur de la Manche ; *secrétaire-trésorier* : Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo ; *secrétaire-adjoint* : Bucaille, instituteur public, à Torigni.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. — MM. Deries, inspecteur d'académie, *président ;* Labiche, sénateur ; Riotteau, député ; Regnault, député ; Aubin, inspecteur primaire honoraire, à Saint-Lo; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes ; Fautrad, instituteur public, à Villedieu ; Ruault, instituteur public, à Avranches ; Lelavechef, instituteur public, à Cherbourg; Simon, instituteur public, à Le Vast ; Lesouef, instituteur public, à Gavray ; Colin, instituteur public, à Lessay ; Simon, instituteur public, à Sourdeval-la-Barre ; Alexandre, instituteur public, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Pignet, instituteur public, à Saint-Lo ; Bucaille, instituteur public, à Torigni ; N..., instituteur public ; Letourneur, instituteur public, à Moutebourg.

Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 Juillet 1867.)

Président d'honneur : MM. Floret, préfet de la Manche, Officier de la légion d'honneur, etc. ; *président honoraire :* Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord ; *président :* Lelièvre O. A. (M. O.), agent voyer en chef du département de la Manche ; *vice président :* Colas O. A., chef de division à la Préfecture de la Manche ; *secrétaire :* Heude, agent voyer principal, chef de bureau de l'agent voyer en chef ; *secrétaire adjoint :* Bigot, agent voyer cantonal de 1re classe ; *trésorier :* Darthenay, agent voyer cantonal de 1re classe.

Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage à Cherbourg ; Lepuissant O. A., à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Philippe-Desportes (Michel), *président ;* Jouet-Laconterie (Ferdinand), *vice-président ;* Harivel (François-Anne), *secrétaire ;* Groualle, négociant, *trésorier ;* Vimard, jardinier, *administrateur.*

VILLE D'AVRANCHES.

Société de Secours mutuels de Saint-François Xavier.

MM. Lepennetier ✻, capitaine en retraite, *président ;* Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, *président d'honneur ;* Gilbert et Provost, *vices-présidents ;* Bouvattier, Poutrel, *administrateurs :* Lecanu, *secrétaire ;* Lhomer et Hermange, *vices-secrétaires ;* Hardy, *trésorier ;* Miocque, *vice-trésorier ;* Harel, Vachon, jardinier, *contrôleurs ;* Morel, jardinier et Harel, charpentier *préposés aux recettes.*

VILLE DE BRÉCEY.

Société de Secours mutuels des sapeurs-pompiers.

Président : M. Pinard, docteur-médecin, maire de Brécey, conseiller général de la Manche (Membre honoraire) ; *vice-président :* M. Godard, rentier (Membre honoraire) ; *secrétaire :* M. Cahu, sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; *trésorier :* M. Bouroult, sous-lieutenant, commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers ; *administrateurs :* MM. Mazier, sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Rubé, caporal de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Langelier, 1er sapeur.

VILLE D'AVRANCHES.

Société de Secours mutuels La Fraternelle.

MM. Leménicier O. A., sous-préfet ; Morel, sénateur ; Gautier O. A., ancien conseiller général ; Desdouitils O. A., maire d'Avranches, *présidents d'honneur*. — Mauduit ✱ (D. B), *président*. — V. Letréguilly O. A., et Lemutricy, *vice-présidents*. — J. Jorand, *secrétaire*. — Desfeux, *vice-secrétaire*. — Fauvel, *trésorier*. — Poidvin, *vice-trésorier*. — A. Fardin ; Dutheil ; Lemesle ; Legrand ; Péguenet ; Chaignon ; J. Mard ; Pichot, *administrateurs*.

VILLE DE VILLEDIEU.

Société de Secours mutuels.

Président : M. Jules Tétrel ✱, O. A., conseiller général, maire de Villedieu.

VILLE DE SAINT-JAMES.

Société de Secours mutuels.

Président : M. Gautier (César), conseiller d'arrondissement.

VILLE DE GRANVILLE.

Société de Secours mutuels et de pensions de retraite.

Président : M. Dior (Lucien) ✱, O. M. Agr. ; *vice-Président*: Ernouf (Léon), négociant ; *secrétaire :* Fontaine (Emile), peintre ; *trésorier :* Bougourd (Louis), secrétaire de la Mairie ; *administrateurs :* Herpin (Emmanuel), propriétaire ; Laroque (Léon), maréchal-ferrant ; Lechartier (Edouard), ferblantier ; Hue (Julien), marchand ; Malet (Louis-Adolphe, menuisier ; Joret (Pierre), constructeur de navires ; Février (Eugène), poulieur ; Lebrun (Alphonse), menuisier ; Bunel (Pierre), employé de commerce ; Dufruit (Louis), plâtrier ; Duchemin (Auguste), cordier.

VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs de Cherbourg.

Président : MM. Lanièce (Jacques), rue Hélain, 43 ; *vice-présidents :* Philippe (Louis), rue au Blé, 31 ; Cadet (François), rue Lebrun, 18 ; *trésorier :* Anne (Alphonse), rue des Ormes, 10 ; *secrétaire :* Lefrançois (Eugène), rue Lesdos, 12 ; *receveurs particuliers :* Conor (Victor), rue de la Poudrière, 93 ; Legoupil (Théodore), rue Gambetta, 81 (Equeurdreville) ; Auvray (Louis), rue Bouillon, 17 ; Langlois (Alfred), rue des Carrières, 36 ; Guilbert (Albert), rue Amiral-d'Abboville, 14 ; Vallée (Emile), rue Sainte-Honorine, 45 ; Hamel (Charles), rue de Sennecey, 75 ; *administrateurs :* Mauger (Louis), rue Montebello, 12 ; Mauger (Victor), rue du Vieux-Pont, 94 ; Paysant (Auguste), rue des Carrières, 3 ; Poinsard (Paul), rue des Maçons, 14 (Equeurdreville) ; Potigny (Anselme), rue Saint-Sauveur, 2 (Octeville) ; Lelong (Eugène), rue Thiers, 85 (Tourlaville) ; Liard (Léon), rue des Fossés, 3 ; Gonneaud (Eugène), Hameau, Pinel (Equeurdreville) ; Ferey (Armand), rue Hélain, 14 ; Barbé Auguste), rue Louis XVI, 12 ; Gallien (Laurent), rue du Vieux-Pont, 33 ; Martin (Louis , rue du Val-de-Saire, 48 ; Lefrançois (Charles), rue des Maçons, 20 (Equeurdreville) ; Epinette (François), route des Pieux, 19 ; Leclerc (Gustave), rue des Carrières, 34 ; Counessson (Edouard), rue des Ormes, cité Buhot ; Leblond (Alexis), Fonderie de Tourlaville ; Lepareur (Pierre), Hameau Guerry (Equeurdreville) ; Leneveu (Charles), rue Thiers, 35 (Tourlaville) ; Hamelin (Pierre), rue Sadi-Carnot, 51 (Octeville ; Estace (Louis), rue de la Bucaille, 2 ; Gréard (Eugène), Chasse Bonnissent (Equeurdreville) ; Leterrier (Jean), rue du Faubourg, 99 ; Leneveu (Alexandre), rue des Petites-Carrières, 11 ; Lepetit (Charles), rue Tour-Carrée, 6 ; Mouchel (François), rue Forfert, 14 (Tourlaville) ; Néel (Eugène), Sec-Mare (Equeurdreville) ; Lagalle (Jean), Hameau Pinel (Equeurdreville).

Société de Secours mutuels « La Cherbourgeoise ».

MM. Pignot (Charles) O. A., *président ;* Le Biez (Louis), chef contre-maître retraité, *vice-président ;* Le Biez (Félix), commis de marine, *trésorier ;* Perrel (Eugène), *archiviste ;* Chardeur (Alexandre), ouvrier perceur ; Bihel (Alfred), chef ouvrier ; Chaulieu, dessinateur ; Viel, ouvrier chaudronnier ; Varin, contre-maître de la marine ; Lepelletier, ouvrier tonnelier ; Fauvel, dessinateur ; Chauvin (Louis), charpentier ; Houel, conseiller municipal, à Equeurdreville, *administrateurs ;* Godreuil, commis de marine, *secrétaire.*

Société de secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. Lefèvre (père), à Périers, *président ;* P. Dudouyt, *vice-président ;* Fauvel, *trésorier-secrétaire.*

VILLE DE COUTANCES.

M. Boissel-Dombreval ✻, *président ;* Rouley, *vice-président ;* Héon, professeur, *secrétaire ;* Lemeslet, *trésorier ;* Briens, trésorier-*adjoint ;* Lecluse, Salomon, Hennequin, *administrateurs.*

VILLE DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de Secours mutuels (Sapeurs-pompiers).

MM. Amiard (René), *président ;* Fauchon (Victor), *vice-président ;* N..., *secrétaire ;* Leroy, *trésorier ;* Pioline, Colin et Seigneur, *administrateurs.*

Société de Secours mutuels des ouvriers (200 Membres).

MM. Lefresne, conseiller général, *président;* Pinel (Edouard) et Pleulin, *vice-présidents ;* Provost (Auguste), *trésorier ;* Lemonnier, *vice-trésorier ;* Yvon, *secrétaire ;* Ville, *vice-secrétaire ;* Guérin, Fautrad, Dodard, Orvin, *administrateurs ;* Beaubigny (Jean), Diguet, Boower (Georges), Gautier (Pierre), Genevée, Guérin (Amand), Semery, *chefs de quartier.*

ISIGNY-LE-BUAT.

Société de Secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Cruchet, *président ;* Anfray, *secrétaire-trésorier ;* Mouton et Jouault, *membres du bureau.*

VILLE DE VALOGNES.

MM. Viel, ancien juge, *président;* B. Hamel, *vice-président ;* Féron, *secrétaire ;* Le Clerc, président du tribunal, *secrétaire honoraire ;* Leconte, *trésorier ;* Lecoquierre, serrurier ; Roberge, négociant ; A. Lemasson ; Paris, propriétaire ; Lhôtellier ; Piédagniel, cultivateur ; N..., *administrateurs.*

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 13e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Rennes. (Décret de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888).

M. Th. Hallo, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Gautier. — Avranches : M. Legrand. — Cherbourg : M. Martin. — Coutances : M. Labbé. — Mortain : M. Charraud. — Valognes : M. Fleury.

Aumôniers et médecins.

Saint-Lo : MM. Pénitot et Lhomond. — Avranches : MM. Lefrançois et Héon. — Cherbourg : MM. Vilhautmesnil et Offret. — Coutances : MM. Fleury et Leconte. — Mortain : MM. Renault et de la Houssaye. — Valognes : MM. Poret et Le Bouteiller.

Saint-Lo : M. Pignet, instituteur.

Commissions de surveillance des Prisons.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Maire de Saint-Lo ; Bernard ✻, docteur-médecin, conseiller général ; Lelièvre, agent voyer en chef ; Dussaux, avoué, adjoint au maire de Saint-Lo, conseiller d'arrondissement ; Leturc, docteur-médecin, conseiller municipal ; Robin, conseiller municipal.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Maire d'Avranches ; Desdouitis, 1er adjoint au maire d'Avranches ; Lechevalier (Octave), conseiller municipal ; Lemardelé (Emile), avoué, conseiller municipal ; Barbier-Domin, conseiller municipal ; Scelles, juge suppléant, avocat.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. le Maire de Cherbourg, Legrin, avocat ; Favier, avocat ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Vanloup, juge au Tribunal civil ; Poitevin, pharmacien ; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Regnault, sous-préfet, *président :* le Maire de Coutances ; Boissel-Dombreval, conseiller municipal ; Vastel, président du Tribunal civil ; Dudouyt, procureur de la République ; Delaunay, ancien avoué ; Rabec, avocat ; N...., Dupérouzel, avocat ; Lemuet, (Alphonse), propriétaire ; Adde, ancien vérificateur des poids et mesures.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Maire de Mortain ; Le Crecq, avocat ; Josset, avocat ; Buisson, ancien pharmacien ; Leriche, docteur-médecin ; Delaunay, avoué.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Maire de Valognes Lemeland (Pierre), conseiller municipal ; Lecannelier, avoué honoraire ; Mariette-Boisville, conseiller d'arrondissement ; Delangue, avocat ; Hamel (Bienaimé), conseiller municipal ; le percepteur de Valognes.

AGRICULTURE.

Ecole départementale d'agriculture et de laiterie de Coigny.

Directeur : M. Etienbled, ancien élève et ancien répétiteur de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, chevalier du Mérite agricole.

Personnel enseignant. — *Agriculture :* MM. Pinon, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan, ancien répétiteur à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Physique et chimie* Souchois, ancien élève diplômé de l'Institut national agronomique ; *Sciences naturelles :* Bonnefont, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Enseignement primaire et primaire supérieur :* Guérin, ancien élève de l'école normale de Saint-Lo ; *Extérieur et hygiène des animaux, police sanitaire :* Bernard ancien élève diplômé de l'Ecole vétérinaire d'Alfort ; médecin-vétérinaire à la Haye-du-Puits, chevalier du Mérite agricole ; *Chef de pratique agricole :* Etienoled fils ; *Chef de pratique horticole :* Léger, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan ; *Instructeur militaire surveillant :* Roquis, ancien sergent d'infanterie; *Médecin de l'Ecole:* docteur Hamel, à Carentan.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, *président ;* Regnault, Amiard, Denis, Savary, membres du Conseil général ; Fasquelle, *secrétaire ;* Raulline, agriculteur, maire de Remilly-sur-Lozon.

Cette école installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commune de ce nom, est destinée à fournir des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destinée particulièrement à l'enseignement et à l'étude de tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée des cours est de deux ans.

Le prix de la pension, sauf pour les boursiers du département, est de 450 fr. ; celui de la demi-pension, de 250 fr. ; les externes paient 50 fr, le tout exigible d'avance et par trimestres. Les époques des versements sont fixées comme suit : 1er octobre, 1er janvier, 1er avril, 1er juillet.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école, le 1er septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus dans l'année de l'admission.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la préfecture (1re division). De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

Laboratoire de chimie agricole.

Directeur : N..., chimiste.

Enseignement départemental et communal de l'agriculture.

(Loi du 16 juin 1879.

Chaire départementale d'agriculture, créée par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire : M. Fasquelle, ingénieur agronome.

M. N..., chargé de la chaire spéciale de Périers.

Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly.

Directeur : M. Aubril, chevalier du Mérite agricole.

Personnel enseignant. — *Agriculture, industrie laitière, etc.:* M. Aubril; *physique et chimie :* M. Rigault; *vétérinaire :* M. Ollivier (Edouard); *chef de pratique :* M. Lamy; *enseignement primaire :* M. Levillain; *instructeur militaire :* M. Lesigne.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, *président;* l'Inspecteur primaire de l'arrondissement; Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey; Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire-cultivateur; Martin, conseiller d'arrondissement, maire de Sartilly.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Floret, préfet de la Manche, *président;* Manoury, conseiller d'arrondissement, Samson de la Valesquerie (Félix), propriétaire-cultivateur, Amiard, conseiller général, *vice-présidents;* Robin (Nestor), éleveur, *secrétaire;* Saint, vétérinaire, *secrétaire-adjoint;* Bosq, banquier, *trésorier;* Thouroude, éleveur, *trésorier-adjoint;* Fasquelle, professeur d'agriculture, *archiviste.*

Nouvelle Société d'agriculture d'Avranches. — MM. Riotteau et Morel, *présidents;* Le Chevalier (Octave), Desdouitils, maire d'Avranches, *vice-présidents;* Basire (Elphège), Letréguilly et N..., *secrétaires;* Loiseau, *trésorier;* Gombert, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Cherbourg. — *Présidents d'honneur :* MM. le Sous-Préfet de Cherbourg, le maire de Cherbourg; *président honoraire :* M. le Cte de Sesmaisons, ministre plénipotentiaire; *président :* M. Léon Hainneville; *vice-président :* M. Aimé Legranché, ancien élève de l'école polytechnique; *vice-présidents cantonaux :*

MM. Constantin Damourette, Courtois-les-Hougues, Augustin Gamache, François Le Canu ; *secrétaire :* M. J. Folliot, agriculteur ; *secrétaires-adjoints :* MM. Levesque, professeur d'arboriculture, G. Amiot, bibliothécaire de la ville de Cherbourg ; *trésorier :* M. Joublin, percepteur en retraite ; *archiviste :* M. Edouard Cousin, contrôleur des douanes ; *conseillers d'administration :* MM. Auguste Pouppeville, J.-B. Lecerf, Anténor Bosvy, Jean Lécrivain, Ferdinand Léveillé, François Roger, Henri Menut, Jacques Pontis, Jean-Baptiste Pontus.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens ✻, *président ;* Regnault, député, conseiller général, Dombreval ✻, conseiller municipal, *vice-présidents ;* N..., *secrétaire général ;* Lemarchand, propriétaire à Coutances, Delaunay, ancien avoué, *vice-secrétaires ;* Adde, propriétaire à Coutances, *trésorier ;* Bienvenu, propriétaire à Coutances, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Mortain. — MM. d'Auray, *président ;* Dumarais, propriétaire au Neufbourg, Delaporte, propriétaire à Mortain, *vice-présidents ;* Josset, *secrétaire ;* de Bailliencourt, propriétaire à Mortain, *trésorier ;* Hamard, notaire à Mortain, *vice-trésorier ;* Lemoine, *bibliothécaire.* — *Présidents cantonaux :* Béchet, pour Barenton ; Guérin, pour Isigny ; Herbin (Gustave), pour Juvigny ; Gérard (François), pour le Teilleul ; Dupont, architecte à Mortain ; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-du-Harcouët ; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois ; Labiche (Paul), propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet, *président honoraire ;* lieutenant-colonel Guérin O ✻, *président ;* Buhot et Mariette-Boisville, *vice-présidents ;* Lemarquand, *secrétaire ;* Vasselier, *bibliothécaire ;* Giot, *trésorier ;* Leduc, *trésorier honoraire.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — *Canisy*, MM. Samson de la Valesquerie, propriétaire. — *Carentan*, Lenoël, juge de paix. — *Marigny*, Raulline. — *Percy*. Blouët ✻, conseiller général. — *Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire à Saint-Clair. — *Saint-Jean-de-Daye*, Pézeril, maire de Saint-Jean-de-Daye. — *Saint-Lo*, Robin, père, propriétaire-agriculteur. — *Tessy-sur-Vire*, Beaufils, maire de Moyon. — *Torigny-sur-Vire*, Cord'homme, propriétaire.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches*, MM. Couraye du Parc ✻, membre de la Société d'agriculture. — *Brécey*, Laurent, juge de paix à Brécey. — *Ducey*, Dupont, maire. — *Granville*, Duchemin, agriculteur à Dragey. — *La Haye-Pesnel*, Basire (Elphège), propriétaire à Dragey. — *Pontorson*, Trincot, propriétaire. — *Saint-James*, Morel, président du Comice agricole. — *Sartilly*, Riotteau, député, président du Comice agricole de Sartilly. — *Villedieu*, Tétrel ✻, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — *Beaumont*, MM. Louis, maire de Beaumont, agriculteur à Tourlaville. — *Cherbourg*, Hainneville, négociant, président de la Société d'agriculture. — *Octeville*, Lesage, conseillerd'arrondissement.— *Les Pieux*, Bonamy, maire.— *Saint-Pierre Eglise*, Touzard, maire de Gatteville.

Arrondissement de Coutances. — *Bréhal*, MM. Roger, conseiller d'arrondissement, à Bourcy.— *Cerisy-la-Salle*, Savary, conseiller général, à Montpinchon.— *Coutances*, Boissel-Dombreval ✻, conseiller municipal, — *Gavray*, Lecoupé (Marcel).— *La Haye-du-Puits*, Ducloux, maire. — *Lessay*, Fesnien, à Geffosses.— *Montmartin-sur-Mer*, Quenault, conseiller général.— *Périers*, Regnault, député, conseiller général.— *Saint-Malo-de-la-Lande*, Jehenne, conseiller d'arrondissement, maire.— *Saint-Sauveur-Lendelin*, Lecacheux, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement de Mortain. — *Barenton.* — MM. Chemin, propriétaire. — *Isigny*, Davy, maire. — *Juvigny*, Grossin, maire. — *Le Teilleul*, Jouin, (Zéphirin). — *Mortain*, Le Bigot, notaire.— *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Lucas, maire de Lapenty. — *Saint-Pois*, Bidois, conseiller général. — *Sourdeval*, Labiche (Paul), propriétaire.

Arrondissement de Valognes. — Barneville, MM. Lepelletier, maire de Carteret. — *Bricquebec*, Sébire, Amencia. — *Montebourg*, Lecouffet.—*Quettehou*, Leroy (Léon), conseiller d'arrondissement.— *Sainte-Mère-Eglise*, Desmannetaux. — *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Leclerc (Pierre). — *Valognes*, Lebouteiller, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

PERCY, TESSY-SUR-VIRE et TORIGNI-SUR-VIRE. — MM. Flichor, notaire, *président ;* G. Canu, médecin-vétérinaire à Torigni, et Canuet-Préfontaine, maire à Villebaudon, *vice-présidents ;* O. Lebrun, vétérinaire à Percy, *secrétaire-trésorier.*

BRÉCEY.— M. Laurent, maire des Cresnays, *président.*

DUCEY.— M. Raulin, agriculteur à Juilley, *président.*

LA HAYE-PESNEL.— M. Fontaine, conseiller général, notaire à La Haye-Pesnel, *président ;* Le Bourgeois, maire de la Lucerne, 1er *vice-président ;* Rosselin, maire de Beauchamps, 2me *vice-président ;* Polloy, *secrétaire ;* Flambard, *trésorier.*

PONTORSON. — M. Octave Lechevalier, propriétaire à Tanis, *président.*

SARTILLY.— M. Riotteau, député, conseiller général, *président.*

SAINT-JAMES.— M. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président.*

VILLEDIEU.— M. Tétrel ✻, conseiller général, maire de Villedieu, *président.*

Bréhal.— MM. Lemare, député, *président ;* docteur de la Bellière, conseiller général, *vice-président ;* Dujardin, *trésorier.*

Gavray. — MM. Lecoupé (Marcel), propriétaire à Saint-Denis-le-Gast, *président ;* Michel, maire du Mesnil-Garnier ; Leclerc (Edmond), propriétaire à Gavray, *vice-présidents ;* Coueffin (Amand), propriétaire à Gavray, *secrétaire ;* Durville (Albert), propriétaire à Gavray, *vice-secrétaire ;* Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier.*

La Haye-du-Puits et Lessay. — MM. de La Martinière ✱, *président ;* N..., *vice-président ;* Piquot, propriétaire, *secrétaire.*

Cerisy-la-Salle. — MM. Savary, conseiller général, *président ;* Lebrun (Louis), *vice-président ;* Letarouilly, propriétaire, *secrétaire ;* Tréhet, *trésorier.*

Périers.— MM. Regnault, conseiller général, *président ;* Leconte, juge de paix, *vice-président ;* Pican, *secrétaire ;* Ledrans, *trésorier.*

Saint-Malo-de-la-Lande. — MM. Dudézert ✱, conseiller général, juge au tribunal de la Seine, *président ;* Lemoine, ancien professeur au lycée, *1er vice-président ;* Jules Jehenne, conseiller d'arrondissement, *2e vice-président ;* Tanqueray (Almire), *secrétaire ;* Vincent, médecin, *secrétaire-adjoint ;* Lecuir, propriétaire, *trésorier ;* Gervaise (Eugène), *trésorier-adjoint.*

Saint-Sauveur-Lendelin. — MM. le docteur Lemaître, conseiller général, *président ;* Lecacheux, adjoint à Monthuchon, *vice-président ;* N..., *trésorier ;* Ledentu, adjoint, *secrétaire.*

Isigny.— MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président d'honneur ;* Guérin, maire du Mesnil-Thébault, *président ;* Davy, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à la Mancellière, *vice-présidents ;* Varin, notaire à Isigny, *secrétaire ;* Anfray, au Buat, *vice-secrétaire ;* Davy, fils, aux Biards, *trésorier ;* Jouenne (Paul), à Montigny, *vice-trésorier.*

Saint-Hilaire-du-Harcouet. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président honoraire ;* Lefresne (Alfred), *président ;* Lucas et Dupont, *vice-présidents ;* Alexandre, *secrétaire ;* N..., trésorier.

Comice agricole du Cotentin. — MM. de la Gorse, *président ;* Cirou (Richard), ancien juge de paix, *secrétaire ;* Alix Courboy et Maillard, *vice-présidents ;* Legrand, *trésorier.*

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, *présidents d'honneur ;* d'Aisy ✱, *président ;* Louvel (Constant) ✱, *président honoraire ;* Roussel, horticulteur, Morel (Paul). horticulteur, *vice-présidents ;* Thébault, ancien libraire, *secrétaire ;* Lemardelé et Hamel (Alexandre), horticulteur, *secrétaires-adjoints ;* Fontaine-Laporte, *trésorier ;* Vachon, horticulteur, *conservateur-archiviste ;* Cte de Chabannes, Des-

doutils, maire d'Avranches, Juhel et Cléret fils, horticulteurs, *membres du Comité d'administration*.

Arrondissement de Cherbourg. — Membres d'honneur de la société. — Présidents d'honneur : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement; M. le Maire de Cherbourg. — *Président honoraire :* M. Emmanuel Liais ✻, ancien directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, maire de Cherbourg.

Membres du Bureau pour 1896. — Président : MM. le docteur Renault ✻, O. A., rue de la Poudrière, n° 4. — *Vice-présidents :* Levesque ✻, négociant, place de la Fontaine, 8; Cauvin, propriétaire, rue Bonhomme, 18. — *Conseillers d'administration :* MM. de la Chapelle O. A., contrôleur des douanes retraité, rue de la Comédie, 41; Jolliet ✻, chef de bataillon d'infanterie de marine retraité, rue du Chantier, 62; Hervieux, propriétaire, rue de l'Alma, 26; Dutot O. A., greffier du tribunal de commerce, adjoint au maire, rue Montebello, 56. — *Trésorier* : M. Orange, agent comptable de la marine retraité, rue Bonhomme, 38. — *Secrétaire* : M. Lelièvre (Paulin), rue de la Polle, 18. — *Secrétaires-adjoints* : MM. Macé, (Adrien), négociant, rue de la Duchée; Thommin, commis de la marine, rne Cachin. — *Bibliothécaire* : M. Noyon, rue de la Marine. — *Bibliothécaire-adjoint* : M. Cavron (Léon), horticulteur, rue Gambetta.

Commissions permanentes. — Cultures d'utilité : MM. Levesque ✻, *président;* Havard, maître principal au port, retraité, *vice-président;* Paysant ✻, maître au port, retraité, Le Carpentier, avocat, *rapporteur.* — Lemagnent, horticulteur; Maillard, négociant. — Cultures d'agrément : MM. Cauvin, *président;* Nicollet O. I., professeur en retraite, *vice-président;* Corbière O. A., professeur de sciences naturelles au lycée; Robine, ancien avoué; Point, propriétaire, à Tourlaville; Legrin, avocat, *rapporteur.*

Comité de rédaction. — MM. N..., *président;* Dutot O. A., *secrétaire*; les membres du bureau. — MM. Corbière O. A., Nicollet O. I. — Directeur du jardin : M. Hervieux. — Professeur d'arboriculture : M. Levesque ✻.

Arrondissement de Coutances. — MM. Magny, chevalier du Mérite agricole, *président;* Laurent, *vice-président;* Lesouef, *secrétaire;* Prioult, *trésorier;* Félix, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Mortain. — MM. le Préfet, *président honoraire;* le Sous-Préfet et le Maire de Mortain, *vices-présidents honoraires;* Delaporte, *président;* Ganier-Hauteville, *vice-président;* Lebigot, *secrétaire;* Durand, *secrétaire-adjoint;* Lebigot, notaire, *trésorier;* Lemoine, *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, *présidents d'honneur;* Le Bouteiller, *président;* Le Clerc, président du tribunal, *vice-président;* Crosville, *secrétaire;* Lepetit, *vice-secrétaire;* Leconte, *trésorier :* Bohn, *bibliothécaire;* Lechevallier, Lemarquand, *administrateurs.*

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS
DE SAINT-LO.

Inspection générale du premier arrondissement.

MM. Delanney ✻, chevalier du Mérite agricole, *inspecteur général* ; Chambry ✻, officier du Mérite agricole, au château de la Perrelle, par Pont-Audemer, *directeur* ; Clauzel, *sous-directeur* ; Marseron, *surveillant* ; Manoury, officier du Mérite agricole, *vétérinaire*.

Stations.

Manche : Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, La Haye-Pesnel, La Chapelle-Urée, Quettehou, La Haye-du-Puits, Beaumont, Les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval, Gavray, Bricquebec, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye, Bréhal, Marigny, Montebourg, Torigni-sur-Vire, Barneville-sur-Mer, Ducey, Brécey, Tessy-sur-Vire, Cerisy-la-Forêt, Pontorson, Couville, Lessay.

Calvados : Bayeux, Trévières, Isigny, Vire, Villers-Bocage Condé-sur-Noireau, Bény-Bocage, Caumont, Saint-Sever.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur : MM. Floret, Préfet de la Manche ; *président* : Henri Regnouf de Vains ; *vice-président* : Dumalle, commandant du dépôt de remonte ; *secrétaire* : Damecourt ; *trésorier* : Bosq.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE GRANVILLE.

MM. Rousselle, *président* ; G. Beust, le comte Amelot de Chaillou, *vice-présidents* ; A. Trocheris, *secrétaire* ; Hurel, *trésorier*.

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), sénateur, conseiller général, *président* ; Gaultier, *vice-président d'honneur* ; Basire, *vice-président* ; Loiseau, *trésorier* ; Lenoir et Desdouitlls, *secrétaires*.

SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. le Vte de Tocqueville O ✻, *président* ; Châtellier, *secrétaire-trésorier*.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. Ménard, sous-préfet de Mortain, *président ;* Lefresne et Tétrel, conseillers généraux, *vice-présidents ;* Pichon, *trésorier ;* Loyer, *secrétaire ;* Lechaptois, Loyer et Lebrun, *commissaires.*

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), Carentan ; Manoury (Edauard) et Saint (Emmanuel-Victor), Saint-Lo ; Canu (Georges-Edouard). Torigni-sur-Vire ; Lebrun (Octave), Percy ; Raux (Frédéric), Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Toupé (Alexandre), à Avranches ; Olivier (Pierre-Edouard, à Granville ; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson ; Olivier (Louis), à Granville ; Duhamel, à Saint-Nicolas-près-Granville.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Pouppeville (Auguste), à Cherbourg ; Boisanfray, (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg ; Bréard (Joseph), à Cherbourg ; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville ; Canteau, inspecteur des viandes de la ville de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Cauvin (Louis-Charles), Maréchal (Raoul-Ferdinand), Crouzel (Théobald), à Coutances ; Bernard (Stanislas), à La Haye-du-Puits ; Letanneur (Charles-Jean-Désiré) à Périers.

Arrondissement de Mortain. — MM. Goubin (Auguste-Victor) et Tréhet (Amand-Pierre-Paul), à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Laffite, à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarquant, (Auguste), à Valognes ; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg.— MM. Mauger (Léon), *président ;* Hainneville (Léon), *vice-président ;* Séhier (Paul), *secrétaire ;* Langlois (Alexandre), *trésorier ;* Bayard (André), Bretel (Adolphe), Buhot (Eugène), Le Brun (Pierre), Le Roy (Léon), Noyon (Joseph), Postel (Charles), Cottel (Pierre), *membres*

Granville.— MM. Riotteau, *président* ; Langlois, *vice-président ;* J. Pannier, *secrétaire ;* Breton, Dior (Lucien), Guillebot (Ch.) Le Prince, Toupet, Poisson, *membres.*

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. Gurney, consul d'Angleterre ; Haag, vice-consul d'Angleterre ; Postel (Emile), agent consulaire des Etats-Unis d'Amérique ; Postel (Emile), vice-consul de Russie ; Postel (Emile), vice-consul d'Italie ; Lebrun (Pierre), agent consulaire d'Autriche ; Buhot (E.), fils, vice-consul du Danemark ; X..., consul de Belgique ; Flamary, vice-consul d'Espagne ; Menut (Henri), vice-consul du Portugal ; Postel (Armand), consul de Turquie ; Buhot (Eugène), vice-consul des Pays-Bas ; Postel, (Charles), consul du Mexique, Postel (Charles), consul du Vénézuéla ; Levastois (Léon), consul du Chili ; Postel (Charles), consul de Costa-Rica ; Postel (Charles), consul de Haïti ; Postel (Charles), vice-consul de San-Salvador ; Postel (Armand), vice-consul du Brésil ; Menut (Henri), consul de Guatémala ; Buhot (Eugène), vice-consul de Suède et de Norwège ; Pharmacopoulos, consul de Grèce ; Belisario-Laza, consul de Colombie ; Desplanques (Jules), consul de Paraguay.

Granville.— MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; de Lalun, vice-consul du Portugal ; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et de Norwège ; N..., vice-consul du Danemark ; N..., vice-consul d'Italie.

SERVICE MÉDICAL.

Arrondissement de Saint-Lo.

Docteurs-Médecins.

MM. Alibert, Bernard, Leclerc, Leturc, Lhomond, Thomas, Ygouf, à Saint-Lo ; Carbonnel, Dameuve, Hamel, Artu, Lemelletier, à Carentan ; Duval, à Marigny ; Lefranc-Lavallée, à La Meauffe ; Lehallais, Vidal, à Percy ; Vanhaecke, à Tessy-sur-Vire ; Pinel, Pommier, à Torigni-sur-Vire.

Officier de santé.

MM. Rondel, à Saint-Fromond ; Pécherit, à Saint-Jean-de-Daye.

Pharmaciens.

MM. Bigot, Duval, Lenoir, Poitevin, Sébire, Simon, à Saint-Lo ; Bacle, Merluzeau, Le Cannu, Lepetit, à Carentan ; Frilley, à Cerisy-la-Forêt ; Letouzé, à Marigny ; Jean, à Percy ; Vibert, à Saint-Fromond ; Renouf, à Tessy-sur-Vire ; Ballé, Tinard, à Torigni-sur Vire.

Sages-Femmes.

MMmes Aubrais (veuve Damemme), Burnel (femme Dieu), Joret, à Saint-Lo ; Beaurepaire, Boulland, à Carentan ; Lemieux (femme Poterie), à Montmartin-en-Graignes ; Marie (femme Paingt), à Remilly ; Lebatard, à saint-Amand ; Parey (femme Brébion), à Saint-Clair ; Cochercl, à Saint-Jean-des-Baisants ; Salmon (femme Langeard), à Saint-Eny ; Goutard (femme Lecarpentier), à Torigni-sur-Vire ; Lebailly (femme Vimond), à Villebaudon ; Lesaulnier veuve Hervieu), à Marigny ; Lecarpentier (femme Butor), à Tessy-sur-Vire.

Dentiste.

Mme Bourdain (femme Martin), à Saint-Lo.

Herboriste.

M. Barbé, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.

Docteurs-médecins.

MM. Aubrée, Béchet (fils), Frémin, Hantraye, Hodoul, Isabel, Lebocey, à Avranches ; Année, Pinard, à Brécey ; Tison, à Ducey ; Benoît, Frémin, Leménicier, Letourneur, Touzé, Vallais, Laval, à Granville ; Lanos, Nolais, à La Haye-Pesnel ; Bailleul, Bouffaré, à Pontorson ; Ameline, Legros, à Saint-James ; Papillon, à Sartilly ; Frémond, Le Do, à Villedieu.

Pharmaciens.

MM. Champion, Hantraye, Lebocey, Pinel (Charles-Louis), Pinel (Emile), Vallée, à Avranches ; Gaté, Fontaine, à Brécey ; Delaroche, Gaspard, à Ducey ; Delamarre, Dubos, Jolivet, Requier-Desjardins, Riban, à Granville ; Pigeon, à La Haye-Pesnel ; Besnou, Gralland, à Pontorson ; Lebeurrier, Gilbert, à Saint-James ; Legendre, à Sartilly ; Laclais, Vardon, Viel, Oblin (Louis), à Villedieu.

Sages-Femmes.

MMmes Bonjon (Marguerite), Bovolan, Gautier (femme Lemercier), à Avranches ; Vermée (femme Tardif), Danguy (femme Leblanc), à Granville ; Colin, Rousselot, à Pontorson ; Pichard (veuve Porée), à Sartilly ; Houtoux (femme Krien), Godin (femme Bouroul), à Villedieu.

Dentistes.

Anger, Bovolin, à Avranches ; Torrance, à Granville.

Herboristes.

Desgranges, Lemonnier, à Pontorson.

Arrondissement de Cherbourg.

Docteurs-Médecins.

MM. Peyron, à Hainneville ; Legalcher-Baron et Vauvrau, à Saint-Pierre-Eglise ; Lenoir, à Siouville ; Bernard, Bourdet, Bourgogne, de Romilly, de Saint-Julien, Fatôme, Guiffard, Hubert, Latière, Lefrançois, Lesdos, Offret, Renault, Rouffet, Turbert, Monnoye, à Cherbourg ; Lambert, aux Pieux.

Officiers de santé.

M. Levionnois, à Cherbourg.

Pharmaciens.

MM. Crouin, à Les Pieux ; Levallois, à Saint-Pierre-Eglise.

Sages-Femmes.

MM^mes^ Cordier (femme Remond), Ruquais (veuve Leclerc), Fichet (femme Folliot), Nicolle (femme Marie), Fouques (veuve Bellebarbe), Fouques (femme Dupont), à Cherbourg ; Lesens (Lucie), à Saint-Pierre-Eglise ; Larue (Elisa), à Tourlaville.

Dentistes.

Arquier, Goupil des Pallières, à Cherbourg.

Herboriste.

Sagnier, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Docteurs-Médecins.

MM. Dudouyt, Fauvel, Laisney, Leconte, à Coutances ; Viaud, Vincent, à Agon ; de la Bellière, à Bréhal ; Pignard, à Cérences ; Eudes, à Cerisy-la-Salle ; Quesnel, à Hambye ; Callégari, Deschamps, Saint-Lo, à La Haye-du-Puits ; Coulbeaur, à Geffosses ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Gasnier, à Montsurvent ; Jacquet, Lefèvre, Lefèvre, Lemaître, Leroux, à Périers ; Betailloux, à Pirou ; Jouault, à Saint-Denis-le-Gast ; Mesnage, à Trelly ; Marie, à Gavray.

Officiers de santé.

MM. Carpon, à Hambye ; Sadot, à Saint-Sauveur-Lendelin ; Lemière, à Coutances.

Pharmaciens.

MM. Baize, Laforest, Daniel, Collette, à Coutances ; Villain, dit Marais, à Agon ; Gâté et Descudé, à Bréhal ; Leclerc, Rouelle, à Cerisy-la-Salle ; Lecornu, Leroux, à Gavray ; Duval, à Hambye ; Chanteux, Desrez, à La Haye-du-Puits ; Fontaine, à Montmartin-sur-Mer ; Gilles, Leconte, Rouland, à Périers.

Sages-Femmes.

MMmes Calypso, à Blainville ; Villain (Marie), (femme Hervieu), a Cerisy-la-Salle ; Regnault, (femme Marie), à Gorges ; Allais (femme Villain), à Hambye ; Ducrocq (veuve Auvray), à La Haye-du-Puits ; Lebailly, à Lessay ; Auvray (femme Mahaut), à Périers ; Philippe, à Coutances.

Dentiste.

Venturini, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.

Docteurs-Médecins.

MM. Dufour, de Lahoussaye, Legendre et Tabourel, à Mortain ; Petit, à Barenton ; Mauger-Lavente, à Ger ; Couette, à Juvigny ; Mâlon, à Le Teilleul ; Fauchon, Hamon, Hautraye, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Breillot, Enguehard, Lemeignen, à Sourdeval.

Pharmaciens.

MM. Boulard, Delaunay, à Mortain ; Lemonnier, à Barenton, Couette, à Juvigny ; Hamel, à Le Teilleul ; Guérin, Ville, Blouin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Lechapelais, à Saint-Pois ; Almin, Lelièvre, Beaugeard, à Sourdeval.

Sages-Femmes.

MMmes Vieillard (femme Jehanne), à Mortain ; Robbe, à Barenton ; Gendron (femme Normand), à Buais ; Jouenne (veuve Anfray), à Juvigny ; Mauger (femme Chesnel), à Le Teilleul ; Deslandes, à Saint-Georges-de-Rouelley ; Noël, Gautier (femme Roussel), à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Cailly (femme Divet), à Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

Docteurs-Médecins.

MM. Debains, Lebouteiller, Leneveu (père), Leneveu (fils), Rousselin, Moissy, à Valognes ; Leterrier, à Barfleur ; Langevin, Gillé, à Bricquebec ; Lefauve, Le Gruel, Viel, à Picauville ; Le Goupils, à Sainte-Marie-du-Mont ; St-Cyr-de-Montlaur, à Barneville ; Malençon, Mantey, à Sainte-Mère-Eglise ; Bellet, Le Joly-Senoville, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Menard, à Saint-Vaast.

Officiers de santé.

MM. Crocquevieille, Faucon, à Montebourg ; Marguerie, à Portbail.

Pharmaciens.

MM. Agnès-Rouland, Damecour, Mauduit, à Valognes ; Delamer, à Barfleur ; Vastel, Lepetit, à Bricquebec ; Rippert, Saillard, à Montebourg ; Sadot, à Picauville ; Doullys, à Sainte Mère-Eglise ; Poret, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Floquet, Lucas, à Saint-Vaast-la-Hougue ; Merlhe, à Portbail ; Thomas, à Sainte-Marie-du-Mont.

Sages-femmes.

MM^{mes} Gaucher, à Valognes ; Laurent, à Bricquebec ; Corduan, à Besneville ; Sauzeau (femme Guérin), à Montebourg.

Dentiste.

M. Badoinot, à Valognes.

CONSEILS SANITAIRES

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg.— MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Préfet maritime du 1er arrondissement ; le major général de la marine ; le général commandant la 39e brigade ; le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le directeur du service de santé de la marine ; l'inspecteur principal des douanes ; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ; le médecin des épidémies, *membres de droit ;* le docteur Offret, délégué du Conseil municipal ; le docteur Renault, délégué du conseil d'hygiène ; Langlois, courtier maritime, délégué de la chambre de commerce ; un délégué du corps consulaire ayant voix consultative.

Granville. — MM. Bureau, maire, *président ;* le commandant de place, colonel du 2e régiment d'infanterie de ligne ; le commissaire de l'inscription maritime ; l'inspecteur des douanes ; l'ingénieur des ponts et chaussées ; le docteur Benoît, délégué du Conseil municipal ; N..., délégué de la chambre de commerce ; le docteur Letourneur, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies ; J. Pannier, délégué par le corps consulaire ; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast. — MM. Hamelin-Dectot, maire. *président ;* Guiffart, docteur-médecin, directeur de la santé, à Cherbourg ; le commissaire de l'inscription maritime ; Menard, docteur-médecin ; Le Floch, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE & DE TIR.

Noms et adresses des présidents.

Sociétés de Gymnastique.

La Vaillante, à Saint-Lo. — M. Guillot-Derbois, route de Tessy.

Le Sou des écoles du canton d'Avranches. — M. Letréguilly, rue des Chapeliers.

Les Enfants de Cherbourg. — M. Brun, 63, rue du Val-de-Saire.

La Patriote, à Cherbourg. — M. Le Monnier, 33, rue Grande-Rue.

Société de gymnastique et d'escrime de Coutances. — M. Jolivet.

Sociétés de Tir.

Société de Tir de Saint-Lo. — M. Dussaux, rue de la Peufre.

Société de Tir de Carentan. — M. Laumailler.

L'Avant-Garde, à Avranches.—M. Letréguilly, rue des Chapeliers.

Le Progrès, à Cerisy-la-Salle. — M. Eudes (Eugène).

Société de Tir de Périers. — M. N...

Société mixte de Tir de Cherbourg. — M. Legrin, rue Auvray, 12.

Société de Tir de Coutances. — M. Jolivet.

La Créançaise, à Créances. — M. Regnault, percepteur à Pirou.

La Fraternelle de Périers. — M. N...

La Sentinelle, à Ducey. — M. Belloir, propriétaire.

La Patrie, à Granville. — M. Poirier, rue du Port.

L'Union, à La Lucerne-d'Outremer. — M. Lebourgeois, maire.

La Concorde, à Plomb. — M. Jamard, maire.

L'Avant-Garde, à Sartilly. — M. Manuel, notaire.

Les Flobertistes du canton de Barneville. — M. Denis, à Barneville.

L'Avenir, à Brécey. — M. Fontaine.

FOIRES DE LA MANCHE.

JANVIER. — 2, Le Teilleul, Montbray, Tessy-sur-Vire, Portbail, Sainte-Geneviève. — 3, Brécey, Beaumont, Les Pieux. — 4, Gavray. — 6, Carentan. — 7, Ducey, Bréhal, Saint-Clair, Villedieu. — 8, Montmartin-sur-Mer. — 11, Avranches. — 13, La Haye-du-Puits. — 14, Tourlaville, Sainte-Mère-Eglise. — 15, La Haye-Pesnel, Saint-Hilaire-du-Harcouët. — 16, Montbray. — 20, Quettehou. — 21, Sourdeval-la-Barre. — 22, Les Pieux. — 25, Saint-Lo. — 27, Cherbourg, Les Loges-Marchis. — 28, Pontorson. — 29, Périers.

FEVRIER. — 1er, Gavray. — 3, Saint-James, Montebourg. — 4, Ducey, Villedieu, Bréhal, Le Teilleul. — 5, Saint-Hilaire-du-Harcouët. — 6, Montbray. — 7, Les Pieux. — 8, Avranches. — 10, Bricquebec. — 12, Montmartin-sur-Mer. — 13, Sartilly. — 15, Valognes. — 17, Saint-James, Coutances. — 18, Sourdeval-la-Barre. — 19, La Haye-Pesnel, Saint-Pierre-Eglise, La Haye-du-Puits. — 20, Montbray, Torigni-sur-Vire. — 22, Gavray, Montebourg. — 24, Carentan, Bricquebec. — 29, Beaumont.

MARS. — 2, Barenton, Percy. — 3, Ducey, Villedieu, Bréhal, Buais. — 4, Saint-Pierre-Eglise, La Haye-du-Puits. — 5, Montbray. — 6, Les Pieux, Mortain. — 7, Gavray, Périers. — 10, Avranches, Bréhal. — 11, Montmartin-sur-Mer. — 12, Vesly, Saint-Lo, Bricquebec. — 14, Avranches, Montebourg. — 16, Carentan. — 17, La Haye-Pesnel, Sourdeval-la-Barre. — 18, La Haye-Pesnel, Le Teilleul, Marigny. — 19, Isigny, Montbray. — 28, Avranches. — 30, Cherbourg, Coutances, Bricquebec.

AVRIL. — 1er, Saint-Pierre-Eglise, La Haye-du-Puits, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Tessy. — 2, Montbray. — 3, Brécey, Les Pieux, Carentan, Barfleur. — 4, Gavray, Périers, Montebourg, Brix. — 6, Saint-James. — 7, Ducey, Villedieu, Bréhal, Valognes. — 8, Montmartin-sur-Mer. — 9, Saint-Malo-de-la-Lande. — 10, Granville. — 11, Avranches, Gréville, Portbail. — 13, Carentan, Bricquebec. — 14, Reffuveille. — 15, La Haye-Pesnel, Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 16, Montbray. — 19, Cérences. — 20, Barenton. — 21, Sourdeval-la-Barre. — 22, Lessay, Le Teilleul (2 jours), Airel. — 23, Les Pieux. — 26, Juvigny. — 27, Beauchamps. — 28, Saint-Lo. — 29, Picauville. — 30, Le Guislain.

MAI. — 1er, Les Pieux, Fierville. — 2, La Haye-Pesnel, Gavray, Prétot, Mortain. — 3, Villedieu, Tourthéville-Hague. — 4, Torigni,

Quettehou. — 5, Ducey, Villedieu, Bréhal, Cuves. — 6, Pontorson. — 7, Lithaire, Saint-Sauveur-Lendelin, Montbray. — 8, Saint-Clair. — 9, Avranches, Bricquebec — 12, Cuves, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Martin-de-Landelles. — 13, Montmartin-sur-Mer, Le Teilleul, Marigny. — 15, Octeville, Saint-Pierre-Eglise. — 16, Beaumont, Saint-Pierre-de-Semilly — 18, Besneville. — 19, Ducey, Sourdeval-la-Barre. — 20, La Haye-Pesnel. — 21, Saint-Clément, Montbray, Brix. — 23, Périers. — 25, Saint-James, Sartilly, Saint-Germain-le-Gaillard, Coutances, Cerisy-la-Forêt. — 26, Bréhal (3 jours). — 29, Beaucoudray. — 30, La Croix-Avranchin, Gavray, Sourdeval-la-Barre, La Pernelle.

JUIN. — 1er, Cherbourg, Barenton, Carentan. — 2, Ducey, Villedieu, Bréhal, Lessay, Valognes. — 3, Montmartin-sur-Mer, Montbray. — 5, Les Pieux. — 6, Avranches, Gavray. — 8, Mortain. — 10, Gréville, Montmartin-sur-Mer. — 11, Le Teilleul, Saint-Lo, Barneville. — 12, Folligny. — 14, Juvigny. — 15 Saint-Cyr-du-Bailleul, Néhou. — 16, Sourdeval-la-Barre. — 17, La Haye-Pesnel. — 18, Montbray. — 20, Tourlaville. — 23, Avranches, Les Pieux. — 24, Marigny — 25, Hambye, Le Vicel. — 26, La Haye-du-Puits, Saint-Jean-de-Daye. — 27, Argouges. — 29, Tessy. — 30, Juvigny, Bricquebec.

JUILLET. — 1er, Pontorson — 2, Cerisy-la-Salle, Montbray. — 3, Les Pieux. — 4, Brécey, Gavray. — 5, Les Pieux, Montsurvent. — 6, Saint-James. — 7, Ducey, Villedieu, Bréhal. — 8, Montmartin-sur-Mer — 9, Le Teilleul. — 10, Sartilly. — 11, Avranches, Querqueville, Valognes. — 15, La Haye-Pesnel, Cerisy-la-Forêt, Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 16, Montbray. — 18, La Haye-du-Puits, Carentan, Saint-Clair. — 20, Quettehou. — 21, Ducey, Sourdeval-la-Barre. — 22, Saint-Lo. — 23, La Haye-Pesnel. — 24, Saint-Martin-d'Aubigny. — 27, Quettreville, Buais, Coulouvray-Boisbenâtre, Bricquebec. — 31, Saint-Germain-de-Varreville.

AOUT. — 1er, Avranches, Saint-Pierre-Eglise, Gavray, Prétot, La Meauffe. — 3, Millières. — 4, Ducey, Villedieu, Bréhal. — 6, Montbray. — 7, Les Pieux. — 8, Rauville-la-Place. — 11, Montpinchon. — 12, Montmartin-sur-Mer. — 18, Sourdeval-la-Barre. — 19, La Haye-Pesnel. — 20, Montbray. — 25, Buais, Le Teilleul. — 26, Cherbourg, Savigny. — 27, Le Teilleul. — 28, Créances. — 29, Tocqueville.

SEPTEMBRE. — 1er, Ducey, Villedieu, Bréhal, Fierville. — 2, Pontorson, Lengronne. — 3, Bacilly, Montbray, Saint-Lo, Teurthéville-Bocage — 4, Les Pieux, Rauville-la-Bigot. — 5, Gavray. — 7, Gréville, Saint-Martin-de-Landelles, Percy. — 8, Notre-Dame-du-Touchet. — 9, Villedieu, Montmartin-sur-Mer, Juvigny, Marigny, Valognes. — 10, Le Teilleul. — 11, Saint-Pois. — 12, Lessay (3 jours). — 14, Brécey, Aucey, Virandeville, Moyon. — 15, Ducey, Granville, Sourdeval-la-Barre. — 16, La Haye-Pesnel. — 17, Montbray, Saint-Floxel (2 jours). — 18, Notre-Dame-de-Cenilly. — 21, Avranches, Barenton. — 22, Le Grand-Celland, Saint-Lo, Bricquebec. — 24, Ger. — 25, Roncey, Valcanville. — 26, Sartilly, Isigny, Saint-Côme-du-Mont. — 28, Saint-James, Le Hommet-d'Arthenay. — 29, Varenguebec. — 30, Teurthéville-Hague, Coutances (3 jours).

OCTOBRE. — 1er, La Haye-Pesnel, Buais, Le Teilleul, Montbray. — 2, Les Pieux, Portbail. — 3, Avranches, Gavray, Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 5, Torigni, Lestre. — 6, Ducey, Villedieu, Bréhal, Valognes. — 7, Pontorson, Saint-Pierre-Eglise, Tessy. — 8, Saint-Clair. — 9, Le Mesnil-Garnier, Brix. — 10, Saint-Denis-le-Gast, Périers. — 12, Romagny (2 jours). — 13, Clitourps, Saint-Jean-de-Daye. — 14, Montmartin-sur-Mer, Boutteville (2 jours). — 15, Le Teilleul, Montbray, Torigni — 16, Brécey, Teurthéville-Hague — 17, Varenguebec. — 18, Gavray (5 jours). — 20, Reffuveille, Sourdeval-la-Barre, Sottevast. — 21, La Haye-Pesnel. — 23, Airel. — 24, Sourdeval-la-Barre. — 28, Quettehou. — 29, Sacey, Saint-Malo-de-la-Lande, Sainte-Mère-Eglise. — 31, Avranches.

NOVEMBRE. — 2, Saint-James, Cherbourg. — 3, Ducey, Sartilly, Villedieu, Bréhal, Saint-Denis-le-Gast. — 4, Pontorson, Rauville-la-Place (2 jours). — 5, Quettreville, Saint-Pois, Montbray. — 6, Les Pieux. — 7, Gavray, Carentan (3 jours) — 10, Cerisy-la-Salle — 11, Montmartin-sur-Mer, Torigni. — 12, Brécey, Les Pieux, Montsurvent. — 14, Avranches — 16, La Lande-d'Airou, Saint-Hilaire-du-Harcouët (2 jours), Valognes. — 17, Cérences, Sourdeval-la-Barre. — 18, La Haye-Pesnel, Montmartin-sur-Mer. — 19, Montbray. — 23, Villedieu. — 25, Cerisy-la-Forêt, Briequebec. — 28, Saint-Lo.

DÉCEMBRE. — 1er, Ducey, Villedieu, Bréhal, Picauville. — 2, Pontorson, Saint-Pierre-Eglise. — 3, Montbray. — 4, Les Pieux. — 5, Gavray, Avranches. — 7, Saint-James. — 9, Montmartin-sur-Mer, Valognes. — 15, Sartilly, Sourdeval-la-Barre. — 16, La Haye-Pesnel. — 17, Montbray. — 19, Saint-Lo, Sottevast. — 21, Carentan, Barneville. — 27, Hambye. — 31, Valognes.

MARCHÉS DE LA MANCHE.

Arrondissement d'Avranches. — Avranches, le samedi (la veille des foires, montre) ; Brécey, le vendredi ; Tirepied, le mercredi ; Ducey, le mardi ; Granville, le samedi ; La Haye-Pesnel, le mercredi ; La Lande-d'Airou, 2e lundi de chaque mois ; Pontorson, le mercredi ; Saint-James, le lundi ; Saint-Pair, le mercredi ; Sartilly, le lundi ; Villedieu, le mardi ; Bouillon, marché le mardi à Jullouville.

Arrondissement de Cherbourg. — Beaumont, le samedi, dernier samedi du mois pour les bestiaux ; Cherbourg, lundi et jeudi ; Les Pieux, le vendredi, le 1er vendredi du mois pour les bestiaux ; Le Vast, le lundi ; Equeurdreville, le dimanche ; Flamanville, le mardi ; Saint-Pierre-Eglise, le mercredi.

Arrondissement de Coutances. — Agon, le dimanche (été) ; Bréhal, le mardi ; Cérences, le jeudi ; Cerisy-la-Salle, le samedi ; Coutances, le lundi ; Créances, le dimanche, Gavray, le samedi ; Hambye, le mardi ; La Haye-du-Puits, le mercredi ; Lessay, le mardi ; Montmartin-sur-Mer, le mercredi ; Lingreville, le dimanche ; Périers, le

samedi ; Prétot, le mardi ; Saint-Sauveur-Lendelin, le jeudi ; Saint-Denis-le-Gast, le dimanche ; Roncey (bestiaux), le vendredi.

COUTANCES. — Marchés les lundis, 1er lundi de *Carême* et lundi de la *Mi-Carême* sont considérés comme fortes foires. La veille de chaque foire il y a *montre*. Grand *marché à bestiaux* tous les quinze jours Grand *marché à chevaux* le lundi de la petite Saint-Michel. — BRÉHAL, *marché à bestiaux* le 3e mardi du mois. — LA HAYE-DU-PUITS, grand *marché à bestiaux* le 1er mercredi de chaque mois. — PÉRIERS. — Grand marché de 15 jours en 15 jours, à partir du 8 janvier.

Arrondissement de Mortain. — Barenton, le lundi ; Ger, le jeudi ; Isigny, le lundi ; Juvigny, le jeudi ; Le Teilleul, le jeudi ; Mortain, le samedi (bestiaux) ; Saint-Hilaire-du-Harcouët, le mercredi ; Saint-Pois, le jeudi ; Sourdeval, le mardi ; Buais, le dimanche ; Coulouvray-Boisbenâtre, le dimanche.

Arrondissement de Saint-Lo. — Saint-Lo, le samedi, le mardi, marché aux bestiaux ; Airel, le samedi ; Canisy, le vendredi ; Carentan, les lundi et vendredi ; Cerisy-la-Forêt, le mercredi ; Les Champs-de-Losques (beurre), le mardi ; Marigny, le mercredi ; Percy, le lundi ; Saint-Clair, le mardi ; Saint-Jean-de-Daye, le vendredi ; Tessy-sur-Vire, le mercredi ; Torigni-sur-Vire, le lundi ; Moyon, le jeudi ; Remilly, le jeudi.

SAINT-LO. — Grand *marché à bestiaux* tous les mardis. — CARENTAN. — Grand marché tous les lundis. De 15 jours en 15 jours à partir du 2 janvier, *grand marché à bestiaux* et *marché à chevaux*. Tous les vendredis, vente de beurre, volaille et poisson, etc.

Arrondissement de Valognes. — Barneville, le samedi ; Bricquebec, le lundi ; Barfleur, le samedi ; Montebourg, le samedi ; Picauville, le vendredi ; Portbail, le mardi (porcs, veaux, moutons) ; Quettehou, le mardi ; Sainte-Mère-Eglise, le jeudi ; Saint-Sauveur-le-Vicomte, le samedi ; Saint-Vaast, le samedi ; Valognes, les mardi et vendredi.

VALOGNES. — Marchés *francs* de bestiaux, tous les 1ers mardis de chaque mois qui ne sont pas jours de foire. — PICAUVILLE. — Grand marché le vendredi. — SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE. — Grand *marché à bestiaux*, le 1er samedi de chaque mois.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

CONTENUES DANS L'*ANNUAIRE DE LA MANCHE*,

Pages.

Adjoints 80
ADMINISTRATIONS. — Personnel 59
Agents consulaires 181
Agents voyers 150
Agriculture 172
ALIÉNÉS.— Asiles 161
Archives départementales 64
Assistance publique départementale 64
BANQUE DE FRANCE. — Succursale de Saint-Lo 139
Bâtiments civils 64
Bibliothèques 160
BIOGRAPHIE.— Alfred Delauney, graveur 56
Bureaux de la Préfecture 61
Bureaux télégraphiques du Département 147
Cabinet du Préfet 61
Chambres consultatives d'agriculture 175
Chambres de commerce 180
Chemins de fer de l'Ouest 133
Clergé du diocèse 151
Collèges communaux 156
Comices agricoles 176
Commissaires de police 114
Commission départementale 60
Commission de surveillance des prisons 172
COMMUNES.— Tableau par ordre alphabétique 73
COMMUNES.— Tableau des communes par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement canton et communes, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices 80
Conseil de Préfecture 60
Conseil général 66
Conseils d'arrondissement 68
Conseils d'hygiène 65
Conseils sanitaires 185
Contributions directes 140
Contributions indirectes 145

Cour d'appel de Caen 114
Culte protestant 154
Curés et Desservants 80
Dépôt d'étalons de Saint-Lo 179
Députés de la Manche 60
Douanes 142
Ecoles normales 156
Eregistrement, domaines et hypothèques 141
Finances 134
Forêts 142
Foires de la Manche 187
Gendarmerie 124
Greffe du Conseil de Préfecture 63
Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la langue française à l'étranger 160
Histoire et antiquités — Le théâtre au collège de Valognes. 11
Fondation du collège d'Harcourt 25
Un canal maritime de la baie des Veys à Portbail 33
Les villages de Saint-Lo *(Suite)*. — Le Flaguay 45
La Trapinière 47
La Rocque 49
La Rivière 50
Montsaulx. — La Coudraye 52
Hospices 162
Inspection primaire 156
Instituteurs et institutrices 80
Instruction primaire. — Commission d'examen 157
— publique 155
— secondaire 157
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges ... 157
Justices de paix 120
Lycée de Cherbourg 155
Lycée de Coutances 155
Maires 80
Mairies 70
Marchés de la Manche 189
Marine 126
Mines 131
Notaires 121
Ordre judiciaire 114
Ordre militaire 122
Percepteurs des contributions 135
Poids et mesures 64

Pages.

Police générale 114
Ponts et chaussées 133
Postes et télégraphes 147
Préface 7
Préfecture 60
Préfets du département. — Liste chronologique 89
Prisons 171
Recettes particulières 134
Sciences et Arts 158
Sénateurs de la Manche 60
Service vicinal 150
Service académique de Cherbourg 160
— du Cotentin 160
Société artistique et industrielle de Cherbourg 159
— d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche 158
— d'archéologie d'Avranches et de Mortain 158
— archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes 160
— nationale des sciences naturelles de Cherbourg 159
— d'agriculture 174
— de charité maternelle 166
— des courses d'Avranches 179
— — de Bourigny 180
— — de Saint-Lo 179
— — du Cotentin 179
— — de Granville 179
— d'horticulture 177
— de secours mutuels 167
— de gymnastique 186
— de tir 186
Sous-Préfectures 69
Service médical 181
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes et la population du département 79
Travaux publics 131
Trésorerie générale des finances 134
Tribunaux de commerce 116
— de première instance 115
Vétérinaires brevetés 180

L'Annuaire de la Manche se trouve

CHEZ MM.

LE TUAL, imprimeur, éditeur de l'*Annuaire*, à Saint-Lo ;
Jean CORDIER, libraire, à Saint-Lo ;
LETRÉGUILLY, libraire, à Saint-Lo ;
OMOND, libraire, à Saint-Lo ;
LECLERCQ, libraire, 64, rue Torteron, à Saint-Lo ;
ANFRAY, libraire, à Avranches ;
MARGUERIE, libraire, à Cherbourg ;
DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances ;
LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain ;
MARTIN, imprimeur-libraire, à Valognes ;
CAPELLE, libraire, à Valognes.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

69e ANNÉE. — 1897.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE

69e ANNÉE. — 1897

SAINT-LO
IMPRIMERIE F. LE TUAL, RUE DES PRES, 5

M DCCC XCVII

PRÉFACE

Dans notre volume de 1895 nous avons publié, sous la signature de M. Léopold DELISLE, les *Fragments d'une chronique inédite, relatifs aux événements militaires arrivés en Basse-Normandie, de 1353 à 1389.* « La guerre » de Cent ans, la guerre des Anglais; guerre civile sou- » vent, autant que guerre étrangère... » disions-nous à propos de l'époque à laquelle se rapportaient ces *Fragments* ! Aujourd'hui, dans notre 69e volume, l'éminent historien nous donne, sous le titre de : *Papiers de Hervé de Longaunay, gouverneur de la Basse-Normandie, 1575-1589*, l'analyse d'une série de documents qui se rapportent à la fois à notre province et à l'une des périodes les plus troublées de l'histoire de France ; la Ligue, bien plus guerre de religion que guerre politique, guerre civile encore ! La guerre civile dont toutes les nations ont eu, hélas, à souffrir ; qui a été non moins fréquente, non moins longue, non moins cruelle, sinon plus, en Angleterre ou en Allemagne que chez nous ! Le lecteur trouvera intérêt à lire les *Papiers de Hervé de Longaunay*. Il y pourra voir entre autres choses, que les tergiversations dans les idées ne datent pas seulement de notre siècle ; en mai 1580, on signale l'opportunité de rétablir les fortifications de Saint-Lo, en partie abattues ; le 21 octobre 1585, le demantèlement en semble nécessaire ; le 25 novembre 1585, on ordonne d'y surseoir... Mais signalons cette indication du Mémoire, de mai 1580 : « ... l'on ne

» se peult opposer à la force que par la force ; » c'est une maxime à placer dans la *Sagesse des Nations* et que nous, Français, nous ferons bien de ne pas oublier.

L'article de M. HÉRON, de Rouen, d'après M. Emile TRAVERS, sur le *Traité du vin et du cidre de Julien Le Paulmier*, traduit par Jacques de Cahaignes, sera lu avec satisfaction par tous ceux — et ils sont nombreux — qu'intéresse la fabrication de notre boisson normande. Les années et les siècles se sont succédé ; les procédés de fabrication n'ont pas varié.

M. E. LEPINGARD, a continué ses minutieuses et patientes recherches sur *les Villages de Saint-Lo* ; *le Petit Village*, *le Chêne-Dancel*, *la Dangie* font l'objet de l'article de cette année.

Enfin, dans des pages traduites d'un journal de Vienne (Autriche), on trouvera des appréciations fines en la forme, élogieuses au fond, mais bien justifiées, sur notre *Bibliothèque nationale de Paris* et sur le savant distingué qui en est l'administrateur général, M. Léopold Delisle.

A nos collaborateurs, merci ; et, s'ils nous permettent ce souhait, à l'année prochaine !

L'EDITEUR.

Saint Lo, février 1897.

Janvier 1897.

Nouvelle Lune le 3.
Premier Quartier le 10.
Pleine Lune le 18.
Dernier Quartier le 25.

1	ven.	CIRCONCISION.
2	sam.	s. Basile.
3	*D.*	s^{te} Geneviève.
4	lund.	s. Rigobert.
5	mar.	s^{te} Amelie.
6	mer.	EPIPHANIE.
7	jeud.	s^{te} Mélanie.
8	ven.	s. Lucien, m.
9	sam.	s. Marcellin.
10	*D*	s. Paul, 1er er.
11	lund.	s. Théodose.
12	mar.	s. Arcade, m.
13	mer.	*Bapt. de N.-S.*
14	jeud.	s. Hilaire, év.
15	ven.	s. Maur.
16	sam.	s. Marcel.
17	*D.*	s. Antoine.
18	lund.	s. Prisca.
19	mar.	s. Sulpice.
20	mer.	s. Sébastien.
21	jeud.	ste Agnès.
22	ven.	s. Vincent, m.
23	sam.	s. Raymond.
24	*D.*	s. Babylas.
25	lund.	C. S. Paul
26	mar.	s^{te} Paule.
27	mer.	s. Julien, év.
28	jeud	s. Charlem.
29	ven.	s. François.
30	sam.	s^{te} Bathilde.
31	*D.*	s$_{te}$ Marcelle.

Février.

Nouvelle Lune le 1er.
Premier Quartier le 9.
Pleine Lune le 17.
Dernier Quartier le 24.

1	lund.	s. Ignace.
2	mar.	PURIFICATION.
3	mer.	s. Blaise, év.
4	jeud.	s. Gilbert.
5	ven.	s^{te} Agathe.
6	sam.	s^{te} Dorothée.
7	*D.*	s. Fidèle.
8	lund.	s. Jean de M.
9	mar.	ste Apoline.
10	mer.	s^{te} Scholastiq.
11	eud.	s. Adolphe.
12	ven.	ste Eulalie.
13	sam.	s. Enogat.
14	*D.*	SEPTUAGÉSIME.
15	lund.	s. Faustin, m
16	mar.	ste Julienne.
17	mer.	s. Théodule
18	jeud.	s. Siméon.
19	ven.	s. Gabin, m.
20	sam.	s. Sylvain.
21	*D.*	SEXAGÉSIME.
22	lund.	ste Isabelle.
23	mar.	s. Gérard.
24	mer.	s. Mathias.
25	jeud	s. Léandre.
26	ven.	s. Nector.
27	sam.	s^{te} Honorine.
28	*D.*	QUINQUAGÉSIM.

H. 4 Or, 47. Epacte, XXVI. Cycle solaire 2, Ind. R. 9. L. 4. C.

Mars.

Nouvelle Lune le 3.
Premier Quartier le 11.
Pleine Lune le 18.
Dernier Quartier le 25.

1	lund.	s. Aubin, év.
2	mar.	s. simplice.
3	mer.	*Les Cendres.*
4	jeud.	s. Casimir.
5	ven.	s. Théophile.
6	sam.	s^{te} Colette.
7	*D.*	QUADRAGÉSIME
8	lund.	s^{te} Véronique.
9	mar.	s^{te} Françoise.
10	mer.	*Quat. Temps.*
11	jeud	s. Euloge.
12	ven.	s. Marius.
13	sam.	ste Euphrasie
14	*D.*	REMINISCERE.
15	lund.	s. Zacharie.
16	mar.	s. Cyriaq. m.
17	mer.	s. Patrice.
18	jeud	s. Alexandre
19	ven.	s. Joseph.
20	sam.	s. Joachim.
21	*D.*	OCULI
22	lund.	s^{te} Léa.
23	mar.	s. Victorien.
24	mer.	s. Timothée.
25	jeud.	*Annonciation*
26	ven.	s. Emmanuel
27	sam.	ste Lydie.
28	*D.*	LÆTARE.
29	lund.	s. Eustase.
30	mar.	s. Amédée.
31	mer.	s. Benjamin,

Avril.

Nouvelle Lune le 2.
Premier Quartier le 10.
Pleine Lune le 17.
Dernier Quartier le 23.

1	jeud.	s. Hugues.
2	ven.	s. Franç. P.
3	sam.	s. Richard.
4	*D.*	PASSION.
5	lun.	s. Vincent F.
6	mar.	s. Célestin.
7	mer.	s. Clotaire.
8	jeud.	s. Albert.
9	ven.	s^{te} Marie E.
10	sam	s. Fulbert.
11	*D.*	RAMEAUX
12	lund.	s. Jules.
13	mar.	s^{te} Ida.
14	mer.	s. Tiburce.
15	jeud.	s^{te} Anastasie.
16	ven.	*Vendr^{i} saint.*
17	sam.	s. Anicet.
18	*D.*	PAQUES.
19	lund.	*Férié.*
20	mar.	s. Théodore.
21	mer.	s. Anselme.
22	jeud.	s. Léonide.
23	ven.	s. Georges.
24	sam.	s. Gaston.
25	*D.*	QUASIMODO.
26	lund.	ss. Clet et M.
27	mar.	s. Frédéric.
28	mer.	s. Aimé, év.
29	jeud.	s. Robert.
30	ven.	s. Ludovic.

Mai.

Nouvelle Lune le 1er.
Premier Quartier le 9.
Pleine Lune le 16.
Dernier Quartier le 23.
Nouvelle Lune le 31.

1	sam.	*ss. Jacq et Ph.*
2	*D.*	s. Athanase.
3	lund.	*Inv. s^{te} Croix*
4	mar.	s^{te} Monique.
5	mer.	s. Pie V.
6	jeud.	s. Jean P. L.
7	ven.	s. Stanislas-K
8	sam.	s. Désiré.
9	*D.*	s. Grégoire.
10	lund.	s. Antonin.
11	mar.	s. Mamert.
12	mer.	s. Achille.
13	jeud.	s. Servais.
14	ven.	s. Boniface.
15	sam.	s^{te} Denise.
16	*D.*	s. Honoré.
17	lund.	s. Pascal B.
18	mar.	s. Venant, m.
19	mer.	s. Yves.
20	jeud.	s. Bernardin.
21	ven.	s^{te} Giselle.
22	sam.	s Emile.
23	*D.*	s. Didier.
24	lund.	*Rogations.*
25	mar.	s. Urbain.
26	mer.	s. Philippe.
27	jeud.	ASCENSION.
28	ven.	s. Olivier.
29	sam.	s. Maximin.
30	*D.*	s. Ferdinand
31	lund.	s. Pétronille.

Juin.

Dernier Quartier le 8.
Nouvelle Lune le 14.
Premier Quartier le 21.
Pleine Lune le 30.

1	mar.	s. Fortuné.
2	mer.	s^{te} Emilie.
3	jeud.	s^{te} Clotilde.
4	ven.	s Optat.
5	sam.	s^{te} Valérie.
6	*D.*	PENTECOTE.
7	lund.	*Férié.*
8	mar.	s. Médard.
9	mer.	*Quat.-Temps.*
10	jeud.	s. Landry.
11	ven.	s. Barnabé, a.
12	sam.	s Guy.
13	*D.*	TRINITÉ.
14	lund.	s. Rufin.
15	mar.	s. Modeste.
16	mer.	s. Aubert.
17	jeud.	FÊTE-DIEU.
18	ven.	s. Florentin.
19	sam.	s. Gervais, m
20	*D.*	s. Silvère. *Eté*
21	lund.	s. Raoul.
22	mar	s. Alban.
23	mer.	s. Félix de V.
24	jeud.	*s. Jean-Bapt.*
25	ven.	s. Prosper.
26	sam.	s. David.
27	*D.*	s. Crescent.
28	lund.	s. Irénée.
29	mar.	*ss Pier. et Paul*
30	mer.	s^{te} Emilienne.

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Premier Quartier le 7. Pleine Lune le 14. Dernier Quartier le 21. Nouvelle Lune le 29.		Premier Quartier le 5. Pleine Lune le 12. Dernier Quartier le 20. Nouvelle Lune le 28.		Premier Quartier le 3. Pleine Lune le 11. Dernier Quartier le 19. Nouvelle Lune le 26.		Premier Quartier le 3. Pleine Lune le 10. Dernier Quartier le 18. Nouvelle Lune le 25.		Premier Quartier le 1er. Pleine Lune le 9. Dernier Quartier le 17. Nouvelle Lune le 24.		Premier Quartier le 1er. Pleine Lune le 9. Dernier Quartier le 17. Nouvelle Lune le 23. Premier Quartier le 30.	
1 jeud.	s. Martial.	1 *D.*	s. Pierre-ès-l.	1 mer.	ss. Leu et G.	1 ven.	s. Rémi, év.	1 lund.	TOUSSAINT.	1 mer.	s. Eloi.
2 ven.	V. de la ste V.	2 lund.	s. Alph. de L.	2 jeud.	s. Lazare.	2 sam.	ss. Anges gar.	2 mar.	*Les Morts.*	2 jeud.	ste Aurélie.
3 sam.	s. Anatole.	3 mar.	s. Geoffroy.	3 ven.	s. Grégoire.	3 *D.*	s. Fauste.	3 mer.	s. Hubert	3 ven.	s. Franç. Xav
4 *D.*	s. Berthe.	4 mer.	s. Dominique.	4 sam.	ste Rosalie, v.	4 lund.	s. Franç. d'A.	4 jeud.	s. Charl. Bor.	4 sam.	ste Barbe, m.
5 lund.	se Zoé.	5 jeud.	s. Abel.	5 *D.*	s. Bertin.	5 mar.	s. Constant.	5 ven.	s. Théotime.	5 *D.*	s. Sabas.
6 mar.	se Colombe	6 ven.	Tra. de N. S.	6 lund.	s. Onesiphore	6 mer.	s. Arthur.	6 sam.	s Léonard, c.	6 lund.	s. Nicolas, év.
7 mer.	se Aubierge.	7 sam.	s. Gaëtan, c.	7 mar.	s. Cloud, c.	7 jeud	s. Serge.	7 *D.*	s. Ernest.	7 mar.	s. Ambroise.
8 jeud.	se Virginie.	8 *D.*	s. Justin, mar	8 mer.	NATIVITÉ.	8 ven.	se Brigitte.	8 lund.	s. Godfroy.	8 mer.	IMM. CONCEPT.
9 ven.	s. Cyrille, m.	9 lund.	s. Samuel.	9 jeud.	s. Omer.	9 sam.	s. Denys, m.	9 mar.	s. Mathurin.	9 jeud.	se Léocadie.
10 sam.	se Félicité.	10 mar.	s. Laurent, m.	10 ven.	se Pulchérie.	10 *D.*	s. Paulin.	10 mer.	s. Juste.	10 ven	se Julie.
11 *D.*	s. Norbert.	11 mer.	se Suzanne.	11 sam.	s. Hyacinthe.	11 lund.	s. Quirin.	11 jeud.	s. Martin, év.	11 sam.	s. Daniel.
12 lund.	s. Gualbert.	12 jeud.	ste Claire, v.	12 *D.*	s. Séraphin.	12 mar.	s. Wilfrid, é.	12 ven.	s. René.	12 *D.*	ste Constance
13 mar	s. Eugène.	13 ven.	s. Hippolyte	13 lund	s. Maurille	13 mer.	s. Edouard, c.	13 sam.	s. Brice.	13 lund.	ste Lucie, v.m
14 mer.	FÊTE NATIONE	14 sam	s. Eusèbe. *vj.*	14 mar	Ex. de la S. C.	14 jeud.	s. Caliste, p.	14 *D.*	s. Philomène	14 mar.	s. Nicaise.
15 jeud.	s. Henri, em.	15 *D.*	ASSOMPTION	15 mer.	s. Nicomède.	15 ven.	ste Thérèse, v.	15 lund.	se Eugénie.	15 mer.	*Quat.-Temps.*
16 ven.	s. Hélier, m.	16 lund.	s. Roch.	16 jeud.	*Quat.-Temps.*	16 sam.	s. Léopold.	16 mar.	s. Edme.	16 jeud.	se Adelaïde.
17 sam.	s. Alexis, c.	17 mar.	s. Septime.	17 ven.	s. Lambert.	17 *D.*	se Edwige.	17 mer.	s. Agnan.	17 ven.	s. Olympe.
18 *D.*	s. Camille, c.	18 mer.	ste Hélène.	18 sam.	se Sophie.	18 lund.	*s. Luc, évan.*	18 jeud.	s. Eudes.	18 sam.	s. Gatien.
19 lund.	s. Vinc. de P.	19 jeud.	s. Flavien.	19 *D.*	s. Janvier.	19 mar.	s. Savinien.	19 ven.	ste Elisab. R.	19 *D.*	s. Timoléon.
20 mar.	ste Marguerit.	20 ven.	s. Bernard, a.	20 lund.	s. Eustache.	20 mer.	s. Aurélien.	20 sam.	s. Edmond.	20 lund.	se Philogone.
21 mer.	s. Victor.	21 sam.	ste Jeanne.	21 mar.	s. Mathieu.	21 jeud.	se Céline.	21 *D.*	Prés. de la V.	21 mar.	*s. Thomas.*
22 jeud.	ste Marie-M.	22 *D.*	s. Symphor.	22 mer.	s. Maurice.	22 ven.	s. Modéran.	22 lund.	ste Cécile, v.	22 mer.	s. Honorat.
23 ven.	s. Apollinaire	23 lund.	se Sidonie.	23 jeud.	s. Lin, p.	23 sam	s. Hilarion.	23 mar.	s. Clém. I, p.	23 jeud.	ste Victoire.
24 sam.	se Christine.	24 mar.	*s. Barthélemy*	24 ven.	s. Andoche.	24 *D.*	s. Magloire, é.	24 mer	se Flora.	24 ven.	se Irmine. *vj*
25 *D.*	s. Christophe	25 mer.	s. Louis, r de F	25 sam.	s. Firmin.	25 lund.	ss. Crépin et C	25 jeud.	ste Cather., v.	25 sam.	NOEL.
26 lund.	ste Anne.	26 jeud.	s. Privat.	26 *D.*	ste Justine.	26 mar.	s. Evariste.	26 ven.	se Delphine.	26 *D.*	s. Etienne, R.
27 mar.	se Natalie.	27 ven.	s. Césaire, é.	27 lund.	s. Cosme.	27 mer.	s. Abraham.	27 sam.	s. Séverin.	27 lund.	*s. Jean, évan.*
28 mer.	s. Samson.	28 sam	s. Augustin, é.	28 mar.	s. Wenceslas.	28 jeud.	s. Alfred.	28 *D.*	s Sosthène.	28 mar.	ss. Innocents
29 jeud.	ste Marthe, v.	29 *D*	s. Médéric.	29 mer.	s. *Michel*, arc.	29 ven	s. Donat.	29 lund.	AVENT.	29 mer.	ste Eléonore.
30 ven.	ss. Abdon et S	30 lund.	s. Fiacre.	30 jeud.	s. Jérôme E.	30 sam.	s. Arsène.	30 mar.	*s. André, ap.*	30 jeud.	s. Roger.
31 sam.	s. Germain.	31 mar.	s. Aristide.			31 *D.*	s. Narcisse, é.			31 ven.	s. Sylvestre

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

PAPIERS

DE

HERVÉ DE LONGAUNAY

Gouverneur de la Basse-Normandie

(1575-1589.)

Un volume qui est récemment entré dans les collections de la Bibliothèque nationale et qui porte le n° 6646 dans le fonds français des nouvelles acquisitions, m'a paru mériter d'être signalé à mes compatriotes. Il renferme, en effet, une série de documents originaux très intéressants pour l'histoire de la Basse-Normandie pendant une des plus tristes périodes de nos annales, celle qui correspond au règne de Henri III.

Les événements de cette période ont été exposés en détail et avec beaucoup d'exactitude dans le savant ouvrage de M. Gustave Dupont, intitulé : *Histoire du Cotentin et de ses îles (1)*. Rien n'est à modifier dans le récit qu'il en a fait et qui, d'un bout à l'autre, s'appuie sur des témoignages authentiques et pour la plupart jusqu'alors inconnus. Le registre que je me propose d'analyser renferme assurément beaucoup de renseignements nouveaux ; mais tous s'encadrent à merveille dans le récit de M. Dupont, qu'ils serviront seulement à compléter sur des points secondaires.

Ce registre se compose de dépêches que Hervé de Longaunay reçut pendant qu'il remplit la charge de gouverneur et lieutenant général du roi en Basse-Normandie, de 1575 à 1589.

(1) Caen, Le Blanc-Hardel, 1870-1885. Quatre volumes in-8°. La partie relative aux guerres de religion occupe les pages 293-676. du t. III.

Cet Hervé de Longaunay était un vieux serviteur de la royauté, dont la mémoire est rappelée comme il suit dans la dernière édition du Dictionnaire de Moréri (1): « Hervé de Longaunay, IIIe du nom, seigneur des Fresnes, de Damigni (2), Dampierre, Epinai, Franqueville, la Bacconnière, etc., chevalier de l'Ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant général de la Basse Normandie, après avoir porté toute sa vie les armes sous les rois Henri II, François II, Charles IX et Henri III, finit glorieusement sa vie à la bataille d'Ivri le 14 mars 1590, étant alors âgé de près de 80 ans (3), en combattant pour le service du roi Henri IV, au secours duquel il étoit venu avec tout ce qu'il avoit pu assembler de parents et d'amis. Il avoit épousé en 1553 Catherine de Sureau, fille de Jean, seigneur de Farceau et Bois Herout etc. »

Pendant tout le règne de Henri III, Hervé de Longaunay fut constamment employé au service du roi en Normandie. Charles d'Hozier nous a conservé (4) un relevé des commissions qui lui furent données par la cour et qui témoignent de la confiance qu'il inspirait au roi et aux ministres :

Le 11 mars 1575, comme chevalier de l'Ordre, il fut commis lieutenant général au gouvernement de la Basse Normandie sous le sieur de Matignon, gouverneur et lieutenant général ès bailliages de Caen, Cotentin et duché d'Alençon et ressorts d'iceux.

Le 30 mars 1583, en qualité de gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi et naguères son lieutenant général au gouvernement de la Basse Normandie, il fut commis au gouvernement des bailliages de Caux, Gisors et Cotentin, en l'absence du duc de Joyeuse, gouverneur de Normandie, et sous le sieur de La Mailleraye, vice-amiral, chevalier des ordres, conseiller d'Etat, capitaine de cent hommes d'armes et lieutenant général pour le Roi ausdits bailliages.

Le 17 avril audit an, le duc de Joyeuse, amiral, le commit, en son absence et du dit sieur de La Mailleraie, pour commander aux places maritimes en qualité de son lieutenant dans les bailliages sus dits.

Le 9 mai 1586, en qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre et lieutenant général au gouvernement du bas pays de Normandie en l'absence du duc de Joyeuse, commis pour lever une compagnie

(1) T. VI, part. II, p. 376.

(2) Nous avons des actes originaux de l'année 1580, dans lesquels Hervé de Longaunay est qualifié de « sieur du lieu, de Dampierre, et d'Amigny. » Titres originaux du Cabinet des titres, dossier 40427, pièces 18 et 19, dans le ms. français 26222.

(3) Il était âgé de 74 ans, suivant une note de Pierre d'Hozier, dans le ms. français 31096.

(4) Bibl. nat., pièce de l'ancien cabinet de d'Hozier, cotée 979, dans le ms. français 31096.

de trente arquebusiers à cheval, en estre le capitaine et les employer aux occasions, etc.

Le 22 mai 1588, comme chevalier de l'Ordre, il eut une commission de capitaine en chef de cinquante hommes d'armes en considération de ses signalés services, à l'exemple de ses prédécesseurs. Il en fit le serment par Antoine de Longaunay, son fils, sieur de Franqueville, le 6 juin 1588.

Le 17 mars 1589, en qualité de chevalier de l'Ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes et l'un des lieutenants généraux au gouvernement de Normandie, il eut commission pour lever une compagnie de vingt arquebusiers à cheval, outre les vingt anciens qui lui avoient esté ordonnés auparavant pour sa garde ordinaire.

Les pouvoirs dont il jouissait en qualité de gouverneur et lieutenant général en Basse-Normandie sont définis dans des lettres patentes de Henri III, dont nous avons une copie, malheureusement dépourvue de date (1) :

Henry, par la grace de Dieu roy de France et de Poullongne. Avons donné et donnons au sieur de Longaunay l'estat et charge de gouverneur et lieutenant général en la Basse Normandye, plain pouvoir, puissance, auctorité, commission et mandement special de contenir nos subgectz, manantz et habitantz des dictz pays en l'obéissance qu'ilz nous doibvent, les faire vivre en amitié, union, et concorde les ungs avec les aultres ; et s'il y a quelques querelles ou debatz, pourvoir promptement à la pascifficacion d'iceux et punition de ceux qui auront delinqué et contrevenu à noz ordonnances, qu'il fera en tout et partout inviolablement conserver et garder ; mander et convocquer, toutes et quantes fois que bon luy semblera, les gentz d'eglise et de la noblesse, officiers, maires, eschevins, bourgois, manantz et habitantz des villes du dict gouvernement, pour adviser aux affaires occurrens en icelluy ; ouyr les plaintes de nostre peuple, et sur icelles leur faire raison et justice ; sçavoir comme la justice sera bien et deuement administrée ; pour nous advertir des faultes, sy aucunes y en a ; s'il se trouve gentz de noz ordonnances, baon et arrière baon, gentz de pied ou aultres, de quelque qualité ou nation qu'ilz soient, passans et rappassantz par les dicts pays, qui facent pilleries, exactions et viollences, sur nostre dict peuple, et qui ne vivent selon noz ordonnances, d'en faire faire par les vibaillifz, ou aultres noz officiers, telle pugnition et demonstracion que les aultres y prennent exemple ; et sy, pour ce faire, il est besoing de plus grand force, convocquer et faire convocquer par les baillifz. et en leur absence par telz autres personnages qu'il trouvera bon de commettre, les nobles, baon et arrière baon, et les communes pas son de tocsainct, pour assister les dicts vibaillifz et aultres noz officiers, et courir sus aux dicts pillardz exacteurs de nostre dict pauvre peuple, de sorte que la force nous en demeure ; faire assoyr, remuer et changer les logis de nostre dicte gendarmerye, qui sera ordonnée, pour leur garnison audit gouver-

(1) Ms. français 6616 des Nouvelles acquisitions, fol. 206.

nement, de lieu en aultre, ainsy qu'il verra estre à faire pour le soullagement du pays, quand nous ferons mander et assembler les dicts nobles vassaulx et subjectz à nos dicts baon et arrière baon, pour nous venyr servir selon le debvoir de leurs fiefz ; faire voyr qu'il ne s'y face poinct d'abuz ; en faire faire les monstres et reveues, et pourvoyr à la conduicte d'iceux ; commander et ordonner aux baillifz, vibaillifz et aultres officiers de son dict gouvernement ce qu'ilz auront à faire pour tenyr le pays en pascification et seureté ; avoir regard et correction sur les dicts vibaillifz, et là où aulcunes rebellions, desobéissances, seditions ou aultres maulx et insolences se feroient ès pays du dict gouvernement, s'y opposer et resister avec les susdictes forces, et faire faire des dicts rebelles et seditieux telle justice, pugnition et correction qu'il verra l'importance de la chosse le requerir ; faire tenyr les chemins, pontz, passages et destroictz des dicts pays en bon et suffisant estat et reparacion, seur et libre, tant pour les personnes qui ont à y passer et repasser, que pour traffic, conduicte et voyture de la marchandise, et à ceste fin voyr et entendre comme les deniers qui y sont destinez y auront esté bien et deuement employez ; et pour y voir plus clair, faire faire representer les comptes qui en auront esté renduz par devant les officiers des lieux, affin de nous en advertir s'il y treuve de l'abuz ; avoir esgard sur les estrangers et aultres personnes passans et repassans par les dicts pays ; voyr et visiter, sy besoing est, les pacquetz et aultres lettres qu'ilz porteront ; et s'ilz se treuvent contraires et prejudiciables à nous, noz royaulmes, pays et subjectz, les faire arrester et constituer prisonniers, pour en faire la pugnicion et nous en advertir selon l'exigence du faict ; et generalement faire en ceste presente charge tout ce qu'il verra estre requis et necessaire pour le bien de nostre service et du public des dicts pays, jaçoit qu'il y eust chose qui requist mandement plus especial que ces dictes presentes ; par lesquelles donnons en mandement à noz amés et feaulx les gentz tenantz nostre court de parlement à Rouen qu'icelluy sieur de Longaunay, duquel nous avons prins et receu le serment en tel cas requis et accoustumé, ilz facent, souffrent et laissent jouyr et user plainement et paisiblement de la dicte charge de gouverneur et nostre lieutenant général en la Basse Normandye, ensemble des honneurs, pouvoirs, facultés, authorités et prééminences sus dictes, et à tous baillifz ou leurs lieutenantz et aultres noz justiciers, officiers, subjetcz d'iceulx pays, et à chacun d'eux, sy comme il appartiendra, qu'ilz lui obéissent, entendent et facent obeyr et entendre de tous ceux et ainsy qu'il appartiendra ès choses touchant, concernant et regardant la dicte charge.

Par la commission qui vient d'être rapportée on voit quel rôle Hervé de Longaunay eut à jouer dans notre province pendant les troubles du règne de Henri III. Il était nécessaire de l'indiquer avant d'analyser les dépêches du ms. 6646. Je vais en dresser un inventaire chronologique (1). Les chiffres enfer-

(1) Avec les dépêches du règne de Henri III, se trouve, au fol. 54, une lettre de Charles IX, du 12 août 1573, prescrivant à Longaunay de prêter main-forte à celui qui était chargé d'arrêter le sieur de Saint-Jehan-Lorges.

més entre parenthèses, à la fin des notices analytiques, renvoient aux feuillets du volume dans lequel sont reliées les lettres originales.

21 septembre 1575. Henri III aux maire, échevins, manans et habitans d'Avranches.— Il leur recommande d'être plus que jamais sur leurs gardes pour rester fidèles à la couronne. — « Sur le nouveau accident qui est survenu du partement d'auprès de nous de notre très cher et très amé frère [le duc d'Alençon]..» (71).

29 septembre 1575. Henri III accuse réception du rapport que Longaunay lui avait adressé sur les mesures à prendre pour mettre les places de son gouvernement en état de résister. (75).

5 février 1576. Henri III à M. de Matignon. — « Le roy de Navarre, mon frère, s'estant retiré d'auprès de moy pour se joindre, comme je pense, aux troupes du prince de Condé, il m'a esté donné advis que aucuns de ceulx qui l'ont suivy ont quelque intelligence pour la surprinse de la ville de Carenten...» (76).

10 mars 1578. Henri III mande à Longaunay de bien veiller à l'observation des lettres de sauve garde qu'il a fait expédier en faveur des habitants d'Avranches. (78).

21 mars 1578. Henri III à Matignon. — Pressante invitation à faire observer l'édit de pacification.— « J'ay eu advis que ceulx de la religion prétendue reformée résidens en la Basse Normandie et ès lieux prochains de mon pays de Bretaigne, soit que d'eulx mesmes ils ayent pris opinion, ou qu'ilz soient intimidez par les artefices de ceulx qui sont contraires à la tranquilité publicque, sont entrez en doubte et soubson que l'on les vueille oultraiger en leurs maisons, et que l'on veult enfraindre et rompre mon dernier edict de pacifficacion, mesmes que grand nombre d'entre eulx sont desja partiz ou pretz à partir de leurs dictes maisons, avec leurs familles et ce qu'ilz ont peu et pourront emporter de leurs biens, pour se retirer à l'occasion du dict bruict, lequel estant entièrement faulx et contraire à mon intention, j'ay bien voulu vous faire ceste lettre, pour vous dire sur ce que vous faciez entendre et asseuriez ung chascun de mes dicts subjectz, tant d'une que d'aultre religion, que je veulx faire garder et entretenir inviolablement mon dict edict...» (79).

23 août 1579. Henri III à M. d'O, gouverneur et lieutenant général du roi en Basse Normandie, et en son absence au s[r] de Lonconay, lieutenant général audit gouvernement. — Le roi avait voulu faire arrêter les sieurs de La Rocheguyon, Chantelou et Pontberanger, qui essayaient d'exciter un soulèvement en Normandie. — Ils s'étaient échappés. — Le roi prescrit

de veiller au maintien de la tranquillité et d'arrêter ies sus nommés s'ils sont en Basse Normandie. (86).

19 septembre 1579. Henri III à Longaunay. — Longaunay avait fait publier dans tous les sièges particuliers du gouvernement de la Basse Normandie la déclaration du roi sur les intentions de Sa Majesté. — Les poursuites dirigées contre La Roche Guyon, Chantelou et le Pont Berengier avaient excité la défiance de la noblesse, ainsi que les choses advenues en la députation des derniers États de Normandie. — Le roi invite Longaunay à faire savoir que les poursuites contre La Roche Guyon, Chantelou et Pont Berengier n'ont rien de commun avec les affaires des États. (90).

31 mars 1580. Henri III à Longaunay. — On parlait d'embauchage de gens de guerre en Basse-Normandie. — « Si au dedans du gouvernement de la Basse Normandie il y aura quelques ungs qui facent les dictes levées, et s'il s'en trouve aulcuns, vous en ferez prendre et aprehender les principaulx chefz et autheurs, pour incontinent en estre faict une punition si royde et rigoreuse qu'elle serve d'exemple à contenir les autres. J'entends que, par mesme moien, vous faictes aussy rompre et tailler en pièces les dictes levées, et qu'à ceste fin vous assemblez, s'il est besoing, la noblesse et les communes à son de tocsainct, à ce qu'elles ne puissent demourer en estat, à la ruine et dommage de mon peuple, lequel vous garantirez de foulle et oppression le plus qu'il vous sera possible... » (94).

22 avril et 3 mai 1580. Henri III à M. d'O.—Lettres pressantes pour veiller au maintien de la paix et empêcher les levées de gens de guerre. (95 et 97).

(Mai 1580). Mémoire adressé au roi par d'O ou par Longaunay sur les mesures à prendre pour mettre les places de Basse-Normandie à l'abri d'un coup de main.

—... Et pour ce vous dirai-je, sire, que la ville de Saint Lo est demeurée et est encore à present, depuis la prise d'icelle sur ceulx de la relligion pretendue refformée par mons. de Matignon, avec la mesme bresche qui fust faicte pour y entrer, sans que l'on y ait rien réparé ; mais au contraire l'injure du temps l'a tellement augmentée qu'elle est maintenant de trois à quatre cens pas, et de si facille accez qu'il est aussi aysé d'entrer en la ville par là que par les portes, qui sont aussi demeurées sans pontz, barrières ny portes, ce qui a rendu la ville comme deserte, pour n'y estre les habitans non plus cloz et en seureté que dans ung villaige. Et pour ce que demeurant en l'estat où elle est, il seroyt fort aysé de s'en emparer, et avecq les moiens dont usent les ennemys, la fortiffier, de façon que vostre service en recevroit beaucoup d'incommodité, il est

neccessaire que Vostre Majesté la face reparer, et y mettre garnison, et à ceste fin en faire adviser et ordonner le moien au plus tost qu'il sera possible ; ou bien, pour oster du tout l'esperance que l'on pourroit avoir de s'en prevalloir et fortiffier contre vostre dit service, la desmanteller, et abbatre les murailles qui en restent.

La ville de Quarentan, encore qu'elle soit close et assez habitée, ne se peult à present garder, pour n'y avoir ponts ny barrières à toutes les portes. Toutesfois, avec peu de despence et la garde que feront les habitans d'icelle, on se pourra asseurer.

Il est aussi besoing, sire, de mettre quelque nombre d'hommes, et pour le moings jusques à dix ou douze, dans les chasteaulx de Pontorson, Fallaize, Pont d'Ouvre, Vire, Vallongnes, Bayeulx et Mont-Saint-Michel. Autrement, il en pourroit arriver inconveniant, pour ce que, n'y ayant personne ou peu de gens dedans, il sera aysé d'y executer une entreprinse, sans que l'on la puisse empescher, estant certain que l'on ne se peult opposer à la force que par la force mesme. (99).

10 mai 1580. Réponses du roi mises en marge du précédent mémoire.

I. Le roy estant en son Conseil a faict lire et proposer cest article (1), sur lequel monsieur le mareschal de Matignon, qui y estoit, à qui appartient le dit Sainct-Lo, s'est chargé de la garde et seureté de la dicte place, en luy faisant fournir mil ou douze cens livres. Il a esté advisé que l'on prendroit des deniers commungs et patrimoniaulx de la dicte ville, et que, s'ilz n'y pouvoient satisfaire, que l'on leveroit le reste sur les habitans de la dicte ville et lieulx circonvoisins.

II. Il a esté advisé et resolu par le roy estant aussi au dit Conseil que la dicte ville de Carentan sera achevée de desmanteler ; mais que l'on fortifiera le Pont d'Ouvre, qui en est prochain, et que, pour ce faire, commission sera expediée à Monsieur d'O, ou à son lieutenant en son gouvernement, pour faire besongner à la courvée les habitans des villaiges circonvoisins.

III. A esté resolu qu'il sera mis, jusques ad ce qu'autrement en soit par le roy ordonné, à Falaize six hommes, au Pont d'Ouvre douze, au Pont Orson huict, au Mont-Saint-Michel douze, à Vire huict, à Vallongnes six, et à Bayeulx six, et qu'ilz seront paiez par le tresorier de l'extraordinaire, auquel pour cest effect sera augmenté l'assignation.

Faict à Paris, le roy estant en son Conseil, le Xe may 1580. — HENRY. (99).

28 mai 1580. — Longaunay ayant demandé pour lui les démolitions du demantellement des murailles de Carentan et des deniers d'entrée payés pour la vente des terres vaines et

(1) L'article relatif à la ville de Saint-Lo.

vagues du circuit et entour d'icelle ville, le roi lui répond que le produit de la démolition et les deniers d'entrée ont été assurés, lors de la reprise de Carentan, à la reine mère, qui jouissait de cette ville pour partie de l'assignat de sa dot. (101).

6 juillet 1580. Henri III à Longaunay. — Les habitants de Carentan avaient réclamé pour la réparation du Pont de Dombe (*sic*). — Le roi a ordonné la démolition des fortifications et du château de Carentan. Longaunay donnera aux habitants les pierres de la démolition du château qui leur seront nécessaires pour « faire réparer les ponts et chaussées, et aussy faire faire le pont à voutte qu'ils demandent et dient estre nécessaire. » On levera les deniers necessaires pour les travaux du pont jusqu'à concurrence d'une somme de 1000 écus. (103).

18 août 1580. Henri III à Longaunay. — « J'ay esté bien aise de veoir qu'il n'y ait aucuns de ceulx de la relligion pretendue reformée de vostre charge absent de sa maison, et que vous ne congnoissez point qu'il y en ayt aucun qui ait volonté d'entreprendre aucune chose contre mon service et auctorité. » (105).

27 août 1580. — Henri III à Longaunay. — Avant de procéder au demantellement de Carentan, il faudra faire combler les fossés par les habitants de la viconté. On veillera à la conservation des pierres de taille venant de la démolition, pour pouvoir les vendre plus avantageusement à ceux qui bâtiront sur les terres des remparts, terrasses, contrescarpes et autres d'alentour Carentan, que les commissaires du roi devront fieffer. (106).

20 octobre 1580. Henri III à M. d'O. — Le sieur de Molin Chappel avait été député des États de Normandie pour représenter au roi les doléances de ses sujets du pays de Normandie. (107).

1er novembre 1580. — Ledit sieur de Molin Chappel avait été chargé par le roi d'aller par les trois gouvernements de la province pour veiller à l'exécution des ordres donnés par le roi en vue de la séparation des gens de guerre et de la conduite des garnisons des différentes places. Il en devait rendre compte à la prochaine tenue des États. (108).

1er novembre 1580. Henri III à Longaunay — « Quand aux desmolitions des forteresses du chasteau et ville de Carenten et du chasteau du Pont d'Ouvre, j'en ay faict expedier la commission sur la mesme forme qu'en avez envoiée. » (108).

4 novembre 1580. Henri III à M. d'O ou à Longaunay. — Ordre très pressant de disperser les rassemblements de gens de guerre que le s[r] de Bacqueville préparait, disait-on, sous le nom du duc d'Anjou. (109).

25 mai 1581. Henri III à Longaunay. — Sur les remontrances que Longaunay avait fait parvenir au roi et « pour empescher que ces rumeurs populaires qui s'offrent de present en vostre province n'ayent plus de cours, » le roi décharge les habitants du gouvernement de Basse Normandie d'une somme de 10000 écus des charges extraordinaires qu'ils devaient payer pour l'année 1581. (112).

11 juillet 1581. Henri III à Longaunay. — Le 4 de ce mois Longaunay avait écrit au roi pour se plaindre du fils du feu capitaine du château de Valongnes, qui lui avait refusé l'entrée dudit château. Le roi ordonne à celui-ci de venir lui rendre raison de sa conduite. Il laisse la garde du dit château au lieutenant du maréchal de Matignon en la ville et château de Cherbourg. (116).

5 juillet 1583. Henri III à Longaunay. — « A ce que le s[r] de Grinville m'escript, il se faict à present de grandes levées et amas de gens de guerre en Normandie. » Ordre de s'y opposer, et de rompre les rassemblements. Longaunay, si c'est nécessaire, s'entendra avec les s[rs] de Carrouges, de Grinville et de Pierrecourt. Au besoin, il assemblera la noblesse et les communes. (119).

27 mars 1584. — Le roi a décidé en son conseil de faire construire et édifier un pont de pierre et carreau sur la rivière de Couesnon, au passage de Pontorson, au lieu de celluy de bois qui y est à present du tout rompu. Ce travail est confié au général Novynce le jeune. (121).

19 mars 1585. Henri III à Longaunay. — Le roi a été content d'apprendre que « toutes choses soient tranquilles du costé de vostre charge, combien que j'aye advis de divers endroictz qu'il se brasse quelque nouveau remuement. » (123).

31 mars 1585. Henri III à Longaunay. — Satisfaction que ut soit « en bon et paisible estat en vostre charge. » (124).

12 avril 1585. — Henri III à Longaunay. — Le 7 avril, Longaunay avait écrit qu'il n'y avait aucune apparence de remuement au bailliage de Cotentin. (125).

20 juillet 1585. — Henri III à Longaunay. — Il lui mande de faire exécuter l'édit par lequel il interdisait dans le royaume

l'exercice de toute autre religion que la catholique apostolique et romaine, et ordonnait aux ministres de la religion prétendue réformée de sortir du royaume. (126).

12 août 1585. Henri III à Longaunay. — Ordre de s'opposer à ce que les gens de guerre tiennent les champs sans l'aveu du gouverneur et du lieutenant général. (127).

4 septembre 1585 (1). Henri III à Longaunay. Celui-ci avait écrit le 22 août qu'il avait publié l'ordre de faire retirer les gens de guerre qui tenaient les champs dans l'étendue de sa charge et que tout y était en bon et paisible état. (128).

5 octobre 1585 (2). Henri III à Longaunay. — Il le félicite d'avoir réussi à faire sortir du château de Neuilly le Bailleul et les gens de guerre qui s'en étaient emparés. — Mesures à prendre pour éviter que la place retombe aux mains de l'ennemi. (129).

21 octobre 1585. Henri III à Longaunay. — Par crainte de voir Saint-Lo occupé par ceux de la religion prétendue réformée, il faut demanteler la ville, ou du moins « faire si bien et amplement ouvrir les brèches qui y ont esté cy devant faictes, que l'on ne se puisse plus servir de la forteresse de la dicte ville. » (130).

27 octobre 1585. Henri III à Longaunay. — Il doit veiller à ce que ceux de la religion prétendue réformée ne se mettent en route, pour aller du côté de l'Allemagne se joindre aux troupes ennemies. (131).

3 novembre 1585, au Mans. Le duc de Joyeuse à Longaunay. — Il lui annonce la déroute des troupes du prince de Condé [en Anjou]. — On disait qu'une partie de ces troupes pourroit essayer de se retirer du côté de la Normandie. Il prie Longaunay d'y prendre garde. (209).

16 novembre 1585. Joyeuse à Longaunay. — La compagnie du capitaine La Bastide doit aller tenir garnison à Saint-Lo. (211).

18 novembre 1585. Henri III à Longaunay. — « Je vous sçay bon gré que vous ayez si bien pourveu à la garde et seurté

(1) Le 3 septembre 1585, suivant le registre des expéditions du secrétaire d'Etat Pinart. Ms. français 3309, fol. 32 v°.

(2) 4 octobre, suivant le registre de Pinard, fol. 39 v°.

de ma ville de Saint-Lo et du Pontorson que ceulx de la nouvelle oppinion, qui s'estoient dernièrement desbandez d'avec mon cousin le prince de Condé, n'ayent peu s'y retirer et s'en emparer, comme vous m'escripvez qu'ilz estoient en ceste deliberation et volunté. » — Puisque Saint-Lo n'est pas encore démantelé, les habitants catholiques doivent veiller, avec la compagnie d'arquebusiers à cheval que le roi y envoie, à ce que la ville ne soit pas surprise. (133).

25 novembre 1585. Nouvelles recommandations du roi à même fin, concernant la garde de Saint-Lo. (134).

25 novembre 1585. Joyeuse à Longaunay. — Sur l'avis de Longaunay et les remontrances des habitants de Saint-Lo, il sera sursis au démantellement de cette ville. — « Je loue Dieu de ce que vous m'escrivez touchant la réunion des gentils hommes de la nouvelle oppinion à l'église catholique. » (213).

9 janvier 1586. Joyeuse à Longaunay. — Celui-ci avait annoncé que le prince de Condé était passé à Guernesey, puis en Angleterre. Il avait des craintes pour la sureté des places de sa charge. Joyeuse l'autorise à disposer des compagnies des capitaines La Bastide et Bidon pour la garde de Cherbourg et de Grandville.— « Pour le regard de la conservation de la coste contre les pillars angloix, nous sommes après pour faire mettre quelques navires dehors, mais le roy ne peult seul porter ceste despence, si le public et les marchans particulliers qui y ont interest n'y contribuent de leur part. » (248).

11 mai 1586. Joyeuse à Longaunay.— Touchant la levée de 30 arquebusiers pour assister Longaunay aux occasions qui se présenteront. (218).

14 mai 1586. Joyeuse à Longaunay. — Longaunay doit prendre la compagnie qui est à Saint-Lo et assembler la noblesse du pays, pour tailler en pièces les bandes de gens de guerre et autres qui s'assemblent dans sa charge. (220).

1er juin 1586. Joyeuse à Longaunay.— « J'ay entendu qu'il y a quelques gentilz hommes de la Religion en Costentin qui, soubz quelque pretexte qu'ils prennent de se voulloir ressentir contre Mr d'Avranches, de ce qui fut dernièrement exécuté par la compagnie du cappitaine La Bastide, comme s'il en avoit esté l'instigateur, s'assemblent et font trouppe au prejudice du service du roy. »— Ordre de les dissiper; ce qui a été fait l'a été par commandement de Sa Majesté ou de ses lieutenants généraux. (221).

8 juin 1586. Joyeuse à Longaunay. La compagnie du capitaine Bidon quittera Saint-Lo, dont le roi a donné la capitainerie au sieur de Bonfrisse [peut-être Bonfoisse]. (223).

19 juin 1586. Joyeuse à Longaunay. — Celui-ci avait écrit le 8 juin que personne ne se remuait aux bailliages de Caen et de Cotentin. (225).

19 juillet 1586. Henri III à Longaunay. — Ordre de dissiper les rassemblements de gens de guerre, s'il s'en fait. — « Le sieur d'O m'a faict entendre qu'il se faict quelques assemblées de gens de guerre ès environs de ma ville de Caen et en mon bas pays de Normandye, en faveur et pour mes subjectz de la nouvelle oppinion. » (139).

22 septembre 1586. Henri III à Longaunay. — Le 8 de ce mois, Longaunay avait écrit au roi les mesures qu'il avait prises « pour empescher le commancement d'un remuement qui apparoissoit en l'estendue du bailliaige de Constantin, et remettre ung chascun au bon chemin de l'obéissance qui m'est deue... » Le roi ordonne d'avitailler les places de Cherbourg et Grantville, encore bien que des sièges ne soient pas à craindre. (140).

12 octobre 1586. Henri III à Longaunay.— « Il y a quelque temps que l'on m'a donné advis que ung nombre de villaiges et paroisses de Normandie, dont plusieurs sont dedans le destroict du gouvernement de la Basse Normandie, soubz umbre qu'ilz se plaignent d'estre quelques foys travaillez du tenement de champs des gens de guerre, se sont unys ensemble pour avoir une commune intelligence et s'entre secourir les ungs les autres, à l'encontre des dictes troupes de gens de guerre, quant elles vouldront passer en leurs quartiers, et s'opposer à eulx de toutes leurs forces et moiens ; et encores que ceste deliberation semble estre fondée soubz quelque aparent prétexte, à cause des injures et dommaiges que leur font ordinairement les dictes gens de guerre trop acoustumez à mal vivre, ce neanmoings, je ne la puis trouver que très mauvaise et dangereuse... » — Il ordonne à Longaunay d'aviser par tous moyens à rompre cette union et intelligence des sus dits villages. (142).

9 novembre 1586. Henri III à M. d'O. — « Estant adverty que les assemblées et associations des habitans d'aucuns bourgs et parroisses de mon pays de Normandye, qui se sont cy devant faictes soubz couleur de s'entre secourir et deffendre du passaige des gens de guerre, accroissent journellement, et considerant que l'on ne peult attendre que quelque dangereux mal, qui produira beaucoup de sinistres effectz s'il n'y est pourveu... »

le roi ordonne au parlement de poursuivre rigoureusement les promoteurs de ces associations. (146).

14 novembre 1586. Henri III à Longaunay. — « J'escriptz au commandeur de Chattes qu'il licentye une partye des compagnies qui m'ont servy sur l'armée de mer qu'il a conduitte, et qu'il ordonne de ma part aux cappitaines et soldatz d'icelle de se retirer separement sans tenir les champs ny faire aucune foulle à mon peuple, et qu'il retienne et employe l'aultre partye des dictz gens de guerre pour avoir certain nombre de vaisseaux de la dicte armée, que je desire renvoyer à la mer pour la seurté du commerce... » (148).

23 novembre 1586. Henri III à Longaunay. — « J'ay mandé au sieur de Carrouges... de se servir des compagnies de gens de pié qui sont retournées de l'armement de mer qui estoit soubz la charge du commandeur de Chates, en certain effect qui est fort important au bien de mon service... » — Le roi a ordonné la levée de 3333 écus sur la généralité de Rouen, et de 1667 sur celle de Caen. (149).

26 novembre 1586. Avis donné à Longaunay de se conformer, dans les bailliages de Caen et de Cotentin, à la depesche du roi pour la recherche de ceux de la nouvelle opinion qui n'ont satisfait aux édits et pour la saisie de leurs biens (32).

Décembre 1586. Les officiers du roi à Valognes : Bastard, Vaultier, Le Verrier et Aignan, à Longaunay. — « Ayants receu vostre lettre et commandement d'informer des malversations commises en ceste viconté par les gens de guerre qui sont soubz la charge de monsieur de Mons, nous n'avons rien plus desiré que d'acomplir vostre commandement et nostre debvoir en ce faict ; mais à l'execution il s'est offert plus de difficulté qu'il n'aparaissoit de prime face : car la nouveauté des maux endurez par le peuple, le bruict qui court que les dits gens de guerre sont encore comme l'on dict à la porte, prestz de rentrer et se revenger de ceulx qui les voudroient rechercher, de quoi ilz ont assez d'advertissement en ce pays, ont tellement espouventé le peuple qu'il n'est possible, jusques à ce que le temps et l'esloignement des dits gens de guerre ayent faict escouller partie de ceste craincte, de leur faire ouvrir la bouche, pour en descouvrir seullement la dixième partie ; ce que nous avons encores congneu de ce que plusieurs notables personnages, esmeuz des bruicts sus dicts, suplient que, pour le bien de la patrie, on surçoye et differe les dictes informations. »

Dès le 10 janvier on avait dressé, d'après les rapports des curés et des vicaires, la liste des protestants qui s'étaient retirés hors du royaume, celle de ceux qui etaient revenus à la religion

catholique et celle de ceux qui étaient restés dans le pays sans avoir abjuré ; il n'y en avait pas qui fussent partis pour porter les armes contre le roi. — « Il n'y a aucuns postes à pied pour vous porter les pacquetz, dont advient ung grand desordre, auquel s'il vous plaist vous pourvoirez. » (324).

11 janvier 1587, à Loiselière. Arthur de Cossé, évêque de Coutances, avise Longaunay qu'il vient d'être informé qu'on a fait partir de la Rochelle un navire de guerre « pour faire descente ès environs de deça et qu'entre autres desseings l'on avoit envye de me prendre prisonnier. » (55).

17 février 1587. Joyeuse à Longaunay. — Le 22 et le 29 janvier, Longaunay avait annoncé que quelques navires étaient arrivés à La Hogue, et qu'ils s'étaient retirés sans avoir rien entrepris contre le service du roi. — Quant à Saint-Lo, le roi n'a encore rien décidé pour les réparations réclamées par les habitants. La compagnie d'arquebusiers à cheval du capitaine Bidon va y tenir garnison. — Le château de Neuilly doit être remis entre les mains du cardinal de Vendôme (233).

26 mars 1587. Joyeuse à Longaunay. — Recommandations de veiller sur les places de sa charge, principalement sur Cherbourg et Grandville. « Surtout ne vous defiez pas moings des catholiques que des huguenotz, jusques à ce que nous voions plus clair en ces remuemens. » (237).

22 avril 1587. Joyeuse à Longaunay. — Celui-ci mettra M. de Cresnay en possession de la capitainerie d'Avranches que le roi lui a donnée (241).

29 mai 1587. Joyeuse à Longaunay. — « Depuis vous avoir escript de la resolution de mon voyage en Poictou, j'ay entendu qu'il y a tout plain de gentilhomme huguenots en vostre Basse Normandie qui, sur ce bruit, se remuent pour monter à cheval et aller trouver le roy de Navarre. Sur quoy je vous ay bien voulu faire ce mot pour vous en advertir, affin d'y prendre garde, et pour vous prier aussi de faire entendre à bon escient, à tous ceux que vous penserez estre de ceste faction, qu'ils se gardent sur leur vie de l'entreprendre, et que je leur jure que, s'il y a pas ung d'eux qui parte de sa maison pour cest effect, je passeray à mon retour par voz quartiers, pour les faire ressentir de leur folie, où ils se peuvent assurer qu'ils n'auront maison que je ne leur face brusler et mettre à bas... » (246).

14 juillet 1587. Henri III à Longaunay.— « Pour ce que j'ay entendu qu'en mes villes de Cherbourg et Grandville il ne s'y faict si bonne garde qu'il est à desirer en ceste saison, et que

j'ai aussy sceu qu'il y a entreprinse sur aucune des places, mais je ne scay pas quelles sont ès quartiers de delà, pour s'en saisir de l'artillerie qui y est... » Il ordonne à Longaunay d'aller visiter ces places et d'avertir les commandants d'y faire bonne garde (151).

28 juillet 1587. Henri III à M. d'O. — Avis d'être sur ses gardes, parce que, disait-on, plusieurs protestants faussement convertis paraissaient vouloir prendre les armes sur la nouvelle de l'acheminement des étrangers favorables à leur parti. (152).

Même lettre adressée à M. de Pierrecourt. (153).

29 juillet 1587. Henri III à M. de Pierrecourt.—Il a appris que plusieurs gentils hommes du Bessin se remuent et font levées secrettes de gens de guerre pour aller treuver le roy de Navarre, et entre aultres les sieurs de Saincte-Marie du Mont, la Luserne, La Ryviere, Sainct-Michel, et qu'ilz ont faict plusieurs exactions à mes subjectz, jusques à prendre et desrober tous leurs chevaux et jumens... » Ceux qui se sont refugiés à Jersay et Guernesay « se préparent pour devaller en quelque port, soit Barfleur, Cherebourg, La Hogue ou autre... » Ordre de prendre garde... (153).

Semblable lettre adressée à Longaunay. (155).

31 juillet 1587. Henri III à Longaunay. — Les lieutenants du gouvernement de Normandie doivent s'entr'aider pour dissiper les bandes de gens de guerre qui voudraient troubler le pays. Faute d'argent, il est impossible de donner à Longaunay les arquebusiers dont il réclamait l'envoi, et d'accroître les garnisons de Cherbourg et de Granville. (157).

1er septembre 1587. Henri III à Longaunay. — Des gens de guerre se rassemblant du côté d'Alencon et menaçant de surprendre cette ville. Longaunay, en l'absence du comte de Thorigny, doit dissiper ce rassemblement. (161).

12 septembre 1587. — Le sieur d'Amanville, fils du feu sieur de Colombières, étant notoirement de la nouvelle opinion et menaçant le repos du pays, « ayant faict appeller le filz du sieur de Longaulnay soubz couleur d'avoir querelle à luy, en quoy il reserche d'estre assisté du plus grand nombre de ses amys et aultres forces qu'il pourra amasser... » Defense est faite de suivre et assister le dit sieur d'Amanville. (163).

12 septembre 1587.—Lettre à ce sujet adressée à Longaunay. Celui-ci devra empêcher les pilleries des gens de guerre qui étaient venus du côté d'Avranches. (165).

21 octobre 1587. Catherine de Médicis avertit Longaunay qu'on a été avisé qu'un nommé Jumelles, ou baron de Quoquellet, qui est de la nouvelle opinion et de long temps retiré en Angleterre, doit être assisté de vaisseaux du roi de Navarre, pour essayer de saisir un château sur les côtes de Normandie. (44).

Novembre 1587. Catherine de Médicis invite Longaunay à faire garder avec un soin particulier les villes et châteaux de Cherbourg et Grandville. (46).

7 novembre 1587. — Henri III à Longaunay. — Il l'avise de la nomination du duc d'Espernon aux charges d'amiral de France et de gouverneur et lieutenant général en Normandie. (167).

18 novembre 1587. Henri III à Longaunay. — Il doit prendre garde aux menées des Huguenots, qui veulent surprendre quelque ville du pays de Normandie. (168).

13 décembre 1587. Catherine de Médicis à Longaunay. — Lettre relative au ravitaillement des places de Cherbourg et de Grantville.— « Quant à la fortiffication de Saint-Lo, c'est chose qu'il fault sçavoir et entendre du roy monseigneur et fils. » (50).

19 décembre 1587. Catherine de Médicis à Longaunay. — Le 10 décembre, Longaunay avait annoncé que « ceulx de la nouvelle oppinion qui s'estoient eslevez en armes en [sa] charge s'estans acheminez vers la Bretaigne ont esté tellement harassez par la populace qu'ilz ont esté contrainctz se retirer et separer çà et là, réuscissant à rien leurs entreprinses. » — Le 11 décembre, Longaunay annonçait « qu'il est paru quelques vingt cinq ou trente vaisseaulx au havre de Regnyeville près Coustances, qui sont voluntiers ceulx à la faveur desquelz les dicts de la nouvelle oppinion s'estoient eslevez, ainsi que vous mesme le jugez. » — Longaunay se dirigea de ce côté pour reconnaître les dits vaisseaux et s'opposer à la descente. — Le sieur de Pierrecourt s'apprêtait à aller prêter main forte à Longaunay avec sa compagnie. — La compagnie du sieur d'Esneval avait aussi reçu des instructions pour se joindre aux forces de Longaunay, si besoin était. (51).

31 décembre 1587 Henri III à M. d'O. — Après la victoire qu'il a remportée sur les étrangers qui avaient envahi la France, il licencie les compagnies de gens d'armes qui tenaient garnison en Normandie. (169).

11 janvier 1588. La Valette (le duc d'Épernon) à Longaunay. — Celui-ci lui avait écrit qu'il était rentré dans sa charge et que la tranquillité y régnait. (257).

19 février 1588. Henri III à Longaunay. — « J'ay veu, par les lettres que m'avez escriptes le xxviie du mois passé, que, sur l'advis que vous avez eu qu'ung gentillomme du bailliage de Mortaing, nommé Le Bois Brumaufeny, et son frère estoient en leur maison, laquelle ilz ont faict fortiffier contre les deffences faictes à ceulx de la nouvelle oppinion, et qu'ilz n'ont faict leur profession de foy ny satisfaict à mon édict de réunyon à l'église catholique, et aussi qu'il s'est retiré en leur dicte maison beaucoup de gens portans les armes contre mon auctorité, mesmes qu'ilz estoient de l'entreprinse que les derniers eslevez auprez d'Argentan auroient faicte sur ma ville de Dynan, et pour les aultres consideracions portées par vos dictes lettres, vous les avez envoyez blocquer en leur maison et les avez prins prisonniers et mis dedans le chasteau de Nully, attendant ma volunté. Sur quoy, je vous diray que je désire que reteniez les dits Le Bois Brumaufeny et son frère prisonniers audit chasteau jusques ad ce qu'ilz ayent declairé s'ilz veullent, suivant mon dict édict, faire profession de foy catholique devant l'evesque diocésain ou ses vicaires, et les soubzmissions et promesses de ne porter jamais les armes contre mon service et auctorité.

» Pour le regard de ceulx qui estoient allez trouver le roy de Navarre, qui veullent revenir en leurs maisons, d'aultant que mon intention est de ramener tous mes subjectz à la relligion catholique et à mon obéissance aultant ou plus par la doulceur que par la rigueur, je suis content qu'il leur soit permis de retourner et demourer en leurs dictes maisons, pourveu qu'ilz facent profession de foy et les dictes soubzmissions et promesses de ne porter jamais les armes contre mon dict service et auctorité. » (172).

20 mars 1588. Henri III à Longaunay.— « J'ay entendu que aucuns des habitans de quelques villaiges et parroisses de mon pays et duché de Normandye s'assemblent et eslèvent en armes, comme ont cy devant faict ceulx de la Chappelle Gaultier, soubz pretexte de se voulloir deffendre et garentir de l'oppression qu'ilz disent reeepvoir du passaige des gens de guerre, combien qu'ilz soient plus tost poulcez à quelque mauvaise intencion. » — Ordre de s'opposer à ces rassemblements. (174).

28 mars 1588. Henri III à Longaunay. — Le roi a appris qu'il y a en plusieurs endroits de Normandie des gens d'armes assemblés en armes à l'instigation du duc d'Elbeuf. Ordre de les faire se séparer. (175).

6 avril 1588. La Valette à Longaunay. — Le bruit courait que des levées de gens de guerre se faisaient en Basse Normandie et l'on avait dit au roi que le fils de Longaunay s'y trouvait compris. (263).

10 avril 1588. La Valette à Longaunay. — Par crainte de remuements, le roi envoie en Normandie trois compagnies de gens d'armes. (265).

20 avril 1588. Henri III à Longaunay. — Ordre de faire arrêter les protestants qui sont retournés en leurs maisons sans faire profession de la foi catholique comme l'exige l'édit de juillet 1585. (180).

20 avril 1588. Henri III à Longaunay. — Ordre de faire arrêter le sieur de Sainte-Marie du Mont, qui est de retour en sa maison « sans faire demonstration de voulloir faire sa profession de foy. » (181).

17 mai 1588, à Caen. — La Valette à Longaunay. — Il lui donne avis d'avoir à assembler ses amis et de s'acheminer avec eux du côté d'Evreux, où il aura des nonvelles de lui La Valette. (271).

23 mai 1588, à Chartres. — La Vallette supplie Laugaunay d'user de toute la diligence qu'il pourra à assembler ses amis pour venir au plus tôt trouver le roi. (272).

28 mai 1588. Henri III à Longaunay. — Le roi donne au sieur de Sourdeval la charge de commander au château et ville de Pontorson. Il n'entend point que le sieur de Fleurimont y entre pendant les troubles, ni qu'il s'entremette de la charge qu'il y a. (185).

28 mai 1588. La Valette à Longaunay. — Le roi, pour s'assurer de la place de Pontorson, en a donné le commandement à monsieur de Sourdeval. (274).

28 mai 1588. François de Bourbon, [prince de Conti], à Longaunay. — Pour que la place de Pontorson soit mise entre les mains du sieur de Sourdeval. (4).

7 juin 1588. Henri III à Longaunay. — Il faut s'opposer aux levées que font le sieur de Montcanisy et les capitaines Rugueville, La Pigacière, Saint-Denys, Mailloc, et la Rivière Baston, soupçonnés d'être contraires au service du roi. (189).

19 juin 1588, à Agneaulx. — La Haye à Longaunay. — « Aussy que je euts vostre despesche pour Granville, j'envoyay un gentilhomme la porter avecques la despesche de Mons. le conte de Thorigny, lesquelles messieurs de Granville ni le sieur de Choysy n'ont voullu recevoir ; ont seulement fait dire qu'ils ne recevoient point de lettres, et au gentilhomme qu'il aie à se

retirer promptement sans le vouloir laisser entrer en la ville ; qui est, monsieur, mecongnoistre vostre authorité... » (254).

20 juin 1588. Henri III à Longaunay. — Il doit s'assurer de Pontorson, soit en se mettant lui-même dans la place, soit autrement. (191).

6 juillet 1588. Henri III à Longaunay. — On peut laisser la garde de Pontorson au sieur de Florimond sur la fidélité duquel on peut compter — Longaunay a « composé heureusement la division qui étoit à Avranches. » (192).

6 juillet 1588. François de Bourbon à Longaunay. — Il faut maintenir au sieur de Fleurimont la place de Pontorson. (5).

6 juillet 1588. Le secrétaire d'état Pierre Brulart à Longaunay.—L'affaire la plus urgente en Normandie, c'est de rompre les troupes de M. d'Elbeuf, dont si le pays estoit nettoyé, « le peuple qui en a souffert infiny dommaige n'en appelleroit pas.»

28 juillet 1588, lettre sans signature adressée à Longaunay. — Il devra, comme le demandent messieurs de la cour du parlement de Rouen, garder « tous les prisonniers qui furent prins à ses compaigniers qui ont esté rompus en ce pays de bas, parce que ils ont receu tant de plaintes et crieries du peuple, des oultraiges qui leur ont esté faictz de telles gens, que ilz desirent que punition soit faicte d'eulx selon qu'ilz l'auront mérité... Il y en a qui ont faict tant d'exactions que, le peuple voiant ne pouvoir plus supporter tel faicts, ils se sont tellement mus en armes et associés les ungs avec les aultres qu'ils prennent une si grande et desbordée licence que, s'il n'y est promptement pourveu, il ne peult faillir que cela n'apporte très grand préjudice au service du roy. » Deux membres de la cour ont été députés pour faire le procès des prisonniers. (250).

7 août 1588. Henri III à Longaunay. — Le 29 juillet Longaunay avait averti « que le s[r] de Coullombières et aultres qui l'avoient suivi en Poictou vers le roy de Navarre sont retournez en leurs maisons, et soubz pretexte de se deffendre contre les incursions des gens de guerre, ilz sollicitent ceulx qu'ils pensent les favoriser de s'armer. » (195).

20 novembre 1588. Henri III à Longaunay. — Ordre d'arrêter les sieurs de S. Denis-Maillot, la Rivière-Rupalley, Sainte-Marie du Mont, Beaumont, Douville, Briqueville et leurs complices, dont les extorsions avaient été signalées au roi par aucuns des députés étant à Blois. (201).

18 janvier 1589. — La garnison de Cherbourg se plaint des retards mis à la payer. (325).

9 mars 1589, à Coutances. L'évêque Nicolas de Briroy, à Longaunay. — « Nous avons esleu monsieur Darcoua (?) pour estre capitaine de ceste viconté de Coustances pour la conservation du pays. Nous lui avons faict accepter ceste charge à grand difficulté ; mais enfin il s'y est acordé ; mais il desireroit bien que monsieur de Montsorvent y peust gerer en son absence, ce que nous desirons aussy ; s'il vous plaist, vous authoriserez son election.

« ... Il faut garder le chasteau de La Motte et assurer le payement de quatre hommes que Monsieur de Canisy y a mis et sur lesquels on peut compter.

« Je croy que vous avez esté adverti comme Monsieur de Saincte-Marie fait retirer beaucoup de gens de guerre en sa maison, la fortifie et munit d'armes et de vivres. Je crains que cela ne face quelque préjudice au repos que nous esperions pour le pauvre peuple. » (318).

25 avril 1589. Henri III à Longaunay. — Sur le bon témoignage que Longaunay avait rendu le 14 avril de la fidelité du s[r] de Moncanisy, celui-ci est autorisé à lever une compagnie d'hommes d'armes et une d'arquebusiers à cheval. (203).

30 avril 1589. François de Bourbon annonce à Longaunay qu'il a rappelé les comtes de Thorigny et de Beuvron. Il a mandé aux sieurs de Canizy et de Sainte-Marie du Mont de demeurer avec Longaunay. Il donne le même ordre au s[r] du Boys et à plusieurs autres gentils hommes du pays. Longaunay devra réunir les gentils hommes des vicomtés de Carentan, Valognes, Saint-Lo et Coutances. (8).

30 avril 1589. Henri III à Longaunay. — Il le remercie affectueusement « du bon debvoir que vous avez faict en la deffaicte de l'infanterye de mes ennemys. » (204).

3 mai 1589. Les juges officiers pour le roi à Coutances à Longaunay.

« Estans advertis que les rebelles et ennemys du roy nous menacent chacun jour de nous voulloir piller en ceste ville, cela a faict retirer la plus part des marchandz avec leurs marchandisses ; les aultres qui avoient de coustume de porter les armes et faire la garde se sont mis aulx compaignez soubz les charges des cappitaines, et que par ce moyen ceste ville est diminuée de beaucoup de sa force, pour se pouvoir maintenir soubz l'obéissance du roy comme elle l'a toujours faict ; en ayant de ce

conféré avec monsieur de Coustances (1), cela nous a donné occasion de vous advertir qu'il seroyt bien requis d'y pourvoir de quelque garnison pour quelque temps, affin que le roy y puisse estre seurement obéy et servy en sa justice plus librement exercée et le trafic continué. Et pour ce que monsieur de Guenchy, que nous congnoissons serviteur de Sa Majesté a commission pour lever compaignyes, s'il vous plaisoyt le loger quelque temps en ceste ville, nous mettrions peine de le recepvoir comme serviteur de roy et le faire avoir agréable aulx bourgeoys, ayantz commandement de monseigneur de Montpensier ou de vous de ce faire. » (328).

7 décembre 1589, à Caen. — François de Bourbon ayant appris que la ville du Mont-Saint-Michel venait d'être prise et mise en l'obéissance du roi par MM. de Lorge, de Montgomery, de Sourdeval et autres, mande à Longaunay de se transporter dans cette ville avec toutes les forces disponibles pour maintenir la place en l'obéissance du roi. (9).

8 décembre 1589. Le même au même. — Il reitère ses ordres. Il avait donné les mêmes instructions à messieurs de Canisy, de Coulombières et autres gentils hommes et capitaines de par delà. (10).

14 décembre 1589. — François de Bourbon s'étonne que Longaunay, au lieu de se porter sur le Mont-Saint-Michel, soit allé vers Coutances. L'ennemi a pu reprendre le Mont-Saint-Michel et de là s'acheminer vers Saint-James, « pour y assiéger et forcer ceulx qui tiennent la place pour le service de Sa Majesté. » Il donne ordre à Longaunay de marcher avec toutes ses forces au secours de la garnison de Saint-James. (11).

21 décembre 1589, à Caen. — François de Bourbon à Longaunay.—Saint-James ayant été abandonné aux ennemis, Longaunay est invité à aller secourir le sieur de Sainte-Marie du Mont, puis à lui envoyer toutes les forces de par delà, pour aller en la compagnie dudit François trouver le roi et le servir aux occasions qui se présentent. — Avis conforme a été donné aux capitaines La Seaulle, la Mothe Buron, La Turquaisière, de Haubosc, Tailleboys et de La Grezelière. (12).

Ici s'arrête le dossier des papiers de Hervé de Longaunay, qui, conformément aux instructions qu'il avait reçues, s'empressa de rejoindre l'armée royale, dans les rangs de laquelle il tomba glorieusement, à la journée d'Ivry, le 14 mars 1590.

(1) L'évêque.

Aux papiers de Hervé de Longaunay, on a joint (1) une pièce qui doit trouver sa place ici. Elle nous fait connaitre les noms des gentils hommes normands qui aidèrent le duc de Montpensier à enlever aux ligueurs en 1591 la ville d'Avranches.

Roulle des gentilz hommes qui estoient en l'armée de Monseigneur de Monpencier durant le siège d'Avranches soubz la charge et conduite de Monsieur de Franqueville.

Monsieur du Clos.
M. de Sainte-Marie l'Aumont.
M. de Couvert.
M. d'Asnières.
M. de La Mote.
M. de Montagu.
M. de Vaulx Saint-Clair.
M. de Pierrepont.
M. du Mesnil Augrain.
M. de Comerqueron.
M. de Seully.
M. d'Estampes.
M. de Putot.
M. de Fierville.
M. du Bois Ollivier.
M. de Bray.
M. de Greuilly.
M. de Lisores.
M. de Fierville la Boessellière.
M. de Courperron.
M. le Vautiray.
M. Malherbe.
M. de Vaubadon.
M. Fumichon.
M. de Castillon.
M. de Bernières La Vionne.
M. du Perron.
M. de La Touche pour M. de Saint-Agnen le Malherbe.
M. de Livry.
M. de Vaussieu.
M. de Grimouville.
M. de Mons.
M. de Sainct-Celerin.
M. de L'Espine.
M. de Louvières.
M. de Hermanville.
M. de La Haye.
M. de La Perrelle de Beatry.
M. de Montenay Moges.
M. de Barentin.
M. du Mesnil Rayne.
M. du Fresne.
M. de La Bazoque.
M. du Huterel.
M. de La Haulle.
M. de La Rivière.
M. du Buret.

Anthoyne de Longaunay, sieur de Franqueville, conducteur de gens de guerre pour le service du Roy, soubz la charge et commandement de monseigneur de Monpencier, certifie à tous qu'il appartiendra que les gentilz hommes sus nommez m'ont tousjours assisté avecques armes et chevaulx durant le siège d'Avranches et par tout ailleurs où il a esté requis pour le service de Sa Majesté. En tesmoing de quoy, j'ay signé ce present, aujourd'huy septiesme de fevrier 1591.

A. DE LONGAUNAY.

(1) Fol. 330 du ms. français 6466 des Nouvelles acquisitions.

Antoine de Longaunay, qui a signé ce rôle, était le second fils de Hervé de Longaunay. Un mémoire recueilli dans l'ancien cabinet de d'Hozier (1), lui a consacré cette notice ;

Antoine de Longaunay, second fils de Hervé, a tousjours esté nourry auprès de feu monseigneur le comte de Soissons, qui, pour son mérite, lui a donné la lieutenance de sa compagnie de gendarmes ; et aprez le decès de son frère Jean, aisné, le feu roy Henri quatriesme lui donna le gouvernement de la ville de Carentan et des Ponts Douvres (2). Il eut pour son partage la terre de Dampierre, Les Fresnes, Saint-Martin Don, la Baconnière, Bazanville, Boos Heroult, Escaclon et Bavent. Il a espouzé [en 1588] noble dame Françoise de Grente, fille et héritière en sa partie de noble homme Robert Grente, lui vivant escuyer, seigneur de Brucourt, Saint-Vaast, Bavent et Villerville. [La signature d'Antoine de Longaunai est au bas d'un acte du 7 février 1635, reçu par un tabellion du comté de Torigni.]

Le frère aîné d'Antoine se nommait Jean. Voici les renseignements que nous fournissent sur celui-ci les généalogies de la famille (3) :

Jean eut pour son partage la terre d'Amigny, Espinay sur Odon, Franqueville, Neupville et autres terres ; il espouza en première nopce noble dame Renée Ferey, de la maison de Durescu, et en seconde nopce [en 1600] noble dame Susanne aux Espaules, l'une des filles, héritière en sa partie, de feu Robert] aux Espaules, luy vivant escuyer, [seigneur] de Sainte-Marie du Mont, l'Isle Marie, et Lieurey (4) ; il avoit esté nourri dès sa jeunesse prez du feu roi Henri quatriesme, qui, pour son mérite, l'avoit fait son lieutenant général en la Basse Normandie et son gouverneur en la ville et chasteau de Carentan et Pont Douvres (*sic*). Il commanda la noblesse du bailliage de Caen, et fut député de la dite noblesse aux États tenus à Paris en 1614. Du premier mariage il n'est pas sorti d'enfants ; du second naquit Susanne de Longaunay, laquelle fut mariée en 1619 à Claude Maximilien de La Guiche, comte de Saint-Geran, de la Palice et de Jaligny.

Ce Jean de Longaunay se recommande à l'attention des bibliophiles normands. Étant encore sur les bancs d'un collège

(1) Pièce cotée 979, dans le Ms. français 31096. Quelques détails complémentaires sont tirés d'un dossier relié dans le Ms. français 29945.

(2) Henri IV n'était plus en vie quand Jean de Longaunay mourut. Ce dut être Louis XIII qui donna le gouvernement de Carentan à Antoine de Longaunay.

(3) Ancien cabinet de d'Hozier, pièce cotée 979, dans le Ms. français 31 096.

(4) Suzanne aux Epaules, après la mort de Jean de Longaunay, épousa le maréchal Jean-François de La Guiche, comte de la Palice. P. Anselme, t. VII, p. 446.

de Paris il fit imprimer en 1575 une harangue, qui avait été déclamée dans une fête scolaire et dont il fit hommage à son père Hervé, comme cadeau de nouvel an. C'est une brochure (1) de huit feuillets, petit in-8°, dont la première page est occupée par une dédicace :

Joannes de Longaunay Herveo de Longaunay, patri suo charissimo atque observandissimo S. P.

Tandem, generosissime pater, illam orationem, de qua pluribus ad te scripseram, moderator literarius typis mandari et sub tuo nomine divulgari censuit, ut extaret aliquod testimonium singularis amoris erga te sui....

Au verso de cette dédicace sont imprimés quatre distiques latins adressés à Jean de Longaunay, probablement par son maître, ou par un condisciple, comme souhaits de bonne année : *Ad ingenuum et nobilissimum adolescentem Joannem de Longaunay, pro xeniis epigramma.*

Le sujet de la harangue est indiqué par le titre de départ qui se lit au haut de la page 3 :

ORATIO, in qua inquiritur quœ causa sit cur Francici tumultus sedari non possint, quam habuit Parisiis, calendis januarii 1575, Renatus de Longaunay, domini de Longaunay, equitis torquati, filius.

Valde pertimesco, viri auditores, ne universus vester hic cœtus miretur, si ego, neque ætate neque consilio, infirmiori auctoritate confirmatus, qui mei ingenii vires sentio quam sint exiguœ, ad audendum tamen hodierno die ita sum profusus, ut in eam scientiam tela prœparem, quœ... me confectura possint retorqueri...

Je n'ai trouvé dans les généalogies de la maison de Longaunay aucune mention de ce René de Longaunay, et je laisse à d'autres le soin de rechercher pour quelle raison il se trouve associé ici à Jean de Longaunay. Quoiqu'il en soit il m'a paru curieux de signaler une pièce qui montre comment, au plus fort des troubles religieux, la jeunesse normande fréquentait les écoles de l'Université de Paris et prenait part à des exercices scolaires qui obtenaient alors le plus grand succès.

(1) Il y en a trois exemplaires à la Bibliothèque nationale : l'un au Département des manuscrits, au dossier *Longaunay* du Cabinet des titres, dans le Ms. français 31096 ; un autre relié avec le Discours d'Odet de Matignon dont il va être question, au Département des Imprimés, X. 18367, le troisième, au même Département sous la cote Lb. 34-95.

Le fait n'est d'ailleurs pas isolé. — Je puis citer un autre exemple de l'usage de faire réciter des discours latins le 1er janvier aux collégiens les plus distingués. Le 1er janvier 1575, Odet de Matignon, comte de Torigni, élève au collège d'Harcourt, prononça un discours latin sur la noblesse et la carrière militaire, et il en adressa le texte, accompagné d'une traduction française, à son père Jacques Goyon, comte de Matignon, alors lieutenant général pour le roi en Normandie. Cela forme un livret (1) de 32 pages in octavo intitulé : *Oratio quam habuit Lutetiæ Parisiorum Odo de Matignon, Torigneus comes. Parisiis, ex typographia Dionysii a Prato, via Amygdalina, ad Veritatis insigne.* Au verso du titre je lis un sonnet par lequel « Michel Tissart, premier régent au collège de Harcourt, » présente le livret à « Monseigneur de Matignon, lieutenant général pour le roy en Normandie » :

Ce premier jour de l'an, consentez vous, Monsieur,
A ce premier soleil, et asseurez la France
Qu'un de vos rejettons seva son asseurance,
Et de vostre maison des Matignons l'honneur :
Nay aux armes, voyez qu'une liqueur l'abreuve
De Minerve. Lisez et en verrez la preuve.

Vient ensuite une lettre latine adressée par le jeune Odet de Matignon à son père, pour lui rappeler la coutume des étrennes et le prier respectueusement de vouloir bien accepter son opuscule comme cadeau du nouvel an ; ce serait pour lui un puissant encouragement à poursuivre ses études : « *Exiguum hoc munus hisce januariis calendis ad te mittere non dubitavi; quod eo animo quo tibi per me oblatum est si acceperis, mea sequentia studia, Deo favente, excitabis.* » Suit une pièce de quatre distiques latins, composés en l'honneur d'Odet de Matignon par un de ses camarades du collège d'Harcourt nommé Pierre Littré : *Petrus Literatus, obsequentissimus discipulus.* Le texte latin du discours commence à la page 5 et est précédé de ce titre : *ORATIO quam habuit Lutetiæ Parisiorum Odo de Matignon, Torigneus comes, in nobilissima Matignæorum familia natu primus.* Le titre de la Version française, à la p. 19, nous apprend que le discours fut prononcé le 1er janvier 1575 dans une solennité à laquelle assistaient des princes :

(1) La Bibliothèque nationale en possède deux exemplaires cotés X. 18367 et X 28786. Dans le premier exemplaire le Discours d'Odet de Matignon est suivi du discours de René de Longaunay, comme dans un exemplaire qui est cité, avec la fausse date de 1576, dans la *Bibliothèque historique de la France*, éd. Fontette, t. IV, p. 396, n° 18345.

Version du latin de la harangue prononcée à Paris le premier jour de janvier 1575, par Odet de Matignon, fils aisné de Monseigneur de Matignon, à présent lieutenant général pour le roy en Normandie. A Messieurs les Princes.

Des pièces, comme les discours de René de Longaunay et d'Odet de Matignon, ne sont pas de simples curiosités littéraires : elles nous font voir quelle importance les plus illustres membres de la noblesse attachaient alors à faire donner une instruction libérale à leurs enfants.

Léopold Delisle.

LE
TRAITÉ DU VIN ET DU CIDRE
DE
Julien LE PAULMIER.

V.-E. Pillet avait consacré, dans l'*Annuaire du département de la Manche* (1850, p. 569-574), une intéressante notice au médecin bas-normand Julien Le Paulmier et à ses œuvres. Le recueil qui, le premier, donnait, il y a bientôt cinquante ans, l'analyse complète du *Traité du Vin et du Sidre*, est heureux de signaler aujourd'hui la nouvelle édition de ce curieux volume due à l'un de nos plus assidus collaborateurs. Elle a paru tout récemment sous le titre de : Traité du Vin et du Sidre *(De Vino et Pomaceo)*, par *Julien Le Paulmier*, traduit en français par *Jacques de Cahaignes*, réimprimé avec une introduction par *Emile Travers* (Société des Bibliophiles normands). Rouen 1896, in-8° carré. (En vente à Rouen, chez Lestrigant ; à Caen, chez Massif).

L'Introduction de M. Emile Travers est, à elle seule, aussi considérable que le texte. Elle complète et rectifie toutes les biographies données jusqu'à présent de Julien Le Paulmier, étudie ses œuvres médicales et celles de divers membres de sa famille, entre dans de curieux détails bibliographiques, n'omet rien de ce qui a trait à l'auteur, au rôle qu'il a joué dans le développement de la thérapeutique et de la pomologie, à l'influence que ses travaux n'ont cessé d'exercer jusqu'à nos jours

Cette introduction comprend six chapitres :

I. — Julien Le Paulmier ; sa famille ; sa naissance. — Ses études médicales à Caen et à Paris.— Ses relations avec Fernel. — Il devient médecin de l'Hôtel-Dieu et professeur régent en l'Université de Paris. — Son premier mariage. — Le *Traicté de la curation des playes de pistolle*, etc. — Julien Le Paulmier soigne Charles IX. — Son second mariage avec Marguerite de Chaumont. — Il est fait médecin du duc d'Anjou.

II. — Julien Le Paulmier publie le *De morbis contagiosis ;* analyse de cet ouvrage. — Le *Bref discours de la prœservation de la peste.* — Julien Le Paulmier, conseiller et médecin ordinaire de Henri III. — Il achète les terres de Vendeuvre et de

Grentemesnil. — Son anoblissement. — Il publie le *De Vino et Pomaceo*. — Sa mort à Caen en 1588.

III. — Les descendants de Julien Le Paulmier : Jean Le Paulmier, baron de Vendeuvre, et son fils, Jacques Le Paulmier de Vendeuvre. — Le savant Jacques Le Paulmier de Grentemesnil et ses ouvrages. — Le docteur Pierre Le Paulmier, neveu de Julien, et ses querelles avec la Faculté de médecine de Paris.

IV. — Le *De Vino et Pomaceo* de Julien Le Paulmier et sa traduction par Jacques de Cahaignes. — Analyse du *Traité du Sidre*.

V. — Addition de Jacques de Cahaignes au *Traité du Sidre*. — Sa polémique avec le médecin parisien Jean Riolan.

VI. — La Pomologie en Basse-Normandie au XVIe siècle. — Le *Journal du sire de Gouberville*. — Influence de l'ouvrage de Julien Le Paulmier ; emprunts qui lui ont été faits. — Jugement du docteur Denis-Dumont sur le *Traité du Sidre*.

« Le *De Vino et Pomaceo* de Julien Le Paulmier, et la traduction de cet ouvrage donnée sous le titre de Traité du Vin et du Sidre, par Jacques de Cahaignes, dit le nouvel éditeur en tête de son Introduction, ont obtenu dans leur temps un succès mérité. Ces volumes, devenus rarissimes, sont de nos jours curieusement recherchés par les bibliophiles ainsi que par tous ceux qui, depuis de longues années déjà, se préoccupent des perfectionnements à apporter à la culture des pommiers et à la fabrication du cidre, ou qui étudient les effets hygiéniques d'une boisson dont l'usage tend à se généraliser. C'est, en effet, au livre du médecin normand, vieux de plus de trois siècles, que les traités modernes d'agriculture ou de pomologie ont emprunté presque toujours ce qu'ils ont dit des origines du cidre, des anciennes variétés de fruits, des propriétés du breuvage tiré des pommes ; c'est chez lui aussi que des praticiens éminents ont puisé quelques-unes de leurs théories de l'emploi du cidre pour le traitement de certaines affections. Mais les uns et les autres ont souvent recherché en vain les textes de Julien Le Paulmier et de son translateur ; ils ont dû se borner à en citer quelques passages de seconde main et par conséquent avec des chances d'inexactitude.

» En rééditant le *Traité du Vin et du Sidre*, en livrant au public une réimpression fac-simile de l'ouvrage presque introuvable de Julien Le Paulmier, la Société des Bibliophiles normands ne se borne pas à satisfaire le goût des amateurs de livres précieux ; elle fournit à l'une des industries agricoles les plus importantes de la Normandie et d'une partie de la France

des éléments d'information d'une haute valeur. Tout en restant fidèle à son programme, elle rend donc service à des intérêts de premier ordre et fait acte de patriotisme, au moins local. Bibliophiles et cultivateurs lui en sauront gré. »

Nous avions l'intention de donner ici un article complétant celui publié jadis par V.-E. Pillet et analysant l'Introduction dont M. Emile Travers a fait précéder sa nouvelle édition de l'ouvrage de Julien Le Paulmier ; mais nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire un rapport sur la réimpression du *Traité du Vin et du Sidre* adressé à la Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure par son distingué président, M. A. Héron, qui est en même temps un bibliophile érudit.

L'Editeur.

* * *

En 1588, paraissait à Paris, chez le libraire Guillaume Auvray, un petit in-8° portant pour titre : *Juliani Palmarii de Vino et Pomaceo libri duo.*

L'année suivante, une traduction en était publiée à Caen, sous ce titre : *Traité du Vin et du Sidre par Julien de Paulmier, docteur de la Faculté de médecine, à Paris.* (A Caen, chez Pierre le Chandelier, 1589 ; avec privilège du Roy, petit in-8°). Elle était l'œuvre d'un médecin de Caen, Jacques de Cahaignes, le disciple préféré et l'ami de l'auteur.

On a cru longtemps qu'une seconde édition de cette traduction avait été donnée à Caen, en 1607, chez Adam Cavelier, mais des recherches récentes ont établi que cette prétendue réimpression ne diffère du livre publié en 1589 que par l'impression d'un nouveau titre. On a donc ici simplement affaire à une de ces supercheries de libraire qui se pratiquent parfois encore en notre temps, et que les Allemands décorent du titre de *Titels-ausgabe.*

Parmi ceux qui, depuis cette époque, ont écrit sur le cidre, il en est bien peu qui n'aient parlé de l'œuvre de Julien Le Paulmier et qui n'en aient tiré même quelques citations, mais on peut affirmer que la plupart ne l'ont fait que de seconde main. Ce petit livre est devenu, en effet, extrêmement rare, et c'est à un prix relativement élevé que ses heureux possesseurs ont pu se le procurer ; aussi devons-nous savoir gré à la Société des Bibliophiles normands, non seulement d'avoir réimprimé cet ouvrage pour ses membres, mais d'en avoir mis dans le commerce un certain nombre d'exemplaires que se disputeront toutes les personnes s'intéressant à la question de

la pomme et du cidre, et qui, par là, ne tarderont pas à devenir aussi rares que ceux de l'édition originale.

Julien Le Paulmier ou de Paulmier, né en 1520, près de Saint-Lo, et peut-être au village d'Agneaux, d'après son récent éditeur, M. Emile Travers, commença à Caen ses études médicales et les termina à Paris, où il reçut les leçons de l'illustre Fernel. Docteur en 1556, il fut attaché comme médecin à l'Hôtel-Dieu et devint professeur en médecine à l'Université de Paris. Il prit rang parmi les praticiens les plus renommés de son temps. C'est à ce titre qu'il fut appelé auprès de Charles IX, en proie à une maladie que les plus habiles médecins de la cour se reconnaissaient impuissants à guérir ; il parvint à soulager les souffrances du prince.

Plus tard, il accompagna, dans son expédition des Flandres, François duc d'Alençon, puis duc d'Anjou, qu'il guérit à Dunkerque d'une maladie grave. Il devint ensuite conseiller du roi Henri III et son médecin ordinaire, et reçut de ce prince, en décembre 1585, des lettres d'anoblissement rédigées dans les termes les plus flatteurs.

Sa vie ne fut pas exempte de traverses ; attaché à la foi protestante, il dut, au cours des guerres de religion, quitter Paris à plusieurs reprises. Ce fut pendant une de ces retraites qu'il séjourna quelque temps aux environs de Rouen ; il en profita pour étudier la nature des eaux minérales de Forges, dont il recommanda l'usage. (1)

Il fut mis à l'abri des dangers qui le menacèrent par la protection du maréchal de Matignon qu'il avait accompagné dans son expédition de Normandie, en 1574, et à la famille duquel il resta longtemps attaché. L'altération de sa santé l'amena à se retirer définitivement en Normandie, dans sa terre de Vendeuvre et le plus souvent à Caen, où il mourut le 5 décembre 1588.

Le *De Vino et Pomaceo* est donc le dernier ouvrage publié par Julien Le Paulmier ; ce fut son chant de cygne. Nous ne dirons rien de ses écrits antérieurs ; on en trouvera la nomenclature dans l'Introduction de M. Emile Travers ; il y est d'ailleurs exclusivement question de matières médicales.

Ce n'est pas cependant que le *Traité du Vin et du Sidre* diffère essentiellement des autres écrits de l'auteur ; il y est même beaucoup parlé de médecine, et Julien Le Paulmier s'est attaché, on peut dire trop longuement, à établir les qualités hygiéniques et therapeutiques de la boisson normande. On

(1) V. *Histoire des Eaux minérales de Forges*, par M. Bouquet ; Rouen, 1893, p. 11 à 14.

peut même lui reprocher d'avoir dépassé la mesure en présentant le cidre comme une panacée universelle, et d'avoir failli le compromettre en exagérant ses qualités.

Disons, d'ailleurs, pour son excuse, qu'il a péché par excès de reconnaissance ; puisque le cidre l'avait, paraît-il, guéri d'une grave maladie. « Car, nous dit-il, ayant été fort travaillé trois ans entiers d'une palpitation du cœur, et d'autres accidens familiers aux melancholiques hypocondriaques, après avoir observé regime exquis, corrigé par tous moyens possibles et purgé souvent l'humeur melancholiques bruslé, je me suis du tout remis en mon naturel, jusques à ce que m'estant retiré en Normandie, par la fureur des guerres civiles, j'aye commué l'usage du vin en sidre, lequel m'a tellement et en peu de temps restabli en ma premiere santé qu'il ne me reste aucun vestige de la precedente maladie laquelle neantmoins plusieurs estimoient incurable ». (f. 42 v° et 43 r°).

Le *Traité du Vin et du Sidre* comprend 87 feuillets, soit 174 pages, sans compter 6 feuillets (12 pages) pour le titre, l'extrait du privilège, la dédicace à M. de Lysores, « conseiller du Roy en son Conseil d'Etat et president en sa court de Parlement à Rouen », quatre poésies latines et une ode française en l'honneur de Julien Le Paulmier. Il est divisé en deux parties : la première consacrée au vin (f. 1 à 27 inclusivement) a été, comme le remarque M. Emile Travers, traduite assez exactement par Cahaignes ; dans la seconde, qui traite du cidre, et que seule nous analyserons, le traducteur a fait de notables additions au texte latin, probablement avec l'approbation de l'auteur, car la version parait, quoiqu'elle ait été publiée sous la date de 1589, avoir été faite avant sa mort arrivée, comme nous l'avons déjà vu, le 15 décembre 1588.

Cette seconde partie débute par une *Apologie de translateur contre l'usage du Vin et du Sidre sans eau*. Elle est l'œuvre personnelle de Cahaignes ; il y raconte comment son maître fut guéri par l'usage du cidre et, comme lui, indique les raisons pour lesquelles le cidre doit être préféré au vin. Suivent dix-sept chapitres dont voici les titres :

I. — Que c'est que Sidre et Poiré, et la façon du Sidre. — II. — L'Invention du Sidre. — III. La Temperature du Sidre. — IV. Les Vertus et Proprietez singulieres du Sidre. — V. La difference des Sidres. — VI Le Goust du Sidre. — VII. De l'odeur, consistence et force du Sidre. — VIII. Quelles sont les plus excellentes Pommes à faire Sidre. — IX. L'Usage du Sidre. — X. De l'usage du Vin et à quelles usages, complexions et maladies on le doit preferer au Sidre. — XI. Des vices des mauvais Sidres. — XII. Response aux Calomniateurs du Sidre — XIII. Quelle difference il y a entre l'aigreur des Vins et la sureur des Sidres. — XIV. Que l'usage du Sidre rend la vie de

l'homme plus longue que celuy du Vin — XV. Des Sidres artificiels. — XVI. Du Poiré et de son naturel. — XVII. De la Biere.

Laissant de côté les considérations purement médicales, nous nous bornerons à relever les passages de ce traité qui sont de nature à intéresser nos lecteurs ; ils y verront que les idées de Julien Le Paulmier, bien comprises, ne sont pas éloignées des nôtres et que, de son temps, on avait des notions justes sur la fabrication du cidre, sa nature, ses qualités diverses, et sur le choix des meilleures variétés.

Dans le premier chapitre, l'auteur commence par décrire le pressoir à auge et à meules, et les différentes opérations auxquelles on doit se livrer pour extraire le jus des pommes. La pratique qu'il expose est exactement celle que l'on suit de nos jours dans les nombreuses localités de la Normandie où ce pressoir est encore en usage. Notons au passage les observations suivantes : « Le sidre estant mis au vaisseau, tant qu'il soit plein, quelques-uns en retirent trois seaux de chacun tonneau, afin qu'il bouille sous la bonde pour en estre meilleur et plus vertueux, et ne le remplent jamais : d'autant que de ce qui se fust purgé par la bonde en forme d'escume, il se fait une crouste au dessus, sous laquelle il se garde sans esvent. Les autres le laissent bouillir plein, afin qu'il se purge par la bonde, ce qui le rend beaucoup moins fumeux et partant plus salubre à ceux qui ont le cerveau debile et catharreux. Or tant plus le vaisseau est grand, tant plus le sidre est excellent, tellement qu'on trouve en ceste province des tonnes de trois et quatre cens muys... Pour faire excellent sidre, les pommes ne doyvent estre pillees, qu'elles ne soyent en parfaite maturité. Celles qui ne sont que demy meures, font sidre petit et verd, encores qu'elles soyent douces : ainsi que les raisins qui n'ont attaint parfaite maturité, rendent vins verds, et cruds, de quelque bon complant que soyent les vignes. Or les pommes meurissent en l'arbre et au grenier où l'on les garde, tant qu'elles soyent jaunes et odoriferantes. Combien que je confesse, qu'il soit tousjours meilleur qu'elles aient leur saoul de l'arbre, si la constitution de l'air et de la saison le permettent : voire qu'elles tombent de soymesmes, si les pommiers sont tellement formez et enclos de murailles ou fossez, que les pommes tombantes ne soyent mangees par le bestiail. On cognoist qu'il est temps de les cueillir, quand elles tombent de soymesmes sans grand effort des vents et tempestes, et sans estre vermoulees. Et outre qu'elles sont odoriferantes et jaunes ou rouges, ou bazannees, selon le naturel de leur espece. On ne doit donc cueillir toutes sortes de pommes en mesme temps, ains chaque espece en sa saison et meureté, plustost en beau temps et sec, de peur que l'humidité ne les corrompe et pourrisse au grenier, et si elles tombent de soymesmes, on ne les doit recueillir pour porter au

grenier, que le Soleil n'ait donné dessus, ou pour le moins qu'elles ne soient seches... C'est donc une reigle generale, que les pommes sont prestes à sidrer, lorsqu'elles sont en leur perfection d'odeur et de maturité. Si on attend davantage, on en trouve grand nombre de pourries, qui rendent le sidre plus debile, plus aqueux et plus enclin au vice de sureur. D'autre part qui veut avoir bon sidre, le doit faire de pommes douces ou ameres, par ce que les sures ne le peuvent faire autre que verd et crud ».

« Il est vraysemblable, dit Julien Le Paulmier en son second chapitre, que l'invention du sidre soit fort ancienne, veu que de temps immemorial l'usage en est en Biscaye et en ceste province de Normandie... Et de vray, la maniere vulgaire de le faire en Biscaye est encore fort rude, car les uns concassent les pommes seulement, puis les mettent dans un vaisseau, avec bonne quantité d'eau, laquelle ayant prins quelque force et vertu des pommes concassees, et s'estant purifiee par ebulition, ils l'appellent pommade et en boyvent. Les autres froissent seulement les pommes à petit coup de maillet. puis les mettent entieres au vaisseau, avec force eau. Les autres en tirent le jus, et avec grande quantité d'eau le mettent aux vaisseaux, pour se cuire et purifier... Il pourroit neantmoins sembler que le sidre n'estoit anciennement si commun en Normandie qu'il est de present : d'autant qu'il ne se trouve monastere, ne chasteau, ne maison antique, où il n'y ait vestiges manifestes et apparentes ruines des brasseries de Biere, qu'on y souloit faire pour la provision ordinaire. Et n'y a cinquante ans, qu'à Rouen et en tout le pays de Caux, la biere estoit le boire commun du peuple comme est de present le sidre ».

Les chapitres III et IV sont surtout consacrés aux qualités hygiéniques du cidre ; nous n'en extrairons rien, bien qu'il s'y trouve des remarques intéressantes.

Dans les chapitres V, VI et VII, l'auteur traite de la différence des cidres, en prenant pour critérium leurs qualités organoleptiques : la couleur, le goût, leur odeur et consistence. « Quand au sidre purifié, il s'en trouve de rouge comme vin, bien excellent, fait d'une pomme qu'ils appellent Escarlate en Costentin, de moyenne grosseur, toute rouge comme sang, et pleine de petites veines rouges à la morsure... On en trouve encor d'autres rouges comme vin, desquels je ne sçay les noms, comme chez le sieur de Sausay en Costentin, où il s'en fait d'une petite pomme verde, d'aussi rouge que vin clairet François. La pomme appelee Sauvage, ou Nostre-Dame Sauvage, fait sidre excellent et haut en couleur, comme vin paillet, la premiere annee. Après cest escarlatin et autres sidres de couleur rouge, doit avoir lieu le sidre Ameret ou d'Ameret, par ce qu'il est fait de pommes ameres : et après cestuy-ci le Muscadet ainsi appelé, d'autant qu'il est de la couleur, de l'odeur et du

goust de la Muscadelle... La couleur du sidre renouvet ou renouvelet vient après celle du Muscadet, ainsi appelé pour ce qu'il est des premiers faits, et des premiers prests à boire. Il est donc quelque peu plus deschargé en couleur que le Muscadet, mais bien moins que ceux de couleur d'Ambre... Le sidre de pommes de Gay est excellent, et presque aussi haut en couleur que vin paille du commencement, mais il se descharge si bien qu'il vient à la couleur du Muscadet, et presque à couleur d'Ambre... Apres ces sidres rouges, roux, tannez et orengez. viennent ceux de couleur d'Ambre, les plus propres de tous pour la nourriture de l'homme... Tels sont les excellents sidres de Costentin : de Becquet, Couet, Guillot-Roger, Amer doux, Cul noué et autres, lorsqu'ils sont bien cuits et bien purifiez : car au paravant ils sont rouges comme ceux dont nous venons de parler... Le goust du cidre est de plus grande importance pour faire jugement de sa bonté et vigueur que n'est la couleur. Tout bon sidre recent est doux ou amer... Les mauvais sidres sont surs ou aigres, ou insipides comme eau... Le terroir fait autant à la force et vigueur des sidres que des vins, le Costentin est le meilleur pour les excellens. Le pays d'Auge les fait puissans et vertueux, mais pour la plupart espais, grossiers, et mal clarifiez. Le pays de Caux leur donne un goust de terroir, pour le moins en quelques lieux où il y a de la marne ».

Les chapitres VIII et XVI sont tous deux du plus haut intérêt; ils ne se trouvent pas dans le texte latin et sont dus à Cahaignes qui a profité probablement de renseignements qui lui ont été fournis par J. Le Paulmier. Il y fait connaître soixante-quatre ou soixante-cinq variétés de pommes et trente variétés de poires et donne des indications sur la forme du fruit, le port de l'arbre et la qualité du cidre qu'on en tire.

Nous y trouvons le fait suivant qui mérite d'être rappelé : « A Morsalines, près la Hogue, en Costentin, il y a une espèce de pommes qu'ils appellent d'Espice, desquelles on fait sidre si excellent que il est par dessus les autres, comme le vin d'Orleans est par dessus le petit vin François. Le feu grand Roy François passant par là en l'an mil cinq cens trente deux en fist porter barraux à sa suitte, dont il usa tant qu'il peut durer ». Nous nous bornerons à cette simple mention : les deux chapitres seraient à reproduire entièrement.

Dans les chapitres IX et X, le médecin reparaît, mais quelque intérêt qu'offrent les observations présentées, les limites de ce compte-rendu nous interdisent de les reproduire.

Les trois vices dont il est question au XIe chapitre, sont l'acidité ou sureur, l'aigreur et l'épaisseur, crassitude ou obscurité. « L'acidité, ou sureur, est le plus commun vice qu'ait le mauvais sidre et n'est autre chose que ce qu'on appelle verdeur des vins... L'autre vice du sidre est aigreur, auquel sont plus subgects les bons que les mauvais. Et y a certaines pommes

desquelles le sidre se gaste facilement, si on ne les mesle avec d'autres qui résistent à tel vice.

« Ceste qualité s'acquiert souvent par esvent ; et est si forte et si aspre qu'on la distingue aussi aisément d'avec l'acidité ou sureur, qu'on discerne le vert-jus d'avec le vin-aigre... Le tiers vice notable des sidres est l'espaisseur, crassitude ou obscurité, lors qu'ils doyvent estre purifiez et transparens, ce vice procede aucunes fois du naturel de la pomme, le plus souvent du terroir... Quand au terroir on sçait assez qu'en tout le Costentin et Bessin, mesmes au pays d'Avranches et de Vire, tous sidres se purifient fort bien : et que tout au contraire, on en trouve bien peu de clairs et transparens au pays d'Auge où la terre est fort grasse ».

L'auteur répond dans le chapitre suivant aux calomniateurs du cidre, puis établissant la différence qu'il y a entre l'aigreur des vins et la « sureur » des cidres. Il remarque que ce sont « quelquefois les plus excellens et les plus delicats sidres qui s'aigrissent, comme font aussi les plus delicats vins, et ce ou par esvent ou par trop longue garde, plustôt que par terme moyen. Et pour eviter tel accident d'aigreur, les bons mesnagers meslent quelque portion de pommes sures avec les douces, desquelles ils connoissent le sidre estre subgect à l'aigreur, afin de le pouvoir plus longuement garder sain et entier ».

Nous passons sur les considérations par lesquelles J. Le Paulmier prétend établir dans le chapitre XIV que l'usage du cidre rend la vie à l'homme plus longue que celui du vin, et nous arrivons au chapitre XV, qui est l'œuvre de Cahaignes et qui traite des cidres artificiels. Il mentionne des pratiques qui ne sont plus connues aujourd'hui. « On cuit le sidre doux, sortant du pressoir, comme on fait le vin en divers lieux d'Italie, pour le garder longuement doux, sans que le tonnerre et la chaleur excessive de l'esté le puissent troubler ou aigrir. Celuy qu'on cuit à l'espaisseur de miel, sert aux sauces au lieu de sucre, on en fait aussi de la moustarde semblable à celle d'Anjou ou de Dijon, excepté la couleur qui n'est si rouge... On fait des sidres medicamenteux aussi bien que des vins : comme sidre de Sauge, d'Absinthe de Campane, de Scolopendre, de Pas-d'Asne et autres ». Suivent les formules et les indications des effets que produisent ces médicaments.

Le *Traité du Vin et du Sidre* est terminé par le chapitre de la Bière dont Julien Le Paulmier se déclare l'adversaire.

A la suite de l'ouvrage sont imprimées trois lettres latines relatives à la polémique que Jacques de Cahaignes soutint contre Jean Riolan, docteur de la Faculté de Paris, lequel avait prétendu que l'usage du cidre donnait la lèpre blanche. Le dernier mot dans cette querelle resta à Cahaignes.

Nous regrettons de n'avoir pu donner un plus grand nombre

d'extraits de ce précieux volume. Que de choses seraient encore à citer : c'est ainsi que Julien Le Paulmier insiste en plusieurs endroits sur les soins de propreté nécessaires à la fabrication du bon cidre.

L'édition présente tire encore un grand prix de l'Introduction due à M. Emile Travers et qui ne compte pas moins de 160 pages. Nous appelons tout spécialement l'attention du lecteur sur la partie de cette Introduction qui traite de la Pomologie en Basse-Normandie au XVIe siècle. C'est une très importante contribution à l'histoire de l'agriculture de ce temps. M. Emile Travers est de ceux qui ne traitent pas un sujet sans l'épuiser et qui ne laissent que le désespoir aux chercheurs qui ont l'imprudence de s'engager sur leurs traces.

A. HÉRON

NOTES

pour servir à l'histoire de Saint-Lo et de ses environs.

LES VILLAGES DE SAINT-LO.

XXIII.

LE PETIT VILLAGE.

Non loin de Montsaulx et de la Coudraye, avec les quels il communique, se trouve, vers l'Ouest, le Petit-Village qui est situé entre l'ancien grand chemin de Saint-Lo à Couvains et le ruisseau qui, fluant de la fontaine du Mesnil-Rouxelin, passe à Bois-André, arrose le vallon des Carrières au Laizant pour se jeter dans la Dollée, à la hauteur du Mesnil-Croc.

Ce hameau ne comprend que quelques feux et n'a rien qui le fasse remarquer. Si la plupart des maisons sont vieilles, elles manquent de caractère. Peut-être en est-il dont quelques parties remontent au XVIe siècle tout au plus.

Le Petit Village a son histoire, mais modeste, fort modeste même, quoiqu'elle remonte au XIIe siècle.

Et, d'abord, de son vrai nom il s'appela le Hamel et aussi le Grand Hamel de Champeaux (1), pour devenir le Petit Village de Champeaux et, tout simplement, enfin, le Petit Village. L'affixe de Champeaux lui vint de ce qu'il comprenait l'aînesse du fief de ce nom, le quel relevait de l'Abbaye de Saint-Lo ; il reçut quelquefois aussi la désignation de Hamel de Champeaux-Bazenville (2) l'aînesse du tènement de Bazenville s'y trouvant également séante.

Détaché de la grande paroisse de Saint-Lo, devenue plus tard Sainte-Croix, il dépendit de celle de Saint-Thomas que l'évêque de Coutances constitua par une charte de 1174. On lit, en effet, dans ce précieux document : « . . . et in perpetuam parro chiam « assignate sunt eidem Ecclesie (Sainti Thome) terrule

(1) Archives départementales — Abbaye de Saint-Lo.—Parroisse Saint-Thomas ; aveu du 29 juillet 1465.

(2) Archives départementales. — Déclaration, sans date, de M. Jean Duprey, écuyer, sieur de la Porte, mais antérieure au 23 janvier 1665.

« iste... et *Campels* totum, cum fonte de Mesnilleio Roscelini» (1) Il a fait retour à la commune de Sainte-Croix lors du remaniement des anciennes paroisses au commencement du XIXe siècle.

Deux voies conduisent au Petit Village, l'une s'embranchant sur l'ancien chemin de Couvains, à une centaine de mètres au-dessus du lieu dit la Détourbe, l'autre se détachant de la route départementale de Saint-Lo à Isigny, traversant le vieux chemin et formant la *rue* du village qui aboutit à une fontaine commune à tous les habitants.

C'est à ce village que très probablement se rattache la famille de Champeaux dont un membre, Thomas de Champeaux, acquit, au cours du XIVe siècle, les fiefs nobles de Rampan et d'Arel, sis en Rampan. Peut-être même Thomas de Champeaux fut-il aîné du fief dont il portait le nom.

Un point est certain, au début du XVe, Colin le Feutrier dit la Baillive, tenait l'aînesse du fief de Champeaux. Il vivait en 1401. Ce fut lui qui donna le nom de *rue de la Baillive* à la première *des deux voies* dont il vient d'être parlé.

Il avait pour puînés Thomas Le Chevalier et Guillaume Marceille, dont le nom rappelle celui d'un abbé de Saint-Lo, son contemporain.

Richard Le Vechoux succéda à Colin Le Feutrier, on ne sait en quelle année. Il dut perdre ses droits et les abandonner à son seigneur, car, en 1465, l'aînesse qu'il tenait se trouvait en la main de l'Abbé *par faute d'homme*. A cette date, on comptait comme puînés Johannin Le Chevalier et Thomas Dielienne.

En 1485, le 17 mars, par suite de la vente de diverses pièces de terre consentie par l'Abbé et les Religieux à Richard Le Chevalier, fils Guillaume, l'acquéreur devint l'aîné du fief de Champeaux. Il eut comme puînés des membres de sa famille ainsi qu'un nommé Masseot de Lassus.

Un siècle plus tard (1561-1579) Jean Blondel, de Saint-Thomas, possédait l'aînesse. Il eut de nombreux sous tenants, entre autres des Goueslin, déjà rencontrés au Flaguay ; des Bresmoy, Raoul Rogier, écuier, mari de Geneviève Le Secourable, des Esnouf, aux droits des Le Chevalier, des Bougeard, Cappelle et Le Bret.

En 1614, Michel Le Dolley était aîné et assembleur de Champeaux. Noël Le Dolley lui succéda en 1649. Leurs tenants en puînesse appartenaient aux familles Dupin, Le Nourrichel, Surville, Le Heup, Aubry, Le Loutre, Brumoy, Barrey, Hardy-La Coudraie, Mahieu, Rouxelin, Du Prey, Regnaulme, etc.

(1) Archives départementales. — Cartulaire mss. de l'Abbaye de Saint-Lo, p. 731.

Guillaume Le Dolley, héritier de Noël, son père, rendit aveu de Champeaux, le 1er juillet 1682. Toutefois il ne cite comme ses puînés que Jacques Le Nourrichel, Guillemette Drieu, veuve de Thomas Le Dolley, Gilles de Parfouru, fils du sieur de Pierrefitte, Jean Le Nepveu, Guillaume Hommet et Michel Rouxelin.

En 1727, l'aînesse était dévolue à demoiselle Madelaine Martin, fille de feu Daniel et de N. Le Nourrichel, fils de Jacques sus mentionné.

Là s'arrêtent nos données sur le fief de Champeaux.

Nous sommes encore moins renseignés sur le fief de Bazenville qui, avec le précédent, composa le Petit Village et ses dépendances. Il est toutefois établi que le *Jardin de la Charetterie* en faisait partie et que cette pièce de terre, ainsi que la grange et l'étable y comprises, bordaient la voie tendant du Petit Village de Champeaux à la fontaine commune dite de Bazenville. Cette fontaine est à l'Ouest du hameau (1).

Le 22 mars 1597, Richard, fils Noël, et François Esnouf, son cousin, étaient, comme puînés, détenteurs d'une pièce de terre appelée la Crette.

Aux premières années du xvij[e] siècle, l'aînesse du fief de Bazenville appartenait à Olivier Le Nourrichel. Elle échut à ses hoirs et à sa veuve qui la tenaient encore le 4 juillet 1644.

L'un d'eux, Jean Le Nourrichel, la reçut en partage ainsi que cela résulte d'une déclaration passée, le 23 janvier 1665, par la veuve de Jacques du Prey, écuyer, sieur de la Rivière, *comme tutrice de ses enfants mineurs.*

Un des derniers aînés du fief fut Guillaume Hommet, qui mourut en 1773 et transmit à ses enfants ses droits et ses obligations.

Les seuls puînés connus sont, à diverses époques : messire Jean Louvet, Michel de la Dangie, écuyer, sieur de la Champagne, messire Jean du Prey, écuyer, sieur de la Porte, conseiller du roi et général en la Cour des Aides de Normandie, acquéreur, en 1631, des immeubles laissés au décès du sieur de la Champagne, les mineurs de Jacques du Prey en 1665, héritiers du précédent, Michel Brumoy, mort avant 1644 au quel succéda Madelaine Brumoy, sa fille. Celle-ci était, dès 1611, femme de messire Michel Rouxelin, avocat. De leur union sortit messire Michel Rouxelin qui vivait encore en 1682. Il eut

(1) Elle fut, en 1582, l'objet d'un procès entre les usagers et noble homme René de la Dangie, sieur du Chêne, qui prétendait l'enclore dans un terrain lui appartenant et auquel elle était contiguë. Un accord intervint. La clôture fut autorisée sous certaines conditions d'usage de la dite fontaine.

comme descendants et comme héritiers les Rouxelin de Champeaux, dont l'un fut Jean-Baptiste, conseiller assesseur au siège du Baillage de Saint-Lo et l'autre, Louis-Clément, officier aux grenadiers royaux de Bretagne (1770 et 1773).

Aujourd'hui, les aînesses et puînesses des fiefs de Champeaux et de Bazenville sont entre les mains de divers propriétaires. Une notable partie des bâtiments qui en dépendaient a été rattachée au domaine de la Coudraye-Hardy ; elle appartient maintenant aux héritiers de mademoiselle Toupet.

XXIV.

LE CHÊNE-DANCEL.

Le Chêne-Dancel qui, à l'origine, fut peut-être une terre noble, mais devint sûrement une vavassorie (1) ou roture (2), n'est plus maintenant qu'une modeste ferme située à Saint-Georges-Montcocq, sur un repli de terrain compris entre l'Eau de la Fontaine du Mesnil-Rouxelin, à l'Est, et le chemin de Saint-Lo à Villiers et à Saint-Clair, à l'Ouest.

Quoiqu'ayant été la propriété de familles titrées, aussi haut qu'on peut remonter, son manoir n'a rien qui rappelle le plus modeste castel, si ce n'est la banvole et la grande cour qui le précèdent.

Le double nom que porte ce fief provient de deux familles : les du *Chesne* (de Quercu), la plus ancienne, qu'on trouve à Saint-Lo du XIIIe siècle au XVe, et peut-être au XVIIe et au XVIIIe (3) ; les *Dancel* qui apparaissent, en cette ville, à la fin du XVe siècle et durant la première moitié du XVIe (4). Il est probable que celle-ci ayant ou acquis partie de l'aînesse ou en

(1) Aveu de Gilles Louvet, écuier, du 3 novembre 1849. — Contrat du 15 novembre 1594.

(2) Archives départementales. — Bailliage de Saint-Lo. — Déclaration du 13 mai 1687.

(3) Archives départementales. — Baronnie de Saint Lo. — Comptes de 1444-46.

(4) Archives de l'hôpital du cette ville. — Inventaire de m^e^ David Vaudevire, p. 338, lettres CB. Pleds de Saint-Lo, 2 avril 1500.

Pierre Dancel était débiteur envers la Maison-Dieu d'une rente foncière de 16 sols grevant une maison sise en Saint-Georges-Montcocq en la rue Saint-Georges, jouxtant au chemin de Saint-Lo à Saint-Clair par Villiers-Fossard et butant à une rue allant du *Moutier* Saint-Georges à l'Abbaye de Saint-Lo ; le 1er février 1535, les héritages de Pierre Dancel étaient décrétés.

ayant hérité par alliance, l'affixe Dancel fut ajouté au nom primitif, pour le distinguer du surplus du domaine, et, par la suite, devint partie intégrante du nom actuel.

L'étendue de la vavassorerie n'est pas nettement déterminée ; elle varie suivant les actes. De 9 acres, soit 36 vergées ou 7 hectares environ, d'après un aveu de 1489 rendu au Baron-évêque de Saint-Lo, elle compterait 25 acres ou 100 vergées suivant une déclaration faite, le 22 décembre 1723, par les Dames de la Propagation de la Foy. Une chose indubitable c'est qu'au XIIIe siècle des héritages en dépendant étaient *sis en la ville de Saint-Lo, dans la rue Saint-Georges*, c'est-à-dire à près de 700 à 800 mètres du lieu chevel du fief. Ce fait est établi et par un extrait d'une charte de janvier 1236 insérée au Livre Rouge de la Maison-Dieu de Saint-Lo, et par un article du registre des revenus de cet établissement charitable, dont voici les termes : 1° « sciant omnes presentes et futuri quod ego, Ricardus *de Quercu*, filius Olivieri de *Quercu*. militis, dedi et concessi hospitali Sancti Laudi, in Constantino, totum illud quod habebam in masura Roberti Boistard, sita *apud Sanctum Laudum*, in *vico* Sancti Georgii . . . videlicet : XIIJ[cim] cenomanenses reddendos ad nondinas Montis Martini, et XIIJ[cim] cenoman reddendos in festo sancti Martini hyemalis, et quatuor panes et quatuor capones ad Natale et ova et duos denarios ad Pascha. . » 2° « Thomas Boistard [debet] XIJ denarios ad festum omnium sanctorum : IJ panes, duos capones, ad Natale sitos in duobus virgatis terre con domo, inter terram Roberti Clerici et terram Willelmi Picot, in *Feodo* de *Quercu*, in Vico Sancti Georgii, de dono Radulfi Isore. Modo tenet Radulfus Basire ». (1)

Le Chêne comprenait, suivant l'aveu de 1484 « Manoir, collombier, jardins et bois » et avait pour abornements « les fiefs de Pierrefitte, la commune du manoir de Champeaux (le Petit Village), l'eau de Gueret, la terre de Perrin La Droue (2) à cause de sa femme, les hoirs Geffroy Houël et ceux de feu Jean du Tourne » (3).

(1) Archives de l'hôpital de Saint-Lo. — Livre Rouge. — n° 76, fol. 34, recto.

(2) Aîné du fief au Langueur.—Comptes baronnie de Saint-Lo (1444-46).

(3) De révérend Père en Dieu Monsieur l'Evesque de Coustances, seigneur et baron de Saint-Lo, Gilles Louvel (ou Louvet), escuyer, « confesse et advoue tenir par hommage de mon dit sieur, à cause de sa » dite baronnie, un fief ou vavassorie appelé le fief du Chesne, avec ses » appartenances en quoy y a manoir, collombier, jardin et boys, conte- » nant 9 acres de terre ou viron, jouxte aux fiefs de Pierrefitte et à la » commune du manoir de Champeaux, de Gerel (Guéret (Eau de) et la » terre qui fut Perrine la Droue (fief au Langueur) à cause de sa femme, » bute, d'un bout, aux hoirs Geffroy Houel, et, d'autre bout, aux hoirs » et ayans cause de feu Jean du Tourne, du quel fief ou tenement je » confesse devoir à mon dit sieur, à cause de sa dite baronnie xv s.

Il relevait de la baronnie de Saint-Lo à laquelle il devait, outre foi et hommage, une rente annuelle de 15 sous tournois 1 pain, 1 chapon, comparence aux pleds de gage plège, devoirs et redevances seignériaux.

Cette tenure fut contestée, vers la fin du xvij[e] siècle, par les Gens du Roi préposés à la recette du Domaine de Saint-Sauveur-Lendelin ; à cette époque, le Chêne appartenait à messire Jean de la Danaie, écuyer, sieur de Basenville, qui, dès 1667, avait tenté lui-même de se soustraire à l'obligation de rendre aveu au Baron de Saint-Lo. Il soutenait que le Chêne relevait nuement du Roi auquel son fief devait 4 livres 5 sols tournois de rente ; sa prétention avait quelques raisons d'être, car l'on a divers contrats de la fin du xvie siècle stipulant que les acquéreurs de plusieurs champs tenus en puinesse du fief du Chesne, relevaient nuement du Roi et étaient sujets à leur quote-part de la rente ci-dessus indiquée. On peut citer un acte du 15 janvier 1582 par lequel noble homme René de la Dangie, sieur du Chêne, vendait le Jardin-Saint-Georges, d'une contenance de 5 vergées, à Robert Jullien, marchand bourgeois de Saint-Lo (1) ; un autre du 24 décembre 1594 contenant vente par lemême à Gilles Bonnet, aussi bourgeois de Saint-Lo, du Clos Caignon de 6 vergées, spécifié « tenu nuement du Roi sous la vavassorerie du Chesne » (2) ; un autre encore du 19 février 1597 (3) ; et enfin, le partage des héritages dépendants de la succession de René de la Dangie daté du 13 septembre 1599, qui donne en charge au 1er lot, précisément celui échu au sieur de Bazenville, le paiement de la rente de 4 livres 5 sous due au Domaine royal de Saint-Sauveur-Lendelin (4).

Mais le propriétaire du Chêne eut affaire à forte partie, car madame la douairière de Matignon ne badinait pas avec ses vassaux. En effet, dans un compte de la baronnie de Saint-Lo rendu en 1667, on lit la note suivante à la ligne du fief du Quesne :

« Madame de Matignon prétend que c'est la terre du Chesne, appartenant à M. de Bazenville de la Dangie, qui doit la dite rente et que l'adveu, rendu le 3 novembre 1489, est de la dite

» 1 pain, 1 chappon par chacun an de rente aux termes accoustumés, » responsif à la jurisdiction de mon dit sieur.—Baillé ès plés ordinaires de » la dite baronnie de Saint-Lo tenus par Nous, Jean de Gourfaleur, écuier, » lieutenant général du senechal du dit lieu, le tiers jours de novembre » l'an mcccxx et ix. Signé : J. S. Gourfaleur.— Archives départementales. Bailliage de Saint-Lo. Signification du 24 mars 1674.

(1) Acte devant Rich. Planchon et Nicolas la Rose, tabel. à Saint-Lo.

(2) Acte devant Michel Planchon et Jean Baudet, tabel. à Saint-Lo.

(3) Acte devant Michel Planchon et Jean Baudet, tabel. à Saint-Lo.

(4) Acte devant les tabellions de Saint-Clair, du 29 avril 1602.

terre du Chesne, qui est nommée par le dit adveu du Quesne ; et sur ce que le sieur de Bazenville prétendait que sa dite terre relevait nuement du Roy, Madame l'a envoyé quérir et, par la conférence qui a esté faite, l'on est demeuré d'accord que c'est la dite terre du Chesne, et Madame prétend luy faire rendre adveu ainsi qu'à son cohéritier » (1).

L'accord dont parle la note fut, sans doute, un peu forcé du côté du vassal qui, « outre sa subjection », dépendait encore du Baron de Saint-Lo comme *séneschal* de la seigneurie. Peut-être lui mit-on le marché à la main. Toutefois, le 24 mars 1674, il n'avait point encore donné l'aveu réclamé, car le sergent de police de la baronnie, Guillaume Le Bouteiller, lui signifiait celui de 1489 pour le contraindre à le renouveler (2).

Sur ces entrefaites, le sieur Luc Pezeril, receveur du Domaine de Saint-Sauveur-Lendelin, actionna le sieur de la Dangie-Bazenville devant le sénéchal de la Baronnie de Saint-Sauveur, en paiement de la rente due par des héritages du Chêne. Contredit de la part du débiteur ; sentence du sénéchal en faveur du Domaine royal motivée sur ce qu'il résulte « des registres des receptes du domaine de Saint-Sauveur-Lendelin, pour la Table d'Aubigny, qu'en 1607 Regné de la Dangie avait, au terme de Pasques, payé 42 sous 6 deniers pour la terre fieffée à Jean du Quesne; qu'en 1623, le 11 mars, François et Jean de la Dangie, écuyers, frères, sieurs du Chesne, avaient versé de semblables arrérages ; qu'en 1672, leur fermier, Jean Damemme, avait acquitté le terme Saint-Michel, en leur lieu et place » (3).

Appel de ce jugement fut interjeté ; la famille de Matignon intervient pour le maintien de ses droits seigneuriaux. De là, soutiens de M. de Bazenville qu'étant vassal du baron de Saint-Lo, ainsi que le démontre l'aveu de 1489, il ne pouvait, pour la même terre, relever tout ensemble et du roi et du baron.

Le texte du jugement est inconnu ; mais il eut certainement pour effet de confirmer les droits domaniaux, tout en respectant ceux du baron. Le fief du Chêne continua de relever de ce seigneur et la rente de 4 livres 5 sous tournois fut considérée comme simple rente foncière. Ce double fait résulte d'une sentence du 14 octobre 1687 (4) comprenant parmi les créanciers colloqués sur le prix d'adjudication de cette terre mise en décret, d'un côté, le *Baron de Saint-Lo*, présent par la Rose, procureur, et par m^e^ Pierre la Rose, *receveur du gage-plège de la*

(1) Archives départementales. — Baronnie de Saint-Lo. — Journal des rentes de 1667.

(2) Archives départementales.—Bailliage de Saint-Lo.

(3) Archives départementales.—Baronnie de Saint-Sauveur-Lendelin.

(4) Archives départementales.—Bailliage de Saint-Lo.

Baronnie de Saint-Lo ; d'autre côté, m^e^ Charles du Lontbois, receveur du Domaine de Saint-Sauveur-Lendelin.

Olivier du Chêne, chevalier, et Richard, son fils, sont, comme cela est rapporté plus haut, les premiers propriétaires du Chêne. Le dernier vivait en 1236 ; en 1444-46, un de ses descendants figure, sous la désignation de la *demoiselle du Quesne*, dans le compte-rendu de la recette et dépense de la baronnie de Saint-Lo rendu par Philippin Damian à l'évêque de Coutances, Jean de Castiglione, au quel elle devait des rentes en deniers ou poulailles (1). Deux siècles plus tard, l'on rencontre encore à Saint-Georges-Montcocq des personnes du même nom. Le 24 juillet 1639 avait lieu le baptême de Jeanne du Chesne, fille de Bonaventure du Chesne, escuyer ; le 20 novembre 1644, le curé baptisait Michelle du Chesne, fille du même Bonaventure. Enfin, le 27 mai 1700, messire Guillaume du Chesne était vicaire de Saint-Georges (2).

Mais ces derniers ne possédaient plus depuis longtemps leur tènement ou vavassorerie, à supposer qu'ils aient continué la race des de *Quercu* du XIIIe siècle et du XVe.

Dès les premières années de cette dernière période, un nommé Jamyn Grosset possédait le tènement et manoir du Chêne (3) et ses hoirs détenaient l'*hostel au Quesne*, en la rue Saint-Georges, de 1444 à 46 (suivant le compte de la baronnie de Saint-Lo, au titre *Dollée* et rue Saint-Georges). Pierre Louvet, bourgeois de Saint-Lo, l'un d'entr'eux probablement, tenait « héréditalement » (en 1447) les dits tenement et manoir du Quesne et ses « appartenances » de Révérend Père en Dieu, Monsieur l'Evesque de Coustances, Jean de Castiglione (1444-1453).

En 1489, Gilles Louvet, écuyer, peut-être le fils de Jean, anobli par l'ordonnance du Mont-Saint-Michel, succéda à son aïeul et rendit aveu du fief du Chêne à l'Evêque baron de Saint-Lo (4). Il avait épousé demoiselle Françoise Boudier, qui vivait encore en 1535 (5).

En 1534, c'était Jacques Louvet, écuyer (6). A cette date, il

(1) Archives départementales. — Baronnie de Saint-Lo. — Comptes de 1444-46.

(2) Etat civil de Saint-Georges-Montcocq.

(3) Contrat de juillet 1447 devant Maresq, tabel. à Saint-Lo.

(4) V. l'aveu de 1489 ci-dessus en note.

(5) Titres particuliers.

(6) On trouve dans Chamillard (p. 421) *Jacques Louvel* qui devait être au moins contemporain de Jacques Louvel, écuyer, sieur du Chesne, puisqu'Antoine, son fils, était marié, en 1576, à demoiselle Catherine Paysnel. Il portait de gueules au léopard d'argent avec un lambel de même en chef.

prenait part à une veue (on dit aujourd'hui *une* visite de lieux) opérée par ordre de justice sur la clameur de Haro élevée par messire Gerard Foüace, prieur de l'Hôtel-Dieu de Saint-Lo, contre l'indue entreprise commise par Michel de la Porte sur les dépendances de la Maison-Dieu (1).

Jacques Louvet ou Louvel, mort antérieurement à 1542, laissa, semble-t-il, comme unique héritière, demoiselle Françoise Louvel, issue de son mariage avec demoiselle Perrette Rogier, tante de Guillaume Rogier, sieur de la Pontherie et de Soulles.

Cependant, d'après un contrat de vente reçu le 7 janvier 1603 par Richard Planchon et Jean La Rose, tabellions à Saint-Lo, Richard Louvet, écuier, est dit *sieur du Chesne* et ayant exercé des droits sur une pièce de terre sise au Maizerey, en Saint-Georges-Montcoq, droits qui passèrent à Nicolas le Prévost, écuyer, seigneur de Saint-Jean-des-Baisants, et de celui-ci à Guillaume Gautier, bourgeois de Saint-Lo, dont le fils Ozée les vendit à Jean Esnouf, de Saint-Georges.

Françoise Louvel épousa, en premières noces, Gilles des Prays (13 février 1557) qui se qualifia sieur du Chesne (2).

Par son second mariage avec noble homme Richard de la Dangie, sieur du Périer, la dame du Chesne (3) porta cette terre dans la famille de son dernier mari (4).

En 1594, Regné ou mieux René de la Dangye s'intitulait sieur du Chesne (il avait épousé demoiselle Guillemette de Grosourdy (5), titre que prenait Jean de la Dangie en 1598; Pierre en 1631 ; Guillaume, sieur de Bazenville, en 1638, et, enfin, Jean de la Dangye, sieur de Bazenville, en 1667.

Ce dernier laissa trois filles dont l'aînée épousa Louis de Grot, écuyer, sieur de la Chapelle (6). Les deux autres étaient mineures. Elles renoncèrent les unes et les autres à la succession de leur père, qu'accepta, probablement sous bénéfice

(1) Archives de l'hôpital de Saint-Lo.—Registre David Vaudevire, p. 46, Lettre D — La Maison-Dieu est située en l'enclos de Saint-Lo. Cette maison date des dernières années du xve siècle.

(2) Titres de la terre du Chesne possédée aujourd'hui par M. et Mme Artu, de Carentan.

(3) Titres acte du 7 août 1581.

(4) Les de la Dangie avaient pour armes : d'argent semé d'hermines sans nombre, au chef d'azur chargé de trois pommes de pin d'or. Ils étaient d'ancienne noblesse.

(5) Acte du 25 janvier 1583, devant Jean Lechibelier et Rich. Planchon, tabellion à Saint-Lo.

(6) Archives départementales. — Bailliage de Saint-Lo. — Sentence du 24 mars 1685.

d'inventaire, Louys de la Dangie, écuyer, sieur de la Houssaye, demeurant en la paroisse des Oubeaux. Le nouveau sieur du Chesne était fils de feu messire Guillaume de la Dangie, écuyer, sieur de Bazenville et héritier de feue demoiselle Marguerite de Chantelou, son ayeule, et, en tant que besoin, également héritier de défunt messire de la Dangie, écuyer, sieur de Bazenville, son frère (1). A ce titre, il vendit à Jean Aubril, sieur de la Chesnée, marchand bourgeois de Saint-Lo, « la terre et tènement du Chesne, scis à Saint-Georges-Montcoq ». L'acte fut reçu le 16 décembre 1685 par André Le Boidre, notaire royal commis à Saint-Fromond, et par m^e^ Henry Le Coq, huissier, son adjoint.

La vente n'empêcha pas le Chêne d'être décrété sur Jean de la Dangie, à l'instance de maistre Jean Blouet, docteur en médecine, et de m^e^ Jean du Mesnil, écuyer, sieur de Radouville. m^e^ Nicolas Néel, conseiller avocat du roi au bailliage de Saint-Lo, s'en rendit adjudicataire (2). Il n'en demeura pas longtemps propriétaire, car d'une déclaration faite en vicomté, le 11 septembre 1687, il résulte que cette terre avait été adjugée définitivement à Jacques Ravend, sieur de la Roque, agissant et stipulant au nom de madame la douairière de Matignon (3).

Celle-ci en fit don à la Maison de la Propagation de la Foi établie à Saint-Lo, suivant contrat du 9 février 1688 reçu par m^es^ Pierre La Rose et Gabriel Diguet, tabellions en cette ville; il est ainsi conçu : (4)

« Devant etc., fut présente haulte et puissante dame Anne de » Malon, douairière de Matignon, la quelle ayant esté inspirée » du Saint-Esprit d'assister demoiselles Catherine et Marthe » de la Dangie, filles mineures de feu Jean de la Dangie, » écuyer, sieur de Bazenville, et de pourvoir à leurs besoins,

(1) Chamillard n'a pas compris Louis de la Dangie dans sa recherche de noblesse. Le manuscrit qui l'a transmise contient toutefois la note suivante : « Il doit y avoir encore un Louis, frère de Jean dernier, dont » est sorti un monsieur de la Dangie, qui a servi et demeuré à Saint-Lo ; » de ce Jean est sorti demoiselle de Bazenville ». Le contrat du 16 décembre 1685 corrobore l'énoncé de cette note. Le fils de Louis était probablement messire Jacques de la Dangie, écuier, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au régiment royal d'infanterie, qui acheta le 28 mars 1730, de Jean-François Thouroude, une maison sise au fond de la cour de la Dangie, ayant appartenu aux docteurs Frestel, père et fils.

(2) Archives départementales. — Bailliage de Saint-Lo.— Procédure du 26 février 1686.

(3) Archives départementales.—Bailliage de Saint-Lo.

(4) Titres particuliers.

» les ayant fait nourrir depuis plus de 3 ans dans la Maison » de la Propagation de la Foy, en ceste ville de Saint-Lo, » désirant encore, pour l'advenir, pourvoir à ce qu'elles soient » garanties de périls, de la nécessité où elles pourroient estre » exposées pendant le reste de leur minorité ; pour favoriser » aussi l'établissement de la dite maison et communauté de la » Propagation, dans la dite ville, comme un azile fort utile et » nécessaire pour retirer les pauvres filles de famille qui, comme » ces demoiselles, se pourroient trouver à l'advenir destituées » de biens et de parents et, par conséquent, de secours, la dite » Dame s'est à cet effet rendue adjudicatrice de la terre du » Chesne ayant appartenu au deffunt sieur de Bazenville, leur » père, par acte passé au siège de vicomté au dit Saint-Lo, le » 13 may 1687, par le prix de 4,000 livres, de laquelle somme » estat a esté tenu aux créanciers sur la dite terre, le 14 oc- » tobre de la dite année... Et de la quelle terre la dite dame a » fait don et donation à la dite communauté de la Propagation » de la Foy, tant pour reconnaître les secours que l'on y auroit » rendus aux dites demoiselles mineures, en faveur de la dite » Dame, que pour obliger la dite communauté à se charger de » leur nourriture et instructions jusques à leurs ans de majorité » qui est de 21 ans accomplis... »

D'après le contrat, les rentes seigneuriales dues à la baronnie de Saint-Lo (15 sous tournois et 1 chapon de rente), les foncières et hypothèques demeurent à la charge de la communauté.

Une déclaration fournie par les Religieuses de la Maison des Nouvelles catholiques, le 22 décembre 1728, fait connaître la consistance du Chêne-Dancel à cette date. En voici un extrait :

« Item un tènement d'héritages, nommé la terre du Chesne, » scitué en la paroisse de Saint Georges de Montcoq, qui se » consiste en une grande cour fermée dans laquelle il y a » maison manable, grange, pressoir, charterie et estables, avec » un jardin potager aussi fermé de murailles, un puis, un » lavoir, une boulengerie, le tout s'entretenant ensemble, avec » quatre vingts vergées de terre environ tant en plant, terre » labourable, que prairies, avec un petit costeau planté en » jeunes chesnes, le tout faisant but et costés le sieur de » Boisandré, d'une part, d'autre, les héritiers du sieur de la » Dangie, d'autre, le sieur de la Mare Damemme, le grand » chemin de Saint-Lo à Saint-Clair, d'autre les héritiers de » Philippes Le Tellier et les héritiers du nommé Bonnet ; la » dite terre de revenu de 315 livres. — (Plus une petite pièce » de terre joignante celle du Chesne et acquise de demoiselle » Gislette *Du Pin*, veuve de m^e^ Jean Corinial et de demoi- » selle Françoise Du Pin, sa sœur, veuve de m^e^ Jacques » Boulez, le 14 avril 1698 ; de plus deux petites pièces de terre

» acquises de m[e] Pierre Dieu, bourgeois de Saint-Lo, le » 3 janvier 1699). »

Les Nouvelles Catholiques possédèrent le Chesne jusqu'à la première Révolution. Leur souvenir y demeura cependant attaché. La *Chesnée* mentionnée dans la déclaration qui précède s'appela tant qu'elle subsista : « le Petit Bois des Dames ». Nous nous y sommes promené tout enfant. Nous l'avons vu détruire.

Cette terre fut achetée par un membre de la famille Onfroy, de Saint-Georges-Montcoq, et passa, par suite d'alliance, dans celle des Guillebert, de Rampan ; elle appartient maintenant à madame L. Guillebert, épouse de M. Artu, docteur-médecin à Carentan.

XXV.

LA DANGIE.

A quelques cinquante mètres au Nord du Chêne-Dancel on trouve la terre de la Dangie qu'un vallon fort étroit et très déclive sépare du domaine voisin.

Cette terre doit son nom à ses plus anciens propriétaires connus. Nous les croyons originaires de Bayeux où Montfaut maintint dans sa noblesse Richard de la Dangie (1463-4).

Toutefois et assez tôt après, des membres de cette famille se fixèrent à Saint-Lo puisque Isabelle de la Dangie, dame de Pierrefitte, fondait, en 1477, des offices en l'église Notre-Dame et qu'elle y possédait la chapelle Saint-Sébastien. Au xvie siècle ses héritiers payaient, en conséquence, au Trésor de cette paroisse une rente de 50 livres et 10 sous tournois ; les enfants mineurs de Richard de la Dangie furent condamnés à verser les arrérages annuels par arrêt du Parlement à Rouen du 6 juillet 1549 (1).

Les de la Dangie ne tardèrent pas à réunir en leurs mains la terre du Chêne et celle de la Dangie. Richard deuxième du nom avant épousé Françoise Louvel, fille et héritière du sieur du Chêne ; mais, dès le siècle suivant, ses successeurs n'avaient conservé que la terre patrimoniale qui, en 1689, appartenait à messire Michel de la Dangie, écuier, sieur du lieu (2), époux de dame Catherine Raul.

(1) Archives de la Fabrique de Notre-Dame de Saint-Lo.

(2) Titres particuliers.

Au décès de Michel de la Dangie, sa fille unique, Marie-Françoise-Elisabeth, recueillit sa succession et, entre autres, la terre sise à Saint-Georges-Montcoq qu'elle apporta en mariage à messire Pierre de Varroc, écuier, docteur en médecine, à Saint-Lo (4 juillet 1719).

La dame de Varroc ne suivit pas de loin son père, car, le 3 août 1724, son mari procédait au partage de la Dangie avec les héritiers de la défunte, savoir : Marie Capelle, femme de Charles Boyvin ; Marie-Marguerite Capelle, femme de Jacques Dumont ; Anne Capelle, épouse de François Turgis ; Michel Grouallé et Jean Michel Vallée, tous héritiers aux propres paternels de la damoiselle de la Dangie, dont le mari, Pierre de Varroc, était donataire du tiers des immeubles.

Le 16 décembre 1732, le sieur de Varroc vendit le lot qui lui était échu à Jean Le Carpentier, marchand bourgeois de Saint-Lo. L'acte de vente porte, entre autres dispositions, que l'acquéreur *souffrira les droits d'eaux qui sont dûs aux habitants de la rue Saint-Georges.*

C'est, en effet, dans un pré de la Dangie que l'*eau de Gueret* prend sa source pour alimenter non seulement la rue Saint-Georges, suivant les droits exclusifs concédés aux habitants du quartier, mais aujourd'hui et contrairement aux droits des tiers, plusieurs autres parties de la ville de Saint-Lo.

D'après un titre de la fin du XVIe siècle, l'eau de Guéret « procédait de *plusieurs fontaines* situées au-dessus du vivier du sieur du Chesne », mais on ne connaît pas l'époque à la quelle remonte la concession ; on sait seulement qu'elle est antérieure à l'année 1546, car il résulte d'un acte du 13 avril 1586 passé devant les tabellions de Saint-Lo entre René de la Dangie, sieur du Chesne, d'une part, et les communes et habitants de la rue Saint-Georges. « Pours le cours de l'eau vulgairement appelée Guéret », que le dict sieur du Chesne « averti des droits, titres et *possessions* des dits habitans de la rue Saint-Georges, s'est désisté et départi, désiste et départ de tout trouble et contredit qu'il avait mis au cours de la dite eau, consentant et accordant que icelui cours soit remis à son ancien estat de fluer par dessus les terres du dit sieur du Chesne, en son canal ordinaire et accoustumé pour descendre en la rue Saint-Georges et servir au public d'icelle. » Or si *les possessions* établissaient le droit des habitants de cette rue sur les eaux de la Dangie, comme la coutume de Normandie exigeait pour la prescription des droits immobiliers un délai de 40 années, et que l'acte qui, dans l'espèce, les constate, est d'avril 1586, c'est donc avant 1546 que la captation des sources de la Dangie avait eu lieu au profit des riverains de la rue Saint-Georges.

Malgré l'accord dont il vient d'être question, Michel de la Dangie, écuyer, sieur du lieu, commit, 100 ans plus tard, de nouvelles entreprises sur la prise d'eau. Mais lui aussi dut

reconnaître le mal fondé de ses prétentions et de ses actes et renoncer à troubler les droits de ses adversaires. Ceux-ci, d'ailleurs, s'étaient constitués en *communauté*, nous dirions aujourd'hui en *syndicat*, et avaient soutenu énergiquement la lutte. Ils se cotisaient, d'ailleurs, car des titres particuliers nous ont prouvé que chaque habitant versait annuellement un *double* dans la caisse de l'association pour parer à toutes les dépenses et notamment à la réparation et au curage de la conduite des eaux.

Janvier 1897.

Ed. Lepingard.

FEUILLETON DU FREMDENBLATT

Journal Viennois — Novembre 1896.

ARTICLE

Du Docteur RUDOLF-BEER

SUR LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, à Paris.

Sur deux grandes tables de marbre, à droite et à gauche de l'entrée monumentale de la Bibliothèque nationale à Paris, sont gravés en lettres d'or les principaux évènements de l'histoire de ses collections, siècle par siècle, du XIVe au XIXe. D'abord Charles V, le Sage, la fonda, il y a plus de 500 ans, par conséquent bien avant que Maximilien Ier ait chargé Hans Schauflein et Melchior Pfintzing de réunir une importante collection de manuscrits, et depuis ce temps, la bibliothèque est devenue dans la capitale de la France l'objet presque constant des soins et de l'attention de ses Souverains. Nos annales de pierre enregistrent, comme dernier chapitre de l'histoire de l'établissement, l'achat en 1880 d'un vaste terrain autour de la trop modique construction de la rue Richelieu qui deviendra désormais, après achèvement, l'un des plus somptueux palais de la science et des études. Il reste encore bien des choses à faire à l'intérieur et à l'extérieur. La cage de l'escalier, par lequel on accède à la galerie Mazarine et aux salles des Manuscrits, est trop en harmonie avec les antiques inscriptions et les sculptures en miettes qu'on y a placées, elle demande une restauration pressante. Les Catalogues spéciaux ne sont pas encore complètement terminés, mais l'on peut dire que depuis une quinzaine d'années la réorganisation de la Bibliothèque s'est poursuivie laborieusement dans les parties essentielles. Le rangement si important des livres mis à la libre disposition des lecteurs dans la grande salle de travail et dans la salle des Manuscrits a été achevé cette année ; dans peu de semaines leurs catalogues respectifs seront sous presse et mis à la disposition des lecteurs.

C'est avec raison qu'on a considéré le nouvel état de la première bibliothèque de France, je dirais même du monde, comme une chose importante pour l'histoire et la culture intellectuelle. Celui-là seul est en état de bien apprécier cette importance qui a fréquenté de plus près les Français amateurs des livres. La France est par excellence le pays de la bibliophilie et si aujourd'hui l'Amérique et principalement les Etats-Unis, cherchent à surpasser la France dans la masse des imprimés et leur entassement, il reste toujours au Français le bon goût de préférer la qualité à la quantité, le gentilhomme de vieille race au parvenu du Fow-West. L'histoire de la France est si intimement unie à ses monuments littéraires et scientifiques qu'on ne peut considérer la production de chaque époque que comme une pierre destinée à marquer une étape de son évolution intellectuelle.

Que l'on trouve ici le talent sous toutes ses formes, que les écrivains *lancés* voient leurs œuvres non seulement imprimées et vendues ; mais mêmes lues par centaines de mille d'exemplaires, c'est une chose trop connue pour que nous nous y arrêtions. On sait moins que mêmes les productions scientifiques, la publication de travaux d'un caractère strictement savant, atteignent aussi des proportions colossales. On le voit surtout à l'extention des Revues scientifiques. Chaque année, il paraît un catalogue des Journaux savants littéraires ou politiques publiés à Paris. Bien qu'il ne donne exclusivement que le titre, ce catalogue est devenu un énorme volume. Ce sont, nous l'avons dit, seulement les journaux paraissant à Paris ; la Province en fournit au moins autant. Cela indique une somme de travail aussi difficile à évaluer que si nous parlions de milliards ou de billions.

Dans la même mesure s'accroît la production des articles et des monographies, c'est une véritable *Mare magnun* immense, sans limite et dont cependant chaque goutte doit être recherchée, recueillie et conservée dans le Palais de la Bibliothèque de la rue Richelieu. Rien d'étonnant à ce que la Bibliothèque qui, il y a quelques années, comptait deux millions et demi de volumes, atteigne bientôt le troisième million et soit la plus riche Bibliothèque du monde, laissant même loin derrière elle les trésors du Britisch Museum.

On se demande avec étonnement comment une telle masse peut être vue, cataloguée, rangée pour servir. L'état-major des employés, au nombre de 60 environ, serait impuissant à le faire si le plus stricte sentiment de l'ordre, la science la plus étendue, l'esprit d'organisation le plus ingénieux ne l'inspirait et ne le dirigeait. A la tête de l'établissement est un homme qui, depuis un demi-siècle, incarne en lui l'histoire des livres de la France. C'est Léopold Delisle, l'administrateur général actuel de la Bibliothèque nationale, qui a mis cet établissement à la

hauteur où il est aujourd'hui et qui lui a toujours été dévoué dans les bons comme dans les mauvais jours ; ceux-ci n'ont pas manqué aux trésors des livres en France, pendant la dernière moitié de ce siècle. Nous ne parlons pas ici des vicissitudes intérieures qui ont rendu la Bibliothèque royale, impériale, puis nationale, ni même de la dernière grande guerre pendant laquelle l'établissement a relativement peu souffert ; beaucoup plus terrible s'est déchaîné un ennemi qui était dans une position toute particulière et dont on aurait dû attendre le contraire, le célèbre bibliophile G. Libri. En lui-même savant distingué et bibliophile éminent, il avait reçu la mission de faire le catalogue des manuscrits des bibliothèques de France ; et c'était bien comme l'on dit : mettre la chèvre au milieu des choux (mettre le loup dans la bergerie). Vêtu d'une longue redingote, il arrivait dans les bibliothèques où il tâchait qu'on le laissât seul et sans le déranger. Les fruits de son travail ne se firent pas attendre longtemps. La collection privée que Libri avait formée et qu'il vendit plus tard à Lord Ashburnham était tout à fait unique en son genre. Elle se composait, pour la plus grande partie, de livres que Libri avait volés, de la façon la plus éhontée aux bibliothèques de France ; il y avait là de très précieux manuscrits, les plus anciennes œuvres de l'érudition et de l'art du Moyen-Age ; elle était unique au sens le plus exact du mot. Et ce fut Léopold Delisle, qui, avec une perspicacité géniale et une connaissance souveraine des catalogues des manuscrits existant en France, découvrit les honteux méfaits de Libri et en donna la preuve par de savants arguments. Libri avait eu l'audace de nier et même des journaux allemands sérieux avaient pris son parti ; mais tout cela fut inutile. Delisle n'eut pas de repos qu'il n'eut fait le procès à l'inspecteur général d'autrefois et qu'il n'eut récupéré pour son établissement, au prix de durs sacrifices, ce qui pouvait se racheter du bien volé. Ce fut une fête pour l'élite française des savants du monde entier quand les fugitifs, qu'on avait si longtemps regrettés, rentrèrent dans la maison dont ils n'auraient jamais dû sortir et un jour glorieux pour Delisle, quand le Gouvernement lui donna la croix de Commandeur de la Légion d'honneur, pour sa conduite courageuse à l'égard des dépôts des collections publiques.

Il travaille encore et toujours activement et avec un zèle infatigable dans les beaux locaux de l'Administration qui est installée au rez-de-chaussée du bâtiment. Le vœu de mon cœur qui était de revoir encore une fois, après de longues années, le savant que j'avais laissé grisonnant, a pu heureusement se réaliser. Un trait caractéristique de la modestie de ce vrai savant, c'est que Delisle ne reçoit pas ses visites dans sa grande salle de réception, mais dans un cabinet de travail relativement petit. La grande salle sert plutôt d'antichambre ; et pendant que j'attendais, j'eus le loisir d'examiner ce splendide local. Ce

qui attira le plus mon attention fut une grande vitrine dans laquelle est renfermée comme un trésor précieux, comme les diamants de la couronne au Louvre, un livre très richement relié. Le contenu de ce livre est plus précieux pour les Français que sa magnifique reliure enrichie de perles et de broderie d'or. Une inscription nous apprend que c'est le livre que les dames Russes ont envoyé aux femmes de France et que Mme Carnot a fait déposer à la Bibliothèque Nationale. Il contient des signatures, des vœux, bref c'est un gage de la sympathie des femmes russes pour les françaises. Mme Carnot a bien su ce qu'elle faisait en envoyant ce livre à la Bibliothèque Nationale, et M. Delisle également en le plaçant où il est. L'épouse du défunt Président n'a pas donné ce livre aux Archives Nationales ou au Louvre, mais à l'établissement, qui, en les centralisant, est le plus sûr asile de tous les monuments écrits de l'histoire et de la littérature de la France, où il restera et sera conservé comme le roi des autographes, *in æternam rei memoriam*. M. Delisle, de son côté, a su apprécier le don ; ce n'était ni le département des manuscrits qu'il lui fallait, ni la collection des autographes, ni le voisinage des objets rares et précieux qui font les délices des visiteurs curieux, mais le Sanctuaire du Chef. Avec le penchant de la France pour la Russie, ce don, qui ressemble à une offre de soi-même, venant d'un pays dont la constitution présente le plus parfait contraste avec la République, figure le nerf vital de la France d'aujourd'hui, la source de la conscience de ce qu'elle vaut et de sa tranquillité ; ce gage de bonnes relations devait donc trouver sa place dans la partie la plus intime de la Bibliothèque.

Mais je n'eus pas beaucoup de temps pour faire mes réflexions. La porte s'ouvrit et, avec un aimable regard, M. Delisle me tendit la main. Je trouvai le célèbre académicien peu changé depuis 1883, où je l'avais vu pour la dernière fois. La tête est un peu plus penchée de côté, comme un épi bien plein ; une splendide chevelure blanche, une barbe entière de même couleur, et des yeux vifs sous des sourcils noirs en broussaille. Aussitôt que je lui eut dit le but de mes études à Paris, le savant m'étonna par sa prodigieuse mémoire. « Il y a 40 ans, me dit M. Delisle, un de vos compatriotes est venu travailler ici à la Bibliothèque sur le même sujet » Le fait est vrai ; c'est Jean Palacky, le beau-père de Riéger, qui, au commencement de l'année 1850, fut envoyé par l'Académie Impériale des sciences, à Paris, pour y étudier à la Bibliothèque Nationale les grandes collections ecclésiastiques du xve siècle, et qui par la même occasion chercha et trouva aussi des matériaux pour son histoire de Bohême. Dans son rapport à l'Académie Impériale, il note qu'il a été aidé dans ses recherches par un jeune employé du département des manuscrits de la Bibliothèque, par ce même Léopold Delisle, qui, vieillard

aujourd'hui, était assis près de moi ; et comme il y a 40 ans, lui actuellement le chef de la Bibliothèque, il s'efforce de donner toutes les facilités aux chercheurs étrangers. Delisle mit bientôt la conversation sur son sujet favori, qui est : que le règlement permette, sur la demande des chercheurs qui travaillent à la Bibliothèque Nationale, d'y envoyer les manuscrits des bibliothèques des départements de la France, nécessaires à leurs études. On comprend combien de temps, de peines et d'argent seraient épargnés si on pouvait faire directement la collation des manuscrits. L'échange du prêt international tient fort aussi au cœur de M. Delisle. Il existe, mais il est soumis à l'intervention diplomatique et exige une douzaine de lettres. M. Delisle voudrait voir ce commerce lent et par cela même peu sûr, remplacé par l'échange direct de bibliothèque à bibliothèque. Il a présenté son opinion à qui de droit, sans pouvoir la faire prévaloir. Ce sera l'affaire du corps diplomatique de supprimer ces incommodes agissements. L'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ont déjà donné le bon exemple ; les autres Etats n'ont pas encore promis la réciprocité.

Avec une franche bonhomie, Delisle, passant la main dans ses cheveux blancs, effleura les travaux gigantesques que les savants du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle ont entrepris et dit combien il est profitable de considérer ces « Anciens ». Il a raison, la collection d'Etienne Baluze, par exemple, composée de 400 manuscrits in-folio, sort exclusivement de la plume de cet éminent historien qui a travaillé sur tout, qui s'est occupé de l'histoire de la France et même de celle de presque tous les pays civilisés ; tout chercheur dans ce domaine consultera avec profit ces recueils gigantesques ; c'est pourquoi ils ont été placés, pour l'usage commun parmi les livres accessibles aux lecteurs du département des manuscrits. Quand nous parlions de ces matériaux, je fis à M. Delisle la remarque que les Français savent trouver de l'intérêt aux choses les plus arides ; à quoi le savant répondit par ces paroles aussi fines que modestes : « Toutes les choses regardées de près sont intéressantes. » Dans ce qui est « regarder de près », M. Delisle est passé maître ; et la vie de la Bibliothèque qui se compose de minutieux détails et de matières évidemment arides lui est reconnaissante de son habileté. On voit les traces de son influence quand, dans la Bibliothèque Nationale, on étudie les anciens manuscrits ou qu'on recherche les impressions rares, que les Incunables, ou les ouvrages de musique, les cartes, les gravures, les miniatures, soient les « choses intéressantes ». En outre, il y est porté attention à la plus grande commodité des lecteurs qui travaillent dans la superbe salle que traverse un océan de lumière. Bref, l'établissement de Paris est devenu un établissement modèle.

Signé : Docteur RUDOLF-BEER.

ADMINISTRATION. — PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé.
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Dugué	28 juillet 1853	6 ans.
de Bouville (Cte)	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873	1 an 5 mois 28 jours.
Buchot	10 avril 1875	1 an 9 mois 3 jours.
Laurent	5 janvier 1877	4 mois 27 jours.
du Chevalard	19 mai 1877	6 mois 29 jours.
Poulin	18 décembre 1877	2 ans 1 mois 5 jours.
Filippini	12 janvier 1880	5 ans 3 mois 13 jours.
Favalelli	25 avril 1885	7 mois 3 jours.
P. Floret	28 novembre 1885	10 ans 6 mois 28 jours.
Poirson	25 juin 1896	1er juillet 1896.

SÉNATEURS DE LA MANCHE.

M.
LABICHE, à Sourdeval-la-Barre et 134, Boulevard Saint-Germain, Paris.
MOREL, à Saint-James et 4, rue de Berry, Paris.

MM.
BRIENS ✱, à Cérences et 18, rue Littré, Paris.
CABART-DANNEVILLE, à Tourlaville et 143, Boulevard Saint-Michel, Paris.

DEPUTES DE LA MANCHE.

MM.
RAULINE, à Saint-Lo et 28, rue Pasquer, Paris.
RIOTTEAU, à Granville et 10, rue de Sèze, Paris.
REGNAULT, à Périers et rue Mozart, 39, Paris.
LEGRAND (Arthur) ✱, à Milly et 18, rue Chauveau-Lagarde, Paris.

MM.
GUÉRIN ✱, Lieutenant Colonel, à La Préfontainerie (par le Vast) et 29, rue des Mathurins, Paris.
LE MARE, à Bréville (par Bréhal) et 16, rue Boissy-d'Anglas, Paris.
LE MOIGNE ✱, à Eculleville et 187, Boulevard Malesherbes, Paris.

COMMISSION DEPARTEMENTALE.

MM.
BERNARD ✱, *Président.*
LEFRESNE.
VRAC, O. A.
TÉTREL ✱, *Secrétaire.*

MM.
DE LA BELLIÈRE.
DENIS.
PAIN.

PRÉFECTURE.

M. POIRSON, O ✱, O. I. P., *Préfet.*

M. MÉNARD, *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit, les samedi et jours de foire, toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de 11 heures à midi et de 2 heures à 4 heures.

CONSEIL DE PREFECTURE.

MM. BOURGOIS, *Vice-Président.*
HUET, *Conseiller.*
DELALANDE O. A., *Conseiller.*
MÉNARD, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit le vendredi en audience publique.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE

(Ouverts au public tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures).

Cabinet du Préfet.

M. Borromée, *Chef du Cabinet.*

M. Besnard, *Sous-chef de bureau, Chef-Adjoint.*

Ouverture des dépêches et distribution de la correspondance. — Correspondance particulière. — Service du télégraphe. — Presse départementale.

Honneurs et préséances ; Fêtes et cérémonies publiques.

Beaux-Arts.

Consulats. — Personnel des administrations. — Agrément des gardes-champêtres et des gardes particuliers. — Prestation de serment des fonctionnaires. - Médecins assermentés.

Audiences. — Congés.

Nominations et promotions dans la Légion d'honneur ; décorations universitaires ; mérite agricole. — Ordres étrangers. — Médailles et récompenses.

Bureaux de tabac et recettes buralistes. — Secours aux veuves des percepteurs. — Secours aux ecclésiastiques. — Secours aux instituteurs et institutrices, aux anciens membres de l'enseignement primaire et à leurs veuves. — Secours aux cantonniers, anciens cantonniers, et à leurs veuves. — Secours aux anciens militaires. — Secours aux indigents.

Débits de boissons — Loteries et tombolas. — Police des jeux.

Nomination des membres des Commissions administratives des établissements hospitaliers et de bienfaisance.

Recours en grâce.

Affaires réservées.

Première Division.

M. Lamarche, *Chef de Division.*

Bureau des élections, de la police, des travaux publics, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie.

M. Ozenne, *Chef de Bureau.*

M. Fosse, *Sous-chef de Bureau.*

Elections politiques, départementales, municipales et consulaires. — Nomination des délégués de l'administration pour la révision des listes électorales.

Sûreté générale ; surveillance des étrangers, passeports, police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances et de la salubrité publique, imprimerie, librairie, colportage, estampes et gravures, dépôt légal, administra-

tion pénitentiaire et surveillance des libérés conditionnels. — Nomination des membres des conseils d'hygiène publique et de salubrité. — Médecins des épidémies. — Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes. — Inspection des pharmacies, drogueries et épiceries.— Médecins, pharmaciens, herboristes, sages-femmes, vétérinaires. — Police municipale.

Ponts et chaussées, chemins de fer et tramways, navigation, bacs et bateaux. — Alignements sur les routes nationales et les quais maritimes. — Mines et carrières. — Dynamite, poudres et salpêtres.

Ecoles d'agriculture. — Comices et concours agricoles. — Haras. — Concours de pouliches et poulinières. — Associations syndicales. — Hydraulique agricole ; réglementation des usines, cours d'eau, dessèchements. — Secours pour pertes et événements malheureux.

Postes et télégraphes. — Poids et mesures. — Brevets d'invention. — Manufactures.

Bâtiments nationaux et départementaux, mobiliers, casernements de la gendarmerie.

Congrégations religieuses.

Contentieux de l'Etat et du Département.

Hospice de Neufmesnil.

Divisions administratives et ecclésiastiques. — Sociétés de secours mutuels.

Légalisations.

Procès-verbaux du Conseil général. — *Recueil des Actes administratifs* de la Préfecture.

Bureau militaire et de la statistique.

M. Jamme, *rédacteur*.

Recrutement de l'armée de terre et de mer. — Sapeurs-pompiers. — Casernement des troupes. — Ecoles militaires et de la marine.— Médailles coloniales.

Recensement des chevaux et des voitures, des pigeons voyageurs ; colombiers militaires.

Dénombrement de la population. — Statistique générale. — Mercuriales.

Etablissement de la liste du jury.

Deuxième Division.

M. Alph. Colas O. A., *Chef de Division*.

Bureau de l'Administration communale et de l'Instruction publique.

M. Languille, *Chef de bureau*.

M. Pontis, *Sous-Chef de bureau*.

Propriétés communales : acquisitions, aliénations, échanges, partages, locations, jouissance en nature. — Mairies, écoles, halles

marchés, églises, presbytères et autres bâtiments communaux: travaux, création des ressources, emprunts, subventions de l'Etat et du Département, adjudications, marchés, règlement des entreprises.

Cimetières : police, règlements, tarifs des concessions, translation, agrandissement.

Répartition du fonds commun des amendes de police correctionnelle.

Administration des hôpitaux, des hospices, des bureaux de bienfaisance et d'assistance.

Subventions sur les fonds du Pari mutuel.

Conseil départemental des Bâtiments civils.

Budgets et comptes des communes, des établissements charitables et de bienfaisance; notification des arrêtés d'apurement en Cour des Comptes ou en Conseil de Préfecture. — Remboursement de fonds placés au Trésor. — Cotisations municipales : recouvrement et emploi.

Etat annuel de la situation financière des communes.

Octrois : règlements, tarifs. — Droits de place dans les foires, marchés et abattoirs. — Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Taxe municipale sur les chiens.

Actions judiciaires et transactions des communes et des établissements charitables ou religieux.

Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.

Monuments historiques. — Edifices diocésains.

Instruction primaire publique. — Conseil départemental de l'enseignement primaire. — Création de postes et d'emplois. — Encouragements aux instituteurs et institutrices. — Pensions de retraites. — Cours d'adultes. — Bibliothèques scolaires. — Caisses des écoles. — Ecoles normales.

Ouverture d'écoles privées et de pensionnats ; hygiène de ces établissements.

Instruction secondaire : bourses dans les lycées et collèges.

Bureau de la vicinalité, de l'assistance médicale, des donations et fondations.

M. Durand, *Chef de bureau.*

M. Canu, *Sous-Chef de bureau.*

Voirie vicinale, urbaine et rurale : création, centralisation, recouvrement et répartition des ressources communales pour la vicinalité. — Subventions de l'Etat et du Département.

Projets de classement, de rectification, de construction des chemins vicinaux des diverses catégories. — Fixation des tracés et des alignements des traverses des communes. — Acquisitions amiables ou forcées des terrains et règlement des indemnités. — Expropriation pour cause d'utilité publique. — Adjudications, marchés et régies.

Plantations, élagage sur les chemins.— Demandes d'alignement des particuliers et permissions de voirie sur les chemins vicinaux.

Etablissement des plans d'alignement et de nivellement de la voirie urbaine. — Trottoirs et pavage dans les villes.

Chemins ruraux. — Reconnaissance, ouverture, construction.

Occupations temporaires de terrains : dommages causés à la propriété privée pour l'exécution des travaux publics.

Subventions industrielles.

Droits de voirie au profit des communes.

Distribution et concessions d'eau dans les communes.

Assistance médicale et pharmaceutique gratuite.

Dons et legs aux établissements publics et d'utilité publique. — Rachats de rente et emploi de capitaux ; main levée d'hypothèques.

Troisième Division.

M. Lefèvre O A., *Chef de Division.*

M. Hamon, *Chef de bureau.*

M. Anger, *Sous-Chef de bureau.*

Comptabilité générale et départementale : mandatements des dépenses de toute nature : budgets et comptes départementaux, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.

Comptabilité des établissements sanitaires. — Comptabilité des chambres de commerce.— Service des gens de mer, solde arriérée, secours sur la caisse des Invalides de la Marine. — Traitements administratifs.—Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.— Trésor public : transport de fonds.— Dette publique, rentes sur l'Etat.— Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers.

Contributions directes : Sous-répartition, recouvrement, réclamations, poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes.

Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux.—Caisses d'épargne. — Caisse des retraites de la vieillesse.

Visa des récépissés.

Aveugles et sourds-muets, mandatement des secours à divers titres. —Aliénés et enfants assistés, protection des enfants du 1er âge : personnel et ensemble du service.—Subvention aux élèves sages-femmes.

Greffe du Conseil de Préfecture.

M. Viel, *Secrétaire-Greffier.*

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.— Requêtes, exploits et procès-verbaux.— Communication aux parties ou à leurs mandataires, de pièces de procédure. — Etablissement des rôles.— Enregistrement et notification des décisions du Conseil.— Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

Archives départementales.

M. DOLBET, *archiviste.*

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des Communes et des Hospices.— Classement, inventaire, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres.— Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives. — Publication d'ouvrages historiques.

Arrêté portant règlement sur le personnel des bureaux de la Préfecture.

Nous, Préfet de la Manche. Officier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu les arrêtés de nos prédécesseurs concernant l'organisation des bureaux de la Préfecture ;

Vu les propositions de M. le Secrétaire général ;

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer le bon recrutement du personnel de ces bureaux et de réserver les places vacantes aux plus capables,

ARRÊTONS :

ARTICLE PREMIER.—Les candidats aux emplois d'expéditionnaire ou de rédacteur à la Préfecture prendront part, sauf pour les vacances que la loi réserve aux sous-officiers de l'armée, à un concours dans les conditions déterminées par le présent arrêté, après y avoir été autorisés par nous.

Nul n'est admis à prendre part aux épreuves s'il n'est Français, âgé de 17 ans accomplis, et s'il ne présente toutes garanties de moralité et de santé dont nous serons seul juge.

ART. 2. — Le concours sera annoncé pendant un mois dans la presse départementale et le *Recueil des Actes administratifs* de la Préfecture.

L'arrêté fixant la date du concours visera le présent arrêté et rappellera expressément son insertion au *Recueil des Actes administratifs* de la Préfecture, afin que les candidats puissent en prendre connaissance.

ART. 3. — L'examen d'expéditionnaire comportera :

1° Une épreuve d'écriture en gros, en moyen et en fin, dans les trois principaux genres, savoir : l'écriture cursive, la bâtarde et la ronde. La Commission d'examen s'attachera particulièrement à une très belle écriture cursive ;

2° Une épreuve d'orthographe constatée par une dictée d'une difficulté moyenne ;

3° Une épreuve écrite sur l'application des 4 règles d'arithmétique et des fractions, le système décimal et le système métrique.

ART. 4.— L'examen pour l'emploi de rédacteur comportera :

1° Une épreuve d'écriture cursive très lisible ;

2° Une épreuve d'orthographe comme ci-dessus ;

3° Une épreuve d'arithmétique comme à l'article précédent ;

4° Une épreuve de rédaction sur une question simple d'administration municipale. La Commission d'examen appréciera surtout la valeur littéraire et l'ordonnance de la composition.

ART. 5. — La valeur des notes varie de 0 à 20, savoir :

20, parfaitement bien ;
19, 18, 17, très bien ;
16, 15, 14, bien ;
13, 12, assez bien,
11, 10, passable ;
9, 8, 7, médiocre ;
6, 5, 4, mal ;
3, 2, 1, très mal ;
0, nul.

Chaque note est affectée d'un coefficient établi comme suit :

Expéditionnaires...	Ecriture	10
	Orthographe	5
	Calcul	2
Rédacteurs.....	Ecriture	2
	Orthographe	5
	Calcul....	5
	Rédaction	10

ART. 6. — Le concours serait déclaré nul si aucun des candidats n'obtenait au moins la moitié du maximun des points.

ART. 7. — Un candidat qui, dans l'une des épreuves, n'aurait obtenu qu'une note inférieure à 5 ne sera pas classé, quel que soit le total de ses points, qui s'obtient après avoir multiplié chacune des notes attribuées au candidat par le coefficient correspondant.

ART. 8. — Les candidats à l'emploi de rédacteur munis du brevet élémentaire bénéficieront d'une avance de 30 points ; la présentation soit du brevet supérieur, soit d'un diplôme de bachelier sera comptée pour 70 points.

ART. 9. — Tout expéditionnaire de la Préfecture qui sollicite le grade de rédacteur sera, par application de l'article 1er, soumis aux épreuves de ce concours avec les autres candidats inscrits.

ART 10. — Les places vacantes seront, à la suite du concours, accordées aux candidats par ordre de mérite.

ART. 11. — La Commission d'examen sera composée de :

MM. le Secrétaire général, président ;

le Vice-Président du Conseil de Préfecture ou un Conseiller de Préfecture ;

les Chefs de division.

ART. 12. — Les traitements de début sont fixés à 800 fr. pour les expéditionnaires et à 1,200 fr. pour les rédacteurs.

Ces traitements de début sont élevés à 1,000 fr. pour les expéditionnaires et à 1,400 fr. pour les rédacteurs qui ont accompli leur service militaire actif.

Dans ces mêmes conditions, les rédacteurs pourvus du diplôme de bachelier ou du brevet supérieur, reçoivent un traitement de début de 1,500 fr.

Toutefois, pour certains emplois spéciaux de rédacteur, il pourra être attribué un traitement de début supérieur, qui sera fixé et publié avec le programme de ce concours.

ART. 13. — Nul ne peut être admis dans les bureaux de la Préfecture, à titre de surnuméraire ou autre, en attendant les épreuves du concours.

ART 14. — Les traitements du personnel sont ainsi fixés :

Expéditionnaires, de 800 à 1,600 fr. :

Rédacteurs, de 1,200 à 2,200 fr. ;

Sous-Chefs de bureau, de 2,200 à 2,600 fr., savoir : 3e classe, 2,200 fr., 2e classe, 2,400 fr., 1re classe, 2,600 fr.

Chefs de bureau, de 2,600 à 3,000 fr., savoir : 3e classe, 2,600 fr., 2e classe, 2,800 fr., 1re classe, 3,000 fr. ;

Chefs de division, de 3,600 à 4,500 fr., savoir : 4e classe, 3,600 fr., 3e classe, 4,000 fr., 2e classe, 4,300 fr., 1re classe, 4,500 fr..

ART. 15. — Le traitement d'un expéditionnaire qui compte 50 ans d'âge, 20 années de services dans les bureaux de la Préfecture, et qui jouit, depuis 5 ans au moins, du traitement de 1,600 fr. peut, pour services exceptionnels, être élevé à 1,800 fr.

Celui d'un chef de bureau qui compte 10 années de ce grade et qui jouit, depuis 5 années au moins, du traitement de 3,000 fr. peut, pour services exceptionnels, être porté à 3,200 fr.

ART. 16. — Il devra s'écouler un intervalle d'au moins deux années entre deux augmentations de traitement dans le même grade et le même emploi.

ART 17. — M. le Secrétaire général est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté contrairement aux prescriptions duquel aucune nomination, promotion de grade ou de traitement ne pourra être faite à peine d'être entachée de nullité.

Saint-Lo, le 24 octobre 1896.

Le Préfet de la Manche,

POIRSON.

BATIMENTS DÉPARTEMENTAUX.

Architecte du Département.— M. Pillioud, à Saint-Lo.
Conducteur.— M. Levieux.

Architectes d'arrondissement.

MM. N..., à Saint-Lo ; Cheftel, fils, à Avranches ; Leroy, à Cherbourg ; Enguehard, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Enquebecq, agent voyer d'arrondissement, chargé de l'arrondissement de Valognes.

Conseil départemental des Bâtiments civils.

MM. le Préfet, *président ;* l'Inspecteur d'Académte ; l'Ingénieur en chef ; l'Agent voyer en chef ; Docteur Bernard ✻, Conseiller général ; Tollet, faisant fonctions d'ingénieur à Saint-Lo ; Robin, Lecouteur, Pillioud O. A., Gain O. A., architectes à Saint-Lo ; Colas O. A., chef de division à la Préfecture, *secrétaire.*

ASSISTANCE PUBLIQUE DÉPARTEMENTALE.

Enfants assistés, moralement abandonnés et Protection des Enfants du premier âge.

Inspecteur départemental.— M. Cambillard, à Saint-Lo.
Sous-Inspecteur.— M. Davodet, à Saint-Lo.
Commis d'inspection.— M. Fétille.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Michel, à Saint Lo ; Grandrie, à Avranches ; Gormond, à Cherbourg ; Pardaillan, à Coutances ; Hainaut, à Mortain.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT

Arrondissement de Saint-Lo.

MM. Poirson, O ✻, O. I. P., Préfet, *président ;* N... ; *vice-président ;* le Maire de Saint-Lo ; N..., Bernard ✻, Thomas, Leturc, Alibert et Lhomond, docteurs-médecins ; Manoury, vétérinaire ; l'Ingénieur des ponts et chaussées ou faisant fonctions d'Ingénieur à Saint-Lo ; Sébire et Bacle, pharmaciens ; Demortreux, ancien pharmacien ; le Médecin-major de la garnison.

Arrondissement d'Avranches.

MM. le Sous-Préfet, *président :* Gautier ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Granville ; le Maire d'Avranches ; Le Tourneur, Le Do, Hodoul, Frémin et Sizaret, docteurs-médecins ; Lanos, Gilbert et Requier, pharmaciens ; Dufour, vétérinaire.

Arrondissement de Cherbourg.

MM. le Sous-Préfet, *président* ; le Maire de Cherbourg ✻, l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées ✻ ; Lefrançois, Renault, Offret, Monnoye et Lesdos, docteurs-médecins ; le Directeur du service de santé de la marine ; Le Poittevin, Tesnières et Enos, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire.

Arrondissement de Coutances.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Lair ✻, Maire de Coutances ; de la Bellière, Danlos, Dudouyt (Pierre), Laisney, Leconte (Jacques-Léon), docteurs-médecins ; Daniel, Boissel-Dombreval ✻, Laforest et Collette, pharmaciens ; Sanson, conducteur des ponts et chaussées ; Crouzel, vétérinaire.

Arrondissement de Mortain.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Procureur de la République ; de Bailliencourt ✻, maire de Mortain ; Hamon, Breillot, de la Houssaye, Fauchon Wilplée, Malon, docteurs-médecins ; Almin, pharmacien ; Buisson, ancien pharmacien ; Laffite, vétérinaire.

Arrondissement de Valognes.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Le Bouteiller, Fabre O ✻, Leneveu, Viel, Bellet, docteurs-médecins ; Agnès-Roland, Floquet, pharmaciens ; Enquebec, architecte ; Le Marquand, Lebas, vétérinaires.

Mèdecins des Epidémies.

ARRONDISSEMENTS.	NOMS.	RÉSIDENCES.
Saint-Lo.....	MM. Lhomond..... .	Saint-Lo.
Avranches.....	Frémin..	Avranches.
Id.	Letourneur..	Granville.
Cherbourg.....	Lesdos	Cherbourg.
Coutances	Laisney.....	Coutances.
Mortain	Breillot..... ...	Mortain.
Valognes..... ...	Le Bouteiller.	Valognes.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire et maire, à Saint-Martin-de Bonfossé.	Canisy.
Gouville, propriétaire.	Carentan.
Rauline, député.	Marigny.
Blouët ✱, propriétaire, Maire de Percy.	Percy.
Bernard ✱, docteur-médecin, à Saint-Lo	Saint-Clair.
Lebrun, ingénieur.	Saint-Jean-de Daye.
Dussaux, O. A., avoué, maire de Saint-Lo.	Saint-Lo.
Mithois, notaire à Domjean.	Tessy-sur-Vire.
Pommier, docteur-médecin.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Mauduit, maire de Saint-Martin-des-Champs.	Avranches.
Pinard, docteur-médecin.	Brécey.
Baron (Félix-Louis).	Ducey.
Riotteau, député.	Granville.
Fontaine, notaire.	La Haye-Pesnel.
Trincot, propriétaire.	Pontorson.
Morel, sénateur.	Saint-James.
Basire, juge de paix d'Avranches.	Sartilly.
Tétrel ✱, maire.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Le Moigne ✱, député.	Beaumont.
Liais ✱, maire.	Cherbourg.
Bonamy, maire.	Les Pieux.
Vrac, docteur en droit, maire de Nouainville.	Octeville.
Vte Clérel de Tocqueville O ✱.	Saint-Pierre-Eglise.

Arrondissement de Coutances.

MM.	
De la Bellière, docteur-médecin.	Bréhal.
Savary, juge de paix.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De La Martinière ✻.	La Haye-du-Puits.
Briens ✻, sénateur.	Lessay.
Quénault ✻, président de Chambre à la Cour d'appel, 52, rue Beauvoisine, à Rouen.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, député, maire.	Périers.
Dudézert ✻, président de section au Tribunal de la Seine, boulevard Saint-Germain, 132, Paris.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lemaître, docteur-médecin, à Périers.	Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.

MM.	
Legrand (Arthur) ✻, député, maire de Milly.	Barenton.
Foisil, maire.	Isigny.
Grossin, maire.	Juvigny.
Dupont, notaire à Buais.	Le Teilleul.
Gaudin de Villaine, maire de St-Jean-du-Corail.	Mortain.
Lefresne, juge au Tribunal civil de la Seine, 86, rue Bonaparte, Paris.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Bidois, propriétaire à Brécey.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), sénateur, maire.	Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

MM.	
Denis, notaire.	Barneville.
Marguerie ✻, Conseiller d'Etat, 6, cité Martignac, Paris.	Bricquebec.
Cte de Pontgibaud, propriétaire.	Montebourg.
Hay, maire de Barfleur.	Quettehou.
Prémont (Alfred), propriétaire, maire de Sainte-Marie-du-Mont.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, maire.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Le Bouteiller, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.	
André, maire de La Mancellière-sur-Vire.	Canisy.
Leperdriel, expert.	Carentan
Raulline, Joseph, maire de Remilly-sur-Lozon.	Marigny

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo (Suite).	
Grente, négociant.	Percy.
Manoury, vétérinaire.	Saint-Clair.
Le Vte d'Osseville, maire du Hommet-d'Artenay	Saint-Jean-de-Daye.
Leturc, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Lemélorel-Lesmontils, propriétaire.	Tessy-sur-Vire.
Gohier, notaire.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Desdouitils, propriétaire.	Avranches.
de Besne (Alfred), maire de St-Nicolas des-Bois.	Brécey.
Dupont, maire de Saint-Quentin.	Ducey.
Letourneur, docteur-médecin.	Granville.
Lanos, maire, docteur-médecin.	La Haye-Pesne..
Bailleul, docteur-médecin.	Pontorson.
Gautier (César), propriétaire.	Saint-James.
Martin, notaire.	Sartilly.
Ledo, docteur-médecin.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Louis (Auguste), maire.	Beaumont.
Mahieu.	Cherbourg.
Gosse ✱, ancien notaire.	Id.
Lenoir. docteur-médecin, maire.	Les Pieux.
Brisset, maire.	Id.
Lesage, marchand de nouveautés à Octeville.	Octeville.
Contant (Léon), maire de Tourlaville.	Id.
Touzard, maire.	Saint-Pierre-Eglise.
Hamel, notaire.	Id.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Touroude, maire de Hudimesnil.	Bréhal.
Badin, notaire.	Cerisy-la-Salle.
Dudouyt, docteur-médecin.	Coutances.
Roger (Albert).	Gavray.
Ducloux (Charles), maire.	La Haye-du-Puits.
Duprey-Beuzeville, maire.	Lessay.
Danlos, maire, docteur-médecin.	Montmartin-sur-Mer.
Leroux (Paul), docteur-médecin.	Périers.
Jehenne, maire.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Lecacheux, propriétaire.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, propriétaire.	Barenton.
Guérin, maire de Mesnil-Thébault.	Isigny.
Turquetil, maire.	Juvigny.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain (Suite).	
Malon, docteur-médecin, maire.	Le Teilleul.
Buisson, pharmacien, conseiller municipal.	Mortain.
Lucas, maire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Geslin, maire.	Id.
Martinet, maire.	Saint-Pois.
Bazin, négociant.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannelier (Ferdinand).	Barneville.
Pergeaux, conseiller municipal.	Bricquebec.
Bubot, maire.	Montebourg.
Leroy, négociant.	Quettehou.
Glatigny, maire.	Id.
Vte d'Aigneaux, maire de Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Varengue dit Desfontaines, maire de la Bonneville.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Mariette Boisville, conseiller municipal.	Valognes.
Hamel, maire de Saussemesnil.	Id.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Rome, *Sous-Préfet.*
M. Dufour, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. Leménicier, O. A., *Sous-Préfet.*
M. Bertaux, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. Collignon, O. A., *Sous-Préfet.*
M. Lecouillard, O. A., secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. MÉNARD, *Sous-Préfet.*

M. *Chemin*, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. CHAPRON, *Sous-Préfet.*

M. Lesauvage, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. DUSSAUX, O. A., *Maire* ; Dary et Omond, *adjoints ;* Bernard ✻, Leturc, Lefèvre, Bosq, Robin, Jouanne, Plouin, Manoury, Leclerc, Guillot, Le Parquois, Guillemin, Dyvrande, Pézeril, Hornecker, Lesage, Jean Delamare, Beaufils, Genson, Dieu, conseillers municipaux.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Bureaux. -- M. Daniel O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 10 heures à 4 heures.

Travaux communaux. — MM. Le Couteur, architecte, route de Carentan ; Duc, conducteur.

Octroi. — MM. Alfred Ozenne, préposé en chef ; Deslandes, brigadier.

Caisse d'épargne. — M. Daniel O. A., receveur.

Jours et heures d'ouverture : Le samedi, de 2 heures à 4 heures, et le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. d'Aisy ✻, *Maire ;* Layne et Nivard, *adjoints ;* Desfeux, Lucas, Jourdan, de Chabannes, Desdouitils, O. A., Lecaille, de Tesson ✻, Thébault, Hardy, Lemutricy, Edel ✻, Hodoul ✻, Clouet, Dupond, Provost, Ollivand, Gilbert, Josse, Letréguilly O. A., Semery, conseillers municipaux.

Bureaux. — MM. Cruchon et Gombert.

Recette municipale. — M. Fossard.

Voirie urbaine. — M. Louvel, architecte.

Octroi. — M. Rochefort.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. BUREAU, *Maire* ; Launay O. I. P. et Hallais, *adjoints* ; Benoist, Ch. Guillebot, Langlois, Pannier, Ollivier, Letourneur, H. Guillebot, Lucas ✱, Poirier, Riotteau fils, Vivien, Pignolet, Choinel, Poisson, Lenormand, E. Jouault, Beust, Chardot, Letourneur, Hugon, Requier, Julienne, Biard, Dupont, G. Touquerant, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. L. Bougourd, secrétaire de la Maire.

Recette municipale. — M. L. Durier.

Voirie urbaine. — M. Guimond. architecte.

Octroi. — M. Duchesne, préposé en chef.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. LIAIS (Emm.) ✱, *Maire* ; Frigout O. I. et Piton O. ✱, *Adjoints* ; Lecerf, Barbé, Le Boisselier, Leflambe, Levallois O.A., Buhot (Victor), Tison, Buhot (Eugène), Legrain, Grignard, Jolliet ✱, Lavallée, Lohen, Cussy, Offret, Lefrançois, Brun, Brégaint, Cottel, Courtois, Grouard, Joublin, Pouthas, Dumez, Vincent, Dutot, Ventrillon, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Boivin O. A., secrétaire.

Recette municipale. — M. Houyvet.

Voirie urbaine. — MM. Gutelle O. A., architecte de la ville ; Poupeville, agent voyer.

Octroi. — M. Raoul, préposé en chef.

Archives. — M. Amiot, O. A., archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. LAIR ✱, *Maire* ; Daireaux et Laurent, *Adjoints* ; Boissel-Dombreval ✱, Rabec, Dupérouzel, Lehuby, Baize, Lemare, Avril, Lepesant, Badin, Briens, Mandrell, Dubois, Bidel, Laisney, Chevalier, Adde, Blondel, Dudouyt, Foubert, Montaigne, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Vallée, secrétaire.

Recette municipale. — M. Leliepvre.

Voirie urbaine. — M. Desheules, architecte de la ville.

Octroi. — MM. Bellet, préposé en chef ; Lecadet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. DE BAILLIENCOURT ✻, *Maire* ; Delaunay, *Adjoint* ; Josset, Buisson, Champs, Badoul, Saoul, Breux, Amand, Gallie, Bardou, Loton, Lemoing, Milan, Millet et N..., conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Jamont, secrétaire.

Recette municipale. — M. Bourbon.

Voirie urbaine. — M. Corbin.

Octroi. — MM. Dupont et Aumont.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. MARIETTE-BOISVILLE, *Maire* ; Hamel et Delangle, *Adjoints* ; Le Bouteiller, Bretel, Lemeland, Lemasson, Le Grusley ; L'hôtellier, Enquebecq. Dubois, N..., Büchel, Agnès-Roland, Roberge, le vicomte de Blangy, Léger, Vautier, Giot, Crosville, Larquemin, Lebas, conseillers municipaux.

Bureaux. — M. Mouchel, secrétaire.

Recette municipale. — M. Leconte, receveur.

Préposé en chef de l'octroi. — M. Gosselin.

Caissier de la Caisse d'épargne. — M. Goubeaux.

Architecte. — M. Didier.

TABLEAU DES COMMUNES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Acqueville	Beaumont.	Biville	Beaumont.
Agneaux	Saint-Lo .	Blainville	St-M -de-la-Lande.
Agon	St M.-de-la-Lande.	Blosville	Ste-Mère-Eglise.
Airel	Saint-Clair.	Boisroger	St M.-de-la-Lande.
Amfreville	Sainte-Mère-Eglise.	Boisyvon	Saint-Pois.
Amigny	Saint-Jean-de-Daye	Bolleville	La Haye-du-Puits.
Anctevillle	St-M.-de-la-Lande .	Boucey	Pontorson.
Anctoville	Bréhal.	Bouillon	Granville.
Angey	Sartilly.	Bourey	Bréhal.
Angoville	St-Pierre Eglise.	Bourguenolles	Villedieu.
Angoville-au-Plain.	Ste-Mère-Eglise.	Boutteville	Ste-Mère-Eglise.
Angoville-sur-Ay.	Lessay.	Braffais	Brécey.
Anneville	Id.	Brainville	St-M.-de-la-Lande.
Anneville-en Saire	Quettehou.	Branville	Beaumont.
Annoville	Montmartin-s.-Mer.	Brécey	Brécey.
Appeville	La Haye-du-Puits .	Brectouville	Torigni-sur-Vire
Ardevon	Pontorson.	Bréhal	Bréhal.
Argouges	Saint-James.	Bretteville	Octeville.
Aucey	Pontorson.	Bretteville-sur-Ay.	Lessay.
Auderville	Beaumont.	Breuville	Bricquebec.
Audouville-la Hub.	Ste-Mère-Eglise.	Brévands	Carentan.
Aumeville-Lestre	Quettehou.	Bréville	Bréhal.
Auvers	Carentan.	Bricquebec	Bricquebec.
Auxais	id.	Bricquebosq	Les Pieux.
Avranches	Avranches.	Bricqueville-la-Bue	Coutances.
Azeville	Montebourg.	Bricqueville-s.-Mer	Bréhal.
Bacilly	Sartilly.	Brillevast	St-Pierre-Eglise.
Barenton	Barenton.	Brix	Valognes.
Barfleur	Quettehou.	Brouains	Sourdeval.
Barneville	Barneville.	Bruchevillle	Ste Mère-Eglise.
Baubigny	id.	Buais	Le Teilleul.
Baudre	Saint-Lo.	Cambernon	Coutances.
Baudreville	La Haye-du-Puits.	Cametours	Cerisy-la-Salle.
Baupte	Périers.	Camprond	St Sauv.-Lendelin.
Beauchamps	La Haye-Pesnel.	Canisy	Canisy.
Beaucoudray	Tessy-sur-Vire.	Canteloup	St-Pierre-Eglise.
Beauficel	Sourdeval.	Canville	La Haye-du-Puits.
Beaumont	Beaumont.	Carantilly	Marigny.
Beauvoir	Pontorson.	Carentan	Carentan.
Bellefontaine	Juvigny.	Carnet	Saint-James.
Belval	Cerisy-la-Salle.	Carneville	St-Pierre Eglise.
Benoltville	Les Pieux	Carolles	Sartilly.
Bérigny	Saint-Clair.	Carquebut	Ste-Mère-Eglise.
Beslon	Percy.	Carteret	Barneville.
Besneville	St-Sauveur-le-Vte .	Catteville	St-Sauveur-le-Vte.
Beuvrigny	Tessy-sur-Vire.	Catz	Carentan.
Beuzeville-au-Plain.	Ste-Mère-Eglise.	Cavigny	Saint-Jean-de-Daye
Beuzeville-la-Bastle	Id.	Céaux	Ducey.
Biéville	Torigni-sur-Vire.	Cérences	Bréhal.
Biniville	St-Sauveur-le-Vte.	Cerisy-la Forêt	Saint-Clair.
Bion	Mortain.	Cerisy-la-Salle	Cerisy-la Salle

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Chalandrey.....	Isigny.	Feugères.....	Périers.
Champcervon.....	La Haye-Pesnel.	Fierville.....	Barneville.
Champcey.....	Sartilly.	Flamanville	Les Pieux.
Champeaux	Id.	Fleury.....	Villedieu.
Champrépus.....	Villed eu	Flottemanville....	Montebourg.
Chanteloup.....	Bréhal.	Flottemanville Hague.	Beaumont.
Chasseguey	Juvigny.	Folligny	La Haye-Pesnel.
Chavoy.....	Avranches.	Fontenay	Mortain.
Chef-du-Pont	Sainte-Mère-Eglise.	Fontenay-sur-Mer..	Montebourg.
Cherbourg	Cherbourg.	Foucarville.....	Ste-Mère-Eglise.
Chérencé-le-Héron..	Villedieu.	Fourneaux	Tessy-sur-Vire.
Chérencé-le-Roussel	Juvigny.	Fresville...	Montebourg.
Chevreville.....	St-Hil.-du-Harcouët	Gathemo...	Sourdeval.
Chevry	Tessy-sur-Vire.	Gatteville	St-Pierre-Eglise.
Clitourps	St-Pierre-Eglise.	Gavray	Gavray.
Coigny.	La Haye-du-Puits.	Geffosses..... .	Lessay.
Colomby.....	St-Sauv. le-Vte.	Genêts.....	Sartilly.
Condé-sur-Vire	Torigni-sur-Vire.	Ger	Barenton.
Contrières.....	Montmartin-sr-Mer	Gerville.... .. .	La Haye-du-Puits.
Cormeray.....	Pontorson.	Giéville	Torigni-sur-Vire.
Cosqueville	St-Pierre-Eglise.	Glatigny	La Haye-du-Puits.
Coudeville.....	Bréhal.	Golleville.....	St-Sauveur-le-Vte.
Coulouvray-Boisbenâtre	Saint Pois.	Gonfreville.....	Périers.
Courcy	Coutances.	Gonneville	St-Pierre-Eglise.
Courtils.....	Ducey.	Gorges	Périers.
Coutances.....	Coutances.	Gouberville	St-Pierre-Eglise.
Couvains.....	Saint-Clair.	Gourbesville.....	Ste-Mère-Eglise.
Couville	Octeville.	Gourfaleur.....	Canisy.
Crasville	Quettehou.	Gouvets.....	Tessy-sur-Vire.
Créances.....	Lessay.	Gouville...	St-M.-de-la-Lande.
Creteville.....	La Haye-du-Puits.	Graignes...	St-Jean-de-Daye.
Crollon...	Ducey.	Granville	Granville
Crosville.....	Saint-Sauv.-le-Vte.	Gratot.....	St-M.-de-la Lande.
Curey	Pontorson.	Gréville.....	Beaumont.
Cuves	Brécey	Grimesnil.....	Gavray.
Dangy	Canisy.	Grosville	Les Pieux.
Denneville	La Haye-du-Puits.	Guéhébert.	Cerisy-la-Salle.
Digosville.....	Octeville.	Guilberville	Torigni-sur-Vire.
Digulleville	Beaumont.	Hambye	Gavray
Domjean...	Tessy-sur-Vire.	Hamelin.	Saint-James.
Donville	Granville.	Hardinvast.....	Octeville.
Doville	La Haye-du-Puits.	Hauteville	St-Sauveur le-Vte.
Dragey	Sartilly.	Hauteville-la-Guichard	St-Sauv.-Lendelin.
Ducey..... ..	Ducey.	Hautteville-sur-Mer	Montmartin-sr-Mer.
Ecausseville.	Montebourg.	Héauville	Les Pieux.
Ecoquenéauville ...	Ste-Mère-Eglise.	Hébécrevon	Marigny.
Eculleville.....	Beaumont.	Helleville	Les Pieux.
Emondeville.....	Montebourg.	Hémevez.....	Montebourg.
Equeurdreville	Octeville	Henneville	Octeville.
Equilly	Bréhal.	Hérenguerville....	Montmartin-sr-Mer.
Eroudeville	Montebourg.	Herqueville.....	Beaumont.
Etienville.	St-Sauv.-le-Vte.	Heugueville.....	St-M.-de-la-Lande.
Fermanville.....	St-Pierre-Eglise.	Heussé	Le Teilleul.
Ferrières.....	Le Teilleul.	Hiesville.....	Ste-Mère-Eglise.
Fervaches.....	Tessy-sur-Vire.	Hocquigny.....	La Haye-Pesnel.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Houesville	Sainte-Mère-Eglise.	Le Grand-Celland.	Brécey.
Houtteville	La Haye-du-Puits.	Le Guislain	Percy.
Huberville	Valognes.	Le Ham	Montebourg.
Hudimesnil	Bréhal.	Le Hommet-d'Arth.	St-Jean de-Daye
Huisnes	Pontorson.	Le Loreur	Bréhal.
Husson	Le Teilleul.	Le Lorey	St-Sauv^{r}-Lendelin.
Hyenville	Montmartin-s^{r}-Mer.	Le Luot	La Haye-Pesnel.
Isigny	Isigny.	Le Mesnil	Barneville.
Jobourg	Beaumont.	Le Mesnil-Adelée.	Juvigny.
Joganville	Montebourg.	Le Mesnil-Amand.	Gavray.
Juilley	Ducey.	Le Mesnil-Amey.	Marigny.
Juvigny	Juvigny.	Le Mesnil-Angot	Saint-Jean-de-Daye
La Baleine	Gavray.	Le Mesnil-Aubert	Bréhal.
La Barre-de-Semilly	Saint-Lo.	Le Mesnil-Auval	Octeville.
La Bazoge	Juvigny.	Le Mesnil Bœufs	Isigny.
La Beslière	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Bonant	Gavray.
La Bloutière	Villedieu.	Le Mesnil-Bus	St-Sauv^{r}-Lendelin.
La Bonneville	St-Sauv^{r}.-le-Vte.	Le Mesnil-Drey	La Haye-Pesnel.
La Boulouze	Ducey	Le Mesnil-Eury	Marigny.
La Ch^{se}-Beaudouin.	Brécey.	Le Mesnil-Garnier	Gavray.
La Chap^{lle}-Cécelin	Saint-Pois.	Le Mesnil-Gilbert	Saint-Pois.
La Chap^{lle}-du-Fest.	Torigni-sur-Vire.	Le Mesnil-Herman.	Canisy.
La Chap^{lle}-Enjuger.	Marigny.	Le Mesnil-Hue	Gavray.
La Chapelle-Urée	Brécey.	Le Mesnillard	St-Hilaire-du-Harc.
La Colombe	Percy.	Le Mesnil-Opac	Tessy-sur-Vire.
La Croix-Avranchin.	Saint-James.	Le Mesnil-Ozenne	Ducey.
La Feuillie	Lessay.	Le Mesnil-Rainfray	Juvigny.
La Godefroy	Avranches.	Le Mesnil-Raoult	Tessy-sur-Vire.
La Gohannière	Id.	Le Mesnil-Rogues.	Gavray.
La Haye-Bellefonds.	Percy.	Le Mesnil-Rouxelin	Saint-Lo.
La Haye-d'Ectot	Barneville.	Le Mesnil-Thébault	Isigny.
La Haye-du-Puits	La Haye-du-Puits.	Le Mesnil-Tôve	Juvigny.
La Haye-Pesnel	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Véneron	St-Jean-de Daye.
La Lande-d'Airou	Villedieu.	Le Mesnil-Vigot	Marigny.
La Luc^{e}-d'Out^{e}-Mer.	La Haye-Pesnel.	Le Mesnil-Villeman	Gavray.
La Luzerne	Saint-Lo.	Le Neufbourg	Mortain.
La Mancellière	Isigny.	Lengronne	Gavray.
La Manc^{re}-sur-Vire.	Canisy.	Le Perron	Torigni-sur-Vire.
Lamberville	Torigni sur-Vire.	Le Petit-Celland	Brécey.
La Meauffe	Saint-Clair.	Le Plessis	Périers.
La Meurdraquière	Bréhal	Le Rozel	Les Pieux.
La Mouche	La Haye-Pesnel.	Les Biards	Isigny.
Lapenty	St-Hilaire-du-Harc.	Les Chambres	La Haye-Pesnel.
La Pernelle	Quettehou.	Les Ch.-de-Losques	St- Jean-de-Daye.
La Rochelle	La Haye-Pesnel.	Les Chéris	Ducey.
La Ronde-Haye	St-Sauv^{r}.-Lendelin	Les Cresnays	Brécey.
Lastelle	Périers.	Les Loges-Marchis.	St-Hilaire-du-Harc.
La Trinité	Villedieu.	Les Loges-sur-Brécey.	Brécey.
Laulne	Lessay.	Les Moitiers-d'Al^{lie}	Barneville.
La Vendelée	St-M.-de-la-Lande.	Les Moit^{rs}-en Beauptois	St-Sauv^{r}-le-Vte.
Le Buat	Isigny.	Les Pas	Pontorson.
Le Chefresne	Percy.	Les Perques	Bricquebec.
Le Dézert	St-Jean-de-Daye.	Les Pieux	Les Pieux.
L'Etang-Bertrand	Bricquebec.	Lessay	Lessay.
Le Fresne-Poret	Sourdeval.	Lestre	Montebourg

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Les Veys.....	Carentan.	Montviron.... ..	Sartilly.
Le Tanu.....	La Haye-Pesnel.	Moon-sur-Elle.....	Saint-Clair.
Le Teilleul.....	Le Teilleul.	Morigny.....	Percy.
Le Theil.....	Saint-Pierre-Eglise	Morsalines.... ..	Quettehou.
Le Valdécie.....	Barneville	Mortain.....	Mortain.
Le Val-St-Pair	Avranches.	Morville	Bricquebec.
Le Vast.....	St-Pierre-Eglise.	Moulines.....	St-Hilaire-du-Harc.
Le Vicel.....	Quettehou.	Moyon.....	Tessy-sur-Vire.
Le Vrétot.....	Bricquebec	Muneville-le-Bingard .	St-Sauvr-Lendelin
Liesville.....	Ste-Mère-Eglise.	Muneville-sur-Mer.	Bréhal.
Lieusaint.....	Valognes.	Nacqueville	Beaumont.
Lingeard.....	Saint-Pois.	Naftel	Isigny.
Lingreville.....	Montmartin-sr-Mer.	Nay.....	Périers.
Lithaire.....	La Haye-du-Puits.	Négreville.	Bricquebec.
Lolif	Sartilly.	Néhou.....	St-Sauvr-le-Vte.
Longueville.....	Bréhal.	Neufmesnil.....	La Haye-du-Puits.
Lozon.....	Marigny.	Neuville-au-Plain..	Ste-Mère-Eglise.
Macey.....	Pontorson.	Neuville-en-Beaumt	St-Sauvr-le-Vte.
Magneville.....	Bricquebec.	Néville	St-Pierre-Eglise.
Marcey.....	Avranches.	Nicorps.....	Coutances.
Marcbésieux.....	Périers.	Noirpalu.....	La Haye-Pesnel.
Macilly.....	Ducey.	N.-D.-de-Cenilly..	Cerisy-la-Salle.
Margueray.....	Percy.	N.-D.-de-Livoye. .	Brécey.
Marigny.....	Marigny.	Notre-Dame-d'Elle.	Saint-Clair.
Martigny.....	St-Hilaire-du-Harc.	N.--D.-du-Touchet.	Mortain.
Martinvast.....	Octeville.	Nouainville.....	Octeville.
Maupertuis..... .	Percy.	Octeville	Id.
Maupertus.....	St-Pierre-Eglise.	Octeville-la-Venelle	Quettehou.
Méautis	Carentan.	Omonville-la-Petite	Beaumont.
Millières.....	Lessay.	Omonville-la-Rogue	Id.
Milly.....	St-Hilaire-du-Harc.	Orglandes..	St-Sauvr-le-Vte.
Mobecq.....	La Haye-du-Puits.	Orval.....	Montmartin-sr-Mer.
Moidrey.....	Pontorson.	Ourville	Barneville.
Montabot.....	Percy.	Ouville	Cerisy-la-Salle.
Montaigu-la-Brisette	Valognes.	Ozeville..... ...	Montebourg.
Montaigu-les-Bois .	Gavray.	Parigny..... ..	St-Hilaire-du-Harc.
Montanel.....	Saint-James.	Percy	Percy.
Montbray.....	Percy.	Périers.....	Périers.
Montchaton	Montmartin-sr-Mer.	Perriers-en-Beaufic	Sourdeval.
Montcuit.....	St-Sauvr-Lendelin.	Picauville.....	Ste-Mère-Eglise.
Montebourg.....	Montebourg.	Pierreville	Les Pieux.
Montfarville.....	Quettehou	Pirou.	Lessay.
Montgardon.....	La Haye-du-Puits.	Placy-Montaigu...	Torigni-sur-Vire.
Montgothier	Isigny	Plomb.....	Avranches.
Monthuchon.....	St Sauvr-Lendelin.	Poilley	Ducey.
Montigny.....	Isigny.	Pontaubault.....	Avranches.
Montjoie.....	Saint-James.	Pont-Hébert.....	St-Jean-de-Daye.
Montjoie.....	Saint-Pois.	Pontorson.....	Pontorson.
Montmartin-en-Grse.	St-Jean-de-Daye..	Ponts.	Avranches.
Montmartin-sur-Mer.	Montmartin-sr-Mer.	Portbail.....	Barneville.
Montpinchon.....	Cerisy-la-Salle.	Précey.....	Ducey.
Montrabot.....	Torigni-sur-Vire.	Précorbin.....	Torigni-sur-Vire.
Montreuil..	Marigny.	Prétot	La Haye-du-Puits.
Mont-Saint-Michel.	Pontorson.	Querqueville	Octeville.
Montsurvent.....	St-M.-de-la-Lande.	Quettehou.....	Quettehou.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
Quettetot..... ...	Bricquebec.	St-Germ.-sur-Sèves	Périers.
Quettreville.....	Montmartin-s^{r}-Mer.	St-Germain-sur-Ay.	Lessay.
Quibou.....	Canisy.	Saint-Gilles.....	Marigny.
Quinéville.....	Montebourg.	St-Hilaire-du-Harc.	St-Hilaire-du-Harc.
Raids.....	Carentan.	St-Hilaire-Petitville	Carentan.
Rampan.....	Saint-Lo.	Saint-James.....	Saint-James.
Rancoudray.....	Mortain.	St-Jean-de-Daye...	St-Jean-de-Daye.
Rauville-la-Bigot...	Bricquebec.	St-Jean-de-la-Haize	Avranches.
Rauville-la-Place...	St-Sauv^{r}.-le-Vte.	St-Jean-de-la-Riv^{r}	Barneville.
Ravenoville.....	Ste-Mère-Eglise.	St Jean-de-Savigny	Saint-Clair.
Reffuveille.....	Juvigny.	St-J.-des-Baisants.	Torigni-sur-Vire.
Regnéville.....	Montmartin-s^{r}-Mer.	St-J.-des-Champs	La Haye-Pesnel.
Reigneville.....	St-Sauveur-le-Vte.	St-Jean-du-Corail.	Brécey.
Remilly-sur-Lozon..	Marigny.	St-Jean-du-Corail.	Mortain.
Rétôville.....	St-Pierre-Eglise.	St-Jean-le-Thomas:	Sartilly.
Réville.....	Quettehou.	Saint-Jores.....	Périers.
Rocheville.....	Bricquebec.	St-Laur.-de-Cuves.	Saint-Pois.
Romagny.....	Mortain.	St-Laur. de-Terregatte	Saint-James.
Roncey.....	Cerisy-la-Salle.	Saint-Léger.....	La Haye-Pesnel.
Ronthon.....	Sartilly.	Saint-Lo.....	Saint-Lo.
Rouffigny.....	Villedieu.	St-Louet-sur-Vire.	Tessy-sur-Vire.
Rouxeville.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Loup.....	Avranches.
Sacey.....	Pontorson	St-Mal.-de-la-Lande	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Amand.....	Torigni-sur-Vire.	Saint-Marcouf.....	Montebourg.
St-André-de-Bohon.	Carentan	St-Mart.-d'Aubigny	Périers.
St-André-de-l'Epine.	Saint Clair.	St-M.-d'Audouville	Montebourg.
St-Aub.-des-Préaux.	Granville.	St-M.-de-Bonfossé.	Canisy.
St-Aub.-le-Terreg^{tte}	St-James.	St-Mart.-d^{e}-Cenilly.	Cerisy-la-Salle.
St-Aubin-du-Perron.	St-Sauv^{r}-Lendelin.	St-M.-de-Chaulieu.	Sourdeval.
Saint-Barthélemy...	Mortain.	St-M.-de-Land^{lles}.	St-Hilaire-du-Harc.
Saint-Brice.....	Avranches.	St-M.-des-Champs.	Avranches.
St-Brice-de Land^{lles}	St-Hilaire-du-Harc.	St-M.-de-Varville..	Ste-Mère Eglise.
St-Christop.-du-Foc.	Les Pieux.	St-M.-le Bouillant	Saint-Pois.
Saint-Clair.....	Saint-Clair.	St-Martin-le-Gréard	Octeville.
Saint-Clément. ...	Mortain.	St-Martin-le-Hébert	Bricquebec.
St-Côme-du-Mont...	Carentan.	St-Maur-des-Bois.	Saint-Pois.
St-Cyr-du-Bailleul..	Barenton.	Saint-Maurice.....	Barneville.
Saint-Cyr.....	Montebourg.	St-Mic.-de-la-Pierre	St-Sauv^{r}-Lendelin.
St-Denis-le-Gast....	Gavray.	St-Mic.-des-Loups.	Sartilly.
Saint-Denis-le-Vêtu.	Cerisy-la-Salle.	St-N.-de-Coutances	Coutances.
St-Eb.-de-Bonfossé.	Canisy.	St-Nic.-de-Pierrep^{t}	La Haye du-Puits.
Sainteny.....	Carentan.	St-Nic.-des-Bois...	Brécey.
Saint-Floxel.....	Montebourg	St Nic.-p^{e}-Granville	Granville.
Saint-Fromond. ...	St-Jean-de-Daye.	Saint-Osvin.....	Avranches.
St-Georg.-de-Bohon	Carentan.	Saint-Pair.....	Granville.
St-G.-de-la-Rivière	Barneville.	St-Patrice-de-Claids	Lessay.
St-Georg.-de-Livoye	Brécey.	Saint-Pélerin.....	Carentan.
St-Georges-d'Elle..	Saint-Clair.	St-P.-d'Arthéglise.	Barneville.
St G.-de-Moncocq..	Saint Lo.	St-P.-de-Coutances	Coutances.
St-G.-de-Rouelley..	Barenton.	St-P.-de-Semilly.	Saint-Clair.
St-Germain-d'Elle..	Saint-Clair.	Saint-Pierre-Eglise	St-Pierre Eglise.
St-Germ-des-Vaux.	Beaumont.	St-Pierre-Langers.	Sartilly.
St-G.-de-Tournebut.	Montebourg.	Saint-Planchers...	Granville.
St-G.-de-Varreville.	Ste-Mère-Eglise.	Saint-Pois.....	Saint-Pois.
St-Germ.-le-Gaillard.	Les Pieux.	Saint-Quentin.....	Ducey.

COMMUNES.	CANTONS.	COMMUNES.	CANTONS.
St-Rémy-des-Landes	La Haye-du-Puits.	Taillepied	St-Sauveur-le-Victe
Saint-Romphaire..	Canisy.	Tamerville	Valognes.
St-S.-de-Bonfossé..	Id.	Tanis.....	Pontorson.
St-Sr-de-Chaulieu ..	Sourdeval.	Tessy-sur-Vire ..	Tessy-sur-Vire.
St-Sr-de-Pierrepont.	La Haye-du-Puits.	Theurthév.-Bocage	Quettehou.
St-Sr-la-Pommeraye	Bréhal.	Teurthéville-Hague	Octeville.
St-Sauvr-Lendelin.	St-Sauvr-Lendelin.	Théville	St-Pierre-Eglise.
St-Sauvr. le-Vicomte	St-Sauvr-le-Victe.	Tirepied	Brécey.
St-Sébast.-de-Raids.	Périers.	Tocqueville	St-Pierre-Eglise.
St-Sénr-de-Beuvron	Saint-James.	Tollevast.	Octeville.
St-Sén.-s-Avranches	Avranches.	Tonneville	Beaumont.
Saint-Symphorien..	La Haye-du-Puits.	Torigni-sur-Vire..	Torigni-sur-Vire.
Saint-Symphorien.	Le Teilleul.	Tourlaville.....	Octeville.
Saint-Symphorien.	Torigni-sur-Vire.	Tourville.....	St-M.-de-la-Lande.
Saint-Thomas.	Saint-Lo.	Tréauville.....	Les Pieux.
Saint-Ursin	La Haye-Pesnel.	Trelly	Montmartin-sr-Mer.
St-Vaast-la-Hougue..	Quettehou.	Tribehou.....	St-Jean-de-Daye.
St-Vigor-des-Monts.	Tessy-sur-Vire.	Troisgots	Tessy-sur-Vire.
Sainte-Cécile	Villedieu.	Turqueville.....	Ste-Mère-Eglise.
Sainte-Colombe.. .	St-Sauvr-le-Victe.	Urville	Montebourg.
Ste-Croix-Hague ..	Beaumont.	Urville-Hague....	Beaumont.
Ste-Croix-de-St-Lo.	Saint-Lo.	Vains..... ...	Avranches.
Sainte-Eugienne ...	Brécey.	Valcanville.....	Quettehou.
Sainte Geneviève...	Quettehou.	Valognes.....	Valognes.
Ste-Marie-du-Bois ..	Le Teilleul.	Varenguebec	La Haye-du-Puits .
Ste-Marie-du-Mont..	Ste-Mère-Eglise.	Varouville.....	St-Pierre-Eglise
Sainte-Mère-Eglise .	Id.	Vasteville.....	Beaumont.
Sainte-Pience.	La Haye-Pesnel.	Vaudreville.....	Montebourg.
Sainte-Suzanne ...	Périers.	Vaudrimesnil.....	St-Sauvr-Lendelin.
Ste-Suzanne-sr-Vire.	Saint-Lo.	Vauville	Beaumont.
Sartilly.....	Sartilly.	Vengeons	Sourdeval.
Saultl-du-Tronchet .	Villedieu.	Ver	Gavray.
Saussemesnil.....	Valognes.	Vergoncey	Saint James.
Saussey..	Coutances.	Vernix.....	Brécey.
Savigny.	Cerisy-la-Salle.	Vesly	Lessay.
Savigny-le-Vieux...	Le Teilleul.	Vessey.....	Pontorson.
Sébeville.....	Sainte-Mère-Eglise.	Vezins...	Isigny
Sénoville..... .	Barneville.	Videcosville.....	Quettehou.
Servigny.....	St-M.-de-la-Lande.	Vidouville..... ..	Torigni-sur-Vire.
Servon	Pontorson.	Vierville.....	Ste-Mère-Eglise.
Sideville.....	Octeville.	Villebaudon.....	Percy.
Siouville.....	Les Pieux.	Villechien	Mortain.
Sortosville.....	Montebourg.	Villedieu	Villedieu.
Sort.-en-Beaumont.	Barneville.	Villiers	Saint-James.
Sottevast.....	Bricquebec.	Villiers-Fossard ..	Saint-Clair.
Sotteville	Les Pieux.	Vindefontaine.....	La Haye du-Puits.
Soules.....	Canisy.	Virandeville	Octeville
Sourdeval.....	Sourdeval.	Virey.....	St-Hilaire-du-Harc.
Sourdeval-les-Bois .	Gavray.	Vrasville.....	St-Pierre-Eglise.
Subligny.....	La Haye-Pesnel.	Yquelon	Granville.
Surtainville	Les Pieux.	Yvetot..	Valognes.
Surville..	La Haye-du Puits.		

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE par arrondissement de		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1891.	1896.
Saint-Lo...	9	117	85.944	83.217
Avranches.....	9	124	96.895	93.522
Cherbourg.....	5	73	91.604	93.503
Coutances	10	138	102.633	97.170
Mortain.....	8	74	63.084	60.640
Valognes	7	119	73.655	72.000
TOTAUX...	48	645	513.815	500.052

Différence en moins en 1891.... 13.763

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune, — la superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ ; le ¶ placé à la suite de chaque canton indique

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1894 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :								
SAINT-LO (gare)	11121	675	⊠	121199 »	»	28	»	»
Agneaux	819	672	Saint-Lo.	9454 »	2	26	2	2
Baudre	234	376	*idem.*	4004 »	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	486	771	*idem.*	6530 »	5	33	5	5
La Luzerne	83	196	*idem.*	1538 »	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	279	476	*idem.*	3972 »	5	33	5	5
Rampan	219	411	*idem.*	3485 »	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	682	1187	*idem.*	11381 »	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq	550	895	*idem.*	9461 »	2	30	2	2
Sainte-Suzanne sur-Vire	341	506	*idem.*	4695 »	7	33	7	7
Saint-Thomas-de-Saint Lo	312	430	*idem.*	4131 »	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :								
CANISY (gare)	684	625	⊠	6964 »	9	22	9	»
Dangy	764	973	Canisy.	6813 »	15	19	15	6
Gourfaleur (halte)	480	845	Saint-Lo.	7231 »	6	27	6	5
La Mancellière-s^{t}-Vire (halte)	401	680	*idem.*	4638 »	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	157	192	St-Samson-de-Bonf.	1223 »	12	28	12	8
Quibou	1163	1713	Canisy.	14071 »	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	687	1178	*idem.*	9474 »	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	684	1274	*idem.*	6520 »	10	27	10	3
Saint-Romphaire	683	997	St-Samson-de-Bonf.	7126 »	9	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé	535	629	⊠	5046 »	9	27	9	5
Soulles	769	1487	St-Samson-de-Bonf.	7877 »	16	23	16	10
CANTON DE CARENTAN ¶. Population :								
CARENTAN (gare)	3739	1567	⊠	53907 »	28	34	28	»
Auvers	1014	1875	Carentan.	16625 »	32	35	32	6
Auxais	282	776	Sainteny.	6038 »	29	30	29	14
Brévands	474	982	Carentan.	9023 »	29	42	29	8
Catz	148	278	*idem.*	3316 »	26	39	26	3
Les Veys	555	1294	*idem.*	14272 »	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT

ET PAR CANTON

de chaque commune ; — les bureaux de poste ; le principal des quatre contributions directes ; — des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.
que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des Curés sont en italique

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population 83,217 habitants.				
15,126 habitants. (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM. Gendrin O. A., Ecole supre Vieurnel, Ecole annexe.	MMlles. Mingat, Ecole supérieure, Marie, Ecole communale.
Dussaux.	Dary, Omond.	*Hamel*	Pignet O. A.	Collet, Ecole maternelle.
			Fauvel.	
Marie.	Lecluze.	Lelubée.	Lair.	Lion.
Demortreux.	Lemoussu.	Delanœ.		Hamard.
Labbé.	Desfaudais.	Jouaudin.	Houssin.	Fillâtre.
Allix.	Barbanchon.	Bazire.	*Réunie à St-André-de-l'Epine.*	
Surget.	Harivel.	Larsonneur.		Allain.
Amey.	Hulmel.	Lefresne.		Orvain (Mme).
Lambert.	Lemieux.	*Blanchet.*	Lecauchois.	Delaplanche.
Roussel.	Hébert.	Leconte.	Aumont.	Bellamy.
Lerebours.	Lebeurrier.	Desurvire.	Pasturel.	Pasturel (Mme).
Vieillard.	Auvray.		*réuni à Saint-Lo.*	
7,007 habitants (11 communes).				
Pacary.	Heussebrot.	*Hamel.*	Quinette.	Thomas.
Leconte.	Lepaulmier.	Hédouin, Pinard.	Legros.	Grandin, Legardinier
Marin.	Raoult.	Fossard.	Delahaye.	Delahaye (Mme).
André.	Lerebours.	Lemétayer.	Legouey.	Graindorge.
Levilly.	Herman.	Auvray.		Legendre.
Requier.	Marie.	Ameline.	Gesbert.	Vaufleury
Lefebvre, H.	Lefebvre, J.	Gauchet.	Hébert.	Lecanuet (Mme).
Tver de la Vigne-Bernard.	Meslin.	Leboulanger.	Lenoël.	Larose, Levavasseur (Mme)
Guérard.	Larsonneur.	Paris.	Latrouite.	Marigny.
Lafosse.	Bessin.	Rainfroy.	Gautier.	Legrand.
Guilbert.	Marie.	Marguerie.	Joret.	Lavalley (Mme).
11,536 habitants (14 communes).				
Naux.	Hotin, Letourneur.	*Lepoultel.*	Enquebecq, Ecole supre.	Coussemaker, Girard, Lhomme, Ecole mlle.
Philippe.	Viel.	Potel.	Desplanques.	Pacary.
Aubert.	Roguelin.	Clouard.		Crouin.
Gancel (Louis).	Gancel (Gustave).	Abraham.	Ollivier.	Manson.
Belhache.	Surcouf.	Delaune.		Godefroy.
Touzard.	Trainel (Louis).	Aubril.	Robine.	Gautier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1890 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Méautis	783	1698	Carentan.	16744 »	27	31	27	6
Raids	453	667	Sainteny.	5578 »	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	611	1042	*idem*.	9714 »	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	688	1266	Carentan.	15593 »	32	38	32	4
Sainteny	1375	2132	⊠	21547 »	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	570	1398	Sainteny.	9538 »	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	436	995	Carentan.	10265 »	27	35	27	1
Saint-Pellerin	408	437	*idem*.	4900 »	25	39	25	5
CANTON DE MARIGNY ¶. Population :								
MARIGNY	1311	1032	⊠	12333 »	13	16	13	»
Carantilly (gare)	743	1070	Marigny.	8561 »	16	19	16	4
Hébécrevon	752	1340	Saint-Lo.	8931 »	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	791	1502	Marigny.	9344 »	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	217	281	*idem*.	2238 »	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	270	346	*idem*	2766 »	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	503	226	Remilly.	2851 »	17	18	17	9
Lozon	555	886	Marigny.	6226 »	17	18	17	6
Montreuil	401	646	*idem*.	4494 »	15	21	15	6
Remilly-sur-Lozon	830	956	⊠	9187 »	18	23	18	14
Saint-Gilles	517	781	Saint-Lo.	6518 »	7	21	7	6
CANTON DE PERCY ¶. Population :								
PERCY	2591	3705	⊠	23640 »	25	26	25	»
Beslon	916	1726	Villedieu.	7413 »	34	35	34	9
La Colombe	842	1448	*idem*.	6323 »	31	32	31	6
La Haye-Bellefonds	165	285	Villebaudon.	1933 »	19	23	19	9
Le Chefresne	685	1130	Percy.	4869 »	28	22	28	3
Le Guislain	335	539	Villebaudon.	3311 »	21	23	21	9
Margueray	243	465	Montbray.	1823 »	29	29	29	4
Maupertuis	281	541	Villebaudon.	2859 »	23	20	23	6
Montabot	525	1154	Percy.	4412 »	25	31	25	5
Montbray	914	1405	⊠	8503 »	30	33	30	7
Morigny	221	435	Montbray.	2144 »	31	36	31	11
Villebaudon	434	469	⊠	3276 »	20	25	20	»
CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population :								
SAINT-CLAIR	563	800	⊠	7038 »	12	40	12	»
Airel (gare)	736	1017	⊠	11466 »	15	37	15	6
Bérigny	540	1217	⊠	7381 »	17	40	17	12
Cerisy-la-Forêt	1332	2383	⊠	18880 »	18	46	18	9
Couvains	695	1503	Saint-Clair.	9736 »	10	38	10	4
La Meauffe (gare)	636	1022	*idem*.	9764 »	9	37	9	6
Moon-sur-Elle (gare Lison)	727	980	*idem*.	8763 »	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	183	285	St-Jean-des-Baisants	1272 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	322	724	Saint-Lo.	4192 »	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	564	896	Cerisy-la-Forêt.	5055 »	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	448	889	Bérigny.	5059 »	13	41	13	16

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Duval.	Dujardin.	Mouchel.	Roussel.	Surget (Mme).
Letenneur.	Osmont.	Leroux.	Jardin	Jardin (Mme).
Lecuyer.	Caillemer.	Bécherel.	Roulland.	Denis.
Bauche.	Viard.	Saint.	Herbin.	Potrel
Doinel de la Sauxerie.	Bourdon.	Duval.	Loquet.	Grossin.
Anne dit Achard.	Delarue.	Baize.	Pasquet.	Viffort.
Leprovôt.	Saint.	Greslé.	Delahaye.	
Belleux.	Lhermitte.	Mahaut.	Daireaux.	Daireaux (Mme).
6,890 habitants (11 communes).				
Douchin.	Briard.	*Nicolle.*	Follain.	Guelle.
Guesnet.	Lecluze.	Garnier.	Cahour.	Leroy.
Lemeray.	Terrée.	Lécuyer.	Bertaux.	Edouard.
Genest.	Le Grand.	Lemoinne.	Ernault.	Lecardonnel.
Asselin.	Le Grand.	Blouin.		Lempérière.
Leduc.	Girres.	Hue.		Delalonde.
Roze.	Lecarpentier.	Barbé.	Delacour.	Fossey.
Duperrouzel.	Auvray.	Lecat.	Fouchard.	Lenoël.
Legrand.	Vollet.	Guillemin.	Hubert	Yger.
Rauline.	Lechevallier.	Vigier.	Lecler.	Grandin.
Guillot.	Desfaudais.	Guérin.	Godefroy.	Alleaume.
8.152 habitants (12 communes).				
Blouët ✻.	Grente et Duboscq.	*Helland*	Lemonnier O. A.	Doucin, Hingan.
Aumont.	Renard.	Durier	Leroy.	Simon.
Deschamps.	Baisnée.	Lengronne.	Lemoine.	Gallouin.
de Chivré.	Estur.	N...		Rabel.
Pellerin.	Meslier.	Leboulenger.	Desrues.	Nativelle.
Delafosse (Arsène).	Delafosse (Audécime .	Dupard.	Guilbert.	Hennebic.
Lebrun.	Manson.	Ruault.		Nicolle
Chapelle.	Papillon.	Lesénéchal.		Blanchet.
Bossard.	Sevaux	Bidois.	Bigot.	Bouillet.
Le Monnier.	Ozenne.	Doré.	Thouroude.	Cerisier.
Tostain.	Vimont.	Manson.		Lebugle.
Canuet.	Leredde.	Lebourgeois.	Desmoulins.	Desmoulins (Mes).
8,364 habitants (14 communes).				
Bernard.	Bailleul.	*Gardin.*	Dutot.	Lemonnier.
Groualle.	Adam.	Leterrier.	Prével.	Fossey.
Sansrefus.	Dumont.	Beaufils.	Herpin.	Herpin (Mme).
Fouque.	Rupalley.	Travert.	Postel.	Hulmer.
Dhermilly.	Levillant.	Ranglet.	Durand.	Aubey.
Enouf.	Hébert	Deshayes.	Eude.	Canu (Mme).
Demagny.	Pignolet.	Lemercier.	Tiphaigne.	Sénéchal.
Lecot.	Desfaudais.	Lerendu.		Ledinot.
Guilloy.	Leguédois.	Fromond.		Lelandais.
Mignot.	Desmoulins.	André.	Briard.	Leroux.
Lechevalier.	Youf.	Osouf.	Paquet.	Paquet (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1900 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
								Suite du CANTON
Saint-Jean-de-Savigny....	502	755	Saint-Clair.	6274 »	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly...	318	461	Saint-Lo.	3576 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard	578	869	*idem*.	6245 »	6	34	6	5
								CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population :
SAINT-JEAN-DE-DAYE	343	421	⊠	4666 »	15	33	15	»
Amigny.....	190	370	Pont-Hébert.	3379 »	8	25	8	11
Cavigny.....	508	678	*idem*.	7013 »	11	35	11	7
Graignes	1050	1415	St-Jean-de-Daye.	10479 »	21	33	21	6
Le Dézert.....	717	1459	*idem*.	11648 »	13	29	13	4
Le Hommet-d'Arthenay...	513	1486	*idem*.	10885 »	14	27	14	7
Le Mesnil-Angot..... ...	101	408	*idem*.	4045 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron..	181	283	*idem*.	2790 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losques ..	427	931	*idem*	9106 »	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes..	1234	1035	*idem*.	24419 »	21	39	21	6
Pont-Hébert (gare).....	852	1499	⊠	10331 »	7	31	7	8
				»				
Saint-Fromond	774	1551	Airel.	19116 »	15	37	15	4
Tribehou	944	997	St-Jean-de-Daye.	8795 »	19	28	19	13
								CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :
TESSY-SUR-VIRE	1336	1586	⊠	14346 »	18	34	18	»
Beaucoudray.....	243	469	Villebaudon.	2024 »	21	27	21	7
Beuvrigny.....	294	669	Tessy-sur-Vire.	2752 »	21	40	21	6
Chevry	188	364	Villebaudon.	1916 »	19	29	19	6
Domjean	1034	1656	Tessy-sur-Vire.	8107 »	18	37	18	5
Fervaches.....	402	489	*idem*.	3361 »	15	33	15	3
Fourneaux	157	334	*idem*.	1481 »	21	37	21	3
Gouvets	634	1101	*idem*.	4608 »	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	321	557	Moyon.	3228 »	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult	318	399	Condé-sur-Vire.	2955 »	12	32	12	10
Moyon.....	1205	2334	⊠	10511 »	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire.....	307	734	Tessy-sur-Vire.	3534 »	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	813	1574	Pontfarcy (Calv.)	8643 »	27	37	27	6
Troisgots.....	446	753	Tessy-sur-Vire.	4583 »	14	33	14	6
								CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population :
TORIGNI-SUR-VIRE (gare)....	1992	292	⊠	20642 »	14	39	14	»
Biéville	295	553	Torigni-sur-Vire.	3928 »	17	45	17	11
Brectouville	177	375	*idem*.	2549 »	14	40	14	4
Condé-sur-Vire (gare)	1566	2489	⊠	22018 »	9	30	9	5
Giéville	557	1033	Torigni-sur-Vire.	6509 »	17	45	17	3
Guilberville (gare).....	1308	2245	*idem*.	11721 »	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	183	374	*idem*.	1554 »	12	40	12	4
Lamberville.....	349	702	*idem*.	5083 »	17	45	17	9
Le Perron.....	309	459	*idem*.	3139 »	20	43	20	7
Montrabot....	174	386	St-Jean-des-Baisants	2072 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-CLAIR.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Detournières.	Rabet.	Bouillon.	Painchaud.	Amy.
Durand.	Capelle.	Lallemand.	Guy	Lucas.
Legendre.	Tréfeu.	Fétille.	Baudry.	Lefèvre (Mme).
7,834 habitants (13 communes).				
Pezeril.	Doublet.	*Gilbert*.		Lenoir.
Jouin.	Charpentier.	Le Ménicier.		Herson.
Heussebrot.	Rauline.	Menard.	Guilbert.	Leneveu.
Lescalier.	Marie.	Denis.	Marie	Fauny.
Thouroude.	Langeard.	Maillard.	Lelandais.	Deschamps.
Leforestier d'Osseville.	Huault.	Tabard.	Lecaplain.	Moulin.
Drouet.	Lescalier.	Milet.		Dufour.
Philippe.	Vaultier.	Robin.		Chauvois.
Touroude.	Pottier.	Latire.	Painchaud.	Desplanques.
Touzard.	Gancel.	Chartraint.	Delacour Deméautis	Auvray, Deméautis (Mme).
Thomasse.	Godard.	Guérard, Jamard, Puiney.	Guérin.	Véron, Lefranc, Gazengel.
Lebas.	Laisney.	Crochet.	Legendre.	Hébert (Mme).
Lenédel.	Guilbert.	Debon.	Lecoufle.	Dubosc.
7,698 habitants (14 communes).				
Lesage.	Flicher.	*Gilliot*.	Letenneur.	Godard.
Legablier.	Papillon.	Aussant.		Canuet.
Letot.	Bourges	Legrand.		Bataille.
Quesnel.	Godard.	Voisin.		Lelièvre.
Regnault de Beaumont.	Lamoureux.	Lemare.	Martin.	Lefèvre (Mme).
Lucas.	Lefranc.	Brion.	Poulain.	Prével.
Onfroy.	Lemariey.	Vastel.		Néel.
Loisel.	Bisson.	Leroyer.	Philippe.	Frigoult.
Crocquevieille.	Leroutier.	Puisney.		Bosquet.
Leloutre.	Julien.	Lecardonnel.		Marie.
Beaufils.	Lesaulnier.	Gohier.	Lemoine.	Hairon.
Massier.	Mourocq.	Leboucher.		Lemoussu.
Lemétorel-Lesmontils.	Chasles.	Gillette.	Levallois.	Lemercerre.
Goulet.	Herman.	Anne-Archard.	Ruault.	Heubert.
10,610 habitants (17 communes).				
Dufour.	Jouet-Laconterie.	*Letondeur*, Cochard.	Bucaille O. I.	Regnault, Lehérissey.
Philippe.	Auvray.	David.	Bazire.	Besnard. [(E. M.)]
Lepringard.	Godard.	Poirier.		Coursin.
Leneveu.	Laforge.	Bouchard.	Bréard.	Le Bas.
Massier (Jean).	Massier (Jules).	Lelandais.	Lainé.	Gaillard.
Lesouef.	Bottin.	Marguerite.	Bizault.	Davodet.
Savare.	Lefèvre.	Suvigny.		Couillard.
Bion.	Gaillard.	Heuzé.		Quenault.
Fortin.	Huet.	Lemazurier.		Legardinier.
Hervieu.	Pégoix.	N...		Boutemy.

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1884 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Placy-Montaigu	450	899	Torigni-sur-Vire.	4933 »	20	45	20	6
Précorbin	467	721	St-Jean-des-Baisants	5462 »	11	39	11	6
Rouxeville	313	582	*idem.*	3738 »	12	39	12	9
Saint-Amand	1144	2162	Torigni-sur-Vire.	13039 »	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	917	1336	⊠	8099 »	10	37	10	7
Saint-Symphorien	166	387	Torigni-sur-Vire.	2049 »	18	43	18	4
Vidouville	243	445	St Jean-des-Baisants	3088 »	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES								
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population :								
AVRANCHES (Gare)	7845	444	⊠	88424 »	50	47	»	»
Chavoy	156	371	Avranches.	2095 »	50	42	6	6
La Godefroy	191	364	*idem.*	1659 »	63	52	5	5
La Gohannière	205	380	*idem.*	1774 »	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1105	1110	*idem.*	11142 »	58	50	3	3
Marcey	713	673	*idem.*	6757 »	56	49	3	3
Plomb	529	819	*idem.*	5376 »	50	46	8	8
Pontaubault (Gare)	357	195	*idem*	2156 »	66	54	7	7
Ponts	388	670	*idem.*	3656 »	53	45	5	5
Saint-Brice	139	235	*idem.*	1563 »	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	577	895	*idem.*	6098 »	55	45	5	5
Saint Loup	452	646	*idem.*	4166 »	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	515	649	*idem.*	5441 »	59	50	3	3
Saint-Osvin	758	1057	*idem.*	5559 »	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	496	875	*idem.*	5096 »	57	49	5	5
Vains	709	858	*idem.*	6445 »	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population :								
BRÉCEY	2300	2103	⊠	21708 »	49	48	17	»
Braffais	325	581	Sainte-Pience.	2565 »	46	35	13	9
Cuves	681	969	Brécey.	6941 »	54	54	22	5
La Chaise-Baudouin	797	1203	*idem.*	4404 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	355	459	*idem.*	1620 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	963	1249	*idem.*	4586 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	386	657	*idem.*	2672 »	63	54	13	5
Les Cresnays	707	978	*idem.*	5599 »	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	342	527	*idem.*	2751 »	45	44	19	4
Notre-Dame-de-Livoye	211	358	*idem.*	1783 »	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	104	179	Sainte-Pience.	792 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de Livoye	371	552	Brécey.	3315 »	43	48	14	5
Taint-Jean-du-Corail	149	362	*idem.*	915 »	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	254	357	*idem.*	1785 »	46	45	18	5
Tirepied	971	1697	Avranches.	10916 »	59	52	9	8
Vernix	338	584	Brécey.	4016 »	54	51	18	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
TORIGNI-SUR-VIRE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Girault.	Lefoulon.	Huard.		Marie (Mme).
Pasturel.	La Vieille.	Adelée.	Vigot.	Lefèvre.
Aumond.	Lecornu.	Auvray.	Sayo	Lesongeur.
Lescot.	Baudel.	Quesnel.	Lesouef.	Blier.
Crocquevielle.	Picard.	Lemière.	Leconte.	Letourneur.
Morin.	Javalet (Jean-Pierre)	Leroyer.		Paumier.
Défaudais.	James.	Delaunay.		Terry.
Population : 93,522 habitants.				
15,135 habitants (16 communes).				
Dupont-d'Aisy.	Layne, Nivard.	*Douville*, à St-Gervais; *Baudry*, à Notre-Dame des-Champs ; Lebedel, à St-Saturnin.	Ruault.	Gauthier (Mme), Foucard (école maternelle).
Trochon.	Police.	Resbeut.		Besnard.
de Mansigny.	Le Brun.	Boutin.		Viel.
Thébault.	Doublet.	Joubin.		Elisabeth (Mme).
Béguin.	Allain.	Piquois.	Levionnois.	Gauthier.
Primaux.	Lefranc.	Rubé.	Duclos.	Davy.
Jamard.	Dubois.	Caraby.		Joret.
Godard.	Blouin.	Morin.		Anger
Herpin	Gautier.	Boizard.	Laurence.	Restoux.
Vauprès.	Dubois.	Masselin.		Chauvin.
Dubois.	Provost.	Ledos.	Besnier.	Anfray (Mme).
Ruault.	Charuel.	Piquot.	Bouillon.	Besnard.
Mauduit.	Pinel.	Belloir.		Dechérencey.
Bereult.	Poullain.	Maheux.	Normand.	Feillet.
Lechoisne.	Lebreton.	Bernard.		Gloria.
Piton.	Manneheut.	Gauché.	Gâté.	Ollivier.
9,254 habitants (16 communes).				
Pinard.	Dodeman.	Rosselin.	Lemonnier.	Bagot.
Cossé.	Gauquelin.	Bougis.		Gautier.
Boutry.	Nicolle.	Bonnel.	Letellier	Hochard.
Chapel.	Delaporte.	Hédou.	Julie.	Suzanne.
Desiaux.	Chamant.	Lecharpentier.		Porée.
Roussin.	Challier.	Fortin.	Fras.	Costentin.
Sanson.	Jouault.	Cudeloup.		Lecomte.
Daligault.	Raguet.	Morin.		Pichard.
Robert.	Coulon.	Ameline.		Fauvel.
Morin.	Loyson.	Moyse.		Salliot.
Thébault	Cudeloup.			Froger.
Denis.	Debieu.	Liot.		Arsène.
Lepron.	Lepeltier.	Desloges.		Cordon.
De Besne.	Maincent.	Couette.		Serizier.
Navet.	Denolle.	Lefranc.	Jehenne.	Belloir.
Lemesnager.	Germain.	Goron.		Poulain.

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1869 servant de calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Ducey ¶. Population :								
Ducey (Gare)	1831	1120	☒	13521 »	67	56	9	»
Céaux	509	786	Avranches.	5008 »	68	59	12	9
Courtils	368	614	*idem*.	3759 »	69	60	13	10
Crollon	362	468	Ducey.	2630 »	70	61	13	10
Juilley	685	1122	*idem*.	6531 »	68	58	11	5
La Boulouze	133	218	*idem*.	983 »	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	270	460	*idem*.	2065 »	68	58	11	9
Les Chéris	421	591	*idem*.	3629 »	74	59	12	3
Marcilly	730	886	*idem*.	5961 »	70	57	10	5
Poilley	775	1270	*idem*.	8663 »	67	58	10	2
Précey	464	773	*idem*.	4648 »	67	39	11	8
Saint-Quentin	1172	1668	*idem*.	11753 »	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population :								
Granville (Gare)	12005	266	☒	110961 »	49	29	26	»
Bouillon	460	639	Saint-Pair.	4636 »	60	39	20	10
Donville	839	301	Granville.	5097 »	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	411	824	Saint-Pair.	5618 »	57	35	17	8
St-Nicolas-près-Granville	1209	737	Granville.	14419 »	51	31	24	2
Saint-Pair	1368	1540	☒	19346 »	52	35	23	5
Saint-Planchers (Gare)	820	1197	Granville.	9164 »	56	23	21	7
Yquelon	302	214	*idem*.	3094 »	48	27	26	4
Canton de La Haye-Pesnel ¶. Population :								
La Haye-Pesnel (Gare)	978	629	☒	8374 »	44	32	15	»
Beauchamps	510	411	☒	3891 »	56	31	21	6
Champcervon	301	558	La Haye-Pesnel.	2923 »	48	35	16	2
Folligny (Gare)	559	410	*idem*.	3867 »	43	39	19	4
Hocquigny	243	305	*idem*.	1855 »	44	30	18	3
La Beslière	217	349	*idem*.	2269 »	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	850	1451	*idem*	7395 »	44	35	15	3
La Mouche	264	443	*idem*.	2411 »	45	33	14	4
La Rochelle	400	751	Sartilly.	4176 »	49	37	13	5
Le Luot	370	851	Sainte-Pience.	3996 »	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	252	421	La Haye-Pesnel.	2834 »	45	31	18	2
Les Chambres	179	418	*idem*.	1919 »	48	37	13	4
Le Tanu	422	694	Beauchamps.	3982 »	41	37	20	5
Noirpalu	144	319	La Haye-Pesnel.	1346 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	527	868	☒	3572 »	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	633	1202	La Haye-Pesnel.	8432 »	47	33	21	6
Saint-Léger	134	196	Sartilly.	1358 »	60	38	17	8
Saint-Ursin	224	537	La Haye-Pesnel.	3097 »	47	36	18	3
Subligny	467	790	Avranches.	4031 »	50	40	9	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices
7,720 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Juin-Delaroche.	Hernion.	*Maudouit*.	Leroux.	
Provost.	Morel.	Céaux.	Poullain.	Mauray.
Colin.	Prime.	Maillard.		Lenoir (Mme).
Dumont.	Cholard.	Poirier.		Despas (Mme).
Louange.	Hulin.	Guesnon.	Finel	Castel.
Daligault.	Gautier.	Dubois.		Poirier.
Laloi.	Challier.	Belloir.		Pinel.
Caillou.	Fortin.	Roblin.		Debon.
Boutelou.	Dapilly.	Guillard.	Roblin.	Colet.
Morin.	Lafosse.	Olivier.	Leplanquais.	Godard.
Morel.	Tesnière.	Petitpas.	Guesnel.	Maloizel.
Dupont.	Le Bedel.	Basnel.	Duchêne.	Foulon.
17,414 habitants (8 communes).				
Bureau.	Launay et Hallais.	*Turgot*, *Maquerel*	Chalell, O. A. école supre. Robbes O. A., Primault.	Marolani (Mme), Pastural, Barbey et Champenois (éc. mat.)
Digée.	Chatel.	Mesnage.	Lebasnier.	Duprey.
Mecquin.	Guerrier.	Briand.	Béchet.	Costard.
Delarue.	Bazin.	N...	Bicrel.	Hamon.
Boisyvon.	Touzé.	*Duclos*.	Godier.	Borel.
Royer.	Lefèvre.	Gombert ; Leconte, à Kairon	Maloisel, Lepage	Lemasle, Duprey.
Jouenne.	Hamelin.	Petitpas.	Allain.	Rosselin.
Lepelley-Fonteny.	Delalande.	Rabel.	Pottier.	Goutier.
7,694 habitants (19 communes).				
Lanos.	Laisné.	Leprovost.	Lelandais.	Le Meslier.
Rosselin.	Néel.	Lebas.	Leblanc.	Leroyer.
Lelandais.	Vivier.	Gohin.		Closet.
Provost.	Yvon.	Guillet.	Lefrançois.	Lehérissey.
Lemains.	Pinot.	Trochon.		Mazier.
Lhomme.	Fontaine.	Torel		Lalleman.
Lebourgeois.	Asselin.	Chauvet.	Gautier.	Lehodey.
Dugué.	Dunarc.	Lerosteux.		Levallois.
Hurel.	Poulain.	Carnet.	Laurence.	Peslin.
Dugueycher.	Sanson.	Lair.		Frétel.
Genvresse (François).	Genvresse (Louis).	Allain.		Perrouault.
Deschamps-Boudent	Lagoutte.	Fossard.		Desrues.
Micouin.	Lehodey.	Maillard.	Lethimonnier.	Yvon.
Mahey.	Langlois.	Esnault.		Juin.
Jonquier.	Vivier.	Leconte.	Leroutier.	Lambert (Mme).
Chemin.	Hérembourg.	Maillard.	Dumouchel.	Dumouchel (Mme)
Dabufe.	Picot.	Esnoult.		Dupré.
Rieu.	Duval.	Lefranc.		Girard.
Pigeon (Adolphe)	Coupard.	Seigneurie.	Thébault.	Leloutre

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Pontorson ¶. Population :								
Pontorson (Gare)	2455	515	⊠	19973 »	70	69	22	»
Ardevon	321	830	Pontorson.	3887 »	77	68	20	8
Aucey	712	951	*idem.*	6057 »	83	74	26	6
Beauvoir	443	650	*idem.*	3104 »	84	60	21	8
Boucey	675	983	*idem*	6360 »	81	72	23	2
Cormeray	98	190	*idem.*	1189 »	76	68	21	6
Curey	281	574	*idem.*	2904 »	77	67	20	4
Huisnes	336	654	*idem.*	3517 »	75	66	19	10
Les Pas	245	460	*idem.*	2625 »	77	67	19	5
Macey	237	587	*idem*	2693 »	76	67	19	6
Moidrey	258	631	*idem.*	3002 »	82	69	22	2
Mont-Saint-Michel	230	9	⊠	1728 »	89	72	24	9
Sacey	1041	1527	Pontorson.	8991 »	86	73	25	7
Servon (Gare)	524	923	*idem.*	5755 »	71	62	14	10
Tanis	423	746	*idem.*	3914 »	73	64	16	10
Vessey	800	1261	*idem.*	6874 »	79	71	23	7
Canton de Saint-James ¶. Population :								
Saint-James	2965	1819	⊠	25385 »	77	67	20	»
Argouges	1164	1639	Saint-James.	8814 »	82	71	22	6
Carnet	788	1012	*idem.*	5926 »	80	70	23	3
Hamelin	209	246	*idem.*	1578 »	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	713	1082	*idem.*	6323 »	74	65	17	5
Montanel	809	1548	*idem.*	6128 »	80	71	24	10
Montjoie	492	745	*idem.*	3660 »	77	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte	1393	2098	⊠	13539 »	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1006	1641	St-Aubin-de-Terreg.	9474 »	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron	621	1114	Saint-James.	6346 »	71	62	14	16
Vergoncey	441	774	*idem.*	4205 »	74	64	16	7
Villiers	364	791	*idem.*	3847 »	77	67	20	7
Canton de Sartilly ¶. Population :								
Sartilly	1202	1151	⊠	10069 »	41	39	14	»
Angey	213	247	Sartilly.	1435 »	53	42	14	3
Bacilly	903	1587	Avranches.	10722 »	57	46	8	7
Carolles	503	384	Recette auxiliaire, distribution assurée par Sartilly.	4485 »	62	41	19	8
Champcey	241	324	*idem.*	2458 »	54	43	9	4
Champeaux	377	422	*idem.*	3455 »	63	45	17	6
Dragey	586	1015	Genêts	6726 »	57	44	12	5
Genêts	601	696	⊠	5771 »	58	47	11	8
Lolif	719	1248	Avranches.	8613 »	53	42	7	7
Montviron (Gare)	332	593	Sartilly.	3855 »	52	42	9	4
Ronthon	273	484	*idem.*	3426 »	56	44	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	229	238	*idem.*	2474 »	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	503	1126	*idem.*	4301 »	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	665	840	*idem.*	6045 »	56	39	16	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,079 habitants (16 communes)				
MM.	MM.	MM.	EM.	MMles
Morel.	Guichard.	*Lecacheux*.	Auvray (c. compl.)	Quentin.
Farcy.	Cornicard.	Guérin.		Tesuière.
Maheux.	Duguépéroux.	Lair.	Blanchet.	Nicolle.
Bedel	Sanson.	Tabourel.		Hamelin.
Guichard.	Louvet.	Lambert.	Jamard.	Mottais.
Faguais.	Petitpas.	N...		Savary.
Farcy.	Faguais.	Leroy.		Muris.
Fresnel.	Cornille.	Desdouitils.		Catrel.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Denoël.
Mis de Cacqueray	Faguais.	Lecharpentier.		Faguais.
Tardif de Maidrey	Allain	Deschamps.		Badier.
Fontenier.	Lochet.	Pouvreau.		Tétrel.
Ozenne.	Trincot.	Jaunet.	Morel.	Barbé.
Lion.	Jamault.	Couillard.	Gillot.	Gastebois.
Desgranges.	Leroy.	Dinard.	Duval.	Boutelou.
Roger.	Bernier.	Bigrel.	Desfeux.	Follain.
10,965 habitants (12 communes).				
Morel.	Despréaux, Barbot.	*Challier*, Guérin, Saint-Benoît.	Blondel.	Lair, Gauchet, Belloir.
Trincot.	Jourdan.	Pierre.	Anne.	Lethimonnier, Abraham.
Fouasse.	Salmon.	Théault.	Roblin.	Campain.
Poutais.	Lemois.	Parigny.		Legoupil.
Gautier.	Poirier.	Martin.	Duval.	Goron.
Sauvaget.	Martin.	Dupont.	Lefèvre.	Charbonnel.
Madelaine.	Rault.	Choisnet.	Dupré.	Tumoine.
Lusley.	Chevalier.	Lemoine.	Rault.	Lelandais.
Ameline.	Legendre.	Piquerel.	Huard.	Hennequin.
Langlois.	Portier.	Fillâtre.	Maillard.	Gilbert.
Gauchet.	Giroult.	Menard.	Leteurtrois.	Veaugeoix.
Royer.	Georges.	Orvin.		Desfeux.
7,347 habitants (14 communes).				
Martin.	Legent.	*Collin*.	Aubril.	Anquetil.
Sicot.	Lanée.	Alexandre.		Morel.
Chauvin.	Lemaître.	Aupinel.	Leteurtois.	Delafosse (Mme).
Coupard.	Desroches.	Lecomte.		Servain.
Le Métayer.	Fleury.	Girard.		Legoupy.
Letellier.	Tanqueray.	Martin.	Blin.	Blandin.
Basire.	James.	Leroy.	Heuzé.	Villard.
Lenepveu de Dungy	Bedel	Lemonnyer.	Blouin.	Duprey.
Delongraye.	Bellet.	Aupinel.	Durel.	Lepeltier (Mme).
Ballois Bougueric.	Yger.	Dumont.		Olivier.
Gosse.	Bisson.	Duguépéroux.		Châtel.
Marie.	Soulâtre.	Barbot.		Halbecq.
Lenormand.	Heon	Costard.	Lerond.	Salmon.
Gond.	Fontaine.	Bicrel.	Carouge.	Delauney.

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1906 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Villedieu ¶. Population :								
Villedieu (Gare)	3285	82	⊠	27553	»	34	32	22	»
Bourguenolles	395	764	Villedieu.	3593	»	41	40	18	8
Champrépus	555	913	Beauchamps.	5794	»	41	29	22	8
Chérence-le-Héron	603	958	Villedieu.	4115	»	40	38	21	6
Fleury	790	1259	*idem*	8080	»	38	30	27	5
La Bloutière	489	933	*idem*.	4790	»	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	713	1509	*idem*.	7030	»	39	38	19	6
La Trinité	586	917	*idem*.	4265	»	42	40	18	8
Rouffigny	376	670	*idem*.	3627	»	39	38	17	6
Sainte-Cécile	612	1151	*idem*.	6074	»	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	510	704	*idem*.	4029	»	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG								
Canton de Cherbourg ¶. Population :								
CHERBOURG (Gare)	40783	651	⊠	432439	»	76	75	»	»
Canton de Beaumont ¶. Population :								
Beaumont	614	789	⊠	4685	»	93	82	18	»
Acqueville	304	579	Sainte-Croix-Hague.	3520	»	84	75	11	10
Auderville	413	433	Beaumont.	4328	»	102	91	27	9
Biville	390	870	*idem*.	3297	»	89	83	18	8
Branville	90	212	Sainte-Croix-Hague.	1162	»	89	79	14	4
Digulleville	402	789	Beaumont.	5940	»	98	87	32	4
Eculleville	74	233	*idem*.	1562	»	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	373	1139	Octeville	4532	»	86	77	9	11
Gréville	450	1003	Beaumont-Hague.	7452	»	98	82	16	4
Herqueville	158	291	*idem*.	1428	»	97	86	22	4
Jobourg	534	1015	*idem*.	6543	»	98	86	24	6
Nacqueville (1)	453	861	Equeurdreville.	7527	»	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	304	614	Beaumont.	4018	»	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	436	429	*idem*.	4307	»	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	448	984	⊠	4350	»	80	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	525	635	Beaumont.	7184	»	102	91	26	8
Tonneville	236	383	Sainte-Croix-Hague.	2699	»	85	80	9	11
Urville-Hague	296	312	*idem*.	4286	»	86	81	11	9
Vasteville	539	1372	*idem*.	7577	»	87	78	12	16
Vauville	378	1638	Beaumont.	4507	»	84	84	20	3

(1) La partie de la commune de Nacqueville située à l'Ouest de la route de Sainte-Croix à Urville et les Rudales de Bas sont desservies par Sainte Croix-Hague.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
8.914 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Tétrel ✻.	Le Do, Frémond.	Leduc.	Fautrad (c. complre)	Lechevalier, Moulin.
Fauvel.	Rouroux.	Hamel.		Anfray.
Regnault.	Herbert.	Pichard.	Jouvin.	Herpin.
Besnier.	Leprovost.	Hus.	Paisnel.	Milcent.
Hamel-Préfontaine.	Leriche.	Leroy.	Le Bas.	Quinette.
Brasy.	Lenoir	Dubois.	Charuel.	Villain.
Renaud.	Lepeltier.	Lanos.	Louise.	Costentin.
Chapel.	Hourdin.	Leroy.	Poidvin.	Costentin.
Tétrel.	Legoupil.	Fertel.		Primault.
Nové.	Levasseur.	Lemazurier.	Herbert.	Delauney.
Lemaître.	Ligot.	Roger ; Bailleul, à Saint-Pierre-du-Tronchet.		Lebugle ; Loyer.
Population : 93,503 habitants.				
40,783 habitants (1 commune).				
Liais ✻.	Frigoult. Piton.	*Leroux*, à Ste-Trinité ; Etienne, à Ntre-Dme-du-Rle ; *Moulin*, à N.-D.-du-V. ; Germain, à St-Clément.	Thiébot, Simon, Bertrand, Levallois, Leneveu, Lelavechef.	MMmes Jeanne, Travers, Letan, Thommin, Fossard, Gagnion, Léon, Bertaux, Quesnel (E. M.)
7,417 habitants (20 communes).				
Louis.	Digard.	*Lemaître*.	Brochard.	Blaizot.
Lefilliâtre.	Letullier.	Besnard.	Joubert.	Joubert (Mme).
Nicolle.	Fabien.	Desvergez.	Gautier.	Langevin.
Broquet.	Postel.	Bonhomme.		Ecolivet (Mme).
Fleury.	Bellée.			Duval.
Lecostey.	Paris.	Lehartel.	Hébert.	Polidor.
Le Moigne.	Canoville.			Legendre.
Dumoncel (Henri).	Travert (Henri).	Saillard.	Lecouturier.	Lecaplain.
Fatôme.	Fleury.	Hasne.	Picquot.	Lepoittevin.
Leboulanger.	Leneveu.	Baudry.		Gouin (Mme).
Lecostey.	Heleine.	Boissel.	Anquetil.	Digard (Mme).
Leroy.	Henry.	Bezard.	Martin	Esnault.
Perrotte.	Falaize	Cabard.	Lefèvre.	Moulin.
Henry.	Lemarinel.	Montiton.	Lemonnier.	Danlos.
Paris (Bernardin).	Paris (Ferdinand).	Angot	Osmont.	Osmont (Mme).
Ladvenu	Levallois.	Malard.	Henry.	Gain.
Orange.	Fleury.	Lechevalier.		Blondel.
Loyer.	Lesdos.	Feuerdent.	Hébert.	David.
Lamotte.	Auvray.	N...	Lebreton.	Marguerie.
Jean.	Legrand.	Dubois.	Anquetil.	Jamard.

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton des Pieux ¶. Population :								
Les Pieux	1358	1531	☒	14858 »	86	65	20	»
Benoîtville	441	828	Les Pieux.	3215 »	59	68	18	3
Bricqueboscq	423	805	Couville.	4843 »	83	65	16	8
Flamanville	1124	705	☒	9184 »	93	71	26	6
Grosville	789	1351	☒	8933 »	81	62	20	5
Héauville	449	1079	Flamanville.	4260 »	97	75	15	10
Helleville	310	588	Les Pieux.	3048 »	92	71	17	6
Le Rozel	318	558	*idem*.	3426 »	91	63	24	4
Pierreville	597	1012	*idem*.	7525 »	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	191	358	Grosville.	2641 »	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	656	1382	Les Pieux.	9004 »	90	62	23	4
Siouville	476	619	Flamanville.	5122 »	93	71	21	6
Sotteville	283	614	Grosville.	4224 »	91	71	17	6
Surtainville	962	1483	Les Pieux.	10098 »	93	59	28	8
Tréauville	763	1327	Flamanville.	10975 »	89	68	20	3
Canton d'Octeville ¶. Population :								
Octeville	3352	775	☒	17471 »	78	72	3	»
Bretteville	473	578	Tourlaville.	4958 »	84	82	7	10
Couville (Gare)	498	862	☒	4385 »	76	64	13	10
Digosville	589	937	Tourlaville.	5196 »	83	70	7	10
Equeurdreville	5763	507	☒	23834 »	78	77	2	3
Hardinvast	410	729	Martinvast.	3318 »	79	67	5	7
Henneville	1377	767	Equeurdreville.	7606 »	82	79	10	5
Le Mesnil-Auval	298	1342	Tourlaville.	2566 »	72	67	7	12
Martinvast (Gare)	761	1034	☒	6303 »	80	69	10	4
Nouainville	238	381	Octeville.	2092 »	82	76	5	4
Querqueville	1493	553	Equeurdreville.	6298 »	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	205	286	Couville.	1418 »	73	66	12	9
Sideville	309	763	*idem*.	4752 »	82	71	9	6
Teurthéville-Hague	607	1273	*idem*.	7651 »	81	71	13	10
Tollevast	512	1232	*idem*.	4556 »	74	69	11	9
Tourlaville	8304	3340	☒	43839 »	80	79	4	7
Virandeville	513	822	Martinvast.	4908 »	81	74	12	9
Canton de Saint-Pierre-Eglise ¶. Population :								
Saint-Pierre-Eglise	1884	802	☒	16634 »	71	76	17	»
Angoville	51	108	Saint-Pierre-Eglise.	1267 »	75	79	20	3
Brillevast	470	909	*idem*.	5039 »	74	72	17	5
Canteloup	246	428	*idem*.	3032 »	78	74	19	5
Carneville	345	688	*idem*.	3573 »	79	75	16	4
Clitourps	288	630	*idem*.	4181 »	70	75	19	4
Cosqueville	683	860	*idem*.	9036 »	74	79	20	3
Fermanville	1278	1166	☒	8062 »	74	77	21	4
Gatteville	911	972	Barfleur.	15065 »	77	81	26	9
Gonneville	702	1535	Saint-Pierre-Eglise.	8434 »	74	81	13	6
Gouberville	270	279	*idem*.	3194 »	78	79	24	7
Le Theil	669	1383	*idem*.	5691 »	71	66	14	11
Le Vast	782	1304	☒	8106 »	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,140 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Bonamy.	Buhot.	*Fontaine.*	Libor.	Leprince.
Buhot.	Pezet.	Baudry.	Avoyne.	Lerogueur.
Mancel.	Lamesle.	Bouillon.	Fossey.	Lemoigne.
Buhot.	Lecacheux.	Fessier.	Lefèvre.	Delisle (Mme).
Brisset.	Lenoir.	Vibet.	Douchin.	Gosselin.
Gibon	Lemasson.	Baude.	Clouet.	Clouet (Mme).
Toulorge.	Agnès.	Lemarié.		Bonnissent.
Hairou.	Vrac.	Marie.	Lenfant.	Couillard.
Lefillastre.	Simon.	Lepigoché.	Moulin.	Leprovost (Mme).
Mocquet.	Lebacheley.	Lecocq.		Pézet.
Sorel.	Sanson.	Aumont.	Hambye.	Trébaol.
Lenoir.	Toulorge.	Leveille.	Polidor.	Lerouvillois.
Bouchard	Jourdan.	Cauvain.		Bosvy.
Avoinne.	Buhot.	Lemarquand.	Gosse.	Roulland.
Toulorge.	Hébert.	Pillet.	Leger.	Lucas.
25,704 habitants (17 communes).				
Née.	Varengue, Tiphagne	*Doueffe.*	Durand.	Hébert.
Germain.	Liot.	Auvray.	Delisle.	Jacquot.
Compère.	Maurouard.	Tardif.	Luce.	Leriverend.
Brière.	Guéret.	Sorel.	Foucher.	Laloë.
Dumoncel.	Michaud, Gauvain.	Clément.	Duruel.	Lasier (Mr), Prével, Hébert
Truffert.	Gamache.	Poisson.	Louail.	Leluan. [éc. Ille.]
Nicollet.	Quoniam.	Mosqueron.	Bihel.	Godefroy.
Germain	Mahier.	Deux.		Le Bourg (Mme).
Cte de Pourtalès.	Hervieu.	Bonnissent.	Bouillault.	Louis.
Vrac.	Travert.	Delaune.		Journeaux.
de Couville ✻	Cauvin.	Hainneville.	Bazin.	Simiane.
Hamel.	Adam (Louis).	Gautran.		Pelluet.
Laisné.	Sorel	Mauger.	Hébert.	Fortin (Mme).
Gosselin.	Turbert.	Beaucousin.	Lebrec.	Noyon.
Letourneur.	Letouzé.	Letanneux.	Lemonnier.	Leboisselier.
Aubert.	Bertaut, Le Brun.	Guillon, Yver.	Brunet, Laloë Durel Bosquet	Bru, Doreyon Lefèvre (Ile)
Lelong.	Douesnard.	Bihel.	Lhôtellier.	Marie. [Ile Bosquet.
10,459 habitants (20 communes).				
Delacour.	Cabart.	*Pagny.*	Lecaudey.	
Lehot, Michel.	Lehot (François).		*réunie à Vrasville*	
d'Abbeville.	Lemaresquier.	Yon.	Catherine.	Laurent.
Trohel.	Le Sacher.	Lefèvre.		Rabec.
Mahaut.	Besselièvre.	Boudet.	Varette.	Vibert.
Delisle.	Enquebec.	Couppey.		Thélot.
Michel.	Ribet.	Noël.	Lemière.	Jean.
Fatôme.	Houyvet.	Renouf.	Simon.	Picquenot.
Touzard.	Leneveu.	Delacour.	Morel.	Lelaidier.
Germain.	Lelong.	Delangle.	Groult.	Lacolley (Mme).
Godel.	Le Bourg.	Branthomme.		Anger.
Quetteville.	Doucet.	Durel.	Anne.	Durel.
de la Germonière	Simon.	Savary.	Vallée.	Vallée (Mme).

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1838 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Maupertus	172	335	Saint-Pierre-Eglise.	2915 »	70	73	11	7
Néville	257	348	*idem.*	4136 »	78	83	24	7
Réthôville	214	340	*idem.*	3010 »	77	72	23	6
Théville	350	777	*idem.*	5015 »	76	74	15	2
Tocqueville	443	590	*idem.*	7102 »	76	77	22	5
Varouville	296	418	*idem.*	3526 »	75	79	20	3
Vrasville	148	142	*idem.*	1380 »	76	80	21	4
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES								
CANTON DE COUTANCES ¶. Population :								
COUTANCES (Gare)	7403	333	☒	82031 »	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	453	635	Coutances.	6617 »	33	5	5	5
Cambernon	888	1701	*idem.*	11069 »	27	6	6	6
Courcy	711	1145	*idem.*	9166 »	34	4	4	4
Nicorps	302	563	*idem.*	4733 »	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	722	881	*idem.*	9600 »	28	»	»	»
Saint-Pierre-de-Coutances	212	439	*idem.*	3897 »	28	»	»	»
Saussey	604	891	*idem.*	5535 »	32	6	6	6
CANTON DE BRÉHAL ¶. Population :								
BRÉHAL	1352	1362	☒	13644 »	44	19	19	»
Anctoville	138	215	Granville.	1699 »	50	27	27	9
Bourey	160	360	Cérences.	1812 »	41	22	22	10
Bréville	362	688	Bréhal.	3662 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1242	1461	*idem.*	10465 »	46	18	18	2
Cérences (Gare)	1910	2242	☒	20371 »	38	18	18	6
Chanteloup	302	417	Bréhal.	2961 »	43	21	21	2
Coudeville	710	872	*idem.*	6582 »	46	21	21	2
Equilly	330	506	Beauchamps.	3782 »	44	29	29	13
Hudimesnil (Halte)	1071	1877	Bréhal.	10601 »	50	24	24	5
La Meurdraquière	374	762	Cérences.	3970 »	43	26	26	11
Le Loreur	276	323	*idem.*	1810 »	41	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	440	596	*idem.*	3766 »	36	14	14	11
Longueville	418	411	Granville.	4206 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	510	728	Cérences.	6008 »	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	524	527	Bréhal.	4017 »	47	27	27	12
CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population :								
CERISY-LA-SALLE	1515	1685	☒	13862 »	21	14	14	»
Belval (Halte)	403	567	Coutances.	4051 »	27	6	6	7
Cametours (Halte)	687	722	Marigny.	6413 »	17	14	14	6
Guéhébert	306	629	Roncey.	4199 »	40	14	14	10
Montpinchon	1141	1693	Cerisy-la-Salle.	11989 »	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1345	2522	*idem.*	14986 »	21	18	18	5
Ouville	694	1131	Coutances.	6550 »	31	9	9	7
Roncey	826	1216	☒	10008 »	29	18	18	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1018	1405	Coutances.	10988 »	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	434	677	Roncey.	5037 »	23	18	18	9
Savigny	642	1016	Coutances.	6407 »	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SAINT-PIERRE-EGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	Mlles
Noyon.	Carré.	Philippe.		Fouque (Mme).
Lefèvre.	Roblot.	Passilly.		Pignot.
Laurens (Aug.).	Laurens (Etienne).	Danneville.		Lecoutour.
Gibon.	Lemaître.	Lecluze.		Duvey (Mme).
Lefèvre.	Birette.	Gouelle.	Lefèvre.	Restoux.
Germain.	Guerrand.	Lecluse.		Restoux.
Gervais (Jean).	Gervais (Alfred).	N...		Lehoux.
Population : 97,170 habitants.				
11,295 habitants (8 communes).				
Lair ✻.	Daireaux, Laurent.		Ménard O. A., Briens.	Mlle Girard (Cours complémentaire) ; Haintre.
Lecesne.	Corbet.	Gautier.	Ménard.	Choux.
Quesnel.	Bellail.	Hélaine.	Turpin.	Desvallées.
Challe.	Deshogues.	Brault.	Hue.	Lefilleul, O. A.
Savary.	Beaugendre.	Lebesnerois.		Lebreton.
Lefrançois.	Lemière.	*Tollemer.*	*réunie à Coutances*	
Duquesney.	Bouchard.	*Tollemer.*	*Idem.*	
Guenon.	Menard.	Lemaître.	Hugues.	Crouin.
10,119 habitants (16 communes).				
de la Bellière.	Lemonnier.	*Destrés.*	Doucet.	Cousin.
de la Musse.	Lemonnier	N...		Turgot.
Faucon.	Quinette.	Année.		Torel.
Le Mare.	Le Brun.	Loisel.		Tétrel.
Thuillet.	Frémin.	Germain.	Lelièvre.	Guesney.
Briens.	Adam.	Langevin.	Letourneur.	Renault.
Clément.	Pimor.	Le Bailly.		Michel.
Hecquard.	Lecailletel.	Chancé.	Méquin.	Boisyvon.
Cacquevel.	Laîné.	Rault.		Lemoussu.
Touroude.	Roussel.	Dubois.	Lechanteur.	Jean.
Lenoir.	Deguelle.	Lehaut.		Yvon.
Tanqueray.	Bidel.	Pellé.		Gautier.
Pantin.	Fouchard.	Dumont.	Maupas.	Lechevallier.
Delaune.	Larose.	Guyot.	Hébert.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	du Mesniladelée.	Ruault.	Vigot.
Allain.	Février.	Templer.	Gautier.	Dubuisson.
9,011 habitants (11 communes).				
Eudes.	Osouf	*Binet.*	Legigan.	Lecarpentier.
Lemosquet.	Perrette.	Hélaine.	Lehérichon.	Nicolle.
Levallois.	Fossey.	Leroulley.	Laîné.	Gaillard.
Letarouilly.	Lecomte.	Germain.		Delauney.
Savary.	Hédouin.	Duquesnay.	Dudouit.	Guilbert.
Varin de la Brunelière.	Quesnel.	Lecarpentier.	Forget.	Marie.
Néel.	Lengronne.	Letavernier.	Girard.	Coulomb.
Vigot.	Badin.	Leflamand.	De Saint-Denis.	Bouley.
Lehodey.	Vimond.	Huvé.	Picot.	Lechardeur.
Lebrun.	Leroux.	Mazier.	Rault.	Debieu.
Lepeu.	Marie.	Lethimonnier.	Polloue.	Mahé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Gavray ¶. Population :								
Gavray	1340	1606	☒	11451 »	34	18	18	»
Grimesnil	159	261	St-Denis-le-Gast.	1639 »	31	15	15	6
Hambye	2039	2957	☒	22928 »	25	19	19	8
La Baleine	242	403	St-Denis-le-Gast.	1780 »	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	340	674	Gavray.	3868 »	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	177	239	*idem*.	1088 »	38	23	23	5
Le Mesnil Garnier	524	923	*idem*.	4644 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	178	329	*idem*.	1911 »	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	354	478	*idem*.	2940 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	581	1071	*idem*	5389 »	40	26	26	6
Lengronne	759	1208	St-Denis-le-Gast.	8663 »	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	435	665	Gavray.	3866 »	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1103	1671	☒	12029 »	29	18	18	4
Sourdeval-les Bois	382	585	St-Denis-le-Gast.	2469 »	30	26	26	8
Ver	816	1376	Gavray.	8812 »	38	22	22	4
Canton de La Haye-du-Puits ¶. Population :								
La Haye-du-Puits (Gare)	1439	517	☒	14060 »	44	29	29	»
Appeville	506	1321	Prétot	12572 »	38	46	46	17
Baudreville	268	464	La Haye-du-Puits.	3167 »	51	36	36	7
Bolleville	382	623	*idem*.	4205 »	46	31	31	2
Canville	277	534	*idem*.	4559 »	54	39	39	10
Coigny	366	451	Prétot.	4374 »	40	42	42	13
Cretteville	500	643	*idem*.	7861 »	46	44	44	14
Denneville (Halte)	622	832	☒	6262 »	54	39	39	10
Doville	470	1018	La Haye-du-Puits.	5070 »	47	33	33	3
Gerville	185	582	*idem*.	2678 »	44	38	38	5
Glatigny	292	499	*idem*.	2984 »	52	37	37	8
Houtteville	178	448	Prétot.	4640 »	41	44	44	15
Lithaire	774	1414	La Haye-du-Puits.	6430 »	42	30	30	5
Mobecq	372	806	*idem*.	6274 »	44	28	28	4
Montgardon	532	1331	*idem*	6758 »	46	32	32	2
Neufmesnil	251	532	*idem*.	3428 »	36	32	32	2
Prétot	480	811	☒	6112 »	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	377	813	La Haye-du-Puits.	5015 »	49	34	34	5
Saint-Remy-des-Landes	511	816	Denneville.	4844 »	52	36	36	7
St-Sauvr-de-Pierrept (Halte)	384	819	La Haye-du-Puits.	5574 »	50	35	35	6
Saint-Symphorien	350	581	*idem*.	5022 »	45	30	30	1
Surville	306	746	*idem*.	3032 »	53	39	39	10
Varenguebec	678	2120	*idem*.	10043 »	50	36	36	7
Vindefontaine	509	838	Prétot.	7188 »	45	41	41	13
Canton de Lessay ¶. Population :								
Lessay (Gare)	1274	2246	☒	11583 »	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay (Halte)	532	672	Lessay.	5947 »	40	26	26	5
Anneville	288	435	Gouville.	2922 »	41	13	13	10
Bretteville-sur-Ay	459	980	Lessay.	5897 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,429 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM	MMlles
Fauvel.	Vallet	*Lemasson.*	Lesouef.	Houet.
Robine.	Quesnel	Chevallier.		Legros.
Guenon-Beslongchamps.	Quesnel.	*Lemazurier.*	Robine.	Fouchard.
Leconte.	Lebargy.	Lechevalier.		Langlois.
Piel Ferronnière.	Auvray.	Jouvin.		Barbé.
Boisnel.	Frémine.	Templer.		Beauquesne.
Groult.	Lethimonnier.	Havel.	Aumont.	Hédouin.
Regnault.	L'Hermitte.	Dauvergne.		Vimond.
Le Breton.	Décley.	Lechartier.	François dit Lemercier.	Leprovost.
Regnault.	Prével.	Anquetil. Delaunay.	Quesnel.	Godard, Lebigot
Lecaplain.	Bosquet.	Lévêque.	Dujardin.	Corbe.
Marie.	Gravey.	Huet.	Guérard.	Guérard (Mme).
Le Coupé.	Drieu	Gautier.	Morin.	Godefroy.
Dubois.	Legrand.	Dubois, Lemare.	Sévaux.	Enée.
Leforestier-de-Hebecq.	Dupont.	Lemoigne.	Esnouf.	Tétrel.
11,209 habitants (24 communes).				
Ducloux.	Dolbet.	*Lepetit.*	Arondel.	Galichère, Marie (I. m.)
Eude.	Préfosse.	Carouge.	Letourneur.	Eudes.
Desperques.	Siouville.	Drieu.		Jeanne.
Roptin.	Enault.	Depériers.	Adelée.	Letan.
Canu (Célestin).	Canu (Jacques).	Portais.		Courtel (Mme).
Auvray.	Degroult.	Vignet.		James.
Jean.	Jeanne.	Leherpeur.	Lefebvre	Auvray.
de Beaudrap.	Langlois.	de Saint-Jores.	Lefèvre.	Lebiguais.
Hostingue.	Lesage.	Riquier.	Martinet.	Martinet (Mme).
Pitance.	Levesque.	Leguillochet.		Corbet.
Lemarquand.	Pacquet.	Vallée.	Lebled.	Philippe.
Adam.	Philippe.	Desplanques.		Gosselin.
Dupin.	Roger.	Hinard.	Lurienne.	Regnault.
Dolbet.	Leforestier.	N...	Lebailly.	Lemoine.
Lemarquand.	Roger.	Hervieu.	Voisin.	Vautier.
Lemaignen.	Ledanois.	Lecappon.		Harquebey (Mme)
Fortin.	Gancel.	Briant.	Lemière.	Dupont.
Letourneur.	Hostingue.	Baudry.	Letan.	Mancel (Mme).
Grossin.	Grandin	Godefroy.	Gautier.	Gautier (Mme).
Lesage.	Quiédeville.	Laforêt, Levatois.	Lesigne.	Enée.
Hurel.	Jeanne.	Desrez.		Bellanger (Mme).
Quenault.	Luce.	Duval.	Laronche.	Lemétayer.
Tarin.	Eliard.	Voisin	Pantin.	Lepeley.
De la Martinière ✻	Leconte.	Ollivier.	Mathey.	Lehodey.
10,244 habitants (13 communes).				
Fauvel.	Navarre.	*Leroux.*	Goguelin.	Legendre.
Butel.	Brochard.	Durchon.	Hamel	André.
Renouf.	Joubert.	Hérouard.		Carpon.
Tirel.	Luce.	Desmottes.	Guesnon.	Fautrat.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1906 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Créances	1966	2150	⊠	9789	»	39	21	21	3
Geffosses	812	1196	Gouville.	9830	»	39	14	14	12
La Feuillie	436	1324	Périers.	4293	»	32	18	18	6
Laulne	417	888	Lessay.	6424	»	36	25	25	6
Millières (Halte)	821	2030	Périers.	7671	»	31	20	20	8
Pirou	1405	2811	Créances.	11845	»	42	19	19	5
Saint Germain-sur-Ay	626	1876	Lessay.	7357	»	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	307	559	Périers.	3530	»	32	22	22	9
Vesly	900	1637	Lessay.	13709	»	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population									
MONTMARTIN-SUR-MER	998	1002	⊠	8405	»	41	10	10	»
Annoville	823	851	Montmartin-sur-Mer.	7037	»	43	13	13	3
Contrières	572	913	Coutances.	8536	»	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	560	339	Montmartin-sur-Mer.	3418	»	40	12	12	2
Hérenguerville	206	271	Quettreville.	2225	»	43	13	13	2
Hyenville	301	331	Orval.	2965	»	37	7	7	4
Lingreville	1357	923	Bréhal.	9890	»	45	15	15	5
Montchaton	551	689	Orval.	4787	»	38	7	7	4
Orval (Gare)	919	1231	⊠	11867	»	36	6	6	8
Quettreville (Halte)	1252	1586	⊠	13472	»	40	10	10	5
Regnéville	1526	921	⊠	11315	»	40	11	11	3
Trelly	863	1175	Quettreville.	10763	»	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :									
PÉRIERS (Gare)	2720	1453	⊠	29234	»	26	16	16	»
Baupte	326	226	Prétot.	2859	»	37	34	34	18
Feugères	649	832	Périers.	7470	»	31	15	15	8
Gonfreville	291	898	*idem.*	4469	»	35	23	23	7
Gorges	911	2269	*idem.*	13277	»	38	25	25	9
Lastelle	172	398	Prétot.	2101	»	38	28	28	12
Le Plessis	528	1096	*idem.*	6214	»	35	28	28	12
Marchésieux	1186	1975	Périers.	15138	»	23	20	20	8
Nay	181	249	*idem.*	1795	»	34	23	23	7
Saint-Germain-sur-Sèves	417	819	*idem.*	6834	»	32	22	22	6
Saint Jores	742	1275	Prétot.	11072	»	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	655	1501	Périers.	10378	»	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	367	520	*idem.*	4259	»	26	19	19	3
Sainte-Suzanne	156	352	Prétot.	2161	»	44	32	32	16
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :									
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	316	397	⊠	2692	»	40	9	9	»
Agon	1614	1237	⊠	12242	»	41	11	11	4
Ancteville	405	773	Gratot.	4832	»	38	8	8	8
Blainville	1512	1280	⊠	10566	»	43	18	18	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Desheulles.	Letouzé.	Adam, Renouf.	Ledoux.	Le Ménager, Cauvin
Fesnien.	Maresq.	Osouf.	Noyer.	Beaufils.
Hue.	Meslin.	Gaslonde.	Ledanois.	Lelandais.
Simon.	Grandemange.	Dauguet.	Hurel.	Girard.
Fautrad.	Martin.	Fras.	Houyvet.	Delaroque.
Lerôty.	Lirot.	Levillain.	Barbet.	Chasles.
Mabault.	Ernouf.	Dubosq.	Voisin.	Lebarbier.
Luce.	Lepoil.	Hulmer.		Provost.
Dupray-Beuzeville.	Beuve.	Debout.	Ingouf.	Diesny.
9,928 habitants (12 communes).				
Danlos.	Caignon.	*Gautier.*	Etienne.	Darthenay.
Courois.	Le Gendre.	Prével, Couset.	Lebasnier.	Drouet.
Deguelle (Albert)	Deguelle (Désiré).	Auvray.	Cléraux.	Tirhard.
Michel-d'Annoville.	Leloup.	Tréhu.	Guillemin.	Guérin.
Delalande.	Cottereau.	Rubé.		Dudouyt.
du Breuil.	Delamare.	Levesque.		Lengronne
Leconte.	Mahe.	Letot.	Ozouf.	Leconte.
Nicolle.	Corbet.	Chardot.	Beaufils.	René.
Coulomb.	Leriverend.	Lefrançois.	Benoît.	Ameline.
Paumier.	Dutertre.	Duchemin.	de Saint-Denis.	Addes.
Lelièvre. (d'Académie.	Déperiers.	Clouard, Vaultier, Montaigne.	Lebargy, Duprey	Labargy (Mme), Lhuillier Sohier.
Mesnage, Officier	Vallet.	Adam.	Lahaye.	Laisney.
9,301 habitants (14 communes).				
Regnault.	Vallée et Leconte.	*Leconte.*	Sagot O. A. (éc. sup^{re}),	Viard O. A.
Maloisel.	Bagot.	Blondel.		Leclerc.
Ferrand-de-la-Conté.	Anger.	Paquet.	Simon.	Aubry.
Dujardin.	Martin-Martinière.	Jennequin.		Savary.
Crespin.	Sanson.	Hauvet.	Blouet.	Jean.
Delaune.	Dolbet.	Papin.		Lecesne.
Lair.	Guillemin.	Lecluze.	Saugrain.	Quenault.
Oger.	Moricet.	Viard.	Lepage.	Le Baron.
Pacary.	Dujardin.	Carcin.		Le Basnier.
Palla.	Finel	Leblond.	Lebasnier.	Lebasnier (Mme).
Palla (Jean).	Lemière.	Alix.	Alexandre.	Villette.
Lebailly.	Leforestier.	Legoubey.	Lerouet.	Laisney.
Le Guelinel.	Lerouxel.	Canto.	Cirou.	Leclerc.
Ronez.	Robillard.	Laurence.		
8,829 habitants (13 communes).				
Jehenne.	Sébire.	*Soyer.*	Mariette.	Mariette (Mme)
Le Moine.	Estur.	Regnault.	James.	Billard.
Guillot.	Juhel.	Quertier.		Roulet (Mme).
Guillot.	Moulard.	Fouque.	Harache.	Tiphaigne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Boisroger	360	529	St-Malo-de-la-Lande	3128 »	41	10	10	4
Brainville	201	319	Gratot.	2396 »	37	7	7	4
Gouville	1671	1285	☒	10906 »	44	13	13	5
Gratot	607	1069	☒	8449 »	35	5	5	4
Heugueville	505	674	Coutances.	6967 »	42	7	7	6
La Vendelée	334	503	*idem*.	3669 »	35	6	6	8
Montsurvent	415	833	St-Malo-de-la-Lande	6316 »	41	9	9	6
Servigny	245	395	Gratot.	2722 »	38	7	7	7
Tourville	644	903	St-Malo-de-la-Lande	6740 »	40	8	8	4
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population :								
SAINT-SAUVR-LENDELIN (Gare)	1460	1639	☒	15643 »	29	10	10	»
Camprond	449	619	Coutances.	3665 »	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	864	1161	Marigny.	8673 »	22	14	14	10
La Ronde-Haye	505	665	St-Sauveur-Lendelin	4621 »	31	12	12	2
Le Lorey	957	1456	Marigny.	11352 »	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	583	498	St-Sauveur Lendelin	4307 »	24	14	14	5
Montcuit	387	478	*idem*.	2979 »	22	13	13	5
Monthuchon	486	764	Coutances.	5648 »	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	937	2000	St-Sauveur-Lendelin	10430 »	34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron	423	750	*idem*.	5069 »	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	263	427	*idem*.	2820 »	28	12	12	5
Vaudrimesnil	491	603	*idem*.	3890 »	31	13	13	13
ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.								
CANTON DE MORTAIN ¶. Population :								
MORTAIN (Gare)	2411	684	☒	18886 »	62	98	»	»
Bion	598	1266	Mortain.	5162 »	66	72	4	4
Fontenay (Halte)	424	685	*idem*.	3429 »	67	68	8	8
Le Neufbourg	565	223	*idem*.	2473 »	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1191	1765	*idem*.	8736 »	71	78	10	10
Rancoudray	383	816	*idem*.	1623 »	68	75	7	7
Romagny (Gare)	1357	2946	*idem*.	10296 »	67	71	4	4
Saint-Barthelemy	389	679	*idem*.	2713 »	59	64	4	4
Saint-Clément (Gare)	883	2420	*idem*.	5430 »	68	76	8	8
Saint-Jean du-Corail	580	1404	*idem*.	5003 »	67	41	6	6
Villechien	534	1082	*idem*.	5284 »	69	78	10	10
CANTON DE BARENTON ¶. Population :								
BARENTON (Gare)	2208	3535	☒	20776 »	72	78	10	»
Ger	1965	3936	☒	11274 »	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1440	2941	Barenton.	13697 »	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley	1270	2044	*idem*.	9124 »	87	77	15	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Villedieu.	Leclerc.	Lemardeley.	Lelion.	Lecouillard.
Desmottes.	Lerouxel.	Gosselin.		Hélaine.
Jean.	Vincent.	Adde, Mottin, Picault.	Caubrière.	Leclaire, Maresq.
Le Rosey.	Robiquet.	Ouin, Garnet.	Septvants.	Hersent, Tabourel (Mme).
Fauchon.	Grandin.	Lemétais.	Barbet.	Hommet (Mme).
Demontcuit.	Guillot.	Hulmel.		Marie.
Bonté.	Euvrenier.	Gaignon.	Desplanques.	Legoupy.
Robert.	Lainey.	N...		Laurent.
Dudouyt.	Fauvel.	Blanchet.	Lefebvre.	Lecardonnel.
7,805 habitants (12 communes).				
Lemaître.	Saffray.	*Fontaine.*	Duval.	Desplanques.
Guesney	Le Tassey.	Anger.	Cousin.	Blin.
Gardie.	Legrand.	Bezard.	Thomas.	Guillard.
De Saint-Denis.	Beaucousin.	Drouet.	Chesnel.	Chesnel (Mme).
Osouf	Lechevallier.	Deshayes.	Bourguet.	Plantegenest.
Campain.	Anger.	Osmont.	Anger.	Caillard.
Groult.	Lecoq.	Depériers.	Herpin.	Lefrançois.
Tesson.	Lecacheux.	Lenavetier.	Hélie.	Jacquet.
Lelièvre.	Lejolivet.	Lemaigre.	Piatte.	Heuguet O. A.
Lebailly.	Ledot.	Laurance.	Frémond.	Gosselin.
Guilbert.	Lecampion.	Moulin.		Desvallées.
Rupalley.	Jouninet.	Leforestier.	Legoubey.	Anger.
Population : 60,640 habitants.				
9,315 habitants (11 communes).				
De Bailliencourt.	Delaunay.	*Lepeltier.*	Tillaut.	Royant.
Leperdriel.	Péronne.	Pillay.	Lebugle.	Lebugle (Mme).
Milet.	Couette.	Lepesteur.		Legros.
Brisou.	Lelandais.	Louaye.	*réuni à Mortain.*	
Breillot.	Hardy.	Fouasse.	Goupil.	Geffroy.
Ledenais.	Millet.	Lelandais.		Jouault.
Legrand (An1e)*	Saoul.	Jamault.	Parey	Letenneur. Heuzé.
Martin.	Clouard.	Delabroize.	Hollande.	Delaunay.
Delatouche.	Chemin.	Lesénéchal.	Desdevises.	Pasquier.
Gaudin de Villaine.	Moisseron.	Dumont.	Dairaux.	Boisroux.
Hamon.	Mondher.	Pasquer.	Liot.	Boisroux.
6,883 habitants (4 communes).				
Bechet.	Langlois.	*Desclos.*	Lenoir	Foinet.
Catelain.	Marivint.	*Houssin.*	Dumont.	Degrenne, Jourdan, Lemarchand.
Heuzé.	Leroux.	Faucheeux.	Lemenuet.	Giroult, Picquenard
Malon.	Le Sergent.	N...	Provost.	Jeanne.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton d'Isigny ¶. Population :								
Isigny (Gare)	320	425	⊠	2460	»	67	68	20	»
Chalandrey	520	768	Isigny.	3809	»	67	65	20	5
La Mancellière	532	750	*idem.*	3704	»	60	60	18	4
Le Buat	403	457	*idem.*	2964	»	61	61	20	3
Le Mesnil-Bœufs	352	461	*idem.*	2541	»	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	448	969	*idem.*	3722	»	65	66	24	4
Les Biards	735	1060	St-Hil.-du-Harcouët.	6069	»	70	71	23	3
Montgothier	512	750	Isigny.	3988	»	63	63	21	6
Montigny	516	903	St-Hil.-du-Harcouët.	4128	»	69	60	15	8
Naftel	226	276	Isigny.	1557	»	64	63	17	4
Vezins	524	775	*idem.*	4395	»	73	63	27	5
Canton de Juvigny ¶. Population :								
Juvigny	758	750	⊠	4201	»	60	60	10	»
Bellefontaine	320	673	Juvigny.	2049	»	62	62	»	4
Chasseguey	166	306	*idem.*	1106	»	66	63	11	6
Chérencé-le-Roussel	703	1099	*idem.*	4960	»	57	57	11	5
La Bazoge	292	580	*idem.*	2489	»	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	396	678	*idem.*	2866	»	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	561	1147	*idem.*	3982	»	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	624	1174	*idem.*	4983	»	57	57	13	3
Reffuveille	1140	2334	*idem.*	7809	»	57	57	17	7
Canton du Teilleul ¶. Population :								
Le Teilleul (Gare)	2104	3048	⊠	17300	»	74	82	14	»
Buais	1297	1779	⊠	8633	»	80	80	17	8
Ferrières	153	345	Buais.	1704	»	77	80	14	6
Heussé	714	1457	Le Teilleul.	4753	»	79	86	18	4
Husson	725	1356	*idem.*	7198	»	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	227	477	*idem.*	2547	»	73	80	12	4
Saint-Symphorien	438	675	St-Hil.-du-Harcouët	3193	»	81	76	14	14
Savigny-le-Vieux	1113	1716	*idem.*	7258	»	85	76	19	14
Canton de Saint-Hilaire-du-Harcouet ¶. Population :								
St-Hilre-du Harcouet (Gare)	3836	995	⊠	30971	»	77	69	15	»
Chevreville	267	441	St-Hil.-du-Harcouët.	2531	»	68	69	13	6
Lapenty	921	1486	*idem.*	7583	»	75	69	11	7
Le Mesnillard	603	977	*idem.*	4401	»	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1364	1988	*idem.*	9027	»	81	73	19	4
Martigny	606	888	*idem.*	4978	»	63	63	16	6
Milly (1)	626	964	⊠	5574	»	75	72	11	7
Moulines	391	731	*idem.*	3066	»	83	75	17	6
Parigny	1192	1162	*idem.*	7772	»	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelles	930	1525	*idem.*	6637	»	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelles	1588	1965	*idem.*	10084	»	84	77	23	8
Virey	1149	1693	*idem.*	8935	»	80	63	18	5

(1) La commune de Milly est desservie et par le gérant du bureau auxiliaire et par le bureau de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
5,088 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Foisil.	Varin.	*Leroy*.		Vauprès.
Aubert.	Roupnel.	Noël.	Danguy.	Letouzé.
Danguy.	Guilmin.	Brault.	Lefaudeux.	Filâtre.
Blouin.	Lehéricey.	Lemoine.		Levesque.
Touroul.	Mazier.	Gautier.		Tencé.
Guérin.	Abraham.	Moisseron.		Joret.
Davy.	Besnier.	Piton.	Gautier.	Hamel.
Lechat.	Sauvé.	Noël.	Travert.	Costentin.
Jouenne.	Vaudouer.	Leroux.		Gautier.
Jouenne.	Guilmin.	Prével.		Roblin.
Morin.	Le Sénéchal.	Languet.		Costard.
4960 habitants (9 communes).				
Grossin	Damame.	*Théot*.	Lefranc.	Pierre.
Clouard.	Ganné.	Guesdon.		Herbel.
De Verdun.	Vidlou.	Laurent.		Esnout.
Bazin.	Loisel.	Jamault.	Jouault.	Couette.
De Saint-Germain.	Hamel.	Challier.		Robert.
Aguiton.	Hédou.	Fromentin.		Dardenne.
Besnier.	Castille.	Grésille.	Colombel.	Aguiton.
Mazure.	Herbin.	Fontaine.	Blondel.	Hamel
Turquetil.	Levesque.	Ganthier.	Delafontaine.	Poullain.
6,771 habitants (8 communes).				
Málon.	Trempu.	*Duval*.	Lebigot.	Bacille, Belmel, Besnard.
Dupont.	Couillabin.	Villain.	Lehéricey.	Tencé.
Hélie.	Gohard.	Prével.		Leconte.
Breillot.	Danguy.	Lebedel.	Marie.	Macé.
Buisson.	Leriche.	Fautrel.	Porée.	Debesne.
Laisney.	Gontier.	Delafosse.		Genson.
Hamon.	Guillemin.	Vautier.		*Ecole libre*.
Lebigot.	Tencé.	Lemesle.	Beaumont.	Davoux.
13,473 habitants (12 communes).				
Pleutin.	Fauchon, Ville.	*Leroy*.	Alexandre 0. A. (c. compl.)	Lechanoine.
Viel.	Bochin.	Ledos.		Bliard.
Lucas.	Landry.	Gesbert.	Lemonnier.	Dugué.
De Beaurepaire	Lepeltier.	Cazengel.	Desilles.	Pinard.
Geslin.	Lepauvre.	Margueritte	Gallien.	Lerogeron.
Vaudouer.	Leroux.	Signeux.	Leteurtrois.	Genevée.
Legrand (Art.) ✻	Marguerie.	Levillain.	Le Capitaine.	Leroyer.
Leprieur.	Restoux.	Pillay (François).		Planté.
Martin.	Garnier.	Prével.	Durand.	Leprieur.
Pautret.	Tencé.	Jamont.	Leprovost.	Leprovost (Mme).
Frémin.	Angot.	Lesellier.	Sineux.	Costentin.
Pays.	Dupont.	Pillay (Jean).	Coulon.	Letimonnier.

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-POIS ¶ Population :								
SAINT-POIS	768	778	✉	4283 »	51	50	17	»
Boisyvon	217	385	Coulouvray.	1501 »	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1358	1725	✉	5603 »	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	348	522	Coulouvray.	2073 »	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	430	785	Saint-Pois.	3727 »	60	54	15	4
Lingeard	186	363	*idem*.	1270 »	54	54	15	4
Montjoie	943	1437	*idem*.	3970 »	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1024	1480	✉	6952 »	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	578	1237	Villedieu.	3501 »	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	273	497	Coulouvray.	1830 »	41	37	29	12
CANTON DE SOURDEVAL ¶. Population :								
SOURDEVAL (Gare)	3617	3648	✉	30132 »	82	67	11	»
Beauficel	414	911	Sourdeval.	3683 »	57	61	13	5
Brouains (1)	601	379	Recette auxiliaire.	3078 »	57	60	10	8
Gathemo	621	1040	Sourdeval.	3998 »	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	603	1000	*idem*.	4482 »	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	562	931	*idem*.	4107 »	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	438	788	*idem*.	3361 »	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu	174	270	*idem*.	1280 »	52	68	19	8
Vengeons	995	1569	*idem*.	6633 »	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.								
CANTON DE VALOGNES ¶. Population :								
VALOGNES (Gare)	6006	1748	✉	68846 »	68	54	»	»
Brix	2054	3357	Sottevast.	16483 »	67	64	10	10
Huberville	323	576	Valognes	4524 »	61	58	4	4
Lieusaint	236	522	*idem*.	4915 »	62	50	4	4
Montaigu	703	1471	*idem*.	6943 »	66	62	8	8
Saussemesnil	1198	2144	*idem*.	9545 »	65	62	8	8
Tamerville	774	1933	*idem*.	11513 »	61	57	3	3
Yvetot	856	1246	*idem*.	12060 »	62	53	4	4
CANTON DE BARNEVILLE ¶. Population :								
BARNEVILLE Halte	872	573	✉	7320 »	69	48	29	»
Baubigny	254	644	Barneville.	2270 »	77	56	33	8
Carteret (Gare)	550	509	✉	5074 »	73	51	30	3
Fierville	456	745	Portbail.	4761 »	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	310	730	Barneville.	3235 »	71	52	28	4
Le Mesnil	226	345	Portbail	2435 »	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	907	1712	Barneville.	7217 »	73	52	29	4
Le Valdecie	254	398	Bricquebec.	1663 »	73	73	19	11

(1) Bien que dotée d'une recette auxiliaire, la commune de Brouains continue à être desservie par Sourdeval.

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
6,125 habitants (9 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Cte d'Auray.	Liot.	*Lemouland*.	Leblanc.	Lechartier.
Gaultier de Carville	Lebas.	Belloir.		Bataille.
Martinet.	Pichon.	Costil.	Belouin.	Pautret.
Haupais.	Le Jamtel.	Béatrix.		Carnet.
Garnier.	Tesnière.	Langlois.		Poulard.
De Saint-Paul	Vimont.	Faucheux.		Valentin.
Danjou.	Galopin.	Guénier.	Le Becherel.	Dauphin.
Rubé.	Roquet.	Vénisse.	Robine.	Vieillard.
Lair.	Mochon.	Roussel.	Pigeon.	Lenormand.
Davy.	Legorgeu.	Viel.		Duteil (Mme).
8,025 habitants (9 communes).				
Labiche.	Almin, Allix.	*Payen*.	Simon, Vaugrente.	Lecrosnier, Vaugrente Mme
Danjou.	Bazin.	Delaunay.		Cousin.
Lefrançais.	Delabrouaise.	Turquetil.	Tesnière.	Coursin.
Laumonnier.	Champion.	Bonnel.	Poulain.	Abraham.
Buffard.	Levallois (Auguste).	Restout.	Lemercier.	Blin.
Homo.	Anfray.	Saoul.	Suzanne.	Rodde (Mme).
Lebigot.	Badiou.	Lerée.		Bulot.
Gallet.	Bazin.	Brault.		Desgué.
Poisnel.	Duval.	Tesnière.	Gautier.	Lepeliey.
Population : 72,000 habitants.				
12,150 habitants (8 communes).				
Mariette-Boisville	Hamel, Delangle.	*Fossard*, Gamas, à Saint-Joseph.	Gondouin.	Gouesmel, Peyron (éc. mat.)
Pasquier.	Langevin.	*Sellier*.	Auvray.	Chastan.
Avoinne.	Mouchel.	Levallois.		Le Bourg.
Lecrivain.	Villard.	Lebédel.		Noël.
Hamel.	Varin.	Divelain.	Lefèvre.	Sorel (Mme).
Touraine-Desvaux.	Lemaître.	Lerosier, Lesauvage.	Lebonlanger, Marguerite.	Poulard.
Jaunet.	Allix.	Yvelande.	Cord'homme.	Pilet.
Herquin.	Hébert.	Fontaine.	Leprieur.	Laurent.
7,893 habitants (16 communes).				
Le Goupil.	Dumouchel.	*Hamelin*.	Voisin.	Duval.
Lecannelier.	Legagneur.	Noël.		Lequertier.
Subileau	Rachine.	Avenette.	Aubel.	Aubel (Mme)
Lerouvillois.	Lepetit.	Lefebvre.	Lepourry.	Roger.
Lechevallier.	Buttet.	Godemer.	Legros.	Lemouton.
Henry.	Lavechef (Jean).	Sehier.		Ambroise.
Leprévost.	Mabire.	Mautalent.	Lemesle.	Le Conte (Mme).
Roberge.	Lepaumier.	Delorme.		Broquet (Mme).

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1886 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Ourville (Gare)	616	1134	Portbail.	8017	»	62	41	28	8
Portbail (Gare)	1640	2013	☒	17336	»	64	43	29	6
Saint-Georges-de-la-Rivière	263	322	Barneville.	2516	»	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	214	358	*idem.*	2347	»	68	47	31	2
Saint-Maurice	358	745	*idem.*	3738	»	59	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	278	539	*idem.*	1599	»	74	51	23	8
Senoville	255	717	*idem.*	3093	»	77	55	23	8
Sortosville-en-Beaumont	440	1024	*idem.*	3728	»	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population :									
BRICQUEBEC (Gare)	2761	3359	☒	29103	»	70	52	13	»
Breuville	379	841	Sottevast.	3727	»	78	62	16	10
Rocheville	482	975	Bricquebec.	3898	»	71	57	11	5
Les Perques	246	485	*idem.*	2385	»	74	53	18	5
L'Etang Bertrand	415	808	*idem.*	4769	»	68	53	10	6
Le Vrétot	783	2056	*idem.*	9384	»	77	59	20	7
Magneville	463	949	*idem.*	7359	»	62	51	10	9
Morville	324	708	Valognes	6358	»	63	51	6	11
Négreville	1051	1642	*idem.*	11492	»	63	55	6	7
Quettetot	686	1243	Bricquebec.	5956	»	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	753	1716	Sottevast.	7459	»	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	171	213	*idem.*	1528	»	75	57	32	5
Sottevast (Gare)	771	1085	☒	7717	»	70	62	76	7
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population :									
MONTEBOURG (Gare)	2161	588	☒	20140	»	51	56	7	»
Azeville	164	300	Montebourg.	2357	»	49	54	14	7
Ecausseville	152	534	*idem.*	4906	»	49	55	11	4
Emondeville	456	529	*idem.*	6297	»	48	54	11	4
Eroudeville	166	487	*idem.*	3881	»	50	58	9	2
Flottemanville	250	485	*idem.*	4542	»	56	51	4	5
Fontenay-sur-Mer	431	814	*idem.*	7353	»	52	58	12	5
Fresville (Halte)	647	1389	*idem.*	13581	»	47	51	13	6
Hémevez	214	430	*idem.*	4144	»	59	49	6	6
Joganville	133	287	*idem.*	2778	»	49	53	10	3
Le Ham (Gare)	228	387	*idem.*	4389	»	56	50	10	5
Lestre (Gare)	558	764	*idem.*	6811	»	60	64	11	8
Ozeville	203	469	*idem.*	2918	»	56	60	11	4
Quinéville (Gare)	382	460	☒	4947	»	57	63	14	7
Saint-Cyr	204	570	Montebourg.	3709	»	54	60	5	4
Saint Floxel	507	846	*idem.*	8114	»	53	57	9	2
St-Germain-de-Tournebut	535	1391	Valognes.	3782	»	58	62	8	6
Saint-Marcouf	644	1333	Montebourg.	11898	»	50	56	15	8
St-Mart.-d'Audouville (Gare)	251	361	*idem.*	3464	»	56	61	9	5
Sortosville	122	248	*idem.*	1973	»	56	52	6	4
Urville	269	515	*idem.*	4488	»	59	48	7	7
Vaudreville (Gare)	174	302	*idem.*	1922	»	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE BARNEVILLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Leheuzey.	Bouchard.	Jouninet.	Hubert.	Fauvel.
Besnard.	Lefèvre.	Mahieu, Lepoil.	Besnard.	Lizieux.
Cauchard.	Hallot.	Fourmage.	Joret.	Cartal.
Noël.	Bellée.	Lepiez.		Lebreton.
Burnel.	Lecerf.	Bazurais.		Ledanois.
Desprey.	Goderel.	Raulin.		Chapey (Mme).
Osmond.	James	Levallois.		Hennequin (Mme)
Desprez.	Cosniam.	Gréard.		Vrac.
9,285 habitants (13 communes).				
Brasy.	Pergeaux, Doynel.	*Lebreton.*	Lecavelier.	Geffroy.
Lemarinel.	Jeanne.	Digard.	Dumouchel.	Beuve.
Mahieu.	Mesnage.	Marie.		Retout.
Cosnefroy.	Couppey.	Lesavourey.		Racine (Mme).
Mabire.	Davenet.	Desplanques.		Deslandes.
Chazot.	Scelle.	Lemarinel.	Lelong.	Hermann.
Piédagnel.	Lemarié.	Lecavelier.	Doucet.	Doucet (Mme).
Gamas.	Martin.	Folliot.	Bardet.	Bédouin.
Picquenot.	Guérin.	Gardin.	Delafosse.	Boitard.
Le Rouvillois.	Férey.	Anger.	Quoniam.	Garnier.
Le Marchand.	Pellerin	Mabire.	Fossey.	
Quideville.	Mabire.	Lemarinel.		Lesavourey.
Jacqueline.	Mabire.	Leneveu.	Lemoyne.	Leroy (Mme).
8,871 habitants (22 communes).				
Vrac.	Burnouf.	*Lefoulon.*	Le Tourneur O.A.	Leroyer, Mahé (é. m)
Féron.	Decaen.	Folliot.		Sonnet.
Groult.	Pinel.	Caillebotte.		Leroux.
Legonpil (Homère).	Langlois (Auguste).	Leblastier.	Pilard.	Lemonnier.
David.	Compère.	Boullot.		Anne.
Lecacheux.	Huet.	Godefroy.		Binet.
Laffoley.	Jouanne.	Onfroy.	Sollier.	Sollier (Mme).
Lecouffet.	Duchemin.	Regnault.	Malassis.	Brière.
Vivien.	Gilles.	Cauvet.		Figon (Mme).
Folliot.	Marie.	Dodeman.		Liot.
Buhot.	Navet.	Vermont.		Goupillot.
Rolland.	Tiphaigne.	Guyot.	Lemennier.	Paisnel (Mme).
Lechevalier.	Marie.	N...		Lesachey (Mme).
Tourainne.	Legendre.	Durand.	Vimont.	Bigard.
Lebarbanchon.	Fortin.	Anfray.		Magnin.
Frigot.	Picot.	Drieu	Antoine.	Bigard.
Baron Baillod.	Thomelin.	Lemennicier.	Bonamy.	Vilquin.
Postel.	Le Métais.	Godefroy, Menand.	Marie.	Vauprès, Lehuby.
Villard.	Pouppeville.	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Lemoigne.	N...		Corduan.
Lebartel.	Bouchard.	Roulland.		Jamard.
Hallot.	Ruet.	Ogé.		Lemière.

NOM DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions dire es en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.		DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE QUETTEHOU ¶. Population :									
QUETTEHOU (Gare)	1258	1620	⊠	18419	»	65	70	16	»
Anneville-en-Saire (Gare)	566	600	⊠	9576	»	70	75	21	5
Aumeville-Lestre (Gare)	198	244	Quettehou.	1977	»	60	64	13	6
Barfleur (Gare)	1189	71	⊠	6541	»	74	79	25	9
Crasville (Gare)	342	717	Quettehou.	5674	»	59	64	11	6
La Pernelle	363	715	*idem.*	5625	»	69	74	20	4
Le Vicel	302	474	Anneville-en-Saire.	3312	»	71	75	21	5
Montfarville (Gare)	1186	542	Barfleur.	10990	»	73	77	25	8
Morsalines (Gare)	315	365	Quettehou.	3850	»	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	369	686	*idem.*	5230	»	58	63	11	7
Réville (Gare)	1449	1064	⊠	15570	»	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	408	495	Barfleur.	8782	»	74	78	24	8
St-Vaast-la-Hougue (Gare).	2590	633	⊠	24697	»	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1089	2146	Le Vast.	15952	»	65	68	12	7
Valcanville (Gare)	681	645	Anneville-en-Saire.	8698	»	73	74	20	7
Videcosville	130	251	Quettehou.	1580	»	59	65	12	7
CANTON DE SAINTE-MÈRE-EGLISE ¶. Population :									
SAINTE-MÈRE-EGLISE	1353	1770	⊠	25844	»	41	47	17	»
Amfreville	642	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8835	»	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	88	573	Ste-Marie-du-Mont.	5132	»	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	176	640	Sainte-Mère-Eglise.	6222	»	42	48	24	5
Beuzeville-au-Plain	78	204	*idem.*	2525	»	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	347	433	Pont-l'Abbé Picau-[ville).	4449	»	46	39	21	8
Blosville	343	422	Sainte Mère-Eglise.	4733	»	37	42	21	4
Boutteville	161	182	Ste-Marie-du-Mont.	2459	»	41	44	24	7
Brucheville	278	1344	*idem.*	13353	»	43	45	27	10
Carquebut	484	825	Ste-Mère-Eglise.	10089	»	42	46	22	5
Chef-du-Pont (Gare)	383	376	*idem.*	4759	»	41	44	20	3
Ecoquenéauville	125	352	*idem.*	3494	»	31	47	20	3
Foucarville	239	505	*idem.*	5907	»	47	52	19	7
Gourbesville	409	816	*idem.*	7855	»	52	44	15	8
Iliesville	135	403	Ste-Marie-du-Mont.	4723	»	38	43	23	7
Houesville	318	499	*idem.*	4166	»	35	40	24	7
Liesville	312	618	Sainte-Mère-Eglise.	4808	»	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	200	470	*idem.*	4031	»	44	34	15	3
Picauville	2503	1906	Pont-Labbé.	29212	»	47	41	18	10
Ravenoville	525	1167	Sainte-Mère-Eglise	10398	»	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	255	583	*idem.*	5591	»	46	51	19	7
Sainte-Marie-du-Mont	1341	2830	⊠	7159	»	38	44	26	9
Saint-Martin-de-Varreville	332	836	Sainte-Mère-Eglise.	25383	»	46	51	21	9
Sebeville	84	288	*idem.*	2897	»	38	44	22	5
Turqueville	297	520	*idem.*	5793	»	43	49	21	4
Vierville	106	396	Ste-Marie--du-Mont.	3560	»	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
12,435 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Glatigny	Lechevalier.	*Duret.*	Postel	Chalant.
du Mesnildot.	Hébert.	Lanon.	Guilbert.	Lemarinel.
Lebourgeois.	Néel.	Lecler.		Berson.
Hay.	Lepart.	Hélène.	Belliard	Lecaudey.
Basroger.	Lebécachel.	Lenable.		Eudet.
Lapierre.	Enault.	Joret.	Lecostey.	Lemesle.
Barreaux.	Bourdet.	Letourneur.	Simon.	Germaine.
Hébert.	Debrix	Vastel	Magnin.	Lefranc.
Joly (Honoré).	Joly (Nicolas).	Leconte.	Mauviel.	Lecaudey.
Tiphaigne.	Hardy.	Lemieux.	Laurent.	Guibert.
De Caumont.	Desperques.	Leroy.	Simon.	Beuf.
Langlois.	Mauviot.	Lefèvre.	Avoine.	Renouf.
Hamelin.	Levêque, Penitot.	*Grenier.*	Morel.	Hubert, Beloué, ec. melle
Bouché.	Rouxel.	Bedel	Dubost.	Beillard.
Anthouard.	Mouchel.	Blestel.	Duchêne.	Gosselin.
Godefroy.	Cartot.	Lesaché.		Ruault.
11,514 habitants (26 communes).				
Hairon.	Cirou.	*Gautier.*	Desplanques.	Lair.
Ferey.	Lenrouilly.	Dumoncel.	Laronche.	Lecocq.
Bertin.	Lecaudey.	Lehérissey.		Lemarchand.
Artu.	Brohier.	Lefèvre.		Gilles.
Milet.	Laurence.	N...	*Réuni à St-Germain-de-Varreville.*	
Fautrat (Pierre)	Fautrat (Jules).	Blanchère.	Robin.	Hérouard.
Paindextre.	Lepelletier.	Bessin.	Mahier.	Bernard.
Lecartel.	Poisson	Lecot.		Vasse.
Levavasseur.	Lecaudey.	Langlois.		Jeanne.
Lécuyer	Chevreuil.	Vindard.	Thiébot.	Reslon.
Rachine.	Guilbert.	Paysant.	Delacour.	Heurtault.
Jean.	Delacroix.	Auvray.		Moisy.
Mauger.	Haize.	Joly.		Herbin.
Levavasseur.	Blaizot.	Hurel.	Blanguernon.	Esnouf.
Desmannetaux.	Caillemer.	Aubrée.		Lebouteiller.
Fontaine	Roucel	Leduc.		Perrodin.
Houtteville.	Langlois.	Homo.		Demelun.
Liot	Rabé.	Simonne.		Legarand.
Vte d'Aigneaux	Anne.	Lepourry.	Dacier.	Levesque.
Masson.	Leprelle.	Collette.	Hérout.	Lediot.
Cte de Maquillé.	Huet.	Lair		Nativelle.
Lecacheux.	Renouf.	Regnault.	Dufour.	Brunel O. A.
Prémont.	Jean	Marion.	Eudes.	Hersent.
Roublot	Ledelay	N...	*Réuni à Blosville*	
Maillard.	Duvernois.	Poignant.	Levionnois.	Lemarchand.
Levert.	Leloup.	N...		Leréverend.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes en 1896 servant au calcul des centimes additionnels départementaux et communaux.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population :								
St-Sauv^{r}-le-Vicomte (Gare).	2647	3523	⊠	31214 »	55	30	14	»
Besneville	971	1826	St-Sauveur-le-Vic^{te}.	10812 »	62	36	23	8
Biniville	141	298	*idem*.	2233 »	54	47	10	6
Catteville	201	456	*idem*.	2747 »	64	35	10	4
Colomby	603	1116	Valognes.	9830 »	57	48	»	9
Crosville	157	406	St-Sauveur-le-Vic^{te}.	3263 »	52	43	18	5
Etienville	778	737	Pont-Labbé.	7188 »	40	30	16	8
Golleville	296	546	St Sauveur-le-Vic^{te}.	5398 »	61	40	11	7
Hautteville	158	422	*idem*.	3043 »	54	46	11	7
La Bonneville	276	631	*idem*.	5025 »	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Beauptois.	395	776	Pont-Labbé.	5369 »	49	37	19	11
Néhou (Halte)	1430	3642	St Sauveur-le-Vic^{te}.	19870 »	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont	131	168	*idem*.	1365 »	64	33	22	7
Orglandes	545	928	*idem*.	9397 »	53	44	10	8
Rauville-la-Place	723	1186	*idem*.	10859 »	54	41	16	3
Reigneville	54	227	*idem*.	1046 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe	357	499	*idem*.	3454 »	58	44	13	6
Taillepied	89	214	*idem*.	1472 »	51	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,852 habitants (18 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Hersan.	Cumont, Renard.	*Cléret;* Aubert, Lefreteur.	Fleury.	Passilly, Folliot.
Suret.	Le Rossignol.	Levesque.	Mesnage.	Périer.
Lebreton.	Belliard.	N...		Bernard.
Langlois.	Giot.	Abraham.		Lehadouey.
Desmares.	Diguet.	Viel.	Plantegenest.	Hébert.
Duchemin.	Yonnet.	Tencé.		Ameline.
Lagouche.	Cousin.	Hamel.	Rouland.	Leroux.
De la Bretonnière.	Lebrun.	Jacques.	Mariette.	Lecaplain.
Varengue.	Aubert.	Sébline.		Lehoux.
Leclerc.	Yonnet	Luce.	Beillard.	Legendre
Cottin.	Enquebecq.	Jourdan.	Enquebecq.	Roblot.
Racine.	Leroux.	Lamy, Legigan.	Adelus, Thoumine.	Maillard, Pasturel.
Sanson.	Tirel	Durier		Lecornu.
Cadic.	Montgardon.	Lebourgeois.	Avoine.	Denis.
Gamas.	Lehadouey.	Durel.	Marienne.	Dennebouy.
Burguet.	Josse		Réuni à Orglandes.	
Desprez.	Blandamour.	Allaire.	Villedieu.	Leneveu.
Mauger (Augte).	Mauger (Césaire).	Deslandes.		James (Mme).

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de Police.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Adam, commissaire de police à Saint-Lo ; Dréano, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Mezure, commissaire de police à Avranches ; Mangon, commissaire de police, à Granville ; Rheinhart, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest et du port, et Beck, commissaire spécial adjoint, à Granville ; Brien, commissaire de police, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Graverol, commissaire central de police, à Cherbourg ; Labouérie et Sequiès, commissaires de police, à Cherbourg ; Broussillon, commissaire spécial, Hennequin, commissaire spécial de police adjoint, à Cherbourg; Trémain, inspecteur spécial.

Arrondissement de Coutances. — M. Laurens, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Valognes. — M. Viélajus, commissaire de police, à Valognes ; Ternissien, commissaire spécial, à Carteret.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

MM. Douarche ✻, premier président ; Tiphaine ✻, Hue ✻, présidents ; Guicherd ✻, Hoffmann ✻, Manchon, Surcouf, Victor Clément ✻, Duchemin ✻, Aymé, Piquet, Osmont de Courtisigny, Lenoël, Laubet, Villey-Desmeserets, Delamare, Dureteste, Le Maître, conseillers.

MM. Lacombe ✻, procureur général, Lerebours-Pigeonnière ✻, Vaudrus, avocats généraux ; Milliard, Mazière, substituts ; Solange, greffier en chef; Bottet, Marie, W. Delarue, commis-greffiers.

Membres honoraires.

MM. Houyvet C ✻, Faguet, premiers présidents ; Pochonnet, président; Turbout ✻ O. A., Le Mare, conseillers.

Composition des Chambres de la Cour d'appel de Caen, pendant l'année judiciaire 1896-1897.

Première Chambre.

Audience les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

MM. Douarche ✻, premier président ; Hue ✻, président ; Guicherd ✻, Hoffmann ✻, Manchon, Surcouf, Duchemin, Laubet, Dureteste, conseillers.

MM. Lacombe ✻, procureur général ; Lerebours-Pigeonnière, avocat général ; Solange, greffier en chef ; Bottet, commis-greffier.

Deuxième Chambre.

Audience les mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

MM. Tiphaigne ✻, président ; V. Clément, Aymé, Piquet, Osmont de Courtisigny, Lenoël, Villey-Desmeserets, Delamare, Lemaître, conseillers; Vaudrus, avocat général ; W. Delarue, commis-greffier.

Chambre des mises en accusation.

Audience le mercredi.

MM. Hue ✻, président ; Manchon, Surcouf, Duchemin, Dureteste, conseillers ; Millard, Mazière, substituts ; Marie, commis-greffier.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siège à Coutances, sous la présidence d'un conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an, l'ouverture de chacune des sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre et décembre.*

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *vendredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *mercredi et jeudi*, affaires du rôle suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et vente.

Président. — M. Lemonnier de Gouville.

Juges. — MM. Simon (Adolphe) et Cusson.

Juges suppléants. — MM. Le Campion, chargé de l'instruction et Lenoël.

Parquet. — MM. Simon (Arthur), *procureur de la République* ; Level, *substitut.*

Greffe. — MM. Sicot, *greffier* ; Fouchard, Savary, Lemazurier, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Dieu bâtonnier, Hardouin, Guillot (Albéric), Pannier-Lachaussée, Leclerc, Guillot (Paul), Lebas·

Stagiaires. — Mallet.

Avoués. — MM. Thouroude, *président* ; Jouanne, *syndic* ; Pottier, *rapporteur* ; Lehuré, *secrétaire*; Fougeray, Lecouillard.

Huissiers. — Jeanne, *syndic ;* Fontaine, *rapporteur ;* Lenoël, *membre ;* Alaterre, *trésorier ;* Hébert, *secrétaire.*

Audienciers du Tribunal civil. — MM. Jeanne, Hébert, Sinel.

Audiencier de la Justice de Paix. — M. Guernet, huissier à Saint-Lo.

Audiencier du Tribunal de Commerce. — M. Alaterre, huissier à Saint-Lo.

Huissiers résidant à Saint-Lo.—MM. Jeanne, Hébert, *secrétaire*, Sinel, Alaterre, Guernet.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lenoël, à Saint-Clair ; Coueffin, à Cerisy-la-Forêt ; Lavalley, à Carentan ; Fontaine, à Pont-Hébert ; Hennequin, à Percy ; Racine, à Torigni-sur-Vire ; Fauvel, à Tessy-sur-Vire ; Wyts, à Marigny.

Assistance judiciaire. — MM. Delisle, receveur de l'enregistrement ; Lebas, notaire honoraire ; Sicot, *secrétaire* ; Thouroude, avoué ; Bourgois, vice-président du Conseil de Préfecture.

Tribunal de Commerce de Saint-Lo.

Audience le *vendredi*, à deux heures de l'après-midi.

Président. — M. Dyvrande.

Juges. — MM. Leparquois, Guillon, Letréguilly.

Juges suppléants. — MM. Genson et Le Tual.

Greffe. — MM. Lebret, *greffier ;* Guérard, *commis-greffier.*

MM. Vaudouer, Lefebvre et Léon, agréés.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle ; — *jeudi et vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

Président. — M. Legrin O. A.

Juges. — MM. Ponroy, *juge ;* Lemarchand, *juge d'instruction.*

Juges suppléants. — MM. Scelle, de la Broïse.

Parquet. — M. Osmont de Courtisigny, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Bameule, *greffier ;* Gombert et Gilbert, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Layne, *bâtonnier* ; Simon, Lemonnier, Scelle, Rachine, Frémin, Ouvrard, *secrétaire* ; Sauvage et Guillaume, *stagiaires.*

Avoués. — Blanchet, Normand, *président ;* Heuvrard, *syndic ;* Davy, Lecuir, *rapporteur ;* Callipel, *secrétaire-trésorier.*

Huissiers audienciers. — MM. Jean, Sauvaget, Caillère, Lemasle.

Huissier de la Justice de Paix. — M. Fournerie.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goumault, Yver, à Brécey ; Berthelot, à Ducey ; Vallée, Chesnay, Quinette, à Granville ; Guichard et Pichon, à La Haye-Pesnel ; Goussé et Davy, à Pontorson ; Feudé et Robert, à Saint-James ; Septans, à Sartilly ; Angot, Aze, à Villedieu.

Assistance judiciaire. — MM. Piel-Desruisseaux, ancien notaire, *président ;* Rome, sous-préfet ; Provost, receveur de l'enregistrement ; Frémin, avocat ; Callipel, avoué ; Bameule, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches. — Audience le *jeudi.*

Président. — M. Dior ✻ (Lucien).

Juges. — MM. Beguin, Leroy, Biard et Requier.

Juges suppléants. — MM. Encoignard et Malzard.

Greffier. — M. P. Ollivier.

Il n'y a pas d'agréés ; MM. Dupérouzel, avocat ; V. Le Montier, avocat ; Dauvin, Lemétayer, Houel, Godefroy et Dupont, agents d'affaires.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi,* affaires corectionnelles ; *mardi et mercredi,* affaires civiles ; *jeudi,* adjudications.

Président. — M. Théry ✻, O. I. P.

Juges. — MM. Lefrançois O. A., *juge d'instruction ;* Ameline, Bernard, *juges.*

Parquet. — MM. Marchand, *procureur de la République ;* Malençon, *substitut.*

Greffe. — MM. Hauvet, *greffier ;* Oury, Revert et Lefèvre, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Boullement-d'Ingremard, Lucas, Lecarpentier, Legrin, Courtois, Léon Favier, Vrac, Poret.

Avoués. — MM. Drouet, *président ;* Francis Brière, *rapporteur ;* Féron, *syndic ;* Leblond, *secrétaire ;* Lemagnent.

Huissiers audienciers. — MM. Lebastard, Doré, Jamot.

Tribunal de commerce. — MM. Lebastard, Doré, Lemonnier et Jamot.

Justice de paix. — MM. Lebastard, Doré et Jamot.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Léger, aux Pieux ; Lamache, à Saint-Pierre-Eglise ; Rébuffet, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier samedi de chaque mois). — MM. Loyer, conservateur des hypothèques, *président ;* Leménicier, sous-préfet ; Legrin, avocat ; Roberge, notaire honoraire ; Drouet, avoué ; Hauvet, greffier, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audience le *vendredi.*

Président. — M. Langlois.

Juges. — MM. Menut, Noyon, Flamary, Cottel.

Juges suppléants.—MM. Brun, Grouard, Besselièvre, Descottes-Genou.

Greffier. — M. Dutot.

Tribunal civil séant à Coutances.

Président. — M. Jartel.

Juges. — MM. Goujon de Saint-Thomas, *juge d'instruction ;* Renault, Lesaché, *juges ;* Rabec, Delaunay, *juges suppléants.*

Parquet. — MM. Dudouyt, *procureur de la République* ; Levilain, *substitut.*

Greffe. — MM. B. Charpy, *greffier* ; Duval, Levenard et Chauviret, *commis-greffiers.*

Audiences : *lundi*, criées à midi ; correctionnelle à midi ; *mardi, mercredi* et *jeudi*, audience civile à midi.

Avocats. — MM. Dupérouzel, *bâtonnier* ; Guidon, Chevalier, Rabec, Gritton, Amy-Larivière, Leterrier.

Avocats stagiaires. — MM. Fauvel, Maundrell.

Avoués. — MM. Lejolivet, *membre ;* Viellot, *secrétaire-trésorier* ; Jean, Daniel, Conrairie, Saffrey, *président.*

Huissiers audienciers. — MM. Rachinel, Voisin, Anquetil, Néel, Guérin, Lecrosnier.

Tribunal de commerce. — MM. Voisin, Canivet.

Huissiers résidant à Coutances. — MM. Anquetil, Lecrosnier, Voisin, Canivet, Néel, Guérin, Rachinel.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Goueslain, à Bréhal ; Rupé, à Cérences ; Chardine, à Cerisy-la-Salle ; Bezare et Lemoine, à Gavray ; Blanchet, Genvrin, à La Haye-du-Puits ; Leroux, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Guillon, à Quettreville ; Haran, Lemoine, à Périers ; Bœufs, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Assistance judiciaire. — MM. Collignon, sous-préfet, *président ;* Boissel-Dombreval, *vice-président ;* Lejolivet, avoué ; Chevalier, Bazin, receveur de l'enregistrement ; Charpy, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Coutances.

Audience le *samedi* à 10 heures du matin.

Président. — M. Baize.

Juges. — MM. Gosselin, Chauvel, Lemercier.

Juges suppléants. — MM. Lemare, Truffaut fils.

Greffier. — M. Lemoine.

Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a pas de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de première instance qui juge les affaires commerciales. — Audiences : *mercredi,* affaires sommaires ; *jeudi* et *vendredi,* affaires civiles ; *samedi,* police correctionnelle, affaires commerciales et criées.

Président. — M. Le Scornet.

Juges. — MM. Hommet et David.

Juges suppléants. — MM. Bouglier-Desfontaines, Bidois.

Parquet. — M. Guilmard, *Procureur de la République.*

Greffe. — MM. Sesboüé, *greffier ;* Legoux, *commis-greffier.*

Avocats.—MM. Lecrecq, Champs, Josset, Millet, Meslay, Hémery.

Stagiaires. — M. Bidois.

Avoués. — MM. Poullain, *syndic* ; Delaunay, Radoul, *président ;* Jarnouën de Villartay, Sauvé, *rapporteur ;* Moinardeau, *secrétaire-trésorier.*

Huissiers audienciers. — MM. Le Baron, Boucherie et Duclaux, résidant à Mortain.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lemoine, à Barenton ; Calé, à Isigny-Paindavaine ; Lemoussu, Le Paintheur, à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Doré, à Juvigny-le-Tertre ; Desfeux, à Saint-Pois ; Bagot et Lechapelais, à Sourdeval ; Letourneur, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Ménard, sous-préfet ; de Villartay, avoué ; Gérard, ancien avocat ; Maitret, receveur de l'enregistrement ; Josset, avocat ; Sesboüé, *secrétaire.*

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale, c'est le Tribuna de première instance qui juge les affaires de cette nature.—Audiences : *mardi,* affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi,* affaires du rôle général, *vendredi,* police correctionnelle ; — *samedi,* rapports en toutes matières ; jugements en Chambre de Conseil.

Président. —M. Le Clerc.

Juges. — MM. Job, *juge d'instruction ;* Piton.

Juges suppléants. — MM. Costard, Jouvet.

Parquet. — M. Duchesne de la Sicotière, *procureur de la République.*

Greffe. — MM. Guimont, *greffier ;* Hamel et Lecroisey, *commis-greffiers.*

Avocats. — MM. Delangle, Couraye du Parc, de Fontaine de Resbecq, Poret-Lacouture, *stagiaire.*

Avoués.—MM. Brafin, Thouin, Breillot, Desvaux, Cruchet, Lefèvre.

Huissiers audienciers. — MM. Demare, Goupil, Chislard.

Huissiers résidant à Valognes. — MM. Demare, Jullienne, Goupil, Chislard.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Dancel, à Barneville ; Hébert, à Bricquebec ; Butel et Tarin, à Sainte-Mère-Eglise; Le Mière, à Picauville; Burnouf, à Montebourg ; Bouchet, à Saint-Vaast ; Thirard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Assistance judiciaire. — MM. Chapron, sous-préfet ; Agnès, receveur de l'enregistrement ; Le Grusley, ancien avoué ; Dubois, notaire ; Delangle, avocat ; Guimond, *secrétaire.*

JUSTICE DE PAIX.

Noms des Juges de Paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Saint-Lo.			
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.....	Norgeot.....	Robin, Bosq	Deslandes.
Canisy.....	Lehéricey	Heussebrot, Huet.....	Dacier.
Carentan.....	Lenoël	Bertrand, Artu	Legrand.
Marigny	Delacour	Leclerc, Lemoigne....	Legrand.
Percy...	Loyer	Blouet, Dubosq	Paumier.
Saint-Clair	Corbin.....	Madelaine, Sébire.....	Lamy.
St-Jean-de-Daye.	Margueritte .. .	Leclerc, Pézeril	Le Bouteiller.
Tessy-sur-Vire..	Pommier.....	Chasles, Mithois.....	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Anthouard	Le Roquais, Jouet-Laconterie..	Bisson.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement d'Avranches.			
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Basire	Lemardeley,Desdouitils	Gilbert.
Brécey	Laurent.....	Chapel, Debesne.. ...	Lemoyne.
Ducey	Leguidecoq	Baron, Dumont.....	Gauchet.
Granville.....	Lefébure.....	Dupérouzel, Bureau...	Lalné.
La Haye-Pesnel .	Delongraye	Fontaine, Pigeon	Bréhier.
Saint-James	Moussel	Lechat, Dartenay	N...
Pontorson.....	Foucher	Trincot, Guichard	Goron.
Sartilly.....	Fouasse	Le Neveu de Dangy, N.	Nicolle.
Villedieu.....	Vilquin	Davy, Tétrel	Lepetit.
Arrondissement de Cherbourg.			
Cherbourg	Vauloup	Allix, Legrin.....	Leroux.
Beaumont.....	Damourette....	Piquot, Louis	Fleury.
Octeville.....	Poullain	Lesage, Vrac.....	Frémy.
Les Pieux.....	Courtois	Brisset, Laroque.....	Lecoûté.
St-Pierre-Eglise.	Fontaine.	Touzard, Fleury.....	Dubost.
Arrondissement de Coutances.			
Coutances.....	Savary	Lair, Saffray	Louise.
Bréhal.....	Nicolle	Lemonnyer	Clerc.
Cerisy-la-Salle..	N.....	Lehodey...	Tréhet.
Gavray	Osmond.....	Lechevalier, Lecaplain.	Canuet.
La Haye-du-Puits	Artu.....	Ducloux, Gaillard.....	Lecluze.
Montm.-sur-Mer.	Pannier.....	Pommier, Danlos	Lenesley.
Lessay	Dauvin	Lesigne, Dupray-Beuzeville...	Larose.
Périers	Le Conte.....	Lepareux, Lecauf.....	Hillairet de Boisféron.
St-Malo-de-la-L .	Davy-Lahurie ...	Le Moine, Lerosey....	Cauchard.
St-Sauv.-Lendel	Ledentu	Lecacheux, Campain. .	Berthelot.
Arrondissement de Mortain.			
Mortain.....	Hardy	Le Bigot, Delaunay ...	Lorier.
Barenton	Levivier	Bazin et Lebreton....	Roblin.
St-Hil -du-Harc..	Joubioux (Le)...	Lebret, Pinel.....	Langlois
Isigny	Lefaverais	Guérin, Cruchet	Davalis.
Juv.-le-Tertre..	Costard.....	Grossin, Damame	Boursin.
Saint-Pois	Lemare.....	Morel, N.....	Gasnier.
Sourdev^{le}-la-B^{rre}.	Foubert	Almin, Enguehard	Beaugeard.
Le Teilleul	Hirbec.....	Dupont, Malon	Gesbert.
Arrondissement de Valognes.			
Barneville	Agnès	Denis, N.....	Auvray.
Bricquebec.....	Caillard	Langevin, Anthouard..	Leroux.
Montebourg	Le Sachey.....	Vrac, Buhot..... ...	Mouchel.
Quettehou.	Sevaux	Hay, Vimont	Delagarde.
Ste-Mère-Eglise.	Catherine	Hairon, Lécuyer.....	Guesnon.
St-Sauv.-le-Vic. .	Delange.....	Morin, Pain	Chuquet.
Valognes	Le Marquand...	Le Canneller, Le Grusley....	Lendormy.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Guillemin, Leclerc, Delaunay, *secrétaire*, à Saint-Lo ; Pain, à Saint-Clair ; Mithois, à Domjean, *président* ; Faudemer, à Saint-Jean-de-Daye ; Seigneuret, à Pont-Hébert ; N..., à Carentan ; Heussebrot, à Canisy ; Leclerc, à Marigny ; Leroquais, *syndic*, Gohier, *trésorier*, à Torigni-sur-Vire ; Flicher, à Tessy-sur-Vire ; Dubosq, à Percy ; Lechevrel, à La Chapelle-Enjuger ; Charuel, à Montbray ; Lechevalier, *rapporteur*, à Saint-Samson-de-Bonfossé ; Sebire, à Cerisy-la-Forêt.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Leconte-la-Prairie, *président*, Sergent, à Avranches ; François, Herbert, à Brécey ; [illegible]mont, Gosselin, à Ducey ; N..., Taurines, Hurel, à Granville ; Jouen[illegible] Fontaine, *trésorier*, à La Haye-Pesnel ; Ceoffroy, Darthenay, *syndic*, à Saint-James ; Levallois, Morel, à Pontorson ; Manuelle, Martin, à Sartilly ; Heslouis, Davy, *secrétaire*, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Fleury, à Saint-Pierre-Eglise ; Le Bonteiller, à Cherbourg ; Hartel, à Tourlaville ; Hamel, *président*, à Saint-Pierre-Eglise ; Marion, *secrétaire*, Enault, à Cherbourg ; Giot, *syndic*, aux Pieux ; Damourette, à Sainte-Croix-Hague ; Laroque, *trésorier*, aux Pieux ; Legoupil, à Cherbourg ; Née, à Octeville ; Patris, à Beaumont-Hague.

Arrondissement de Coutances. — MM. Dandeville, Letonnemer, Delarue, à Coutances ; Dupray-Beuzeville, à Bréhal ; Adam, à Cérences ; Lerosey, à Cerisy-la-Salle ; Badin, à Roncey ; Guernier, à Gavray ; Fonnard, au Mesnil-Garnier ; Lecaplain, à Hambye ; Fauvel (Léon), fils, à Lessay ; Lechevallier, à Pirou ; Pétron, Gaillard, à La-Haye-du-Puits ; Cord'homme, à Prétot ; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer ; Savary, à Quettreville ; Levêque, Lecauf, à Périers ; Vallée, Pottier, à Blainville ; Berthelot, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain. — MM. Le Bigot, *rapporteur*, Hamard, *secrétaire*, Ledos, à Mortain ; Lebreton, Duchatellier, à Barenton ; Guérin, *président*, Lebret, Dupont, à Saint-Hilaire ; Varin, à Isigny ; Cruchet, *syndic*, au Buat ; Damame, Giroult, à Juvigny-le-Tertre ; Datin, à Saint-Pois ; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Gorron, *membre*, Guérin, à Sourdeval-la-Barre ; Trempu, *membre*, au Teilleul ; Dupont, *trésorier*, à Buais.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarinel, *président*, à Saint-Sauveur ; Denis, *syndic*, à Barneville ; Dalidan, *rapporteur*, à Sainte-Marie-du-Mont ; Luce, *trésorier*, à Pont-l'Abbé-Picauville ; Damecour, *secrétaire*, à Valognes ; Touroul, à Barfleur, et Pican, à Bricquebec, *membres* ; Oury, à Valognes ; Hairon, à Sainte-Mère-Eglise ; Legoupil, à Saint-Sauveur ; Guiffard, à Montebourg ; Lechevalier, à Montebourg ; Dubois, à Valognes ; Mallet, à Saint-Vaast ; Lemerre, à Quettehou ; Legriffon, à Portbail ; Bault, à Brix ; Gigon, à Bricquebec.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'Armée et 10e Région militaire.

Grand quartier général a Rennes.

Départements formant la 10e Région : Ille-et-Villaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant le corps d'armée : de Jessé C ✻, à Rennes.
Chef d'Etat-Major du 10e corps : Colonel Mayniel O ✻.

20e Division d'Infanterie et 5e, 6e, 7e et 8e subdivisions de la 10e Région.

Général commandant : Gallimard C ✻, à Saint-Servan.

39e brigade : Général Ragaine O ✻, à Cherbourg.

25e de ligne. — Colonel Bardol O ✻, à Cherbourg.

136e de ligne. — Colonel Lacoste O ✻. Portion principale à Saint-Lo. Un bataillon à Cherbourg.

40e brigade : Général Cardot O ✻, à Saint-Malo.

2e de ligne. — Colonel Ninck O ✻, à Granville.

47e de ligne. — Colonel Nouail de la Villegille O ✻, à Saint-Malo.

5e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(Arrondissements de Cherbourg et de Valognes.)

Commandant. — Général Ragaine O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Hislaire ✻, sous-intendant de 2e classe, à Cherbourg.

Major de la garnison de Cherbourg. — Un officier supérieur.

Artillerie. — Colonel Lair de la Motte O ✻. directeur, à Cherbourg ; chef d'escadron Masson ✻, sous-directeur, à Cherbourg.

Génie. — Huet ✻, chef du génie, à Cherbourg.

Recrutement. — Commandant Duclos ✻, à Cherbourg.

Subsistances militaires. — Officier d'administration, Leclère, à Cherbourg.

8e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(Arrondissements de Saint-Lo et de Coutances).

Commandant — Général Ragaine O ✻, à Cherbourg.

Intendance. — Appert ✻, sous-intendant de 3e classe, à Saint-Lo.

Recrutement. — Chef de bataillon Péchoux O ✻, à Saint-Lo.

Remonte. — Chef d'escadrons Dumal ✻, à Saint-Lo.

7e Subdivision, chef-lieu Granville.

(Arrondissements d'Avranches et de Mortain.)

Génie. — Capitaine Garlandier, à Granville.

Recrutement. — Chef de bataillon Morier ✻, à Granville.

GENDARMERIE.

10e LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Côtes-du-Nord.

M. Robert ✻, lieutenant-colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

MM. Decousser ✻, chef d'escadron, commandant la compagnie à Saint-Lo.

Roger ✻, capitaine, à Saint-Lo.

Mennerat, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.

Cottez, capitaine, à Cherbourg.

Le Coutour, lieutenant, à Coutances.

Vuillermoz ✻, lieutenant, à Avranches.

Clouturier Mm, sous-lieutenant, à Mortain.

Rozel ✻, lieutenant, à Valognes.

Le Guillou Mm., maréchal-des-logis adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES. à cheval de 5 hommes.	BRIGADES. à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES
Saint-Lo	1	»	MM. Le Méhauté Mm. (1)
Idem	1	»	Bocage.
Idem	»	1	Cauvin.
Carentan	1	»	Faroux.
La Perrine	1	»	Fagnais.
Torigni-sur-Vire	1	»	Bedel.
Percy	1	»	Morel.
Saint-Clair	1	»	Le Manach.
Marigny	»	1	Guicherd.
Canisy	»	1	Buhot.
Tessy-sur-Vire	»	1	Courtoux.
Cherbourg	1	»	De La Haye ✻, Mm
Idem	»	1	Hallot.
Les Pieux	»	1	Foucher Mm.
Saint-Pierre-Eglise	»	1	Delamard.
Equeurdreville	»	1	Brisville.
Beaumont	»	1	Grimal.
Tourlaville	»	1	Lamache Mm.
Avranches	1	»	Lebrun.
Idem	»	1	Desprez.
Granville	1	»	Olivier.
Idem	»	1	Chevet.
Villedieu	1	»	Levêque.
Pontorson	1	»	Lemétayer.
Ducey	1	»	Guingouin.
Sartilly	1	»	Rabé.
Brécey	»	1	Lerévérend.
Saint-James	»	1	Hairon.
La Haye-Pesnel	»	1	Leblond.
Mortain	1	»	Hue.
Idem	»	1	Mignot.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	1	»	Gréard.
Sourdeval	1	»	Chalmel.
Juvigny	»	1	Hallot.
Le Teilleul	»	1	Lacour Mm.
Saint-Pois	»	1	Verger.
Barenton	»	1	Pican.
Isigny	»	1	Dubois.
Coutances	1	»	Lormel.
Idem	»	1	Lecanu.

(1) Les lettres Mm indiquent les décorations de la Médaille militaire.

La Brigade à pied de Cherbourg comprend 7 hommes.

Les brigades à pied de Granville et Barenton sont de 4 hommes et non de 5.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE DES BRIGADES.	BRIGADES. à cheval de 5 hommes.	BRIGADES. à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS et brigadiers COMMANDANT LES BRIGADES.
Périers	1	»	MM. Simon.
Gavray	1	»	Neufinck.
Bréhal	1	»	Pinot.
Lessay	1	»	Ridé.
Cerisy-la-Salle	1	»	Renault.
La Haye-du-Puits	1	»	Recourt.
Agon	»	1	Bergé Mm.
Saint-Jores	»	1	Ganier.
Montmartin-sur-Mer	»	1	Gouëdard.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	1	Rouxel.
Anneville-sur-Mer	»	1	Hamon.
Valognes	1	»	Cornille Mm.
Idem	»	1	Le Bourdonnec.
Sainte-Mère-Eglise	1	»	Vaste.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	1	»	Perrier.
Saint-Vaast	»	1	Corduan.
Montebourg	1	»	Toupet.
Portbail	»	1	Crestey Mm.
Bricquebec	»	1	Raux Mm.
Barneville	»	1	Quiguer.
Barfleur	»	1	Onfroy.

Les brigades à pied d'Anneville-sur-Mer, Barneville et Barfleur sont de 4 hommes et non de 5.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

Préfecture maritime.

MM.

Puech C ✻, vice-amiral, commandant en chef, préfet maritime.

Crova ✻, de Robien, lieutenants de vaisseau, aides-de-camp.

Etat-major du 1er arrondissement maritime. — MM. Gigon O ✻, contre-amiral, chef d'Etat-major ; Delaunay O ✻, capitaine de vaisseau, sous-chef d'état-major ; Receveur ✻, capitaine de frégate, chef de la 1re section ; Bongrain ✻, capitaine de frégate, chef de la 2e section ; Le Clézio ✻, commissaire-adjoint, chef de la 3e sec-

tion ; Privé, chef de bataillon d'infanterie de marine, chef de la 4e section.

Secrétariat de l'Etat-major de l'arrondissement. — M. Baude ✻, lieutenant de vaisseau, secrétaire du chef d'Etat-major.

Archives, cartes, plans, et observatoire.— M. Grossin, lieutenant de vaisseau, chargé du service.

Inspection des Electro-Sémaphores. – M. Dantin O ✻, capitaine de frégate, inspecteur.

Service de la justice maritime. — MM. Hamelin O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire du Gouvernement près le 1er conseil de guerre ; de Laurens O ✻, capitaine de frégate en retraite, commissaire-rapporteur près le 1er tribunal maritime.

Majorité générale. — MM. Escande O ✻, contre amiral, major général ; Le Roy, O ✻, capitaine de vaisseau, major de la marine ; N..., mécanicien inspecteur, 1er adjoint au major général ; Le Léon O ✻, capitaine de frégate, 1er aide-de-camp ; Chapelle ✻, lieutenant de vaisseau, 2me aide-de-camp ; Perret ✻, mécanicien en chef, 2me adjoint au major général ; Lefebvre, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat.

Mouvements du port. -- MM. Picot O ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; de Marolles, capitaine de frégate, sous-directeur ; Collin-Porjégoux, capitaine de frégate, sous-directeur ; Freed, Eng, Assier, de Pompignan, lieutenants de vaisseau ; Calvet, Schæffer, enseignes de vaisseau, officiers adjoints ; Deschamps de Pas, sous-commissaire de 1re classe, trésorier.

Génie maritime. — MM. Eynaud O ✻, directeur des constructions navales ; Choron O ✻, ingénieur de 1re classe, sous-directeur ; Romazotti ✻, ingénieur de 1re classe ; Champenois ✻, Tréboul ✻, ingénieurs de 2e classe ; Robin, Moissenet, Laubeuf, sous-ingénieurs de 1re classe ; Guyot, Brillié, Révol, sous-ingénieurs de 2e classe ; Dargier de Saint-Vaulry, Duchez, Leroux, sous-ingénieurs de 3e classe.

Défense fixe. — MM. Jean Pascal, capitaine de frégate, commandant la défense fixe ; Meunier ✻, Andrieu ✻, lieutenants de vaisseau.

Défense sous-marine. — MM. Pillot O ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; N..., capitaine de frégate, sous-directeur ; N..., capitaine de frégate, commandant ; Viard ✻, Mercier de Lostende, Moritz, Barbin, de Pommereau, Le Cannelier, Martinse, Levy-Bing, de Perrinelle-Dunvay, Lanxade, Pumpernéel, lieutenants de vaisseau; Brisson, de Douville, de Maillefeu, Villemot, Dursez, Nel, Delcroix, Morel, Pioger, Festugière, Leclerc, Rey, Pommellet, Trubert, Revault, Escandre, de Masson, d'Antume-Faivre, enseignes de vaisseau ; Girard, mécanicien en chef ; Leclerc, mécanicien principal de 1re classe ; Arnba et Benabes, mécaniciens principaux de 2e classe ; N ..., aide-commissaire, officier d'administration ; Fras, médecin de 1re classe.

Commissariat. — MM. Bergis C ✻, commissaire général ; Le Brisoys-Surmont O ✻, commissaire ; Testard ✻, Massoni ✻, commissaires-adjoints ; Dragon de Gomécourt ✻, Jean Pascal, Fabre ✻, Mestrel, Porcher, Delacour, sous-commissaires de 1re classe ; Aubry, Lièvre, Palais, Courayc-du-Parc, Le Brettevillois, sous-commissaires de 2e classe ; N..., aide-commissaire.

Inspection. — MM. Châtelain C ✻, inspecteur en chef ; Dutouquet ✻, inspecteur ; Jézéquel ✻, inspecteur-adjoint.

Travaux hydrauliques. — MM. Frossard ✻, ingénieur en chef, directeur ; Minard, ingénieur ordinaire de 1re classe ; Blaise, ingénieur ordinaire de 3e classe.

Service de Santé. — MM. Rouvier O ✻, directeur ; de Fornel O ✻, sous directeur ; Danguy des Déserts ✻, Dhoste ✻, médecins en chef ; Rémond ✻, Pfihl ✻, Guézennec ✻, Prat ✻, médecins principaux ; Retière ✻, Mazet, Babot, Bellard, Dubois, Jourdan, Borius, Berrial, Audial, Brochet, Castagne, Vallot, médecins de 1re classe, Aubert, Normand, Hamon, Delabande, Lucciardi, Requemaure, Aynès, Valmyre, Bernal, Guitard, médecins de 2e classe.

Léonard ✻, pharmacien en chef ; Baucher ✻, pharmacien principal ; Vignolé, pharmacien de 1re classe ; Guichard, Caill, Mousquet, Carron, pharmaciens de 2e classe.

Service des manutentions. — MM. Fortin et Floch, sous-agents de manutention.

Personnel administratif des directions de travaux. — MM. Desmazure, agent administratif principal ; Dounon, Ozouff, Lepelley, Raud, Leprevost, agents administratifs ; Guillemot, Gain, Gibert, Duchemin, Mignot, Bouin et Duchemin, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel. — MM. Courtois, agent comptable principal ; Lapotaire, Villemain, Bérenguier, Le Pogam, Fournerie et Boulard, agents comptables ; Lepoittevin, Duval, Frigout, Miclot, Le Dentu, Thomine, Adam, Delamer, Varnier, sous-agents comptables.

Aumônier. — M. Perrot ✻, aumônier de l'hôpital maritime ; M. Esmangart de Bournonville, aumônier de l'arsenal.

Bibliothèques.—MM. Trève O ✻, conservateur de la bibliothèque du port ; Offret, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Inscription maritime.—Quartier de Cherbourg.—MM. Dubois ✻, commissaire-adjoint, commissaire de l'instruction maritime ; Poulain, agent principal du commissariat ; Rendu ✻, trésorier des Invalides ; Gallien (Gustave), syndic, à Cherbourg, Gallien (Alexandre), syndic, à Fermanville ; Agnès, syndic, à Omonville-la-Rogue ; Dusossois, syndic, à Diélette, Bertaut, syndic, à Portbail.

Quartier de la Hougue. — MM. Wolf, sous-commissaire, commissaire de l'inscription maritime, à La Hougue ; Bonniol, agent du commissariat, à La Hougue ; Lebiez, syndic, à La Hougue ; Duprey, syndic, à Carentan ; Maubert, préposé de l'inscription maritime, à Isigny ; Boullanger, syndic, à Grandcamp ; Le Cannelié, syndic, à Barfleur.

Equipages de la flotte. — 1er Dépôt. — MM. Dumont O ✻, capitaine de vaisseau, commandant ; Bongrain, capitaine de frégate, commandant en second ; Noël ✻, lieutenant de vaisseau, adjudant-major ; Mazier ✻, lieutenant de vaisseau, major ; de Champfeu, lieutenant de vaisseau, capitaine d'habillement ; Grossin, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement et d'armement ; Mangematin, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie de dépôt ; Guillon, lieutenant de vaisseau, capitaine de la compagnie du petit Etat-major ; Franques et Talon, enseignes de vaisseau, Sallé, sous-commissaire, trésorier ; Riche O ✻, médecin principal, médecin-major ; Hagen, médecin de 2e classe.

2e *régiment d'artillerie de la marine.* — MM. Delaissey, colonel ; Valbaum, lieutenant-colonel ; Bergeret, major ; Decœur, Lecostey, chefs d'escadrons ; Ramade, capitaine-trésorier ; N..., sous-lieutenant, adjoint au 1er trésorier ; Portères, capitaine d'habillement ; Crémont, capitaine instructeur ; Rémond, médecin principal ; Leclerc, vétérinaire en 1er ; Fraisse, vétérinaire en 2e ; Clavel, médecin major de 2e classe.

1re *Batterie montée.*—MM. Jacques, capitaine en 1er ; Anel, capitaine en 2e ; Docteur, lieutenant en 1er ; Bierbé, lieutenant en 2e.

2e *Batterie montée.* — MM. Dubois, capitaine en 1er ; Schultz, capitaine en 2e ; Morvan, lieutenant en 1er ; Beurcierne, lieutenant en 2e ; Thomas, Harranger, sous-lieutenants, élèves ; Peauger, sous-lieutenant.

3e *Batterie montée.* — Derappe, capitaine en 1er ; Roussel, capitaine en 2e ; Hauet, lieutenant en 1er ; Baudouin, Courrandon, lieutenants en 2e ; Trégoat, sous-lieutenant, élève.

4e *Batterie de montagne.* — Petit-Lebrun, capitaine en 1er ; Régnier, capitaine en 2e ; Velly, lieutenant en 1er ; Trégart, Regard, lieutenants en 2e.

5e *Batterie à pied.* — MM. Guilberteau, Godefroy, Faniard, Frissette, capitaine en 1er ; Savary, capitaine en 2e.

1re *Compagnie d'ouvriers.* — Périn, capitaine en 1er ; Muraud, capitaine en 2e ; Violant, lieutenant en 1er ; Dumont, lieutenant en 2e.

INFANTERIE DE MARINE. — 1er Régiment.

Etat-Major. — MM. Jorna de la Calle, colonel. — Fouquet, lieutenant-colonel ; Ytasse, Dain, Cannivet, Aubert, Humbert, Aublet, Casse, Delimoges, chefs de bataillon ; Simonin, major ; Metz, Chambert, Dupin, capitaines adjudant-major ; Meunier, capitaine-trésorier ; Magnen, capitaine d'habillement ; Léger, Guypéroux, Didelot, Audebert, Chavet-Noir, capitaines de 1re classe.

Capitaines de 2e classe. — MM. Hirtzmann, Levasseur, Audié, Dupin, Fournier ; lieutenant adjoint au trésorier, Bain ; lieutenant adjoint au capitaine d'habillement, Testard ; lieutenant d'armement, Beguet ; lieutenant porte-drapeau, Contant ; lieutenants de 1re classe, MM. Legendre, Lemagnen, Guibé, Aubert, Nazareth ; lieutenants de 2e classe, MM. Thomas, Giorgi, Duplat, Rignaut, Manet, Buy, Raynal, Iagniatkowski, Jacquin, Lacroix, Chevallier, Chanarou, Setier, Barrard ; sous-lieutenants, MM. Manhaven, Baily, Le Duc, Morel, Boissonnas, Hartmann, Hardelles, Testard, Allouard ; médecin principal, Prat.

1er Régiment.

5e *Compagnie.* — M. Nicolas, capitaine.

6e *Compagnie.* — MM. Diguet, capitaine ; Marty, Burgnière, lieutenants.

7e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Conrad, lieutenant.

8e *Compagnie.* — MM. Blanc, capitaine de 1re classe ; Bertaux, Levillain, lieutenants.

9e *Compagnie* — MM. Chartrain, capitaine; Beaudoin, Martinaud, lieutenants.

10e *Compagnie.* — MM. Giarnarchi, capitaine; Saillant, lieutenant; Rimbard, sous-lieutenant.

11e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine de 2e classe; Géré, sous-lieutenant.

12e *Compagnie.* — MM. Ganier, capitaine; Marie, lieutenant.

13e *Compagnie.* — MM. Frèrejean, capitaine; Gaté, sous-lieutenant.

14e *Compagnie.* — MM. Hermet, capitaine; Morel, lieutenant.

5e Régiment.

Etat-Major. — MM. de Bellié, colonel; Vallière, Duclaux, Belin, lieutenants-colonels; Boudonnet, Boutrois, Bailly, Le Ny, chefs de bataillon; Reynier.

Capitaines de 1re classe, MM. Déane, Philippe, Thomassin, Bois, Baudoin, Gesland, Kurtz, Staup, Dessort; capitaines de 2e classe, MM. Ferrandi, Ancher, Millot, Sarran, Jacteh, Vache, Champmartin, Venel, Péré, Bec; capitaine-trésorier, Georges; capitaines adjudant-major, Deuxdenier, River, Lange; Chaales des Etangs, lieutenant adjoint au trésorier; Frossard, lieutenant, porte-drapeau; lieutenant d'habillement, Pereyre; lieutenants de 1re classe, MM. Sablières-Deshayes, Simonin, Bastian, Vanvaetermelen, Lahage, Sagols, Grezel, Fialix, Delboi, Aymès; lieutenants de 2e classe, MM. Fouques, Fontenoy, Phelis, Voirel, Ambresi, Quinque, Courtin, Cartigny, Dubas, Brugirard, Expert, Besançon, Galland, Dehol, Vincent, Changeux; sous-lieutenants, MM. Fontaine, Champel, Legeal, Michaut, Lion, Renaud, Thorel, Ikahn; médecin principal, Guezennec; médecin de 1re classe, Martine; médecin de 2e classe, Carbonel.

1re *Compagnie.* — M. Coieffé, capitaine.

2e *Compagnie.* — MM. N..., capitaine, Baisseau, lieutenant.

3e *Compagnie.* — MM. Philippe, capitaine; Bernard, lieutenant.

4e *Compagnie.* — MM. Rongé, capitaine de 1re classe; Boussard, lieutenant de 2e classe.

5e *Compagnie.* — MM. Hugo, capitaine; Merlin, lieutenant de 2e classe.

6e *Compagnie.* — MM. Thomassin, capitaine; Dupeuble, lieutenant.

7e *Compagnie.* — M. Sarret, capitaine.

8e *Compagnie.* — M. Grenier, lieutenant.

9e *Compagnie.* — MM. Guénin, capitaine de 2e classe; Caillaud, lieutenant de 2e classe; Grevel, sous-lieutenant.

10e *Compagnie.* — MM. Lambour, capitaine; Breton, lieutenant.

11e *Compagnie.* — MM. Maillot, capitaine; Périn, sous-lieutenant.

12e *Compagnie.* — MM. Vitart, Bunas, lieutenants.

13e Compagnie. — MM. Rivet, capitaine ; Rouy, lieutenant ; Demogue, sous-lieutenant.

14e Compagnie. — MM. Jacquin, capitaine ; Lambla, lieutenant.

1re Brigade de la Marine.

ETAT-MAJOR GÉNÉRAL. — Reste C ✱, général de brigade ; Divin, capitaine officier d'ordonnance.

Deuxième arrondissement maritime.

Sous-arrondissement de Saint-Servan.

QUARTIER DE GRANVILLE. — *Commissariat.* — MM. Jacques Leseigneur ✱, commissaire-adjoint de la Marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; Guimont, agent de 1re classe ; Lamusse, commis principal de 2e classe ; Jean, commis de 2e classe.

Trésorerie des Invalides. — MM. Carré ✱, trésorier de 2e classe, à Granville ; Mme Hennequin, préposée, à Régneville.

Ecole d'hydrographie. — M. Bord, professeur de 2e classe.

Préposé à l'inscription maritime à Regnéville.—M. Robillard ✱.

Inspection des pêches. — M. Thomas ✱, inspecteur, à Granville.

Syndics des gens de mer.—MM. Luce, à Granville ; Villard ✱, à Genest ; Crespin, à Bréhal ; Philippes de Trémandant, à Carolles ; Daliphard ✱, à Avranches ; Leven, à Blainville.

Gardes maritimes. — MM. Locquen, à Granville ; Tréquilly, à Courtils ; Leupeu, à Lingreville ; Caruel, à Champeaux-Bouillon ; Coupé, à Saint-Léonard-de-Vains ; Regnault, à Regnéville ; Fouché, à Gouville ; Meyer, à Agon.

Gendarmerie maritime. — MM. Kerléroûs, brigadier ; Puil, gendarme, à Granville.

Electro-sémaphores. — MM. Lerond, chef guetteur et Leborgne, guetteur, à Agon ; Le Mortellec, guetteur, à Chausey ; Hersent, chef guetteur, à Granville (le Roc) ; Le Dozec, guetteur, (le Roc) ; Ricour, chef guetteur, à Chausey.

STATION NAVALE DE GRANVILLE.

M. Fautrad, lieutenant de vaisseau, commandant la *Sainte-Barbe* et la station navale de Granville.

M. Pasqué, 1er maître de timonerie, commandant du *Congre*, à Granville.

M. Poirier, 1er maître de timonerie, commandant du *Cormoran*, à Carteret.

TRAVAUX PUBLICS.

Service des Mines.

Division du Nord-Ouest.

Inspecteur général. — M. Lorieux O ✻, 1re classe, rue de Galilée, 45, Paris.

Arrondissement de Rouen.

Ingénieur en chef. — M. de Genouillac ✻, 1re classe, rue Pavée, 6, Rouen.

Sous-arrondissement de Rouen.

Ingénieur ordinaire. — M. Herscher, 3e classe, rue de la République, 55, à Rouen.

Contrôleurs des Mines. — MM. Scheffler, principal, Caen ; Yvart, principal, Flers.

Ligne de Carentan a Carteret.

(1re Section (*Carentan à la Haye-du-Puits*).

Ingénieur en chef. — M. Gouton ✻, 1re classe, ⚓, à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire. — M. Tollet, conducteur principal, faisant fonction d'ingénieur à Saint-Lo.

Conducteur. — M. Bernard, 2e classe à Carentan.

2e Section *(La Haye-du-Puits à Carteret)*, en exploitation.

Ligne de Coutances a Regnéville.

Ingénieur en chef.—M. Gouton ✻ ⚓, 1re classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire.—M. de Larminat, 1re classe, à Granville.

Conducteur. — M. Sanson (Th.), conducteur principal, à Coutances.

Service ordinaire, maritime, de la navigation, des desséchements (Travaux publics, 13e inspection) *et hydraulique* (Agriculture, Direction de l'Hydraulique agricole).

Inspecteur général. —M. Henry (Ernest) O ✻, 2e classe, 15, rue Gaudot-de-Mauroy, Paris.

Ingénieur en chef—M Gouton ✻ ✠, 1re classe, d. n., à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires.—MM. Jomier, 3e classe, à Cherbourg ; de Larminat, 1re classe, d. n., à Granville ; Tollet, conducteur principal faisant fonctions d'ingénieur, d. n. à Saint-Lo.

Conducteurs. — MM. Sanson (Th.), principal, d. n., à Coutances ; Mignan, principal, à Avranches ; Paysant (Désiré), principal ; Le Chevalier, principal, Savary principal, à Cherbourg ; Enquebecq, principal, à Valognes ; Gardin, 1re classe, à Cherbourg ; Omond, 1re classe, à Saint-Lo ; Servin, 1re classe ; Dubost, 1re classe ; Morin, 1re classe, à Avranches ; Roulland, 1re classe ; Jeanne (Eug.), 1re classe, à Cherbourg ; Porée, 1re classe ; Desmares, 2e classe, à Cherbourg ; Languehart, 2e classe, à Cherbourg ; Bergot, 2e classe, à Villedieu ; Paysant (Eug.), 2e classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Le Magnen, 2e classe, à Cherbourg ; Pitron, 2e classe, à Granville ; Bernard (B.), 2e classe, à Carentan ; Bazile, 3e classe, à Granville ; Mabire, 3e classe, à Carentan ; Dumouchel, 3e classe, à Granville ; Loyer, 4e classe, à Barfleur ; Penteux, 4e classe, Hydraulique agricole, à Saint-Lo.

Services divers.—MM. Loiseau, 1re classe, en disbonibilité pour cause de santé, à Avranches ; Renault, 2e classe, en disponibilité pour cause de santé, à Cherbourg ; Hervé, 3e classe, en disponibilité pour cause de santé, à Granville ; Poupeville, 3e classe, conducteur voyer de la ville de Cherbourg.

Commis.—MM. Marest, principal, à Cherbourg ; Tual, 1e classe, à Saint-Lo ; Thomelin, 2e classe, à Granville ; Ferdinand, 2e classe, à Saint-Lo ; Bataille, 2e classe, à Granville ; Safrané (Eug.), 2e classe, à Granville ; Pellé, 2e classe, à Cherbourg ; Douchin, 3e classe, Lamy, 3e classe, à Saint-Lo ; Corre, 3e classe, Fleury, 3e classe, Turbert, 3e classe ; Dumoncel, 3e classe, Safrané (Louis), 3e classe, à Cherbourg ; Wagner, 3e classe, à Granville ; Roulland, 4e classe, Bonnemain, stagiaire, à Cherbourg.

Officiers et maîtres de port. — MM. Giot, O. A., capitaine de 1re classe, à Cherbourg ; Yvon, lieutenant de 1re classe, à Granville ; Quilbé, maître de 1re classe, à Granville ; Le Crost, maître de 2e classe, à Barfleur ; Cresté, maître de 2e classe, à Saint-Vaast ; Le Clerc, maître de 3e classe, à Regnéville ; Tesnière, maître de 4e classe, à Cherbourg ; Bonnissent, faisant fonctions de maître, à Diélette ; Dessoulles, faisant fonctions de maître, à Carentan ; Picot, faisant fonctions de maître, à Portbail.

Phares et Balises.

Inspecteur général de 2e classe, chargé de la direction du service.—M. Bourdelles O ✻, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Ingénieur en chef, adjoint à l'Inspection et chargé du service central. — M. Ribière ✻, 43, avenue du Trocadéro, Paris.

Le service des phares et balises est confié au personnel du service maritime.

Chemins de fer de l'Ouest en exploitation.

VOIES FERRÉES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DES QUAIS DES PORTS MARITIMES.

Inspecteur général. — M. DEMOUY, O ✻, 2e classe, rue Bayen, 20, Paris.

Le service du contrôle local technique et commercial des voies de quai est confié aux ingénieurs, conducteurs et officiers de port du service maritime.

Service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt général exploités par les Compagnies.

LIGNES DE PARIS A CHERBOURG, D'ARGENTAN A GRANVILLE, DE LISON A LAMBALLE, DE SOTTEVAST A COUTANCES, DE VITRÉ A FOUGÈRES ET PROLONGEMENTS, CARENTAN A CARTERET ET DE VIRE A SAINT-LO.

Inspecteur général. — M. DEMOUY O ✻, 2e classe, (ponts et chaussées), 20, rue Bayen, Paris.

Ingénieurs en chefs.—MM. Lecornu ✻, 2e classe (mines), chargé du contrôle de l'exploitation, 3, rue Gay-Lussac, Paris ; Dieulafoy, (ponts et chaussées), chargé des études et travaux ; Kleine ✻, 2e classe (ponts et chaussées), chargé du contrôle de la voie et des bâtiments, 30, rue des Boulangers, Paris.

Contrôleur général. — M. Duplan, 4, rue de Longchamp, Paris.

Ingénieurs ordinaires. — MM. Barbet ✻, 1re classe (ponts et chaussées), à Caen ; Herscher, 3e classe (mines), à Rouen ; Nanot, 1re classe (ponts et chaussées), au Mans ; Bernheim, 2e classe (mines), au Mans.

Conducteurs. — MM. Pinguet, principal, au Mans ; Bessy, principal, à Rennes ; Deschâteaux, 2e classe, à Caen ; Leroy, conducteur de 4e classe, à Caen.

Commis. — MM. Robiche, 3e classe, au Mans ; Trouplin (M.), 3e classe, à Caen ; Trouplin (R.), 4e classe, à Rouen.

Contrôleurs des Mines. — MM. Scheffler, 1re classe, à Caen ; Chevreul, 2e classe, à Rennes.

Contrôleurs comptables. — MM. Goureau, 3e classe, au Mans ; Perrier, 3e classe, à Caen.

Commissaires. — MM. Martineau (H.) ✻, 1re classe, à Granville ; Lepetit ✻, 3e classe, à Cherbourg ; Marion ✻, 4e classe, à Vitré ; Valette ✻, 4e classe, à Saint-Lo.

LIGNES DE FOUGÈRES A VIRE ET D'AVRANCHES A DOMFRONT.

Ingénieur en chef. — M. PERRIN ✻, à Alençon.

Ingénieurs ordinaires. — MM. N... Le Conte, 3e classe, à Mayenne.

Conducteurs. — MM. Mignan, principal, à Avranches ; Louvel, 1re classe, à Alençon ; Rocher, 1re classe, à Alençon ; Fouqué, 3e classe, à Mayenne.

FINANCES.

Trésorerie générale.

Trésorier-payeur général. — M Bellier de Villentroy, à Saint-Lo.

Fondé de pouvoirs du trésorier général. — M. Vautier.

Chef de comptabilité. — M. Heuguet.

Chef du bureau de la perception. — M. Lemazurier.

Chef du bureau de la dépense. — M. Lecoq.

Caissier. — M. Gault.

Percepteurs surnuméraires. — MM. Maître, Le Clerc.

Recettes particulières.

Avranches. — M. Vignon, receveur particulier ; M. Gauthier, fondé de pouvoirs.

Cherbourg. — M. Codet, receveur particulier ; M. Brun, fondé de pouvoirs.

Coutances. — M. Benoît, receveur particulier ; M. Mueller, fondé de pouvoirs.

Mortain. — M. Deplanche, receveur particulier ; M. Eustache, fondé de pouvoirs.

Valognes. — M. Rougelot, receveur particulier ; M. Leviandier, fondé de pouvoirs.

PERCEPTEURS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT

Arrondissement de Saint-Lo.

Percepteurs, MM.

Lebel, *Saint-Lo*, Agneaux.

Lelièvre, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé, Soules.

Leloup, *Carentan*, Auvers, Saint-Côme-du-Mont, Saint-Hilaire-Petitville, Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Hiot, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebremond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Bouthreuil, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, Margueray, Montbray, Morigny.

Clavreul, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly-sur-Lozon.

Goulias, *Marigny*, Carantilly, Hébécrevon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Marigny, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Chefresne, le Guislain, Maupertuis, Montabot, Villebaudon.

Baco, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losques, Tribehou.

Levoy, *Saint-Clair* (résidence à Saint-Lo), Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.

Cresté, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, Le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Brodin, *Sainteny* (résidence à Carentan), Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon, Méautis.

Gloumeau, *Saint-Georges-d'Elle* (résidence à Saint-Lo), Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Tardif, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Leblanc, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Montrabot, Rouxeville, Précorbin, Vidouville.

Pierre, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts, Moyon, Beaucoudray, Chevry, Fervaches, Mesnil-Opac, Mesnil-Raoult, Troisgots.

Lallier, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Saint-Amand, Biéville, Lamberville, Giéville, Guilberville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

Percepteurs, MM.

Hurel, *Avranches*, Céaux, Courtils, Pontaubault, Précey.

Trottet, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, Le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, St-Nicolas-des-Bois.

Martin, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, Montanel, Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (résidence à Sacey), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey, Servon, Tanis.

Bardou, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin, Crollon, Juilley, Poilley.

Bezançon, *Granville*, Saint-Pair, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, St-Planchers, Yquelon.

De Saint-Stéban, *la Bestière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne-d'Outremer, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Flambard, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, Le Tanu, Les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Marthe, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Lemutricy, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, Le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey.

Bigolet, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Alix, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Roche, *Saint-James*, Hamelin, la Croix-Avranchin. Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte, Saint-Sénier-de-Beuvron.

German, *Saint-Sénier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Patrice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Osvin.

Eudine, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Nicolas, *Villedieu*, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Bloutière, la Lande-d'Airou, la Trinité, Rouffigny, Sainte-Cécile, Saultchevreuil.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

Percepteurs, MM.

Peyronnet, *Cherbourg*.

Tardif, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Lecavelier, *Brillevast* (résidence à Saint-Pierre-Eglise), Canteloup, Gonneville, Le Theil, Le Vast, Varouville.

Du Laurens de Montbrun, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Henneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

Requier, *Les Pieux*, Grosville, le Rozel, Pierreville, Saint-Germai le-Gaillard, Surtainville ; Benoîtville et Flamanville.

Marguerie, *Martinvast* (résidence à Cherbourg), Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Chartier, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vasteville, Vauville.

Groult, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Clitourps, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.

Duteil, *Siouville* (résidence aux Pieux), Bricqueboscq, Héauville, Helleville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville, Tréauville.

Barbarin, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gourbesville, Néville, Réthôville, Vrasville.

Tirel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

Percepteurs, MM.

Bosquet, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances, Bricqueville-la-Blouëtte, Cambernon, Courcy, Nicorps, Saussey.

Taillefer, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

Lepelley-Fonteny, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

Drieu, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Michaud, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ouville, Savigny, Roncey, Guéhébert, Notre-Dame de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

Desponts, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Barbier, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, Le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

Le Mière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobec, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

Valliée, Lessay, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly, Millières.

Clerc, *le Mesnilbus*, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin du-Perron.

Péguenet, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

Pican, *Périers*, Feugères, Gonfreville, Marchésieux, Nay, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids, Saint-Germain-sur-Sèves, Gorges, Beaupte, Lastelle, le Plessis, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Guidon, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

De Villartay, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

Laurent, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Agon), Ancteville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny, Agon, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

Le Gendre, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Rondehaye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Garnier, *Pirou*, Anneville-sur-Mer, Créances, Geffosses, La Feuillie.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

Percepteurs, MM.

Bourbon, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

Delagneau, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr-du-Bailleul, Saint-Georges-de-Rouelley.

Gouyon, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

Tounissont, *Isigny*, les Biards, le Buat, Chalendrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vezins.

Lemazurier, *Juvigny*, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, le Mesnil-Adelée, la Bazoge, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

Dauteuille, Milly (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

Avenette, *Notre-Dame-du-Touchet* (résidence à Mortain), Fontenay, Romagny, Villechien.

Lebrun, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

Lemasson, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent-de-Cuves, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

Hervy, *Sourdeval*, Beaufiçel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers-en-Beaufiçel, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

Plessis, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-du-Bois.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

Percepteurs, MM.

Clavreul, *Valognes*, Brix, Huberville, Lieusaint, Montaigu, Saussemesnil, Tamerville, Yvetot.

Jourdan, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.

Leguay, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.

Duverne, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.

Legouix, *Emondeville* (résidence à Montebourg), Azeville, Ecausseville, Fontenay-sur-Mer, Fresville, Joganville, Ozeville, Quinéville, Saint-Marcouf.

Groult, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Lestre, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Martin-d'Audouville, Sortosville, Urville, Vaudreville.

Martin, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Besnard, *Néhou*. (résidence à Saint-Sauveur-le-Vicomte), Biniville, Colomby, Golleville, Hautteville, Orglandes, Sainte-Colombe.

Pupin, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville, Houesville, Liesville.

Legraverend, *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

Sinoir, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.

Pestre-Lamy, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Grosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Reigneville, Taillepied.

Noirot, *Saint-Vaast-la-Hougue*, la Pernelle, Morsalines, Réville.

Garnier, *Sainte-Marie-du-Mont*, Angoville, Andouville-la-Hubert, Blosville, Boutteville, Brucheville, Hiesville, Saint-Martin-de-Varreville, Sébeville, Vierville.

Bouthreuil, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Carquebut, Chef-du-Pont, Ecoquenéauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

Succursale de la Banque de France, à Saint-Lo.

Directeur : M. Simon.

Censeurs : MM. Bellier de Villentroy, de Commines de Marcilly, Blouët

Administrateurs : MM. Angot, Trocheris, Dary, Pannier-Lachaussée, Gosse, Sicot.

Caissier : M. Jayet.

Chef de Comptabilité : M. Caubère.

Commis : MM. Leroy, Allemandet.

Bureau auxiliaire de Cherbourg.

Chef : M. Simas.

Caissier : M. Duval.

Les opérations de la Banque de France consistent à :

1° Escompter des effets de commerce payables à Paris ou dans les succursales, dans le délai de trois mois, revêtus de trois signatures, ou seulement de deux avec dépôt de titre en garantie ;

2° Faire des avances de 80 °/₀ sur rentes françaises et 75 °/₀ sur actions et obligations des chemins de fer, obligations de la ville de Paris, foncières et algériennes ;

3° Emettre des billets à ordre payables à Paris ou dans les succursales, moyennant une commission de 0 fr. 50 c. pour 1,000 fr.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET DU CADASTRE.

Directeur : M. Ed. Lorin ✻, à Saint-Lo, rue du Château, 12.

Bureaux de la Direction : rue Dame-Denise, 3, à Saint-Lo.

Contrôleur 1er commis : M. Hénon, à Saint-Lo, rue du Neufbourg, 8.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de huit heures du matin à onze heures et demie et de une heure et demie à quatre heures et demie du soir, pour les renseignements, ainsi que pour la délivrance des extraits de matrices cadastrales et des copies de plan.

Inspecteur : M. Bourgeois, rue Saint-Georges, n° 8, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo. — M. Lubet, contrôleur principal, place du Champ-de-Mars, n° 11. — Perceptions de Canisy, Gourfaleur, Lozon, Marigny, Pont-Hébert, Sainte-Croix-de-Saint-Lo, Saint-Jean-de-Daye, Saint-Lo.

Torigni. — M. Boni, contrôleur de 1re classe, à Saint-Lo, rue Torteron, 95 bis. — Perceptions de la Colombe, Percy, Saint-Jean-des-Baisants, Saint-Clair, Saint-Georges-d'Elle, Tessy, Torigni.

Carentan. — M. Huret, contrôleur de 2e classe, à Carentan, rue des Prés. — Perceptions de Carentan, Lessay, Périers, Picauville, Pirou, Prétot, Sainte-Marie-du-Mont, Sainteny.

Valognes. - M. de Gratien, contrôleur de 2e classe, à Valognes, rue du Vieux-Château. — Perceptions de Barfleur, Emondeville, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Saint-Vaast, Valognes.

Saint-Pierre-Eglise. — M. Yon, contrôleur de 3e classe, à Cherbourg, rue Louis-Philippe, 5.—Perceptions de Beaumont, Brillevast, les Pieux, Martinvast, Sainte-Croix-Hague, Saint-Pierre-Eglise, Siouville, Tocqueville. — Communes de Bretteville, Digosville, Hainneville, le Mesnil-au-Val et Nouainville.

Cherbourg. — M. le Gouix, contrôleur principal, à Cherbourg, quai Alexandre III, 78.— Communes de Cherbourg, Equeurdreville, Octeville, Querqueville, Tourlaville.

Bricquebec. — M. Tanqueray, contrôleur de 2e classe, à Valognes, rue Thiers, 33.—Perceptions de Barneville, Baudreville, Bricquebec, al Haye-du-Puits, Négreville, Néhou, Portbail, Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Coutances.—M. Caussé, contrôleur de 2e classe, à Coutances, place Milon, 2. — Perceptions de Cerisy-la-Salle, Coutances, le Mesnilbus, Montmartin, Quettreville, Saint-Malo-de-la-Lande, Saint-Sauveur-Lendelin.

Granville.—M. Guérard, contrôleur de 1re classe, à Granville, rue Saint-Michel, 26 et 27. — Perceptions de Bréhal, Cérences, Granville, la Beslière, Montviron, Sartilly.

Avranches. — M. Chassan, contrôleur de 1re classe, à Avranches, rue du Séminaire, n° 3.—Perceptions d'Avranches, Carnet, Curey, Ducey, Pontorson, Ponts, Saint-James, Saint-Sénier.

Villedieu.—M. Bouvattier, contrôleur hors classe, à Avranches, boulevard du Sud, n° 36.—Perceptions de Brécey, Gavray, Hambye, Isigny, la Haye-Pesnel, Saint-Georges-de-Livoye, Saint-Pois, Villedieu.

Mortain.—M. Josset, contrôleur hors classe, à Mortain.—Perceptions de Barenton, Buais, Juvigny, Le Teilleul, Milly, Mortain, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval-la-Barre.

Surnuméraires-Contrôleurs.

MM. Rault, rue de la Préfecture, 17, et Joublin, rue Octave-Feuillet, à Saint-Lo.

ENREGISTREMENT, DOMAINE, TIMBRE

ET HYPOTHEQUES.

M. Leroy, directeur, à Saint-Lo.

Inspecteur : M. Gley, à Saint-Lo.

Sous-Inspecteurs. — MM. Julliot de Lamorandière, à Saint-Lo Sanquer, à Cherbourg ; Morin, à Avranches ; Lecarpentier, à Coutances ; Bohn, à Valognes ; Dary, à Mortain.

Receveur rédacteur près de la Direction. — M. Rigault.

Employé du Timbre. — M. Devaux, garde-magasin, contrôleur de comptabilité.

Conservateurs des hypothèques.—MM. de Mendonça, à Saint-Lo ; Ackein, à Avranches ; Loyer, à Cherbourg ; Cozette, à Coutances ; Gauter, à Mortain ; François, à Valognes.

Receveurs des actes civiles et des successions. — MM. Céron, à Saint-Lo ; le Biez et Herpe, à Cherbourg ; Colas, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des Domaines. — MM. Delisle, à Saint-Lo ; Bénard, à Cherbourg ; Bazin, à Coutances.

Receveurs de l'Enregistrement et des Domaines. — MM. Sébire, à Canisy ; Gabriel, à Carentan ; Ferré, à Marigny ; Malard, à Percy ; Juloux, à Saint-Jean-de-Daye ; Philippe-Desportes, à Tessy-sur-Vire ; Ameline-Basbourg, à Torigni-sur-Vire ; Provost, à Avranches ; Lemonnyer, à Brécey ; Gautier, à Ducey ; Millet, à Granville ; Guillon, à la Haye-Pesnel ; Cretal, à Pontorson ; Cerisier, à Saint-James ; Chaillou de l'Etang, à Sartilly ; Loyer, à Villedieu ; Latimier, à Beaumont ; Tanqueray, à Saint-Pierre-Eglise ; Brouard, aux Pieux ; Wion, à Bréhal ; Bonnieux, à Cerisy-la-Salle ; Schlinger, à Gavray ; Bresson, à La Haye-du-Puits ; Billaudeau, à Lessay ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Dumont, à Périers ; Divoy, à Saint-Sauveur-Lendelin ; Maitrot, à Mortain ; Martin, à Barenton ; Guillier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Damide, à Isigny-le-Buat ; Levenard, à Juvigny ; Leroulley, à Saint-Pois ; Billot, à Sourdeval ; Leconte, au Teilleul ; Agnès, à Valognes ; Menand, à Barneville ; Lecompte, à Bricquebec ; Guérin, à Montebourg ; Lefebvre, à Sainte-Mère-Eglise ; Sueur, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Gourlay, à Saint-Vaast.

Surnuméraires. — MM. Lecannu, à Cherbourg ; Coquet et Quévillon, à Valognes ; Dudouyt et Laisney, à Coutances ; Gautier et Martin, à Mortain.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 2e conservation dont le siège est à Rouen, et relève directement de la chefferie de Bayeux (Calvados), gérée par M. ALLAIRE, inspecteur-adjoint, chef de service.

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 334 hectares 49 centiares, se trouve située dans le département de la Manche, commune de Cerisy-la-Forêt, canton de Saint-Clair, arrondissement de Saint-Lo.

Le bois de *Mingret*, 20 hectares, situé sur le territoire de la commune d'Hébécrevon et appartenant à l'hospice de Saint-Lo, est soumis au régime forestier ; il est géré par l'Administration des forêts et fait partie de la chefferie de Bayeux.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Directeur : M. MOCHET, à Saint-Malo (1).

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. de Saint-Quentin ✱, à Cherbourg ; Chérot, à Granville.

Principalité de Granville. — MM. Harivel, receveur principal, à Granville ; Dairou, contrôleur, à Granville ; Reulos, vérificateur, à Granville ; Adam et Duval, vérificateurs-adjoints, à Granville ; Dieu, Launay et Rose, commis, à Granville ; Lenfant, receveur, à Regnéville ; Audoire, receveur à Portbail ; Roussel, receveur, à Carteret ; Le Cardonnel, receveur-buraliste, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg.—MM. Denis du Désert, receveur principal à Cherbourg ; Alberty, sous-inspecteur ; Henry, contrôleur ; Guignard, Monnier et Le Dérubey, vérificateurs ; François, vérificateur-adjoint ; Emard, Lelaidier et Level, commis, à Cherbourg ; Lepoittevin, receveur, à Barfleur ; Leprévost, receveur, à Saint-Vaast ; Binet, commis, à Saint-Vaast ; Manquest, receveur, à Carentan ; Lemouton, receveur, à Diélette ; Vasselin, receveur-buraliste, à Omonville.

Service des Brigades.

Capitainerie de Pont-Gilbert.—MM. Le Couturier, capitaine, à Pont-Gilbert ; Marcq, sous-lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas. — Brigadiers : MM. Rondreux, à Beauvoir ; Vaugrande, à Pont-Gilbert ; Névot, à Genest ; Ménard, à Saint-Jean-le-Thomas ; Joubert, à Carolles.

Capitainerie de Granville. — MM. Maron, capitaine, à Granville ; Jouvin, lieutenant, à Granville ; Rapilly, lieutenant, à Regnéville.— Brigadiers : MM. Lenoir, à Saint-Pair ; Le Gué, Pinson, à Granville ; Reux, à Bréville ; Hulin, à Bricqueville ; Jouenne, à Hautteville ; Beuzeval, à Regnéville ; M. David, patron, à Granville.

Capitainerie de Gouville. — MM. Montel, capitaine, à Gouville ; Lafosse, lieutenant, à Blainville ; Rietsch, lieutenant à Pirou. — Brigadiers : MM Lamy, à Agon ; Chauvel, à Blainville ; Ameline et Duval, à Gouville ; Journeaux à Pirou ; Aubin, à Créances.

Capitainerie de Portbail. — MM. Marlet, capitaine, à Portbail ; Richard, lieutenant à Carteret ; Giffard, lieutenant à La Cosnardière.

(1) Indépendamment des inspections divisionnaires de Granville et de Cherbourg auxquelles se rattachent les services indiqués ici, la Direction des Douanes de Saint-Malo comprend les trois inspections de Saint-Malo, de Saint-Brieuc et de Tréguier, situées dans l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord.

— Brigadiers : MM. Lecouflet, à Saint-Germain-sur-Ay ; Lahousse, à La Cosnardière ; Brouard, à Denneville ; Jean, à Portbail ; Le Gruel, à Roualle ; Simon, à Carteret ; Launay, à Hattainville.—M. Condé, patron, à Portbail.

Capitainerie de Diélette. — MM. Aumont, capitaine, à Diélette ; Rumeau, lieutenant au Rozel ; Le Doré, sous-lieutenant, à Siouville. — Brigadiers : MM. Jeanne, à Surtainville ; Hébert, au Rozel ; Joubert, à Flamanville ; Charrière, à Diélette ; Tirel, à Siouville ; Agnès, à Vauville. — M. Fourmy, patron, à Diélette.

Capitainerie de Beaumont. — MM. Laurent, capitaine, à Beaumont ; Jeanne, lieutenant, à Auderville ; Fillier, lieutenant, à Jobourg ; Leprieur, lieutenant, à Omonville. – Brigadiers : MM. Tiphaigne, à Beaumont ; Deganne, à Herqueville ; Doussin, à Jobourg ; Cahu, à Merquetot ; Digard, à Auderville ; Castel, à Saint-Germain-des-Vaux ; Bréard, à Saint-Martin-des-Vaux ; Le Begin, à Omonville ; Chasles, aux Ducs ; Lemétayer, à Landemer.— Patrons : MM. Lejeune, à Auderville ; Enault, à Omonville.

Capitainerie de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine, à Cherbourg ; Clerc, Blondel, lieutenants, à Cherbourg. — Brigadiers : MM. Hochet, à Querqueville ; Moncel, à Saint-Anne ; Fontaine, Le Guest, Osmont, à Cherbourg ; Marion, à Bourbourg ; Le Terrier, au Becquet. — M. Jeanne, patron, à Cherbourg.

Capitainerie de Barfleur.—MM. Renoult, capitaine, à Barfleur ; Vaultier, lieutenant, à Fermanville ; Le Floch, lieutenant, à Saint-Vaast. — Brigadiers : MM. Gervais, à Maupertus ; Legagneux, à Fermanville ; Belliard, à Cosqueville ; Marigny, à Gouberville ; Couillard, à Barfleur ; Devicq, à Montmorin ; Clouet, à Saint-Vaast ; Bretel, à Morsalines.—MM. Simon, patron, à Fermanville et Heuguet, patron, à Saint-Vaast.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Grumelard, capitaine, au Grand-Vey ; Cherrière, sous-lieutenant, à Carentan ; Hautemanière, lieutenant, à Ravenoville.— Brigadiers : MM. Montcuit, à Quinéville ; Geffroy, à Ravenoville. — Fortin, à la Madeleine ; Mahaut, au Grand-Vey ; Moitié, à Carentan ; Gosselin, à Brévands.

Organisation militaire (1).

27e *bataillon.* — Commandant : M. de Saint-Quentin ✻, inspecteur, à Cherbourg ; capitaine-adjudant-major : M. Renoult, à Barfleur.

Compagnies actives. — 1re : MM. Grumelart, capitaine ; Leclerc et Hautemanière, lieutenants. — 2me : MM. Laurent, capitaine ; Leprieur et Pillier, lieutenants. — 3e : M. Marlet, capitaine ; Richard et Rumeau, lieutenants.—4e : MM. Montel, capitaine ; Lafosse et Rapilly, lieutenants.—5e : MM. Maron, capitaine ; Jouvin, lieutenant ; Marcq, sous-lieutenant.

(1) Le 27e bataillon et les compagnies et sections de forteresse de la Manche sont rattachées au 10e corps d'armée.

Compagnie de forteresse de Cherbourg. — MM. Liébard, capitaine ; Blondel et Clerc, lieutenants.

Section de forteresse de la Hougue. — M. Le Floch, lieutenant.

Services de Santé.

Capitainerie de Pont-Gilbert.—MM. Bailleul, Frémin et Papillon, médecins.

Capitainerie de Granville. — MM. Letourneur, de la Bellière et Danlos, médecins.

Capitaineries de Gouville et de Portbail. — MM. Vincent, Bétailloux et Marguerie, médecins.

Capitaineries de Diélette et de Beaumont. — M. Lambert, médecin.

Capitainerie de Cherbourg. — M. Monnoye, médecin.

Capitainerie de Barfleur. — MM. Leterrier, Legalcher-Baron Ménard, médecins.

Capitainerie du Grand-Vey. — MM. Carbonnel et Le Goupil, médecins.

Administration des Contributions indirectes.

M. Guillaumin, directeur.

MM. Dufour, contrôleur, 1er commis de direction ; Cossé, Briend, Guillant, commis de direction ; Malaplate, surnuméraire.

MM. Berluteau, Cresson, Boyer, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo.—Rebstock, receveur principal, entreposeur.
— Desbois, contrôleur.
Saint-Lo.—Ereau, Flament, Baréron, Bourel, commis ; N..., Fraisse, surnuméraire.
— Taupin, receveur ; Mercier, commis principal.
Carentan.—Lesteven, receveur ; Judéaux, commis principal.
Marigny.—Bébin, receveur ; Poujade, commis principal.
Tessy.—Ducla, receveur ; Gouygoux, commis principal.
Torigni.—Gicquieau, receveur ; Rabardel, commis principal.
Coutances.—Thomasse, receveur entreposeur.
— Lemazurier, commis principal de 2e classe, chef de poste.
— Blanc, Plantard, Béra, commis.
— Kermarec, receveur ; Higonnet, commis principal.

Bréhal.—Roudaut, receveur ; Tobie, commis principal.

Cerisy-la-Salle. — Garcelle, receveur ; Guéneu, commis principal.

Gavray.—Liégois, receveur ; Mandon, commis principal.

La Haye-du-Puits. — Boivert, receveur ; Feulou, commis principal.

Lessay.—Yvenat, receveur ; Bascouret, commis principal.

Périers.—Lehodey, receveur ; Le Coz, commis principal.

Circonspection administrative d'Avranches

M. d'Aubenton, sous-directeur.

MM. Hamonic, Legent, commis de sous-direction ; Frémin, surnuméraire.

Avranches.—Cazin, receveur principal, entreposeur.

— Fournioux, contrôleur.

— Leprince, Pioche, Rouxel, Loiseau, commis.

Granville.—Michelot, contrôleur.

— Klein, receveur particulier sédentaire.

— Hochard, Loizemant, Bernard, Rech, commis.

Brécey.—Frigot, receveur ; Le Moine, commis principal.

Ducey.—Poirier, receveur ; Faligot, commis principal.

Pontorson.—Danican, receveur ; Belan, commis principal.

Saint-James.—Monmirel, receveur ; Génu, commis principal.

Sartilly.—Cordon, receveur ; Testu, commis principal.

Villedieu.—Néel, receveur ; Anger, commis principal.

Mortain.—Bertrand, receveur, entreposeur ; Auney, receveur ; Gaillard, commis principal.

Le Teilleul.—Boucher, receveur ; Guégan, commis principal.

Saint-Hilaire.—Arribard, receveur ; Anger, commis principal ; Merlin, commis du service des distilleries.

Saint-Pois.—Gouriou, receveur ; Kerleau, commis principal.

Sourdeval.—Fouquet, receveur ; Trémel, commis principal.

Circonscription administrative de Cherbourg.

M. Lecoq-Kervignac, sous-directeur.

MM. Loulier, Delon et Quinbetz, commis de sous-direction ; Quiédeville, surnuméraire.

Cherbourg. — Létissier, receveur principal, entreposeur ; Bazin, receveur particulier ; Brindejon, contrôleur ; Gilaizeau, Toinel et Jardin-Thiévenaz, commis principaux, chefs de poste

Arragon, Prunières, Caillault, Juloux, Boisson, du Bois Saint-Sevrin, Pétillon, commis.

Beaumont.—Gauvin, receveur ; Chedeville-Desvaucelles, commis principal.

Equeurdreville.—Lelièvre, receveur ; Hébert, commis principal.

Les Pieux.—Lafage, receveur ; Escudier, commis principal.

Saint-Pierre-Eglise. — Guérin-Villaubreil, receveur ; Le Bihan, commis principal.

Tourlaville.—Merland, receveur ; Sugneau, commis principal.

Valognes.—Lacroix, receveur, entreposeur , Armenault, receveur ; Froissard, commis principal ; Bernès, commis.

Bricquebec.— Le Hellaye, receveur ; Laurens, commis principal.

Montebourg.—Bellom, receveur ; Vitu, commis principal.

Sainte-Mère-Eglise. — Josse, receveur ; Gondoin, commis principal.

Saint-Sauveur-le-Vicomte.—Radenen, receveur ; Guérin, commis principal.

Saint-Vaast. — Mocquet, receveur ; Duchaussey, commis principal.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

M. Rault, *directeur*, à Saint-Lo.

MM. Le Grand, *inspecteur*, en résidence à Cherbourg ; Postaire et Le Landais, *inspecteurs*, à Saint-Lo.

MM. Godechou, *commis principal* ; Legendre, Clerbout, Baudet, Portais, Sibran, Lebreton, Guerrand, *commis*.

MM. Duval et Menant, *brigadiers-facteurs*.

SUCCURSALE DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE.

M. Delecroix, *caissier*.

M. Desfaudais, *teneur du double des comptes courants*.

BUREAUX.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS (1).	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Lo	M Daussy, rec. p^{l}.	M. Daussy, r^{r} p^{l}.
Agon	Mlle Lecadet.	Mlle Lecadet.
Airel	Mmes Piriou.	Mmes Piriou.
Anneville-en-Saire	Pâques.	Pâques.
Avranches	M. Guy.	M. Guy.
Bacilly	»	M. Morin.
Barenton	Mlles Simon.	Mlles Simon.
Barfleur	Debourgogne.	Debourgogne
Barneville-sur-Mer	Gesbert.	Gesbert.
Beauchamps	Madelaine.	Madelaine.
Beaumont-Hague	Lepasquier.	Lepasquier.
Bérigny	Bouvet.	Bouvet.
Blainville	Lehuby.	Lehuby.
Brécey	Achard.	Achard.
Bréhal	Jean.	Jean.
Bricquebec	Halley.	Halley.
Buais	Mme v^{e} Clouard.	Mme v^{e} Clouard.
Canisy	Mme Lemeray.	Mme Lemeray.
Carentan	M. Seure.	M. Seure.
Carolles	»	Mme Lacroix.
Carteret	M. Simon.	»
Cérences	Mme Gouye.	Mme Gouye.
Cerisy-la-Forêt	Mme v^{e} Delafosse.	Mme v^{e} Delafosse.
Cerisy-la-Salle	Mme veuve Vindard.	Mme Vindard.
Cherbourg	M. Roulier.	M. Roulier.
Id. (bureau de l'arsenal)	»	M. Le Drollec.
Id. (bureau du Val-de-Saire)	M. Schemel.	M. Schemel.
Condé-sur-Vire	M. Lamoureux.	M. Lamoureux (g^{l}).
Coulouvray-Boisbenâtre	Mlle Dromer.	Mlle Dromer.
Coutances	M. Lucas.	M. Lucas.
Couville	M. Voisin.	»
Créances	Mme veuve Lédevin.	»
Denneville	M. Lyron.	»
Ducey	Mlle Tournebois.	Mlle Tournebois.
Equeurdreville	Mme Clément.	Mme Clément.
Fermanville	Duval-Lapallière.	»
Flamanville	Mlles Lelanchon.	»
Gavray	Lancelot.	Mlle Lancelot.
Genêts	Mmes Lechevretel.	Mmes Lechevretel.
Ger	Desvoyes.	Desvoyes.
Gouville	Mlle Gillet.	Mlle Gillet.
Granville	M. Crolard.	M. Crolard.
Gratot	M. Huet.	»
Grosville	Mlles Guillot.	»
Hambye	Lehodey.	Mlle Lehodey.

(1) Les communes pour lesquelles ne figurent pas de nom de Receveur dans l'une des colonnes dans la liste de ces agents ne sont pourvues que de l'un des deux services : Postes ou Télégraphes.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Haye-du-Puits (La).	Mlle Laprade-Doudet	Mlle Laprade-Doudet.
Haye-Pesnel (La).....	Mlle Nicolle.	Mlle Nicolle.
Isigny-le-Buat.....	Mme Turgis.	Mme Turgis.
Jullouville	»	Mlles Chevalier.
Juvigny-le-Tertre..	Mlle Villedieu.	Villedieu.
Lessay.....	M. Devaine.	M. Devaine.
Marigny.....	Mme veuve Boucher.	Mme ve Boucher.
Martinvast	Mlle Creveuil.	Mlle Creveuil.
Milly (bureau auxiliaire de poste).— (Téléphe).	M. Anfray (gérant).	M. Anfray (gérant).
Montbray.	Mme Collace.	Mme Collace.
Montebourg....	Mme Josse.	Mme Josse.
Montmartin-sur-Mer.....	Mlle Bourdon.	Mlle Bourdon.
Mont-Saint-Michel.	Mlle Fossey	Mlle Fossey.
Mortain	M. Le Crecq.	M. Le Crecq.
Moyon	Mlle Piel.	Mlle Piel.
Octeville.....	Mme Doucet.	Mme Doucet.
Orval	M. Gaillard.	»
Percy.....	Mlle Rabec.	Mlle Rabec.
Périers.....	Mmes veuve Leclerc.	Mmes ve Leclerc.
Pieux (Les)	Lechevalier.	Lechevalier.
Pont-Hébert..	Mlles Gallery de la Tremblaye.	Mlles Gallery de la Tremblaye.
Pont-l'Abbé-Picauville...	Lombard.	Lombard.
Pontorson	Mme Rihouet.	Mme Rihouet.
Portbail.....	Mlle Hinet.	Mlle Hinet.
Prétot..... ...	Mme Leclerc.	Mme Leclerc.
Quettehou	Mlles Thin.	Mlles Thin.
Quettreville.....	Hélouin.	Hélouin.
Quinéville	M. Coupé.	»
Regnéville.....	M. Loison.	M. Loison.
Remilly	Mlle Eve.	Mlle Eve.
Réville.....	M. Fontaine.	»
Roncey.....	Mlle Daubron.	Mlle Daubron.
Ruffosse	»	M. Marguerite.
St-Aubin-de-Terregatte..	Mlles Castel.	Mlles Castel.
Saint-Clair-sur-Elle.....	Savary.	Savary.
Sainte-Croix-Hague	M. Guilmineau.	M. Guilmineau.
Saint-Denis-le-Gast.....	Mlles Tréhet.	Mlles Tréhet.
Saint-Eny.....	Coupard.	Coupard.
St Hilaire-du-Harcouët...	M. Bertaux.	M. Bertaux.
Saint-James.....	M. Lemoine.	M. Lemoine.
Saint-Jean-de-Daye	Mme Lebouteiller.	Mme Lebouteiller.
Saint Jean-des-Baisants..	Mlle Lurienne.	Mlle Lurienne.
Saint-Laurent-de-Cuves .	M. Roussel.	»
Saint-Malo-de-la-Lande..	Mme Cauchard.	Mme Cauchard.
Sainte-Marie-du-Mont ..	Mme ve Levavasseur.	Mme ve Levavasseur
Sainte-Mère-Eglise.....	Mlles Vieillard.	Mlles Vieillard.
Saint-Pair	Mondo.	Mondo.
Sainte-Pience	Brionne.	Brionne.
Saint-Pierre-Eglise.....	Mmes ves Larue.	Mmes ves Larue.
Saint-Pois	Coguyec.	Coguyec.
St-Samson-de Bonfossé..	Mlles Perrin.	Mlles Perrin.

NOMS DES BUREAUX.	NOMS DES RECEVEURS.	
	POSTES.	TÉLÉGRAPHES.
Saint-Sauveur-Lendelin .	Mlle Guénon.	Mlles Guénon.
St-Sauveur-le-Vicomte...	Mme Lacalmontie.	Mme Lacalmontie.
Saint-Vaast-la-Hougue ...	Mlle Lompech.	Lompech.
Sartilly.	Mlle Leterrier.	Leterrier.
Sottevast...	Mlle Requier.	»
Sourdeval.....	Mlle Lecuyer.	Mlle Lecuyer.
Teilleul (Le)	Mlle Joubin.	Mlle Joubin.
Tessy-sur-Vire.....	Mme ve Morisset.	Mme ve Morisset.
Torigni-sur-Vire.....	Mlle Frault.	Mlle Frault.
Tourlaville	Mme ve Bernard.	Mme ve Bernard.
Valognes.....	M. Fournier.	M. Fournier.
Vast (Le).....	Mlle Walter.	Mme Laronche.
Villebaudon	Mme ve Hus.	»
Villedieu-les-Poëles.....	Mlle Peslin.	Mlle Peslin.

SÉMAPHORES OUVERTS AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Agon.	Flamanville.	Pointe Jardeheu.
Barfleur-Gatteville.	Fort la Hougue.	Pointe du Roc.
Cap la Hague.	Ile Chausey.	Querqueville.
Cap Lévi.	Ile Pelée.	Saint-Germain-sur-Ay.
Carteret.	Nez de Jobourg.	
Cherbourg Digue.	Onglet (Vigie de l').	

GARE OUVERTE AU SERVICE DE LA TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE.

Sottevast.

SERVICE VICINAL.

M. Lelièvre O. A. (M. O.), agent voyer en chef du département, à Saint-Lo.

AGENTS VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Durel, à Saint-Lo; Benard, à Avranches; Mesnage, à Cherbourg; Heude, à Coutances; Hermann, à Mortain; Enquebecq, à Valognes.

Agents voyers et Employés attachés aux divers Bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT VOYER EN CHEF.

MM. Adam, agent voyer principal, chef des bureaux; Darthenay, agent voyer cantonal de 1re classe, chef comptable; Bigot, agent voyer cantonal de 1re classe, aide-comptable; Desaunettes, agent

voyer cantonal, chargé du service d'ordre ; Douchin, agent voyer cantonal, dessinateur ; Leneveu, agent voyer surnuméraire ; Thoraval, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Horel, agent voyer cantonal, et Letourneur, agent voyer auxiliaire.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Madeleine, agent voyer cantonal, et Jougan, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Raynel, agent voyer cantonal, et Garnier, agent voyer surnuméraire.

Arrondissement de Coutances. — MM. Simonne et Hélie, agents voyers surnuméraires.

Arrondissement de Mortain. — MM. Parey et Culleron, agents voyers auxiliaires.

Arrondissement de Valognes. — MM. Leconte, agent voyer auxiliaire et Bocage, agent voyer surnuméraire.

Agents voyers cantonaux du service actif.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Pitron, à Saint-Lo ; Lerebours, à Tessy ; Lecousté, à Torigni ; Dupont, à Carentan ; Lamoureux, à Percy ; Fournier, Pain, à Saint-Lo ; Bienvenu, à Marigny.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Thébault, à Granville ; Leduc, à Villedieu ; Liron, à Saint-James ; Lépine, agent voyer hors classe, et Dubosc, à Avranches ; Desgranges, à Brécey ; Valéry, à Sartilly ; Leriverend, à Pontorson ; Huet, à la Haye-Pesnel.

Arrondissement de Cherbourg.— MM. Boitel, aîné, à Cherbourg ; Levast, à Saint-Pierre-Eglise ; Lacolley, aux Pieux ; Poupeville, à Beaumont.

Arrondissement de Coutances.— MM. Hubert, agent voyer hors classe, et Meslet, à Coutances ; Moitié, à La Haye-du-Puits ; Erard, à Gavray ; Provost, à Périers ; Désiré, à Bréhal ; Lerebours, aîné, à Lessay ; Fras, à Cerisy-la-Salle ; Duval, à Montmartin-sur-Mer.

Arrondissement de Mortain. — MM. Renault, à Saint-Pois ; Fleury, agent voyer hors classe, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Corbin, à Mortain ; Martin, agent voyer hors classe, au Teilleul ; Boitel, jeune, à Sourdeval ; Le Villain, à Juvigny-le-Tertre.

Arrondissement de Valognes. — MM Fortin, agent voyer hors classe, à Sainte-Mère-Eglise ; Garnier, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Liron, aîné, à Bricquebec ; Douchin, à Saint-Vaast ; Lechanteur, agent voyer hors classe, à Valognes ; Jeanne, à Montebourg ; Dorange, à Barneville.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Evêque : Mgr Germain (Abel-Anastase), né le 1er avril 1833, à Saint-Sylvain (Calvados), sacré à Bayeux le 19 mars 1876, 88e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Durel, official ; Legoux, vice-official, agréés par le Gouvernement ; Bizon, supérieur du grand-séminaire.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Mauduit, secrétaire général ; Samson, Fleury, pro-secrétaires ; Laisney, secrétaire particulier de Mgr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

S. E. le cardinal Macchi, S. E. le cardinal Perraud ✻, évêque d'Autun ; NN. SS. Osouf, archevêque de Tokio ; Hugonin ✻, évêque de Bayeux ; Billard, évêque de Carcassonne ; Bécel ✻, évêque de Vannes ; Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa ; Le Roy, évêque d'Alinda ; Touchet, évêque d'Orléans ; Baron, évêque d'Angers ; Mgr Marini, camérier secret de S. S.

Chanoines titulaires.

MM. Pigeon ✻, Joubin, Mauduit, Boursin, Ménard, Dallain, Leroy.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Ameline, Duval, Gillot, Bizon, Lemonnier, Dubois, Hamel (F.), Turgot, Sanson, Leroux, Blanchet, Béatrix, Germain, Lepeltier, Dupont, Moulin, Maquerel, Bouffaré, Laisney, Lecacheux, Binet, Tollemer (H.), Tollemer (A.), Leroy (M.), Duclos, Lebedel, de Longueville, Destrès, Gardin, Gibon, Douville, Amelin, Fossard, Bonhomme, Vautier, Hamel (J. L.), Fontaine (C.), Fontaine (J.), Maudouit, Lemouland, Baudry, Gilbert, Doueffe, Gautier.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Grandjean, Montagnon, Gillouard, Loisel, Tirhard, Bizon.

Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires généraux et le Secrétaire général de l'Evêché.

Grand séminaire.

MM. Bizon, supérieur ; Marty, directeur, professeur de morale ; Ollivier, professeur d'écriture sainte ; Colibert, économe ; Lagardère, professeur de dogme ; Thézard, professeur de droit canon ; Parpaillon, Vauloup, professeurs de philosophie.

Bureaux d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président ; MM. Durel, vicaire général ; Legoux, vicaire général, trésorier ; Bizon, supérieur du grand-séminaire Colibert, économe ; Mauduit, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Dubois, chanoine honoraire. — Supérieur honoraire : Ameline, chanoine honoraire. — Directeur : Godefroy, prêtre. — Philosophie : Godefroy, prêtre. — Rhétorique : Gonet, prêtre. — Sciences : Laisney, prêtre ; Madelaine, prêtre ; Pasquet, prêtre. — Histoire : Fortin, prêtre. — Seconde : Baudry, prêtre. — Troisième : Grente, prêtre ; Geffroy, prêtre. — Quatrième : Legendre, prêtre. — Cinquième : Morel, prêtre. — Sixième : Brière, prêtre. — Septième : Lemaître, prêtre. — Huitième : Leforestier, sous-diacre. — Français et Allemand : Michel, sous-diacre ; Anger, diacre ; un laïque. — Anglais : Penitot, prêtre. — Présidents d'études : Lebaron, Jardin, prêtres ; Poullain, diacre. — Dessin : François, prêtre. — Musique : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Directeur : Savary, prêtre. — Philosophie : Postel, prêtre. — Rhétorique : Jeanne, Gautier, prêtres. — Sciences : Quesnel, Hérembourg, Lenesley, prêtres. — Histoire et géographie : Savary, prêtre. — Seconde : Molien, Dhuine, prêtres. — Troisième : Lemasson, Marie, prêtres. — Quatrième : Houssin, Vasselin, prêtres. — Cinquième : Louis, prêtre, Niobey, diacre. — Sixième : Bourdon, diacre. — Septième : Dehaequebey. — Huitième : Mesplet, prêtre. — Classe préparatoire : un laïque. — Français : David, prêtre, Harel, sous-diacre, Lemoigne. — Anglais : Houyvet, prêtre. — Allemand : Gibon, prêtre. — Économe : Durel, prêtre. — Préfet de discipline : Blin, prêtre. — Présidents d'études : Lécluze, Marguerie, Mette, Moreau, prêtres. — Dessin : un laïque. — Musique : deux laïques. — Gymnastique et escrime : un laïque.

Petit-Séminaire et Collège diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Lefeuvrier, prêtre. — Directeur : Guiné, prêtre. — Philosophie : Guiné, prêtre. — Rhétorique : Jourand, prêtre. — Sciences : Gaudin, Louin, prêtres. — Histoire : Quilleré, prêtre. — Seconde : Kerdal, prêtre. — Troisième : Macé, prêtre. — Quatrième : Kerdelué, prêtre. — Cinquième : Périot, prêtre. — Sixième : Desvignes, prêtre. — Septième : Jollivet. — Huitième : Burgot, prêtre. — Anglais : Meurier, prêtre. — Allemand : un laïque. — Économe : Brault, prêtre. — Présidents d'étude : Le Trévédic, Piriou, prêtres Picot, sous-diacre. — Dessin : un laïque. — Musique : Burgot, prêtre ; un laïque.

Établissements ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Granville (collège). — MM. Pontis, prêtre, directeur ; Gardie, Talvaz, prêtre ; trois laïques professeurs.

A Montebourg (établissement des frères de la Miséricorde). — MM. Estard, prêtre, directeur ; Desboulletz, Salmon, prêtres, Cottebrune, sous-diacre, professeurs.

A Villedieu (institution Saint-Joseph). — MM. Bouffaré, prêtre, directeur ; Ruault, prêtre ; Bertot, sous-diacre ; deux frères de la Miséricorde, un laïque, professeurs.

A Saint-James (collège). — MM. Périer, prêtre, directeur ; Lemasson, Gohier, prêtre ; Larquemin, sous-diacre, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville. — MM. Havard, supérieur, Bailleul, Colin, Méry, Le Beuve, Cailly.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Vaultier, supérieur ; Confiant, Lecoursonnais, Guillaume, Datin, Roussel, Judith, Bernard.

Au Mont-Saint-Michel. — MM. Pouvreau, supérieur ; Grosset, Fouillet, Cochet, Bouteloup, Videloup, Levêque, missionnaires.

Chapelains de communautés religieuses.

Avranches, *Ursulines*, M. Rabec ; *Sœurs de Notre-Dame-du-Mont-Carmel*, M. Carnet ; à Granville, *Petites-Sœurs des Pauvres*, M. Blin ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Provost ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Briens ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité de Jésus et de Marie*, M. Lemasson ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Lebourgais ; à Coutances, *Augustines*, M. Bouillon, *Sacré-Cœur*, M. Poulain ; à Mortain, *Ursulines*, M. Tréboisnel ; à Barenton, *Augustines*, M. Hamard ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lescalier et Delente ; à Carentan, *Augustines*, M. Trincot ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Lehodey ; *Augustines*, M. Adam ; *Sœurs de Notre-Dame-de-Charité du Refuge*, M. Gendrot ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Moulin ; à Pont-l'Abbé-Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Marie et Chevalier ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Estard.

Aumôniers d'hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Perrée ; à Pontorson, M. Fougeray ; à Saint-James, M. N... ; à Villedieu, M. Lemoine ; à Cherbourg, le clergé de Saint-Clément ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, M. Vallée ; à Mortain, M. Louaye ; à Saint-Lo, M. Olivier ; à Carentan, M. Saillard ; à Valognes, M. Lerévérend ; à Montebourg, M. N... ; à Torigni, M. N...

Aumônier de la Marine

M. Néel, aumônier honoraire.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Lefrançois ; à Cherbourg, M. Viel de Hautmesnil ; à Coutances, M. Fleury ; à Saint-Lo, M. Penitot ; à Mortain, M. Renault ; à Valognes, M. Poret.

Aumôniers d'Orphelinats.

A Avranches, Mlle Tabard ; à Périers, M. Chaulieu.

Prêtres du diocèse employés dans l'Instruction publique.

A Coutances, M. Aubry, aumônier du lycée ; à Cherbourg, M. Lefèvre, aumônier du lycée.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint-Evangile.

MM. Braud, à Cherbourg et à Siouville ; Lecerf, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

M. Deries O. I., Inspecteur d'Académie.

MM. Rouel O. I., secrétaire de l'Inspection académique ; Vacheron, Decaen, commis d'Inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Poirson O ✱, préfet, *président* ; Deries O. I., inspecteur d'Académie, *vice-président* ; Riotteau, député ; Morel, sénateur ; Regnault, député ; Le Moigne, conseiller général ; M. le Directeur de l'Ecole normale de Saint-Lo ; Mme la Directrice de l'Ecole normale de Coutances ; MM. Ménard O. A., instituteur public, à Coutances ; Robbes O. A., instituteur public, à Granville ; MMlles Marie O. A., institutrice publique, à Saint-Lo ; Travers, institutrice publique, à Cherbourg ; MM. Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo et Mabilais O. A., inspecteur primaire, à Mortain.

Membres adjoints pour les affaires contentieuses et disciplinaires de l'enseignement privé : MM. Coupard, instituteur privé laïque, à Cherbourg ; Duvivier, instituteur privé congréganiste, à Avranches.

Lycée de Coutances.

MM. Lucas-Girardville O. I, proviseur.

Joris, surveillant général; l'abbé Aubry, aumônier; Rogliano O. A., économe; Mottin, commis d'économat.

Philosophie : Havard ; rhétorique : Foulon O. I. ; seconde : Queillé ; troisième : Gohin ; sciences physiques : Basin et Jambart : mathématiques : Frémiot ; histoire : Lerévérend O. I. ; langue anglaise : Astruc O. A. et Schacher ; langue allemande : Wetzel et Coricon ; quatrième : Paté O. A. ; cinquième : Prost O. A. ; sixième : Chesnel ; septième : Gautier ; huitième : Daireaux O. I. ; neuvième : Rochey ; dessin d'imitation : Deturck ; gymnastique : Héon O. A. — Enseignement secondaire moderne : Héon, Billard, Basin, Lerévérend, Prioult O. I., Muriel O. I., Coricon, Varangot; classe enfantine : Mlle Bouquerel.

Lycée de Cherbourg.

MM. Chevrier O. I., proviseur.

Dutilh, censeur des études; l'abbé Lefévre, aumônier ; Belloir O. A , économe. — Lepot, commis d'économat ; Pivert, commis aux écritures ; Vimont, surveillant général.

Philosophie : Beurlier O. A. ; histoire : Aufavray, Halley O. A. ; rhétorique : Dupré O. A. ; seconde : Galland ; troisième : Philippe; allemand· Dax, Baumann et Duplessis ; anglais : Quesnel, Hodge, Huchon ; quatrième : Lesigne (Arth.) ; cinquième : Lefèvre O. A. ; sixième : Burnouf O. A. ; septième : Leduit O. A. ; huitième : Brassart ; mathématiques : Laley, Etienne O. I., Giot, Cousin O. A. ; physique : Chrétien, Mathieu ; sciences naturelles : Corbière O. A.—Enseignement secondaire moderne : Roptin, Lesigne (Alexandre), Jourdan, Levallois O. A., Leneveu O. A. ; dessin : Jahandiez, Deguerne ; gymnastique : Flaux. — Classes primaires : Aubril, Morel.— Classe enfantine : Mme Bocage.

COLLÈGES COMMUNAUX.

Collège d'Avranches.

MM. Goujon, O. I., principal.

Heubert, sous prineipal ; l'abbé Trochon, aumônier ; philosophie : Lenègre ; rhétorique : Dalimier ; seconde : Fender ; troisième : Duchemin ; sciences physiques : Durel O. A., Lepaysant ; mathématiques : Horel ; histoire : Mazen ; langue anglaise : Guéroult ; langue allemande : Guillot ; quatrième : Gautier O. A. ; cinquième ; Badier ; sixième : Lucas ; septième : Denolle O. A. ; huitième : Heubert ; dessin et travaux graphiques : Fouqué.— Gymnastique : Langlois. — Enseignement secondaire moderne : Durel, Horel, Duchemin, Veveaud, Loisel, Goujon ; classes primaires : Mlles Fouqué, Raulin.

Collège de Mortain.

MM. Kaës O. A., principal.

Histoire et lettres : Moulin ; philosophie et lettres : Burlat ; grammaire : Bigot; sciences physiques : Gallie; mathématiques.

Casabonne; langues vivantes : Burnel; enseignement moderne : Oger; classes primaires : Lemoyne, Lecerf; législation et économie politique : David O. A.

Inspection de l'Instruction primaire.

MM. Tréhet O. A., à Avranches ; Renouvin O. A., à Cherbourg ; Lecler O. A., à Coutances ; Mabilais O. A., à Mortain ; Marichal, à Saint-Lo ; Desprez O. I., à Valognes.

ECOLES NORMALES.

Ecole normale d'instituteurs de Saint-Lo.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président ;* N... ; Blouët ✻, conseiller général ; Simon O. A , juge au tribunal civil ; Norgeot, O. A., juge de paix, à Saint-Lo ; Dussaux O. A., conseiller général, maire de Saint-Lo ; Lorin ✻, directeur des contributions directes de la Manche.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM. Follet O. I., directeur ; Quinton, économe ; Marie O. A., Dupéron, Gambier, Quinton, professeurs ; Dupéron, professeur d'anglais ; Ytournel, directeur de l'école primaire annexe ; Valton O. A.. maître de chant ; Ravaut O. I., professeur de dessin ; A. Brunin, maître de gymnastique ; Fasquelle ✻, professeur d'agriculture ; Leconte, professeur d'horticulture ; le docteur Bernard ✻, médecin de l'école.

Ecole normale d'institutrices de Coutances.

Conseil d'administration de l'Ecole.

MM. Deries O. I., inspecteur d'Académie, *président ;* Regnault, député, conseiller général ; Savary, conseiller général ; Briens ✻, sénateur ; Collignon, sous-préfet ; Lair ✻, proviseur honoraire ; Boissel-Dombreval ✻, ancien conseiller général, ancien maire.

Fonctionnaires de l'Ecole.

MM^mes^ Crouzel O. A., directrice ; Chicoineau, économe ; Enjourbault, Brémond, Spalikowski, Guérin, professeurs ; Hurtault, directrice de l'école primaire annexe ; Blanc, directrice de l'école maternelle annexe.

Mlle Spalikowski, professeur d'anglais ; M. Ravaut, O. I., Mlle Brémont, professeurs de dessin ; docteur Laisney O. A. médecin de l'école.

Cours secondaire de jeunes filles de Cherbourg.

Directeur. — M. Chevrier O. I., proviseur du lycée ; surveillante générale : Mme Lemoine.

Professeurs : MMlles Maisonneuve, sciences ; Lesigne (Arthur) : grammaire ; MM. Wolf O. I., Dupré O. A., Galland : littérature ; Lesigne (Alexandre) : géographie ; Halley O. A., Aufavray : histoire ; Beurlier O. A. : morale ; Hodge, Quesnel : anglais ; Mlle Rossignol : musique ; Deguerne et Jahandiez : dessin ; Mme Lemoine : travaux manuels.

Institutrices primaires : Mlles Lebrettevillois O. A., Simon, Lemoine (Julia), Hébert.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au certificat d'aptitude pédagogique.

MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président ;* Follet, directeur de l'école normale de Saint-Lo ; Marichal, Renouvin, Tréhet, Desprez, Lecler, Mabilais, inspecteurs primaires ; Pignet, directeur d'école publique, à Saint-Lo ; Mme Crouzel, directrice de l'école normale de Coutances ; Mlle Mingat, directrice de l'école primaire supérieure de filles de Saint-Lo ; Mlle Marie, directrice d'école publique, à Saint-Lo.

Jury d'examen des Aspirants et des Aspirantes au brevet de capacité.

MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président ;* Lair, proviseur honoraire ; Follet, directeur de l'école normale ; Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; un inspecteur primaire ; Marie, Dupéron, Quinton, Gambier, professeurs à l'école normale de Saint-Lo ; Gendrin, directeur de l'école primaire supérieure de Saint-Lo ; Sagot, directeur de l'école primaire supérieure de Périers ; Barbey, ancien instituteur privé ; Mme Crouzel, directrice de l'école normale ; Mlle Mingat, directrice de l'école primaire supérieure de filles de Saint-Lo ; Mlle Marie, directrice d'école communale ; Mme Dalimier, ancienne institutrice privée.

Sciences physiques : M. Basin, professeur au lycée de Coutances ; dessin : M. Ravaut, professeur à l'école normale ; chant : M. Nicolas O. I. ; gymnastique : M. A. Brunin, professeur à l'école normale ; agriculture et horticulture : M. Fasquelle.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguille des Aspirantes.

MMmes Poirson, Deries, Follet, Marichal, Rault.

Jury départemental chargé d'examiner les Aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges communaux.

MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président ;* Follet, directeur de l'école normale ; Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Prost, professeur au lycée de Coutances ; N..., professeur au lycée de Cherbourg ; Dupéron et Marie, professeurs à l'école normale.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Présidents d'honneur. — M. le Préfet de la Manche ; M. le Maire de Saint-Lo ; Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches.

Président : M. Ed. Lepingard, avocat, ancien chef de division à la Préfecture ; *vice-présidents*: MM Blanchet, curé de Sainte-Croix; le docteur Bernard ✱, membre du Conseil général de la Manche et du Conseil municipal de Saint-Lo ; *secrétaire:* M Gambillon, ancien chef de division à la Préfecture; *secrétaire-adjoint :* M Leclerc, docteur-médecin ; *conservateur :* M. Gaëtan Guillot, avocat et maire de Saint-Gilles ; *conservateurs-adjoints*: MM A Dieu, avocat, Conseiller municipal ; Onfroy, propriétaire ; *bibliothécaire :* M. A. Lemoisson ; *trésorier* : M. Lecomte d'Olonde, architecte ; *classificateur de la section d'archéologie :* M. Derbois, ancien professeur ; *classificateur de la section d'histoire naturelle :* M. Sébire, pharmacien de 1re classe ; *sous-classificateur :* M. Leliè-vre, agent voyer en chef du département.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts des arrondissements d'Avranches et de Mortain.

Composition du bureau de la Société en 1897.

Président : M. Alfred de Tesson ✱, capitaine de frégate en retraite. — *Vice-présidents :* MM. Albert Legrin O. I. P., président du tribunal civil ; Sosthène Mauduit, conseiller général, maire de Saint-Martin-des-Champs ; *bibliothécaire-archiviste :* M. Léon Lanos, ancien notaire. — *Bibliothécaire honoraire :* Mlle Ida Hubert — *Secrétaire:* M. le comte Joseph de Chabannes. — *Secrétaire adjoint* et *secrétaire du Conseil d'Administration :* M. Paul Bouvattier, contrôleur des contributions directes. — *Trésorier :* M. Thébault, ancien libraire. — *Questeur :* M. l'abbé Maheux, curé de Saint-Oven.

Conservateurs (Membres du bureau).

1° *Des tableaux et statues* : M. Charles Fouqué O. A., professeur de dessin ; M. Potier de la Varde, conservateur honoraire. — 2° *Des objets d'histoire naturelle* : M. Durel, O. A., professeur de sciences physiques et naturelles. — 3° *Des médailles et des antiquités :* le baron Henry de Tonge. — 4° *Du musée lapidaire :* M. Louvel O. A., architecte.

Membres adjoints au bureau pour former le Conseil d'administration.

MM. Rome O. A., sous-préfet d'Avranches ; d'Aisy ✱, maire d'Avranches ; Lebel, libraire ; le comte de Clinchamps ✱ ; Couraye-Du-Parc ✱, chef de bureau au Ministère des Finances, en retraite ; Lafrénaye, receveur principal des postes et télégraphes, en retraite.

Officiers d'honneur pour Mortain.

Vice-présidents : MM. de Bailliencourt ✱, maire de Mortain ; Lefaverais O. A , président honoraire du tribunal civil. — *Secrétaire :* M. Charles Guérin, propriétaire, au Mesnil-Thébault.

Société nationale des Sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.

(Établissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR 1896.

MEMBRES A VIE.

MM. Aug. Le Jolis, directeur et archiviste perpétuel ; Emmanuel Liais, secrétaire perpétuel honoraire.

MEMBRES ÉLUS POUR 1896.

Président : MM. Emmanuel Liais. — *Vice-Président :* Dr Guiffard. — *Secrétaire :* Corbière. — *Trésorier :* Jouan.

Société artistique et industrielle de Cherbourg.

Membres d'honneur de la société.

Présidents d'honneur ; MM. le Vice-Amiral, préfet maritime ; le général commandant la subdivision ; le Préfet de la Manche ; le Sous-Préfet de l'arrondissement ; le Maire de Cherbourg ; le Député de Cherbourg. — *Président honoraire :* N..

Président : MM. Menut (Henri) O. I., banquier, juge au tribunal de commerce, rue Christine, 5. — *Vice-présidents :* Gutelle O. A., architecte de la ville, rue de Lalma, 12 bis ; Lemonnier, président de la Société de gymnastique « La Patriote ». — *Secrétaire :* Demay, professeur à l'Arsenal, rue Montebello. — *Trésorier :* Brégaint, conseiller municipal, rue de la Polle, 32. — *Bibliothécaire-archiviste, conservateur du musée :* Voisin, relieur, rue la Fontaine-41. — *Secrétaire-adjoint :* Pellé, commis des ponts et chaussées, rue du Champs-de-Mars, 4. — *Conseillers :* Bréard O. I , Lanièce, conseiller municipal, Macé, Lavallée, conseiller municipal, Le Boisselier, conseiller municipal, Louise, Mahieu-Laroque, Le Maout. — *Comité de rédaction :* Renouvin, Dutot, Macé, Voisin et Le Maout.

Société académique de Cherbourg.

Bureau.—MM. Jouan O ✻, *directeur ;* Frigout O I., *secrétaire ;* Legrin, *archiviste-trésorier.*

Société académique du Cotentin.

Président de droit : Mgr l'Evêque de Coutances. — *Vice-président :* MM. l'abbé Pigeon ✻, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. — *Vice-président honoraire :* Sarot, avocat, à Coutances. — *Trésorier :* Enault, propriétaire. — *Secrétaire :* Leterrier, avocat, à Coutances.

Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la Langue française à l'étranger.

Président d'honneur : MM. A. Poirson O ✻, préfet de la Manche ; Boissel-Bombreval ✻. — *Président annuel :* Alphonse Lair ✻, proviseur honoraire. — *Trésorier :* N...

Société Archéologique, Artistique, Littéraire et Scientifique de l'arrondissement de Valognes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : MM. Le Clerc, président du Tribunal. — *Vice-présidents :* Lemarquand et de Mondésir. — *Secrétaire :* N... — *Vice-secrétaire :* Leneveu, docteur-médecin. — *Trésorier :* B. Hamel.— *Conservateur-archiviste :* N... — *Membre adjoint :* Guimond, greffier du Tribunal.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo. — M. A. Pillon, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mardi, mercredi et jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 4 heures.

Avranches. — M. Fauvel, bibliothécaire.—*Jours et heures de l'ouverture :* les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Cherbourg. — M. Amiot O. A., bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 6 heures à 10 heures du soir et les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances. — M. Daireaux, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* tous les jours non fériés, de 10 heures et demie à 1 heure et demie (excepté le jeudi).

Mortain. — M. Lemoine, bibliothécaire. — *Jours et heures de l'ouverture :* les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7heures à 9 heures du soir.

Membres du Comité de surveillance de la bibliothèque.

MM. Pinot, agrégé, ancien professeur de l'Université ; Josset, avocat ; Louis David, juge.

Valognes. — M N..., bibliothécaire.

Membres du Comité d'achat et de surveillance.

MM. Mariette-Boisville, maire, *président.* — Desprez, Le Clerc, Delangle, N..., Guimont, Fabre O ✻.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.* — Mme sœur Gosset, directrice. — M. l'abbé Delente, aumônier.

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 2,000 fr.—2e classe, 1,200 fr. — 3e classe, 800 fr. — 4e classe, 600 fr. — 5e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

(Quartier d'aliénés).

M. Sizaret, *médecin préposé responsable.* — M. Rihouet ✻, *économe.* — M. Lavoué ✻, *receveur.* — M. l'abbé Fougeray, *aumônier.*

Prix de la pension.

1re classe, 1,600 fr. — 2e classe, 1,050 fr. — 3e classe, 800 fr. — 4e classe, 500 fr. — Aliénés placés au compte du département de la Manche, 360 fr. — Départements de la Seine et Seine-et-Oise, 400 fr.

ASILE DE PONT-L'ABBÉ.

M. Legruel, *docteur-médecin* et M. Viel, *docteur-médecin adjoint.* —Mme Poirier, *supérieure.* — MM. Marie et Chevalier, *aumôniers.*

Prix de la Pension.

1re classe, 2,000 fr. — 2e classe, 1,500 fr. — 3e classe, 1,000 fr.— 4e classe, 800 fr.—5e classe, 600 fr.— 6e classe, 400 fr.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES HOSPICES.

Hospice de Saint-Lo.

MM. Dussaux, maire de Saint-Lo, *président ;* Leparquois, conseiller municipal ; Bosq, conseiller municipal ; Jouanne, avoué, conseiller municipal ; Guillot (Edouard), propriétaire, conseiller municipal ; Leclerc, avocat, ancien notaire, conseiller municipal.

Receveur économe : M. Nicolas O. I. P. — *Service médical:* MM. Bernard ✻ et Thomas. — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de l'Ordre de Saint-Paul de Chartres. — *Supérieure* : Mme sœur Angèle. — *Aumônier :* M. l'abbé Ollivier.

Hospice de Carentan.

MM. le Maire de Carentan, *président ;* Triquet, propriétaire ; Lerosier, négociant ; Lenoël, juge de paix, ancien notaire ; Lepelletier, négociant ; Letourneur, huissier ; Hamel, docteur-médecin.

Receveur : M. Aubin (Louis). — *Econome-secrétaire :* M. Hélouin (Hyacinthe). — *Service médical :* MM. Artu (Armand) ; Carbonnel (Pierre). — *Service intérieur* : MMmes les Religieuses de la Sagesse. — *Supérieure :* Mme Gérard (Laure). — *Aumônerie :* M. l'abbé Saillard.

Hospice de Torigni-sur-Vire.

MM. le Maire de Torigni-sur-Vire, *président ;* Plouin, receveur d'enregistrement en retraite ; Leboucher, propriétaire ; Gohier, notaire ; Leroquais, notaire ; Ballé, pharmacien, et Groualle, propriétaire.

Receveur : M. Hébert. —*Econome :* M. Bures.—*Service médical :* M. Pommier. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses du Sacré-Cœur de Coutances (sœurs Saint-Victorin et Sainte-Mathilde).— *Supérieure :* Mme Sainte-Eugène. — *Aumônerie :* M. Mourocq.

Hospice d'Avranches.

MM. le Maire d'Avranches, *président ;* Nivard, adjoint au maire ; Lechevalier, propriétaire ; Aubry, négociant ; Debon, propriétaire ; Delaroche, propriétaire ; Semery, propriétaire.

Receveur-économe : M. Langlois. — *Service médical :* MM. Frémin, médecin ; Héon, chirurgien. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. — *Supérieure :* Mme Duport. — *Aumônerie :* M. l'abbé Massy.

Hospice de Ducey.

MM. le Maire de Ducey, *président* ; Champion (Paul), adjoint, Chesnay, marchand de vins ; Hermon, propriétaire ; Leguidecoq, juge de paix, *vice-président ;* Belloir, propriétaire ; Jaunet, négociant.

Hospice de Granville.

MM. le Maire de Granville, *président ;* J. Pannier, négociant ; Duchêne, propriétaire ; Lefebure, juge de paix ; P. Villars, armateur ; Ch. Guillebot, courtier maritime ; Lucas, capitaine en retraite.

Receveur-économe : M. Belloir. — *Service médical :* MM. Benoist, Letourneur et Leménicier. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve. — *Supérieure :* Mme Desury. — *Aumônier :* M. l'abbé Perrée.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE GRANVILLE.

MM. le Maire de Granville, *président ;* Le Prince, négociant ; Benoist, docteur-médecin ; Ollivier, greffier du tribunal de commerce ; Jouault, armateur, et Riotteau fils, armateur.

Hospice de Pontorson.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Maire de Pontorson, *président ;* Bourges, ✱ vétérinaire ; Lecacheux, curé-doyen ; Guichard, horloger, adjoint au maire ; Lefèvre, receveur d'enregistrement, des domaines et du timbre ; Lefondré, propriétaire, et Levallois (Jacques), maître d'hôtel.

Econome : M. Rihouet. — *Service médical :* M. Sizaret, docteur-médecin. — *Receveur :* M. Lavoué. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Sagesse, au nombre de 23. — *Supérieure :* Mme Saint-Maximin. — *Aumônerie :* M. l'abbé Fougeray.

Hospice de Saint-James.

MM. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président ;* Despréaux, propriétaire ; Gautier (Pierre) ; Geffroy, notaire ; Dupont (Victor) ; Chevalier (Adolphe), curé-doyen ; Besnard (Léon).

Receveur-économe : N... — *Service médical :* MM. les docteurs Legros et Ameline.— *Service intérieur :* Mme Canton, *supérieure*.

Hospice de Villedieu.

MM. le Maire de Villedieu, *président ;* Havard (Joseph), conseiller municipal ; Brochet, propriétaire ; Pitel (Louis), propriétaire ; Charles Loyer, receveur d'enregistrement ; N...

Receveur-économe : M. Gautier. — *Service médical :* M Ledo.— *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Providence d'Evreux. — *Supérieure :* Mme sœur Longuemare. — *Aumônerie :* M. l'abbé Lemoine.

Hospice de Cherbourg.

MM. le Maire de Cherbourg, *président ;* Leflambe et Barbet, conseillers municipaux ; Brière, avoué ; Joliet, conseiller municipal ; Leroy, négociant ; Féron, avoué.

M. Desrez, *économe.* — M. Beaugrand, *receveur.* — M. Gohel, *surveillant-adjoint.* — M Lesaulnier, *commis aux entrées.* — *Service médical :* MM. Renault, Monnoye, Lesdos, Bourdet, Hubert, Lefrançois et Offret. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres —*Supérieure :* Mme Carette.—*Aumônerie :* le clergé de Saint-Clément.

Hospice de Coutances.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président ;* N..., *vice-président ;* Dudouyt, procureur de la République, à Coutances ; Delaunay, Lehuby, délégués de la Préfecture ; Rabec et N. ., délégués du Conseil municipal.

Econome : M. Legros. — *Receveur :* M Leliepvre — *Service médical :* MM. Laisney, médecin en chef ; Dudouyt (Pierre), médecin adjoint ; Lecomte et Fauvel, médecins consultants. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses Augustines de Coutances. *Aumôneries :* — M. l'abbé Leguerrier.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. Lair ✻, maire de Coutances, *président ;* Lemarchand, Laisney, docteur-médecin ; Briens, Geffroy et Mahé ; Adde, propriétaire ; Leliepvre, receveur.

Hospice de Périers.

MM. Regnault, député, conseiller général, maire de Périers, *président ;* Leconte (Jacques), juge de paix ; Lepareux, négociant, Rihouet, propriétaire, Desplanques, Legoupil et Guy.

Receveur : M Ledrans — *Econome :* M. Giraud. — *Service médical :* M. Leroux, docteur en médecine.—*Service intérieur :* Mmes les Religieuses de Saint-Paul-de-Chartres. — *Supérieure :* Mme Leguay (Marie), sœur Adolphe. — *Aumônerie :* M. Vallée.

Hospice de Mortain.

MM. le Maire de Mortain ✱, *président ;* Buisson, propriétaire ; Gallie ; Milan, négociant ; Le Bigot, notaire ; David (Louis) ; Delisle.

Receveur : M. Bourbon. — *Econome :* M. Laumondais — *Service médical :* Dr de la Houssaye, Dr Dufour. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Providence de Séez. — *Supérieure :* Mme Noël. — *Aumônerie :* l'abbé François.

Hospice de Barenton.

MM. le Maire de Barenton, *président ;* Liot (Auguste) ; Duclos ; N... ; Lelièvre (Ferdinand) ; Yver (Dominique) ; Montécot, Léon (père).

Hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM le Maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président ;* Fauchon, docteur-médecin ; Almin, (Athanase) ; Lemonnier (Ernest) ; Pinel (Edouard) ; Danguy.

Hospice de Valognes.

MM. Mariette-Boisville, maire de Valognes, *président ;* Le Clerc, président du Tribunal, *vice-président ;* Hamel, *ordonnateur ;* Le Grusley, tuteur ; De Langle, avocat ; Enguebec, conducteur des ponts et chaussées.

Receveur économe : M. Jules Leconte. — *Service médical :* MM. Leneveu et Le Bouteiller, docteurs-médecins. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses Filles de la Sagesse. — *Aumônerie :* M. l'abbé Lerévérend.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

MM. le Maire de Valognes, *président ;* Bretel, *vice-président ;* Lemeland (Pierre), *ordonnateur ;* Crosville ; L'hôtellier, négociant ; Dubois, notaire et Giot, propriétaire

Hospice de Barfleur.

MM. le Maire de Barfleur, *président ;* Dalidan (Ernest), propriétaire ; Leterrier (Gaston), docteur-médecin ; Cauchon, curé desservant ; Lepart (Charles) ; Tardif (Alfred) ; Blanvillain (Charles).

Receveur économe : M. Jourdan, receveur municipal. — *Service médical :* M. Leterrier. — *Service intérieur :* MMmes les Religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — *Supérieure :* Mme Marguerite-de-la-Croix. — *Aumônerie :* M. l'abbé Cauchon.

Hospice de Montebourg.

MM. le Maire de Montebourg, *président ;* Burnouf, adjoint et huissier ; Duval, marchand chapelier; Leroux, négociant ; Anfray (Louis), négociant ; Guiffard, notaire ; Vrac, propriétaire.

Receveur : M. Groult. —*Econome-secrétaire :* M. Jules Guillotte.— *Service médical :* M. Crocquevieille. —*Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de la Miséricorde. — *Supérieure :* Mme Théodora.

Hospice de Sainte-Marie-du-Mont.

MM. le Maire de Sainte-Marie-du-Mont, *président ;* N..., Caruel, curé ; Décaumont, Jean (Léon), Poisson (Bienaimé), Bazire (Charles-Louis), Lepoittevin (Maxime), cultivateurs.

Receveur-économe : M. Garnier. — *Service médical :* M. Le Goupils. — *Service intérieur :* Mme sœur Saint-Débonnaire, *supérieure*. — *Aumônerie :* M. Caruel.

Hospice de Sainte-Mère-Eglise.

MM. Hairon, maire, *président ;* Cirou, ancien juge de paix ; l'abbé Gautier, curé-doyen ; Leprince, propriétaire ; Philippe (Auguste), propriétaire ; Leménicier, négociant ; Caillemer, propriétaire.

Hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

MM. le Maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, *président ;* Travert (Jean-Baptiste), négociant ; Delalonde, Macel (Gustave), Cumont, Lacroix, Doguet, *membres*.

Receveur : M. Pestre-Lamy, percepteur. —*Econome :* M. Mesnil, secrétaire de la Mairie. — *Service médical :* Dr Deschamps — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses de Saint-Paul de Chartres. *Supérieure :* Mme sœur Saint-Joseph. — *Aumônerie :* M. l'abbé Drieu.

Hospice de Saint-Vaast-la-Hougue.

MM. le maire de Saint-Vaast, *président ;* Triquet (Antoine), capitaine au long cours ; Cornibert (Alexandre), commissaire de marine retraité ; Thin (Marc), ancien capitaine au long cours ; Valette, négociant, Hervieux, propriétaire.

Receveur-économe : M. Regnault, percepteur.—*Service médical :* M. Ménard, docteur-médecin. — *Service intérieur :* MM^mes^ les Religieuses du Sacré-Cœur. — *Supérieure :* Mme Saint-Urbain. — *Aumônerie :* M. Grenier, curé de Saint-Vaast.

Société de charité Maternelle de Saint-Lo.

LISTE DES DAMES FORMANT LE COMITÉ D'ADMINISTRATION.

Présidentes honoraires : MM^mes^ Auguste Vaultier et Adolphe Simon.

Vice-présidentes honoraires : MM^mes^ Le Campion et Lepingard.

Présidente : Mme Lorin.

Vice-Présidentes : MM^mes^ René Le Clerc et Dary.

Dames patronnesses de droit : MM^mes^ Le Monnier de Gouville, Dussaux, Levoy, Mlle Marie-Louise Caillemer et MM^les^ Barbier, toutes comme directrices d'ouvroirs qui s'occupent de l'Œuvre et MM^mes^ les Religieuses garde-malades, rue du Château, chez lesquelles se trouve le vestiaire.

Dames patronnesses élues : MM^mes^ Breton, Damecour, de Champglin, de la Brunellière, de Mendonça, Desfaudais, Enguehard, Fremin, Gambillon, Labarre, Ledurdinier, Lefèvre, Leturc, Levaillant, Lhomond et Rault.

Société de charité pour l'extinction de la mendicité.

BUREAU DE SAINT-JAMES.

Présidente : Mme Hippolyte Morel.— *Vice-présidentes :* Mme Louis Despréaux et Mme la Supérieure de la Retraite. — *Trésorière :* Mme Victor Porcher.—*Secrétaires :* Mme H. Morel et Mme Montmirel. —*Dames patronnesses :* Mlle Gouin de Roil, MM^mes^ Geffroy, Léon Besnard, Payen, Darthenay, Tribouillard, Eugène Lemoine, Baubigny, A. Porcher, Martin, Mlle Lebedel.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de secours mutuels des Patrons et Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

COMPOSITION DU BUREAU.—M. le Préfet de la Manche, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, M. le Maire de la ville de Saint-Lo, *présidents d'honneur ;* MM. E. Breton, Président de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Lo, *président ;* Léon

Leparquois, fabricant, Omond-Lelong, libraire, *vice-présidents ;* Besnard, *secrétaire ;* Sénéchal, employé, *secrétaire-adjoint ;* Marie, épicier, *trésorier ;* Ruel, commis de banque, *trésorier-adjoint ;* Luet, employé, *archiviste ;* Savary, commis-greffier et Ferdinand, employé, *visiteurs des malades ;* Lecoustey, plafonneur ; Rivey, cordonnier ; Lecerf, peintre ; Birée, maçon ; Duprey, cordier, *administrateurs*.

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. J. Bosq, *président ;* Lefèvre, fils, *vice-président ;* Jung, *secrétaire-trésorier*.

Association départementale des Médecins de la Manche.

Président : MM. Dr Bernard ✱, conseiller général ; *secrétaire :* Dr Le Clerc.

Société de secours mutuels établie entre les Instituteurs et les Institutrices de la Manche.

Président : MM. Deries, inspecteur d'Académie ; *vice-présidents :* Follet, directeur de l'École normale et Briens, sénateur de la Manche; *secrétaire-trésorier :* Pignet, directeur de l'école mutuelle de Saint-Lo; *secrétaire-adjoint :* Bucaille, instituteur public, à Torigni.

Membres du Conseil d'administration. — MM. Deries, inspecteur d'Académie, *président* ; Labiche, sénateur ; Riotteau, député ; Lecler, inspecteur primaire, à Coutances ; Marichal, inspecteur primaire, à Saint-Lo ; Desprez, inspecteur primaire, à Valognes ; Fautrad, instituteur public, à Villedieu ; Ruault, instituteur public, à Avranches ; Lelavechef et Simon, instituteurs publics, à Cherbourg ; Lesouef, instituteur public, à Gavray ; Etienne, instituteur public, à Montmartin-sur-Mer ; Simon, instituteur public, à Sourdeval-la-Barre ; Alexandre, instituteur public, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Pignet, instituteur public, à Saint-Lo ; Bucaille, instituteur public, à Torigni ; Gondouin, instituteur public, à Valognes ; Letourneur, instituteur public, à Montebourg.

Société de secours mutuels entre les Cantonniers du Service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867).

Président d'honneur : MM. Poirson, préfet de la Manche, O ✱, etc. ; *président honoraire :* Leroy, agent voyer en chef honoraire du département du Nord ; *président :* Lelièvre O. A., M. O. agent voyer en chef du département de la Manche ; *vice-président :* Colas O. A., chef de division à la Préfecture de la Manche ; *secrétaire :* Adam, agent voyer principal, chef de bureau de l'agent voyer en chef ; *secrétaire adjoint :* Bigot, agent voyer cantonal de 1re classe ; *trésorier :* Darthenay, agent voyer cantonal de 1re classe.

Administrateurs principaux d'arrondissement.

MM. Durel, à Saint-Lo ; Benard, à Avranches ; Mesnage, à Cherbourg ; Lepuissant O. A., à Coutances ; Hermann, à Mortain ; Enquebecq, à Valognes.

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Philippe-Desportes (Michel), *président ;* Jouet-Laconterie (Ferdinand), *vice-président ;* Harivel (François-Anne), *secrétaire ;* Groualle, négociant, *trésorier ;* Vimard, jardinier et Marie (Pierre), *administrateurs.*

VILLE D'AVRANCHES.

Société de secours mutuels de Saint-François-Xavier.

MM. Lepennetier ✱, capitaine en retraite, *président;* Mgr Germain, évêque de Coutances et d'Avranches, *président d'honneur ;* Gilbert et Provost, *vice-présidents ;* Bouvattier, Poutrel, *administrateurs ;* Loyer, *secrétaire ;* Lhomer et Hermange, *vice-secrétaires ;* Hardy, *trésorier ;* Miocque, *vice-trésorier ;* Harel, Vachon, jardinier, *contrôleurs ;* Morel, jardinier et Harel, charpentier, *préposés aux recettes.*

VILLE DE BRÉCEY.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président : M. Pinard, docteur-médecin, maire de Brécey, conseiller général de la Manche (membre honoraire) ; *vice-président :* M. Godard, rentier (membre honoraire) ; *secrétaire :* M. Cahu, sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; *trésorier :* M. Bourouit, sous-lieutenant, commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers ; *administrateurs :* MM. Mazier, sergent de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Rubé, caporal de la Compagnie des sapeurs-pompiers ; Langelier, 1er sapeur.

VILLE D'AVRANCHES.

Société de secours mutuels « La Fraternelle. »

MM. Rome, sous-préfet ; Morel, sénateur ; Gautier O. A., ancien conseiller général ; Desdouitils O. A., ancien maire d'Avranches, *présidents d'honneur.* — Mauduit ✱ (D. B), *président.* — V. Letréguilly O. A., et Lemutricy, *vice-présidents.* — J. Jorand, *secrétaire.* — Desfeux, *vice-secrétaire.* — Fauvel, *trésorier.* — Poidvin, *vice-trésorier.* — A. Fardin ; Dutheur ; Lemesle ; Legrand ; Chaignon ; J. Mard ; Pichot, *administrateurs.*

VILLE DE VILLEDIEU

Société de secours mutuels.

Président : M. Jules Tétrel ✱, O. A., conseiller général, maire de Villedieu.

VILLE DE SAINT-JAMES.

Société de secours mutuels.

Président : M. Gautier (César), conseiller d'arrondissement.

VILLE DE GRANVILLE.

Société de secours mutuels et de pensions de retraite.

Président : M. Dior (Lucien) ✱, ✱ ; *vice-président :* Ernouf (Léon), négociant ; *secrétaire :* Debroise (François), employé de commerce ; *trésorier :* Bougourd (Louis), secrétaire de la Mairie ; *administrateurs :* Herpin (Emmanuel), propriétaire ; Laroque (Léon), maréchal-ferrant ; Lechartier (Edouard), ferblantier ; Hue (Julien), marchand ; Malet (Louis-Adolphe), menuisier ; Joret (Pierre), constructeur de navires ; Février (Eugène), poulieur ; Lebrun (Alphonse), menuisier ; Bunel (Pierre), employé de commerce ; Dufruit (Louis), plâtrier ; Duchemin (Auguste), cordier ; Fontaine (Émile), peintre.

Société de secours mutuels des marins employés à la pêche de la morue.

Président : M. le Commissaire de l'Inscription maritime, Jacques Le Seigneur ; *vice-président :* M. Villars, armateur ; *secrétaire-trésorier :* M. l'Inspecteur des Pêches, Thomas ; MM. les armateurs Beust, Riotteau fils, Villars et J. Pannier, les capitaines Caruel et Touquerant, *membres du Conseil d'administration.*

VILLE DE CHERBOURG.

Société de secours mutuels des Distributeurs de Cherbourg.

Président : MM Lanièce (Jacques), rue Hélain, 45; *vice-présidents :* Conor (Victor), rue de la Poudrière, 93 ; Guilbert (Albert), rue Amiral-d'Abboville, 10 ; *secrétaire :* Lefrançois (Eugène), rue Lesdos, 12 ; *trésorier :* Anne Alphonse), rue des Ormes, 10; *receveurs particuliers :* Legoupil (Théodore), rue Gambetta, 81 (Equeurdreville) ; Auvray (Louis), rue Bouillon, 17 ; Langlois (Alfred), rue de la Moignerie (Tourlaville) ; Hamel (Charles), rue de Sennecey, 75 ; Lavallée (Albert), rue du Faubourg ; Lepetit (Charles), rue Tour-Carrée, 6 ; Estace (Louis), rue de la Bucaille, 2 ; *administrateurs :* Mauger (Louis), rue Montebello, 12; Mauger (Charles), rue au Blé, 59; Paysant (Auguste), rue des Carrières, 3 ; Poinsard (Paul), rue des Maçons, 14 (Equeurdreville); Lelong (Eugène , rue Thiers, 85 (Tourlaville) ; Liard (Léon), rue des Fossés, 3 ; Gonneaud (Eugène), hameau

Pinel (Equeurdreville) ; Lagalle (Eugène), rue de la Fontaine ; Barb (Auguste), rue Louis XVI, 12 ; Gallien (Laurent), rue du Vieux-Pont, 33 ; Lefrançois (Charles), rue des Maçons, 20 (Equeurdreville) ; Martin (Louis), rue du Val-de-Saire, 48 ; Epinette (François), route des Pieux, 23 ; Leclerc (Gustave), chemin des Petites-Carrières ; Counesson (Gustave), rue des Ormes, cité Buhot ; Leblond (Alexis), à la Fonderie (Tourlaville) ; Lepareur (Pierre), hameau Guerry (Equeurdreville) ; Trabuc (Louis), rue du Bois, 20, (Tourlaville) ; Audoire (Charles), rue de la Mairie (Octeville) ; Gréard (Eugène), chasse Bonnissent (Equeurdreville) ; Leterrier (Jean), rue du Faubourg, 99 ; Brochet (Octave), rue Bouillon, 4 ; Mouchel (Pierre), rue Forfert, 14 (Tourlaville) ; Desmousseaux (François), rue Gombault, 97 (Equeurdreville) ; Riedenger (Victor), rue de Beuzeville (Equeurdreville).

Société de secours mutuels des ateliers Simon et ses fils.

Président d'honneur : MM. Simon, père ; *président :* Simon (Albert) ; *vice-président :* Simon (Auguste) ; *secrétaire :* Delort (Jules) ; *trésorier :* Alaterre (Alexandre) ; *délégués pour le contrôle et la surveillance :* Etourneau, Bonnecarrère, Breyer, Varin, Mercenier, Henry et Picchef.

Société de secours mutuels « La Cherbourgeoise ».

MM. Pignot (Charles) O. A., *président ;* Le Biez (Louis), chef contre-maître retraité, *vice-président ;* Le Biez (Félix), commis de marine, *trésorier ;* Perrel (Eugène), *archiviste ;* Chardeur (Alexandre), ouvrier perceur ; Bihel (Alfred), chef ouvrier ; Chaulieu, dessinateur ; Viel, ouvrier chaudronnier ; Varin, contre-maître de la marine ; Lepelletier, ouvrier tonnelier ; Fauvel, dessinateur ; Chauvin (Louis), charpentier ; Houel, conseiller municipal, à Equeurdreville, *administrateurs ;* N..., commis de marine, *secrétaire.*

Société de secours mutuels des médecins de l'arrondissement de Coutances.

MM. Lefèvre (père), à Périers, *président ;* P. Dudouyt, *vice-président ;* Fauvel, *trésorier-secrétaire.*

VILLE DE COUTANCES.

M. Boissel-Dombreval ✱, *président ;* Rouley, *vice-président ;* Héon, professeur, *secrétaire ;* Leneslet, *trésorier ;* Briens, *trésorier-adjoint ;* Lecluse, Salomon, Hennequin, *administrateurs.*

VILLE DE SAINT HILAIRE-DU-HARCOUET.

Société de secours mutuels (Sapeurs-Pompiers).

MM. Amiard (René), *président ;* Fauchon (Victor), *vice-président ;* N. ., *secrétaire ;* Leroy, *trésorier ;* Pioline, Colin et Seigneur, *administrateurs.*

Société de secours mutuels des ouvriers (200 Membres).

MM. Lefresne, conseiller général, *président ;* Pinel (Edouard) et Pleutin, *vice-présidents ;* Provost (Auguste), *trésorier ;* Lemonnier, *vice-trésorier ;* Yvon, *secrétaire :* Ville, *vice-secrétaire ;* Guérin, Fautrad, Dodart, Orvin, *administrateurs ;* Beaubigny (Jean), Diguet, Boower (Georges), Gautier (Pierre), Genevée, Guérin (Amand), Semery, *chefs de quartier.*

ISIGNY-LE-BUAT.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

MM. Cruchet, *président ;* Anfray, *secrétaire-trésorier ;* Mouton et Jouault, *membres du Bureau.*

SOURDEVAL-LA-BARRE.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers.

Président : MM. Labiche, sénateur ; *vice-président :* Alix, adjoint ; *trésorier :* Roblin ; *secrétaire :* Radiguet ; *administrateurs :* Beaugeard et Meslay.

SAINT-CYR-DU-BAILLEUL.

Société de secours mutuels des Sapeurs-Pompiers

Président : MM. Achard de la Vente ; *vice-président :* Vezard ; *secrétaire :* Leménuet ; *trésorier :* Chérot ; *administrateurs :* Mongodin (François) et Mongodin (Dominique).

VILLE DE VALOGNES.

MM. N..., *président ;* B. Hamel, *vice-président ;* Féron, *secrétaire ;* Le Clerc, président du tribunal, *secrétaire honoraire ;* Leconte, *trésorier ;* Lecoquierre, serrurier ; Roberge, négociant ; A. Lemasson ; Paris, propriétaire ; Lhôtellier ; Piédagnel, cultivateur ; Lechevalier, horticulteur, *administrateurs.*

Société d'assurance et de secours mutuels entre Marins du quartier de la Hougue.

MM. Wolf (Jean-Fernand), commissaire de l'Inscription maritime, *président statutaire. — Patrons armateurs, propriétaires de bateaux :* Lefèvre (Charles-Victor), syndicat de Barfleur ; Thin, (Pierre-Victor), syndicat de la Hougue ; Lepont (Jean-Baptiste), syndicat de Carentan ; Soyer (Paul), syndicat d'Isigny ; Rupaley

(Frédéric), syndicat de Grandcamp. — *Marins :* Vigot (Eugène), syndicat de Barfleur ; Néel (Auguste), syndicat de La Hougue ; Noury (Auguste), syndicat de Carentan ; Soyer (Jean-Baptiste), syndicat d'Isigny ; Longuemare (Thomas), syndicat de Grandcamp.

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles de l'Ille-et-Vilaine et de la Mayenne, la 13e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Rennes. (Décret de M. le Président de la République en date du 20 mars 1888).

M. Th. HALLO, docteur en droit, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Gardiens chefs.

Saint-Lo : M. Gautier. — Avranches : M. Legrand. — Cherbourg : M. Martin. — Coutances : M. Labbé. — Mortain : M. Charraud. — Valognes : M. Fleury.

Aumôniers et médecins.

Saint-Lo : MM. Pénitot et Lhomond. — Avranches : MM. Lefrançois et Héon. — Cherbourg : MM Vilhautmesnil et Offret. — Coutances : MM. Fleury et Leconte. — Mortain : MM. Renault et de la Houssaye. — Valognes : MM. Poret et Le Bouteiller.

Saint-Lo : M. Pignet, instituteur.

Commissions de surveillance des Prisons.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Dussaux, maire de Saint-Lo ; Bernard ✻, docteur-médecin, conseiller général ; Lelièvre, agent voyer en chef ; Leture, docteur-médecin, conseiller d'arrondissement ; Robin, conseiller municipal.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Maire d'Avranches ; Desdouitils, propriétaire à Avranches ; Lechevalier (Octave), conseiller municipal ; Lemardelé (Emile), avoué, conseiller municipal ; Hodoul, docteur-médecin ; Scelles, juge suppléant, avocat.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. le Maire de Cherbourg, Legrin, avocat ; Favier, avocat ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Vanloup, juge au Tribunal civil ; Portevin, pharmacien ; le percepteur de Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Collignon, sous-préfet, *président ;* le Maire de Coutances ; Boissel-Dombreval, conseiller municipal ; Vastel, président du Tribunal civil ; Dudouyt, procureur

de la République ; Delaunay, ancien avoué ; Rabec, avocat ; N ..., Dupérouzel, avocat ; Lemuet (Alphonse), propriétaire ; Adde, ancien vérificateur des poids et mesures ; Jehenne (Jules), conseiller d'arrondissement.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Maire de Mortain ; Le Crecq, avocat ; Josset, avocat ; Buisson, ancien pharmacien ; Delaunay, avoué ; Champs, avocat, à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Maire de Valognes ; Lemeland (Pierre), conseiller municipal ; Dubois, notaire, conseiller municipal ; Bohn, sous-inspecteur de l'enregistrement ; Delangle, avocat ; Hamel (Bienaimé), conseiller municipal ; le percepteur de Valognes.

AGRICULTURE.

Ecole départementale d'agriculture et de laiterie de Coigny.

Directeur : M. Etienbled, ancien élève et ancien répétiteur de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, O ✱.

Personnel enseignant.—*Agriculture* : MM. Pinon, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan, ancien répétiteur à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Physique et chimie* : Souchois, ancien élève diplômé de l'Institut national agronomique ; *Sciences naturelles :* Bonnefont, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon ; *Enseignement primaire et primaire supérieur :* Guérin, ancien élève de l'école normale de Saint-Lo ; *Extérieur et hygiène des animaux, police sanitaire :* Bernard, ancien élève diplômé de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, médecin-vétérinaire à la Haye-du-Puits, ✱ ; *Chef de pratique agricole :* Etienbled fils ; *Chef de pratique horticole :* Léger, ancien élève diplômé de l'Ecole nationale d'agriculture de Grand-Jouan ; *Instructeur militaire surveillant :* Roquis, ancien sergent d'infanterie ; *Médecin de l'Ecole :* docteur Hamel, à Carentan.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole, attaché à la région, *président ;* Regnault, Denis, Savary, membres du Conseil général ; Fasquelle, secrétaire ; Raulline, agriculteur, maire de Remilly-sur-Lozon.

Cette école installée dans la ferme du Vieux-Château, dépendant du domaine de Coigny, situé en la commune de ce nom, est destinée à fournir des chefs de culture, à donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, propriétaires et fermiers, et en général, aux jeunes gens qui se destinent à la carrière agricole.

Elle est destinée particulièrement à l'enseignement et à l'étude de tout ce qui se rattache à l'industrie laitière.

L'école reçoit des élèves internes, des demi-pensionnaires et des élèves externes.

La durée des cours est de deux ans.

Le prix de la pension, sauf pour les boursiers du département, est de 450 fr. ; celui de la demi-pension, de 250 fr. ; les externes paient 50 fr., le tout exigible d'avance et par trimestre. Les époques des versements sont fixés comme suit : 1er octobre, 1er janvier, 1er avril, 1er juillet.

Les examens d'admission ont lieu, tous les ans, au siège de l'école, le 1er septembre.

Les candidats doivent avoir 14 ans au moins, et 20 ans au plus dans l'année de l'admission.

Des prospectus faisant connaître toutes les conditions d'admission et du régime de l'école sont déposés à la préfecture (1re division). De son côté, M. le Directeur de l'école en adressera à toutes les personnes qui lui en feront la demande.

Laboratoire de chimie agricole.

Directeur : M. Louise, chimiste, à Caen.

Enseignement départemental et communal de l'agriculture

(Loi du 16 juin 1879).

Chaire départementale d'agriculture, créée par décision ministérielle du 26 juin 1885.

Titulaire : M. Fasquelle, ingénieur agronome.

M. Vetel, chargé de la chaire spéciale de Périers.

Ecole primaire et professionnelle d'agriculture de Sartilly

Directeur : M. Aubril ✱.

Personnel enseignant. — *Agriculture, industrie laitière, etc. :* M. Aubry ; *physique et chimie :* M. Rigault ; *vétérinaire :* M. Ollivier (Edouard) ; *chef de pratique :* M. Lamy ; *enseignement primaire :* M. Tiphaigne ; *instructeur militaire :* M. Lesigne.

Comité de surveillance et de perfectionnement. — MM. l'Inspecteur général de l'enseignement agricole attaché à la région, *président ;* l'Inspecteur primaire de l'arrondissement ; Elphège Basire, conseiller général, maire de Dragey ; Duchemin (Alfred), ancien maire de Dragey, propriétaire-cultivateur ; Martin, conseiller d'arrondissement, maire de Sartilly.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Floret O. ✻, préfet des Bouches-du-Rhône, *président honoraire;* Poirson O. ✻, préfet de la Manche, *président;* Manoury, conseiller d'arrondissement, Samson de la Valesquerie (Félix), propriétaire-cultivateur, Dussaux, conseiller général, *vice-présidents;* Robin (Nestor), éleveur, *secrétaire;* Saint, vétérinaire, *secrétaire-adjoint;* Bosq, banquier, *trésorier;* Thouroude, éleveur, *trésorier-adjoint;* Fasquelle, professeur d'agriculture, *archiviste.*

Nouvelle Société d'agriculture d'Avranches. — MM. Riotteau et Morel, *présidents;* Le Chevalier (Octave), Desdouitils, ancien maire d'Avranches et Fontaine (Ludovic), *vice-présidents;* Basire (Elphège), Letréguilly et Fontenier, *secrétaires;* Loiseau, *trésorier;* Gombert, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Cherbourg. — *Présidents d'honneur :* MM. le Sous-Préfet de Cherbourg, le Maire de Cherbourg; *président honoraire :* M. le Cte de Sesmaisons, ministre plénipotentiaire; *président :* M. Léon Hainneville; *vice-président :* M. Aimé Legranché, ancien élève de l'école polytechnique; *vice-présidents cantonaux :* MM. Constantin Damourette, Courtois-les-Hougues, Augustin Gamache, François Le Canu; *secrétaire :* M J. Folliot, agriculteur; *secrétaires-adjoints :* MM. Levesque, professeur d'arboriculture, G. Amiot, bibliothécaire de la ville de Cherbourg; *trésorier :* M. Joublin, percepteur en retraite; *archiviste :* M. Edouard Cousin, contrôleur des douanes; *conseillers d'administration :* MM. Auguste Pouppeville, J.-B. Lecerf, Anténor Bosvy, Jean Lécrivain, Ferdinand Léveillé, Francois Roger, Henri Menut, Jacques Pontis, Jean-Baptiste Pontus.

Arrondissement de Coutances. — MM. Briens ✻, *président;* Regnault, député, conseiller général, Dombreval ✻, conseiller municipal, *vice-présidents;* A. Delaunay, ancien avoué, juge-suppléant, *secrétaire général;* Lemarchand, propriétaire à Coutances, *secrétaire;* Adde, propriétaire à Coutances, *trésorier;* Bienvenu, propriétaire à Coutances, *trésorier-adjoint.*

Arrondissement de Mortain. — MM. d'Auray, *président;* Dumarais, propriétaire au Neufbourg, Delaporte, propriétaire à Mortain, *vice-présidents;* Josset, *secrétaire;* de Baillencourt, propriétaire à Mortain, *trésorier;* Hamard, notaire à Mortain, *vice-trésorier :* Lemoine, *bibliothécaire.* — *Présidents cantonaux :* Béchet, pour Barenton; Guérin, pour Isigny; Herbin (Gustave), pour Juvigny; Gérard (François), pour le Teilleul; Dupont, architecte à Mortain; Bréhier (Julien), pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Labiche (Paul, propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. le Sous-Préfet, *président honoraire;* lieutenant-colonel Guérin O ✻, *président;* Buhot et Mariette-Boisville, *vice-présidents;* Lemarquand, *secrétaire;* Vasselier, *bibliothécaire;* Giot, *trésorier;* Leduc, *trésorier honoraire.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — *Canisy*, MM. Samson de la Valesquerie, propriétaire. — *Carentan*, Lenoël, juge de paix. — *Marigny*, Raulline, maire de Remilly-sur-Lozon. — *Percy*, Blouët ✱, conseiller général. — *Saint-Clair*, Bernard (Adolphe), maire à Saint-Clair. — *Saint-Jean-de-Daye*, Pézeril, maire de Saint-Jean-de-Daye.—*Saint-Lo*, Robin, père, propriétaire-agriculteur. — *Tessy-sur-Vire*, Beaufils, maire de Moyon. — *Torigni-sur-Vire*, Cord'homme, propriétaire.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches*, MM. Courayo du Parc ✱, membre de la Société d'agriculture. — *Brécey*, Laurent, juge de paix à Brécey. — *Ducey*, Dupont, maire. — *Granville*, Duchemin, agriculteur à Dragey. — *La Haye-Pesnel*, Basire (Elphège), propriétaire à Dragey. — *Pontorson*, Trincot, propriétaire. — *Saint-James*, Morel, président du Comice agricole. — *Sartilly*, Riotteau, député, président du Comice agricole de Sartilly. — *Villedieu*, Tétrel ✱, conseiller général, président du Comice agricole de Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — *Beaumont*, MM. Louis, maire de Beaumont, agriculteur à Tourlaville. — *Cherbourg*, Hainneville, négociant, président de la Société d'agriculture.— *Octeville*, Lesage, conseiller d'arrondissement —*Les Pieux*, Bonamy, maire — *Saint-Pierre-Eglise*, Touzard, maire de Gatteville.

Arrondissement de Coutances. — *Bréhal*, MM. Roger, conseiller d'arrondissement, à Bourey. — *Cerisy-la-Salle*, Savary, conseiller général, à Montpinchon. — *Coutances*, Boissel-Dombreval ✱, conseiller municipal.—*Gavray*, Lecoupé (Marcel).— *La Haye-du-Puits*, Ducloux, maire. — *Lessay*, Fesnien, à Geffosses. — *Montmartin-sur-Mer*, Quenault, conseiller général.— *Périers*, Regnault, député, conseiller général. — *Saint-Malo-de-la-Lande*, Jehenne, conseiller d'arrondissement, maire. — *Saint-Sauveur-Lendelin*, Lecacheux, conseiller d'arrondissement.

Arrondissement de Mortain. — *Barenton*. MM. N... — *Isigny*, Davy, maire. — *Juvigny*, Grossin, maire. — *Le Teilleul*, Jouin (Zéphirin).— *Mortain*, Le Bigot, notaire. — *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Lucas, maire de Lapenty. — *Saint-Pois*, Bidois, conseiller général.— *Sourdeval*, Labiche (Paul), propriétaire.

Arrondissement de Valognes. — *Barneville*, MM. N... — *Bricquebec*, Sébire, Amencia. — *Montebourg*, Lecouffet. — *Quettehou*, Leroy (Léon), conseiller d'arrondissement. — *Sainte-Mère-Eglise*, Desmannetaux. — *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Leclerc (Pierre). — *Valognes*, Lehouteiller, conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

Percy. — MM. Loyer, juge de paix, à Beslon, *président :* Canuet, maire de Villebaudon, Lemonnier, maire de Montbray, *vice-prési-*

dents ; Dubosc(, notaire, à Percy, *trésorier ;* Henri Grente, propriétaire, à Percy, *secrétaire.*

TORIGNI-SUR-VIRE. — MM. Jules Pommier, conseiller général, *président ;* Dufour, maire de Torigni-sur-Vire, Tabard (Tranquille), propriétaire, *vice-présidents ;* Jouet-Lacontrie, adjoint, *secrétaire ;* Lainé (Emile), propriétaire, à Torigni-sur-Vire, *trésorier.*

BRÉCEY.—M. Laurent, maire des Cresnays, *président.*

DUCEY.—M. Raulin, agriculteur, à Juilley, *président.*

LA HAYE-PESNEL.—M. Fontaine, conseiller général, notaire, à La Haye-Pesnel, *président ;* Le Bourgeois, maire de La Lucerne, 1er *vice-président* ; Rosselin, maire de Beauchamps, 2e *vice-président ;* Polley, *secrétaire ;* Flambard, *trésorier.*

PONTORSON — M. Octave Lechevallier, propriétaire, à Tanis, *président.*

SARTILLY. — M. Riotteau, député, conseiller général, *président.*

SAINT-JAMES. — M. Morel, sénateur, maire de Saint-James, *président.*

VILLEDIEU. — M. Tétrel ✱, conseiller général, maire de Villedieu, *président.*

BRÉHAL.—MM. Lemare, député, *président ;* docteur de la Bellière, conseiller général, *vice-président ;* N..., *trésorier.*

GAVRAY. — MM. Piel-Ferronnière, conseiller général, maire de Mesnil-Amand, *président ;* Michel, maire du Mesnil-Garnier ; Leclerc (Edmond) propriétaire, à Gavray, *vice-présidents ;* Coueffin (Amand), propriétaire, à Gavray, *secrétaire ;* Durville (Albert), propriétaire, à Gavray, *vice-secrétaire ;* Barbier, percepteur de Hambye, *trésorier.*

LA HAYE-DU-PUITS et LESSAY.—MM. de La Martinière ✱, *président :* N..., *vice-président ;* Piquot, propriétaire, *secrétaire.*

CERISY-LA-SALLE. — MM. Savary, conseiller général, *président ;* Lebrun (Louis), *vice-président ;* Letarouilly, propriétaire, *secrétaire ;* Tréhet, *trésorier.*

PÉRIERS.— MM. Regnault, conseiller général, *président ;* Leconte, juge de paix, *vice-président ;* Pican, *secrétaire ;* Ledrans, *trésorier.*

SAINT-MALO-DE-LA-LANDE. — MM. Dudézert ✱, conseiller général, juge au Tribunal de la Seine, *président ;* Lemoine, ancien professeur au lycée, 1er *vice-président ;* Jules Jehenne, conseiller d'arrondissement, 2e *vice-président ;* Tanqueray (Almire), *secrétaire ;* Vincent, médecin, *secrétaire-adjoint ;* Lecuir, propriétaire, *trésorier ;* Gervaise (Eugène), *trésorier-adjoint.*

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN. — MM. le docteur Lemaître, conseiller général, *président ;* Lecacheux, adjoint à Monthuchon, *vice-président ;* N..., *trésorier ;* Ledentu, adjoint, *secrétaire.*

ISIGNY.— MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président d'honneur ;* Guérin, maire du Mesnil-Thébault, *président ;* Davy, maire des Biards, Cruchet, notaire au Buat, de Tesson, à La Mancellière, *vice-présidents ;* Varin, notaire à Isigny, *secrétaire ;* Anfray, au Buat, *vice-secrétaire ;* Davy, fils, aux Biards, *trésorier ;* Jouenne (Paul), à Montigny, *vice-trésorier.*

SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET. — MM. le Sous-Préfet de Mortain, *président honoraire ;* Lefresne (Alfred), *président ;* Lucas et Dupont, *vice-présidents ;* Alexandre, *secrétaire ;* N..., *trésorier.*

COMICE AGRICOLE DU COTENTIN. — MM. de la Gorse, *président ;* Cirou (Richard), ancien juge de paix, *secrétaire ;* Alix Courboy et Maillard, *vice-présidents ;* Legrand, *trésorier.*

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement d'Avranches. — MM. le Préfet de la Manche, le Sous-Préfet d'Avranches, *présidents d'honneur ;* d'Aisy ✻, *président ;* Louvel (Constant) ✻, *président honoraire ;* Roussel, horticulteur, Morel (Paul), horticulteur, *vice-présidents ;* Thébault, ancien libraire, *secrétaire ;* Lemardelé et Blouet (Romain), conservateur du jardin des plantes, horticulteur, *secrétaires-adjoints ;* Lemardeley (Emile), *trésorier ;* Vachon, horticulteur, *conservateur-archiviste ;* Cte de Chabannes, Desdouitils, maire d'Avranches, Juhel et Cléret fils, horticulteurs, *membres du Comité d'administration.*

Arrondissement de Cherbourg. — Membres d'honneur de la société.—Présidents d'honneur : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement ; M. le maire de Cherbourg. — *Président honoraire :* M. Emmanuel Liais ✻, ancien directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, maire de Cherbourg.

Membres du Bureau pour 1896.— Président : MM. le docteur Renault ✻, O. A., rue de la Poudrière, n° 4 — *Vice-président :* Levesque ✻, négociant, place de la Fontaine, 8 ; *Conseillers d'administration* : MM. Jolliet ✻, chef de bataillon d'infanterie de marine retraité, rue du Chantier, 62 ; Hervieux, propriétaire, rue de l'Alma, 26 ; Dutot O. A., greffier du tribunal de commerce, rue Montebello, 56.—*Trésorier :* M. Orange, agent comptable de la marine, retraité, rue Bonhomme, 38 — *Secrétaire :* M. Lelièvre (Paulin), rue de la Polle, 18. — *Secrétaires-adjoints :* MM. Macé, (Adrien), négociant, rue de la Duchée ; Thommin, commis de la Marine, rue Cachin — *Bibliothécaire :* M. Noyon, rue de la Marine. — *Bibliothécaire-adjoint :* M. Cavron (Léon), horticulteur, rue Gambetta.

Commissions permanentes.—Cultures d'utilité : MM. Levesque ✻, *président ;* Havard, maître principal au port, retraité, *vice-président ;* Paysant ✻, maître au port, retraité, Lecarpentier, avocat, *rapporteur.* — Lemagnent, horticulteur ; Maillard, négociant. — Cultures d'agrément : MM. N..., *président* ; Nicollet O. I., professeur en

retraite, *vice-président* ; Corbière O. A., professeur de sciences naturelles au lycée ; Robine, ancien avoué ; Point, propriétaire, à Tourlaville ; Legrin, avocat, *rapporteur*.

Comité de rédaction. —MM. N..., *président ;* Dutot O. A., *secrétaire* ; les membres du bureau.—MM. Corbière O. A., Nicollet O. I. — Directeur du jardin : M. Hervieux. — Professeur d'arboriculture : M. Levesque ✻.

Arrondissement de Coutances. — MM. Magny ✻, *président ;* Laurent, *vice-président* ; Lesouef, *secrétaire ;* Prioult, *trésorier ;* Félix, *conservateur-archiviste*.

Arrondissement de Mortain. — MM. le Préfet, *président honoraire ;* le Sous-Préfet et le Maire de Mortain, *vice-présidents honoraires ;* Delaporte, *président ;* Ganier-Hauteville, *vice-président ;* Lebigot, *secrétaire ;* Durand, *secrétaire-adjoint ;* Lebigot, notaire, *trésorier ;* Lemoine, *conservateur-archiviste*.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. le Préfet et le Maire de Carentan, *présidents d'honneur ;* Gouville (Gustave), *président ;* le docteur Artu, Doucet (Louis), *vice-présidents ;* Gosselin (Frédéric), *trésorier ;* Duval (Alfred), *bibliothécaire ;* Enquebec, *archiviste ;* Renouf (Léonor), *1er secrétaire ;* N..., *2e secrétaire ;* Besnard (Frédéric), Hervieu (Louis) ; Lebas (Paul), Guillotte (Louis), *administrateurs*.

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement, le Maire de Valognes et le député de l'arrondissement, *présidents d'honneur ;* Le Bouteiller, *président ;* Crosville, *secrétaire ;* Baudeu, *vice-secrétaire ;* Leconte, *trésorier ;* Crosville, *bibliothécaire ;* Lechevalier, Bohn, Delangle, *administrateurs*.

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS

DE SAINT-LO

Inspection générale du premier arrondissement.

MM. Delanney ✻, ✻, *inspecteur général*, au château de La Perrelle, par Pont-Audemer ; Chambry ✻, O ✻, *directeur ;* Clauzel, *sous-directeur ;* Lemoyne, *surveillant de 1re classe ;* Marceron et de Pierre, *surveillants ;* Manoury, O ✻, *vétérinaire*.

Stations.

Manche : Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, La Haye-Pesnel, La Chapelle-Urée, Quettehou, La Haye-du-Puits, Beaumont, Les Pieux, Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Sourdeval, Gavray, Bric-

quebec, Sartilly, Saint-Pair, Percy, Saint-Jean-de-Daye, Bréhal, Marigny, Montebourg, Torigni-sur-Vire, Barneville-sur-Mer, Ducey, Brécey, Tessy-sur-Vire, Cerisy-la-Forêt, Pontorson, Couville, Lessay.

Calvados : Bayeux, Trévières, Isigny, Vire, Villers-Bocage, Condé-sur-Noireau, Bény-Bocage, Caumont, Saint-Sever.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE SAINT-LO.

Président d'honneur : MM. Poirson O ✻, préfet de la Manche ; *président :* Henri Regnouf de Vains ; *vice-président :* Dumalle ✻, commandant du dépôt de remonte ; *secrétaire :* Damecourt ; *trésorier :* Bosq.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE GRANVILLE.

MM. Rousselle, *président ;* G. Beust, le comte Amelot de Chaillou, *vice-présidents ;* A. Trocheris, *secrétaire ;* Hurel, *trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES D'AVRANCHES.

MM. Morel (Hippolyte), sénateur, conseiller général, *président ;* Gaultier, *vice-président d'honneur ;* Basire, *vice-président ;* Loiseau, *trésorier ;* Lenoir et Desdouitils, *secrétaires.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DU COTENTIN.

MM. le Vte de Tocqueville O✻, *président ;* Châtellier, *secrétaire-trésorier.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE BOURIGNY.

MM. Tétrel, conseiller général, *président ;* Lefresne conseiller général, *vice-président ;* Pichon, *trésorier ;* Loyer, *secrétaire ;* Lechaptois, Loyer et Lebrun, *commissaires.*

SOCIÉTÉ DES COURSES DE JULLOUVILLE.

MM. Cauville, *président ;* de Boisroger, Lorin, de Tonge.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE PORTBAIL

MM. de la Groudière, *président ;* Boscage, *vice-président ;* Boscan, Léon.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan; Manoury (Edouard) et Saint (Emmanuel-Victor), à Saint-Lo; Canu (Georges-Edouard), à Torigni-sur-Vire; Lebrun Octave), à Percy; Raux (Frédéric), à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Dufour (Joseph-Casimir), Toupé (Alexandre), à Avranches; Olivier (Pierre-Edouard), à Granville; Bourges (Jean-Marie-Léon), à Pontorson; Olivier (Louis), à Granville; Duhamel, à Saint-Nicolas-près-Granville; Leplanquais, à La Haye-Pesnel; Lainé, à Brécey.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Pouppeville (Auguste), à Cherbourg; Boisanfray (Jacques-Frédéric-Joseph), à Cherbourg; Bréard (Joseph), à Cherbourg; Debroize (Léon-Jules), à Tocqueville; Canteau, inspecteur des viandes de la ville de Cherbourg et Carré, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Cauvain (Louis-Charles), Maréchal (Raoul-Ferdinand), Crouzel (Théobald), à Coutances; Bernard (Stanislas), à La Haye-du-Puits; Letanneur (Charles-Jean-Désiré), à Périers.

Arrondissement de Mortain. — MM. Goubin (Auguste-Victor) et Tréhet (Amand-Pierre-Paul), à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Laffite, à Mortain.

Arrondissement de Valognes. — MM. Lemarquant (Auguste), à Valognes; Lebas (Alphonse-Jacques), à Valognes; Davenet, à Sainte-Mère-Eglise.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg.— MM. Mauger (Léon), *président;* Hainneville (Léon), *vice-président;* Lepont; Langlois (Alexandre), *trésorier;* Bayard (André), Bretel (Adolphe), Buhot (Eugène), Le Brun (Pierre), Le Roy (Léon), Noyon (Joseph), Postel (Charles), Cottel (Pierre), *membres.*

Granville. — MM. Riotteau, *président;* Langlois, *vice-président;* J. Pannier, Breton, Dior (Lucien), Guillebot (Ch.), Le Prince, Toupet, Poisson, *membres.*

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg. — MM. Gurney, consul d'Angleterre; Haag, vice-consul d'Angleterre; Hainneville, agent consulaire des Etats-Unis d'Amérique; Postel (Emile), vice-consul de Russie; Postel (Emile),

vice-consul d'Italie ; Lebrun (Pierre), agent consulaire d'Autriche ; Buhot (E.), fils, vice-consul du Danemark ; X...., consul de Belgique ; Flamary, vice-consul d'Espagne ; Menut (Henri), vice-consul du Portugal ; Postel (Armand), consul de Turquie ; Buhot (Eugène), vice-consul des Pays-Bas ; Postel (Charles), consul du Mexique ; Postel (Charles), consul du Vénézuéla ; Levatois (Léon), consul du Chili ; Postel (Charles), consul de Costa-Rica ; Postel (Charles), consul de Haïti ; Postel (Charles), vice-consul de San-Salvador ; Postel (Armand), vice-consul du Brésil ; Menut (Henri), consul de Guatémala ; Buhot (Eugène), vice-consul de Suède et de Norwège ; Pharmacopoulos, consul de Grèce ; Belisario-Laza, consul de Colombie ; Desplanques (Jules), consul de Paraguay.

Granville. — MM. N .., vice-consul d'Angleterre ; de Lalun, vice-consul du Portugal ; Pannier (Jules), vice-consul de Suède et de Norwège ; N..., vice-consul du Danemark ; N..., vice-consul d'Italie.

SERVICE MÉDICAL.

Arrondissement de Saint-Lo.

Docteurs-Médecins.

MM. Alibert, Bernard, Leclerc, Leturc, Lhomond, Thomas, Ygouf, Rauline, à Saint-Lo ; Carbonnel, Dameuve, Hamel, Artu, Lemelletier, à Carentan ; Duval, à Marigny ; Lefranc-Lavallée, à La Meauffe ; Lehallais, Vidal, à Percy ; Vanhaecke, à Tessy-sur-Vire ; Pinel, Pommier, à Torigni-sur-Vire.

Officier de santé.

MM. Rondel, à Saint-Fromond ; Pécherit, à Saint-Jean-de-Daye.

Pharmaciens.

MM. Bigot, Duval, Lenoir, Poitevin, Sébire, Simon, à Saint-Lo ; Bacle, Merluzeau, Lecannu, à Carentan ; Frilley, à Cerisy-la-Forêt ; Letouzé, à Marigny ; Jean, à Percy ; Vibert, à Saint-Fromond ; Hébert, à Saint-Jean-de-Daye ; Renouf, à Tessy-sur-Vire ; Ballé, Tinard, à Torigni-sur-Vire.

Sages-Femmes.

MMmes Aubrais (veuve Damemme), Burnel (femme Dieu), Joret, à Saint-Lo ; Beaurepaire, Boulland, à Carentan ; Lemieux, (femme Poterie) à Montmartin-en-Graignes ; Marie (femme Paingt), à Remilly ; Lebatard, à Saint-Amand ; Parey (femme Brébion), à Saint-Clair ; Cocherel, à Saint-Jean-des-Baisants ; Salmon (femme

Langeard), à Saint-Eny ; Goutard (femme Lecarpentier), à Torigni-sur-Vire ; Lebailly (femme Vimond), à Villebaudon ; Lesaulnier (veuve Hervieu), à Marigny ; Lecarpentier (femme Butor), à Tessy-sur-Vire.

Dentiste.

Mme Bourdain (veuve Martin) à Saint-Lo.

Herboriste.

M. Barbé, à Saint-Lo.

Arrondissement d'Avranches.

Docteurs-médecins

MM. Aubrée, Béchet (fils), Frémin, Hantraye, Hodoul, Isabel, Héon, Lebocey, à Avranches ; Année, Pinard, à Brécey ; Tison, à Ducey ; Benoît, Leménicier, Letourneur, Touzé, Vallais, Lavat, à Granville ; Lanos, Nolais, à La Haye-Pesnel ; Bailleul, Bouffaré, Sizaret, à Pontorson ; Ameline, Legros, à Saint-James ; Papillon, à Sartilly ; Debroize-Fremond, Le Do, à Villedieu.

Pharmaciens.

MM. Champion, Hantraye, Lebocey, Pinel (Charles-Louis), Lanos, Vallée, à Avranches ; Gaté, Fontaine, à Brécey ; Delaroche, Gaspard, à Ducey ; Delamarre, Dubos, Jolivet, Requier-Desjardins, à Granville ; Pigeon, à La Haye-Pesnel ; Besnou, Gralland, Delabroize (Alfred), à Pontorson ; Lebeurrier, Gilbert, à Saint-James ; Legendre, à Sartilly ; Laclais, Viel, Oblin (Louis), à Villedieu.

Sages-Femmes.

MMmes Bonjon (Marguerite), Gautier (femme Lemercier), à Avranches ; Vermée (femme Tardif), Danguy (femme Leblanc), à Granville ; Colin, Rousselot, à Pontorson ; Pichard (veuve Porée), à Sartilly ; Houtoux (femme Krien), Godin (femme Bouroul), à Villedieu.

Dentistes.

Anger, Le Bled, à Avranches ; Torrance, à Granville.

Herboristes.

Desgranges, Lemonnier, à Pontorson.

Arrondissement de Cherbourg.

Docteurs-Médecins.

MM. Peyron, à Hainneville ; Legalcher-Baron et Vauvray, à Saint-Pierre-Eglise ; Lenoir, à Siouville ; Bernard, Bourdet, Bourgogne, de Romilly, de Saint-Julien, Fatôme, Guiffard, Hubert, Latière, Lefrançois, Lesdos, Offret, Renault, Rouffet, Turbert, Monnoye, à Cherbourg ; Lambert, aux Pieux.

Officiers de santé.

M. Levionnois, à Cherbourg.

Pharmaciens.

MM. Crouin, à Les Pieux ; Levallois, à Saint-Pierre-Eglise.

Sages-femmes.

MM^mes^ Cordier (femme Remond), Ruquais (veuve Leclerc), Fichet (femme Folliot), Nicolle (femme Marie), Fouques (veuve Bellebarbe), à Cherbourg ; Lecens (Lucie), à Saint-Pierre-Eglise ; Larue (Elisa), à Cherbourg

Dentistes.

Arquier, Goupil des Pallières, à Cherbourg.

Herboriste.

Sagnier, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Docteurs-médecins.

MM. Dudouyt, Fauvel, Laisney, Leconte, à Coutances ; Viaud, Vincent, à Agon ; de la Bellière, à Bréhal ; Pignard, à Cérences ; Eudes, à Cerisy-la-Salle ; Quesnel, à Hambye ; Callégari, Deschamps, Saint-Lo, à La Haye-du-Puits ; Coulbeaur, à Geffosses ; Danlos, à Montmartin-sur-Mer ; Gasnier, à Montsurvent ; Jacquet, Lefèvre, Lefèvre, Lemaître, Leroux, à Périers ; Betailloulaux, à Pirou ; Jouault, à Saint-Denis-le-Gast ; Mesnage, à Trelly ; Marie, à Gavray.

Officiers de santé.

MM. Carpon, à Hambye ; Sadot, à Saint-Sauveur-Lendelin ; Lemière, à Coutances.

Pharmaciens.

MM. Baize, Laforest, Daniel, Collette, à Coutances ; Villain, dit Marais, à Agon ; Gâté et Descudé, à Bréhal ; Leclerc, Rouelle, à Cerisy-la-Salle ; Lecornu, Leroux, à Gavray ; Duval, à Hambye ; Chanteux, Desroz, à La Haye-du-Puits ; Fontaine, à Montmartin-sur-Mer ; Gilles, Leconte, Rouland, à Périers.

Sages-Femmes.

MMmes Calypso, à Blainville ; Villain (Marie) (femme Hervieu), à Cerisy-la-Salle ; Regnault (femme Marie), à Gorges ; Allais (femme Villain), à Hambye ; Ducrocq (veuve Auvray), à La Haye-du-Puits ; Lebailly, à Lessay ; Auvray (femme Mahaut), à Périers ; Philippe, à Coutances.

Dentiste.

Venturini, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.

Docteurs-Médecins.

MM. Dufour, de Lahoussaye, Legendre et Tabourel, à Mortain ; Petit, à Barenton ; Mauger-Lavente, à Ger ; Couette, à Juvigny ; Mâlon, à Le Teilleul ; Fauchon, Hamon, Hantraye, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Breillot, Enguehard, Lemaignen, à Sourdeval.

Pharmaciens.

MM. Boulard, Delaunay, à Mortain ; Lemonnier, à Barenton ; Couette, à Juvigny ; Hamel, à Le Teilleul ; Guérin, Ville, Blouin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Lechapelais, à Saint-Pois ; Almin, Lelièvre, Beaugeard, à Sourdeval.

Sages-Femmes.

MMmes Vieillard (femme Jehanne), à Mortain ; Robbe, à Barenton ; Gendron (femme Normand), à Buais ; Jouenne (veuve Anfray), à Juvigny ; Mauger (femme Chesnel), à Le Teilleul ; Deslandes, à Saint-Georges-de-Rouelley ; Noël, Gautier (femme Roussel), à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Cailly (femme Divet), à Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.

Docteurs-Médecins.

MM. Debains, Le Bouteiller, Leneveu, Moissy, à Valognes ; Leterrier, à Barfleur ; Langevin, Gillé, à Bricquebec ; Le Gruel, Viel, à Picauville ; Le Goupils, à Sainte-Marie-du-Mont ; Saint-Cyr-

de Montlaur, à Barneville ; Malençon, Mantey, à Sainte-Mère-Eglise ; Bellet, Le Joly-Senoville, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Menard, à Saint-Vaast.

Officiers de santé.

MM. Crocquevielle, Faucon, à Montebourg ; Marguerie, à Portbail.

Pharmaciens.

MM. Agnès-Roland, Damecour, Mauduit, à Valognes ; Delamer, à Barfleur ; Vastel, Lepetit, à Bricquebec ; Rippert, Saillard, à Montebourg ; Sadot, à Picauville ; Doullys, à Sainte-Mère-Eglise ; Poret, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Floquet, Lucas, à Saint-Vaast-la-Hougue ; Merlhe, à Portbail ; Thomas, à Sainte-Marie-du-Mont.

Sages-Femmes.

MM^mes^ Gaucher, à Valognes ; Laurent, à Bricquebec ; Corduan, à Besneville.

Dentiste.

M. Badoinot, à Valognes.

CONSEILS SANITAIRES.

DES PORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Cherbourg. — MM. le Sous-Préfet, *président ;* le Préfet maritime du 1er arrondissement ; le major général de la marine ; le général commandant la 39e brigade ; le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le directeur du service de santé de la marine ; l'inspecteur principal des douanes ; l'ingénieur en chef des ponts et chaussées ; le médecin des épidémies, *membres de droit ;* le docteur Offret, délégué du Conseil municipal ; le docteur Renault, délégué du conseil d'hygiène ; Langlois, courtier maritime, délégué de la chambre de commerce ; un délégué du corps consulaire ayant voix consultative.

Granville.— MM. Bureau, maire, *président ;* le colonel du 2e régiment d'infanterie, commandant d'armes ; le commissaire de l'inscription maritime ; l'inspecteur des douanes ; l'ingénieur des ponts et chaussées ; le docteur Benoît, délégué du Conseil municipal ; N. ., délégué de la chambre de commerce ; le docteur Letourneur, conseiller d'arrondissement, médecin des épidémies ; J. Pannier, délégué par le corps consulaire ; Jouvin, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

Saint-Vaast. — MM. Hamelin-Dectot, maire, *président ;* Guiffart, docteur-médecin, directeur de la santé, à Cherbourg ; le commissaire de l'inscription maritime ; Menard, docteur-médecin ; Le Floch, lieutenant des douanes, agent sanitaire.

SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE & DE TIR

Noms et adresses des présidents.

Sociétés de Gymnastique.

La Vaillante, à Saint-Lo.— M. Lefèvre, route de Villedieu.

Le Sou des écoles du canton d'Avranches. — M. Letréguilly, rue des chapeliers

Les Enfants de Cherbourg. — M. Ricard, capitaine d'infanterie, en retraite, 63, rue du Val-de-Saire.

La Patriote, à Cherbourg.— M. Le Monnier, rues Grande-Rue et Boël-Meslin.

Sociétés de Tir.

Société de Tir de Saint-Lo.— M. Dussaux, rue Henri-Amiard.

Société de Tir de Carentan. — M. Laumailler, architecte.

Le Progrès, à Cerisy-la-Salle. — M. Eudes (Eugène), docteur-médecin.

Société de Tir de Périers.— M. Pican, percepteur à Périers.

Société mixte de Tir de Cherbourg.— M. Legrin, rue Auvray, 12.

Société mixte de Tir de Coutances.— M. Le Jolivet, avoué à Coutances.

La Créançaise, à Créances. — M. Regnault, percepteur à Bernay (Sarthe).

La Fraternelle de Périers. M. N...

La Sentinelle, à Ducey.— M. Belloir, propriétaire.

La Patrie, à Granville.— M. J. Goachet, imprimeur à Granville.

L'Union, à La Lucerne-d'Outremer.— M. Lebourgeois, maire.

La Concorde, à Plomb.— M. Jamard, maire.

L'Avant-Garde, à Sartilly. — M. Legent, négociant, adjoint au Maire.

Les Flobertistes du canton de Barneville.—M. Denis, à Barneville.

L'Avenir, à Brécey.— M. Fontaine.

FOIRES DE LA MANCHE.

JANVIER. — 3, Brécey, Sainte-Geneviève, Beaumont. — 4, Carentan. — 5, Saint-Clair. — 6, Tessy. — 7, Le Teilleul, Portbail. — 9, Avranches. — 13, La Hays-du-Puits — 14, Sainte-Mère-Eglise, Tourlaville. — 20, Quettehou, Pontorson, Saint-Hilaire-du-Harcouët. — 22, Les Pieux. — 25, Saint-Lo, Les Loges-Marchis. — 27, Cherbourg. — 29, Périers (3 jours).

FÉVRIER.— 1er, Saint-James.— 2, Savigny-le-Vieux.— 3, Montebourg, Saint-Hilaire-du-Harcouët. — 8, Coulouvray, Bricquebec. — 13, Avranches — 15, Valognes. — 20, Torigni. — 25, Sartilly.

MARS.—1er, Coutances (foire à chevaux), Saint-James.—2, Buais. — 3, La Haye-du-Puits, St-Pierre-Eglise.— 5, Mortain.— 6, Gavray, Montebourg. — 8, Carentan, Coutances (grand marché considéré comme foire, montre la veille), Bricquebec. — 10; Marigny. — 11, Vesly. — 13, Avranches, Beaumont. — 15, Barenton, Percy. — 18, Le Teilleul, Isigny —23, Bréhal.— 24, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise.— 25, Saint-Lo.— 27, Montebourg, Périers. — 29, Carentan, Coutances (grand marché, montre la veille), Bricquebec. — 30, Avranches. — 31, La Haye-Pesnel.

AVRIL. — 5, Brix. — 7, Tessy. — 8, Saint-Malo-de-la-Lande. — 10, Granville, Avranches, Montebourg.—11, Gréville.—12, Portbail, Bricquebec, Cherbourg, Coutances (3 jours) (montre la veille), Torigni. — 13, Reffuveille. — 14, La Haye-du-Puits, Saint-Pierre-Eglise, Saint-Hilaire-du-Harcouët.—15, Saint-Sauveur-le-Vicomte.— 16, Carentan, Barfleur.— 17, Périers. — 19, Cérences, Saint-James, — 20, Valognes. — 22, Airel, Lessay.— 23, Les Pieux.— 24, Avranches, Montebourg. — 26, Carentan, Juvigny, Saint-Georges-de-Rouelley, Beauchamps, Bricquebec. — 28, Saint-Lo, Le Teilleul (2 jours). — 29, Picauville. — 30, Le Guislain.

MAI. — 1er, Fierville, Mortain. — 2, La Haye-Pesnel, Prétot. — 3,Teurthéville-Hague, Villedieu, Barenton. Saint-James, Torigni. —4, Quettehou, Cuves.—5, Pontorson.—6, Saint-Sauveur-Lendelin. 7, Lithaire.—8, Saint-Clair, Avranches.—9, Bricquebec.—11, Cuves, Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Martin-de Landelles —12, Marigny. 13, Le Teilleul, Sainte-Mère-Eglise.— 15, Saint-Pierre-Eglise, Beaumont. — 16, Saint-Pierre-de-Semilly. — 18, Besneville, Ducey. — 20, Saint-Clément.— 21, Brix.— 24, Sartilly.— 25, Saint-Germain-le-Gaillard, Cerisy-la-Forêt. — 28, Octeville. — 31, Sourdeval, La Pernelle.

JUIN.— 1er, Valognes.— 3, Montebourg.— 5, Avranches, Périers. —7, Coutances (foire à chevaux), Saint-James.—8, Bréhal (3 jours). —10, Gréville, Le Teilleul.—11, Barneville, Beaucoudray.— 12, Folligny, La Croix-Avranchin, Gavray.— 14, Carentan, Juvigny, Barenton, Cherbourg (3 jours), Mortain, St-Cyr-du-Bailleul. — 15, Néhou,

Lessay. — 19, Tourlaville. — 23, Avranches, Marigny, Les Pieux. — 24, Saint-Lo. — 25, Hambye, Le Vicel, Saint-Jean-de-Daye. — 26, La Haye-du-Puits. — 29, Tessy. — 30, Juvigny, Bricquebec, Pontorson, Montmartin-sur-Mer.

JUILLET. — 1er, Sainte Mère-Eglise. — 3, Argouges, Cerisy-la-Salle. — 4, Brécey. — 5, Les Pieux, Montsurvent, Saint-James. — 7, Cerisy-la-Forêt. — 8, Le Teilleul. — 10, Sartilly, Avranches, Querqueville. — 12, Valognes. — 14, La Haye-du-Puits. — 15, Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 17, Carentan, Saint-Clair. Le Lorey. — 19, Les Loges-Marchis. — 20, Quettehou, Ducey. — 22, Saint-Lo — 23, La Haye-Pesnel. — 24, Saint-Martin-d'Aubigny. — 25, Montebourg. — 26, Coulouvray. — 27, Quettreville, Buais, Bricquebec.

AOUT. — 1er, Prétot, La Meauffe, St-Pierre-Eglise. — 3, Millières. 7, Avranches. — 8, Torigni. — 9, Rauville-la-Place. — 11, Montpinchon. — 13, Amfreville. — 16, Montebourg, — 26, Cherbourg, Savigny, Le Teilleul. — 28, Créances. — 29, Tocqueville. — 31, Buais, Savigny-le-Vieux.

SEPTEMBRE. — 1er, Fierville, Pontorson, St-Hilaire-du-Harcouët. 2, Longronne, Saint-Lo (3 jours), Bacilly. — 3, Teurthéville-Bocage. 4, Rauville-la-Bigot — 6, Bacilly, Percy, Saint-Martin-de-Landelles. — 7, Gréville. — 8, Marigny. — 9, Valognes, Juvigny, Villedieu, Le Teilleul. — 11, Saint-Pois. — 12, Lessay (3 jours). — 13, Aucey. — 14, Brécey, Virandeville, Moyon, Notre-Dame-de-Touchet. — 17, Saint-Floxel (2 jours). — 18, Notre-Dame-de-Cenilly, Granville. — 20, Ger, Barenton. — 21, Avranches, Ducey. — 22, Grand-Celland, Saint-Lo, Bricquebec. — 24, Roncey. — 25, Valcanville — 26, Isigny, Sartilly. — 27, Saint-Côme-du-Mont (montre la veille à Carentan), Saint-James. — 28, Le Hommet-d'Arthenay. — 29, Varenguebec. — 30, Coutances (3 jours), (montre la veille), Teurthéville-Hague.

OCTOBRE. — 1er, Buais, La Haye-Pesnel. — 2, Portbail, Avranches, Saint-Sauveur-le-Vicomte. — 4, Lestre, Torigni. — 5, Valognes. — 6, Saint-Pierre-Eglise, Tessy. — 7, Le Teilleul. — 8, Saint-Clair, Mesnil-Garnier — 9, Brix, Périers — 10, Saint-Denis-le-Gast. — 11, Romagny (2 jours) (2e jour foire à chevaux). — 13, Clitourps, Saint-Jean-de-Daye — 15, Boutteville (montre la veille), Torigni (montre la veille). — 16, Brécey, Teurthéville-Hague. — 17, Varenguebec. — 18, Gavray (5 jours). — 20, Reffuveille, Sottevast. — 21, Le Teilleul. — 23, Airel. — 25, Montebourg, Sourdeval. — 28, Quettehou, Sacey, Saint-Malo-de-la-Lande. — 29, Sainte-Mère-Eglise (montre la veille). — 30, Avranches.

NOVEMBRE. — 2, Cherbourg, Saint-James. — 3, Sartilly. — 4, Saint-Pois. — 5, Rauville-la-Place (montre la veille), Quettreville. — 7, Carentan, (3 jours). — 9, Beaumont. — 10, Cerisy-la-Salle. — 11, Torigni. — 12, Brécey, Les Pieux, Montsurvent. — 13, Avranches. — 15. Saint-Hilaire-du-Harcouët (2 jours). — 16, La Lande-d'Airou, Valognes. — 17, Cérences (2 jours). — 23, Villedieu. — 24, Cerisy-la-Forêt, Montmartin-sur-Mer. — 25, Bricquebec. — 29, Saint-Lo. — 30, Saint-Denis-le-Gast.

DÉCEMBRE.—1er, Picauville, Saint-Pierre-Eglise.—4, Avranches. — 6, Saint-James.— 9, Valognes.— 15. Sartilly. — 18, Montebourg, Saint-Lo.—20, Carentan.—21, Barneville.—27, Hambye.—31, Valognes.

MARCHÉS DE LA MANCHE.

Arrondissement d'Avranches. — Avranches, le samedi (la veille des foires, montre) ; Bréccy, le vendredi ; Tirepied, le jeudi ; Ducey, le mardi ; Granville, le samedi ; La Haye-Pesnel, le mercredi ; La Lande-d'Airou, 2e lundi de chaque mois ; Pontorson, le mercredi ; Saint-James, le lundi ; Saint-Pair, le mercredi ; Sartilly, le lundi ; Villedieu, le mardi ; Bouillon, marché le mardi à Jullouville.

Arrondissement de Cherbourg. — Beaumont, le samedi, dernier samedi du mois pour les bestiaux ; Cherbourg, lundi et jeudi ; Les Pieux, le vendredi, le 1er vendredi du mois pour les bestiaux ; Le Vast, le lundi ; Equeurdreville, le dimanche ; Flamanville, le mardi ; Saint-Pierre-Eglise, le mercredi.

Arrondissement de Coutances. — Agon, le dimanche (été) ; Bréhal, le mardi ; Cérences, le jeudi ; Cerisy-la-Salle, le samedi ; Coutances, le lundi ; Créances, le dimanche, Gavray, le samedi ; Hambye, le mardi ; La Haye-du-Puits, le mercredi ; Lessay, le mardi ; Montmartin-sur-Mer, le mercredi ; Lingreville, le dimanche ; Périers, le samedi ; Prétot, le mardi ; Saint-Sauveur-Lendelin, le jeudi ; Saint-Denis le-Gast, le dimanche ; Roncey (bestiaux), le vendredi.

COUTANCES. — Marchés les lundis, 1er lundi de *Carême* et lundi de la *Mi-Carême* sont considérés comme fortes foires. La veille de chaque foire il y a *montre*. Grand *marché à bestiaux* tous les quinze jours. Grand *marché à chevaux* le lundi de la petite Saint-Michel. — BRÉHAL, *marché à bestiaux* le 3e mardi du mois. — LA HAYE-DU-PUITS, grand *marché à bestiaux* le mercredi de chaque semaine.—PERIERS, Grand marché de 15 jours en 15 jours, à partir du 9 janvier.

Arrondissement de Mortain. — Barenton, le lundi ; Ger, le jeudi ; Isigny, le lundi ; Juvigny, le jeudi ; Le Teilleul, le jeudi ; Mortain, le samedi (bestiaux) ; Saint-Hilaire-du-Harcouët, le mercredi ; Saint-Pois, le jeudi ; Sourdeval, le mardi ; Buais, le dimanche ; Coulouvray-Boisbenâtre, le dimanche.

Arrondissement de Saint-Lo. — Saint-Lo, le samedi, le mardi, marché aux bestiaux ; Airel, le samedi ; Canisy, le vendredi ; Carentan, les lundi et vendredi ; Cerisy-la-Forêt, le mercredi ; Les Champs-de-Losques (beurre), le mardi ; Marigny, le mercredi ; Percy, le lundi ; Saint-Clair, le mardi ; Saint-Jean-de-Daye, le vendredi ; Tessy-sur-Vire, le mercredi ; Torigni-sur-Vire, le lundi ; Moyon, le jeudi ; Remilly, le jeudi.

SAINT-LO. — Grand *marché à bestiaux* tous les mardi. — CARENTAN. — Grand marché tous les lundis. De 15 jours en 15 jours à partir du 4 janvier, *grand marché à bestiaux* et *marché à chevaux*. Tous les vendredis, vente de beurre, volaille et poisson, etc.

Arrondissement de Valognes.—Barneville, le samedi ; Bricquebec, le lundi ; Barfleur, le samedi ; Montebourg, le samedi ; Picauville, le vendredi ; Portbail, le mardi (porcs, veaux, moutons) ; Quettehou, le mardi ; Sainte-Mère-Eglise, le jeudi ; Saint-Sauveur-le-Vicomte, le samedi ; Saint-Vaast, le samedi ; Valognes, les mardi et vendredi.

VALOGNES.—Marchés *francs* de bestiaux, tous les 1ers mardis de chaque mois qui ne sont pas jours de foire. — PICAUVILLE.— Grand marché le vendredi. — SAINTE-MÈRE-EGLISE. — Grand *marché à bestiaux*, le 28 octobre de chaque année. — SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE. — Grand *marché à bestiaux*, le 1er samedi de chaque mois.

TABLE ALPABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'*ANNUAIRE DE LA MANCHE*.

Pages.

Adjoints 92
ADMINISTRATIONS. — Personnel 67
Agents consulaires 196
Agents voyers 163
Agriculture 188
ALIÉNÉS. — Asiles 175
Archives départementales 73
Arrêté portant réglement sur le personnel des bureaux de la Préfecture 73
Assistance publique départementale 76
BANQUE DE FRANCE. — Succursale de Saint-Lo 152
Bâtiments départementaux 76
Bibliothèques 174
Bureaux de la Préfecture 69
Bureaux télégraphiques du département 161
Cabinet du Préfet 69
Chambres consultatives d'agriculture 191
Chambres de commerce 196
Chemins de fer de l'Ouest 146
Clergé du diocèse 164
Collèges communaux 169
Comices agricoles 191
Commissaires de police 126
Commission départementale 68
Commission de surveillance des prisons 187
COMMUNES. — Tableau par ordre alphabétique 85
COMMUNES. — Tableau des communes par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et communes, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance aux chefs-lieux de canton, du département et judiciaire, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et institutrices 92
Conseil de Préfecture 68
Conseil général 78
Conseils d'arrondissement 79
Conseils d'hygiène 77
Conseils sanitaires 201
Contributions directes 153
Contributions indirectes 158

Pages.

Cour d'appel de Caen 126
Culte protestant 168
Curés et Desservants 92
Dépôt d'étalons de Saint-Lo 194
Députés de la Manche 68
Douanes 156
Ecoles normales 170
Enregistrement, domaines et hypothèques 154
Finances 147
Forêts 155
Foires de la Manche 203
Gendarmerie 136
Greffe du Conseil de Préfecture 72
Groupe de l'Alliance française pour la propagation de la langue française à l'étranger 174
Histoire et antiquités. — Papiers de Hervé de Longaunay, gouverneur de la Basse-Normandie 11
Le traité du vin et du cidre 37
Les villages de Saint-Lo *(Suite)*. — Le Petit-Village 47
Le Chêne-Dancel 50
La Dangie 58
Article du docteur Rudolf-Beer sur la Bibliothèque nationale à Paris 61
Hospices 176
Inspection primaire 170
Instituteurs et institutrices 92
Instruction primaire. — Commission d'examen 170
— publique 168
— secondaire 171
Jury d'examen pour les bourses dans les lycées et collèges 171
Justices de paix 132
Lycée de Cherbourg 169
Lycée de Coutances 169
Maires 92
Mairies 82
Marchés de la Manche 205
Marine 138
Mines 144
Notaires 134
Ordre judiciaire 126
Ordre militaire 135
Percepteurs des contributions 147
Poids et mesures 76
Police générale 126

Pages.

Ponts et chaussées 145
Postes et télégraphes 160
Préface 7
Préfecture 68
Préfets du département.— Liste chronologique 67
Prisons 187
Recettes particulières 147
Sciences et Arts 172
Sénateurs de la Manche 68
Service vicinal 163
Service académique de Cherbourg 174
— du Cotentin 174
Société artistique et industrielle de Cherbourg 173
— d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche 172
— d'archéologie d'Avranches et de Mortain 172
— archéologique, artistique, littéraire et scientifique de l'arrondissement de Valognes 174
— nationale des sciences naturelles de Cherbourg 173
— d'agriculture 190
— de charité maternelle 181
— — pour l'extinction de la mendicité 181
— des courses d'Avranches 195
— — de Bourigny 195
— — de Saint-Lo 195
— — du Cotentin 195
— — de Granville 195
— — de Jullouville 195
— — de Portbail 195
— d'horticulture 193
— de secours mutuels 181
— de gymnastique 202
— de tir 202
Sous-Préfectures 81
Service médical 197
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes et la population du département 91
Travaux publics 144
Trésorerie générale des finances 147
Tribunaux de commerce 128
— de première instance 127
Vétérinaires brevetés 196

L'Annuaire de la Manche se trouve

CHEZ MM.

LE TUAL, imprimeur, éditeur de l'*Annuaire*, à Saint-Lo ;
Jean CORDIER, libraire, à Saint-Lo ;
LETRÉGUILLY, libraire, à Saint-Lo ;
OMOND, libraire, à Saint-Lo ;
LECLERCQ, libraire, 64, rue Torteron, à Saint-Lo ;
ANFRAY, libraire, à Avranches ;
MARGUERIE, libraire, à Cherbourg ;
DAIREAUX, imprimeur-libraire, à Coutances ;
LEBEL, imprimeur-libraire, à Mortain ;
MARTIN, imprimeur-libraire, à Valognes ;
BROCHARD, libraire, à Valognes.